THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY

327.42
L54e
cop. 2

Return this book on or before the
Latest Date stamped below.

Theft, mutilation, and underlining of books are reasons for disciplinary action and may result in dismissal from the University.

University of Illinois Library

JAN 23 1968

APR - 5 1971

WITHDRAWN
University of
Illinois Library
at Urbana-Champaign

L161—O-1096

L'EUROPE

ET

LA POLITIQUE BRITANNIQUE

(1882-1909)

A

MONSIEUR PAUL CAMBON

Ambassadeur de France

Hommage respectueux et dévoué.

E. L.

DU MÊME AUTEUR

Les Assurances Ouvrières. (Étude de législation comparée). 1 vol. grand in-8°. Paris 1902, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. . . . . 5 fr.

La Seconde Conférence de la Paix. (La Haye, Juin Octobre, 1907). Préface de M. Léon Bourgeois, Sénateur, premier Délégué de France aux Conférences de la Paix. 1 fort vol. grand in-8°, 800 pages, Paris 1908, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. . . . . 20 fr.

La Conférence navale de Londres. (Décembre 1908, Février 1909). 1 vol. grand in-8°, Paris 1909, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. . . . 4 fr.

L'EUROPE

ET

LA POLITIQUE BRITANNIQUE

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY

(1882-1909)

JUL 15 1919

PAR

ERNEST LÉMONON

PRÉFACE DE M. PAUL DESCHANEL

DÉPUTÉ

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS

FELIX ALCAN ÉDITEUR

LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1910

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

« Je crois en cette race, la plus grande des races gouvernantes que le monde ait jamais connues, en cette race anglo-saxonne, fière, tenace, confiante en soi, résolue, que nul climat, nul changement ne saurait abâtardir, et qui infailliblement sera la force prédominante de la future histoire et de la civilisation universelle... Et je crois en l'avenir de cet empire, *vaste comme le monde*, dont un Anglais ne saurait parler sans un frisson d'enthousiasme... »

Discours de M. Chamberlain. Londres, 11 novembre 1895.

« Je ne puis répéter que notre venue ne vise pas seulement à rappeler au monde les liens étroits de parenté qui unissent nos deux maisons, mais qu'elle a aussi pour objet de resserrer les liens d'amitié qui unissent nos deux pays, *et de contribuer ainsi à maintenir la paix universelle, vers laquelle tendent tous mes efforts.* »

Toast d'Edouard VII à Berlin, 10 février 1909.

« Le gouvernement britannique n'a qu'un désir, vivre en paix, avec ses voisins. Sa politique étrangère tient en un mot : *conciliation...* »

Discours de sir Edward Grey, Londres, 5 mai 1909

428319

PRÉFACE

La rivalité anglo-allemande est un fait dont on connaît les causes, mais dont on ne peut encore prévoir les effets. Elle se manifeste partout, dans les Balkans, en Belgique, en Hollande, en Espagne, en Russie. Londres s'oppose constamment aux projets de Berlin ; dans l'affaire de Bagdad, en Perse, en Chine, au Japon, les deux gouvernements défendent des intérêts contraires. Ils sont peu enclins aux concessions, car ils se sentent forts et soutenus par de puissants alliés.

L'Allemagne s'efforce de conquérir l'empire des mers, que l'Angleterre possède depuis les temps déjà lointains où elle anéantit les flottes espagnoles et néerlandaises. La suprématie navale est pour l'Angleterre une question de vie ou de mort : aussi, à chaque cuirassé sorti des chantiers de Kiel ou de Bremerhaven oppose-t-elle un, parfois deux Dreadnought. Elle s'inquiète des progrès maritimes incessants de l'Allemagne. La presse parle chaque jour des risques d'invasion qui menacent les îles. Le gouvernement a demandé aux colonies de construire une flotte pour aider à la défense de la métropole. Les colonies, elles aussi, ont besoin d'être plus sûrement défendues. L'Angleterre se souvient que Bismarck, bien qu'il ne fût pas un colonial, — c'est lui qui le disait, — a cependant jeté les premières bases de l'empire d'outre-mer dont l'Allemagne s'enorgueillit aujourd'hui. Guillaume II dit bien que la flotte

de guerre impériale n'est faite que pour protéger et aider la marine marchande ; qui sait si elle ne servira plus, comme naguère en Chine, à conquérir des colonies nouvelles ?

La lutte qui est actuellement engagée entre Downing Street et la Wilhelmstrasse se double d'un conflit économique. L'Allemagne, devenue puissance coloniale, chaque jour plus riche en hommes, conquiert sur tous les continents de nouveaux clients, que séduit le bon marché de ses produits. Le commerce anglais souffre de cette concurrence toujours grandissante. Or, la prospérité commerciale est indispensable à la grandeur de l'Angleterre et de son empire. Le Foreign Office ne doit jamais perdre de vue les intérêts commerciaux du pays. Pitt n'a-t-il pas été jusqu'à dire que « la politique anglaise, c'est le commerce anglais lui-même ? » « British policy is british trade. » Tout concurrent commercial est pour l'Angleterre un adversaire : elle le combat avec autant d'ardeur que l'ennemi qui tenterait d'envahir le sol de ses possessions.

La rivalité anglo-allemande engendrera-t-elle un conflit ? Ou bien les deux puissances continueront-elles à se menacer, sans qu'une guerre vienne troubler la paix européenne ? L'avenir répondra. Prédire ce que sera demain serait téméraire. Aujourd'hui seul est certain — aujourd'hui, qui est fait d'hier.

C'est l'histoire du passé, le récit du présent, qui font l'objet de ce livre. M. Ernest Lémonon étudie la politique de la Grande-Bretagne à l'égard des grandes puissances européennes depuis 1882, date de la constitution de la triple-alliance, jusqu'aux événements de ces derniers mois. L'inimitié de l'Angleterre et de l'Allemagne fut la résultante d'événements connus, mais parfois mal compris : cet ouvrage jette sur ces faits une clarté décisive. Impossible

de comprendre l'évolution qui s'est produite en ces dernières années dans la politique britannique, la rupture avec l'Allemagne et le rapprochement avec la France et la Russie, si l'on perd de vue la ligne suivie par le Foreign Office antérieurement, et notamment depuis 1882.

Ce livre se recommande par l'abondance et la sûreté de la documentation, par la modération et l'impartialité des jugements ; il séduira aussi le lecteur par sa précision. M. Ernest Lémonon est un juriste, qui a acquis à la barre l'habitude de la méthode et de la simplicité. Il sait l'art de démêler et d'exposer un dossier touffu. Les lecteurs des grandes revues de droit international, ceux de son bel ouvrage, qui fait autorité, sur la seconde Conférence de la Paix, ont apprécié déjà sa façon d'examiner séparément les questions, tout en les réunissant par des références exactes à l'idée générale qui les domine. Épris de solutions pratiques, M. Ernest Lémonon a souvent quitté le domaine du droit pur et de la théorie, pour donner dans nos grandes revues littéraires et politiques d'excellentes études sur des points de politique internationale. Le Correspondant, *la* Revue politique et parlementaire, *les* Questions diplomatiques et coloniales *ont déjà publié de très nombreux articles où il a prouvé sa compétence. Écrivain de droit, il s'est essayé à l'histoire diplomatique ; il y a pleinement réussi. La science de la diplomatie et celle du droit ne sont-elles pas sur plusieurs points mitoyennes ?*

La tâche qu'il a entreprise était difficile. Les grands faits qu'il étudie étaient dans leur ensemble connus ; divers ouvrages, quelques-uns de grande valeur, avaient déjà traité de ces matières. M. Ernest Lémonon s'est proposé d'offrir pour la première fois un tableau d'ensemble de la politique contemporaine de la Grande-Bretagne, négligeant les détails déjà révélés, faisant connaî-

tre les faits encore ignorés. Il a voulu aussi dégager les idées maîtresses, et montrer pourquoi l'Angleterre resta jusqu'en 1901 l'amie, sinon l'alliée de l'Allemagne et des deux autres puissances de la triplice, l'Autriche-Hongrie et l'Italie. Dans les premiers chapitres, il raconte l'histoire de l'amitié anglo-triplicienne et de l'inimitié anglo-duplicienne, les causes et les manifestations de cette inimitié, les grands procès qui se débattirent entre Londres et Paris, l'affaire égyptienne et l'affaire tunisienne, les difficultés qui nous furent suscitées dans l'Afrique occidentale, à Madagascar, au Tonkin, au Siam, à Terre-Neuve; puis le conflit anglo-russe, en Orient, notamment dans la péninsule balkanique, dans l'Asie occidentale et dans l'Asie centrale, en Perse, en Afghanistan, au Thibet et en Chine.

Pendant cette période, qui s'étend jusqu'en 1901, les relations de l'Angleterre avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie étaient aussi cordiales que ses rapports avec la France et la Russie étaient difficiles. Bismarck, M. de Caprivi, M. de Hohenlohe tenaient à l'amitié anglaise; de leur côté, Gladstone et tous les ministres conservateurs qui lui succédèrent, Roseberry, Salisbury, M. Chamberlain, qui au Colonial Office joua un si grand rôle dans la politique britannique, étaient animés à l'égard de l'Allemagne des dispositions les plus conciliantes. Partout, les deux gouvernements s'entendaient, et quand des difficultés se produisaient, ils se hâtaient avec une bonne volonté réciproque de les résoudre. Londres, distrait par sa lutte contre Paris et Pétersbourg, ne voyait pas encore clairement les progrès formidables de l'Allemagne. Malgré les enquêtes qui montraient la baisse du commerce britannique, malgré les réclamations des industriels et des commerçants qui réclamaient de nouveaux marchés, malgré la loi de 1898 qui constituait la marine allemande, Londres ne s'inquié-

tait pas et prétendait plaisamment avec M. Chamberlain que l'Allemagne n'était pas si redoutable qu'on se l'imaginait.

Mais la question mandchourienne montra tout à coup à l'Angleterre le jeu allemand. Londres aperçut enfin la rivalité économique et navale de Berlin. A l'amitié confiante qui avait depuis de si longues années uni les deux gouvernements succéda une violente inimitié. A partir de 1901, et malgré diverses tentatives de rapprochement, le Foreign Office et la Wilhelmstrasse n'ont cessé de se quereller, défendant sur toutes les questions avec opiniâtreté des opinions résolument contraires. Tandis que Londres s'éloignait ainsi de Berlin, l'entente cordiale anglo-française se nouait ; puis, les ententes méditerranéennes et l'entente anglo-russe, qui constituent une solide barrière contre les tentatives d'hégémonie allemande.

M. Ernest Lémonon écrit l'histoire du rapprochement anglo-duplicien et montre tous les avantages que Londres, Paris et Pétersbourg retirent de leur entente. Il expose aussi les relations de l'Angleterre avec l'Autriche-Hongrie et l'Italie depuis 1882, relations le plus souvent cordiales, surtout avec Rome, qui tend à s'éloigner de la triple-alliance. Berlin ne s'appuie plus vraiment aujourd'hui que sur Vienne, et la crise orientale, que l'auteur étudie sous tous ses aspects, a fait apparaître une fois de plus les sentiments différents qui animent le Foreign Office et la Wilhelmstrasse.

La politique anglaise est, pour le moment, pacifique. Londres entretient les plus cordiales relations avec Paris, Pétersbourg, Rome, Madrid, Constantinople. La Grande-Bretagne tout entière souhaite la paix pour développer son commerce et son industrie ; elle ne prétend à aucune extension de territoire ; elle veut seulement, comme un de

ses ministres le disait naguère, garder ce qu'elle a ; elle espère que l'Allemagne, revenue à une politique plus mesurée, abandonnera ses rêves d'hégémonie.

M. Ernest Lémonon définit, en terminant, les devoirs de la triple-entente ; il montre qu'en les remplissant, l'Angleterre, la France et la Russie travailleront pour la communauté internationale, en même temps que pour elles-mêmes. Son livre sera, sans doute, fort goûté outre-Manche ; il sera lu ici avec la plus vive attention et apprécié à sa valeur par tous ceux qu'intéressent notre politique extérieure et la politique générale de l'Europe.

Paul DESCHANEL

AVANT-PROPOS

Définir la politique extérieure qu'a pratiquée la Grande-Bretagne depuis 1882, en suivre les diverses étapes, rechercher les causes de ses variations, en indiquer les effets, tel est l'objet de ce livre.

La constitution de la Triple-Alliance a été l'un des événements diplomatiques les plus considérables du XIX^e^ siècle. 1882 a marqué le début d'une ère nouvelle dans l'histoire politique de l'Europe. Nous rechercherons, dans un premier chapitre, quelle était en 1882 l'orientation de la politique britannique ; dans un second, l'accueil qu'elle a fait au groupement triplicien pendant les neuf années (1882-1891) où il a gouverné, en maître absolu, l'Europe subjuguée. Un troisième chapitre sera consacré à l'étude des rapports de l'Angleterre avec la France et avec la Russie, pendant cette même période.

A la Triple-Alliance a répondu, en 1891, l'alliance de la France et de la Russie: nous examinerons les relations qu'a entretenues l'Angleterre avec les puissances dupliciennes, en même temps que celles que, de 1891 à 1901, elle a gardées avec la ligue austro-italo-allemande (Chapitres IV et V).

Jusqu'en 1901, l'amitié de l'Angleterre pour les puissances tripliciennes, et en particulier pour l'Allemagne, s'est affirmée en maintes circonstances: parfois, on pouvait cependant deviner quelque inquiétude ou quelque

mécontentement dans les sentiments britanniques (Chapitre VI). 1901 marque la fin des relations cordiales qui existaient entre Downing Street et la Wilhelmstrasse : étudier les causes précises du dissentiment anglo-allemand, rappeler les diverses circonstances où il s'est manifesté, indiquer ses résultats, et la modification qui de ce fait s'est trouvée apportée dans la politique extérieure anglaise, comment sont nées la double, puis la triple entente anglo-franco-russe, tels seront les divers sujets que nous aborderons dans les chapitres VII, VIII, IX et X. Dans le chapitre XI, nous étudierons les relations amicales que Londres a continué d'entretenir, postérieurement à 1901, avec Vienne et Rome ; dans le chapitre XII, le rapprochement qui, au début de cette année, fut tenté entre l'Allemagne et l'Angleterre, et l'échec qu'il subit par suite de l'hostilité profonde des deux peuples. Un dernier chapitre précisera, à la lumière des chapitres précédents, l'idée maîtresse suivant laquelle est actuellement dirigée la politique extérieure anglaise.

Cet ouvrage aura atteint le but auquel il est destiné, s'il fait comprendre, et apprécier à leur juste valeur, les causes et les effets de la politique contemporaine de la Grande-Bretagne, jadis ennemie, maintenant amie de la France, et qui, même aux jours passés où elle prétendait vivre dans un splendide isolement, n'en a pas moins sans cesse pesé d'un grand poids dans l'équilibre européen, par la puissance de son empire, l'habileté de sa diplomatie, sa richesse matérielle, la continuité de ses institutions, et la dignité de sa vie nationale.

Paris, le 1er juillet 1909.

L'EUROPE ET LA POLITIQUE BRITANNIQUE

(1882-1909)

CHAPITRE PREMIER

La politique extérieure de la Grande-Bretagne en 1882.

> Une Allemagne forte et unie sert de contrepoids à la Russie et à la France, et toutes les victoires qu'elle a remportées dans une guerre de résistance à l'agresseur n'étendront pas ses rivages, et ne feront pas d'elle une rivale menaçante sur les mers pour l'Angleterre. Il n'y a aucun point sur lequel l'Angleterre et l'Allemagne peuvent entrer en collision, tandis qu'au contraire race, langage, caractère, religion même les mettent en contact cordial sur toutes les parties du globe.
>
> *Daily News*, 26 août 1870.

Sommaire. — Les élections anglaises de 1880 : ministère Gladstone. — Les tendances traditionnelles de la politique extérieure britannique.

I. — Hostilité de l'Angleterre et de la France. — Ses causes : l'empire de la mer et les colonies. — Les luttes des deux peuples. — L'attitude de l'Angleterre pendant la guerre de 1870. — Les rares « ententes cordiales ». — Disraéli (1874-1880) hostile à la France comme ses prédécesseurs.

II. — Hostilité de l'Angleterre et de la Russie. — Ses causes : l'Orient et l'Inde. — Les luttes des deux peuples : en Orient et en Asie. — Le traité de Paris (1856). — Le traité de Londres (1871). — Le Congrès de Berlin (1878). — La défaite russe.

III. — Les alliances de l'Angleterre, moyens de lutter contre la France

et la Russie. — La politique britannique guidée seulement par l'intérêt. — Alliances éphémères et variables. — L'alliance prussienne. — L'amitié succède à l'alliance : elle ne s'est jamais démentie. — Bismarck et l'Angleterre : son intérêt à l'amitié anglaise. — L'intérêt de l'Angleterre : Chypre et l'Égypte. — Amis mais pas alliés.

IV. — Le ministère Gladstone (1880). — La politique intérieure : l'Irlande. — La politique extérieure : abandon des doctrines impérialistes de Disraéli : Afghanistan et Transvaal. — Maintien de la politique traditionnelle contre la Russie et la France, et de l'amitié allemande : la Tunisie et l'Égypte.

Après la grande réforme parlementaire de 1868, l'Angleterre avait vu se constituer des groupements politiques nouveaux : whigs et radicaux s'étaient unis pour former le parti libéral, et lutter contre les tories et quelques whigs dissidents, coalisés sous l'étiquette de conservateurs. Les efforts des libéraux devaient tendre à obtenir la suppression des anciens privilèges, ainsi que l'établissement d'un régime politique plus complètement démocratique. Maintes fois, ils furent au pouvoir ; maintes fois aussi, les conservateurs reprirent l'avantage. Les élections de 1880 donnèrent un résultat imprévu : les conservateurs, qui étaient alors à la tête du pays, furent battus par les libéraux, et Beaconsfield dut céder la place à Gladstone, qui resta premier ministre jusqu'en 1885. Lord Granville remplaça au Foreign Office lord Salisbury. La politique extérieure du Royaume-Uni ne fut cependant pas sensiblement modifiée ; seule, la politique d'expansion purement coloniale, dont Beaconsfield avait connu les triomphes, puis les revers, subit un temps d'arrêt. Dans ses rapports avec les grandes puissances européennes, l'Angleterre poursuivit sa politique antérieure : celle-ci avait pour but l'abaissement de la France, et le recul de la Russie.

I

La France avait été de tous temps l'ennemie déclarée de l'Angleterre : les luttes entre les deux puissances furent longues et nombreuses. Sous les Normands, et jusqu'à la mort d'Élisabeth, l'état de guerre avait été la règle, et si l'hostilité franco-anglaise cessa sous les Stuarts, elle devait renaître après leur chute plus vive et plus violente que par le passé. Jusqu'en 1815, l'Angleterre et la France furent de nouveau perpétuellement en conflit.

La lutte avait eu pour origine les aspirations continentales de l'Angleterre : bien que sa position insulaire dût plutôt l'attirer vers les conquêtes maritimes, elle avait d'abord rêvé de conquérir le continent. Crécy, Poitiers, Azincourt sont les preuves de ses ambitions territoriales. Sous Élisabeth, la guerre d'Espagne modifia les aspirations du peuple anglais, et lui donna le goût des entreprises lointaines.

Conquérir les mers devint son seul but; en les conquérant, il se garantissait d'abord contre les invasions : comme le dira justement M. Urquhart, à la Chambre des Communes, en 1862, « la mer assiège l'Angleterre » (1). Que des flottes étrangères puissantes couvrent les océans, et c'en est fait de la sécurité de la Grande-Bretagne : l'empire de la mer était pour elle une question de vie ou de mort.

Conquérir les mers, c'était aussi pour l'Angleterre se créer un empire colonial, dont l'étendue territoriale viendrait s'ajouter à celle de la métropole. Les États continentaux peuvent s'agrandir : leurs frontières sont essentiellement modifiables, celles de l'Angleterre insulaire

(1) Cité par André Tardieu. *La France et les alliances* (Alcan, 1909).

ne le sont pas : la Grande-Bretagne ne pouvait territorialement s'augmenter que par la conquête de colonies. Ces colonies devaient être aussi pour elle des clients, acheteurs des produits de l'industrie et de l'agriculture nationales. Pitt dira : « British policy is british trade », et plus tard M. Chamberlain : « L'Empire, c'est le commerce. »

La France, par sa position géographique devait, elle aussi, songer aux conquêtes coloniales : l'empire qu'elle se tailla excita l'envie du peuple anglais qui le lui disputa ; comme elle avait lutté contre l'Espagne, puis contre la Hollande, au temps de leur suprématie, la Grande-Bretagne lutta contre la France pour s'assurer l'hégémonie maritime.

Elle y parvint : à l'aide de sa flotte, nombreuse et puissamment constituée, elle abattit la puissance française partout où elle put l'atteindre, et, durant tout le XVIII^e^ siècle, se tailla à ses dépens un immense domaine colonial. La haine des deux peuples ne fut jamais plus vive que sous le Premier Empire.

Après 1815, et jusqu'en 1870, la politique anglaise accuse quelques rapprochements avec la France : mais ceux-ci furent toujours de courte durée, et suivis de tristes lendemains ; l'entente cordiale de 1830 prit fin par la faute de Palmerston, et des exigences qu'il prétendait nous imposer ; — celle de 1840, sur le conflit de Tahiti et la question des mariages espagnols : la guerre faillit même éclater. Quatorze années plus tard, l'Angleterre et la France faisaient ensemble la campagne de Crimée ; mais l'alliance ne devait pas durer, et dès 1860, la reine Victoria conseillait contre nous « une croisade en règle ». Ce qui, aussi, n'avait jamais cessé, c'était l'hostilité de Londres à chacune de nos conquêtes coloniales : lors de la conquête algérienne, le gouvernement anglais nous souleva mille difficultés, et partout où nous plantâmes notre drapeau, en Afrique, en Asie, en Océanie, nous dûmes

vaincre son hostilité. Qu'étaient cependant nos possessions coloniales en 1870, en comparaison de celles de la Grande-Bretagne ? N'importe : l'impérialisme anglais était intransigeant ; à l'Angleterre seule devait appartenir le droit de conquérir par delà les mers des territoires nouveaux.

L'attitude de l'Angleterre pendant la guerre de 1870 prouve, mieux que tout autre exemple, combien hostiles étaient sur toutes questions ses sentiments à notre égard. Certes, lord Granville (1) avait usé de tout son pouvoir pour amener la France à conciliation, et arranger l'incident Hohenzollern ; quand la guerre fut déclarée, il proposa même à Paris et à Berlin la médiation anglaise, en invoquant le 23e protocole du traité de Paris : la médiation fut refusée, et l'Angleterre fit alors une déclaration de neutralité, très sévère, qui lui permettait de mettre l'embargo sur tout navire en construction paraissant destiné à figurer dans la guerre, — l'incident de l'*Alabama* allait être réglé, et la Grande-Bretagne n'était pas disposée à s'exposer de nouveau à des réclamations analogues à celles qu'avaient formulées les États-Unis. L'Angleterre poussa même sa prétendue neutralité jusqu'à refuser au capitaine d'Hozier la permission de suivre dans l'état-major prussien, comme correspondant du *Times*, les opérations de la guerre.

Cette neutralité était cependant plus officielle qu'effective : l'Angleterre était nettement anti-française, et ne se gênait pas pour cacher ses sentiments ; la presse était acerbe et cruelle, surtout le *Times*. Lord Shaftesbury disait à lady Victoria Ashley : « J'ai pitié des paysans, qu'ils soient français ou allemands, mais je n'ai aucune sympathie pour l'Impératrice, peu de sympathie pour l'Empereur,

(1) Lord Granville était en 1870 ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Gladstone, au pouvoir depuis les élections de 1868.

aucune pour Thiers et pour toute cette race d'hommes insolents, ambitieux et sans Dieu. » Le lord-maire se déclarait nettement pour l'Allemagne; le *Daily News*, dans un article du 26 août 1870, se prononçait dans le même sens, et en donnait les raisons suivantes : « Une Allemagne forte et unie sert de contrepoids à la Russie et à la France, et toutes les victoires qu'elle a remportées dans une guerre de résistance à l'agresseur n'étendront pas ses rivages, et ne feront pas d'elle une rivale menaçante sur les mers pour l'Angleterre. Il n'y a aucun point sur lequel l'Angleterre et l'Allemagne peuvent entrer en collision, tandis qu'au contraire race, langage, caractère, religion même les mettent en contact cordial sur toutes les parties du globe. » La *Westminster Review*, dans son numéro de janvier 1871, disait encore : « Une Allemagne forte sera notre alliée contre la Russie. »

La neutralité officielle que lord Granville affectait à notre égard, devint assez vite de l'hostilité : il s'efforça d'empêcher qu'une puissance quelconque nous vienne en aide. La ligue des neutres a été son œuvre, et il a suffi que Bismarck lui signale les tendances françaises de l'Italie pour qu'il adresse à lord Lyons la fameuse dépêche du 10 août 1870. Sedan, et les vexations des troupes et de la diplomatie allemandes, ont modéré quelque temps les sympathies anglaises pour Berlin. Sedan avait alarmé Londres, à qui lord Russell et Disraéli avaient dévoilé les perspectives d'une descente des troupes victorieuses sur le sol anglais, et le désastre certain de la « bataille de Dorking » ; les officiers prussiens avaient coulé à Rouen, sans autre forme de procès, des navires anglais qui gênaient les opérations militaires; Bismarck annonçait son intention de violer, malgré le traité de Londres, la neutralité du Luxembourg ; il avait élevé la voix trop haut pour une prétendue contrebande d'armes que l'Angleterre avait soi-disant tolérée en notre faveur ; la Russie

avait déchiré le traité de Paris de 1856, et on avait appris que l'idée en avait été sinon émise, du moins favorablement accueillie par Berlin : c'en était assez pour que la presse anglaise, le *Punch* en tête, avec son dessin représentant la France sous les traits de Niobé entourée de tous ses enfants, qui tombent sous les flèches allemandes, changeât d'attitude, et se rangeât de notre côté, — pour que, dans les vieilles familles anglaises, les Noxwell portassent des toasts attristés à la France vaincue (1), — pour que le futur lord Brabourne, alors sir Knatchbull Hugessen, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, ne craignît pas, dans un grand discours à ses électeurs, de prendre parti pour la France.

Mais les sympathies à notre égard ne furent ni longues, ni unanimes, et l'hostilité reprit vite le dessus : lord Russell félicite chaleureusement le futur empereur de la prise de Sedan ; Gladstone, égoïste, affectant le désintéressement dans la lutte sanglante qui se déroulait sous ses yeux, publie, sous le voile de l'anonymat, dans la *Revue d'Édimbourg*, son fameux article sur « l'heureuse Angleterre », auquel la *Revue des Deux-Mondes* répondra par les « mésaventures d'un peuple heureux », — où il traitait le gouvernement impérial d'insensé, menteur et corrompu : « à la Cour des Tuileries on respirait un air vicié, cette Cour rappelle les pires temps de l'ancienne Rome, et corrompait la course du monde ». Bruce se félicite de l'abaissement de la France, le clergé anglican tonne contre nous, et l'historien Carlyle se déshonore en publiant, dans le *Times*, un factum qu'on a justement appelé l'œuvre d'un énergumène (2). De toutes ces violences trop

(1) *Scènes de la vie anglaise en 1870* (*Correspondant*, 10 déc. 1873 et 10 janv. 1874).

(2) Voir Weil. *Les relations de l'Angleterre et de la France en 1870-71*. Cf. Sorel. *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande* (1875, 2 vol.).

grossières pour atteindre leur but, il restait cependant quelque chose. Nous le sûmes, quand Thiers se rendit à Londres, et reçut les insultes du *Times*, du *Daily News*, de la *Saturday Review* ; quand lord Granville refusa de reconnaître le gouvernement provisoire ; surtout, quand malgré l'Italie, l'Espagne et même l'Autriche, il refusa et de proposer sa médiation, et d'appuyer auprès de Bismarck notre demande d'armistice ; nous le sûmes encore quand le gouvernement anglais adressa au nouvel empereur d'Allemagne un envoyé extraordinaire pour le féliciter de son couronnement, — et la lettre du 25 février 1871, obtenue par le duc de Broglie, et adressée par lord Granville à lord Loftus, en vue d'obtenir une réduction de l'indemnité de guerre, n'était pas de nature à nous abuser sur les vrais sentiments du gouvernement d'Outre-Manche. La lettre ne pouvait en effet arriver que le 26, et dès le 25, nous avions signé avec l'Allemagne les préliminaires de paix !

Le Parlement blâma à plusieurs reprises le cabinet de son attitude, et lui reprocha son « splendide isolement » : il lui reprocha d'avoir réduit la Grande-Bretagne à un rôle muet, indigne de son histoire, qui avait connu, et parfois apprécié, des politiques plus actives, depuis celle « *middle and muddle* » (touche à tout) de Palmerston, jusqu'à celle « *spirited* » (mouvementée) de Beaconsfield. A la Chambre des Lords, Salisbury ; aux Communes, Beaconsfield et Cochrane s'élevèrent avec véhémence contre l'attitude de Gladstone, qui finit par prendre l'engagement de tenter une démarche auprès du gouvernement de Berlin pour adoucir les conditions de la paix : cette démarche, ce fut la lettre tardive et inutile du 25 février... L'Angleterre jouait double jeu : elle tentait de nous donner le change. Seule, son hostilité à notre égard était sincère (1).

(1) Les divers renseignements ci-dessus sur le rôle de l'Angleterre pen-

Après le traité de Francfort et jusqu'en 1880, l'Angleterre restera comme par le passé anti-française. Parfois, comme en 1830 et en 1840, en 1872, en 1874, en 1875, son animosité tombera, et nous entretiendrons pendant quelques années avec elle des rapports en apparence cordiaux. Le 5 novembre 1872, nous signions un traité de commerce conforme à nos intérêts; en 1874, quand l'incident des évêques prit une tournure fâcheuse, la reine Victoria écrivit directement à l'empereur d'Allemagne pour lui conseiller la paix. « C'est grâce à elle, disait notre ambassadeur en Allemagne, M. de Gontaut-Biron, le 20 mars 1874, que l'apaisement s'est fait à Berlin. » En 1875, son action efficace se renouvela, de la même manière : nouvelle lettre à Guillaume Ier. De son côté, lord Derby, ministre des Affaires étrangères (1), envoya des instructions à son ambassadeur à Berlin, lord Russell, et Bismarck, sous la pression combinée des gouvernements anglais et russe, cessa de se plaindre de notre réorganisation militaire : rendus nécessaires par nos défaites de 1871, nos nouveaux armements n'avaient aucun caractère offensif, et ne méritaient guère les représailles dont nous menaçait alors le Chancelier de fer. Celui-ci se défendit vivement par la suite, — et ses mémoires l'attestent, — d'avoir songé de nouveau à nous déclarer la guerre. Comme le disait lord Derby à notre chargé d'affaires à Londres, M. Gavard, « si réellement il n'y a jamais pensé, il en a en tout cas beaucoup parlé ».

Les sympathies anglaises, dont on trouve encore l'écho dans plusieurs discours de lord Russell à la Chambre des

dant la guerre de 1870-1871 sont surtout empruntés à l'excellent ouvrage précité de M. Weil.

(1) Les élections de 1874 ayant donné la majorité aux libéraux, Disraéli, plus tard lord Beaconsfield, avait succédé à Gladstone comme premier ministre; lord Derby avait remplacé au Foreign Office lord Granville.

Lords, et de sir Dilke et sir Harlington aux Communes, ainsi que dans la réponse que fit Disraéli à leur interpellation sur le rôle de la Grande-Bretagne entre la France et l'Allemagne, — ces sympathies, comme celles de 1830, de 1840 ou de 1856, devaient cesser dès que notre politique s'engageait dans une voie que Londres désapprouvait. L'Égypte (1), nos possessions africaines (2), motivèrent des réclamations incessantes du gouvernement anglais. Disraéli, pendant les six années (1874-1880) que dura son ministère, suivit constamment, comme ses prédécesseurs libéraux ou conservateurs, une politique nettement antifrançaise ; il se souvint, comme eux, des paroles énergiques que Chatham prononçait contre nous en 1762 : « Que les ministres de Sa Majesté n'oublient jamais ce grand principe, *le principe directeur de toute notre politique :* la seule chose que l'Angleterre ait à craindre ici-bas, c'est de voir la France devenir une puissance maritime, commerciale et coloniale. »

II

La lutte contre la France n'avait pas été le seul principe directeur de la politique britannique : empêcher la Russie de s'étendre en Orient avait été l'autre but, vers lequel tendirent les efforts des divers cabinets britanniques, à quelque parti qu'ils appartinssent.

La Russie avait de tous temps songé à l'Orient, et Constantinople était la place que tous les tsars s'étaient proposés d'atteindre. Leurs desseins furent constamment contrariés par l'Angleterre, surtout après qu'elle eut con-

(1 et 2) V. *infra*, chap. III, § 1er, p. 87 et 100.

quis l'Inde : le gouvernement britannique comprit de bonne heure qu' « un État fort qui dominerait Constantinople et les Dardanelles, qui aurait le libre débouché sur la mer Egée, ou qui, maître des routes du Caucase, descendrait par l'Arménie ou la Perse vers la Mésopotamie ou le golfe Persique, serait une menace pour les routes terrestres ou maritimes de l'Inde (1)... » Or, « l'Inde c'est la fortune de l'Angleterre, la condition et le signe de sa domination maritime et économique » (2) : en interdire les voies d'accès, en protéger les approches fut l'un des continuels soucis de sa politique.

C'est avec une énergie inlassable que l'Angleterre défendit l'intégrité de l'empire ottoman : il fallait que la Turquie restât aux Turcs, et sans cesse elle s'y employa. Elle interdit avec âpreté l'Orient à Napoléon ; après 1815, elle l'interdit à Alexandre, qui continuait la politique de ses prédécesseurs et rêvait de Constantinople : « Faisons bien, avait-il écrit au général Tschitshagow, nos affaires contre Napoléon. Alors nous pourrons reprendre notre plan contre les Turcs. L'affaire de Constantinople pourra être remise en train... » Mais l'Angleterre veillait : « La rivalité des cours de Londres et de Pétersbourg, écrira un ministre de Louis XVIII, depuis la chute du pouvoir qui accablait l'Europe, est le grand point sur lequel il faut porter l'attention... »

Après la Restauration, la rivalité anglo-russe en Orient ne cessera pas, et toujours Londres s'efforcera de lutter contre Pétersbourg. L'empire des tsars n'aura pas de plus farouche adversaire que Palmerston ; en 1840, le ministre anglais obtenait, par la Convention de Londres, la fermeture des détroits ; en 1856, le traité de Paris marquait la déroute de la Russie, et le triomphe, qui paraissait définitif, de la politique britannique : Constantinople res-

(1 et 2) René Pinon. *L'Europe et l'empire ottoman* (Perrin, 1908).

tait aux Turcs. En même temps, le traité reproduisait, et aggravait, la Convention des détroits : il en étendait les dispositions restrictives jusqu'à la mer Noire, qu'il déclarait neutre, et sur laquelle ne pouvait plus flotter le pavillon de guerre russe.

La Russie subit pendant quinze années le traité de Paris ; en 1870, profitant de ce que l'attention des grandes puissances était détournée de la question d'Orient par la guerre franco-allemande, elle résolut de secouer le joug qui l'opprimait, et par la circulaire du prince Gortschakof, elle déclara qu'elle « ne saurait se considérer plus longtemps comme liée aux obligations du traité de 1856, en tant qu'elles restreignaient ses droits de souveraineté dans la mer Noire » (1). « Elle n'avait pas empêché, disait au mois d'août 1870 un journal de Saint-Pétersbourg, le *Golos*, l'unification forcée de l'Allemagne, elle ne songe pas à l'unification forcée des Slaves, mais elle a le droit de demander que sa position sur la mer Noire et les bords du Danube soit améliorée. » Elle le fut : la Conférence de Londres marqua la revanche de la Russie contre l'Angleterre : le Convention des Détroits fut confirmée, *mais* le sultan acquit « la faculté d'ouvrir les détroits, en temps de paix, aux navires des puissances amies et alliées, dans le cas où la Sublime Porte le jugerait nécessaire, afin d'assurer les stipulations du traité de Paris de 1856. »

C'était pour la Russie une première victoire : quand, trois années plus tard, l'insurrection de l'Herzégovine, les révoltes de Serbie et du Monténégro firent prévoir une nouvelle crise de la question d'Orient, le gouvernement de Pétersbourg espéra de nouveau être victorieux, et abolir le traité de Paris tout entier. Il se fit, en face de l'Angleterre, défenseur de l'intégrité de l'empire ottoman, le champion des idées libérales, le défenseur et le sauveur

(1) Cf. Sorel, *op. cit.*

des races slaves opprimées. San-Stefano fut pour lui un triomphe : mais ce ne fut qu'un triomphe éphémère : l'Angleterre et l'Allemagne en exigèrent la révision, et après plus d'un mois de douloureuses réflexions, la Russie, bien qu'elle ait été victorieuse des Turcs, céda aux exigences anglaises : sa victoire ne lui avait servi de rien. Alexandre II consentit à ramener aux Balkans la frontière de la Bulgarie diminuée des deux tiers, à laisser discuter au Congrès dont la réunion était proposée, son droit à l'occupation provisoire des pays danubiens, à restituer en Asie la vallée d'Alaschgerd et Bayazid, les clefs des routes de Trébizonde à l'Euphrate et en Perse (1). Le Congrès de Berlin, qui s'ouvrait dix jours plus tard (3 juin 1878), ne fit que sanctionner la capitulation à laquelle avait consenti le tsar : il sanctionna aussi les autres décisions arrêtées, avant sa convocation, entre les chancelleries, et qui marquaient la victoire des diplomaties anglaise et austro-hongroise. L'Angleterre, grâce à Disraéli devenu lord Beaconsfield, et à Salisbury, qui avait remplacé lord Derby au Foreign Office, avait arraché à la Turquie la cession de Chypre ; l'Autriche obtenait le droit d'occuper militairement les provinces bosniaques. Elle l'obtenait, beaucoup moins par le fait de ses ministres que par celui de Bismarck, qui, en ouvrant au gouvernement de François-Joseph la voie de Salonique, se créait des titres à sa reconnaissance, et favorisait, aux dépens de l'influence russe, l'extension du germanisme naissant.

Ce fut au demeurant Bismarck le vrai bénéficiaire de l'affaire qui se conclut à Berlin : il y avait joué le rôle d'un « honnête courtier », mais son courtage, pour être honnête, ne lui en assurait pas moins un sérieux profit : la gratitude austro-hongroise et la certitude d'une prochaine alliance. Beaconsfield put dire aussi, en rentrant à Lon-

(1) V. Émile Bourgeois, *Politique étrangère*, 3 vol. (Belin, 1905).

dres, qu'il rapportait « la paix avec l'honneur » ; les efforts combinés des deux diplomates avaient triomphé de la Russie ; Gortschakoff appellera à juste titre le Congrès de Berlin « la plus sombre page de son histoire » (1). La Russie, vaincue et mécontente, restera, après 1878 comme avant, l'ennemie de l'Angleterre en Orient, et sans cesse celle-ci, qui craindra pour la sécurité de l'Inde, s'opposera à la politique de celle-là.

Ce n'est pas seulement en Europe que les intérêts des deux pays se sont de bonne heure trouvés en conflit : la Russie, repoussée de Constantinople en 1856, s'est rejetée vers l'Asie. Peu à peu, elle a porté ses efforts vers la Perse, vers le Turkestan, l'Afghanistan et le Thibet. L'Angleterre a, de ce côté encore, craint pour l'Inde, et sans cesse, depuis son établissement dans le pays, elle a lutté, souvent victorieusement, contre l'envahissement par les armées russes des États voisins de ses possessions indiennes (2).

En Asie, comme en Turquie d'Europe, pendant tout le XIX^e^ siècle, l'Angleterre et la Russie ont donc été continuellement en conflit, conflits armés ou conflits diplomatiques. Durant les six années de son ministère, Beaconsfield, comme tous ses prédécesseurs, a fait de l'abaissement de l'empire des tsars l'un des principes directeurs de sa politique : celui qui s'efforçait de constituer la *Greater Britain*, selon le mot lancé par sir Charles Dilke en 1868, qui faisait attribuer par le Parlement à la reine Victoria

(1) En ce qui concerne les détroits, le Congrès de Berlin n'a pas modifié le régime de la Convention de 1841, confirmée par le traité de Paris. Ce régime a donné lieu à des interprétations différentes de la part de l'Angleterre et de la Russie, qui sont contenues dans deux déclarations faites par Salisbury et le comte Schouvalof à la séance du 11 juillet 1878. V. René Pinon, *op. cit.* et *infra*, chap. X.

(2) V. *infra*, chap. III, § 2, p. 116.

le titre d'Impératrice des Indes, se fût désavoué s'il eût agi autrement...

III

Si l'on cherche comment, dans tout le cours de son histoire nationale, l'Angleterre a atteint aux deux buts qu'elle s'est constamment proposés : abaisser la France et la Russie, on constate qu'elle a usé des voies les plus diverses. Ses flottes, qui sont devenues de bonne heure les premières du monde, plus puissantes, mieux constituées que les flottes française ou russe, lui ont servi à ruiner notre domaine colonial, et à édifier son colossal empire. Dès qu'elle voulut intimider la puissance russe en Orient, elle envoya ses cuirassés dont la vue seule, quelquefois l'annonce seule, faisait céder les tsars altiers.

La force ne fut pas cependant son seul instrument de conquête : dans la lutte, elle usa de sa diplomatie, et pour vaincre, bien qu'elle affectât le plus souvent de ne point vouloir se départir du splendide isolement que lui assurait sa position insulaire, eut recours aux alliances continentales. Ces alliances ont été multiples et variées : elle les a choisies suivant les temps, les circonstances et ses intérêts. Elles furent souvent éphémères : pour la Grande-Bretagne, inconstante dans ses affections, préoccupée seulement de ses intérêts et du but qu'elle prétend atteindre, l'ennemi d'hier peut fort bien devenir l'allié de demain, comme l'allié d'aujourd'hui n'est souvent que le vaincu d'hier (1). Aucune puissance n'a jamais pratiqué

(1) Voir sur l'empirisme anglais en général l'excellent ouvrage de M. Paul Mantoux : *A travers l'Angleterre contemporaine* (Alcan, 1909). « L'appel constant du peuple anglais à l'expérience, écrit M. Paul Mantoux dans son avant-propos, n'est pas une méthode : c'est une habitude

politique extérieure plus utilitaire et plus personnelle : toutes les alliances, tous les moyens ont été bons au Royaume-Uni, pour assurer contre la France et contre la Russie sa prépondérance maritime et son développement colonial.

Peu scrupuleux dans ses procédés, avant tout égoïste, il a toujours eu cette fierté, dont parle Montesquieu, propre aux États maîtres de la mer : capable d'insulter partout, il lui a toujours semblé que son pouvoir n'avait pas plus de bornes que l'Océan.

Cet orgueil (1), les puissances continentales l'ont toléré, parce qu'aucune d'elles ne fut jamais assez forte pour franchir les mers, et porter l'attaque sur le sol britannique. On s'en prit souvent à ses colonies, la Grande-Bretagne connut des défaites, mais elles ne furent jamais que passagères, et l'essor colonial en fut seulement retardé : il reprenait ensuite plus vigoureux, la défaite était vengée par une victoire dont le prix, impérieusement exigé, était la cession d'une nouvelle colonie. Les projets, projets chimériques, de descentes en Angleterre échouèrent tous misérablement, et le Royaume-Uni put continuer de grandir, par sa marine et ses colonies, plus rapidement que toute autre puissance continentale.

et un besoin. Comme sa fin est toute pratique, il ne craint pas de se contredire en changeant non seulement ses modes d'action, mais jusqu'à ses principes. Il repoussait hier le concours de l'État : lui paraît-il maintenant utile ? Il y recourra sans hésitation et sans scrupule, et mettra de côté pour un temps les théories individualistes. L'expérience elle-même lui paraît-elle insuffisante pour résoudre quelque problème urgent ? Il demandera au raisonnement, dont il se méfiait naguère, des hypothèses qui l'aident à agir. Il est action, et non doctrine : il n'exclut rien de parti pris, pas même les idées abstraites. »

(1) « Le chauvinisme anglais — le jingoïsme comme on l'appelle — écrit M. Paul Mantoux, *op. cit.*, est fait surtout d'orgueil... C'est un orgueil hautain, brutal, qui se suffit à lui-même. De temps immémorial, le jingo a eu pour l'étranger, non pas précisément de la haine, mais une sorte d'aversion méprisante. Il le regarde volontiers comme un pauvre hère indigne de lui être comparé. »

Ce n'est pas cependant qu'à l'intérieur la prospérité régnât toujours : la Grande-Bretagne a connu peu de révolutions sanglantes, et la continuité de ses institutions monarchiques a été dans l'histoire l'un des éléments de sa force. Mais la fixité de son principe constitutionnel ne lui a évité ni les troubles irlandais, qui se retrouvent à chacune des pages de sa vie nationale, ni les désastres économiques et les budgets en déficit, conséquences trop fréquentes de ses expéditions coloniales, ni même les malaises politiques ou les querelles parlementaires ou religieuses. La Grande-Bretagne est toujours sortie victorieuse des maux, souvent graves et douloureux, dont elle a souffert : le gouvernement a su les guérir, en appliquant à chacun le remède qui convenait. Ces remèdes, il a eu soin de ne les faire ni trop énergiques, ni trop doux : aux ambitieux qui demandaient beaucoup, il ne donnait qu'un peu, sachant ainsi ne pas mécontenter les avares (1). Même quand ils se combattaient, whigs ou tories, conservateurs ou libéraux, se sont toujours retrouvés unis dès qu'il s'agissait de la patrie (2), et les querelles intérieures, quelque grandes qu'elles fussent, ont toujours cédé devant les intérêts nationaux.

(1) V. l'ouvrage de M. Paul Mantoux, précité, et la préface de M. Gabriel Monod : « Les Anglais restent fidèles, écrit justement M. Gabriel Monod, à leur sage habitude de considérer chaque question en elle-même, comme un problème pratique, qu'il s'agit de résoudre de la manière la plus profitable possible pour tous, sans s'inquiéter de savoir si les principes sacrosaints de la propriété ou de l'égalité se trouvent lésés. Il y a longtemps qu'on a dit que le Parlement anglais peut tout, sauf faire un homme d'une femme. C'est grâce à cette conception tout utilitaire que les Anglais ont pu accomplir paisiblement tant de réformes hardies, sans avoir la prétention d'inaugurer une ère nouvelle, et sans terrifier les timides par l'annonce d'une révolution radicale. »

(2) « On ne fait pas des phrases sur le patriotisme en Angleterre, écrit encore M. Gabriel Monod, *op.* et *loc. cit.*, parce qu'être patriote et être Anglais sont une seule et même chose ; on n'a pas besoin de deux mots pour dire pays et patrie ; un seul, *my country*, suffit. »

C'est que les Anglais, à quelque parti qu'ils appartiennent, ont sans cesse placé la grandeur, la prospérité et le développement du Royaume-Uni, au premier rang de leurs préoccupations. Grandeur maritime et coloniale, grandeur commerciale aussi, fondée sur les principes du libre-échange, soit que, malgré les crises financières, ils développent intensément leur agriculture ou leur industrie, soit qu'ils attirent de l'étranger vers la métropole les produits dont elle manque et qui sont indispensables à sa vie et à son activité économique. La Grande-Bretagne est ainsi devenue le centre d'un commerce considérable, commerce intérieur, commerce d'exportation, commerce d'importation, et ses grands ports, Londres en tête, Liverpool, Glascow, sont restés, pendant longtemps, sans rivaux dans le monde entier.

Aussi, malgré la versatilité de ses affections, malgré son orgueil et son insolence, qui auraient dû faire éviter plutôt que rechercher son concours, l'Angleterre, à cause de sa grandeur, de sa richesse, de son prestige, souvent aussi de ses alliances savamment choisies et toujours profitables à ses intérêts, même aux époques troublées de son histoire, n'a cessé de faire grande figure en Europe et dans le monde. Montesquieu a pu dire avec raison de toute nation maritime, — et sa pensée s'applique à l'Angleterre plus qu'à toute autre, — que « cette nation pourra avoir une grande influence dans les affaires du continent, car, comme elle n'emploie pas sa puissance à conquérir, on recherchera plus son amitié et l'on craindra plus sa haine que l'inconstance de son gouvernement et son agitation intérieure ne sembleraient le permettre (1). »

Si, d'un regard d'ensemble, on embrasse l'histoire de la

(1) Cf. notamment, sur les divers points ci-dessus, l'ouvrage si fortement documenté de M. Jacques Bardoux : *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine*, 2 vol. (Alcan, 1906 et 1907.) *Adde* Boutmy. *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais.*

politique extérieure de l'Angleterre et des alliances qu'elle a contractées, on voit que l'alliance prussienne en a été souvent et longtemps le principal appui. Au XVIII^e^ siècle, c'est par l'alliance prussienne que l'Angleterre est parvenue maintes fois à la victoire : la lutte commune contre Napoléon, prolongée pendant dix années, a développé entre la Grande-Bretagne et la Prusse une amitié que la parenté étroite, qui unit leurs souverains respectifs, a encore contribué à accroître. Certes, durant tout le XIX^e^ siècle, la politique britannique n'a pas eu constamment pour base l'alliance ou l'amitié de la Prusse : de même qu'avec ses ennemis héréditaires, la France et la Russie, l'Angleterre a, dans le cours de son histoire nationale, conclu des trêves, de même ses relations avec la Prusse ont parfois cessé d'être cordiales : à l'entente succédait la guerre, car toutes les fois que ses intérêts l'y ont contraint, le Royaume-Uni n'a pas hésité à brûler ce qu'il avait adoré, et à adorer ce qu'il avait brûlé ; il rompait les liens les plus étroits, et se tournait, libre, du côté où il devait trouver le succès. L'histoire extérieure de l'Angleterre est faite tout entière de contradictions dans les moyens dont elle s'est servie pour atteindre des buts, restés identiques. Au milieu de ces contradictions, l'alliance ou l'amitié française, ou russe, n'ont toujours été qu'éphémères : l'alliance et surtout l'amitié prussiennes ont duré, et sauf à de rares intervalles, les sympathies de l'Angleterre pour la Prusse ne se sont jamais démenties.

Dans les coalitions dont l'Angleterre fit partie, elle s'est assez souvent trouvée l'alliée de la Russie : c'est que la coalition avait pour but d'abaisser la France. Dans d'autres cas, — la guerre de Crimée, par exemple, — elle s'est alliée à la France : c'était pour abaisser la Russie. C'est avec raison que Talleyrand a écrit : « L'Angleterre n'est dirigée que par ses intérêts... »

L'amitié de l'Angleterre pour la Prusse, particulière-

ment vive depuis que la Reine Victoria était sur le trône, n'a subi aucune atteinte au cours des dix dernières années (1870-1880) qui ont précédé le second ministère Gladstone. La Prusse, de son côté, faisait tous ses efforts pour entretenir l'entente ; aucun politique n'a ménagé davantage l'Angleterre que Bismarck. Certes, après 1870, comme durant le cours de la guerre franco-allemande, il en a usé parfois avec elle sans beaucoup de façons: dans le Journal de Busch, on trouve assez souvent la preuve de sa méfiance personnelle contre les Anglais, et les « Anglaises » —, lisez la Reine Victoria, qui avait pour son gendre, le futur empereur Frédéric III, une estime et une affection toutes particulières. Mais cette méfiance, que ne partageaient ni l'Empereur, ni la majorité du peuple allemand, Bismarck eut soin qu'elle ne perçât jamais à travers ses actes, et s'il traita quelquefois avec sans gêne le gouvernement de Londres, quand ses intérêts l'y obligeaient, il multiplia en maintes circonstances envers lui les témoignages de sympathie et d'amitié.

L'Allemagne, nouvellement constituée, avait en effet besoin de la sympathie ou au moins de la neutralité bienveillante de l'Angleterre: elle lui avait servi pendant la guerre de 1870, elle lui était encore indispensable pour acquérir en Europe le rang auquel elle aspirait. En moins de dix années, Bismarck, par l'alliance des trois Empereurs de 1872, et par la double alliance austro-allemande de 1879, posa les premières bases de l'édifice qu'il rêvait. Trois années plus tard, 1879-1882, son œuvre était terminée; la double alliance transformée en triple alliance par l'adhésion de l'Italie, puis la contre-assurance russe (1), assuraient au nouvel empire d'Allemagne la première place en Europe. L'hostilité de la Grande-Bretagne dans ces diverses combinaisons politiques les eût sans doute

(1) V. sur ces divers événements, *infra*, chap. II, § I, p. 37.

empêchées de réussir : la neutralité bienveillante qu'elle observa servit, comme le voulait Bismarck, les desseins allemands.

L'Angleterre n'imaginait pas alors qu'elle pût un jour avoir à redouter l'Allemagne. Certes, le nouvel Empire avait en lui des éléments qui devaient annoncer, dès 1870, sa force et sa suprématie futures. La conclusion de la paix de Francfort fut le signal d'un essor nouveau du commerce et de l'industrie germaniques. Pourtant, ce ne fut qu'un signal : comme le rappelait récemment un haut fonctionnaire de l'Empire, la métallurgie allemande existait déjà, les mines de charbon étaient en exploitation, l'industrie chimique datait de 20, 30 ans même. Et si l'Allemagne ne progressait pas alors avec la rapidité qu'on a constatée plus tard, c'est que les conditions économiques et politiques n'étaient pas les mêmes. L'Empire a détruit les obstacles qui s'opposaient à l'essor définitif de l'Allemagne (1). L'Angleterre, cependant, ne voyait pas encore en elle un adversaire redoutable : au point de vue économique, l'industrie britannique occupait, malgré des concurrences sérieuses, la première place sur le marché mondial (2) ; au point de vue politique, si l'Angleterre souffrait de mille difficultés intérieures (3), la situation de l'Allemagne n'était guère plus favorable : dans les premières années qui ont suivi 1870, Bismarck eut à lutter contre des ennemis, sans cesse plus nombreux, qui firent grand tapage, et semèrent autour d'eux l'effroi : le socialisme, le Kulturkampf, apportèrent dans les affaires

(1) V. Jules Huret. *De Hambourg aux Marches de Pologne* (Fasquelle, 1908). Cf. sur l'essor économique de l'Allemagne l'excellent ouvrage de M. Maurice Lair, *L'impérialisme allemand* (Colin, 1902). V. aussi *infra*, chap. VII.

(2) V. Victor Bérard. *L'Angleterre et l'impérialisme* (Colin, 1900) et *infra*, chap. VII.

(3) V. *infra*, même chap., § 4, p. 25.

intérieures du pays un trouble intense qu'augmentaient encore les divisions des partis politiques, et dont les effets étaient aussi funestes que ceux pour la Grande-Bretagne de l'agitation irlandaise.

Mais c'était surtout parce que l'Allemagne n'était ni une puissance maritime, ni une puissance coloniale qu'elle n'inquiétait guère le gouvernement de Londres. La France, qui avait conquis l'Algérie, songeait à la Tunisie, et s'efforçait d'augmenter sans cesse son domaine africain ; la Russie, qui à peine chassée de l'Orient s'était rejetée sur l'Asie, qui augmentait chaque année sa flotte, lui semblaient seules redoutables. Bismarck faisait bien voter une loi prévoyant la construction d'une flotte de guerre et organisant le département de la Marine, mais l'Angleterre avait sur mer une telle avance qu'il ne semblait guère possible qu'un État, presque sans populations maritimes, emprisonné au fond de la Baltique, et avec seulement quelques débouchés sur la mer libre, puisse devenir jamais sur mer un adversaire sérieux. Quant à un empire colonial, l'Allemagne, ou plutôt Bismarck n'y songeait guère : « Je ne suis pas un homme colonial », avait dit le chancelier ; — et encore, « nous autres Allemands, nous n'avons pas besoin de colonies. Veut-on que nous ressemblions à ces nobles de Pologne qui se couvrent de zibeline, quand ils n'ont même pas de chemise sur la peau ? » Le Royaume-Uni devait donc être rassuré : l'Allemagne pourrait avoir, en Afrique ou ailleurs, quelques colonies isolées, jamais elle n'aurait de politique coloniale, et ne chercherait à barrer la route aux troupes britanniques, avides de territoires nouveaux (1).

Rien ne semblait donc devoir diviser l'Allemagne et l'Angleterre : elles paraissaient poursuivre des buts différents, l'amitié traditionnelle qui les unissait semblait

(1) V. *infrà*, chap. II, p. 51.

aussi utile à l'une qu'à l'autre. Bismarck avait besoin en Europe de la neutralité britannique : Beaconsfield sut se faire payer son attitude bienveillante. Il en reçut le prix au Congrès de Berlin : Bismarck ne s'opposa pas à l'acquisition de Chypre, sentinelle avancée qui pouvait à la fois surveiller Constantinople et la route des Indes. L'île constituait un point d'appui de premier ordre pour la flotte britannique, qui aurait à se porter contre la Russie.

Chypre ne fut pas le seul prix que l'Angleterre reçut de l'Allemagne ; Bismarck se désintéressa officiellement de la question égyptienne, et laissa le gouvernement de Londres agir à sa guise, soit que celui-ci rachète au Khédive les 100.000 actions qui constituaient sa part dans la propriété du canal de Suez, soit qu'il s'apprête à nous supplanter définitivement dans le pays et à l'occuper militairement (1). L'Allemagne ne s'opposera pas à l'extension coloniale de l'Angleterre, et si, plus tard, Hambourg et Brême obligent Bismarck à regarder vers l'Afrique, si quelques démêlés surgissent avec le gouvernement de Londres, toujours ils seront au plus vite solutionnés, dans un esprit évident de conciliation et d'entente. « Nous sommes, disait Bismarck le 19 février 1878, dans l'heureuse situation de n'avoir entre nous aucun conflit d'intérêts, si ce n'est des rivalités commerciales et de ces différends passagers qui arrivent partout ; mais il n'y a rien qui puisse amener une guerre entre deux nations laborieuses, pacifiques. »

Si l'Allemagne, que rien n'éloignait de l'Angleterre, n'a pas songé, après 1870, à une alliance avec elle, bien que l'une et l'autre aient pour ennemis communs la France et la Russie, la France que l'Angleterre redoutait aux colonies et dont l'Allemagne craignait le ressentiment, la Russie que l'Angleterre craignait en Orient, et

(1) V. *infra*, chap. III, p. 89.

dont l'Allemagne, malgré l'alliance des trois Empereurs, ne cessait de se plaindre, lui reprochant une tiédeur qui n'avait pour cause que les procédés bismarckiens et le rapprochement austro-allemand, — si malgré ces ennemis communs, l'Allemagne n'a pas songé à une alliance anglaise, c'est qu'elle savait combien les moyens dont usait la diplomatie de Londres étaient variés, et combien éphémère aurait sans doute été une union des deux gouvernements. La Russie et la France étaient bien, après 1870 comme avant, les deux ennemis que ne cessait de combattre l'Angleterre, mais pour les combattre, celle-ci n'avait besoin d'aucune aide ; ses seules forces lui suffisaient. Par contre, Bismarck voulait une alliance solide et surtout durable, et l'Autriche-Hongrie et l'Italie lui offraient à ce point de vue plus de sécurités que la Grande-Bretagne : en outre, et surtout, dans une alliance anglaise, il eût été le plus faible et eût dû supporter la loi du plus fort ; dans une alliance austro-italienne, il était le plus fort, et pouvait parler en maître à ses deux alliés.

Raisons multiples qui empêchèrent après 1870 toute alliance écrite anglo-allemande, mais qui n'empêchèrent pas que des liens très amicaux se maintinssent entre les deux gouvernements. En 1879, par l'alliance autrichienne, Bismarck s'était assuré contre tout risque d'isolement, au cas d'un conflit européen ; le rendez-vous des trois Empereurs pouvait encore lui faire espérer au moins la neutralité russe : l'amitié anglaise lui était acquise. L'Angleterre, tout en gardant son splendide isolement, était de son côté certaine, — le Congrès de Berlin le lui avait prouvé, — des bonnes volontés de l'Allemagne. La Russie, et surtout la France, étaient véritablement isolées, pour le plus grand profit de l'Allemagne comme de la Grande-Bretagne.

IV

Quand, à la suite des élections de 1880, favorables aux libéraux, Gladstone succéda à Beaconsfield, et devint pour la seconde fois premier ministre, la situation intérieure de l'Angleterre était particulièrement difficile.

La Grande-Bretagne a, dans le cours de son histoire, éprouvé des crises qui, pour n'avoir pas engendré de fréquentes révolutions, n'en ont pas moins été souvent douloureuses et longues : les grandes réformes parlementaires de 1832 et 1868 avaient à la fois terminé et engendré des mouvements qui agitèrent violemment le pays tout entier. On avait appelé le peuple à la vie (réformes parlementaires de 1832 et 1868), et les libertés qu'on lui avait reconnues paraissaient déjà ne plus lui suffire (1) : des grèves, des manifestations populaires troublaient constamment la vie nationale. Aux difficultés d'ordre politique, il fallait ajouter, en 1880, les difficultés religieuses, et les dissensions les plus vives dans l'Eglise établie. Revendications politiques et religieuses avaient bien été quelque peu apaisées sous le ministère Beaconsfield, celles-là avec le bill qui établissait le vote au scrutin secret, celles-ci avec les lois diverses destinées à éteindre les querelles entre anglicans et ritualistes. Mais le remède, s'il avait momentanément calmé le mal, ne l'avait pas tué. De nouvelles améliorations s'imposaient, pour satisfaire aux vœux chaque jour plus ambitieux de la masse. Gladstone, quand il prit le pouvoir en 1880, ne se soucia cependant pas de les réaliser aussitôt.

Ce n'était point pourtant qu'il fût opposé aux grandes

(1) V. *infra*, chap. II, § 2, p. 52, la réforme parlementaire de 1885.

réformes sociales, et qu'il voulût rester sourd aux revendications populaires. Si l'Angleterre n'était pas en 1880 à la tête du mouvement libéral, si elle n'appliquait d'ordinaire les institutions nouvelles qu'après que celles-ci avaient été expérimentées par d'autres pays, du moins aucun parti politique, le parti libéral moins que tout autre, n'était-il opposé aux changements que pouvaient rendre nécessaires les besoins et les aspirations de la nation. Il semble en effet qu'on puisse appliquer à tous les hommes politiques anglais, à quelque époque qu'ils aient vécu, à quelque parti qu'ils aient appartenu (1), ce que Salisbury disait de lui-même : « Je suis conservateur, *mais certes non opposé aux changements que la marche du temps, les progrès de la science et les lois de la Providence rendront nécessaires.* Je désire vivement m'appliquer de mon mieux à faire aboutir les nombreuses mesures tendant aux progrès sociaux et sanitaires, à l'amélioration de la situation des classes laborieuses qui sont trop souvent négligées au milieu du tapage de la politique des partis, mais desquelles dépend en une large proportion la prospérité future du pays. » En 1880, si Gladstone n'écouta pas tout d'abord les cris du peuple demandant plus de liberté, ou les plaintes des églises protestantes, c'est qu'un autre souci lui semblait plus inquiétant pour la prospérité nationale.

(1) « L'Angleterre a longtemps marché vers le progrès par ses voies propres : elle préféra toujours celle de la plus grande liberté. Là où les autres nations tendaient par l'autorité et l'obéissance, elle arrivait par l'initiative individuelle et la poussée de l'opinion. Le libéralisme était alors chez elle non la devise d'un parti, mais *le mot d'ordre de toute la nation.* Les libéraux allaient seulement un peu plus vite que leurs opposants, *mais tous suivaient la même voie.* Le parti libéral était alors dans le droit fil du temps. Élargir le corps électoral, demander la péréquation des impôts, ouvrir les corps locaux aux élus populaires, donner à l'ouvrier rural trois arpents et une vache, proposer la suppression des privilèges de l'Église anglicane, la réforme de la Chambre des Lords, le

Ce ne fut pas non plus vers une amélioration de la situation financière du pays qu'il dirigea ses premiers efforts : depuis 1815, les finances publiques, obérées par les longues luttes contre Napoléon, accusaient des symptômes inquiétants : sauf à quelques rares époques, notamment en 1866, en 1871, et surtout en 1873 à la suite du nouveau système financier établi par Gladstone, au cours de son premier ministère, où on avait constaté un excédent de recettes, le budget annuel s'était sans cesse chiffré par un déficit considérable, qui en 1880 ne s'élevait pas à moins de 2 millions de livres sterling. L'industrie traversait une crise ; des concurrents nouveaux étaient venus sur le marché mondial, et la production britannique, tout en restant victorieuse, devait lutter avec énergie contre la production américaine. La production agricole était peu intense, les importations coloniales, facilitées par le régime du libre-échange, étaient excessives, et d'une manière générale les importations dans le Royaume-Uni dépassaient de beaucoup les exportations : la balance commerciale penchait de plus de 100 millions contre l'Angleterre (1).

Mais Gladstone savait bien que, malgré tous ces symptômes, la situation financière et commerciale du Royaume-Uni, tout inquiétante qu'elle puisse être, n'était nullement désespérée : le pays restait, en effet, riche par sa finance. « Les statistiques parlent de l'Angleterre agricole, industrielle et commerciale : l'Angleterre, maison de banque, leur échappe, et il paraît que depuis longtemps c'est celle-ci qui

paiement des membres des Communes, l'autonomie de l'Irlande, tout cela tendait au même but, répondait au même besoin, faisait vibrer le même sentiment : mettre de plus en plus dans la société le citoyen à l'état libre, augmenter ses chances et multiplier son action, et en lui déliant les mains, hâter son progrès vers la plus grande liberté » (*La vie politique dans les deux Mondes*, tome II, Alcan, 1909).

(1) V. Larocque. *L'Angleterre et le peuple anglais*.

paye pour celle-là (1). » C'est ce que développait, en termes excellents, M. Escott, dans son beau livre « *England its people, polity and pursuits* » ; parlant de la Banque et la Bourse de Londres, les deux principales institutions financières du royaume, il s'exprimait ainsi : « La première accumule le capital, la seconde le distribue et le répartit dans toutes les branches de l'activité humaine. C'est grâce à leur création que Londres est devenu le centre financier de l'univers ; c'est grâce à leurs opérations que nous sommes l'âme de toutes les affaires internationales, c'est grâce enfin à leur action que nous sommes arrivés à donner aux entreprises tant nationales qu'étrangères toute l'extension qu'elles ont atteinte. *Grâce à elles, nous pouvons parfaitement concevoir notre pays riche et dans un état prospère par ses institutions financières seules.* Nous pouvons nous le représenter comme ne vivant que par les affaires, ayant cessé de cultiver l'agriculture, et dépendant entièrement des autres contrées pour la subsistance de sa population. Si nous devions un jour cesser d'être un grand pays manufacturier, si notre pavillon ne devait plus flotter sur les marchés du monde, si enfin nous ne pouvions plus tirer de nos mines suffisamment pour les besoins et les commodités de la vie, nous ne resterions pas moins un État riche et prospère : l'édifice de notre prospérité reposerait sur des bases nouvelles. »

C'est vers l'Irlande que Gladstone regarda, l'Irlande qui ne cessait de troubler la vie nationale de la Grande-Bretagne, et qu'aucune réforme, si généreuse fût-elle, n'avait encore apaisée. Sans cesse, elle avait demandé plus qu'on ne lui donnait, mécontente du joug britannique que les libéraux avaient cependant essayé de faire maintes fois moins dur. Sous son premier ministère, Gladstone avait déjà prêté l'oreille à ses plaintes, et à quelques-unes de ses reven-

(1) V. Larocque, *op. cit.*

dications : par le bill de 1869, il avait fait admettre, implicitement au moins, la prépondérance de l'Église catholique en Irlande : l'Église établie cessait, en effet, d'être reconnue, et voyait ses subventions révoquées. Par le bill de 1870, Gladstone avait réglé le régime des terres qui avait fait, depuis la conquête du pays, l'objet de si longues et si violentes discussions entre les propriétaires anglais, propriétaires par droit de conquête, et les paysans irlandais qui les cultivaient, propriétaires, d'après la coutume irlandaise, par le fait seul de leur occupation au sol. Mais ces lois, quelque libérales qu'elles fussent, ne devaient pas éteindre les revendications irlandaises : sous Beaconsfield, le Parlement anglais connut « l'obstruction », conduite par Parnell et ses amis, qui, mécontents des lois d'exception jadis promulguées contre les Irlandais, dans les temps les plus agités de leur histoire, — lois relatives aux faux témoignages, aux menaces de mort, à l'interdiction de porter les armes, — et dépités de ne pouvoir obtenir leur abrogation, faisaient durer des séances de la Chambre des Communes vingt-six heures consécutives, déposaient treize fois, chacun à leur tour, la même proposition inutile et d'avance inacceptable, empêchaient en un mot tout travail parlementaire ; Disraéli, venait voir le spectacle de la tribune des étrangers !

Ce fut l'époque aussi de l'incident Mitchell, condamné à la déportation en 1848, élu cependant député par l'Irlande, invalidé, puis réélu au milieu d'une agitation intense, à laquelle sa mort, survenue inopinément, vint mettre un terme heureux ; l'époque encore où Parnell, revenu d'Amérique, où il avait été chercher de l'argent et des appuis, propose la constitution d'un parlement national ; où la ligue agraire est constituée, où les paysans refusent le paiement des rentes, que, d'après le bill de 1870, ils devaient aux propriétaires anglais : époque troublée, comme l'Angleterre en a tant connu, où la vie nationale était

comme étranglée, et le libre développement de l'industrie, de l'agriculture et du commerce gravement compromis.

Beaconsfield, tout occupé de politique extérieure, se soucia le moins qu'il put de l'Irlande : Gladstone, dès son retour au pouvoir, chercha au contraire un remède à la situation. Le grand remède eût été de donner au pays la liberté complète qu'il réclamait, de faire cesser l'union mal assortie de la Grande-Bretagne et de l'Irlande : moyen dangereux peut-être, et lourd de responsabilités pour l'homme politique et le parti qui auraient osé l'appliquer. Gladstone, prudent, n'osant guérir le mal, tenta du moins de le diminuer. Il espérait améliorer l'état de l'Irlande par le bill qu'il fit voter dès 1881 : ce bill inaugurait un nouveau système foncier, le système des 3 F, — free sale, fixity of tenure, fair rent, — qui reconnaissait aux fermiers sur les terres qu'ils cultivaient un vrai droit de propriété ; la rente, que, d'après le bill de 1870, ces fermiers devaient aux propriétaires anglais, et qui était fixée par ceux-ci, ne pouvait plus être augmentée arbitrairement ; au cas de la fixation d'une rente abusive ou trop élevée, les fermiers avaient le droit de recourir aux tribunaux.

Le remède, créé par le bill de 1881, ne devait pas suffire au mal : Gladstone dut trouver plus tard de nouveaux moyens. Longtemps encore, la querelle du *Home Rule* troubla gravement la vie intérieure de l'Angleterre. Longtemps encore, quelques généreux membres du parti libéral crurent que le gouvernement pourrait satisfaire les revendications séparatistes que rien n'avait apaisées, et que le Parlement finirait par se prononcer en faveur de la cessation de l'union... On verra que les événements ont déçu ces belles espérances, et que le retour au pouvoir des conservateurs (1886) eut pour effet de rejeter au

second plan des préoccupations gouvernementales, la question irlandaise (1).

A l'extérieur, Gladstone, tout en poursuivant les mêmes buts que ses prédécesseurs, employa pour les atteindre des moyens en apparence différents. Beaconsfield avait mis en pratique les théories impérialistes de Dilke, de Froude et de Seeley. Son but avait été de faire la *Greater Britain*, et pour cela, il n'avait ménagé ni l'argent, ni les hommes. Certes, avant d'arriver au pouvoir, il avait traité les colonies que l'Angleterre avait conquises, de « pierres au cou de la métropole » : c'étaient là des sentiments que la Grande-Bretagne éprouvait à intervalles presque réguliers. Après les crises belliqueuses, des accalmies pacifiques se sont toujours produites, mais celles-là ont été dans le Royaume-Uni plus fréquentes que celles-ci, parce que, par son tempérament même, comme par la situation géographique du pays qu'il occupe, le peuple anglais est naturellement batailleur, et avide de conquêtes (2). Quand il eut pris la direction des affaires publiques, Disraéli ne se souvint plus de ses théories pacifiques, et oubliant qu'il avait été un Little Englander, il prit pour devise « *Imperium et libertas* ». Il critiqua les hommes qui « avaient regardé les colonies de l'Angleterre comme un fardeau pour le pays », et avaient négligé « ces considérations morales qui font les nations grandes, et qui distinguent seules l'homme des animaux... »

A de semblables paroles, le peuple anglais ne devait pas résister : conquérant, il le fut plus qu'il ne l'avait jamais été, et Disraéli, qu'on a appelé à tort « le père de l'*impérialisme* », — ce mot n'est en effet que « la reconnaissance d'une loi éternelle, d'une loi de nature et de

(1) V. *infra*, chap. II, § 2, p. 53.
(2) V. Jacques Bardoux, *op. cit.*

vie, propre à tous les êtres et à toutes les collectivités [1] », à la nation britannique plus qu'à toute autre, — devint son chef, ardent dans la lutte, sans cesse assoiffé de nouveaux combats et de nouvelles victoires.

Avec lui, les colonies anglaises deviennent plus nombreuses et plus étendues; en Afghanistan, au Transvaal, flotte le pavillon britannique. On veut chaque jour de nouveaux territoires : il faut que deviennent sujets anglais tous ceux qui, comme le dira plus tard lord Fitzmaurice à M. de Munster, « sans être anglais de fait, sont néanmoins anglais par le caractère et par l'histoire ». « Les affaires étrangères, disait encore Disraéli, sont les affaires des Anglais à l'étranger. »

Mais toute médaille a un revers : les troupes anglaises avaient bien été victorieuses, en Asie, en Afrique, partout où elles avaient fait campagne, l'avenir apparaissait cependant incertain. En Afghanistan notamment, la situation des armées britanniques était peu sûre : les Russes ne s'avouaient pas vaincus [2]. Au Transvaal, elles avaient bien vengé la défaite que Cetiwayo, le chef des Zoulous, leur avait infligée le 22 janvier 1879, mais la population semblait hostile, et l'armée restait exposée à des surprises, qui pouvaient amener de nouvelles défaites. L'Angleterre, surtout en présence de l'agitation irlandaise, et des difficultés où se débattaient l'agriculture et l'industrie, avait besoin de calme et de repos : comme de coutume, une accalmie pacifique allait succéder à une crise belliqueuse.

Gladstone, en succédant à Disraéli, abandonna la politique « *spirited* » de celui-ci, et s'efforça de donner au pays le calme momentané qu'il souhaitait. « On a fait du tort

(1) Édouard Rod. *L'impérialisme* (*Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1907.)

(2) V. *infra*, chap. III, § 2, p. 118.

aux Boers, disait-il, il faut le réparer. » Et renonçant au Transvaal, il leur rendit l'indépendance. Même politique en Afghanistan, où l'offensive cessa.

Mais, Gladstone, tout pacifique qu'il pût être, n'en continua pas moins la lutte partout où les intérêts primordiaux de l'Angleterre l'exigeaient: quand se produisit en Égypte, le 1er février 1881, la révolte d'Arabi Pacha, il fit bombarder Alexandrie, et dix-huit mois après les troupes britanniques remportaient la victoire de Tel el Kébir et occupaient militairement le pays. En Tunisie, dans l'Afrique occidentale, l'Angleterre, malgré l'abandon officiel des doctrines impérialistes, allait nous prouver qu'elle n'avait pas abandonné, qu'elle n'abandonnerait jamais l'idée de la *Greater Britain* : la politique de Gladstone continuait bien d'être celle de ses prédécesseurs, la lutte contre la France, et, malgré la cessation momentanée des hostilités en Afghanistan, la lutte contre la Russie en formaient la base (1). Gladstone, qui devait ne tenir aucun compte des engagements pris par Salisbury relativement à Tunis au lendemain du Congrès de Berlin, exigea cependant l'exécution dans la péninsule balkanique du traité de 1878, qui, en 1882, n'avait pas encore été réalisée, prouvant ainsi qu'en Europe, comme en Asie, il n'entendait pas désarmer contre l'empire des tsars.

Hostilité contre la France et contre la Russie, amitié à l'égard de l'Allemagne, amitié aussi à l'égard de l'Italie et de l'Autriche-Hongrie (2), tels étaient les sentiments du gouvernement anglais, quand, en 1882, Bismarck constitua la Triple-Alliance. Ces sentiments, presque traditionnels, ne devaient pas pendant longtemps se modifier.

(1) V. *infra*, chap. III, p. 110.
(2) V. *infra*, chap. II, §§ 3 et 4, p. 65 et 68.

CHAPITRE II

La Triple-Alliance (1882)
L'amitié anglo-triplicienne (1882-1891)

« Avec l'Angleterre, nous vivons en bonne entente. Que l'Angleterre, avec la conviction qu'elle a de dominer les mers, éprouve quelque surprise de voir tout à coup ses rats de terre de cousins, comme elle nous appelle, se mettre à naviguer, ce n'est pas étonnant ; mais nous avons avec l'Angleterre de vieilles relations d'amitié, et les deux pays tiennent à les conserver. »

Discours de Bismarck, 10 juin 1885.

Entre l'Autriche-Hongrie et l'Angleterre, il n'existe pas d'alliance, pas même d'entente, mais il y a entre elles un lien plus précieux, plus efficace, plus durable que les traités écrits. Ce lien, c'est la plus complète harmonie de leurs buts politiques, et l'amitié véritable de leurs souverains.

Extrablatt, 13 août 1908.

« Je puis dire que je n'aperçois pas de questions sur lesquelles les vues de l'Italie ne soient conformes à celles de l'Angleterre, attendu que leurs intérêts essentiels sont identiques. »

Discours du Marquis di Rudini, 29 juin 1891.

Sommaire. — La Triple-Alliance (20 mai 1882) ne modifie pas la politique britannique, et n'altère pas l'amitié anglo-allemande.

I — La Triple-Alliance. — Ses origines, l'alliance des trois empereurs (1872), l'alliance austro-allemande (1879). — Son caractère. — Son but : l'hégémonie allemande, et l'abaissement définitif de la France et de la Russie. — Skiernewice — Le premier renouvellement de 1887. — La Triple-Alliance, auxiliaire de la politique britannique.

II. — Les relations de l'Angleterre et de l'Allemagne (1882-1891). Ministère Salisbury-Chamberlain (1886-1892). — La Conférence coloniale de 1887. — L'impérialisme.

Bismarck, puis M. de Caprivi (1890), chanceliers de l'Empire.

Politique coloniale. — Allemagne et Angleterre en Afrique: Togo, Cameroun et Côte-d'Or, Damaraland, Namaqualand, colonie du Cap et Béchuanaland, Transvaal, Est africain, Ouganda, Equatoria et Zanzibar. — Les traités de 1884, 1886, 1887, 1890, le traité relatif au Pacifique de 1886, preuves de l'entente continuelle et de la bonne volonté réciproque des deux gouvernements. — La Conférence de Berlin (1884). — Les échanges de visites. — M. de Caprivi succède à Bismarck (1890) : son anglophilie rendra les relations plus cordiales encore.

III. — Les relations de l'Angleterre et de l'Autriche-Hongrie (1882-1891). Amitié traditionnelle. — Politique commune dans les Balkans contre la Russie.

IV. — Les relations de l'Angleterre et de l'Italie (1882-1891). — L'entente anglo-italienne. — Ses causes: Skiernewice, la Tunisie, les aspirations coloniales. — Massouah (1885). — La Conférence de Paris (1885). — Dogali (1887). — Entente et non alliance: discours de Fergusson, Salisbury, Rudini.

V. — Le second renouvellement de la Triple-Alliance (1891). — Ses causes : la France et la Russie prêtes à s'aider. — La politique francophobe et germanophile de l'Italie prépare le renouvellement. — Crispi. — Rudini : sa politique vis-à-vis de la France. — La Triple-Alliance renouvelée. — Cronstadt. — La politique britannique reste hostile à la France et à la Russie.

Le 20 mai 1882, la Triple-Alliance était signée à Vienne. Les négociations en avaient été conduites par le comte Kalnocky, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, le prince de Reuss et le comte de Robilant, tous deux ambassadeurs auprès de François-Joseph, l'un de l'Allemagne, l'autre de l'Italie. La Grande-Bretagne demeura étrangère à ces négociations ; bien que le nouveau traité détruisît, plus encore que la paix de Francfort, l'équilibre européen, elle resta comme alors dans son splendide isolement officiel, et ne manifesta aucune émotion lorsqu'elle connut la nouvelle combinaison politique, œuvre de Bismarck. Quand celle-ci, sur le point de prendre fin, fut renouvelée, l'Angleterre ne s'en inquiéta pas davantage. Après comme avant 1882, Gladstone, lord Granville, ou leurs successeurs, continuèrent

d'entretenir avec l'Allemagne (1) d'excellentes et cordiales relations. Quel était donc le but poursuivi par la Triple-Alliance, et en quoi pouvait-il servir les intérêts anglais?

I

Le traité du 20 mai 1882, qui devait avoir par la suite une influence si considérable dans la politique européenne, ne fut pas tout d'abord connu : les chancelleries et le public avaient bien remarqué la visite significative qu'avait faite à Vienne, le 27 octobre 1881, le roi Humbert, accompagné de Depretis, alors président du Conseil, et de Mancini, ministre des Affaires étrangères; mais Victor-Emmanuel n'avait-il pas déjà, en 1873, visité François-Joseph et Guillaume Ier, et de ces visites, rien d'officiel n'était résulté... On ignorait le but précis auquel tendait le maître de l'Europe, Bismarck, et parce qu'on suivait difficilement les projets mystérieux de Berlin, on ne pouvait deviner la portée exacte des visites royales qui s'échangeaient alors sous sa haute surveillance.

Bismarck avait fait lui-même, en 1879, à Vienne, un voyage dont on comprenait mal la cause : on devait en connaître quelques années plus tard le résultat. Le 3 février 1888, était en effet publié à Berlin et à Vienne le traité suivant d'alliance défensive qu'avaient signé l'Allemagne et l'Autriche, le 7 octobre 1879:

Article premier. — Si, contrairement à ce qu'il y a lieu d'espérer, et contrairement au désir sincère des deux hautes parties contractantes, l'un des deux Empires venait à être attaqué par la Russie, les deux hautes parties contractantes sont tenues de se prêter réciproquement secours avec la totalité de la puissance

(1) Comme avec l'Autriche-Hongrie et l'Italie. V. même chapitre, *infra*, §§ 3 et 4, p. 65 et 68.

militaire de leur empire, et, par suite, de ne conclure la paix que conjointement et d'accord.

Art. 2. — Si l'une des deux hautes parties contractantes venait à être attaquée par une autre puissance, l'autre haute partie contractante s'engage, par le présent acte, non seulement à ne pas soutenir l'agresseur contre son haut allié, mais, tout au moins, à observer une neutralité bienveillante à l'égard de la partie contractante.

Si toutefois dans le cas précité, la puissance attaquante était soutenue par la Russie, soit sous forme de coopération active, soit par des mesures militaires qui menaceraient la puissance attaquée, alors l'obligation d'assistance réciproque avec toutes les forces militaires, obligation stipulée dans l'article 1er de ce traité, entrerait immédiatement en vigueur, et les opérations de guerre des deux hautes parties contractantes seraient aussi, dans cette circonstance, conduites conjointement jusqu'à la conclusion de la paix.

Art. 3. — Ce traité, en conformité de son caractère pacifique, et pour éviter toute fausse interprétation, sera tenu secret par toutes les hautes parties contractantes.

Il ne pourrait être communiqué à une troisième puissance, qu'à la connaissance des deux parties, et après entente spéciale entre elles.

Vu les dispositions exprimées par l'empereur Alexandre à l'entrevue Alexandrowo, les deux parties contractantes nourrissent l'espoir que les préparatifs de la Russie ne deviendront pas, en réalité, menaçants pour elles; pour cette raison, il n'y a actuellement aucun motif à communication.

Mais si, contre toute attente, cet espoir était rendu vain, les deux parties contractantes reconnaîtraient comme un devoir de loyauté d'informer au moins confidentiellement l'empereur Alexandre qu'elles devront considérer comme dirigée contre elles deux toute attaque dirigée contre l'une d'entre elles.

En foi de quoi les plénipotentiaires ont signé de leur propre main ce traité, et y ont apposé leurs sceaux.

Signé : Andrassy.
Prince Henri VII Reuss.

Fait à Vienne, le 7 octobre 1879.

Ce traité était la première base de la politique qu'entendait poursuivre Bismarck : il ne lui suffisait pas d'avoir détruit au profit de l'Allemagne, par le traité de Francfort, l'équilibre européen : la guerre de 1870 avait été pour lui un moyen et non un but. L'Allemagne constituée, il entendait lui assurer l'hégémonie en Europe, et pour établir sa prépondérance, et éviter le relèvement de la puissance française, il devait lui donner une alliée. Certes, elle avait eu longtemps une alliée fidèle dans la Russie, mais, en 1879, cette alliance prusso-russe était morte : Bismarck redoutait les armements du gouvernement de Pétersbourg ; il lui reprochait aussi son ingratitude, prétendant que pendant tout le temps qu'avait duré l'alliance des deux pays, l'Allemagne avait sans cesse tout donné et jamais rien reçu. Le reproche n'était pas fondé : Bismarck oubliait, pour ne citer que les faits les plus récents, l'appui qu'avait donné Pétersbourg à Berlin quant au maintien de la liberté de la Baltique, et l'affaire des duchés où la Russie avait abandonné le Danemark, et la guerre de 1870 où elle nous avait refusé tout secours, même quand il ne s'était agi que d'appuyer une demande d'armistice. Pour donner le change, il avait bien dit : « Je me regarderais comme coupable d'une sorte de trahison, si je pouvais admettre la pensée d'être jamais hostile à la Russie » ; Alexandre II ne se trompait pourtant pas sur ses vrais sentiments. L'alliance des trois empereurs que Bismarck concluait dès 1872 ne lui fit pas plus illusion ; au reste, elle n'avait aucune chance de durer ; ce n'était qu'une mauvaise suite de l'alliance de 1805, qui avait fait son temps ; elle avait beau comprendre l'Autriche, elle n'en devenait pas plus forte. Elle réunissait en effet, en vue d'intérêts soi-disant communs, des puissances dont les intérêts particuliers étaient divergents. Si Bismarck se montrait, malgré ses protestations grandiloquentes, peu empressé vis-à-vis d'Alexandre, celui-ci

n'avait plus de son côté pour son allié les sentiments que son aïeul avait manifestés au soir du traité de Postdam. On connaît la scène émouvante qui se déroula cette nuit-là devant le cercueil de Frédéric II : Alexandre Ier, qui venait de dîner avec Frédéric-Guillaume, ne voulut pas quitter Postdam sans descendre s'agenouiller devant la tombe du vainqueur de Rosbach, et sur elle il jura solennellement à son nouvel allié de délivrer l'Allemagne et de la sauver de Napoléon. Il tint sa parole, et longtemps l'alliance fut étroite entre Berlin et Pétersbourg. Mais, en 1872, Alexandre II n'avait plus ni la même haine, ni la même peur de la France que ses prédécesseurs ; le temps avait passé, les circonstances, victoires, défaites, révolutions, avaient modifié la face des choses, et si, en 1870, la Russie ne crut pas devoir nous aider, et par sa médiation éviter notre déroute, cinq ans plus tard, et malgré l'alliance nouvelle qui l'unissait à la Prusse et à l'Autriche, elle joignit ses efforts à ceux de l'Angleterre, et empêcha cette fois Bismarck de nous déclarer à nouveau la guerre.

Alliance peu confiante entre la Russie et la Prusse, alliance pleine de défiance entre l'Autriche et la Russie. Toutes deux, en effet, s'apprêtaient à suivre le même but : l'Autriche, vaincue, allait diriger ses regards vers l'Orient, et la Russie ne les en avait jamais détournés, après 1872, moins encore qu'à aucune autre époque. La Conférence de Londres de 1871 avait tourné à son avantage ; habilement, elle avait profité de nos défaites qui inquiétaient l'Europe entière, pour obtenir la révision au moins partielle du traité de Paris : victorieuse, son appétit oriental grandissait à mesure que la proie lui semblait plus facile à dévorer. Avec l'Autriche, dont les desseins balkaniques étaient évidents, le conflit était inévitable : l'alliance de 1872, qui unissait les deux adversaires, ne pouvait être que précaire, et dénuée de toute intimité véritable.

Elle n'était intime qu'entre Berlin et Vienne, et l'on s'aperçut bien vite de quel côté étaient les sympathies, les vraies sympathies de Bismarck : par son alliance avec François-Joseph, il pouvait se délivrer du « cauchemar des coalitions » qui le hantait. Il n'hésita pas, bien que la tâche parût devoir être rude. Le vaincu de Sadowa ne devait guère être disposé à s'allier à son vainqueur : il le fut cependant, et plus vite peut-être que Bismarck ne l'aurait lui-même supposé. M. de Beust avait compris qu'il n'était pas possible de s'opposer à l'union allemande, quelque contraire qu'elle fût au traité de Prague : l'Allemagne était trop forte, et l'Autriche trop faible encore : l'intérêt de celle-ci n'était pas de garder à celle-là une éternelle rancune ; les deux empires étaient mitoyens : de bons rapports étaient préférables. Mais ces bons rapports ne rendaient pas une alliance indispensable : Bismarck la souhaitait de tous ses vœux « pour le maintien et la consolidation de la paix », disait-il ; de Beust préférait la politique des mains libres, ce qui n'exclurait pas « une collaboration active et pacifique en vue du bien et de la prospérité des deux empires ». Son séjour à Gastein, s'il ne modifia pas ses idées, leva tout au moins quelques-unes de ses objections. Bismarck agissait, au surplus, de divers côtés à la fois : sur ses conseils, Guillaume Ier s'était rendu à Ischl pour y visiter François-Joseph, celui-ci lui rendit sa visite à Salzbourg. Salzbourg fut, comme le dira François-Joseph, « le linceul de M. de Beust » ; Andrassy y accorda secrètement à Bismarck ce que le chancelier autrichien n'avait pas encore cédé. François-Joseph suivit les conseils du ministre hongrois, et dans une seconde entrevue à Salzbourg, consentit vis-à-vis de Guillaume Ier à l'alliance déjà promise par Andrassy à Bismarck. Le vaincu de Sadowa se rendit à Berlin pour passer la revue des troupes qui avaient défait les armées autrichiennes : Bismarck pou-

vait être fier de son œuvre ; il ne devait pas oublier par la suite le service que lui avait rendu Andrassy. Du même coup, l'alliance des trois empereurs de 1872 prenait fin, sinon officiellement, du moins en fait.

La Russie, définitivement sacrifiée par Bismarck, envieuse de l'Autriche s'est alors détournée de Berlin. Seules, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie sont restées unies, et Bismarck a marqué leur union par le traité du 7 octobre 1879 dont on a lu plus haut le texte. L'œuvre entreprise par le chancelier, qui consistait à se défendre contre un retour offensif de la France, à se protéger contre la Russie, et aussi à faire de l'Allemagne la première puissance de l'Europe entière, n'était pas encore achevée. L'Italie, nouvellement appelée à la vie nationale, encore tout étourdie de sa métamorphose, sans beaucoup de forces, sortie du Congrès de Berlin « les mains vides », était isolée en Europe. Son ancienne et traditionnelle amie, la France, lui était devenue odieuse. Il y avait eu entre elles les affaires de Tunisie, mais il y avait encore de la part des Italiens d'autres griefs, qui n'auraient cependant pas dû leur faire oublier les services rendus. C'est la France qui a fait l'unité italienne : les Italiens auraient dû oublier et nos désirs de restauration pontificale, et la forme de notre gouvernement qui ne leur convenait pas. A nous méconnaître, ils n'ont pas gagné grand'chose : ils sont entrés dans l'alliance austro-allemande sans enthousiasme, et malgré les affirmations solennelles de plusieurs de leurs ministres, ils y sont restés de mauvaise grâce.

C'est que l'Autriche, si on ne pouvait lui reprocher d'être républicaine, et de souhaiter le retour du pouvoir pontifical, avait commis aux yeux des irrédentistes un crime plus grave que l'annexion de la Tunisie. Elle avait jadis annexé le Trentin et Trieste, et le Trentin était une pointe qui s'enfonçait douloureusement dans la chair vive de l'Italie : on l'avait maintes fois suppliée de rendre les

provinces conquises, injustement disait-on, provinces italiennes par leur situation même, par la race qui les habite, par les mœurs et les usages. Rien n'y avait fait : le gouvernement de Vienne avait gardé ses conquêtes, et parce que Rome n'était pas assez forte pour entreprendre une nouvelle guerre, elle s'unit à lui... non pas avec la pensée secrète d'obtenir par la douceur ce que les objurgations, les réclamations, les violences parfois, n'avaient pu lui faire rendre, mais pour éviter des complications fâcheuses. La situation était tendue, difficile entre les deux voisins ; ils allaient devenir ennemis : ils préférèrent l'un et l'autre devenir alliés.

Crispi avait préparé les voies : ses successeurs n'eurent qu'à les suivre. Plusieurs d'entre eux étaient tout dévoués à la cause de Bismarck, et travaillèrent avec ardeur à la tâche qui leur semblait s'imposer. Mancini prit comme secrétaire général aux Affaires étrangères dont il était ministre, le baron Blanc, connu pour ses sympathies germaniques. Les voyages de Victor-Emmanuel à Berlin et à Vienne en 1873, les visites à Venise de François-Joseph, et à Milan de Guillaume I^er^, en 1875 ; surtout celle de Humbert en 1881 à Vienne, eurent pour objet de préparer l'alliance, qui en 1882 devait être signée. De cette alliance qui, comme celle conclue en 1879, resta tout d'abord secrète, mais qui, à la différence de celle-là, ne fut par la suite jamais publiée, le temps a cependant usé le voile : les clauses dont elle se compose ne sont plus guère ignorées.

L'alliance, que, pendant plus d'un an, on n'a même pas soupçonnée, est la reproduction de celle de 1879 : on peut même dire que l'alliance de 1882 est celle même de 1879, signée par un nouveau contractant, l'Italie. C'est dire qu'elle a un caractère purement défensif : « Elle institue une garantie territoriale réciproque, chacun des trois contractants s'étant obligé à contribuer à la défense du territoire

des autres, qui ferait l'objet d'une agression étrangère (1). » L'alliance était conclue pour une durée de cinq années.

La Triple-Alliance de 1882 assurait à l'Allemagne l'hégémonie qu'elle rêvait : elle abaissait et isolait, pour toujours, semblait-il, la France et la Russie ; le double but cherché par Bismarck était atteint, l'équilibre détruit par le traité de Francfort, encore plus gravement compromis. L'Allemagne avait établi entre la France, vaincue, pauvre, sans alliances, et elle, une formidable barrière, qu'il nous eût été difficile de franchir, si nous avions voulu prendre notre revanche. Nous nous serions heurtés à une coalition d'environ 2 millions 1/2 d'hommes, et notre écrasement eût été infaillible. La Russie, qui ne pouvait oublier la conduite de Bismarck à son égard, et le traité de Berlin, et l'alliance de 1879, eût subi le même sort, malgré sa population et l'augmentation incessante de ses armements tant militaires que navals, si elle avait voulu montrer au vainqueur de Sedan qu'on n'oublie pas impunément les engagements séculaires, surtout quand il y a quelque dix ans ils ont été renouvelés. Devant le fait accompli en 1882, la Russie, comme la France, ne dit mot. L'Europe semblait sous la domination, en tous cas à la merci de l'Allemagne.

La haine de la France et de la Russie, qui avait été à la base de la double, puis de la Triple-Alliance en 1879 et en 1882, devait durer autant que Bismarck. En vain essaya-t-il de dissimuler son hostilité vis-à-vis de la Russie par une nouvelle alliance des trois empereurs. Alexandre II ne

(1) Voir Billot, *La Triple-Alliance* (*Revue de Paris*, 1er et 15 avril 1901). — On s'est demandé si à côté du pacte principal défensif, le traité triplicien ne contenait pas des annexes, ayant, elles, un caractère offensif à l'égard de la France. Certains se sont ralliés à cette opinion, spécialement à la suite des déclarations faites en 1902 à la Chambre française et à la Chambre italienne par MM. Delcassé et Prinetti, au lendemain du rapprochement franco-italien. (V. *infra*, chap. XI, § 3.)

s'abusa pas plus qu'en 1872, mais comme alors accepta, faute de mieux, ce qui lui était offert. Bismarck prépara un traité aux termes duquel l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Russie s'engageaient réciproquement à une bienveillante neutralité pour le cas où l'une d'elles serait attaquée par une puissance étrangère. Le traité fut accepté, et signé au mois de septembre 1884 par les trois empereurs intéressés, dans une entrevue que combina Bismarck à Skiernewice.

Le but du traité était aisé à deviner : il attestait, malgré les apparences contraires, l'hostilité de l'Allemagne contre la Russie. La Triple-Alliance était une « assurance » conclue au profit de l'Allemagne ; le traité de 1884 était une « réassurance » conclue encore au profit de l'Allemagne. Il empêchait, en effet, que la Russie et la France cherchassent à se relever en s'appuyant l'une sur l'autre. La Russie, certes, n'était pas encore francophile : mais l'abandon de l'Allemagne au Congrès de Berlin, puis lors de l'alliance autrichienne en 1879, l'avait laissée isolée en Europe : la France l'était non moins. Peut-être les deux puissances songeraient-elles à se rapprocher : le tsar n'était-il pas déjà intervenu, — symptôme inquiétant, — en faveur de la France en 1874 et en 1875 ? Par le traité de 1884, Bismarck rendait impossible toute alliance franco-russe, au moins jusqu'en 1887, — le traité avait une durée de trois ans, — et, malgré les apparences, poursuivait bien sa politique antérieure, hostile à l'empire des tsars.

De son hostilité à notre égard, nous eûmes, après 1882 comme avant, des preuves fréquentes : faut-il rappeler notamment en 1887 les affaires Schnœbelé et Brignon, et les nombreux articles de presse, inspirés par la Wilhelmstrasse, où nos moindres actes étaient défigurés, et prenaient l'aspect d'invraisemblables provocations. Notre réorganisation militaire, commencée au lendemain de 1870,

s'imposait, et il n'y avait en elle, spécialement à raison de l'isolement où nous avait placés la Triple-Alliance, rien qui pût être de nature à inquiéter le gouvernement allemand. Mais Bismarck prétendit que l'intérêt de la défense nationale, compromise par nos armements, lui commandait d'assurer une augmentation des effectifs, et comme le septennat voté en 1880 venait à expiration le 31 mars 1888, il proposa, dès le début de la session 1886-1887, le vote d'un nouveau septennat comportant une augmentation de 6.000 hommes et de 47 millions de marks. Pour arriver à ses fins, il dut dissoudre le Parlement ; le nouveau Parlement, convoqué le 12 mars 1886, vota selon les vœux du chancelier, ce qui permettait à M. Herbette, notre ambassadeur à Berlin, d'écrire plaisamment : « L'orage est passé, tout est tranquille, on peut fermer les parapluies et ouvrir les parasols. »

Ce n'eût cependant pas été prudent, car l'orage ne tarda pas à recommencer : cette fois, il se déchaîna de deux côtés à la fois, sur nous et sur la Russie. Dans des discours violents, Bismarck dénonça les armements du gouvernement de Pétersbourg, et spécialement les mouvements de troupes qu'il faisait opérer du côté de la frontière allemande. Ses arguments, comme ceux qu'il avait présentés quand il plaidait contre nous, convainquirent le Parlement : l'Allemagne, inquiète des soi-disant menées françaises et russes, céda elle aussi au cauchemar des coalitions, et accepta un nouveau projet de son chancelier augmentant les cadres de la landwher et de la landsturm. C'est l'époque que Bismarck choisit encore pour publier le traité austro-allemand du 7 octobre 1879 ; dira-t-on alors, avec les historiens du chancelier, que les provocations venaient de Paris ? La politique de Berlin nous jetait un perpétuel défi...

Dès le mois d'août 1886, des pourparlers commencèrent entre les chancelleries tripliciennes en vue du renouvel-

lement de l'alliance de 1882, qui, conclue pour cinq années, devait prendre fin le 20 mai 1887 : le comte Kalnocky, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, conféra longuement avec Bismarck, à Gastein. En même temps, il avisa l'ambassadeur d'Italie à Vienne des intentions austro-allemandes : M. de Kendell, ambassadeur d'Allemagne à Rome, fit également une première démarche — non officielle — auprès de la Consulta.

Si le renouvellement de l'alliance ne devait faire aucune difficulté entre Berlin et Vienne, il n'en devait pas être de même entre ces deux cours et Rome. L'Italie avait été particulièrement froissée de la réassurance bismarckienne contractée en 1884, sans qu'elle y fût partie, et qui allait être renouvelée (novembre 1887) (1) : elle commençait à se demander quels avantages elle trouverait à rester dans la Triple-Alliance, et si l'intérêt national ne lui commandait pas plutôt de reprendre sa liberté d'action. Le comte de Robilant, qui était alors ministre des Affaires étrangères, se montrait peu empressé à renouer l'alliance de 1882 : il demandait au moins qu'elle fût modifiée, et que les deux alliés assurassent à l'Italie la protection de ses intérêts en Méditerranée, compromis, disait-il, par notre occupation tunisienne. La Consulta avait à l'époque comme ambassadeur à Berlin le comte de Launay, dont la politique, nettement germanophile, était très différente de celle de son ministre. M. Chiala, dans le livre documenté qu'il a consacré à la Triple-Alliance (2), a publié plusieurs lettres échangées entre les deux diplomates, où le désaccord est visible : le ministre n'admettait pas le renouvellement pur et simple de l'alliance, que lui proposait son ambassadeur. Il fut décidé qu'on attendrait une démarche

(1) Le traité de 1884, qui n'avait qu'une durée de trois ans, fut en effet renouvelé en 1887.

(2) V. Luigi Chiala. *Pagine di storia contemporanea, la Duplice et la Triplice Allianza.*

officielle des cabinets de Berlin et de Vienne, et quand celle-ci eut été faite à Rome par M. de Kendell (novembre 1886), le comte de Robilant posa des conditions : la Triple-Alliance devrait contenir une clause par laquelle les gouvernements allemand et austro-hongrois s'engageraient à faire respecter le *statu quo* dans la Méditerranée, et par là à assurer la sécurité des intérêts italiens.

Les exigences de Rome suspendirent quelque temps les pourparlers : les événements politiques obligèrent la Consulta à se montrer plus accommodante, et à accepter le renouvellement pur et simple de l'alliance. Au mois de décembre 1886, à la suite du refus par la Chambre française d'approuver le traité de navigation franco-italien signé le 28 avril précédent, le gouvernement de Rome dénonça le traité de commerce de 1881, en exécution duquel avait été conclu le traité de navigation : les rapports de la France et de l'Italie, qu'avait envenimés l'expédition tunisienne, devinrent tout à fait mauvais, et Rome sentit le besoin de se rapprocher au plus vite de ses alliés. Le comte de Robilant tenait d'autre part à réparer, si possible, les échecs de sa politique : le désastre de Dogâli en Abyssinie (1) avait mis le cabinet en minorité, et le ministre des Affaires étrangères était resté par intérim, — la crise ministérielle dura deux mois, — à la tête de son département. Il en profita pour accepter les offres pures et simples de l'Allemagne et de l'Autriche, et au mois de mars 1887, Bismarck signait à Berlin avec les ambassadeurs d'Autriche-Hongrie et d'Italie le premier renouvellement de la Triple-Alliance. Le comte de Robilant quittait la Consulta le 4 avril suivant : sa politique européenne réparait l'insuccès de sa politique coloniale.

Le renouvellement de la Triplice ne fut connu que par un avis du Reichsanzeiger, en date du 17 mars 1887, qui

(1) V. *infra*, même chap. § 4, p. 68.

conférait au comte de Robilant le grand cordon de l'Aigle noir. On donna à cette distinction la signification qu'elle devait comporter. On ne connut pas, — on ne connaît pas encore, — les termes dans lesquels l'alliance de 1882 avait été prorogée ; on sait cependant qu'aucune des clauses de l'alliance primitive n'a été modifiée, et que la Triple-Alliance a conservé, après 1887 comme avant, son caractère officiel d'alliance défensive. Le renouvellement avait une durée de cinq années : son effet expirait donc le 20 mai 1892 (1).

Le but secret que poursuivit Bismarck en constituant, puis en renouvelant la Triple-Alliance, n'était pas de nature à déplaire au gouvernement anglais. Certes, Bismarck s'était efforcé d'assurer par ce moyen à l'Allemagne la première place en Europe, mais l'Angleterre, insulaire, puissance maritime et coloniale, n'en était nullement effrayée: elle se croyait à l'abri de tout danger, tant que l'Allemagne ne songerait ni à l'empire de la mer, ni à un domaine colonial. Gladstone, deux ans après la constitution de la Triple-Alliance, ne semblait guère s'inquiéter d'elle quand, en 1884, devant ses électeurs de Birkenhead, il tenait le langage suivant: « J'ai vu les forces, la richesse, la puissance de ce pays-ci augmenter au delà de toute attente, presque au delà de toute imagination. Si vous entendez jamais des hommes faciles à décourager parler de la décadence actuelle ou possible de l'Empire britannique, n'ajoutez pas foi même pour un seul instant à de pareils rêves, à de pareilles fables. Les forces de l'Empire britannique augmentent, et suivant toutes les prévisions humaines, elles continueront à croître. Si la puissance d'autres pays européens, — lisez : l'Allemagne, — s'est accrue, l'accroissement de la puissance anglaise a été plus

(1) V. sur toute l'histoire de la Triple-Alliance les articles de M. Billot, *La Triple-Alliance*. (*Revue de Paris, loc. cit*.)

plus grand encore. Soyez justes, et n'ayez aucune crainte. Vous pouvez m'en croire, le jour où vous aurez à concevoir des appréhensions n'est pas venu, et il n'est pas près de venir. Si vous appréciez la situation avec équité, vous reconnaîtrez que vous pouvez regarder sans crainte n'importe quelle puissance, n'importe quelle nation du monde (1)... »

Si l'Angleterre, qu'elle eût à sa tête Gladstone, ou plus tard Salisbury (2), ne s'inquiéta pas de la Triple-Alliance, c'est qu'en effet elle favorisait nettement sa politique, en abaissant la France et la Russie, la France dont les appétits coloniaux, réveillés par Jules Ferry, l'inquiétaient, la Russie qui continuait de s'agiter en Orient. Aussi, l'Angleterre continua-t-elle d'entretenir avec l'Allemagne des rapports cordiaux dont il est aisé d'enregistrer maintes preuves. Elle seconda également les diplomaties de Rome

(1) La puissance anglaise, que Gladstone affirmait si fort, avait pour principal soutien la flotte cuirassée, qui, en 1884, se composait de 68 navires, répartis en 5 classes, montés par 58.800 hommes. Les colonies britanniques couvraient déjà plus d'un septième de la surface du globe, et près d'un quart de sa population. Leur superficie totale était de 7.647.000 milles carrés anglais, c'est-à-dire plus de 60 fois celle des Iles Britanniques. De ces vastes possessions, 6/14 étaient situées en Amérique, 1/14 en Afrique; 2/14 en Asie; 5/14 en Océanie. Elles étaient groupées dans 40 divisions administratives, dont 4 en Europe (Chypre, Gibraltar, Héligoland, Malte), 11 en Amérique (Bahama, Bermudes, Canada, Fackland, Guyane, Honduras, Jamaïque, Iles sous le Vent, Terre-Neuve, Trinité, Iles du Vent), 10 en Afrique (Ascension, Cap, Gambie, Côte-d'Or, Lagos, Maurice, Natal, Sainte-Hélène, Sierra-Leone, Transvaal), 7 en Asie (Aden, Ceylan, Hong-Kong, Inde, Labuan, Périm, Straits Settlements), et 8 en Océanie (îles Fidji, Nouvelles-Galles du Sud, Nouvelle-Zélande, Queensland, South Australia, Tasmanie, Victoria, Western Australia).

(2) Le 8 juin 1885, Salisbury succéda à Gladstone comme premier ministre; des élections eurent lieu le 12 janvier 1886 et furent favorables au parti conservateur. Salisbury resta au pouvoir jusqu'au 18 février, où il céda de nouveau la place à Gladstone. De nouvelles élections eurent lieu en juillet 1886 qui ramenèrent Salisbury au pouvoir. La querelle du *Home Rule* fut la cause de ces changements fréquents de ministère.

et de Vienne, en tant que leurs efforts étaient dirigés contre nous ou contre Pétersbourg.

II

Les rapports de l'Angleterre et de l'Allemagne ont été, postérieurement à 1882, très fréquents sur le terrain colonial : en les examinant, on constate le plus souvent une entente étroite entre les deux gouvernements, et quand ceux-ci se trouvèrent en désaccord sur un point spécial, une bonne volonté réciproque pour solutionner promptement le différend. L'accord, tant au point de vue colonial qu'au point de vue européen, s'est au surplus manifesté dans des actes dont l'importance ne saurait être méconnue.

Tout en ne voulant pas être un « homme colonial », Bismarck dut céder devant le mouvement qui prit naissance dans les ports de Brême et de Hambourg, et dont M. Fabri, dans une brochure parue en 1879, et fort célèbre à l'époque, se fit l'ardent défenseur (1). Brême et Hambourg entretenaient des relations fréquentes avec divers points de la côte africaine, notamment à l'ouest sur le golfe de Bénin, et à l'est à Zanzibar : des comptoirs prospères y étaient établis, et leur prospérité promettait de devenir plus grande encore si le gouvernement allemand voulait encourager le commerce et les entreprises coloniales. Dès 1882, une société coloniale allemande s'était fondée et, en 1883, Bismarck, cédant à ses instances, fit demander aux villes hanséatiques ce qu'elles attendaient du gouvernement au point de vue de la protection de leurs intérêts coloniaux. Hambourg demanda : 1° l'établissement du protectorat allemand sur les territoires

(1) Fabri, *L'Allemagne a-t-elle besoin de colonies ?*

indépendants fréquentés par les commerçants allemands; 2° l'acquisition de la baie de Biafra ; 3° la neutralisation de l'embouchure du Congo ; 4° la nomination de consuls ; 5° la création de stations navales. C'était tout un plan de politique coloniale : Bismarck le suivit. Il l'augmenta même, et moins de dix ans après que les premiers essais de colonisation eussent été tentés, l'Allemagne possédait en Afrique des territoires importants qu'elle devait par la suite conserver jalousement (1).

Les efforts de l'Allemagne furent dirigés simultanément de plusieurs côtés à la fois. Partout elle rencontra l'Angleterre qui, avec Salisbury (1886), avait été reprise de la fièvre impérialiste (2). La politique intérieure était devenue l'un des moindres soucis du gouvernement. Les libéraux, qui, en 1885, avaient fait voter une grande réforme parlementaire (3), se croyaient sûrs du lendemain. Ils se trompèrent : un schisme se produisit dans le parti, qui assura, aux élections de 1886, le triomphe des conservateurs. Un certain nombre de libéraux et de whigs étaient en effet passés dans le camp de ceux-ci : le *Home Rule* en avait été la cause. Libérer l'Irlande des liens qui l'unissaient à la Grande-Bretagne leur était apparu comme un danger pour la sécurité de l'Empire, et une atteinte à sa grandeur ; ils avaient estimé que l'Union devait être maintenue coûte que coûte, et s'étaient unis aux conservateurs.

Conservateurs et anciens libéraux, coalisés sous le nom d'*unionistes*, victorieux aux élections de 1886, restèrent unis durant vingt années. Ils s'étaient mis d'accord sur un programme commun, d'où la politique intérieure

(1) V. l'excellent ouvrage de M. Jean Darcy, *La Conquête de l'Afrique* (Perrin, 1900).

(2) V. ci-dessus page 50 *ad notam*.

(3) La réforme, sans aller jusqu'au suffrage universel, avait supprimé le monopole des classes dirigeantes.

était presque exclue. Avec Gladstone, il s'était agi surtout de l'Irlande ; avec Salisbury, chef des conservateurs et premier ministre, et Chamberlain, chef des libéraux dissidents et ministre des Colonies, l'un et l'autre dignes élèves de Disraéli, il s'agit surtout de politique extérieure et coloniale (1).

Certes, Salisbury avait un programme qui semblait par certains côtés calme et pacifique : n'avait-il pas dit : « En ce qui touche notre politique étrangère, ce que nous avons à faire, c'est simplement de jouer notre rôle avec honneur, de nous abstenir d'une diplomatie tatillonne. » Mais il avait ajouté que le cabinet devait aussi « défendre l'honneur britannique constamment et sans craintes, et être toujours prêt à faire suivre les paroles par les actes. »

L'Angleterre redevint, en effet, batailleuse et conquérante comme aux beaux jours de Disraéli. On songea même à réunir dans une vaste fédération toutes les colonies britanniques. Bien plus, on songea à réunir tous les pays de langue anglaise, y compris les États-Unis. « Je refuse de parler des États-Unis comme d'une nation étrangère », dira à Toronto, le 30 décembre 1887, M. Chamberlain, jeune encore, encore au début de sa carrière politique, mais impérialiste à outrance comme il le sera toute sa vie. « Nous sommes tous de la même race et du même sang. Je me refuse à faire quelque distinction que

(1) Un des principaux actes de la politique intérieure du ministère, Salisbury sera le « land bill », qui apaisera, — momentanément, — quelques-unes des revendications irlandaises. Il sera l'œuvre de M. Balfour, secrétaire d'État pour l'Irlande. V. notamment sur les débuts de M. Balfour, et le *quatrième parti*, dont avec lord Randolph Churchill, son fondateur, M. Gorst et sir Henry Dr. Wolff il fut membre (le *quatrième parti* avait été créé pour lutter contre Gladstone dont il triompha en 1886, et donner une vie nouvelle au parti conservateur), l'excellent ouvrage de M. Jacques Bardoux : *Silhouettes d'Outre-Manche* (Hachette, 1909). — V. sur M. Balfour devenu premier ministre, *infra*, chap. VIII, § 1, p. 271.

ce soit entre les intérêts des Anglais d'Angleterre, du Canada et des États-Unis. Nous sommes les branches d'une seule et même famille. »

Divers représentants de cette « même famille » venaient en effet de s'assembler pour la première fois à Londres, à l'occasion du jubilé de la Reine Victoria (1). Ils avaient formé la première *Conférence coloniale* que l'Angleterre ait connue. Elle était due surtout aux efforts de l'*Imperial Federation League*, qui s'était constituée en 1884, et avait pour but d'unir par des liens commerciaux ou politiques plus étroits les colonies à la métropole. La Conférence, à laquelle prirent part les ministres de la métropole et des représentants de toutes les colonies, n'aboutit guère ; on y discuta diverses questions commerciales d'intérêt général, mais on n'aborda ni la question d'une fédération commerciale avec tarifs préférentiels, ni celle plus difficile encore d'une fédération militaire. On savait qu'à la première la Nouvelle-Galles du Sud était nettement opposée, et qu'à la seconde, seules les colonies australasiennes et la Nouvelle-Zélande eussent été disposées à faire une réponse favorable. Cependant l'idée impérialiste sortit de la conférence affermie et consolidée ; on y avait entendu des phrases comme celle-ci, qui avait recueilli de chaleureux applaudissements : « Nous espérons, avait dit un représentant de la colonie de Victoria, M. Deakin, que la politique coloniale sera considérée comme ne faisant qu'un avec la politique impériale, que les intérêts coloniaux seront regardés comme des intérêts impériaux, qu'ils seront étudiés avec soin, et que, lorsqu'on les aura compris, ils seront soutenus avec la plus grande énergie. »

Lord Salisbury, qui présidait la conférence, était nettement favorable à ses idées et à ses tendances. Il l'avait appelée justement « le commencement d'un état de choses qui

(1) Cinquante années de règne (1837-1887).

pourront avoir de grandes conséquences dans l'avenir. » Il avait dit encore : « La fédération impériale est une question qui intéresse l'avenir plutôt que le présent. Ce sont là de grandes aspirations. Elles sont sans doute encore bien indécises, mais c'est la nébuleuse qui dans le cours des siècles, dans beaucoup moins que des siècles, se refroidira, et en se condensant fournira les matériaux d'où on pourra tirer vraisemblablement des avantages particulièrement nombreux. »

Malgré ses sentiments impérialistes, Salisbury, dont la politique va se heurter partout à la politique allemande, impérialiste et coloniale elle aussi, saura éviter avec une vigilance toujours en éveil les chocs trop durs qui froissent l'amitié ou la brisent.

En Afrique (1), sur le golfe de Bénin, la domination anglaise était en mains endroits solidement établie : la Côte d'Or, la Côte des Esclaves, les bouches du Niger relevaient du gouvernement de Londres. Des factoreries allemandes, assez nombreuses, étaient installées sur les territoires voisins du Togo et du Cameroun. Dès qu'elle eut connaissance des velléités coloniales de Bismarck, l'Angleterre s'efforça de s'emparer de ces territoires, et d'y planter le drapeau national, mais l'explorateur Nachtigal devança sir Samuel Rowe, gouverneur anglais de la Côte d'Or, et le consul Hewett, et, en juillet 1884, occupa Petit Popo, Bagida et Lomé au Togo, et le Cameroun. L'Angleterre s'inclina sans presque murmurer, et les 7 mai 1885 et 2 août 1886 signa avec l'Allemagne deux traités de délimitation.

(1) Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage précité de M. Jean Darcy : *La Conquête de l'Afrique*, pour tous renseignements complémentaires sur la politique africaine de l'Angleterre et de l'Allemagne ; nous y avons pris nous-mêmes pour les pages qui suivent de nombreuses indications.

Au Sud-Ouest, les Allemands devaient encore rencontrer les Anglais : là encore, l'entente se fit facilement, par le fait d'une bonne volonté réciproque. Au début cependant, l'hostilité fut assez vive : lord Carnavon, qui, dans le ministère Disraéli (1874-1880), dirigeait le département des Colonies, avait fait occuper dès 1878 par le commandant Dyer, Walfish bay, le seul port naturel du Damaraland. En même temps, la colonie du Cap s'étendit du côté de l'océan Indien, et le drapeau anglais fut planté aux bords de la Delagoa bay et du Limpopo. Les Zoulous et les Boers s'opposèrent aux projets d'absorption du cabinet de Londres, et Cetiwayo, l'un de leurs chefs, infligea aux troupes britanniques la défaite de Majuba Hill, qu'elles vengèrent, avec l'aide de renforts envoyés par la métropole, quelques semaines plus tard. Quand Gladstone remplaça Disraéli (1880), il rappela au Transvaal Cetiwayo, et sentant combien peu sûre était dans le pays la situation des Anglais, il se retira, abandonnant les conquêtes faites par son prédécesseur.

C'est à ce moment que l'Allemagne intervint ; elle intervint à la fois au Damaraland et au Transvaal. Au mois d'avril 1883, un riche commerçant de Brême, M. Luderitz, acquit en toute souveraineté la baie d'Angra Pequena au sud de Walfish-bay, et une longue bande de territoires s'étendant jusqu'à la rive droite du fleuve Orange, frontière de la colonie du Cap. Le Cap protesta ; les réclamations de lord Granville ne furent pas davantage écoutées : dès le 21 juin 1884, le cabinet britannique reconnaissait purement et simplement les faits accomplis.

Bismarck profita de la complaisance anglaise pour agrandir le domaine nouvellement créé : de 1885 à 1888, le Dr Gœring, commissaire impérial, conclut des traités de protectorat avec les principaux chefs du Damaraland et du Namaqualand. Le 1er juillet 1890, l'Allemagne et l'Angleterre signaient un traité de délimitation ; la situation

des deux colonies, Sud-Ouest allemand et Cap, se trouvait ainsi réglée. L'Allemagne eut cependant quelque peine à s'implanter définitivement dans le pays: la révolte de Kamaherrero au Damaraland, celle de Hendrik Withvoï au Namaqualand, furent en partie provoquées par Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap ; mais le cabinet de Londres y resta étranger.

L'Allemagne intervint au Transvaal, de façon fort diplomatique. Le président Krüger, à la vue des intentions conciliantes de Gladstone, se rendit à Londres en 1884, et y signa, le 27 février, un traité, qui reconnaissait, moyennant certains avantages concédés au gouvernement anglais, l'indépendance du pays. Il se rendit ensuite à Berlin, et y reçut de Bismarck et de l'Empereur un accueil chaleureux. On se rappelle le toast qu'il porta à la fin du dîner qui lui fut offert à Postdam: « C'est un bienfait de Dieu, disait-il en terminant, que nous puissions jeter sur votre Majesté et son empire des regards d'affection et de confiance. » L'Empereur, sans répondre, se leva de table, serra avec émotion les mains de son hôte, et lui donna l'accolade. On sut quelques semaines plus tard que Berlin et Prétoria s'étaient entendus pour relier, par une voie ferrée, les États boers au Sud-Ouest allemand à travers le Béchuanaland et le désert de Kalahari. Gladstone, désireux d'éviter tout froissement, ne dit mot... mais agit. Dès la fin de 1884, les troupes anglaises occupaient le Béchuanaland, et en 1886 le royaume de Khama. Les desseins germano-boers devenaient impossibles: Bismarck cependant ne se plaignit pas. Il s'abstint seulement de reconnaître officiellement les faits accomplis : le traité du 1er juillet 1890, délimitant les possessions anglo-allemandes dans le Sud Africain, est postérieur de quatre mois à sa retraite.

Les efforts de l'Allemagne se portèrent encore vers la région des Grands Lacs, que le premier, en 1874, avait parcourue Stanley. L'Angleterre y était, en mains endroits,

solidement installée: Zanzibar, qui en commandait les accès, était sous son protectorat, sinon officiellement, du moins en fait, depuis 1861 (1). Dès 1884, le gouvernement impérial accréditait à Zanzibar M. Gerhard Rholfs, en qualité de consul général. Quelques mois plus tard, une expédition commandée par le comte Pfeil traversait le détroit, et prenait possession sur le continent d'un territoire de 150.000 kilomètres carrés. Gladstone répondit à la communication que lui adressa à ce sujet le gouvernement impérial, par la notification de la création de la British east African Association, « destinée, disait-il, à travailler de concert avec le gouvernement impérial à l'abolition de l'esclavage et au développement d'une contrée riche en produits naturels. » La British Association commença par travailler à fortifier l'autorité anglaise sur le continent et à Zanzibar, comme le comte Pfeil et ses troupes s'efforçaient d'y asseoir l'influence allemande. L'Allemagne essaya même d'amener à Zanzibar une révolution de palais, et d'y détrôner le Sultan Saïd Bargasch, ami de l'Angleterre ; malgré l'amusant appui qu'elle donna à la princesse Salmé (2), sa tentative échoua: elle signa avec le Royaume-Uni les deux traités du 1er novembre 1886 et 2 juillet 1887, par lesquels elle s'engageait à respecter, comme la France par le traité de 1862, l'indépendance du sultanat de Zanzibar et d'une zone côtière de 10 milles de largeur reconnue sa propriété ; de son côté, le Royaume-Uni reconnaissait les acquisitions faites sur le continent par l'Allemagne (3) : ces acquisitions comprenaient les territoires situés entre la zone

(1) L'Angleterre et la France s'étaient engagées en 1862 à respecter l'indépendance du sultanat de Zanzibar ; le traité n'eut jamais qu'une valeur officielle.

(2) V. l'histoire de la princesse Salmé contée par Mme Arvède Barine dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1889.

(3) La France accéda à ce traité en sa qualité de co-garante de l'indépendance de Zanzibar.

côtière et les lacs Nyassa, Tanganyka et Victoria. Par contre, toute la région et la côte des Somalis restaient à l'Angleterre. L'accord était parfait entre Londres et Berlin.

Le traité de 1887, plus favorable en réalité à l'Allemagne qu'à la Grande-Bretagne, excita l'appétit des deux contractants. La Grande-Bretagne se fit d'abord concéder pour 50 ans l'administration de la zone côtière derrière laquelle s'étendaient ses possessions : elle occupa ainsi Melinde et Mombassa. L'Allemagne lui répondit par l'occupation de Bagamoyo et Dar es Salam. Ses procédés de colonisation, violents et énergiques, soulevèrent contre elle les populations indigènes, qui, pendant deux années (1888-1890), mirent le pays à feu et à sang. Le major Wissmann eut enfin raison de l'insurrection, à la tête de laquelle s'était placé un arabi de Pangani, nommé Bushiri.

Maîtres d'après le traité de 1887, de l'Hinterland jusqu'aux Grands Lacs, les Allemands, en même temps qu'ils s'établissaient sur les côtes, se portèrent vers l'Équatoria, dernière province méridionale du Soudan égyptien. Quand Gordon, qui gouvernait le pays depuis 1874, remonta vers Khartoum, il laissa pour lui succéder, en 1877, un Allemand, qui avait capté sa confiance et était devenu son auxiliaire préféré. Édouard Schnitzer, devenu Emin Effendi Hakim, loin de propager l'influence anglaise, devait être le meilleur agent de l'influence allemande.

En 1881, le mahdi Mohammed Ahmed déchaîna la guerre sainte dans le Soudan ; partout victorieux, même à Khartoum où Gordon trouvait la mort, il se porta vers l'Équatoria. Emin infligea en 1884 à son lieutenant l'émir Karam-Allah une sanglante défaite. L'Angleterre n'eut plus qu'un but : lui faire abandonner le pays qu'il dirigeait en souverain maître. D'accord avec le khédive Tewfik pacha, tout à sa discrétion, elle envoya Stanley, avec mission de communiquer à Emin un firman qui lui enjoignait d'évacuer l'Équatoria. Le célèbre explorateur

arriva à Zanzibar au mois de février 1887 : afin de ne pas traverser l'Est africain allemand, il contourna l'Afrique, parvint à l'embouchure du Congo au début de mars, remonta avec une escorte de 150 hommes le cours du fleuve, et après un raid célèbre à travers la forêt équatoriale, rejoignit Emin sur le lac Albert Nyanza le 26 avril 1888. Le 27 mars 1889, il repartait vers l'Océan Indien, emmenant avec lui Emin, et arrivait quelques mois plus tard à Bagamoyo, où il s'embarquait pour l'Angleterre. L'Equatoria avait cessé d'être une colonie allemande, mais l'Ouganda l'était devenu. Un allemand, le Dr Peters, était parti, au mois de juin 1889, de Bagamoyo, afin de soutenir Emin : il n'avait pu devancer Stanley auprès de lui, et avait appris à Ouadelaï qu'il arrivait trop tard. Il vengea son échec en signant avec les chefs de l'Ouganda un traité de protectorat, qui mettait la majeure partie du lac Victoria sous l'influence allemande (janvier 1890).

Cette rivalité coloniale n'empêcha pas les deux gouvernements de Londres et de Berlin de faire preuve l'un vis-à-vis de l'autre d'une égale bonne volonté. Guillaume II, qui, en 1888, avait succédé à Guillaume Ier, congédia Bismarck au mois de mars 1890 : le poste de chancelier fut alors occupé par M. de Caprivi, dont les sympathies pour Londres étaient connues. Le 14 juin 1890, les deux pays se firent des concessions mutuelles, et l'entente fut scellée par un traité qui accordait à l'Angleterre plus qu'elle n'aurait jamais osé espérer : Stanley disait qu' « elle recevait un habit neuf, et donnait un bouton de culotte. » L'Allemagne abandonnait en effet l'Ouganda et le petit sultanat de Witou, sur la côte des Somalis, qui était resté sous son protectorat ; elle s'engageait à ne pas s'étendre au delà du massif du Kilimandjaro ; elle reconnaissait, sans plus se soucier de nos droits que si le traité de 1862 n'avait pas existé, le protectorat exclusif de l'Angleterre sur Zanzibar et Pemba. Les seuls avantages de l'Allemagne étaient

l'acquisition de la zone côtière reconnue propriété du sultan par le traité de 1887, — et du rocher d'Héligoland sur la Baltique. Mais le prix de ces acquisitions était quelque peu élevé, — 4 millions de marks, — et M. de Caprivi ne pouvait justifier sa politique que par son désir de complaire à Londres.

Les traités de 1890 (1) avaient été conclus, disait le chancelier, « pour rétablir l'intimité entre Londres et Berlin ». L'intimité, à vrai dire, n'avait jamais cessé, et si les entreprises coloniales de Bismarck n'avaient pas été sans mécontenter la Grande-Bretagne, du moins n'avaient-elles jamais été la source d'un conflit, ou même d'une simple menace de rupture diplomatique : des notes plus ou moins aigres-douces furent souvent échangées ; Bismarck, qui connaissait plus d'un mauvais tour, ne résista pas parfois au désir de « taquiner » l'Angleterre, et celle-ci, animée des dispositions conciliantes qu'on sait, se laissa faire, sans trop se plaindre. La Conférence africaine de Berlin (15 novembre 1884) en est l'une des meilleures preuves.

Après que, Stanley ayant découvert le Congo (1874), l'Association internationale africaine (Conférence de Bruxelles, 1876) se fut constituée sous la présidence du roi Léopold, et que le hardi explorateur eut refait « à travers les ténèbres de l'Afrique » son second voyage (1881), le Portugal réclama, en vertu de ses droits historiques, la possession de toute l'embouchure du Congo ; l'Association, maîtresse de Léopoldville et de toute la rive gauche du fleuve, — M. de Brazza, qui avait devancé Stanley, ne lui avait pas permis d'occuper la rive droite, — refusa de reconnaître ses prétentions. L'Allemagne se mit du côté de l'Association, et l'Angleterre du côté du Portugal. Ces deux gou-

(1) V. *suprà*, page 56, le traité anglo-allemand du 1er juillet 1890 relatif au Sud-Ouest africain.

vernements conclurent même, le 26 février 1884, un traité formel, qui reconnaissait la souveraineté portugaise sur toute l'embouchure du Congo, et accordait au commerce britannique des avantages particuliers et une situation prépondérante. Les conquêtes de Stanley et de Brazza devenaient ainsi illusoires : les territoires français et belges étaient privés de toute communication libre avec l'Atlantique.

Le roi Léopold, dès qu'il eut connaissance de ce traité, protesta auprès de Bismarck, qui s'empressa de faire des remontrances à Londres, et prit le parti de réunir une conférence internationale pour solutionner toutes questions relatives au bassin du Congo.

Les remontrances bismarckiennes à Londres furent si vives et la complaisance du gouvernement anglais si complète que celui-ci céda, et renonça à soumettre à la Reine Victoria la ratification du traité du 26 février 1884. Cette première victoire donna confiance à Bismarck, qui triompha encore dans la conférence internationale ouverte à Berlin le 15 novembre suivant. L'acte général de Berlin qui en est issu fut un coup droit porté à la politique britannique. Outre qu'il fondait l'État indépendant du Congo, nouvelle puissance africaine, établissait la liberté du commerce « entendue dans son sens le plus absolu, dans tout le bassin du fleuve », et garantissait la liberté complète de la navigation sur le fleuve et ses affluents, tant pour les bâtiments de commerce que pour les navires de guerre, il déclarait surtout qu'à l'avenir toute occupation nouvelle sur la côte africaine ne serait considérée comme régulière et créatrice de droits pour l'occupant qu'autant qu'elle serait *effective*. Ainsi, par l'effet de la diplomatie habile et quelque peu méchante de Berlin, l'Angleterre était mise dans la nécessité de garnir d'hommes les territoires qu'elle conquerrait : il ne lui suffirait plus de prétendre, ni même de prouver, en avoir été le premier occupant (1).

(1) V. sur tous les points ci-dessus, Jean Darcy, *op. cit.*

Le gouvernement anglais accepta, sans mauvaise humeur apparente, les décisions de la Conférence de Berlin : il ne garda aucune rancune au gouvernement allemand, qui les avait inspirées. Après comme avant, les relations des deux pays se poursuivirent sans secousses sérieuses, les chancelleries mettant une égale bonne volonté à éviter tout différend grave, et à solutionner au plus vite toutes difficultés, par des concessions réciproques. « Avec l'Angleterre, dira Bismarck le 10 janvier 1885, nous vivons en bonne entente ; que l'Angleterre, avec la conviction qu'elle a de dominer les mers, éprouve quelque surprise de voir tout à coup ses rats de terre de cousins, comme elle nous appelle, se mettre à naviguer, ce n'est pas étonnant ; mais nous avons avec l'Angleterre de vieilles relations d'amitié, et les deux pays tiennent à les conserver. » Quelque affaire coloniale semblait-elle s'envenimer, Downing street et la Wilhelmstrasse avaient-elles quelque peine à s'entendre, les rapports généraux des deux pays paraissaient-ils devenir moins cordiaux, laissaient-ils deviner quelque aigreur, vite la Reine Victoria, qui tenait personnellement à l'entente anglo-allemande, dépêchait à Berlin le prince de Galles, — le fait s'est produit notamment en 1885, — ou accueillait avec une cordialité marquée quelque membre de la Cour ou du gouvernement allemand, que lui adressait avec force prévenances son petit-fils alors anglophile... La querelle momentanée s'apaisait, et les deux pays s'assuraient réciproquement de leur désir sincère d'entente et de leur mutuelle sympathie : c'était là plus que des mots : les faits prouvaient que telle était bien la réalité (1).

L'expansion coloniale de l'Allemagne ne s'est pas réalisée seulement en Afrique : dans le Pacifique, en 1884, l'Em-

(1) V. sur la question d'Égypte, *infra*, chap. III, § 1, p. 87.

pire a acquis l'Archipel Bismarck ; en 1885, les îles Salomon ou Marschall ; encore en 1885, sur l'arbitrage du pape Léon XIII, le droit d'établir aux îles Carolines un dépôt de charbon et une station navale (1). L'Angleterre ne s'est pas opposée à ces diverses acquisitions. Encore en 1885, à propos de la Nouvelle-Guinée, et surtout en 1886, elle prouva à l'Allemagne les sentiments amicaux dont elle était animée.

La Nouvelle-Guinée possédait de nombreux établissements anglais, et d'autres allemands. En 1884, les deux gouvernements s'entendirent pour délimiter leurs possessions : une commission fut nommée, et M. Herbert de Bismarck se rendit à Londres pour amener la conclusion de l'entente projetée. Il fut convenu que l'Allemagne abandonnerait toute la bande de terrain qui termine à l'est la Nouvelle-Guinée ; de son côté, l'Angleterre retirerait son drapeau de la baie de Huon et des îles Lang et Rook (2).

En même temps, l'Allemagne et l'Angleterre délimitèrent les zones d'influence qu'elles entendaient se réserver dans la partie ouest de l'océan Pacifique. Ce fut l'objet du traité du 1er avril 1886. Il fut convenu que la pénétration des influences serait arrêtée par une ligne brisée joignant les points suivants :

Point	A	8° latitude	sud	154° longitude	est
—	B	7°15	—	155°25	—
—	C	7°15	—	155°35	—
—	D	7°25	—	156°40	—

(1) Léon XIII avait laissé les Carolines sous la domination de l'Espagne. Après les revers de la guerre de Cuba (30 juin 1899), l'Espagne les vendit à l'Allemagne, en même temps que les îles Palan et les Mariannes (sauf l'île Guan qu'elle avait déjà cédée aux États-Unis).

(2) Le 27 mars 1899, la partie allemande de la Nouvelle-Guinée devint *colonie allemande*, sous le titre de *Terre de l'Empereur Guillaume*.

Point	E	8°50	latitude sud	159°50	longitude est
—	F	6°	nord	173°30	—
—	G	15°	—	173°30	—

Le traité du 1er avril 1886 stipulait que dans les sphères d'influence ainsi délimitées ne seraient pas compris les îles ou archipels que les deux parties avaient, par un traité antérieur du 25-29 avril 1885, reconnus indépendants (îles Samoa, Marschall, Nouvelles-Hébrides, Carolines, etc.) (1).

III

L'étude des rapports politiques de l'Angleterre et de l'Autriche ne saurait comporter de très longs développements ; les deux pays ont été constamment animés l'un vis-à-vis de l'autre des dispositions les meilleures et les plus conciliantes. Le gouvernement de Londres a, toutes les fois où l'occasion lui en a été offerte, affirmé sa fidèle amitié pour celui de Vienne : ce dernier s'est de son côté toujours efforcé de resserrer les liens qui pouvaient unir les deux pays (2).

Liens, qui, en 1882, n'étaient mentionnés dans aucun acte écrit, mais qui dérivaient d'une sorte de coutume. On a dit fréquemment que l'amitié de l'Autriche et de l'Angleterre était traditionnelle, et quand sir Augustus Paget, ambassadeur de la Grande-Bretagne, quitta Vienne après neuf années de séjour, il traduisait l'impression générale en disant, au cours de la réception d'adieux qu'il

(1) V. sur tous ces points André Chéradame. *La colonisation et les colonies allemandes.*

(2) On en trouve spécialement la preuve dans les discours politiques prononcés dans l'un et l'autre pays ; toujours, la cordialité des rapports austro-anglais est affirmée.

offrait à la colonie anglaise, que « l'Autriche et l'Angleterre étaient des « alliés naturels ».

Il faut ajouter que ces alliés, qui s'entendaient fort bien, ne se rencontraient qu'assez peu. L'Autriche n'a jamais été une puissance coloniale, et jusqu'en 1891, sa marine ne comptait guère. Sa politique était essentiellement continentale (1); sur le terrain oriental, le gouvernement de Londres et celui de Vienne furent quelquefois en désaccord, mais les divergences de vues qui les séparèrent momentanément n'altérèrent jamais leur amitié traditionnelle.

On verra qu'après le Congrès de Berlin l'Angleterre s'est efforcée d'affaiblir l'Empire ottoman, et de faciliter son morcellement (2). Contre elle se sont rangées toutes les grandes puissances, surtout la Russie, qui de tous

(1) « Il n'est pas besoin de torturer les faits pour parler de la cordialité sans nuages qui a toujours régné entre l'Angleterre et l'Autriche-Hongrie. Jamais deux puissances n'ont été aussi assurées de ne pas se heurter. Cette fois encore, il s'agit de l'Éléphant et de la Baleine, mais d'un éléphant que ses parcours continentaux, infiniment plus modérés, n'ont jamais fait approcher des plages, assez étendues vers l'intérieur, il faut le reconnaître, dont la baleine a fait son domaine. Seule des puissances de l'Europe, l'Autriche-Hongrie n'a pas été prise de l'appétit colonial de ces dernières années. Ne cédant pas au besoin ou à la mode qui entraînaient les autres, elle n'a pas, malgré quelques tentations, planté son drapeau sur le moindre des rochers exotiques. Elle ne s'est pas rencontrée avec l'Angleterre dans d'aigres compétitions d'héritages et de murs mitoyens coloniaux, comme la France et l'Allemagne; pas même dans une association à part inégale comme l'Italie. Et ce manque absolu de contact devait être le plus sûr garant de la cordialité austro-hongroise. On s'en est bien aperçu pendant la guerre du Transvaal : la presse d'Autriche et de Hongrie a été de beaucoup la plus modérée du continent dans ses critiques de la politique anglaise. Aucun souvenir désagréable ne l'aidait à discerner les torts de la nation britannique. Son sens de la justice, son amour de l'humanité étaient seuls à les lui montrer. Ce devait sans doute être suffisant dans des circonstances aussi claires; mais c'était moins que les sentiments plus mélangés et plus violents qui se faisaient jour ailleurs. » (*Journal des Débats*, 2 septembre 1903.)

(2) V. sur ce point, et les diverses questions mentionnées dans ce paragraphe, *infra*, chap. III, § 2, p. 110.

temps avait été une puissance orientale, et dont les intérêts dans la péninsule balkanique étaient considérables. Vienne, dont la politique fut longtemps dirigée par le parti germano-magyar, hostile à toute diminution de l'Empire ottoman, a, en maintes circonstances, refusé de souscrire aux propositions britanniques. Avant la Conférence de Berlin (1880), le cabinet de Vienne a formellement déclaré qu'il ne se prêterait pas à un démembrement de l'Empire turc. Quand la démonstration navale des grandes puissances devant Dulcigno eut échoué, Vienne a encore refusé de participer à une expédition armée contre Smyrne à l'effet d'intimider la Turquie, et de l'obliger à faire au prince Nicolas les concessions rendues obligatoires par le traité de Berlin. Mais ce ne furent là que des difficultés passagères qui n'altérèrent point les relations des deux gouvernements de Londres et de Vienne. Maintes fois, l'Angleterre et l'Autriche se sont trouvées du même côté ; le parti germano-magyar ne s'opposait pas seulement au parti slave dans l'intérieur de la monarchie austro-hongroise. Dans les divers États de la péninsule balkanique, l'Autriche s'est constamment efforcée de lutter contre l'influence russe : l'Angleterre l'a le plus souvent aidée ; en Bulgarie, après la déposition d'Alexandre de Battenberg, et alors que la Russie menaçait de déclarer la guerre et d'envahir le pays, l'Autriche et l'Angleterre se sont opposées à ses projets : dans un discours du 2 octobre 1886, lord Randolph Churchill a nettement indiqué la politique commune qu'entendaient alors pratiquer Londres et Vienne. Après la nomination du prince Ferdinand, les grandes puissances se rangèrent toutes d'un même côté, sauf la Russie qui refusa de reconnaître le nouveau souverain. En Serbie encore, même entente anglo-autrichienne ; le roi Milan était le protégé de Londres et de Vienne, son fils Alexandre celui de Pétersbourg.

Si, perdant de vue les détails, on examine l'ensemble

de la politique autrichienne, on constate qu'elle s'est jusqu'en 1891 le plus souvent confondue avec la politique allemande. Vienne et Berlin ont toujours été d'accord. C'était là encore une raison pour que Londres entretînt avec le Ballplatz les mêmes relations cordiales qu'avec la Wilhelmstrasse ; on verra l'évolution qui s'est faite peu à peu dans les relations austro-allemandes, et l'effet de cette évolution sur les relations austro-anglaises. En 1891, l'Allemagne ne menaçait pas encore l'Autriche : on pouvait certes déjà prévoir le pangermanisme, des symptômes se manifestaient qui l'annonçaient. Mais il n'était pas encore né. On constatera que le jour où Berlin a menacé d'absorber Vienne, Londres s'est rapproché, plus encore que par le passé, de la monarchie habsbourgeoise. D'abord, ce rapprochement n'influera pas sur les relations anglo-allemandes, puis, à mesure que grandira le pangermanisme, et que deviendront plus nombreuses les causes de dissentiment entre l'Angleterre et l'Allemagne, l'intimité anglo-autrichienne se resserrera. Elle se resserrera parce que l'Angleterre redoutera l'extension démesurée de la puissance allemande qu'en 1891 elle soupçonne à peine, et s'efforcera de l'arrêter vers le Sud, en se faisant le soutien de la monarchie habsbourgeoise, et, comme les autres grandes puissances européennes, le défenseur de l'intégrité de son Empire.

IV

A peine l'Italie était-elle entrée dans l'alliance austro-allemande, qu'elle demandait à l'Angleterre son appui. La recherche par le gouvernement de Rome de l'amitié britannique a eu pour cause l'affaire tunisienne (1) et aussi

(1) V. *infra*, chapitre III, § 1, p. 85.

l'attitude prise vis-à-vis de lui par ses deux alliés allemand et autrichien, et les procédés quelque peu vexatoires employés par eux à son égard.

Dans la Triple-Alliance, Bismarck n'avait jamais accordé à l'Italie qu'un rôle secondaire : il avait favorisé son entrée dans la combinaison autrichienne, mais le nouvel allié n'était pour lui qu'une sorte de parent pauvre, qu'on traite sinon avec dédain, du moins avec sans-gêne : il devait le lui prouver dès 1884.

L'Italie avait été oubliée à Skiernewice (1), et s'en montra désagréablement surprise : ce fut la première blessure d'amour-propre que lui firent ses deux alliés ; ce ne devait pas être la dernière. L'histoire de l'Italie dans la Triple-Alliance n'est qu'une suite ininterrompue de vexations et de déboires, et ceux-ci n'ont pas été l'une des moindres causes du rapprochement qui s'est produit en 1901 entre la France et le gouvernement de Rome.

Négligée par ses deux alliés, l'Italie chercha ailleurs un appui : elle le trouva à Londres : elle ne pouvait le trouver que là. Nous venions d'occuper la Tunisie (1881-1882), malgré les protestations anglaises et italiennes ; les gouvernements de Rome et de Londres avaient un ennemi commun : il était logique qu'ils s'associassent contre lui. L'association avait un but précis qui n'était pas seulement de contrebalancer l'influence française en Méditerranée ; les deux contractants devaient encore y trouver d'autres avantages, dans des conditions du reste assez singulières.

Crispi poussait l'Italie, qui pourtant n'avait ni trop d'hommes, ni trop d'argent, ni trop de forces, dans la même voie que celle où Jules Ferry devait nous conduire : voie qui eût pu être dangereuse pour la France, qui l'a été pour l'Italie, car le développement colonial, exception faite pour les pays insulaires, n'est permis qu'aux états

(1) V. *supra*, page 45.

forts à l'intérieur et dont la situation dans le monde est solidement assise. Mais Crispi voyait grand : l'exemple de Bismarck était là pour l'encourager : la Tunisie lui échappant, il se rejeta sur la mer Rouge ; l'Angleterre — chose étrange — l'y aida.

Chose étrange, mais qui cependant s'explique par les événements de l'époque... On comprendrait mal que le gouvernement anglais ait aidé l'Italie dans son expansion coloniale, s'il n'y avait pas trouvé lui-même un intérêt particulier. La situation de l'Angleterre en Égypte était, en 1884, encore précaire : la bataille de Tel el Kebir ne remontait qu'à deux ans. Si dans la Basse-Égypte, l'Angleterre se sentait assez forte pour y établir solidement sa prépondérance, il n'en était pas encore de même dans la Haute-Égypte et dans tout le cours du Nil blanc. L'expédition du Soudan et le massacre de Gordon allaient le prouver (1). L'Angleterre fut heureuse de confier à d'autres, qui étaient ses alliés, la tâche de soumettre les populations rebelles des bords de la mer Rouge, et de la débarrasser de voisins turbulents et dangereux. L'expédition de Massouah, qui se termina par l'occupation de la ville par les troupes italiennes en janvier 1885, fut plus l'œuvre du gouvernement de Londres que celle du gouvernement de Rome.

L'expédition, quoique heureuse, amena la chute du ministère Depretis qui l'avait décidée. L'une des principales raisons fut que l'Angleterre s'empressa de désavouer la campagne qu'elle avait quelques mois plus tôt favorisée. Le Parlement italien se montra inquiet, et subitement hostile aux entreprises coloniales : Mancini, ministre des Affaires étrangères, donna sa démission, qui entraîna celle du cabinet tout entier. Le 18 juin 1885, Depretis constituait un nouveau cabinet dans lequel il se réservait le

(1) V. *infra*, chap. III, § 1, p. 95.

ministère de l'Intérieur, et par intérim celui des Affaires étrangères. Le comte de Robilant accepta par la suite ce dernier portefeuille.

L'abandon, au moins officiel, de l'Angleterre à la suite de l'expédition de Massouah, s'il mécontenta l'Italie, n'altéra pas gravement les rapports des deux pays : on en eut la preuve lors de la Conférence de Paris de 1885.

On sait que cette conférence, d'où sortit, après de longs et nombreux pourparlers, la Convention internationale qui forme la charte légale du canal de Suez (22 décembre 1888), ne fut que la suite de la Conférence de Constantinople (juin-août 1882), où la question des mesures à prendre pour assurer « la sécurité de la libre navigation du canal » avait été examinée, et résolue, du reste fort imparfaitement. A cette dernière conférence, l'Italie et l'Angleterre, dont les tendances étaient quelque peu divergentes, celle-là favorable et celle-ci contraire à la neutralisation du canal, avaient évité les heurts trop rudes, et finalement, Rome était parvenu à faire accepter par Londres sa proposition, à laquelle s'étaient déjà ralliées l'Autriche, l'Allemagne, la Russie et la France, tendant à l'organisation d'un service *purement naval* de police et de surveillance (1). A la Conférence de 1885, l'Italie fut bien plus encore qu'en 1882 l'associée fidèle de l'Angleterre : sans cesse, elle appuya ses prétentions, et adhéra aux textes présentés par la délégation britannique.

La Conférence avait pour but, comme le disait la Déclaration de Londres du 17 mars 1885, de « rédiger un acte qui garantirait en tout temps et à toutes les puissances le libre usage du canal de Suez. » Quand on discuta la

(1) L'Angleterre avait fait cette réserve qu'*en cas de nécessité*, elle se considérerait en droit de débarquer des troupes, et de s'emparer de tel point de la ligne du canal qu'elle jugerait utile.

question de l'interdiction du débarquement ou de l'embarquement de troupes et de munitions sur le canal, Anglais et Italiens furent d'accord pour demander que l'interdiction soit limitée au temps de guerre. La Conférence rejeta leur proposition, et prononça l'interdiction en temps de paix comme en temps de guerre. — Quand on discuta la question de la Commission internationale de surveillance, trois textes furent d'abord présentés : un français, un anglais, un italien : les Italiens abandonnèrent par la suite leur texte, et se rallièrent au texte anglais. — Quand on discuta la question des « approches du canal, et des ports d'accès et des eaux territoriales de l'Égypte », où serait interdit tout acte d'hostilité, les plénipotentiaires anglais et italiens acceptèrent, avec les autres délégués, que l'étendue des eaux territoriales soit déterminée ultérieurement par un arrangement à intervenir entre les puissances, mais sous la réserve — qu'ils furent les seuls à formuler, — que la convention n'interdirait les actes d'hostilité que dans le canal et ses ports d'accès, ainsi que dans un rayon de trois milles marins de ces ports. Ce sont là des exemples qu'il serait aisé de multiplier : pendant les trois mois que dura la conférence (mars-juin), l'entente anglo-italienne ne se démentit pas un seul instant (1).

On sait que, après la clôture de la conférence (13 juin 1885), les pourparlers furent repris entre les chancelleries, et que ce fut seulement trois ans et demi plus tard (22 décembre 1888) qu'ils aboutirent à la Convention définitive. Durant tous ces pourparlers, comme au cours de la Conférence elle-même, les gouvernements anglais et italien furent constamment associés. On se demanda même dans la presse s'ils n'étaient pas liés par un traité formel. On

(1) V. sur tous ces points l'ouvrage de M. Henri Pensa : *L'Égypte et le Soudan égyptien.* (Hachette, 1895.)

verra (1) que les deux cabinets ont déclaré qu'il n'existait entre eux aucun traité d'alliance écrit. Leur entente n'en avait pas moins été cordiale et continue.

Les troupes italiennes étaient peu nombreuses à Massouah, et l'hostilité des Abyssins rendait leur situation assez précaire. Pendant deux ans, l'occupation se maintint sans coup férir : mais au début de 1887, les événements s'aggravèrent, sans que le comte de Robilant, ministre des Affaires étrangères, sans doute insuffisamment informé, parût y faire attention. Plusieurs tribus abyssines, commandées par le ras Alula, se portèrent sur Massouah. « Qu'on m'interroge, disait pendant ce temps-là à la Chambre le comte de Robilant, si l'on croit qu'il y a quelque chose d'impossible à savoir. Mais que je vienne ici publier les bulletins militaires, ce n'est pas possible. J'en appelle au sérieux de la Chambre : il ne me paraît pas qu'au moment actuel il convienne, et il ne convient certes pas, d'attacher autant d'importance à quatre brigands qui veulent se jeter dans nos jambes en Afrique (2). »

Ce langage, tenu le 27 janvier 1887, et qui assura 75 voix de majorité au ministère, était malheureux : les quatre brigands avaient précisément la veille anéanti une colonie de 500 Italiens à Dogali ! Quand la nouvelle en parvint à Rome, le 1er février seulement, l'émotion fut indescriptible. Le cabinet demanda et obtint 5 millions de lires pour envoyer et entretenir des renforts, mais quelques jours plus tard, il était mis en minorité et démissionnait. Robilant avait fait au Parlement de plates excuses pour ses malencontreuses paroles du 27 janvier, et terminé son long discours en se mettant aux ordres du pays, soit que

(1) V. *infra*, même paragraphe, p. 74.
(2) V. Billot et Chiala, *op cit.*

celui-ci, excusant sa politique, voulût conserver ses services, soit qu'il voulût les faire cesser. Le Parlement adopta ce dernier parti, et ouvrit par son vote une crise ministérielle qui ne dura pas moins de deux mois. Robilant conserva la direction intérimaire des Affaires étrangères — et en profita pour renouveler la Triple-Alliance.

L'incident de Dogali, que l'Italie vengea par la suite, fit l'objet d'une interpellation aux Communes. Le 14 février 1887, M. Labouchère, député de Northampton, demanda au gouvernement de s'expliquer sur la situation exacte de la Grande-Bretagne à l'égard de l'Italie : les deux pays étaient-ils liés ou non par un accord secret portant sur la Méditerranée ou la mer Rouge ? Sir Fergusson, sous-secrétaire d'État au Foreign Office, répondit négativement : il n'existait entre les deux pays aucun accord secret engageant l'action militaire ou navale de l'Angleterre. M. Labouchère revint plusieurs fois à la charge, et à chaque interpellation la réponse fut identique.

Malgré ces déclarations, l'opinion semblait encore incertaine, et elle le resta assez longtemps. M. Chiala rapportera plus tard, dans son livre sur la Triple-Alliance, ce propos qu'aurait tenu Depretis en conseil des ministres : « Quant à l'Angleterre, je dois ajouter qu'aucun cabinet en Italie n'aurait jamais osé espérer *obtenir* ce que le comte de Robilant *a obtenu* : notre position est maintenant assurée sur terre et sur mer (1). » De là à croire que des accords spéciaux pour la protection des intérêts italiens en Méditerranée existassent avec le cabinet de Londres, il n'y avait qu'un pas : l'opinion publique le fit, et longtemps on crut à l'existence de ces accords spéciaux. Lord Salisbury, au mois de novembre 1887, s'était cependant chargé de renseigner à nouveau l'opinion : dans son

(1) V. Billot et Chiala, *op. cit.*

discours au banquet du lord-maire, il avait pleinement confirmé les déclarations faites précédemment par sir Fergusson : la sympathie seule, et non un traité, unissait les deux gouvernements de Londres et de Rome : « Nous avons lu récemment, dit lord Salisbury, les discours de deux hommes éminents, les ministres des Affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie, deux États auxquels nous lient nos plus profondes sympathies, et dont les intérêts, sous beaucoup de rapports, coïncident étroitement avec les nôtres. Nous avons lu leurs discours qui ont encouragé le monde à avoir confiance dans la conservation de la paix, et nous croyons que tous deux ont les mêmes aspirations que la politique anglaise. *Ils ont manifesté, non sans raison, non sans fondement, l'espérance d'avoir pour eux la sympathie de l'Angleterre. Je crois qu'ils ont cette sympathie,* et que toute l'influence que l'Angleterre peut exercer penchera du côté des nations dont les efforts tendent à la conservation de la liberté, de la légalité et de la paix (1). »

Le discours de lord Salisbury doit dissiper tous les doutes : l'Angleterre et l'Italie n'ont signé entre elles aucun traité : une « entente cordiale » les a unies, pour le plus grand profit de leurs intérêts réciproques. L'Angleterre a eu la liberté d'agir à sa guise, notamment en Égypte ; l'Italie a pu réaliser ses aspirations coloniales, déçues quant à la Tunisie : l'Angleterre était en outre pour elle un appui moral, ajouté à l'appui effectif triplicien, destiné à intimider le gouvernement de Paris, au cas où il lui aurait pris fantaisie, absurdité que la presse italienne ne se lassait pas de répandre, d'inquiéter son voisin méditerranéen.

L'entente anglo-italienne n'a pendant plusieurs années

(1) Voir Billot et Chiala, *op. cit.*

subi aucune atteinte. En 1891, elle était aussi étroite qu'en 1884 : qu'on en juge plutôt par les deux traités des 24 mars et 15 avril 1891, par lesquels l'Angleterre et l'Italie se partagèrent purement et simplement l'Abyssinie.

L'Italie, que le désastre de Dogali n'avait pas encore guérie des aventures africaines, se croyait en effet la protectrice de l'Abyssinie, et à ce titre ne se gêna pas pour en disposer à son gré. Elle avait fait accepter au négus Ménélik, le 2 mai 1889, un certain traité, — le traité d'Oucciali, — sur le sens duquel, dès qu'il fut signé, des controverses s'élevèrent. Ménélik avait donné à l'Italie quelques terrains autour de Massouah, mais n'entendait nullement être considéré comme un protégé italien (1) ; dès 1890, il se refusa à reconnaître au traité d'Oucciali le sens que lui donnait le gouvernement de Rome. Peu importait à ce dernier, puisque la Grande-Bretagne était avec lui : les deux gouvernements partagèrent donc les territoires abyssins, tout en ayant soin de tenir le traité secret. Ce ne fut que trois ans plus tard, à la suite d'un protocole en date du 5 mai 1894, que le traité fut connu : on verra plus loin les protestations qu'il souleva, et les événements dont il fut la cause (2).

Le 29 juin 1891, deux mois après la signature des traités anglo-italiens sur l'Abyssinie, le marquis di Rudini, président du Conseil, affirma officiellement devant le Sénat italien les cordiales relations qui unissaient Rome et Londres. Ce fut au cours de cette séance, mémorable dans l'histoire parlementaire italienne, où fut si vivement attaquée la Triple-Alliance. Parlant au Sénat de la position de l'Italie en Europe, et spécialement de ses rapports

(1) Le 11 octobre 1889, l'Italie avait cependant notifié aux puissances son protectorat abyssin.

(2) V. *infra*, chap. III, § 1, p. 96 et chap. IV, § 2, p. 145.

avec la Grande-Bretagne, le marquis di Rudini s'exprima ainsi : « Un échange d'idées a eu lieu il y a quelques années avec l'Angleterre, échange d'idées qui a fait au Parlement anglais de la part de sir J. Fergusson l'objet de déclarations auxquelles j'aurai peu à ajouter. Son langage a été strictement conforme à la vérité : *l'Italie et l'Angleterre se proposent de maintenir la paix et le statu quo. Je puis dire d'ailleurs que je n'aperçois pas de questions sur lesquelles les vues de l'Italie ne soient conformes à celles de l'Angleterre, attendu que leurs intérêts essentiels sont identiques.* »

V

Les relations amicales qu'entretenait en 1891 la Grande-Bretagne avec les puissances tripliciennes, et l'entente qui existait entre leur politique et la politique anglaise, en vue de l'abaissement de la France et de la Russie, devaient permettre un renouvellement de la Triple-Alliance, sans que le cabinet de Londres en éprouvât le moindre mécontentement.

L'effet du premier renouvellement du pacte triplicien devait prendre fin le 20 mai 1892 ; les trois gouvernements intéressés estimèrent que l'alliance devait être une seconde fois renouvelée. La position de l'Allemagne était prédominante en Europe, mais la France faisait des efforts constants pour se relever, et la Russie semblait prête à lui offrir son appui. La Triple-Alliance, destinée à éviter le relèvement de la France et de la Russie, était donc plus indispensable qu'elle n'avait jamais été. Les trois alliés n'attendirent pas 1892 pour renouveler leur accord ; dès 1891, l'alliance fut renouvelée par anticipation, avec une

durée plus longue et une clause de tacite reconduction.

Le comte de Robilant ayant quitté la Consulta, Depretis, président du Conseil, lui succéda, et confia le portefeuille de l'Intérieur, qu'il détenait jusqu'alors, à Crispi. Quelques mois plus tard, il décéda (29 juillet 1887), et Crispi lui succéda avec la présidence du Conseil et les deux ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères. La politique extérieure du royaume devint franchement allemande, et Crispi eut avec Bismarck des entrevues nombreuses, où il prenait le mot d'ordre du chancelier allemand.

Plus les rapports avec la France devinrent difficiles, et plus la politique de Rome se solidarisa avec celle de Berlin. La rupture commerciale avec la France était consommée depuis la dénonciation du traité de commerce, et, malgré le voyage à Paris de MM. Luzzati, Ellena et Branca, la reprise des pourparlers n'avait pas été possible, tant était grande l'intransigeance du gouvernement italien. Le 1er mars 1888, la guerre de tarifs commençait entre les deux pays, guerre de tarifs constamment envenimée par des difficultés politiques : c'est l'incident de Florence, survenu à la suite du décès du général Hussein, et causé par la violation des archives de notre consulat, — c'est l'incident de Massaouah, Crispi refusant de reconnaître notre droit de protection sur nos nationaux qui y étaient domiciliés, — c'est la Conférence anti-esclavagiste de Bruxelles (1890), où l'Italie prétend au protectorat abyssin que nous nous empressons de lui contester, — ce sont les provocations de toutes sortes que le roi Humbert ou son premier ministre ne cessent de nous adresser. Le 21 mai 1889, Humbert était à Berlin, et y prononçait un toast à la Bismarck, où il affirmait que les armées italiennes sauraient remplir la grande tâche qui leur incombait : l'allure belliqueuse du discours n'avait d'égale que celle que manifestait le Chancelier quand il disait l'année précédente : « Nous autres Allemands, nous craignons Dieu,

mais pas autre chose au monde. » Nous comprenions ce que voulaient dire de pareils langages...

La première visite de Guillaume II (1) fut pour Humbert; M. de Caprivi, quand il eut remplacé Bismarck, se rendit également en Italie (novembre 1890), et visita le Roi et Crispi. Après les élections qui avaient été favorables à ce dernier, Humbert ouvrit la première séance du nouveau Parlement, en affirmant que l'Italie entendait plus que jamais « rester fidèle à ses alliés, cordiale dans ses amitiés, sincère dans son désir d'améliorer toujours ses relations avec les puissances ». La fidélité visait l'Allemagne et l'Autriche ; la cordialité, l'Angleterre ; la sincérité dans la bonne volonté, la France.

Nous devions sans tarder en avoir la preuve. Le 31 janvier 1891, le ministère Crispi tomba sur la discussion du budget, et le marquis di Rudini prit, avec le ministère des Affaires étrangères, la présidence du Conseil. Sa politique vis-à-vis de la Triplice continua bien celle de Crispi, mais il apporta dans son gouvernement un esprit nouveau auquel il convient de rendre hommage. Certes, Crispi, en 1887, avait bien, dans un banquet à Turin, tenté de calmer les inquiétudes et le mécontentement qu'excitait en France la politique italienne, mais son intransigeance au cours des négociations relatives au régime commercial, de même que lors des incidents nombreux qui avaient aggravé la mauvaise humeur des deux pays, avait été notoire. Il avait fait quelques pas en arrière, dans la crainte sans doute de s'être trop avancé, et certainement parce qu'il voyait les déplorables effets financiers qu'avait pour l'Italie la guerre de tarifs : il avait envoyé, en 1889, lors d'un voyage du président Carnot dans le Var, la flotte italienne à Toulon, et celle-ci y avait été acclamée ; en 1890, il avait rapporté le tarif commercial auquel depuis

(1) Guillaume II monta sur le trône le 9 mars 1888.

1888 étaient soumises nos marchandises à leur entrée en Italie : nous n'avions pas rapporté le nôtre, excédés à juste titre de l'arrogance passée de Crispi et de ses menées tripliciennes. Si Crispi était resté au pouvoir, nul doute qu'il n'eût continué à nous tendre la main droite, tout en nous refusant avec hostilité la main gauche.

Rudini eut une politique plus franche, il laissa ouvertement l'Italie dans l'orbite austro-allemande, mais il déclara à la tribune du Parlement que tous ses efforts tendraient en même temps à l'amélioration définitive des rapports avec la France. Sa politique a été le germe du rapprochement franco-italien de 1898 et de 1901.

Le renouvellement de la Triplice, — 1892 approchait, — donna lieu à des débats violents et prolongés. Une fraction importante du Parlement se montrait hostile à la mesure qui allait être prise. Dès le mois de mars 1891, deux députés, MM. Ferrari et Marazzi, s'élevèrent avec véhémence contre la prolongation de l'alliance triplicienne : le cercle de Rome organisa de grandes réunions, où l'idée d'un référendum fut émise. Rudini arrêta les manifestations, et le 27 juin, répondant à la Chambre aux interpellations de MM. Cavalotti et Calazami, le 29 juin au Sénat, il affirma la nécessité pour le pays de rester dans l'alliance austro-allemande. Les débats furent violents, et le ministre fut quelque peu malmené. Soutenu cependant par la majorité du Parlement, il signa le 29 juin (1891), le jour même de l'interpellation au Sénat, le second renouvellement — anticipé — de la Triple-Alliance.

Le secret du pacte n'a pas été si complètement gardé qu'on n'ait pas su que cette fois, la durée de la prorogation était, non de 5, mais de 12 ans, sauf faculté de dénonciation au bout de 6 ans, soit avant le 20 mai 1898.

Moins d'un mois après le second renouvellement de la Triple-Alliance, l'amiral Gervais, commandant la flotte française, était à Cronstadt (25 juillet 1891), et le rappro-

chement qu'avaient voulu éviter l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, — et l'Angleterre, s'opérait. La Triple-Alliance resserra ses liens, et l'Angleterre continua plus que jamais sa politique d'hostilité à l'égard de ses deux ennemis traditionnels.

CHAPITRE III

L'inimitié anglo-française et anglo-russe

(1882-1891)

« Que les ministres de Sa Majesté n'oublient jamais ce grand principe, le principe directeur de toute notre politique : la seule chose que l'Angleterre ait à craindre ici-bas, c'est de voir la France devenir une puissance maritime, commerciale, et coloniale. »

Discours de lord Chatham, 1762.

Une Allemagne forte sera notre alliée contre la Russie.

Westminster Review, janvier 1871.

Sommaire. — Après 1882 comme avant, hostilité de l'Angleterre contre la France et la Russie. — La politique coloniale française. — La politique orientale et asiatique de la Russie.

I. — Les relations de l'Angleterre et de la France (1882-1891). — Politique coloniale. — Angleterre et France en Afrique : Tunisie (la conquête, Bizerte). — Égypte (comment nous avons perdu le pays, les promesses faites par l'Angleterre d'évacuer). — Soudan (Gordon à Khartoum, les Pères Blancs français). — Djibouti (les projets anglo-italiens). — Madagascar (les missions protestantes anglaises, l'incident Huygard, traité franco-anglais du 5 août 1890). — Sénégal, — Dahomey (Behanzin, la Royal Niger, le traité du 5 août 1890). — Congo. — Incessante rivalité entre l'Angleterre et la France.

Angleterre et France en Asie, même rivalité. — Tonkin (M. Hart). — Siam (convention du 14 juillet 1884).

Terre-Neuve (arrangements franco-anglais de 1884 et 1885 ; le bait bill ; le modus vivendi de 1890, le New foundland French Treaties Act).

Nouvelles-Hébrides (condominium franco-anglais).

II. — Les relations de l'Angleterre et de la Russie (1882-1891). — En Orient : les deux puissances poursuivent un but opposé. — La crise bulgare de

1885, les guerres turco-serbe et turco-grecque. — La Russie et l'Angleterre suivent une politique contraire.
Politique asiatique. — Angleterre et Russie en Perse, en Afghanistan et au Thibet. — Incessante rivalité.

De 1882 à 1891, l'hostilité de l'Angleterre vis-à-vis de la France et de la Russie ne s'est pas un instant démentie.

La haine de l'Angleterre contre la France avait à l'origine eu pour cause notre puissance maritime et coloniale (1) : quand, victorieuse, elle nous eut pris la plupart de nos colonies, nous acceptâmes notre défaite, et pendant longtemps, occupés surtout de politique européenne, nous ne songeâmes plus à un empire colonial. En même temps, nous délaissions notre marine, soucieux surtout d'assurer la force de nos armées de terre. L'Angleterre, pendant ce temps, accroissait sans cesse son domaine colonial, augmentait chaque année ses armements maritimes. Sous Louis-Philippe et Napoléon III, sous Mac-Mahon, nous réalisâmes quelques grandes conquêtes asiatiques ou africaines, dont l'Algérie fut le plus beau joyau ; mais ce ne fut là que des conquêtes isolées, faites au hasard des circonstances, et sans plan d'ensemble. En réalité, nos aspirations coloniales étaient modestes, et n'auraient pas dû, semblait-il, inquiéter le Royaume-Uni.

Il n'en fut pas cependant ainsi, et chaque fois que nous conquérions une colonie, si minime que fût notre butin, nous eûmes à lutter contre lui : son hostilité se manifestait sous les formes les plus diverses et les plus inattendues. Avec une inlassable persévérance, il s'efforçait d'empêcher que nous devenions à nouveau une grande puissance coloniale.

Son inimitié à notre égard devint bien plus vive encore quand, au lieu de conquêtes faites au hasard et sans suite, nous songeâmes vraiment à reconstituer notre puissance

(1) V. *supra*, chap. I, § 1, p. 3.

d'antan, et à l'aide de territoires nouveaux, à nous créer un empire colonial. Vers 1878, notre politique cessa d'être nationale (1) : nous voulûmes, en quelque sorte, réparer nos désastres de 1870 par des victoires africaines ou asiatiques. Bismarck, désireux de détourner notre attention de la trouée des Vosges, nous aida grandement, au Congrès de Berlin, à réaliser nos vues : nul ne fut plus heureux que lui quand il vit nos armées s'éloigner d'Europe, et aller planter notre drapeau sur les sables du Sahara ou en Indo-Chine. En France, le nom de Jules Ferry, qui fut le promoteur de notre essor colonial après 1880, restera attaché aux grandes acquisitions, — trop vastes peut-être et trop lourdes pour nos forces, — que nous réalisâmes alors, et qui indisposèrent tant le gouvernement britannique.

L'hostilité de l'Angleterre fut non moins vive à l'égard de la Russie, qui continua après 1882, par son expansion asiatique, à se rapprocher de l'Inde. En Orient aussi, la politique des deux pays fut constamment contraire, et sans cesse Londres s'efforça de combattre Pétersbourg.

I

C'est d'abord vers l'Afrique qu'après 1880 nous dirigeâmes nos efforts : nous y rencontrâmes la diplomatie ou les troupes britanniques, qui furent pour nous d'habiles et souvent dangereux adversaires.

Quand nous songeâmes à occuper la Tunisie, nous nous heurtâmes aux représentations de l'Italie et de l'Angleterre. Ni les unes, ni les autres n'étaient fondées : le gouvernement anglais, poussé par Bismarck, nous avait en effet

(1) Victor Bérard. *Politique française.* (*Rev. de Paris*, 1er juillet 1905).

promis au Congrès de Berlin qu'il ne s'opposerait pas à notre établissement dans la Régence, quand nous voudrions le réaliser, et l'Italie n'avait pas ignoré l'accord verbal intervenu à ce sujet entre Paris et Londres.

Les documents officiels du Congrès de Berlin sont muets sur cet accord, qui résulte d'entretiens qu'eurent ensemble lord Salisbury, et notre premier plénipotentiaire, M. Waddington. Ces entretiens et leur résultat sont cependant hors de conteste. Lord Salisbury, après avoir communiqué à M. Waddington le texte du traité secret qu'il avait conclu avec la Turquie, et qui donnait Chypre à l'Angleterre, lui demanda quelles compensations pourraient être offertes à la France. M. Waddington, pris au dépourvu, hésita quelques instants : le plénipotentiaire anglais lui parla alors de la Tunisie, où, depuis de longues années, nous avions dû souvent intervenir pour rétablir l'ordre, et assurer la sécurité de notre frontière algérienne. La Tunisie était le but encore lointain auquel tendaient nos aspirations coloniales naissantes, but qu'il était de notre intérêt d'atteindre au plus tôt. M. Waddington le savait, et accueillit avec une satisfaction non dissimulée la proposition de lord Salisbury. Après un échange de dépêches entre les deux plénipotentiaires et leurs ministres respectifs, il fut convenu que l'Angleterre ne gênerait en rien l'établissement de la France en Tunisie le jour où elle croirait devoir le réaliser. On raconte que M. Waddington, revenant de Berlin, aurait dit à un ami, lui montrant le portefeuille qu'il tenait sous le bras : « Mon cher, je rapporte là-dedans la Tunisie. »

Il se trompait, car si nous sommes parvenus à faire signer au gouvernement beylical le traité de Kassar Saïd (12 mai 1881), ce ne fut pas sans une opposition violente et systématique du gouvernement anglais. Quand nous voulûmes lui rappeler les engagements pris à Berlin, il nous déclara, par l'organe de lord Salisbury lui-même, ne

pas s'en souvenir. Et cependant, ces engagements avaient été implicitement confirmés dans diverses dépêches échangées, au début de 1881, entre lord Granville et son ambassadeur à Paris, lord Lyons. Lord Granville n'avait-il pas écrit à ce dernier que « ce serait sans la moindre jalousie que le gouvernement de la Reine verrait la France affirmer son influence en Tunisie » ? Ne lui avait-il pas dit aussi que « si le gouvernement de la Reine pouvait de quelque façon que ce fût faciliter un prompt règlement des questions pendantes entre la France et le bey, il serait prêt à employer toute l'influence dont il pourrait disposer, dans la forme que le gouvernement français lui indiquerait comme probablement utile et acceptable » (1).

Londres oublia tout cela, et, avant comme après notre établissement à Tunis, sur tous les points nous chercha querelle. Querelle à propos de Bizerte, querelle à propos des traités de commerce. A propos de Bizerte, le gouvernement anglais tenta de dénaturer les promesses que nous lui avions faites ; nous nous étions engagés à ne pas faire de Bizerte *immédiatement*, à l'époque même de notre installation dans la Régence, « *at the present time* », dit la minute anglaise, un port militaire ; nous n'avions pas pris un engagement perpétuel (2). A propos des traités de commerce, la lutte fut non moins vive entre Londres et Paris. On verra qu'à leur sujet le gouvernement anglais nous souleva mille difficultés, et que pendant seize années il s'opposa à leur révision (3).

Les affaires d'Egypte furent plus graves encore : après avoir été communs, les intérêts des deux pays devinrent contraires, et cette contrariété motiva une lutte ardente,

(1) V. Livre jaune, *Affaires de Tunisie*, avril-mai 1881.

(2) V. Ernest Lavisse : *France et Angleterre*. (*Revue de Paris*, 1er février 1899.)

(3) V. *infra*, chap. IV, § 2, p. 137.

implacable, qui dura dix-sept ans, et finit par notre défaite.

Bismarck, aussi désireux de ne gêner en rien la politiqu ebritannique qu'il l'était de ne pas être gêné par elle, se désintéressa, dès qu'elle fut née, de la question égyptienne ; il laissa l'Angleterre suivre dans la vallée du Nil la politique qui lui convenait ; même, parfois, il l'aida et favorisa ses desseins. Ne disait-il pas, avec bonhomie et franchise : « Je suis Anglais en Egypte. » L'Angleterre sut profiter des bonnes dispositions de l'Allemagne ; elle sut également profiter de la faiblesse et de l'erreur grossière de notre diplomatie.

L'Egypte occupe sur la carte du monde un emplacement privilégié : elle tient la route des Indes et de l'Extrême-Orient. Sa valeur a dépassé tout prix quand le canal de Suez eut été percé. Position de premier ordre, elle fut l'objet des convoitises de tous les grands peuples, et Bonaparte ne faisait que suivre la tradition des grands conquérants quand il rêva d'en faire une possession française. Depuis le Directoire, le souvenir des Français est resté vivant dans le pays, et l'œuvre qu'ils avaient à peine ébauchée a grandi d'elle-même (1) : sous Napoléon III, on comptait au Caire et dans la vallée du Nil près de 20.000 Français ; le commerce d'Alexandrie avec Marseille se chiffrait par plusieurs millions de francs. De notre situation prépondérante en Egypte, la preuve la plus éclatante fut la concession qu'obtint M. de Lesseps, de Saïd Pacha, le 30 novembre 1854. L'Angleterre s'en moqua fort, jugeant insensé et chimérique le projet de l'ingénieur

(1) « Le rôle des Français en Égypte a toujours été considérable, et les Égyptiens n'ont rien oublié des services que nous leur avons rendus : c'est le colonel Selves qui a organisé l'armée d'Ibrahim, Jumel qui a introduit la culture du coton, Mongelle qui a construit les barrages qui protègent le pays contre les inondations... » (Henri Pensa, *la France en Egypte*, conférence faite à la Société de Géographie, Paris, 1897).

français de percer un canal entre la Méditerranée et la mer Rouge. « L'idée de construire un canal à travers l'isthme de Suez, dit Palmerston en 1857 à la Chambre des Communes, est une combinaison machiavélique imaginée pour arracher l'Égypte à la Turquie, en même temps qu'elle favoriserait je ne sais quel plan d'agression et d'envahissement prémédité contre l'empire anglais de l'Inde. » Quand en 1858, le capital social de l'entreprise — 200 millions — fut réalisé à l'aide d'une souscription publique, la Grande-Bretagne s'abstint totalement de coopérer. Elle avait du reste fait tous ses efforts pour empêcher que la concession nous fût accordée. Quand M. de Lesseps l'eut obtenue, Lord Stratford de Redcliffe, ambassadeur à Constantinople, agit de toutes ses forces sur le sultan pour faire surseoir à la ratification du firman khédivial.

Toutes les tentatives de la diplomatie britannique échouèrent : le 17 novembre 1869, le canal de Suez était achevé, et solennellement inauguré. L'Angleterre changea alors de tactique, et essaya d'accaparer le canal. « Nous reconnaissons, dit Disraeli, qu'au lieu de nous opposer à la grande création de M. de Lesseps, nous aurions mieux fait de nous y associer. » Le gouvernement anglais répara son erreur en achetant à Ismaïl, en novembre 1874, pour 100 millions, les 176.602 actions, qui représentaient dans la propriété du canal de Suez la part khédiviale. Lord Derby avait du reste prévenu M. Gavard, notre chargé d'affaires à Londres, que les actions du khédive, qui, dépourvu d'argent, cherchait à vendre, n'iraient pas dans des mains françaises : « Nous ferons notre possible, lui avait-il dit, pour ne pas laisser monopoliser dans des mains étrangères une affaire *dont dépendent nos premiers intérêts*. »

En achetant une grosse part des actions du canal de Suez, l'Angleterre devint intéressée à la bonne gestion des finances égyptiennes : comme celles-ci étaient en piteux état, et comme la majeure partie des dettes du pays

était placée entre les mains de créanciers français, nous résolûmes d'intervenir auprès d'Ismaïl. Celui-ci fit droit à nos réclamations, et le 18 novembre 1876, deux contrôleurs, l'un français, l'autre anglais, furent placés par décret khédivial à la tête de l'administration financière de l'Égypte. Ceux-ci ne purent faire aboutir aucune réforme. Ismaïl « abandonna alors les anciens errements pour adopter un système conforme à l'état social de l'Égypte ». « Mon pays n'est plus en Afrique, disait-il, nous faisons partie de l'Europe » ; et le 28 août 1878, il inaugura un régime politique nouveau : il forma un ministère, le ministère Nubar-Pacha, dans lequel le ministère des Finances fut réservé à un Anglais M. Wilson, et celui des Travaux publics à un Français, M. de Blignières.

Le condominium franco-anglais en Égypte fut reconnu officieusement par l'Allemagne et les autres grandes puissances européennes, mais son exercice rencontra vite mille difficultés : le ministère Nubar-Pacha fit place au bout de deux mois à un ministère présidé par le prince héritier lui-même Tewfik-Pacha, qui, cinq semaines plus tard, fut remplacé par un cabinet Cherif-Pacha. Ismaïl, sous la pression de l'opinion, décida alors que le cabinet ne serait formé que d'éléments indigènes : c'était la suppression pure et simple du condominium. La France et l'Angleterre protestèrent, et obtinrent de la Porte la destitution d'Ismaïl, qui, le 26 juin 1879, fut remplacé par Tewfik-Pacha. Celui-ci rétablit le service du contrôle, qui fut confié à M. de Blignières et à sir Colvin.

C'est alors (9 septembre 1881) qu'éclata dans le pays la révolte militaire organisée par Arabi : elle eut à l'origine pour cause les divers privilèges dont bénéficiaient soi-disant les officiers turcs et circassiens, et qui n'étaient pas accordés aux officiers fellahs. On sait toute la gravité que présentèrent les événements, et comment naquit le dissentiment franco-anglais. En vue d'apaiser l'insurrec-

tion et d'aider Tewfik-Pacha, le sultan décida, malgré l'avis contraire des deux ambassadeurs de France et d'Angleterre, d'envoyer en Égypte en mission extraordinaire deux représentants Ali Fuad bey et Ali Nizami Pacha. A cette nouvelle, les cabinets de Paris et de Londres envoyèrent chacun à Alexandrie un vaisseau de guerre, l'*Alma* et l'*Invincible*, en vue de protéger leurs nationaux respectifs, comme de prouver au sultan tout leur mécontentement. Mais sur le rôle à tenir en Egypte, ils n'étaient guère d'accord : lord Granville estimait que l'insurrection devait être réprimée par les troupes turques; M. Barthélemy Saint-Hilaire préférait, sans y tenir beaucoup, une action navale franco-anglaise. L'accord se fit cependant sous le « grand ministère » (1) : on connaît la note célèbre que rédigea Gambetta, et que les consuls de France et d'Angleterre au Caire remirent ensemble au khédive le 8 janvier 1882, note où était affirmée l'union des deux pays « en vue de parer par leurs communs efforts à toutes les causes de complications intérieures ou extérieures, qui viendraient à menacer le régime établi en Egypte ».

Mais l'accord cessa avec la chute de Gambetta et l'arrivée aux Affaires étrangères de M. de Freycinet, qui, le 3 février 1882, déclara abandonner la politique du cabinet précédent, et se prononça contre toute intervention armée de la France, de l'Angleterre et de la Porte.

On sait le reste, et le retour en France de M. de Blignières, laissant le service du contrôle au seul contrôleur anglais, — et le procès d'Osman Pacha Rifki, ancien ministre de la Guerre et de ses complices, — et les incidents que motiva leur grâce, — et la décision subite de M. de Freycinet d'envoyer des vaisseaux de guerre à Alexandrie et à Suez,

(1) Gambetta était en effet partisan d'une alliance avec la Russie et avec l'Angleterre. « L'alliance russe, disait-il à M. de Chaudordy, est pour la France un capital en réserve. *Appuyés sur Londres* et sur Pétersbourg, nous serons invincibles. »

— et le départ de la flotte anglo-française. On sait aussi que l'énergie de M. de Freycinet fut sans lendemain, les hésitations, la timidité dont il fit preuve, le projet de conférence internationale destinée à solutionner les affaires d'Égypte qu'il soumit aux puissances, comment Arabi entretint l'insurrection qui devenait chaque jour plus intense, l'opposition — justifiée — de l'Angleterre à la conférence, et la proposition de lord Granville à M. de Freycinet de demander au sultan l'envoi de troupes turques en Égypte, les lenteurs de la réponse de notre ministre, les massacres du Caire et d'Alexandrie, les fortifications élevées par Arabi dans cette dernière place, la conférence de Constantinople, et le protocole de désintéressement aux termes duquel les puissances s'engageaient à ne rechercher en Égypte aucune augmentation de territoire non plus qu'aucun avantage particulier, et la déclaration de l'Angleterre à la Porte que si elle continuait de ne vouloir point envoyer de troupes dans le pays, ce serait elle qui occuperait militairement le delta et la vallée du Nil. On sait enfin comment la pièce se dénoua : l'ordre donné par le gouvernement anglais à l'amiral Seymour de bombarder Alexandrie si les travaux de défense, qui avaient cessé, étaient repris ; le refus de l'amiral français, sur les ordres de M. de Freycinet, de coopérer au bombardement ; les explications du ministre français à lord Lyons, et l'avis qu'il lui donna que la flotte française quitterait le port si la flotte anglaise ouvrait le feu ; l'ordre donné par l'amiral anglais au commandant militaire d'Alexandrie d'avoir à cesser tous travaux de fortification ; le départ de la flotte française (10 juillet 1882 au soir) ; enfin le bombardement d'Alexandrie par l'amiral Seymour (11 juillet, 7 h. matin). Deux mois après, le 13 septembre, sir Garnet Wolseley était victorieux d'Arabi à la bataille de Tel el Kebir ; le lendemain, deux escadrons de cavalerie anglaise atteignaient le Caire, et s'y installaient sans résistance. La

révolte d'Arabi prenait fin, le règne de l'Angleterre commençait.

Quand au mois d'octobre suivant, le gouvernement britannique supprima en fait le contrôle, — il avait évité de convoquer le contrôleur français aux séances du Conseil des ministres, — le cabinet de Paris protesta avec violence, et commença de s'inquiéter de la situation prépondérante qu'il avait laissé prendre au Royaume-Uni. Ses inquiétudes grandirent quand il vit le gouvernement anglais retarder sans cesse l'exécution de la clause de désintéressement, et l'évacuation du pays. Mouktar-Pacha et sir Drummond Wolff s'étaient rendus en Égypte pour réorganiser l'armée (1885). En 1887, sir Wolff proposa à la Porte de fixer à trois ans le délai d'évacuation : la Porte désirait un délai plus court; M. Flourens, alors ministre des Affaires étrangères, critiqua certaines dispositions du projet de convention anglo-turc qu'avait préparé sir Wolff ; les négociations traînèrent en longueur; le gouvernement anglais, à qui l'idée d'évacuer l'Égypte même à une époque éloignée, souriait peu, en profita ; sir Wolff rentra en Angleterre; les pourparlers furent rompus, et les troupes et les fonctionnaires britanniques continuèrent d'occuper le pays.

Sans cesse, notre politique lutta contre la politique anglaise, s'efforçant de maintenir, souvent avec succès, la situation particulière reconnue par les capitulations à nos nationaux, et par les conventions internationales, à certains services publics. Mais souvent aussi, le gouvernement anglais parvint à ses fins, comme lors de la conversion de la dette publique égyptienne (mai 1890), à laquelle nous consentîmes sans rien obtenir en échange. Lord Salisbury avait eu bien soin de séparer cette question de celle de l'évacuation : M. Spuller, ministre des Affaires étrangères, avait en effet profité des pourparlers engagés pour demander à nouveau au gouvernement de

Londres de réaliser ses promesses et de fixer un terme à l'occupation de l'Égypte. Mais le premier ministre anglais refusa de se prononcer à ce sujet, et de discuter ensemble deux questions qui, à son sens, devaient rester distinctes.

C'est en donnant sans cesse des réponses vagues et imprécises à la France qui se plaignait, que l'Angleterre est parvenue, tout en évitant un conflit, à se maintenir en Égypte. A maintes et maintes reprises, en 1884, en 1887, en 1890, le gouvernement de Londres a laissé entendre qu'il ne resterait pas dans le pays. En 1886, lord Salisbury avait même été formel ; il avait dit : « Nous sommes décidés à évacuer... » Jamais il ne s'est résolu à tenir sa promesse. La France, intéressée plus que toute puissance à l'abandon par les Anglais de la vallée du Nil, — l'occupation avait été due aux faiblesses et aux hésitations de son gouvernement, et voyant ses intérêts compromis, elle devait chercher à enrayer ce qu'elle avait eu l'imprudence de laisser faire, — la France, sans cesse bernée et trompée par de vagues paroles ou des phrases à double sens, a gardé à l'Angleterre sur la question égyptienne une rancune tenace, et Gladstone prévoyait juste quand il écrivait, en 1882, avant le bombardement d'Alexandrie : « Je crois que le jour où nous occuperons l'Egypte, ç'en sera fait pour longtemps de la cordialité des relations politiques de la France et de l'Angleterre... Les nations ont bonne mémoire... Je me risque humblement à dire, ajoutait-il, que l'occupation ou l'annexion de l'Égypte par l'Angleterre peut amener la plus solennelle protestation de la France. Est-ce à moi d'ajouter, en écrivant dans une revue anglaise, que le mépris d'une pareille protestation laisserait un aiguillon impossible à retirer (1) ? »

(1) V. sur toute la question égyptienne, et la question soudanaise ci-après, l'ouvrage précité de M. Henri Pensa, *L'Egypte et le Soudan égyptien* (Hachette, 1895).

On sait combien désastreuse fut la campagne que l'Angleterre, à peine installée en Egypte, entreprit au Soudan contre la puissance mahdiste. Mohammed Ahmed, qui avait déclaré la guerre sainte, avait une armée de 40.000 hommes ; le général Hicks n'avait trouvé à enrôler que 10.000 soldats de fortune, plus déplorables les uns que les autres. Le 5 novembre 1883, l'armée anglaise était défaite à la bataille de Shekan, et son chef tué. Le gouvernement de Londres envoya alors en toute hâte le général Gordon à Khartoum. Tout le pays était en révolution ; partout les Arabes étaient victorieux. Gordon fit de son mieux : il organisa la résistance, mais ce fut en vain : les renforts qu'il avait demandés n'arrivèrent pas : les Arabes mirent le siège devant Khartoum, et le 26 janvier 1885, malgré une héroïque défense, s'en emparèrent : Gordon fut assassiné devant le divan du palais par quatre rebelles. Le Soudan, qui relevait jusqu'alors de l'autorité khédiviale, était perdu pour l'Angleterre.

Le gouvernement anglais n'insista pas : malgré lord Wolseley qui avait demandé à marcher contre les mahdistes et à reprendre Khartoum, l'évacuation du Soudan fut décidée, et la frontière égyptienne fixée à Ouadi-Halfa (7 mai 1886). Pour reconquérir le pays perdu, le Royaume-Uni attendit que la puissance mahdiste se décomposât d'elle-même ; ainsi, il pourrait venger, avec de moindres risques, la mort de Hicks et l'assassinat de Gordon.

Dix années suffirent pour que l'agitation et la résistance mahdistes s'éteignent ; entre temps, les troupes anglaises, chaque année plus fortes, faisaient des incursions dans le pays, ou repoussaient les tentatives arabes. La victoire de Toski (août 1889), après celle de Souakim (décembre 1888), fut d'un effet décisif sur les populations et dans toute l'Égypte. Les efforts britanniques se portaient aussi vers l'Equatoria et l'Ouganda. On connaît la lutte de Stanley et d'Emin, et le rôle du Dr Peters (1) ; l'Equatoria devint

anglais, l'Ouganda resta à l'Allemagne. Mais de partout nous fûmes chassés : le capitaine Luygard détruisit dans toute la région les établissements de nos Pères Blancs, pionniers de l'influence française.

Le gouvernement de Londres essaya surtout de cerner nos possessions de la mer Rouge, afin de leur ôter toute valeur, et de ruiner à son profit notre influence en Abyssinie. Depuis 1843, nous avions dans le pays une situation prépondérante ; en 1862, nous avions même obtenu du sultan de Tadjourah la cession d'Obock. La position valait peu : nous mîmes vingt et un ans à nous en apercevoir. En 1888, nous négociâmes avec l'Angleterre [2] et nous installâmes officiellement à Djibouti : quelques colons français y avaient déjà établi leurs comptoirs, abandonnant Obock.

Notre installation à Djibouti n'effraya pas le gouvernement anglais ; celui-ci avait un plan qu'il s'efforçait de réaliser par le moyen de l'Italie. Il avait, on l'a vu, favorisé les projets coloniaux du gouvernement de Rome [3] ; l'établissement de ce dernier sur les côtes de la mer Rouge devait aider à la pacification du pays et à la répression du mouvement madhiste, sans qu'il en coûtât rien aux troupes anglaises : en même temps, les postes italiens devaient nous isoler à tout jamais de la vallée du Nil.

Deux traités anglo-italiens des 24 mars et 15 avril 1891 [4], — qui furent confirmés par un protocole du 5 mai 1894, — vinrent partager l'Abyssinie, sans qu'il fût tenu compte de nos droits dans le pays, et de nos établissements d'Obock et de Djibouti. Les traités de 1891 furent tenus secrets jusqu'en 1894, et quand M. Hanotaux en eut con-

(1) V. *supra*, chap. II, § 2, p. 60.
(2) Convention du 8 février 1888.
(3) V. *supra*, chap. II, § 4, p. 70.
(4) V. *supra*, chap. II, § 4, p. 76 et *infra*, chap. IV, § 2, p. 145.

naissance, il protesta vivement auprès des deux gouvernements. L'Angleterre avait en effet disposé de territoires qui n'étaient point sa propriété, et sur lesquels, conformément à la convention du 8 février 1888, elle ne pouvait exercer aucune action (1). On verra quel effet eut la protestation de M. Hanotaux, et tout le ressentiment que nous garda le gouvernement de Londres (2).

La conquête de Madagascar, que nous dûmes entreprendre en 1885, fut constamment contrariée par le gouvernement anglais. Notre premier établissement dans le pays remontait à 1642 : par la suite, nous subîmes des fortunes diverses, occupant pendant plusieurs années divers points de l'île, puis les évacuant, puis les occupant de nouveau. La Grande-Bretagne avait envoyé dans l'île des missions protestantes importantes, qui entretinrent contre nous une agitation souvent intense. Quand, en 1885, le gouvernement hova, méconnaissant les droits que nous tenions des traités de 1840 et 1843, prétendit appliquer une certaine loi 85, qui interdisait la vente et l'aliénation de biens en faveur des étrangers, et refusa de reconnaître notre protectorat sur le nord-ouest de l'île, nous eûmes, au cours de l'expédition armée, que nous dûmes entreprendre, à lutter presque autant contre l'hostilité sourde, — et parfois manifeste, — des missionnaires anglais, que contre les indigènes eux-mêmes. Dans les rangs de ceux-ci, se glissaient souvent d'excellents tireurs, qui du Cap et d'Angle-

(1) Convention franco-italienne du 8 février 1888 : « *Art. 3* a) Les deux gouvernements s'interdisent d'exercer aucune action ou intervention, le gouvernement de la République à l'est de la ligne ci-dessus, le gouvernement de Sa Majesté à l'ouest de la même ligne. » — « *Art. 4* a) Les deux gouvernements s'engagent à ne pas chercher à annexer le Harrar, ou à le placer sous leur protectorat. En prenant cet engagement les deux gouvernements ne renoncent pas au droit de s'opposer à ce que toute autre puissance acquière, ou s'arroge des droits quelconques sur le Harrar. »

(2) V. *infra*, chap. IV, § 2, p. 145.

terre même s'étaient embarqués pour aller faire contre nos troupes, dans la grande île africaine, des partis de shooting (1). On connaît l'histoire du missionnaire Shaw que nous avions fait arrêter, et qui, faute de preuves suffisantes, bénéficia d'un non-lieu ; nous acceptâmes de lui payer 25.000 francs d'indemnité, que sa conduite ne méritait guère, afin de calmer une effervescence qui compromettait nos intérêts.

Notre bonne volonté ne nous servit de rien. Quand par le traité de 1885, qui nous concédait Diégo-Suarez, reconnaissait notre protectorat sur toute l'île, et condamnait le gouvernement hova à nous verser une indemnité de dix millions, nous eûmes établi notre résident général à Tananarive, celui-ci se trouva constamment en butte aux missionnaires et aux émissaires officieux du gouvernement de Londres. Ellis, Parrett, Pickersgill causèrent à eux seuls plus de difficultés à M. Le Myre de Villers que les hovas de toute l'île.

Le rôle de notre résident consistait à diriger la politique extérieure du gouvernement hova : il en était le seul maître, et devait par contre ne se mêler en rien de la politique intérieure. M. Le Myre de Villers resta strictement dans le rôle qui lui incombait, mais il refusa d'admettre qu'on déniât ses pouvoirs : ce fut cependant ce que fit, avec un sans-gêne tout anglais, le nouveau consul britannique, M. Huygard, qui, à son arrivée à Tananarive, demanda son exequatur au ministre hova et non à notre résident. Celui-ci protesta : le gouvernement hova soutint énergiquement les prétentions britanniques.

Des difficultés très vives s'élevèrent encore au sujet de l'incident Kingdon : le gouvernement hova avait emprunté à ce fonctionnaire anglais une somme de 20 millions, et lui avait, comme compensation, concédé la perception

(1) Ernest Lavisse, *France et Angleterre* (*Revue de Paris*, 1er février 1899.)

des douanes, la frappe des monnaies, la banque d'État : nous formulâmes des réclamations qui furent écoutées.

L'incident Willoughby, ancien cabotin du Cap devenu général, motiva de notre part une action énergique. Notre résident avait été attiré dans une embuscade, et laissé pour mort : « Le pays peut compter sur le prompt châtiment des coupables », avait dit M. Floquet, alors président du Conseil, à la tribune de la Chambre des députés. Le châtiment, malgré les résistances anglaises, ne se fit pas en effet attendre : quand on eut la preuve que le coup avait été préparé par Willoughby, on s'empressa de l'expulser de l'île.

Le traité franco-anglais du 5 août 1890 eut pour but, par la clause relative à Madagascar (1), de mettre un terme à l'hostilité que l'Angleterre entretenait contre nous : M. Hanotaux l'obtint sans trop de peine de lord Salisbury. Ce dernier avait, en effet, à réparer l'oubli qu'il avait fait du traité franco-anglais de 1862 (2), quand il avait, quelques semaines plus tôt, disposé avec l'Allemagne de Zanzibar (3). L'Angleterre reconnut notre protectorat sur Madagascar, mais ce que valait cette reconnaissance, lord Salisbury se chargea de nous l'apprendre avec franchise. « La situation française à Madagascar, dit-il, était douteuse. Il y a quelques années, un arrangement verbal avait été conclu entre la France et nous au sujet de cette île, et le résultat en avait été l'établissement du protectorat français en 1886. Mais nous n'avions pas reconnu ce protectorat : nous le reconnaissons aujourd'hui. *Mais je n'ai pas besoin de dire que cette concession ne change rien aux choses : la position des Français à Madagascar resterait la même si nous n'avions pas reconnu le traité.* » Ce qui per-

(1) V. *infra*, mêmes chapitre et paragraphe, p. 102, les clauses du traité concernant l'Afrique occidentale.

(2) V. *supra*, chap. II, § 2.

(3) V. le traité du 14 juin 1890, *supra*, chap. II, § 2, p. 60.

mettait à M. Ernest Lavisse d'écrire : « En langage courant, ceci veut dire, je pense : « Verbalement, nous avions accepté l'intervention française à Madagascar. Par écrit, nous avions ensuite refusé de reconnaître les effets de l'intervention. Mais, ayant manqué de mémoire au sujet de Zanzibar, nous calmons la mauvaise humeur française en couchant par écrit ce que nous avions promis verbalement (1). » La compensation n'était pas énorme, et l'Angleterre aurait eu tort de nous en demander une éternelle reconnaissance. L'avenir devait au surplus prouver ce que valait le traité du 5 août 1890 (2).

Dans l'Afrique occidentale, la rivalité anglo-française ne fut pas moins vive qu'en Tunisie, en Égypte, au Soudan ou à Madagascar : au Sénégal, au Dahomey, au Congo, nos intérêts se heurtèrent aux intérêts britanniques, et la paix ne s'établit qu'avec peine : il n'y avait de notre côté, comme du côté anglais, aucun désir d'entente, aucune bonne volonté ; lutter les armes à la main, et ne céder que devant la force, était la règle que s'étaient imposée les deux adversaires.

Nos droits sur le Sénégal, que nous avions recouvrés par les traités de 1815, l'Angleterre s'efforça de les discuter, dès que nous voulûmes nous en prévaloir. Jusqu'en 1880, nous ne songeâmes guère à les invoquer, et le Royaume-Uni espérait sans doute que nous les oublierions tout à fait. Mais quand il vit que la France tendait de nouveau à s'implanter dans l'Afrique occidentale, il multiplia les vexations et les provocations. Tout le long de la côte ouest africaine, du Sénégal jusqu'au Congo, les possessions anglaises étaient mitoyennes des possessions françaises, allemandes, portugaises, belges, et les conflits

(1) Ernest Lavisse, *France et Angleterre*, (*Revue de Paris*, 1er février 1899.)
(2) V. *infra*, chap. IV, § 2, p. 156 et 157.

étaient faciles à susciter : conflits de frontières, conflits politiques. Les premiers firent l'objet de très nombreuses conventions de délimitation, pour l'exécution desquelles le Royaume-Uni souleva le plus souvent mille difficultés. Les seconds n'ont pu être solutionnés qu'à la suite d'expéditions longues et coûteuses, où la Grande-Bretagne se montra toujours une rusée et dangereuse adversaire.

Les exemples sont nombreux : les frontières des possessions françaises et des possessions britanniques de Sierra-Leone avaient été fixées par deux traités du 10 août 1889 et du 26 juin 1892 : nous ne pûmes parvenir à nous entendre sur les conditions d'exécution de ces conventions, et jusqu'en 1895 nos troupes luttèrent contre les troupes britanniques, dans une longue et périlleuse campagne, tristement marquée par l'incident de Waïma.

Conflit encore au Dahomey, où l'Angleterre cherchait à nous supplanter : nos droits dans le pays remontaient au XVI[e] siècle ; en 1883, nous renouvelons un ancien traité de protectorat avec le petit royaume voisin de Porto-Novo : nous y établissons quelques troupes, en même temps qu'à Grand Popo et à Kotonou. En 1885, nous délimitons notre frontière avec le Togo allemand, en 1887 avec le Portugal, en 1889 avec le Lagos anglais. Malgré ce dernier traité, qui écartait du Dahomey le Royaume-Uni, celui-ci ne cessa de protéger, officieusement, Behanzin, quand, en 1892, nous dûmes marcher contre lui, afin de faire respecter nos droits sur Kotonou et Porto-Novo. Jusqu'après la capture, en 1894, date à laquelle nous avons établi dans le pays un gouverneur civil, le Royaume-Uni souleva constamment contre nous, avec une merveilleuse adresse, les populations indigènes.

Nous n'eûmes guère de plus redoutable concurrent en Afrique que la *National African Company*, qui, en 1885, devint une Compagnie à charte, sous le titre de *Royal*

Niger Company. Nos droits sur les bouches du Niger datent de 1841 : nous nous en souciâmes fort peu jusqu'en 1880 : à cette époque, un Français, le comte de Semellé, eut l'idée de constituer « la Compagnie française de l'Afrique équatoriale », destinée à développer notre influence et notre commerce dans la région nigérienne ; mais l'Angleterre nous avait déjà devancés, et la Compagnie française eut à lutter contre la *National African Company :* le comte de Semellé était parvenu à intéresser Gambetta à son œuvre, mais la mort le surprit au moment même où ses efforts commençaient à porter leurs fruits. En 1882, la situation de la Compagnie française était prospère et, malgré la disparition de son fondateur, elle eût progressé si le gouvernement français, Gambetta étant mort, avait continué de s'y intéresser. On lui accorda modestement une allocation de 3.000 francs ! Ce qui devait arriver, arriva : la Compagnie périclita, et, en 1884, elle était rachetée par la *National African Company*, qui allait devenir la *Royal Niger*. La région nigérienne semblait perdue pour nous.

Elle ne le fut pas cependant, grâce à la bravoure et à l'habileté de nos troupes coloniales. Nous nous efforçâmes de nous installer sur le haut et le moyen fleuve, et y réussîmes, non sans peine ; en 1881, nous avions fait une brillante campagne contre Samory ; en 1883, Borgnis Desbordes plante le drapeau français à Bammakou ; jusqu'en 1890, nous combattons, toujours victorieusement contre Amadou ; en 1887, nous nous installons à Kabara, le port de Tombouctou. L'Angleterre, inquiète, traite avec nous : le traité du 5 août 1890, en même temps qu'il reconnaissait le protectorat français sur Madagascar (1), nous accordait une zone d'influence africaine comprenant tout le pays entre le Niger et le Tchad, de Say à Barroua, étant

(1) V. *supra*, mêmes chap. et paragraphe.

stipulé que tout le royaume de Sokoto resterait à la *Royal Niger*.

Ce que valait le pays, situé en plein centre africain, qui nous était ainsi concédé, lord Salisbury le dit lui-même aux Lords, le 12 août 1890 : « Ne jugez pas, dit-il, cette concession par son étendue, mais par sa valeur. C'est un pays qu'en langage d'agriculteur, l'on pourrait nommer de *terres légères :* c'est le désert du Sahara... Notre Compagnie du Niger avait un traité avec le Sokoto, et nous gardons ce territoire, mais rien n'empêchait les Français de s'avancer jusqu'au Tchad, au nord de notre dernier poste de Barroua. La Compagnie du Niger bénéficiera largement de la convention, car si elle avait un traité avec le Sokoto, elle n'en avait aucun avec l'Empire de Barroua, qui cependant lui reste ; ce pays jusqu'alors était ouvert à tous ceux qui auraient extorqué un traité de roitelets indigènes... C'est donc pour elle un avantage que cette nouvelle frontière lui donnant la plus longue étendue des côtes Nord-Ouest du lac Tchad, et le président de la Compagnie, avec qui j'ai été en communication constante, m'a exprimé toute sa satisfaction. »

M. Hanotaux ne tarda pas à s'apercevoir combien en effet étaient légères les terres qui nous avaient été octroyées (1) ; aussi s'efforça-t-il, dans la limite où il le put, d'atténuer les mauvais effets du traité de 1890 : l'expédition du commandant Monteil au Bornou en 1890, les deux expéditions du lieutenant de vaisseau Mizon dans l'Adamaoua, n'eurent pas d'autre but. Malgré l'héroïque conduite de leurs deux chefs, elles ne donnèrent cependant pas les résultats qu'on aurait pu en attendre ; il fallait en effet compter avec la ruse anglaise qui se donna libre carrière : l'affaire du « Sergent Malamine » est trop connue pour qu'il soit utile d'y insister : elle n'est qu'un épisode de

(1) V. Ernest Lavisse, *France et Angleterre, loc. cit.*

la longue et sourde lutte qu'avait engagée contre nous l'Angleterre, tout comme ce traité qu'elle signera plus tard, le 14 août 1893, avec l'Allemagne, par lequel elle partagera, sans plus se soucier de nos droits, toute une moitié de l'Afrique (1).

Au Congo, comme sur les côtes du golfe de Guinée, nous eûmes sans cesse l'Angleterre pour adversaire ; la politique britannique y fut cependant moins heureuse que dans la région nigérienne. Nous parvînmes en effet à soustraire l'État libre, au moins officiellement, à l'influence anglaise. La tâche fut particulièrement malaisée.

On a vu comment la Conférence de Berlin (1884) avait constitué l'État indépendant du Congo, et quelle politique suivait alors l'Angleterre dans le pays (2). Après la Conférence, le gouvernement de Londres changea de tactique, et se mit résolument du côté de l'État indépendant. Son but était de nous barrer la route vers l'intérieur, et d'y attirer l'État libre. La porte étant laissée grande ouverte, celui-ci entra sans la moindre gêne. Tandis que l'Angleterre se refusait à reconnaître le droit de préemption que nous avait accordé la Conférence de Bruxelles, en 1890, elle laissait les Belges s'installer dans l'Oubanghi, et signait, quatre années plus tard, un accord, qui faisait, comme on l'a dit justement, du Congo belge le tenancier de l'Angleterre dans la vallée du Haut-Nil. On verra comment M. Hanotaux est parvenu à annuler les effets désastreux de ce traité, et à déjouer les plans britanniques (3).

En Asie, la rivalité franco-anglaise ne fut pas moins vive qu'en Afrique : elle s'est manifestée spécialement dans la presqu'île indo-chinoise.

(1) V. *infra*, chap IV, § 2, p. 157.
(2) V. *supra*, chap II, § 2, p. 61.
(3) V. *infra*, chap. IV, § 2, p. 145.

L'Angleterre, tandis que nous conquérions le Tonkin, s'empara de la Haute-Birmanie : les deux conquêtes furent parallèles ; elles se terminèrent presque en même temps, la conquête française le 9 juin 1885, la conquête anglaise le 1er janvier 1886. Maîtres de la Cochinchine et protecteurs du Cambodge, nous cherchâmes par l'Annam et le Tonkin à nous rapprocher de la Chine : ce fut le même but que poursuivit l'Angleterre maîtresse de l'Inde, en se portant vers la Birmanie. Les efforts des deux pays pour parvenir au but qu'ils s'étaient fixé, furent pénibles et longs : on sait avec quelle énergie la Chine chercha à empêcher nos conquêtes, et comment, après le traité de Tien-Tsin (11 mai 1884), nous dûmes entreprendre une nouvelle campagne qui dura une année. Le rôle de M. Hart, sujet anglais, plénipotentiaire chinois lors du traité de paix, n'a pas été non plus oublié, et comment il sut alors se montrer un digne fils de la perfide Albion.

En 1852, l'Angleterre avait enlevé à la Birmanie sa dernière province maritime, le Pegou, avec les villes de Rangoun et de Martabam. En 1885, elle exigea du roi Thibaw le monopole de l'exploitation de ses forêts. A la suite du refus de ce dernier, lord Dufferin, qui était alors vice-roi des Indes, décida une expédition armée, forte de 15.000 hommes, dont il confia le commandement au général Prendergast. Les troupes anglaises entrèrent à Mandalé et s'emparèrent du Roi. La Birmanie fut annexée à l'Hindoustan, dont les frontières se trouvèrent ainsi portées à l'est jusqu'au Mékong, au Nord au delà de Bhamo sur les confins du Yunnan chinois.

Cherchant l'une et l'autre à pénétrer en Chine, maîtresses de territoires que séparait seulement le Siam, l'Angleterre et la France devaient fatalement se heurter dans ce pays. Les deux puissances avaient cependant pris toutes les précautions possibles pour éviter entre elles des difficultés graves : nous avions obtenu de Londres, le 14 juil-

let 1884, une convention nous laissant toute liberté d'action dans la région du Mékong ; nous pouvions donc espérer que l'Angleterre, se contentant de la Birmanie, ne s'occuperait plus du Siam, ni du Cambodge, de l'Annam ou du Tonkin. Il n'en fut rien, et nous ne dûmes, onze années plus tard, qu'à des circonstances tout à fait étrangères aux affaires asiatiques, de pouvoir régler avec la Grande-Bretagne la question siamoise, qui pendant ce temps nous avait sans cesse séparés (1).

Terre-Neuve a été de tous temps la cause de difficultés entre la France et l'Angleterre : nos droits de pêche sur le *French Shore* remontaient cependant au traité d'Utrecht (article 13). Confirmés au traité de Paris (1763), au traité de Versailles (1783), aux deux traités de Paris (1814 et 1815), ils n'en motivèrent pas moins d'incessantes réclamations. L'Angleterre, maîtresse de Terre-Neuve, lui accorda, dès 1832, un parlement national, et en 1854 un gouvernement autonome (self government). Ce fut, il faut le reconnaître, le Parlement terre-neuvien, plus encore que l'Angleterre elle-même, qui nous chercha toujours querelle. Bien qu'une convention franco-anglaise de 1857 eût à nouveau reconnu nos droits, des difficultés nombreuses s'élevèrent entre les pêcheurs français, et les habitants terre-neuviens du *French Shore*. Ceux-ci prétendaient avoir le droit d'utiliser le sol du *French Shore*, spécialement d'exploiter les mines qu'il renfermait. Nous cédâmes sur ce point, et par un arrangement du 26 avril 1884, il fut convenu que « la France n'élèverait aucune protestation contre la création des établissements nécessaires au développement de toute industrie autre que des pêcheries. » Mais ce même arrangement stipulait par contre l'obligation pour les sujets britanniques de ne

(1) V. *infra*, chap. IV, § 2, p. 160.

troubler en rien, sur toute l'étendue du *French Shore*, le commerce des pêcheurs français. En outre, l'article 16 reconnaissait à ces pêcheurs de droit d'acheter la boëtte, harengs, etc., à terre ou à la mer, dans les parages de Terre-Neuve, sans payer de droits ni subir des entraves quelconques. La police des côtes devait être faite par des navires de guerre français et anglais.

L'arrangement de 1884 ayant mécontenté les Terre-Neuviens, nous acceptâmes, le 14 novembre 1885, un nouvel arrangement, où nous reconnaissions aux populations du *French Shore* le droit de construire, sur les côtes où nous exercions la pêche, les établissements (chemin de fer, embarcadères) qui seraient rendus nécessaires par leurs exploitations industrielles.

L'arrangement de 1885 ne satisfit pas plus le Parlement terre-neuvien que celui de 1884 : le 18 mai 1886, celui-ci vota le *bait bill*, qui interdisait aux Terre-Neuviens de vendre à nos pêcheurs de la boëtte (1).

Le Parlement terre-neuvien nous chercha alors des querelles nouvelles : on sait toute l'importance que prit la question des homarderies. L'Angleterre prétendit que nous avions seulement le droit de *fisch*, c'est-à-dire de pêcher, et non celui de *catch* (prendre). Il en résultait d'après elle que nous avions le droit de pêcher la morue (poisson), et non le homard qui est un crustacé. D'autre part, d'après la thèse anglaise, nous ne pouvions, ainsi que nous l'avions fait, construire sur le *French Shore* des homarderies. Le traité d'Utrecht stipulait, en effet, que jamais il ne nous serait permis « d'y fortifier aucun lieu, et d'y établir aucune habitation en façon quelconque, si ce n'est des échafauds et des cabanes nécessaires et usités pour sécher le poisson. » On trouve dans le Livre Jaune (Terre-Neuve) toute la correspondance à laquelle don-

(1) V. sur le bait bill, *infra*, chap. IX, § 1, p. 374.

nèrent lieu ces prétentions absurdes du Foreign Office, que combattirent l'amiral Krantz, ministre de la Marine, et M. Goblet, ministre des Affaires étrangères. Le 3 mars 1890, un *modus vivendi* fut signé entre la France et l'Angleterre, qui confirmait la situation de fait des homarderies établies depuis le 1er juillet 1889 : il était entendu qu'à l'avenir aucune homarderie nouvelle ne pourrait être construite par les pêcheurs français, sans qu'un avantage équivalent fût concédé aux Terre-Neuviens.

Le 11 mars 1891, il fut convenu que toutes les difficultés pendantes relatives au *French Shore* seraient soumises à un arbitrage. Mais le Parlement terre-neuvien s'empressa de repousser cette mesure. Pour l'amener à composition et vaincre sa résistance, le Parlement anglais fut saisi, le 12 mai 1891, du bill Knitsford (du nom de son auteur, alors ministre des Colonies), qui fut par la suite retiré, le Parlement terre-neuvien ayant décidé de se soumettre, et adopté le *New foundland French Treaties Act*. Le 30 mai 1891, le Parlement anglais votait la résolution suivante : « La Chambre, ayant été informée qu'un acte satisfaisant a été voté par la législation de Terre-Neuve, se déclare prête à soutenir le gouvernement dans toutes les mesures nécessaires pour assurer l'exécution des traités et arrangements conclus avec la France, et ne passe pas quant à présent à la seconde lecture du bill. »

Le *modus vivendi* du 3 mars 1890 fut renouvelé par la suite chaque année, l'Angleterre n'étant nullement désireuse de solutionner définitivement la question terre-neuvienne (1).

La question des Nouvelles-Hébrides, en Océanie, fut encore un sujet de conflit entre la France et l'Angleterre.

(1) V. sur la question de Terre-Neuve un intéressant article de M. Robert de Caix (*Questions diplomatiques*, 1er juin 1904), où nous avons pris divers renseignements.

Nos droits furent contestés par la Grande-Bretagne, en 1886, à la suite d'un débarquement que nous dûmes opérer pour apaiser des révoltes indigènes ; sur les réclamations du gouvernement de Londres, nous acceptâmes un arrangement, qui institua, à l'aide d'une commission navale mixte, un condominium franco-anglais sur l'archipel (1887). L'arrangement et le condominium ne valaient pas grand'chose ; ils étaient aussi gênants pour la France que pour l'Angleterre : nous nous en aperçûmes en 1892 quand nous dûmes envoyer une escadre mixte devant l'île de Mallicalo pour réprimer des troubles. Nous modifiâmes la situation aussitôt qu'il nous fut possible : en 1888, l'Angleterre avait envoyé — sans droit, puisque les nouvelles-Hébrides étaient placées sous le régime du condominium, — un consul à Port Villa : nos réclamations amenèrent le rappel de ce fonctionnaire, que le gouvernement de Londres ne tarda pas à remplacer par un « Haut Commissaire pour l'Ouest du Pacifique ». Nous fîmes de même, et par une loi du 3 août 1900, le président de la République fut autorisé à assurer par des mesures administratives la protection des citoyens français établis dans les îles du Pacifique. En même temps, le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie était nommé « Commissaire général des établissements français dans l'Océan Pacifique. » Un commissaire spécial fut nommé dans chacune des îles de l'Archipel. Il en résulta qu'aux Nouvelles-Hébrides quatre autorités exerçaient le pouvoir simultanément : les autorités indigènes sur les Canaques, — le condominium n'avait pas en effet porté atteinte à la souveraineté locale, — la commission navale mixte composée d'officiers de marine appartenant aux stationnaires anglais et français du Pacifique, — le haut commissaire anglais, — le commissaire général français. Malgré ces quatre autorités, aucune juridiction n'existait. Les Français étaient cependant chaque année plus nombreux, et il

devenait indispensable de faire établir leur droit de propriété sur les terres qu'ils occupaient. La majeure partie des terres de l'Archipel appartenaient à une compagnie française, la Société Calédonienne, fondée en 1882 par M. Higginson, Irlandais d'origine et Australien de naissance. Cette société, qui fut remplacée plus tard par la Compagnie française des Nouvelles-Hébrides, parvint à intéresser à son sort le gouvernement français, qui lui versa, en 1894, une subvention de 360.000 francs. On verra comment, en 1906 (1), fut modifié le régime bâtard du condominium établi en 1887, et transformée en droit de propriété la simple détention de fait des Français et Anglais, établis aux Nouvelles-Hébrides (2).

II

L'hostilité de l'Angleterre et de la Russie s'est manifestée sur les deux terrains où ces puissances se rencontrèrent : dans les Balkans, et vers l'Inde.

Dans les Balkans, la Grande-Bretagne, dès le traité de Berlin, modifia la politique qu'elle avait jusqu'alors suivie. Elle ne défendit plus l'intégrité de l'empire ottoman ; bien au contraire, elle en favorisa le démembrement, soutenant dans leurs revendications les populations éprises d'indépendance. En favorisant leurs aspirations, l'Angleterre se créait des droits à leur gratitude. Elle-même aurait volontiers pris un morceau du gâteau qu'elle aidait à partager. On verra qu'elle a maintes fois essayé d'entrer en conflit avec la Porte, afin d'avoir un prétexte pour faire avancer

(1) V. *infra*, chap. IX, § 1, p. 379.

(2) V. sur la question des Nouvelles-Hébrides un intéressant article paru dans la *Revue politique et parlementaire*, 10 février 1907.

ses vaisseaux jusque devant Constantinople. Mais les grandes puissances, devinant ses intentions, ne lui permirent jamais de déclarer la guerre à la Turquie.

Si l'Angleterre n'a pas continué de défendre l'intégrité de l'empire ottoman, c'est que par suite de l'occupation de l'Égypte (1), ses intérêts s'étaient modifiés. Avant qu'elle ne fût dans la vallée du Nil, l'Angleterre redoutait un démembrement de l'empire turc, parce qu'à ce démembrement, la Russie aurait vraisemblablement gagné une partie de l'Asie Mineure, et par là se serait rapprochée de l'Inde (2). Maître de l'Égypte, et par là de la grande route de l'Inde, le Royaume-Uni avait tout intérêt à affermir davantage sa situation dans la Méditerranée orientale, et pour ce faire, le meilleur moyen était de s'implanter dans les Balkans, et à Constantinople même, si l'occasion s'offrait. Salisbury disait bien : « Constantinople présente maintenant moins d'intérêt pour nous qu'autrefois ; c'est en Egypte, c'est à Suez, qu'est pour nous la porte de l'Orient, et si la Russie veut reconnaître notre occupation en Egypte, nous ne voyons pas d'obstacles à son établissement *un jour éloigné* à Constantinople », — mais ce jour éloigné n'est jamais venu, et Salisbury savait bien qu'il n'autoriserait jamais, ni aucun ministre anglais, l'établissement de la Russie sur les bords du Bosphore ! Suez était certes plus importante pour la Grande-Bretagne que la capitale ottomane, ce qui ne voulait cependant pas dire que le gouvernement de Londres pût se désintéresser de cette dernière. Les faits au contraire sont là pour prouver que l'Angleterre chercha, par tous les moyens, à prendre position dans la péninsule balkanique, et à hâter la disparition de « l'homme malade ».

Après le Congrès de Berlin, la Grande-Bretagne ayant

(1) V. *supra*, même chap., § 1.
(2) V. *infra*, même paragraphe.

abandonné le rôle qu'elle avait jusqu'alors tenu, celui-ci fut repris par la Russie, — qui jadis avait fait tous ses efforts pour démembrer l'Empire turc, et allait maintenant s'efforcer d'en empêcher le morcellement. Pétersbourg avait vu avec mécontentement des États se constituer dans la péninsule balkanique : entraver leur développement, étouffer les cris des races opprimées par le gouvernement ottoman, et qui réclamaient la liberté ou plus de liberté, aider à les maintenir sous le joug, ainsi assurer le maintien de l'état de choses créé par le traité de Berlin, de peur que de nouvelles révolutions ne créent de nouvelles situations plus préjudiciables encore aux intérêts russes, et en assurant le respect de l'intégrité balkanique, faire obstacle aux projets britanniques, tel fut depuis le Congrès de Berlin le but de la politique russe.

Le gouvernement de Pétersbourg, dès le lendemain du traité de 1878, a signifié la voie dans laquelle il prétendait s'engager : c'est la Russie qui a encouragé à la résistance les populations bosniaques que le joug autrichien ne tentait guère. — Au Monténégro, la Russie s'est refusée à suivre l'Angleterre dans l'expédition qu'elle projetait contre la Turquie ; la démonstration navale dans les eaux de Dulcigno, à l'effet d'obliger la Porte à accepter que, conformément au traité de Berlin, le prince Nicolas prenne possession d'Antivari et de Dulcigno, n'ayant pas fait céder la résistance du gouvernement de Constantinople, le gouvernement de Londres avait projeté une expédition contre Smyrne à l'effet d'intimider la Porte : les grandes puissances, dont la Russie, s'opposèrent aux projets anglais, que la soumission du Sultan rendit inutiles. — Ce fut seulement quand le gouvernement de Londres, abandonnant ses projets belliqueux, n'eut en vue que le maintien de la paix dans la péninsule balkanique, que la Russie se rangea à ses côtés. Lors de la conférence de Berlin en 1880, plus tard lors des affaires de Grèce, où l'Angleterre ne recher-

cha aucun avantage particulier, Pétersbourg et Londres agirent d'accord; d'accord, pour imposer à la Turquie l'obligation de délimiter équitablement le territoire grec ; d'accord, après que la Grèce eut envoyé des troupes en Thessalie, et réclamé des compensations à la suite des événements bulgares, pour procéder à un blocus pacifique.

La politique russe dans les Balkans n'a pas eu seulement pour objet de défendre contre les ambitions anglaises l'intégrité de l'empire ottoman : dans les divers États de la péninsule, le gouvernement de Pétersbourg s'est efforcé de conquérir une place prépondérante, et de lutter contre l'influence sans cesse grandissante de l'Autriche (1). En Bulgarie notamment, Londres et Vienne ont suivi une politique commune contre Pétersbourg.

Le Congrès de Berlin avait divisé en trois parties le pays bulgare : il avait créé une principauté, la Bulgarie ; une province privilégiée, la Roumélie ; il avait aussi placé sous la seule autorité de la Turquie tous les pays macédoniens. Cet état de choses ne devait pas tarder à se modifier.

La création de la principauté de Bulgarie avait été l'œuvre de la Russie : le prince Alexandre de Battenberg, qu'avait élu le Sobranié, était le neveu d'Alexandre III. La population devint cependant assez vite hostile au gouvernement de Pétersbourg ; les fonctionnaires, que celui-ci avait laissés dans le pays, en vue d'organiser l'armée, agirent sans ménagements, parlèrent en maîtres, comme si le nouvel État n'était qu'une province russe. Le tsar, de son côté, voyait, avec une irritation non dissimulée, le mouvement national dont était issu le ministère Karaveloff, et qui devait aboutir à la crise de 1885 ; la crise se produisit le 18 septembre : l'union de la Roumélie et de la Bulgarie fut ce jour-là proclamée à Philippopoli, et Alexandre de Battenberg devint prince des deux Bulgaries.

(1) V. *supra*, chap. II, § 3, p. 65.

L'irritation du tsar fut grande, et la rupture complète entre Pétersbourg et Sofia.

A cette rupture, correspondit une entente étroite entre Londres et Sofia. Le gouvernement bulgare avait cru pouvoir compter sur les sympathies britanniques : il ne se trompa point, et celles-ci ne lui firent pas défaut. Le cabinet anglais, oublieux des doctrines qu'il avait jadis proclamées et appliquées, se mit, à la Conférence de Constantinople, du côté de la Bulgarie : il ne défendit point cette fois l'intégrité de l'empire ottoman, ce fut la Russie, par l'organe de M. Nélidow, qui rappela le traité de Berlin, et, se refusant à reconnaître, à raison des engagements que les puissances avaient pris, l'annexion de la Roumélie, insista pour que le *statu quo ante* soit rétabli. L'Angleterre, à laquelle s'étaient jointes les autres puissances, l'emporta, et malgré l'opposition énergique d'Alexandre III, fit reconnaître par le sultan l'annexion de la Roumélie.

Pendant onze années, la situation de l'État bulgare fut particulièrement difficile : Alexandre III lui resta nettement hostile; il obtint d'abord, peu après les événements de Philippopoli, la renonciation d'Alexandre de Battenberg (7 sept. 1886). Quand, une année plus tard, après la dictature de Stamboulof, l'assemblée de Tirnovo eut élu le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg (7 juillet 1887), le tsar refusa de le reconnaître.

L'Angleterre ne le reconnut pas davantage, ni les autres puissances : mais sa protestation, de même que celle de l'Autriche et l'Italie, fut une protestation de pure forme (1). De même qu'à la Conférence de Constantinople, après l'accession au trône du prince Ferdinand, le gouvernement anglais soutint constamment le gouvernement bulgare, faisant ainsi échec à la politique russe.

(1) Dès le 10 octobre 1888, l'Italie et l'Autriche permettaient à leurs agents diplomatiques d'entrer en rapports avec le prince Ferdinand.

On sait les événements qui suivirent la proclamation de l'union de la Roumélie à la Bulgarie, les compensations demandées par la Grèce, la guerre serbo-bulgare, l'intervention de l'Europe. L'Autriche et l'Angleterre ont encore, dans ces circonstances, suivi une politique commune contre la Russie. L'antagonisme austro-anglo-russe a nettement apparu lors des événements qui ont précédé l'abdication du roi Milan, et l'arrivée au pouvoir de son fils Alexandre. Milan était inféodé à l'Autriche et soutenu par l'Angleterre, Alexandre a été élu par un parti national qui s'appuyait sur la Russie.

Ainsi, de quelque côté que l'on regarde, on découvre, dans les Balkans, l'antagonisme anglo-russe : on verra par la suite comment, après de longues années de luttes, les deux puissances sont parvenues à concilier leurs intérêts contraires (1).

De même que dans les Balkans, en Asie, la politique anglaise et la politique russe se sont constamment heurtées. L'Empire russe, pourvu en Europe d'une ligne de côtes insuffisante, a de bonne heure cherché des débouchés sur les mers libres : il a rêvé d'atteindre par le Turkestan, l'Afghanistan et la Perse, l'Océan Indien ; — par le Thibet et la Mandchourie, l'Océan Pacifique : l'Angleterre, maîtresse de l'Inde, a toujours entravé sa marche (2).

L'établissement des Anglais dans l'Inde remonte au XVII^e^ siècle. Le premier comptoir indien de l'East India Company fut fondé à Madras en 1640. Au milieu du XVIII^e^ siècle, de redoutables soulèvements d'indigènes se produisirent, dont Warren Hastings parvint à se rendre maître. Au lendemain de la terrible révolte des Cipayes, qui, en 1857, faillit ruiner la domination anglaise aux Indes,

(1) V. *infra*, chap. X.
(2) V. *supra*, chap. I, § 2.

la Reine Victoria incorpora la dépendance de l'East India Company à l'Empire britannique (1858) (1). Peu après, dans l'hiver de 1875-1876, le prince de Galles, futur Édouard VII visita longuement et en grande pompe les Indes Orientales (2).

Warren Hastings exerça le premier, au nom de la Compagnie des Indes, le gouvernement du pays. Lord Canning fut le dernier à remplir cette même charge. Depuis 1858, douze autres gouverneurs ont exercé le pouvoir aux Indes avec le titre de vice-roi (3). Tous ont jalousement gardé le vaste Empire qui leur était confié, et se sont efforcés de le préserver contre les attaques dont il fut si souvent menacé.

L'expansion asiatique de la Russie est de date relativement récente : quand le Congrès de Paris de 1856 eut repoussé les armées russes loin de Constantinople, le gouvernement de Pétersbourg se rejeta avec ardeur sur l'Asie, et plus spécialement sur les territoires voisins de sa frontière. Mais dès la fin du XVIIIe siècle, la Russie avait déjà

(1) A l'occasion du cinquantenaire de l'incorporation de l'Inde à la couronne britannique (2 novembre 1908), le roi Édouard VII a adressé aux princes et au peuple de l'Inde un message dans lequel il a mis en relief tout ce que le gouvernement anglais avait fait en faveur de sa colonie. Le *Daily-Telegraph* résumait à ce propos ainsi les grandes dates de l'histoire de l'Inde avant son incorporation à la Grande-Bretagne :

Fondation de la Compagnie de l'Inde Orientale, 1600; établissement d'une factorerie à Madras, 1640; cession de Bombay par le Portugal, 1660; fondation de Calcutta, 1698; victoire de Clive à Plassey, 1757; Warren Hastings, premier gouverneur du Bengale, 1772; prise de Seringapatam, 1799; victoires de Wellington et de Lake, 1803; annexion du Pundjab, 1849; annexion d'Oudh, 1856; mutinerie hindoue, 1857; proclamation de la Reine Victoria, 1858.

(2) En 1905, le prince et la princesse de Galles actuels ont fait à leur tour le même voyage.

(3) L'avant-dernier vice-roi fut lord Curzon; le vice-roi actuel, le comte de Minto.

jeté les yeux de ce côté ; ses troupes avaient pris le Daghestan en 1797, puis le Chirwan, la côte sur la mer Caspienne jusqu'à l'embouchure de l'Araxe, les Khanats d'Erivan et de Nakitchewan, enfin l'Arménie persane jusqu'à l'Ararat. Ces progrès avaient déjà inquiété l'Angleterre, qui craignait pour l'Inde. Garantir la frontière nord-ouest de la presqu'île hindoustane devint plus que jamais sa principale préoccupation : au début du XIX^e^ siècle, elle avait d'abord redouté une attaque de Napoléon, et pour la rendre inoffensive, elle avait noué des relations avec la Perse : elle avait conclu avec la cour de Téhéran, par l'intermédiaire de son envoyé John Malcolm, en 1801, un traité d'alliance perpétuelle contre la France : en même temps, elle s'assurait des postes sur le golfe Persique, et établissait des agents à Mascate, Koweit et Bassorah. Ses précautions furent inutiles : Napoléon ne se porta pas sur l'Inde. Le gouvernement anglais comprit vite que le danger était plutôt du côté de la Russie, et pour le conjurer, il signa avec le gouvernement de Pétersbourg, en 1834, un accord, par lequel les deux puissances s'engagèrent à maintenir la Perse comme État indépendant.

L'accord de 1834 n'empêcha pas Anglais et Russes de lutter d'influence dans le pays : les uns et les autres s'efforcèrent d'obtenir le plus d'avantages possible pour s'assurer une prépondérance politique et commerciale. La cour de Téhéran est constamment passée des bras russes dans les bras anglais, et a accordé volontiers tout ce qui lui était demandé. En 1872, le gouvernement de Londres obtint pour ses nationaux diverses concessions de chemins de fer, de forêts, de mines, etc. ; en 1888, les fonds anglais constituent la Banque impériale persane, à qui est concédé le monopole du papier-monnaie. Mais la Russie prend sa revanche : elle construit ou projette de grandes routes ; on parle de joindre Tauris à Téhéran et à Mechehed. Les caravanes russes sont chaque année plus

nombreuses. Téhéran devient une sorte d'entrepôt russe.

En Afghanistan, la rivalité anglo-russe ne fut pas moins vive : maîtres de divers points du Turkestan, les Russes tentèrent de s'installer à Kaboul, et y envoyèrent un ambassadeur dès 1839 ; en même temps, le shah de Perse, soutenu par Pétersbourg, mettait le siège devant Hérat. L'Angleterre n'hésita pas : elle défendit elle-même Hérat, et fit occuper militairement Kaboul. On sait combien désastreuse fut la conquête britannique : elle se termina par le désastre de Gundamak, en 1841, que les troupes anglaises vengèrent, faiblement, l'année suivante : Kaboul fut de nouveau occupé, en partie incendié, mais le séjour y devenant dangereux, les troupes britanniques durent se retirer : l'Afghanistan restait indépendant.

L'émir Dost Mohammed réclama lui-même, quelques années plus tard, la protection de l'Angleterre : les Russes avaient continué leur marche en avant, et maîtres de Khiva, de Boukhara et de Samarkand, menaçaient les frontières afghanes. L'émir signa, le 30 mai 1855, le traité de Peïchawer, par lequel il s'engageait à entretenir une paix et une amitié perpétuelles entre l'Afghanistan et la Compagnie des Indes. En 1872, les Anglais, protecteurs officiels des Afghans, s'entendaient avec la Russie pour la fixation des frontières du Turkestan : les territoires au nord de l'Oxus furent reconnus russes, ceux au sud afghans.

Disraéli inaugura vis-à-vis de l'Afghanistan une politique nouvelle : d'abord heureuse, elle éprouva par la suite des vicissitudes diverses. Le ministre croyait le pays plus anglais qu'il n'était en réalité ; le gouvernement avait bien soutenu Shere Ali — fils et successeur de Dost Mohammed — de son influence et de ses deniers : il lui avait donné trois millions pour lui permettre de raffermir son pouvoir, mais le pays tout entier n'en voulait pas moins rester indépendant : l'Afghanistan était en réalité peu dis-

posé à subir le même sort que l'Inde. Disraéli, craignant les menées sourdes de la Russie, avait décidé d'envoyer dans le pays un ministre permanent. Shere Ali s'y opposa. Le 21 septembre 1878, le ministre anglais part de Peïchawer en route pour Kaboul. A peine a-t-il franchi la frontière qu'un officier afghan l'arrête. Le gouvernement anglais, pour venger l'affront, fait envahir le pays par les troupes de l'Inde, qui occupent Kaboul et Kandahar. Shere Ali s'enfuit, et son fils Yakoub Khan est reconnu émir par l'Angleterre, qui lui fait signer le traité de Gundamak. L'Angleterre s'engageait à payer à Yacoub une pension de 6.000 livres, moyennant quoi il lui cédait toute la partie de l'Afghanistan située à l'est de la chaîne des monts Souleiman, ce que Disraéli appelait une « frontière scientifique ». Lord Cavaguary est nommé résident à Kaboul : à peine arrivé à son poste, il est assassiné avec toute sa suite par les Afghans révoltés. L'Angleterre envoie alors le général Roberts, qui reprend Kaboul, et proclame émir, aux lieu et place de Shere Ali, le petit-fils de Dost Mohammed, Abdurrhaman. Celui-ci souscrit aux stipulations du traité de Gundamak, et s'engage à ne pas avoir « de relations politiques avec une autre puissance que l'Angleterre », et à « se conformer dans ses relations extérieures aux avis du gouvernement anglais ».

C'était l'Angleterre maîtresse en fait de l'Afghanistan : la Russie dut perdre tout espoir de s'implanter dans le pays ; depuis lors, à maintes reprises, notamment en 1882, en 1883, et en 1887, plus tard en 1895 et en 1902, elle a affirmé qu'elle entendait éviter tous rapports avec l'Afghanistan, « ce pays étant considéré comme rentrant dans l'orbite anglaise ». Cependant, elle en surveilla jalousement les approches, et plusieurs fois, on put croire que les troupes russes franchiraient la frontière afghane ; sans cesse, elles s'en sont rapprochées. Maîtresses de Tachkent,

Samarkand, Krasnovodsk, Khiva, Kokan, Tchardjoui, Akhat Tekké, en un mot de tout le pays (Turkestan) compris entre la Caspienne et le Pamir, elles se sont, en 1881 et en 1885, solidement installées à Askhabad et à Merv : l'émir tenta, mais trop tard, d'arrêter la descente russe, et fut battu à Zulfikar. En 1886, nouveau conflit russo-afghan. Pétersbourg réclame, au nom de son vassal de Bokhara, le district de Kerki, sur la rive gauche de l'Oxus : le général Komaroff est envoyé, et affirme les droits de Pétersbourg sur les territoires situés au sud-est de Merv, entre l'Hériroud et le Mourghab (Convention russo-afghane du 30 juillet 1887). La Russie, malgré ses protestations officielles, ne se désintéressa jamais tout à fait de l'Afghanistan. On devait en avoir la preuve de 1890 à 1895.

Rivales en Perse et en Afghanistan, l'Angleterre et la Russie l'ont été encore au Thibet. Craignant pour sa frontière indienne du côté nord-est, en même temps que désireux de pénétrer lentement en Chine, le gouvernement anglais avait fait occuper par le maharajah de Cachemire, le pays situé au delà de l'Himalaya, le petit Thibet et le moyen Thibet. En 1888, il occupait la vallée du Sikkim, et cherchait à nouer des relations avec les chefs du grand Thibet. Par le traité de 1890, il se faisait céder la vallée de la Tista, et ouvrir pour le commerce britannique la route et le marché de Chigatsé. La Russie s'opposa de toutes ses forces à l'expansion britannique, et riposta en soutenant le Dalaï Lama, de Lhassa, adversaire du Lama de Chigatsé. La lutte anglo-russe ne se terminera qu'en 1904, à la suite de l'expédition du colonel Younghusband (1).

(1) Nous avons pris de nombreux renseignements sur la rivalité anglo-russe en Asie dans deux excellents articles de M. Rouire, parus l'un dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 nov. 1907, l'autre dans les *Questions diplomatiques et coloniales* du 16 avril 1909.

La rivalité anglo-russe dans les Balkans et en Asie n'a pas été moins vive que l'hostilité franco-anglaise. Alors que tout semblait rapprocher l'Angleterre des puissances tripliciennes, tout l'éloignait de Paris et de Pétersbourg. 1891 et la constitution de la Double-Alliance modifieront-ils la politique britannique, et amèneront-ils un changement dans ses desseins ?...

CHAPITRE IV

La Double-Alliance (1891). L'inimitié anglo-française et anglo-russe (*suite*).

(1891-1901).

« Je crains que la haine de la France contre l'Angleterre ne provienne pas seulement de circonstances temporaires ; elle a des raisons d'être plus durables. Je n'en suis pas surpris quand je pense à tout ce que nous avons fait contre ce pays depuis 1815. J'aurais sans doute les mêmes sentiments si j'étais Français. »

Lord Grey à la princesse de Lieven, 10 décembre 1829.

« Je ne désire pas qu'on tire un malentendu de mes paroles en croyant que j'ai dit que toutes les causes de controverse ont été écartées par là (évacuation de Fachoda) entre le gouvernement français et nous-mêmes. Il n'en est probablement pas ainsi, et j'avance que nous aurons beaucoup de discussions dans l'avenir. »

Discours de lord Salisbury au banquet du lord-maire, 4 novembre 1898.

« Il y a une vingtaine d'années, un choc paraissait inévitable, dans l'Asie centrale, entre la Russie et l'Angleterre.

« Mais, de l'Inde, la Russie s'est tournée vers la Chine, et l'orage s'est dissipé. Les deux points où leurs intérêts paraissent aujourd'hui le plus divergents sont la Perse, et cette question de Corée, à laquelle nous sommes mêlés indirectement depuis l'année dernière. »

Discours de M. Paul Deschanel. Ch. des députés, 19 novembre 1903.

Entre ces deux puissances (Russie et Angleterre), la lutte se poursuit en ce moment plus âpre que jamais. Longtemps concentrée, sur le terrain diplomatique, elle s'est portée en ces derniers temps, sur le terrain des intérêts commerciaux, des entreprises industrielles et des grands travaux publics. C'est la conquête économique de la Perse qui est surtout visée, et sur ce terrain, l'ardeur imprimée à la politique anglo-indienne par le gouvernement des Indes n'a d'égale que l'activité prodigieuse déployée par la Russie.

Rouire, *La question du golfe Persique* (*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1903).

Sommaire. — Après 1891, l'Angleterre continue la lutte contre la France et contre la Russie.

I. — La Double-Alliance (22 août 1891). — Ses origines : l'isolement de la France et de la Russie. — Les hésitations et les craintes de la Russie ;

la diplomatie et la générosité françaises les dissipent. — Le caractère défensif de l'alliance. — Cronstadt et Portsmouth.

II. — Les relations de l'Angleterre et de la France (1891-1901).

Ministères Gladstone, Roseberry, Salisbury. — Les conférences coloniales de 1894 et 1897. — L'impérialisme.

M. Hanotaux (1894-1898), puis M. Delcassé (1898-1905), ministres des Affaires étrangères.

Politique coloniale. — Angleterre et France en Afrique. — La question tunisienne (traités de commerce); — marocaine (l'influence anglaise avec Mac Lean et Harris); — égyptienne (Fachoda); — abyssine (protocole anglo-italien du 5 mai 1894, chemin de fer du Harrar). — L'incident de Mascate (1899). — Madagascar et les missions protestantes anglaises. — Le Sénégal et le traité anglo-allemand du 14 août 1893. — Le Dahomey (importation d'armes). — Le Niger et le traité franco-anglais du 14 juin 1898.

Angleterre et France en Asie. — La question siamoise (convention de Londres du 15 janvier 1896 inexécutée par l'Angleterre). — La rivalité franco-anglaise en Chine (guerre sino-japonaise de 1895, les cessions à bail, la concession de Shanghaï).

III. — Les relations de l'Angleterre et de la Russie (1891-1901). — En Orient : les affaires d'Arménie (1895). — Les affaires de Crète (1897). — L'hostilité de Londres et de Pétersbourg.

Politique asiatique : Angleterre et Russie en Perse et sur le golfe Persique — En Afghanistan — Au Thibet (Taschi Lama de Chigatsé contre Dalaï Lama de Lhassa). — En Chine (la question de Mongolie, de Mandchourie et de Corée). — L'insurrection des Boxeurs (1900). — L'occupation de la Mandchourie par les troupes russes. — Les protestations anglaises.

La formation de la Double-Alliance n'entraîna aucune modification appréciable dans la direction générale de la politique extérieure de la Grande-Bretagne : après 1891 comme avant, les bases de cette politique restèrent constamment les mêmes : la haine à l'égard de la France et de la Russie fut toujours aussi vive, l'amitié pour l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie aussi confiante. La Triplice, dont elle était de fait l'alliée, apparaissait à l'Angleterre comme un poids trop lourd pour que l'équilibre de la balance européenne pût jamais être rétabli : aussi l'alliance franco-russe de 1891 ne l'a-t-elle point inquié-

tée. Et puis, le caractère même du nouveau traité n'était-il pas exclusif de toute pensée agressive contre l'une quelconque des puissances tripliciennes ? Aussi acerbe que par le passé, la Grande-Bretagne, après 1891 et jusqu'en 1901, s'est efforcée de combattre sans cesse les intérêts français ou russes partout où il lui a été possible.

I

Les circonstances qui ont précédé la conclusion de l'alliance franco-russe sont trop connues pour trouver ici leur place. Quelques détails méritent seulement d'être rappelés, qui aideront à préciser sa portée exacte.

L'alliance a eu pour cause l'isolement dans lequel la Triplice avait placé la France et la Russie : l'équilibre européen avait été rompu en 1882 au profit de l'Allemagne : la France et la Russie s'efforcèrent de le rétablir en plaçant dans l'autre plateau de la balance leurs forces unies.

Le rapprochement de la France et de la Russie a été plus l'œuvre de notre diplomatie que celle du cabinet de Pétersbourg. Certes, malgré l'alliance des trois empereurs, Alexandre II, puis Alexandre III n'avaient plus dans Berlin la même confiance que par le passé : la politique de Bismarck et le Congrès de Berlin avaient vivement mécontenté la Russie. Abandonnée au moins en fait par ses anciens alliés, elle ne fut cependant pas disposée de suite à se tourner de notre côté. Quelques indices auraient pu le faire croire. Quand en 1874, et en 1875, le gouvernement de Pétersbourg se joignit à celui de Londres pour empêcher Bismarck de nous déclarer la guerre, on pouvait supposer que les sympathies russes nous étaient acquises. Elles ne furent que momentanées, et pas plus que

l'Angleterre, la Russie n'était alors disposée à nous tendre la main, et à aider à notre relèvement. Pendant longtemps, elle se tint sur une prudente réserve, et évita de répondre aux avances que parfois nous lui fîmes.

Nos institutions républicaines n'étaient pas sans lui déplaire. Gambetta s'était bien montré le partisan déclaré d'une alliance franco-russe (1), mais son grand ministère ne dura pas, et ses successeurs furent moins empressés que lui. Alexandre III, qui était monté sur le trône le 13 mars 1881, M. de Giers, qui avait remplacé comme ministre des Affaires étrangères le prince Gortschakoff, ne furent guère flattés du choix que fit M. de Freycinet, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, de l'amiral Jaurès pour représenter la France à Pétersbourg : ses maladresses sont restées célèbres, et le général Appert, qui, sous le ministère Jules Ferry, le remplaça, eut à vaincre une mauvaise humeur qui était, il faut le reconnaître, excusable. On sait comment M. de Freycinet indisposa de nouveau le gouvernement de Pétersbourg en graciant le prince Krapotkine, et en rappelant sans raisons le général Appert. Aussi, quand le gouvernement français songea à nommer à sa place le général Billot, le tsar répondit-il, mécontent : « Ni le général Billot, ni personne (2). » En même temps, il faisait prendre un congé à son ambassadeur à Paris, M. de Mohrenheim : les rapports diplomatiques ne furent repris que grâce à l'habileté du comte d'Ormesson, qui géra pendant quelques mois notre ambassade à Pétersbourg, et surtout grâce à M. de Laboulaye qui fut nommé ambassadeur au mois d'octobre 1886.

La situation était difficile : du côté français, l'idée du rapprochement faisait quelques progrès, mais lents ; du côté russe, les progrès étaient plus lents encore. M. Grévy, qui

(1) V. *supra*, chap. III, § 1, p. 91.

(2) Cité par Ernest Daudet, *Histoire diplomatique de l'alliance franco-russe*.

était alors président de la République, n'était guère partisan de l'alliance : « Vous n'avez rien à faire dire à l'Empeur, lui demandait M. de Laboulaye avant de quitter Paris pour Pétersbourg? » — « Absolument rien, avait répondu le Président : nous n'avons rien à en attendre (1). »

M. Goblet était alors président du Conseil, et M. Flourens, ministre des Affaires étrangères ; ce dernier conserva son portefeuille sous les deux ministères suivants Rouvier et Tirard. Il dirigea notre politique extérieure dans le sens d'un rapprochement russe, et facilita ainsi la lourde tâche de M. de Laboulaye : « Notre salut, disait-il lors du renouvellement du septennat militaire allemand en 1887, notre salut est dans les mains de Laboulaye (2). »

De son côté, M. de Mohrenheim penchait pour le rapprochement, et nous donna maintes preuves, notamment au moment de l'affaire Schnœbelé, de ses bonnes dispositions.

Quand, après le ministère Tirard, M. Floquet fut appelé à la présidence du Conseil, l'ambassadeur de Russie reçut l'ordre d'agir auprès du gouvernement en vue d'éviter que le portefeuille des Affaires étrangères lui soit confié. Le tsar se souvenait du « Vive la Pologne, Monsieur », et avait gardé rancune au jeune avocat, devenu ministre. Sur les instances de M. de Mohrenheim, il fut décidé que M. Floquet ne s'installerait pas au quai d'Orsay : le portefeuille des Affaires étrangères fut confié à M. Goblet.

L'incident Atchinof, en 1889, et les confidences imprudentes de M. Spuller, ministre des Affaires étrangères, à M. Millevoye, amenèrent quelque tension dans les rapports de l'ambassadeur et du gouvernement. Mais l'arrivée au quai d'Orsay de M. Ribot dissipa les quelques nuages qui s'étaient levés à l'horizon : ses sympathies pour la Russie étaient connues, et son chef, M. de Frey-

(1) et (2) Cités par Ernest Daudet, *op. cit.*

cinet, président du Conseil, de même que M. Constans, ministre de l'Intérieur, étaient également acquis à la cause de l'alliance.

Alexandre III put apprécier leurs bonnes volontés dans l'affaire des nihilistes russes réfugiés à Paris, que M. Constans fit arrêter le 29 mai 1890. Sans cesse, nous prouvions notre désir d'entente : nous avions accepté pour notre manufacture d'armes de Châtellerault des commandes russes, depuis décembre 1888 ; nous avions ouvert nos caisses à la Russie et souscrit des emprunts, au nombre de huit, dont le total se chiffrait par près de 4 milliards (1). Alexandre III nous fut reconnaissant de nos bons procédés, et accepta la main que nous lui tendions ; il oublia ce qui pouvait lui déplaire dans notre gouvernement, pour ne se souvenir que des intérêts communs des deux pays qui commandaient une alliance.

« Ne pas laisser diminuer la France », avait-il écrit en marge d'un rapport de M. de Giers. Il prouva que telle était bien sa volonté : quand la visite de la flotte française à Cronstadt fut décidée, il marqua toute sa sympathie à M. Carnot, alors président de la République, en lui conférant la grand-croix de Saint-André. M. Flourens, président de la section française à l'exposition de Moscou, voyageait alors en Russie : il le reçut avec la plus grande cordialité, et n'eût été la regrettable démission de M. de Laboulaye, aucun nuage n'eût altéré les rapports des deux pays durant les quelques mois qui précédèrent la visite de notre flotte à Cronstadt (2).

Le 25 juillet 1891, l'amiral Gervais arrivait en Russie :

(1) Depuis, de nouveaux emprunts russes ont été émis en France : nous sommes à l'heure actuelle créanciers de la Russie pour une somme qui dépasse 12 milliards.

(2) V. sur toute l'histoire de l'alliance russe l'excellent ouvrage précité de M. Ernest Daudet, d'où sont extraits divers renseignements reproduits ici.

les fêtes de Cronstadt, de Moscou, de Pétersbourg, de Peterhof, les toasts du tsar sont présents à toutes les mémoires. Moins d'un mois plus tard, le 22 août 1891, M. Ribot signait avec M. de Mohrenheim le traité d'alliance qu'avait annoncé le toast de Cronstadt, traité qui fut complété par une convention militaire, négociée par le général de Boisdeffre, lors du voyage qu'il fit à Pétersbourg à la fin de juin 1892.

Les textes du traité et du protocole annexe furent tenus secrets. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler en détail comment cependant on apprit en France qu'une « situation nouvelle » était née, ni les visites nombreuses qui, durant les années suivantes, furent échangées entre les souverains des deux puissances ou entre leurs représentants. Depuis 1891, presque tous les ans, les relations cordiales des deux pays ont été affirmées en quelque circonstance solennelle, et l'alliance a été, on s'en souvient, officiellement proclamée au cours des toasts qui ont marqué le voyage de M. Félix Faure en Russie, en 1897.

Si l'alliance franco-russe, ni les divers événements où elle s'est affirmée, n'a modifié la marche de la politique britannique, c'est qu'elle n'était pas de nature à devenir une arme directe contre la Triplice, et moins encore contre l'Angleterre. Un mois à peine après qu'il avait signé le traité, le 29 septembre 1891, M. Ribot, dans un discours où l'alliance, qu'on ne voulait pas alors faire connaître officiellement, n'était encore qualifiée que d' « amitié cordiale », définissait son vrai caractère : « Des incidents de Cronstadt, il est résulté pour nous, disait-il, une situation nouvelle, *ce qui ne nous signifie pas qu'il faille y adapter une nouvelle politique... Ce n'est pas au moment où nous pouvons pratiquer la paix avec plus de dignité que nous nous exposerons à la compromettre...* » C'était dire que l'alliance franco-russe n'avait qu'un caractère purement défensif, et qu'elle ne serait pas pour

nous un moyen de reconquérir les provinces perdues en 1871 ; elle ne pouvait pas nous servir à attaquer l'Allemagne ; elle ne pouvait pas non plus nous servir à attaquer l'Angleterre le jour où un conflit grave s'élèverait entre Paris et Londres ; alliance défensive, dont le seul but était de faire dans la balance européenne contrepoids à la Triple-Alliance, et en rétablissant l'équilibre, d'assurer la paix européenne, elle ne menaçait en rien, du moins directement, les intérêts britanniques.

L'Angleterre ne voulut pas cependant que la France et la Russie pussent croire que leur intimité nouvelle la laissait tout à fait indifférente. Un fait significatif s'est produit dès le lendemain des fêtes de Cronstadt : le gouvernement anglais obtint de M. Ribot que la flotte française s'arrêterait à Portsmouth. De grandes fêtes y furent données en son honneur. La Reine Victoria passa en revue les navires de l'escadre. A Osborne, elle offrit à l'amiral Gervais et aux officiers supérieurs un grand banquet, où des toasts chaleureux furent portés en l'honneur de la souveraine et du président Carnot. Le prince de Galles, absent, n'assista pas aux fêtes. On s'étonna de l'absence de lord Salisbury : le premier ministre, qui était à Londres, ne crut pas devoir se déranger. Par contre, les ducs de Cambridge et de Connaught, le premier lord de l'Amirauté, lord Hamilton, les généraux Clanwilliam et Fisher furent aux côtés de la Reine. Celle-ci envoya un message de félicitations et de sympathie au président de la République.

En demandant au gouvernement français que la flotte se rendît sur les côtes anglaises, le cabinet de Londres avait certainement le dessein de diminuer, aux yeux du peuple français, l'effet des manifestations et du toast de Cronstadt. M. Ribot, de son côté, ne supposait pas que les fêtes russes auraient le caractère grandiose qu'elles avaient revêtu, et que l'alliance y serait décidée : aussi, ne

fit-il guère d'objections à la demande du cabinet de Londres. Celui-ci n'atteignit cependant pas le but qu'il poursuivait: les fêtes de Portsmouth, malgré leur somptuosité officielle, passèrent presque inaperçues, et n'obscurcirent pas l'éclat des ovations enthousiastes du peuple russe.

L'idée qui avait poussé le cabinet de Saint-James à inviter la flotte française se retrouve dans toute la politique britannique postérieure à 1891 : malgré une indifférence de commande, le gouvernement anglais s'est constamment efforcé d'affaiblir l'action de l'alliance franco-russe, en restant fidèle à la Triple-Alliance, et en continuant vis-à-vis de la France, comme de la Russie, la politique hostile que Chatham avait si énergiquement recommandée.

II

L'hostilité de l'Angleterre et de la France a persisté sur les divers terrains où elle s'était précédemment manifestée : en Afrique, en Asie, en Océanie, à Terre-Neuve, les deux pays sont restés deux rivaux, perpétuellement en lutte l'un contre l'autre.

Pas plus que Salisbury, Gladstone, quand il revint au pouvoir, pour la quatrième et dernière fois à la suite des élections de 1892, — il avait alors 84 ans, — ne modifia l'orientation de la politique britannique, et ne songea à se rapprocher de la France (1). La victoire du parti libéral n'eut d'autre effet que d'appeler davantage, pendant quelque temps, l'attention du pays sur les affaires intérieures. Après que le 11 août 1892, Salisbury, qui estimait non sans raison le résultat des élections douteux, — les libé-

(1) V. sur la politique générale de la Grande-Bretagne, antérieure à 1892, *supra*, chap. II, § 2.

raux n'avaient eu qu'une faible majorité, et les conservateurs restaient maîtres de Londres et des grandes villes, — eût été mis en minorité devant le Parlement par 350 voix sur 660, et que Gladstone eût composé son ministère et confié de nouveau, comme dans les trois autres qu'il avait déjà présidés, le Foreign Office à son fidèle lieutenant lord Roseberry, le Home Rule devint, comme en 1880, la pierre angulaire de la politique du cabinet; il devait en être la pierre de touche. Le ministère Gladstone dura à peine deux années. Le premier ministre avait fait voter le Home Rule par la Chambre des Communes, mais il vit son projet rejeté par la Chambre des Lords. Force lui était, comme le dit alors un manifeste de la *Federation national League*, de se soumettre ou de se démettre. Le grand discours qu'il prononça à Édimbourg à la suite du vote de la Chambre Haute laissa supposer qu'il était toujours prêt à la lutte, et ne se soumettrait ni ne se démettrait; mais l'échec lui avait été plus sensible qu'il n'avait voulu le laisser voir, et le 1er mars 1894, il remit sa démission à la Reine, et se retira de la vie publique (1).

Lord Roseberry, qui était fort bien vu à la Cour et à la Chambre des Lords, lui succéda à la tête du ministère, et comme chef du parti libéral (2). « Nous sommes aujourd'hui, dit-il, le 12 mars 1894, ce que nous étions hier. Il n'y a aucun changement dans notre programme, il n'y a qu'un changement des plus désastreux dans les hommes. Ce qui est arrivé se borne à ceci; en une semaine nous avons perdu notre chef, mais ses seize collègues demeurent, et ils sont tous décidés à continuer la politique qu'il leur avait tracée. »

Lord Roseberry exagérait: si les seize collègues de Gladstone continuaient bien de rester à la tête des affaires publiques, celles-ci allaient recevoir une direction quelque peu

(1) Gladstone mourut en 1898, à 90 ans.
(2) Lord Roseberry n'avait alors que 46 ans.

différente des vues du great old man. Aucun projet de Home Rule ne fut en effet soumis au Parlement, et la politique extérieure devint de nouveau la seule préoccupation du cabinet. Non pas du cabinet tout entier, car sir John Morley, sir Henry Campbell Bannermann, entre autres, fidèles au programme gladstonien, se séparaient chaque jour davantage de leur nouveau chef. Il en résulta dans le cabinet même des tiraillements, qui, connus du Parlement, ne firent que rendre plus difficile la situation du premier ministre. Conservateurs, libéraux, unionistes, partisans de Gladstone se coalisèrent contre lui, lui reprochant sa politique ambiguë ; le 22 juin 1895, lord Roseberry remettait sa démission à la Reine.

Salisbury redevint pour la troisième fois premier ministre (1) ; Chamberlain (2) reprit à son tour la direction du Colonial Office. On ne se soucia plus, — ou le moins possible, — de l'Irlande ; de nouveau, seules, les affaires extérieures allaient plus que jamais retenir l'attention du gouvernement et du peuple anglais.

Même sous le ministère Gladstone, la politique impérialiste n'avait pas été tout à fait abandonnée ; les faits, on le verra, le prouvent surabondamment. Roseberry était, lui aussi, tout acquis à l'idée de la Greater Britain. « Je puis vous dire, disait-il en 1888 à Leeds, que la fédération impérialiste est la passion dominante de ma vie

(1) Lord Salisbury resta premier ministre jusqu'au 11 juillet 1902. Sous son ministère, eurent lieu en 1900 des élections, — les dernières avaient eu lieu en 1895, — qui donnèrent aux conservateurs une majorité de 132 voix. Cependant le parti libéral progressait : depuis 1895, il avait gagné 10 sièges. C'était précisément pour tenter d'arrêter les progrès des libéraux, qui tiraient parti des défaites du Transvaal et de la politique dangereuse de M. Chamberlain, et prouver la force du parti conservateur, que le gouvernement avait fait prononcer la dissolution anticipée du Parlement. Les conservateurs furent victorieux, mais leurs adversaires se montrèrent redoutables et fortement organisés (V. sur la victoire des libéraux en 1906, *infra*, chap. VIII, p. 275).

(2) V. *supra*, chap. II, § 2

publique. » Le 1er mars 1893, au Royal Colonial Institute, il disait encore : « On dit que notre empire est assez grand, que nous avons assez de territoires. Ce serait vrai si le monde était élastique, malheureusement il ne l'est pas, et en ce moment nous sommes en train d'acquérir, en y plantant notre drapeau, ainsi que le font les mineurs, des droits sur des territoires que nous exploiterons plus tard. Nous devons considérer non ce dont nous avons besoin à présent, mais ce dont nous aurons besoin dans l'avenir. Nous devons nous rappeler que c'est une partie de notre devoir et de notre héritage de veiller à ce que le monde reçoive notre empreinte, et non celle d'un autre peuple. »

Roseberry resta toute sa vie fidèle aux idées impérialistes : on sait comment, peu à peu, il se retira du parti libéral dont il avait été le chef. Sir Henry Campbell Bannermann, qui, après sir William Harcourt, en avait pris la direction, disait à Dundee, le 15 novembre 1900 : « La porte est toujours restée ouverte pour le retour de lord Roseberry. » Celui-ci ne répondit pas à l'appel de ses anciens amis. Il était, et ne voulait être, que l' « orateur de l'Empire ».

En 1893, l'*Imperial federation league* fut dissoute : elle ne tarda pas à renaître de ses cendres, plus forte et mieux constituée. La *British Empire League*, l'*Imperial Federation Defence Committee* exercèrent depuis 1894 dans toute l'Angleterre une influence considérable. En juin 1894, les représentants du Canada, des colonies australasiennes, du Cap se réunirent à Ottawa, et discutèrent, en présence d'un représentant du gouvernement anglais, des projets d'arrangement douanier entre la métropole et ses dépendances (1). Deux années après que Salisbury eut repris la direction des affaires, à l'occasion du second Jubilé de la Reine Victoria, en 1897, une nouvelle conférence colo-

(1) V. la première conférence coloniale de 1887, *supra*, chap. II, § 2.

niale se tint à Londres, où de nouveau fut examinée la question des tarifs douaniers préférentiels. Aucune décision d'ordre général ne fut prise ; on dénonça cependant les traités de commerce qui liaient l'Angleterre à l'Allemagne et à la Belgique, et empêchaient les colonies d'accorder un traitement de faveur aux marchandises britanniques.

La Conférence, qui, comme on le verra, eut une suite en 1902, repoussa le projet d'une union militaire entre les colonies et la métropole ; cependant la guerre du Transvaal devait prouver que les colonies étaient plus impérialistes qu'elles ne voulaient le laisser paraître.

On sait comment est né le conflit anglo-boer, qui pendant près de trois années (1899-1902), ensanglanta l'Afrique du Sud ; comment Cecil Rhodes, grand chercheur de diamants, fondateur de la « Chartered », et roi, depuis le cap jusqu'aux lacs Nyassa et Tanganika, de la « Rhodesia », exaspéra les légitimes susceptibilités des populations transvaaliennes, d'abord par ses réclamations sur le chemin de fer de Delagoa-bay, ensuite par ses projets d'union douanière ; l'histoire du raid Jameson et de la conspiration contre Johannesburg, qui se terminèrent piteusement à Krugersdorp. Quand la guerre fut déclarée, les colonies anglaises envoyèrent 25.000 hommes dans l'Afrique du Sud, montrant ainsi qu'elles approuvaient les projets du gouvernement métropolitain, et adhéraient elles aussi à l'idée de la Greater Britain. Salisbury et Chamberlain, durant leur dernier ministère (1895-1902), prouvèrent que plus que jamais, ils étaient résolus à faire de cette idée la pensée maîtresse de la politique britannique. Comme le disait lord Roseberry en 1893, au City liberal Club, « la politique étrangère de la Grande-Bretagne est devenue une politique coloniale, et est en réalité dictée beaucoup plus des extrémités de l'Empire que de Londres même. » Lord Roseberry disait encore en 1900, parlant de la guerre

du Transvaal : « Ce que cette guerre a fait, si elle n'a rien fait d'autre, c'est de prouver que l'Empire est une réalité, qu'il a la solidité et la cohésion d'un roc, et qu'il ne se compose pas de membres épars autour du monde. Si avec tous nos revers, nous avons acquis la preuve que notre Empire est un Empire uni, et par suite sera à l'avenir un facteur dominant de la politique mondiale, nous avons retiré de la guerre un bénéfice suffisant. »

La politique extérieure britannique était, par ces paroles, justement caractérisée ; on a pu dire avec raison que malgré des différences sur tels ou tels points de détail, les hommes politiques qui se sont succédé au Foreign Office se sont toujours « continués » l'un l'autre, inspirés toujours et quand même du désir de laisser le territoire britannique plus grand qu'ils ne l'avaient trouvé : lord Salisbury, conservateur unioniste, a continué lord Roseberry, alors libéral. Mais, après 1895, plus encore que sous Disraéli ou ses prédécesseurs, plus encore que sous Gladstone, la politique britannique fut avec Salisbury, Chamberlain et Roseberry, qui se joignit à eux, une politique mondiale. A ce titre, elle devait être plus encore que par le passé, hostile à la France.

« Si nos cœurs battent, disait Gambetta en 1880, ce n'est pas pour un idéal de sanglantes aventures, c'est pour que ce qui reste de la France, reste entier... ». Par l'alliance franco-russe, nous nous étions assurés, comme le souhaitait Gambetta, contre toute agression allemande ; mais aussi, après 1891, nous continuâmes de nous lancer dans les « sanglantes aventures », et notre politique étrangère devint une politique mondiale. Faut-il le regretter, et de n'avoir pas suivi à la lettre les conseils prudents de Gambetta ? Non pas, puisque les résultats ont répondu à nos patriotiques espérances. Nous avons gardé intact le

territoire que nous avait laissé le traité de Francfort, nous nous sommes constitué, taillant à droite et à gauche, un immense domaine colonial, nous avons repris notre place en Europe, et le vaincu de 1871 est, à la force des poignets, sorti de l'abîme où l'envahisseur l'avait plongé. Mais l'entreprise fut dure ; elle éveilla chez nos ennemis des inquiétudes, à Londres surtout. Notre politique coloniale avait été, on l'a vu, sans cesse combattue par Londres ; l'hostilité de l'Angleterre fut bien plus vive encore, quand, du temps de M. Hanotaux (1894-1898), cette politique devint plus hardie, plus envahissante, quand le Foreign Office crut que nos vues s'étendaient, comme les siennes, sur le globe tout entier, et qu'il vit se réveiller la question d'Égypte. Alors les fureurs et les insultes anglaises ne connurent plus de bornes, la haine des deux pays atteint son paroxysme : il fallut toute l'habileté et la patience de M. Delcassé (1898-1905) pour apaiser, de part et d'autre, tant bien que mal, parfois mal et souvent bien, les colères et les rancunes, et réconcilier les deux peuples.

La question tunisienne n'avait pas été terminée par notre établissement dans la Régence, et le traité de Kassar-Saïd(1). Les puissances étrangères conservaient encore des droits, et l'Italie et l'Angleterre surtout, celles qui nous avaient le plus violemment combattus, ne devaient pas manquer de les invoquer. Ces droits reposaient sur les capitulations qui leur avaient été octroyées, capitulations que, par l'article 4 du traité de Kassar-Saïd, nous avions reconnues. « Le gouvernement de la République française, était-il dit dans cet article, se porte garant de l'exécution des traités actuellement existants

(1) V. *supra*, chap. III, § 1, p. 85.

entre le gouvernement de la Régence et les diverses puissances européennes. » Le droit de juridiction reconnu à chaque puissance sur ses nationaux, de même que la clause de la nation la plus favorisée, en vertu de laquelle chaque puissance devait en Tunisie avoir droit aux mêmes avantages commerciaux que la France pourrait obtenir pour elle-même, étaient des restrictions qui entravaient le libre exercice de notre protectorat, et empêchaient le développement de nos intérêts commerciaux. Ce fut l'œuvre de M. Hanotaux d'obtenir des grandes puissances qu'elles renoncent à leurs capitulations, et consentent à la révision de leurs traités de commerce avec la Régence. L'Autriche (Déclaration du 20 juillet 1896), puis l'Italie (Convention consulaire et d'établissement, Convention d'extradition du 28 septembre 1896), puis la Russie, la Suisse, l'Allemagne, et après elles successivement toutes les autres puissances, renoncèrent « à invoquer en Tunisie le régime des capitulations, et à réclamer pour elles-mêmes, en vertu de la clause de la nation la plus favorisée, le régime établi ou à établir en matière de douane et de navigation entre la France et son protectorat tunisien (1) ».

Le *livre jaune*, publié en 1897, relatif à « la révision des traités tunisiens », est particulièrement instructif quant à la politique suivie en cette circonstance par la Grande-Bretagne. Toutes les puissances européennes avaient renoncé à leurs capitulations : l'Angleterre seule se refusait à laisser abroger les siennes. Ce ne fut que le 18 septembre 1897 qu'elle consentit à suivre l'exemple des autres Etats, et à signer avec nous un « arrangement ». Elle eut soin, du reste, d'y mettre des conditions, — que nous acceptâmes, — et que les autres puissances ne nous avaient pas demandées : il lui fut en effet accordé que, jusqu'au

(1) René Pinon, *l'Empire de la Méditerranée* (Perrin).

1er janvier 1912, ses cotonnades ne seraient pas frappées dans la Régence de droits supérieurs à 5 °/₀.

Malgré la concession que nous lui faisions, l'Angleterre se plaignit sans cesse de nos soi-disant exigences : revues et journaux ont maintes fois critiqué notre « prétendu protectionnisme colonial », oubliant que dans aucune colonie anglaise nous ne pouvions nous-mêmes commercer librement, obligés de payer des droits variables suivant le pays et les marchandises importées, mais s'élevant parfois jusqu'à 50 °/₀ ad valorem. Les Anglais oubliaient aussi qu'au Canada notamment, les droits d'entrée établis n'étaient pas seulement protecteurs, mais bien prohibitifs, nos articles étant taxés à 30 ou 35 °/₀ et les articles anglais 10 ou 15. Et ce système, on a vu que M. Chamberlain rêvait de l'établir dans toutes les colonies britanniques autour desquelles il voulait élever un immense mur de protection (1) ! Les Anglais n'avaient-ils pas mauvaise grâce, en 1897, à nous reprocher en Tunisie ce qu'ils faisaient au Canada, et ce qu'ils souhaitaient faire partout ailleurs (2) ?

Au surplus, les chiffres du Board of Trade prouvaient que le commerce anglais, dans la Régence, et spécialement celui des cotonnades, loin de péricliter n'avait fait qu'augmenter depuis notre occupation. Le traité anglo-tunisien de 1875 permettait de frapper les cotonnades de provenance britannique d'un droit qui pouvait aller jusqu'à 8 °/₀ ad valorem. En 1897, nous avons consenti pour quinze années à réduire ce droit à 5 °/₀, et l'Angleterre a vu elle-même, par l'accroissement de ses importations, les avantages que cette concession de notre part lui assurait. Pourquoi donc a-t-elle tant attendu pour « s'arranger » avec nous, et quand elle eut signé l'arrangement de 1897, s'est-elle tant plainte du traitement que nous lui faisions subir ? (3)

(1) V. *supra*, mêmes chapitre et paragraphe.
(2) et (3) V. Ernest Lavisse, *France et Angleterre*, *Rev. de Paris*, (1er fév. 1899).

A peine la question tunisienne fut-elle réglée que l'affaire marocaine prit naissance (1) motivant de nouvelles difficultés entre Londres et Paris.

Les rapports de la France et du Maroc ne sont pas de date récente : ils ont été réglés par le traité de Lalla Marnia de 1845. Ce traité, incomplet, et sur bien des points inexécutable, fixait la frontière entre l'Algérie et l'Empire chérifien : il nous attira plus de difficultés qu'il ne nous procura d'avantages. Les ksours de Ich et de Figuig furent considérés comme appartenant au Maroc, tandis que d'autres, Aïn-Sefra, S'fissifa, Assla, Tiout, etc., furent reconnus appartenir à l'Algérie. Les populations marocaines se livrèrent constamment sur notre territoire à des agressions ou à des razzias, et le plus souvent celles-ci restèrent impunies. Nous étions en effet liés par le traité de 1845, et nous ne voulions pas, en faisant des réclamations trop vives ou trop fréquentes, ou en plantant notre drapeau sur quelque point de l'Empire chérifien, faire naître une « question du Maroc ». M. Delcassé a pu dire justement au Sénat le 5 juillet 1901 : « Le monde entier est témoin que nous avons tenu la parole que nous nous étions donnée à nous-mêmes, et que nous nous sommes obstinés à y rester fidèles, en dépit des agressions répétées qui nous en avaient évidemment déliés. »

On sait comment, en 1899, nous fûmes amenés à conquérir le Touat, désireux, puisque le traité franco-anglais du 5 août 1890 (2) nous attribuait le Sahara jusqu'à la ligne Say Barroua, de faire la police du désert en vue d'assurer la sécurité de nos communications entre le Niger et l'Algérie ; on sait aussi comment le 20 juillet 1901 un protocole fut ajouté au traité de 1845, et comment une

(1) V. sur les débuts de l'affaire marocaine, René Pinon, *L'Empire de la Méditerranée, op. cit.*

(2) V. *supra*, chap. III, § 1, p. 102.

commission franco-marocaine fut constituée à l'effet d'exécuter sur place les stipulations de ce protocole, qui nous donnait de nouveaux droits de police et quelques nouveaux sujets, le sultan nous abandonnant les Doui Menia et les Oulad Djerir.

Ainsi, nous évitions encore de créer une question marocaine, désireux de ne rien faire sans l'assentiment du gouvernement chérifien. Nous aurions eu cependant intérêt à nous assurer dans l'Empire une situation prépondérante : la prudence, et le légitime désir de ne point éveiller les inquiétudes des puissances, nous avaient dicté une politique modérée, effacée et sage.

D'autres puissances, qui cependant n'avaient pas les mêmes raisons que nous de s'intéresser au Maroc, y avaient pris une place importante, et ne cessaient de pousser le Sultan contre la France. L'Espagne, malgré Ceuta et ses *Présidios*, maigres restes des grandes conquêtes d'autrefois, n'occupait pas dans l'empire chérifien une situation suffisante pour essayer d'agir auprès du Maghzen. Il n'en était pas de même de l'Allemagne et surtout de l'Angleterre.

L'Allemagne entretenait un commerce — relativement important — avec Rabat, Casablanca et Mazagan. Elle s'assura assez vite une sorte d'hégémonie dans ces trois ports, le premier surtout. L'Angleterre, elle, commerçait avec Mogador et Saffi, mais exerçait dans le pays une influence prépondérante, grâce au caïd Mac Lean et à M. W. B. H. Harris.

Mac Lean, ancien sous-officier de la garnison de Gibraltar, traqué par ses créanciers, avait passé le détroit, vers 1877, et était venu se réfugier à Tanger. Il sut conquérir les faveurs de Moulay el Hassen, et surtout de son chambellan Si Ahmed, et fut nommé instructeur d'infanterie. Il se livra à tous les commerces, même et surtout les moins avouables, ce qui ne l'empêcha pas, bien au

contraire, de conserver l'amitié du Sultan. A la mort de celui-ci, en 1894, il recommença auprès de son fils et successeur Aziz, le même jeu d'instructeur d'infanterie à tout faire : le jeu lui réussit, il y gagna une grosse fortune, et le titre de baronnet que lui conféra, pour prix de ses illégaux mais loyaux services, le gouvernement anglais.

En 1889, Mac Lean présenta à Moulay el Hassen un compatriote M. Harris, correspondant du *Times*, qui acquit sur les hauteurs de Tanger une splendide villa, suivit la Cour à Marrakech, puis à Fez, et devint bien vite l'un des plus intimes confidents du Sultan et de son fils.

La voie dans laquelle Mac Lean et Harris dirigèrent Moulay el Hassen, et après lui Aziz, fut toute simple : ils s'efforcèrent de les indisposer contre la France. Le remède qu'ils préconisaient contre l'anarchie marocaine était de fortifier dans le pays l'autorité du Sultan ; à cet effet, ils lui firent prendre toutes sortes de mesures, signer maints décrets, plus insuffisants, plus inutiles les uns que les autres. La politique de Mac Lean et de Harris comportait aussi l'exclusion complète de tous les Européens, des Français en particulier, des affaires marocaines, exception faite bien entendu de quelques Allemands et de tous les Anglais, à qui devaient être réservées toutes les grandes entreprises et les concessions importantes (1).

Mac Lean et Harris n'arrivèrent pas au but qu'ils souhaitaient : les mesures, soi-disant réformatrices, prises à leur instigation par le Sultan, mécontentèrent le peuple, qui obtint en 1903 le renvoi hors de Fez de tous les Européens, y compris les deux conseillers anglais. On verra que leurs

(1) L'Angleterre se montra au Maroc beaucoup moins hostile à l'Allemagne qu'à la France : les traités africains de 1890, 1898, 1899, même celui de 1900 contenaient vraisemblablement des clauses secrètes par lesquelles l'Angleterre s'engageait à laisser à l'Allemagne toute liberté d'action dans certains ports. L'Angleterre n'a jamais paru prendre ombrage des trois voyages que fit le Dr Fischer dans toute la région de Mogador, ni du voyage à Berlin que fit en 1888 El Mokri.

idées, surtout celles de Harris, moins intransigeant, se sont avec le temps amendées (1) ; peu à peu ils comprirent que la seule puissance capable de rétablir l'ordre au Maroc, d'y éteindre l'anarchie qui sévissait dans tous les services publics, était non le Sultan, trop inexpérimenté et trop faible, non l'Angleterre peu experte avec les populations musulmanes, mais la France, à qui la colonisation algérienne avait appris à connaître les races nord africaines.

Peut-être, pour changer ainsi d'opinions, Mac Lean et Harris ont-ils subi l'entraînement général, et compris, comme la majorité des Anglais, que le Maroc devait être la compensation à donner à la France pour l'abandon de l'Égypte. Dès 1899, dans un rapport officiel du Consul Général d'Angleterre à Tunis, sir Henry Johnston, on pouvait lire que « l'Angleterre devrait ne pas s'opposer à l'extension de l'influence française au Maroc » ; sir Henry Johnston ajoutait que « la France devrait par contre assurer à toute puissance la liberté commerciale, et consentir à la neutralisation de Tanger. »

L'idée de laisser la France réprimer l'anarchie marocaine fit peu à peu son chemin ; celle de la neutralisation de Tanger aussi. On se rappelle la campagne que mena, en 1901, M. Gibson Bowles au sujet des fortifications de Gibraltar, et le péril qu'il signala à la Chambre des Communes : le nouveau port, les nouveaux forts qui n'avaient pas coûté moins de 100 millions, allaient être achevés, et voici qu'on découvrait que des hauteurs d'Algésiras, l'artillerie d'un ennemi pourrait anéantir en quelques heures ce que l'Angleterre avait jusqu'alors considéré comme une forteresse imprenable. L'émotion fut grande, et com-

(1) M. Harris a été fait, le 7 mars 1909, chevalier de la Légion d'Honneur. A partir du rapprochement franco-anglais (1904), il avait à maintes reprises grandement aidé notre politique marocaine. V. sur l'aventure de Mac Lean, prisonnier de Raïssouli, *infra*, chap. IX.

bien on souhaitait peu voir s'installer, non plus des canons espagnols au-dessus d'Algésiras, mais des canons allemands ou français de l'autre côté du détroit, sur les pointes avancées de la terre marocaine, on le comprendra sans peine. L'établissement de l'Allemagne ou de la France à Tanger, c'était Gibraltar, la clé de la Méditerranée, déjà menacée par les forteresses espagnoles, irrémédiablement perdue : obtenir la neutralisation de Tanger et de toute la côte marocaine du détroit apparaissait à l'Angleterre une œuvre de défense nationale.

On verra ce qu'est devenue l'idée de la neutralisation de la côte rifaine, et pourquoi, sans qu'il y soit donné suite, l'Angleterre a consenti à nous laisser libres au Maroc. L'accord de 1904 marquera dans l'Empire chérifien, la fin de l'hostilité de l'Angleterre, dont Mac Lean et Harris avaient été jusqu'alors les meilleurs agents.

Plus encore que la Tunisie, l'Egypte fut, après 1891, entre la France et l'Angleterre, une cause de longues et graves difficultés, qui devaient se terminer par le douloureux épisode de Fachoda.

La Grande-Bretagne, dès qu'elle fut installée en Égypte, n'avait eu qu'un dessein, nous en éloigner : à cet effet, elle avait laissé s'étendre démesurément l'État indépendant du Congo, et le 12 mai 1894, elle signa avec son souverain un traité qui avait pour but de nous exclure définitivement du Haut-Nil. Par ce traité, l'Angleterre donnait à bail au Roi Léopold toute la rive gauche du fleuve depuis le lac Albert jusqu'à Fachoda : à la mort du Roi, les territoires devaient faire retour à la Grande-Bretagne.

Quand M. Hanotaux, alors ministre des Affaires étrangères, connut cet accord, il protesta avec énergie auprès de lord Kimberley, sous-secrétaire d'État au Foreign Office : il fit valoir que l'acte de Berlin de 1885 avait assigné à l'État indépendant des limites fixes, et que celles-ci

ne pouvaient être modifiées que du consentement de tous les Etats signataires du dit acte.

L'Angleterre, moins sans doute sur nos réclamations que sur celles de l'Allemagne, qui nous seconda en la circonstance, nous fit presque des excuses: M. Hanotaux ne se contenta pas des déclarations de lord Kimberley, et négocia de son côté avec l'État indépendant. Quelques mois plus tard, le 14 août 1894, celui-ci signait avec nous un traité par lequel il renonçait à se prévaloir des avantages que lui avait concédés la Grande-Bretagne (1).

Pour nous écarter du Nil, l'Angleterre avait encore tenté de nous enfermer dans Djibouti : comme elle avait attiré dans son jeu l'État indépendant, de même elle dirigea la politique italienne contre nous.

En 1888, les gouvernements français et italien s'étaient,

(1) L'Angleterre, écartée de l'État indépendant du Congo, n'y a cependant jamais renoncé tout à fait. Le 18 octobre 1908, Léopold II a cédé à la Belgique l'État indépendant. Le gouvernement anglais a soulevé mille difficultés pendant les longs débats auxquels a donné lieu cette cession. Il voulait que des garanties fussent données quant à l'amélioration du sort des indigènes: ces sentiments humanitaires n'étaient qu'un prétexte pour essayer d'entraver l'action du Parlement belge. Le livre bleu anglais publié au mois d'août 1908, constate que la Belgique a donné quant aux garanties demandées toutes assurances nécessaires. Mais le *Times*, dans un leading à allure officielle, ne tarda pas à reprendre la campagne contre l'annexion (septembre 1908): « Lorsque les garanties seront présentées par la Belgique, leur nature sera considérée dans un esprit large et généreux, mais elles devront être adéquates aux fins que nous avons en vue. Le secrétaire d'État nous a assuré que ces garanties seraient soigneusement examinées, et qu'aucune décision définitive engageant la responsabilité de l'Angleterre ne sera prise avant qu'elles n'aient été données. » Depuis, l'Angleterre n'a cherché qu'à combattre la politique du Parlement belge. — Au mois de juillet 1908, une commission anglo-congolaise, chargée de délimiter les frontières des provinces anglaises et congolaises, a terminé ses travaux, et à la fin de décembre, nous avons nous-mêmes signé avec la Belgique plusieurs déclarations relativement à diverses questions de délimitation des possessions françaises et congolaises.

on l'a vu, engagés à n'annexer, ni l'un ni l'autre le Harrar (1). L'Angleterre avait eu connaissance de la convention franco-italienne, et au moins moralement, s'était engagée à en respecter les termes. Non seulement en 1891 le Royaume-Uni avait partagé avec l'Italie les terres de Ménélik, y compris le Harrar, en deux sphères d'influence (2); non seulement par un protocole en date du 5 mai 1894 il confirma les conventions de 1891, mais à ce protocole public fut annexée une déclaration confidentielle, où il était stipulé que « l'Italie admettrait la Grande-Bretagne à exercer une intervention temporaire au Harrar, jusqu'au moment où elle serait elle-même en mesure d'y établir effectivement son protectorat ». Comme on l'a dit justement, « en protocole public, l'Angleterre donnait tout le gâteau à l'Italie ; en déclaration confidentielle, l'Italie lui repassait en sous-main ce morceau qu'elle nous avait promis de ne jamais toucher (3). »

Le 18 juin 1894, nous eûmes connaissance des traités de 1891 et du protocole public du 5 mai ; M. Hanotaux protesta auprès du Foreign Office, invoquant le traité franco-anglais de 1888, qui avait délimité notre colonie de Djibouti et la Somali britannique, et affirmé l'indépendance de l'Abyssinie. Le cabinet anglais nous fit des réponses évasives : l'une d'elles cependant, en date du 11 août, est suffisamment claire pour qu'on puisse la considérer comme un aveu par le gouvernement de Londres de ses propres fautes, et un engagement — que valait-il ? — de les réparer : « Toute action de l'Angleterre, est-il dit dans une note remise à M. Hanotaux par l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, prévue par l'accord du 5 mai, sera soigneusement *restreinte* à telles communications ou mesures qui seront compatibles avec l'arrangement entre la France

(1) et (2) V. *supra*, chap. III, § I, et *infra*, chap. V, § 3.
(3) V. Ernest Lavisse. *France et Angleterre*, (*Rev. de Paris*, 1er fév. 1899).

et l'Angleterre, et n'affectera en aucune façon la situation politique du Harrar, dans laquelle le gouvernement de Sa Majesté n'a nullement l'intention de s'immiscer. »

L'Angleterre n'eut pas à tenir l'engagement qu'elle prenait ainsi : on verra comment, après la victoire des troupes italiennes à Kassala (17 juillet 1894), le gouvernement anglais combattit leurs efforts, et parvint à les éloigner de la vallée du Haut-Nil, qu'elles menaçaient, comme il nous en avait nous-mêmes éloignés. La défaite d'Adoua (mars 1896), à laquelle l'Angleterre ne fut pas étrangère, en écartant l'Italie du Nil et de l'Abyssinie, eut pour effet d'annuler pratiquement les traités de 1891 et de 1894 (1).

Le traité anglo-congolais du 12 mai 1894, les traités anglo-italiens de 1891 et du 5 mai 1894 étaient destinés à rejeter loin des confins du Haut-Nil toute puissance non alliée de l'Angleterre. Ils n'étaient pas suffisants pour rendre par eux-mêmes la Grande-Bretagne définitivement maîtresse de la vallée même du Haut-Nil. C'est vers ce dernier but qu'après 1893 le gouvernement anglais dirigea tous ses efforts.

Le 31 janvier 1893, dans le discours du trône, la Reine Victoria s'exprimait ainsi : « A la suite d'incidents récents, j'ai décidé d'augmenter l'effectif des troupes britanniques qui stationnent en Egypte, mais cette mesure n'implique aucun changement de politique, et n'entraîne aucune modification aux assurances données à plusieurs reprises par mon gouvernement au sujet de l'évacuation de l'Égypte. » Nous savions déjà ce que valaient ces assurances. Lord Salisbury ne se gêna pas pour nous répéter qu'elles ne valaient rien : « Les circonstances actuelles, dit-il, ne permettent pas à l'Angleterre de tenir les engagements qu'elle a pris en des circonstances toutes différentes, et l'évacuation

(1) V. *infra*, chap. V, § 3, p. 214.

promise se trouve ainsi rejetée à une date indéterminée, si tant est qu'elle soit encore à prévoir comme possible. »

Ces déclarations, que Gladstone ne contredit pas, nous alarmèrent à juste titre : cependant, nous hésitâmes sur la ligne de conduite à adopter, et jusqu'en 1896, nous agîmes avec une excessive prudence ; nous entendions ne pas être totalement écartés sinon de l'Égypte du moins du Haut-Nil, et nous hésitions en même temps à entrer en conflit avec l'Angleterre. Lord Grey avait, en 1895, dans sa déclaration du 28 mars, affirmé encore une fois les droits de la Grande-Bretagne, « tutrice chargée de la défense des intérêts de l'Égypte », sur la vallée du Nil tout entière. Nous temporisâmes, nommant M. Liotard commissaire du Haut-Oubanghi, envoyant dans le pays le commandant Monteil, puis lui donnant l'ordre de se retirer et de se porter contre Samory, nous faisant concéder par Ménélik le chemin de fer du Harrar, entretenant en même temps une correspondance fréquente avec Londres, que ces mesures inquiétaient, et que nous tentions en vain d'apaiser.

Les inquiétudes de Londres étaient vives ; à la suite de l'expédition du commandant Monteil, le 28 mars 1895, sir Edward Grey n'avait-il pas dit à la Chambre des Communes, en réponse à une question de sir Ashmead Bartlett, que toute intervention d'une tierce puissance dans les provinces de l'ancien Soudan égyptien serait considérée par l'Angleterre comme un « acte inamical » :

« Des rumeurs, avait déclaré sir Edward Grey, ont été répandues avec plus ou moins d'authenticité, en ce qui concerne les mouvements des expéditions dans les différentes parties de l'Afrique, mais au Foreign Office nous n'avons aucune raison de supposer qu'une expédition française ait reçu des instructions pour essayer d'atteindre la vallée du Nil. J'irai plus loin : je dirai qu'en raison de nos revendications, fondées sur les arrangements que nous

avons passés, et en raison aussi des revendications de l'Égypte dans la vallée du Nil, et que étant donné enfin que ces revendications et les vues du gouvernement à ce sujet sont pleinement et clairement connues du gouvernement français, je ne crois pas possible que ces rumeurs méritent créance, parce que la marche en avant d'une expédition française, munie d'instructions secrètes, et se dirigeant de l'Afrique occidentale vers un territoire sur lequel nos droits sont connus depuis si longtemps, ne serait pas seulement un acte inconséquent et inattendu : le gouvernement français doit savoir parfaitement que ce serait un acte inamical, et qu'il serait considéré comme tel en Angleterre. »

M. Hanotaux passa outre. Nous organisâmes en secret la mission Marchand (1), qui, le 23 juillet 1896, débarquait à Loango ; la mission a l'ordre de gagner Fachoda, chef-lieu du Bahr-el-Ghazal, et après un raid mémorable, s'y installe le 10 juillet 1898. De son côté, M. Lagarde, qui nous représentait auprès de Ménélik, avait signé avec lui une nouvelle convention relative au chemin de fer du Harrar (2), et préparé une expédition qui devait rejoindre Marchand à Fachoda (3).

Le gouvernement britannique profita, officiellement d'une nouvelle révolte mahdiste, en fait du désastre d'Adoua (1er mars 1896) qui chassait les Italiens du Nil (4), pour affirmer par la force ses droits sur l'Égypte, et nous en éloigner définitivement. Une expédition est décidée (12 mars 1896) contre Dongola, centre de la révolte. Mais un premier incident se produit qui envenime les rapports anglo-français, déjà très difficiles : le gouvernement de Londres prétend faire supporter les frais de l'expédition

(1) Le capitaine Marchand avait le titre de commissaire-adjoint du Haut-Oubanghi.

(2) V. *infra*, mêmes chapitre et paragraphe.

(3) La mission envoyée par M. Lagarde ne put gagner Fachoda ; elle s'arrêta à 150 kilomètres.

(4) V. *infra*, chap. V, § 3, p. 214.

par la caisse de la dette égyptienne, le syndicat des porteurs français refuse d'admettre pareille théorie ; quelques créanciers portent l'affaire devant le tribunal du Caire puis à la Cour d'Alexandrie : ils gagnent leur procès. Le gouvernement anglais fait alors voter 20.000.000 pour les frais de la campagne soudanaise. Celle-ci se poursuit, lente, difficile, surtout mal conduite. Le 23 août 1898, les troupes anglaises, qui avaient mis deux années pour remonter de Ouadi Halfa vers le Haut-Nil, entraient à Khartoum, sous les ordres du général Kitchener ; le 2 septembre suivant, elles étaient définitivement victorieuses à Ondurman des mahdistes révoltés.

Le 19 septembre, les Anglais arrivèrent devant Fachoda. On sait le reste, le refus du capitaine Marchand d'évacuer la place, son rapport à M. Delcassé, les réclamations de Salisbury, le voyage à Paris du lieutenant Baratier, le départ de Marchand pour le Caire, ses dépêches à Paris, enfin l'ordre d'évacuer et de rentrer en France par l'Egypte (4 novembre 1898).

Les Anglais nous avaient intimidés : nous cédions non pas devant la force, mais dans la crainte de complications. Rien ne dit cependant que l'Angleterre, pour Fachoda, nous aurait déclaré la guerre : une escadre anglaise apparut bien au large de Bizerte, et on prétendit à l'époque que la Tunisie aurait été envahie si nous n'avions pas cédé, et retiré nos troupes du Haut-Nil... Nous avions en tous cas dans la Régence de quoi répondre aux soldats britanniques, s'il leur avait pris fantaisie d'ouvrir le feu. L'abandon de la belle conquête de Marchand et de sa petite troupe fut particulièrement douloureuse à tous les bons Français : notre cause était si juste, nos droits si incontestables, la théorie — les théories — britanniques empreintes de tant de mauvaise foi ! L'Angleterre prétendit d'abord que Fachoda lui appartenait, parce que son ambassadeur à Paris, sir E. Monson, nous avait le 10 décembre 1897

officiellement notifié ses « *vues* » sur la vallée du Nil tout entière. Mais ces prétentions, que, dans son discours du 28 mars 1895 sir Edward Grey avait qualifiées lui-même de « *our claims, our interests* », étaient-elles donc l'équivalent de titres? Notre ambassadeur à Londres, M. de Courcel, n'avait-il pas pleinement raison quand il disait le 5 octobre 1898 à lord Salisbury : « Il est naturel que si vous nous parlez aujourd'hui au nom de l'Égypte, nous vous demandions en vertu de quel mandat vous le faites, et en quoi votre titre serait meilleur que le nôtre ? » Et encore, le 10 octobre, quand dans une dépêche à M. Delcassé il écrivait : « Pour en revenir aux arguments tirés des droits de l'Égypte et du caractère de général égyptien revêtu par sir Kitchener, j'ai demandé à lord Salisbury comment il se faisait qu'ils nous fussent opposés, non par un ministre égyptien, ou un représentant de la souveraineté du Sultan, mais par le premier ministre d'Angleterre discutant avec l'ambassadeur de France? »

Le gouvernement anglais comprit assez vite qu'il faisait fausse route : le 9 septembre 1898, lord Salisbury abandonna sa première théorie : Fachoda était à l'Angleterre parce que, par la prise de Khartoum, elle avait conquis sur le Khalifat les provinces équatoriales. Mais la prise de Khartoum par Kitchener ne s'était-elle pas faite le 23 août, et Marchand n'avait-il pas planté le drapeau français à Fachoda dès le 10 juillet? Sans conteste possible, nous étions à Fachoda, avant que les troupes anglaises ne fussent à Khartoum (1)...

Cependant, nous avons cédé. Le 13 janvier 1899, M. Delcassé donna à la Chambre sur l'affaire de Fachoda des explications embarrassées, qui furent écoutées sans bienveillance. Si le ministère de M. Delcassé s'ouvrait

(1) V. sur tous ces points l'excellent article déjà cité de M. Ernest Lavisse, *France et Angleterre*.

ainsi sur une affaire fâcheuse, — M. Delcassé était arrivé au Quai d'Orsay le 26 juin 1898 (ministère Brisson), — avant de juger trop sévèrement la manière dont il l'a solutionnée, ne faut-il pas se souvenir que cette affaire avait été entreprise et conduite par son prédécesseur, M. Hanotaux, et qu'il est parfois malaisé de gagner une partie dont on n'a pas suivi les premiers coups ? Il faut se souvenir aussi que M. Delcassé avait des vues politiques fort différentes de celles de son prédécesseur, vues politiques qui ne devaient pas être ignorées des chefs du gouvernement qui lui confiaient la direction du Quai d'Orsay, et qu'à peine installé dans ses fonctions, il affirmait. M. de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, avait rendu visite à M. Hanotaux — alors que celui-ci était déjà démissionnaire, et ne faisait qu'expédier au ministère les affaires courantes (1), — et lui avait demandé si la France serait prête à se joindre à l'Allemagne pour protéger contre l'Angleterre, l'indépendance des colonies du Portugal ? Le gouvernement allemand avait eu, en effet, connaissance de certains projets, qui, disait-on, s'ébauchaient alors entre Londres et Lisbonne. D'après les bruits qui circulaient, Londres était sur le point de s'engager à garantir le Portugal contre toute ingérence étrangère ; le Portugal accorderait par contre, en cas de guerre avec le Transvaal, aux troupes anglaises, le libre passage sur le territoire de Mozambique et de Lourenzo-Marquès. M. de Munster remit à M. Hanotaux une note verbale, signalant le danger qu'il y aurait pour les grandes puissances ayant des intérêts en Afrique à laisser le Portugal s'entendre ainsi avec l'Angleterre, et proposant de menacer le petit royaume, au cas où il donnerait suite à ses projets, de représailles économiques.

La démarche de l'ambassadeur allemand avait surtout

(1) La visite de M. de Munster eut lieu le 19 juin 1898. V. André Méral, *De la paix de Francfort à la Conférence d'Algésiras* (Plon, 1909).

pour but d'« amorcer » une conversation entre Paris et Berlin, contre Londres. Si M. Hanotaux était resté à la tête du Ministère des Affaires étrangères, nul doute qu'il eût répondu à l'ambassadeur, et peut-être aurions-nous « causé » avec Berlin, qui, comme on le verra, manifestait parfois une certaine tendance à s'éloigner de Londres et à se rapprocher de Paris. M. Hanotaux, de son côté, sans être favorable, n'était cependant pas de parti pris hostile à la Wilhelmstrasse... Remplacé par M. Delcassé, il laissa à celui-ci la note verbale de M. de Munster; M. Delcassé ne répondit jamais à ce dernier, prouvant ainsi que Paris n'avait rien à dire à Berlin (1). Paris ne devait, dans les vues du nouveau ministre, causer qu'avec Londres.

M. Victor Bérard a rapporté le propos suivant que lui tint M. Delcassé, au début de novembre 1898, au lendemain même de Fachoda. « Je voudrais ne pas sortir d'ici, dit le ministre, je voudrais ne pas quitter ce fauteuil, sans avoir rétabli la bonne entente avec l'Angleterre (2). » Cette simple phrase était tout un programme : il faut dire à la louange de M. Delcassé qu'il l'a rempli tout entier.

Deux mois à peine après que M. Delcassé s'expliquait devant la Chambre sur l'affaire de Fachoda, fidèle au plan qu'il s'était tracé, il signait avec le gouvernement anglais (21 mars 1899) un traité, qui rejetait nos possessions du centre africain à 15 degrés à l'ouest. Ce traité était désastreux pour nous : nous étions définitivement écartés de

(1) Il convient de mentionner que M. Delcassé a, dit-on, fait prendre des renseignements par notre ministre à Lisbonne sur les projets mentionnés dans la note Munster. Il lui aurait été répondu que ces projets étaient imaginaires, et que le Portugal ne songeait nullement à une entente écrite avec Londres au sujet de l'Afrique. Même reconnue sans objet, la note Munster eût dû recevoir une réponse.

(2) Victor Bérard, *Politique française*. (*Revue de Paris*, 1er juillet 1905.

tout le bassin du Nil et du Bahr el Ghazal (1). Par une convention avec le gouvernement khédivial du 19 janvier précédent, l'Angleterre avait déjà déclaré provinces britanniques tous les territoires de la vallée du Nil au sud du 22e parallèle. L'Égypte et tout le bassin du Nil nous étaient désormais fermés. Cinq ans plus tard, en 1904, nous reçûmes les compensations auxquelles nous avions droit. Nous verrons si elles ont été suffisantes...

Même après que nous eussions été éloignés de tout le bassin du Nil, nous n'en continuâmes pas moins à nous trouver en conflit avec le Royaume-Uni. Après la question soudanaise, la question éthiopienne vint diviser Londres et Paris.

En 1894, un Suisse M. Ilg, protégé français, obtint du Négus la concession d'une voie ferrée devant relier Djibouti à Addis Ababa — et au Nil Blanc — par Harrar. On verra comment la Compagnie française, qui entreprit la construction du chemin de fer, ne put mener à bien son œuvre, et les difficultés que lui suscita la Compagnie anglaise *Oceana*, et *l'Ethiopian international railway trust*. Ce fut seulement en 1906 que les droits de la France finirent par être reconnus, — et qu'à la suite d'importantes concessions qui lui furent faites, l'Angleterre abandonna son projet d'internationalisation des chemins de fer éthiopiens.

De l'autre côté de la mer Rouge, en Arabie, le Sultan d'Oman promit à la France, au début de 1899, la cession

(1) Nous eûmes, en 1906, à invoquer le traité du 21 mars 1899 contre la Turquie, qui prétendait que Djanet, situé à 150 kilomètres de Ghat, à l'extrême sud de la Tripolitaine, lui appartenait. Or, Djanet était dans la zone que le traité de 1899 nous avait reconnue. Nous fîmes entendre à Constantinople de vives réclamations. Le sultan céda, et par un iradé du 21 août 1906, ordonna aux troupes turques de se retirer, et reconnut nos droits.

à bail d'une station de charbon à Bandar Issar, à quelques milles de Mascate. Dès que le gouvernement anglais eut connaissance du fait, il protesta, et pour appuyer sa protestation, envoya le croiseur *Éclipse* devant Mascate. Le 11 février, Londres adressait au Sultan, un ultimatum d'avoir à révoquer la concession si elle avait déjà été octroyée, et si elle ne l'avait pas encore été, d'avoir à n'y donner aucune suite : le *Sphinx*, le *Redbreast* venaient rejoindre l'*Éclipse* devant Mascate. Le 21 février, le Sultan céda, et le 23, lord Hamilton, secrétaire d'État pour les Indes, en réponse à une question de M. Labouchère, justifia devant le Parlement la conduite du gouvernement en prétendant que le Sultan d'Oman s'était engagé par traité à n'aliéner aucun territoire sans la permission de l'Angleterre, et en rappelant qu'il était une sorte de protégé britannique puisqu'il recevait de Londres une subvention annuelle (1).

Quelles que fussent les conventions particulières signées entre le Sultan d'Oman et le gouvernement anglais, la conduite de celui-ci était injustifiable, et le *Daily Mail*, le *Globe*, le *Pall Mall Gazette* avaient grand tort de crier si haut son bon droit. Nous avions en effet signé avec la Grande-Bretagne en 1836 une convention qui nous autorisait à avoir partout au loin des dépôts de charbon, à condition que ces dépôts appartinssent à des particuliers ; en outre, en 1862, Londres et Paris s'étaient engagés à respecter l'indépendance de Mascate. Nous avions donc toute liberté pour établir un dépôt de charbon à Bandar Issar, et l'Angleterre ne pouvait considérer le Sultan

(1) Le 7 mars, nouvelle affirmation des droits de l'Angleterre par M. Brodrick à la Chambre des Communes. La veille, M Delcassé avait donné au Parlement des explications quelque peu embarrassées, et où se voyait nettement son intention d'éviter toute difficulté avec le cabinet de Londres.

d'Oman comme un de ses protégés. Malgré notre bon droit certain, nous ne donnâmes aucune suite à l'affaire, et cédâmes devant les volontés britanniques ; ce fut une de ces nombreuses piqûres d'épingles dont l'Angleterre nous gratifia... et qu'elle prétendit plus tard avoir reçues. Notre patience et notre endurance ne devaient servir à rien.

A Madagascar, malgré le traité du 5 août 1890, par lequel l'Angleterre avait reconnu notre protectorat, les missionnaires et les émissaires britanniques ne cessèrent d'encourager en secret les populations malgaches à la rébellion. Il suffit pour s'en convaincre de lire le *Madagascar News* de 1895 : les assassinats dont plusieurs Français avaient été victimes depuis 1890, la question de l'exequatur que le gouvernement hova se refusait à solutionner dans le sens que, dès son arrivée à Tananarive, lui avait indiqué M. Le Myre de Villers, nous obligèrent à une seconde expédition armée. Le 1er octobre 1895, le général Duchesne faisait signer à la reine Ranavalo un traité de protectorat.

Le *Madagascar News* et les missionnaires protestants menèrent alors contre nous une campagne qui, pour être parfois savamment dissimulée, n'en fut pas moins violente et dangereuse. Quand, le 18 janvier 1896, nous transformâmes le traité de 1895, et déclarâmes prendre possession de l'île, sans toutefois l'annexer, nous nous trouvâmes encore en présence de l'Angleterre, qui réclama des explications sur le nouveau traité qu'elle trouvait obscur. Sa réclamation, et celle des États-Unis, atteignirent un but opposé à celui qu'elles visaient ; afin de couper court à toute difficulté d'interprétation, nous modifiâmes encore une fois notre politique, et le 30 mai 1896 nous déclarions annexer purement et simplement la grande île africaine. Le 9 septembre suivant, le général Gallieni arrivait

à Tananarive en qualité de résident général (1). Dans la belle œuvre de pacification qu'il accomplit par la suite, il eut encore maintes fois à lutter contre l'influence sourde, mais hostile, des missions anglaises ; nous triomphâmes cependant, et des Anglais et des Hovas, et Madagascar, pacifiée et organisée, est aujourd'hui l'une des plus belles de nos colonies.

Nos luttes avec l'Angleterre dans l'Afrique occidentale continuèrent, après 1892, aussi vives que par le passé ; le traité du 5 août 1890, qui avait délimité les possessions anglaises et françaises dans le Soudan, n'avait satisfait ni l'un ni l'autre des deux contractants. L'Angleterre, pour gagner du terrain, s'allia à l'Allemagne contre nous. Les deux pays signèrent une convention le 14 août 1893 (complétant le traité anglo-allemand du 2 août 1886), aux termes de laquelle ils se partageaient toute l'Afrique occidentale, sans se soucier davantage du traité de 1890. « Le Congo français était réduit à un petit territoire côtier sans issue. On ne comptait pour rien les postes qu'entre le Congo, le Tchad et le Niger nous avions échelonnés sur la Sangha, la Bénoué et le Chari (2). » De l'Atlantique au Tchad, l'Afrique était à l'ouest et au nord anglaise ; à l'est et au sud, elle était allemande, l'Angleterre ayant reconnu à l'Allemagne le droit de s'étendre jusqu'aux confins du Nil.

M. Casimir Périer, alors ministre des Affaires étrangères, s'émut à juste titre de cette situation. Il envoya à Berlin M. Haussmann et le colonel Monteil pour faire valoir nos droits. Le 4 février 1894, les commissaires français et allemands signèrent un protocole qui sauvegardait nos intérêts essentiels. « Nous abandonnions

(1) Son titre fut modifié par la suite : il fut nommé gouverneur général le 31 juillet 1897.

(2) V. Jean Darcy, *La Conquête de l'Afrique*. (Perrin).

l'Adamaoua et la haute Bénoué où Mizon et Maistre avaient planté notre drapeau ; au sud, les Allemands obtenaient un accès sur la Sangha ; au nord-est, ils s'étendaient jusqu'au Chari et au Tchad. Mais entre la frontière allemande et la frontière congolaise, nous gardions un couloir large de 250 kilomètres dans sa partie la plus resserrée, qui nous ouvrait le chemin vers le nord; nous avions également le champ libre à l'est du Tchad (1). » L'énergie de notre diplomatie nous avait seule permis de déjouer la ruse de l'Angleterre.

Le 21 janvier 1895, nous signâmes avec la Grande-Bretagne un traité qui délimitait d'une manière définitive nos possessions du Golfe de Guinée et la colonie britannique de Sierra Leone. Nous espérions ainsi mettre fin aux difficultés pendantes. Il n'en fut rien : l'Angleterre attira Samory, qui ne cessait de soulever contre nous les populations indigènes, et s'en servit; l'excitant à la résistance, elle prit soin de l'écarter de ses possessions et de le diriger contre nous. Nous dûmes en 1898 entreprendre une vigoureuse campagne pour nous en rendre maîtres ; l'expédition, dirigée par le colonel Audeoud, se termina par la prise du chef rebelle. Nous eûmes cependant à compter encore avec l'Angleterre, qui, dans toute la région nigérienne, continua de soutenir les chefs qui nous faisaient la guerre, et entretenaient la résistance.

Elle soutient, au Dahomey, Behanzin qui nous échappe à Abomey (17 novembre 1892), et dont nous nous emparons quatorze mois plus tard (25 janvier 1894); elle soutient Rabah, qui, dès 1892, s'était installé dans le Bornou, et dont nous mîmes huit ans à débarrasser le pays. Quand il eut été tué à Kousseri le 28 avril 1900, et que son fils Allah lui eût succédé à la tête des rebelles, ce dernier

(1) V. Jean Darcy, *op. cit.*

bénéficia sans cesse de la protection et de l'amitié anglaises.

L'aide — discrète — que l'Angleterre donna à Rabah, à Behanzin, à Samory, à tous ceux contre qui nous luttions, leur était particulièrement précieuse, parce qu'elle leur permettait d'avoir des armes. Le gouvernement anglais a, surtout jusqu'en 1898, c'est-à-dire pendant toute la période où nous dûmes entreprendre des expéditions contre les grands chefs, toléré la contrebande des armes avec un sans-gêne vraiment révoltant. Les Blue Books eux-mêmes l'établissent : les armes étaient expédiées des ports britanniques à destination des « French possessions », disent les rapports officiels du Board of trade, en réalité à destination des agents anglais de nos territoires, qui les remettaient, avec de bonnes paroles d'encouragement, aux populations que nous combattions. La meilleure preuve en est qu'après 1898, c'est-à-dire après que nous nous fûmes mis d'accord, ou à peu près, sur toute la région nigérienne (1), l'exportation des armes d'Angleterre aux French possessions a, d'après les Blue Books eux-mêmes, considérablement diminué. Alors qu'en 1893 elle est portée pour un chiffre de 4.724 livres sterling, en 1894 pour 6.712, en 1895 pour 9.133, en 1896 pour 16.142, accusant ainsi une progression constante, elle ne figure plus en 1897 que pour 9.470 livres sterling (2).

Le but que poursuivait l'Angleterre en aidant dans leur rébellion les populations indigènes était surtout d'empêcher que nous prîmes position sur le bas Niger. Elle y parvint, grâce aux difficultés qu'elle nous suscita dans toute la région, et à la politique habile qu'elle pratiqua, quand, en 1896, à la suite d'expéditions tant françai-

(1) V. ci-dessous le traité franco-anglais du 14 juin 1898.

(2) V. Ernest Lavisse. *France et Angleterre.* (*Revue de Paris*, 1er février 1899.)

ses (expéditions Decœur, Baud, 1894, Ballot, 1895) qu'anglaises (expédition Luygard), on convint de fixer la limite de nos possessions dahoméennes. Les pourparlers durèrent plus de deux ans : entamés le 15 janvier 1896, ils ne prirent fin, après de multiples incidents (1), que le 14 juin 1898, par la signature d'un traité où l'Angleterre avait, tout compte fait, plus de bénéfices que nous-mêmes. Nous étions définitivement écartés du bas Niger : Sokoto, le Bornou, l'Adamaoua étaient reconnus territoires anglais ; par contre, dans l'hinterland de la Côte d'Or, le Royaume-Uni renonçait à quelques territoires, le Mossi, le Gourma, qui nous étaient cédés : il consentait en outre à nous donner à bail un étroit territoire à prendre à notre choix soit à l'embouchure du Niger, soit sur la rive droite du fleuve. Ces concessions n'effaçaient pas l'avantage principal du traité, qui faisait du bas Niger une possession britannique.

Même rivalité franco-anglaise en Asie ; après 1895, ce ne fut plus seulement comme avant dans la presqu'île indo-chinoise, c'est en Chine aussi que les deux puissances sont entrées en conflit, et la lutte pour n'avoir pas été sanglante n'en fut pas moins vive et acharnée.

En Indo-Chine, l'Angleterre n'observa guère la convention de 1884 qui nous avait laissé toute liberté d'action sur le Mékong. Tandis que nous nous efforcions de pacifier le Tonkin, nous eûmes à lutter contre le Siam qui, ayant vu la Birmanie lui échapper, se rejeta vers nos frontières, et tenta de s'agrandir à nos dépens. Il n'eut pas d'allié plus fidèle que le gouvernement de Londres.

De tous temps, le Siam s'est efforcé d'empiéter sur le

(1) C'est à la fin de 1897 que s'est produit l'incident de Nikki qui fut comme celui de Waïma (1893) particulièrement sensible à l'amour-propre anglais. V. une intéressante défense de nos droits dans ces deux affaires par M. Lavisse, *France et Angleterre*. (*Revue de Paris*, 1er février 1899).

territoire annamite, et souvent il y est parvenu ; en 1889, lassés des incursions que les troupes siamoises faisaient dans notre colonie du Tonkin, nous négociâmes avec la Cour de Bangkok un traité de délimitation. Le traité ne servit de rien : les Siamois continuèrent toujours d'avancer ; ils ne reculaient devant aucune audace, et tous les moyens, même l'assassinat (1), leur étaient bons. En 1893, nous résolûmes d'en finir, et envoyâmes, sous les ordres de l'amiral Humann, une division navale qui occupa les passes du Mé-Nam. Un traité du 3 octobre 1893 nous attribua le cours entier du Mékong, et établit sur la rive droite du fleuve une zone de protection de 25 kilomètres, sur laquelle le gouvernement siamois ne pouvait élever aucune fortification. En même temps, les provinces de Battambang et de Siem Reap, provinces cambodgiennes données en 1867 par le roi du Cambodge au Siam, devaient recevoir une organisation indépendante. Pour garantir l'exécution du traité, nous acquérions le droit d'occuper Chantaboun.

Le 15 janvier 1896, nous signâmes avec l'Angleterre la Convention de Londres : Paris et Londres s'engageaient à respecter l'indépendance de la vallée du Mé-Nam et de Bangkok : il était stipulé que la France et l'Angleterre auraient toute liberté d'action l'une à l'est, l'autre à l'ouest de cette ligne.

Le Siam n'observa pas plus le traité de 1893 que l'Angleterre celui de 1896.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer en détail les divers agissements du gouvernement de Bangkok, et la mauvaise foi dont il ne cessa de faire preuve ; il commença par empiéter sur notre province de Luang Prabang, installa des fonctionnaires, souleva les populations dans la

(1) En 1893, notamment, l'inspecteur Grosgurin, chargé de refouler au-delà du Mékong les postes siamois, fût lâchement assassiné.

zone interdite par le traité de 1893, discuta le traité article par article. En 1897, le Roi vient à Paris : il s'engage à clore au plus tôt la discussion sur la question des nationaux et protégés français ; à peine rentré à Bangkok, il refuse de tenir sa promesse. M. Defrance, notre ministre au Siam, ne parvient pas à s'entendre avec Phya Suryia. En 1899, M. Doumer, alors résident général en Indo-Chine, est plus heureux : il va à Bangkok, et obtient du Roi un arrangement avantageux : maintien du traité de 1893 et de l'occupation de Chantaboun, cession par le Siam de la rive droite du Luang Prabang, solution de la question des protégés. M. Delcassé veut régulariser avec le ministre de Siam à Paris les engagements pris à Bangkok : le ministre n'a pas d'instructions. M. Defrance, à Bangkok ne parvient pas non plus à obtenir confirmation des promesses faites à M. Doumer. M. Klobukowski est alors envoyé en mission spéciale (juillet 1901), et le 7 octobre 1902, — enfin ! — nous parvenions à signer avec le gouvernement siamois un traité,... que quelques mois plus tard le Parlement français refusait, avec raison, de ratifier. La question franco-siamoise n'a pu être solutionnée que cinq ans plus tard, par la convention du 23 mai 1907 (1).

La résistance et la mauvaise foi du gouvernement de Bangkok ont été constamment entretenues et favorisées par le gouvernement anglais. L'appui a souvent été discret : souvent aussi, il était presque officiel. L'Angleterre ne s'est pas en effet gênée pour violer les stipulations de la Convention de Londres, elle a occupé la vallée du Mé-Nam, Muong Sin, qu'elle n'a consenti à évacuer que sur les représentations de notre agent, M. Pavie ; à Bangkok, 1.500 soldats anglais tenaient garnison, sous pré-

(1) V. sur cette Convention et l'accord franco-anglais de 1904 relatif au Siam, *infra*, chap. IX, § 1, p. 367.

texte d'y maintenir l'ordre et de faire la police, le roi parle anglais, l'héritier du trône est élevé en Angleterre, les grandes maisons de commerce sont entre les mains des Anglais; le pays tout entier semblait être une dépendance de la Birmanie anglaise, ou de l'un des territoires anglais de la presqu'île de Malacca ; il n'avait rien de commun avec la Cochinchine française ou le Tonkin (1).

Malgré cela, comme en Tunisie à propos de l'arrangement de 1897, ce sont les Anglais qui se sont plaints. Ils se sont plaints que nous n'ayons pas évacué Chantaboun, que nous appliquions à leurs produits sur le Haut-Mékong un tarif de 50 % qui ne s'appliquait pas aux produits français, etc., etc. Plus de réserve, semble-t-il, s'imposait : ils auraient dû ne pas oublier que si, en 1893, alors que notre flotte était à Bangkok, nous n'avons pas fait signer au gouvernement siamois un traité de protectorat, ce fut par égard pour Londres ; nous avons retardé, puis écourté le blocus, afin de ne pas nuire au commerce britannique ; nous avons consenti à ne pas réclamer aux Siamois les provinces de Battambang et de Siem Reap dont notre protégé, le roi du Cambodge, leur avait fait jadis cadeau, bien que lord Roseberry ait accédé à notre réclamation, parce que lord Dufferin, ambassadeur à Paris, nous déclara postérieurement qu'il ne pouvait plus y être donné suite : n'étions-nous pas cependant en droit de nous fier à la parole d'abord donnée par lord Roseberry, et de ne tenir aucun compte d'un refus qu'on nous opposait tardivement, sous la pression d'un ancien vice-roi des Indes, pour qui l'Asie tout entière ne devait être qu'une vaste colonie anglaise ? N'importe, le gouvernement de Londres, en cette occasion, comme en toute autre, ne nous sut aucun gré de notre modération ; pour le satisfaire il

(1) V. sur la question siamoise, René Millet. *Notre politique extérieure* (1898-1905).

eût sans doute fallu que nous abandonnions toutes nos possessions indo-chinoises, et que le Tonkin, la Cochinchine, le Cambodge devinssent, comme la Birmanie, le complément de l'Empire des Indes... (1).

La guerre sino-japonaise de 1895 a prouvé combien, en Chine même, les intérêts français et les intérêts anglais étaient divergents. Avant la guerre, l'Angleterre avait lié partie avec l'Empire chinois. Malgré l'opposition qu'avait toujours faite à ses desseins la Russie, elle en avait obtenu de-ci de-là divers avantages, notamment à Hong-kong, à Canton, à Shang-Haï. Son but était de pénétrer dans l'intérieur du pays, et quand les prétentions du Japon sur la Corée eurent amené un conflit armé entre l'Empire mikadonal et l'Empire du Milieu, l'Angleterre essaya de profiter de l'occasion pour s'installer à l'embouchure du Yang-tsé, aux îles Chu-san. Elle en fut empêchée par des réclamations du Japon. Aussitôt, elle se vengea. Durant toute la guerre, elle ne cessa de rendre à la flotte chinoise des services officieux, dont elle comptait pouvoir plus tard se faire payer. Mais la Chine fut vaincue : l'Angleterre passa sans retard dans l'autre camp, et Tokio trouva en elle une amie inattendue. Tandis que nous nous interposions avec la Russie et l'Allemagne pour adoucir les conditions de la paix que prétendait imposer le Japon, celui-ci, fort de l'appui britannique, exigeait une cession territoriale. Nous triomphâmes, et le Japon ne reçut que Formose et une indemnité de 300.000 yens : toute acquisition territoriale lui fut refusée en Chine et en Corée.

L'appui que nous avions donné à la Chine reçut sa récompense : comme la Russie avait obtenu d'elle le traité

(1) V. encore sur ces divers points, Ernest Lavisse, *France et Angleterre*, *loc. cit.*

Cassini (octobre 1895) [1], qui lui reconnaissait un « droit d'établissement » à Port-Arthur (arsenal, dépôt de vivres et de charbon), nous obtînmes de même divers avantages dont nous ne sûmes pas assez profiter. Notre frontière tonkinoise fut délimitée, nos droits sur le Haut-Mékong reconnus ; en même temps, nous signâmes avec Pékin une convention de commerce avantageuse (28 juin 1895) ; en mai 1896, la Compagnie française Fives-Lille obtint la concession du chemin de fer de Long-Tchéou : l'Angleterre, jalouse de ce succès, voulut y répondre, et parvint de son côté à obtenir de la Chine de prolonger vers le Yunnan les voies ferrées birmanes (4 février 1897). Mais l'attitude du cabinet de Londres, dans la guerre contre le Japon, avait refroidi les sympathies chinoises ; grâce aux efforts de notre diplomatie, et de l'importante « Mission lyonnaise d'exploitation commerciale », qui parcourait alors la Chine, nous gagnâmes la faveur que l'Angleterre perdait : la ligne Pékin-Han-Kéou fut concédée à un syndicat franco-belge (novembre 1896) ; nous obtînmes de réorganiser l'arsenal de Fou-Tchéou, la concession éventuelle à des industriels français des mines et des voies ferrées du Kouang-Tong, du Kouang-si et du Yunnan ; la Chine s'engagea à ne céder ni louer aucun territoire limitrophe à nos possessions indo-chinoises (11 avril 1898) ; elle confia à des agents français la direction des postes chinoises ; elle nous céda à bail, suivant la méthode qu'elle avait adoptée pour l'Allemagne à Kiao-Tcheou [2], et pour la Russie à Port-Arthur, Kouang-Tchéou-Ouan (avril 1898).

L'Angleterre, mécontente des faveurs que nous accordait le gouvernement de Pékin, tenta de retrouver ses sympathies. La question coréenne semblait terminée : en 1896,

(1) Ce traité a été complété les 15-27 mars 1898, par la *cession à bail* de Port-Arthur par la Chine à la Russie.

(2) V. *infra*, chap. V, § I, p. 203.

le tsar et le mikado s'étaient entendus pour établir sur le pays une sorte de condominium, assurant la sécurité de leurs nationaux respectifs, et ne touchant en rien à l'indépendance du royaume. L'appui que Londres avait donné à Tokio se relâcha : l'Angleterre, intriguant à Pékin, obtint la concession du chemin de fer Hankéou-Canton, et en même temps la presqu'île Kow-Loon et l'île Lanton qui commandent Hong-Kong. Le moyen était habile; nous étions les maîtres de Hanoï et de Haïphong au Tonkin, l'Angleterre devenait maîtresse de Hong-Kong, où elle obtenait même, le 9 juin 1898, de la Chine, l'extension de sa concession territoriale.

L'affaire de Fachoda rendit la Grande-Bretagne plus arrogante, et raffermit en Chine le prestige du gouvernement de Londres. Le gouvernement de Pékin se montra moins bien disposé à notre égard, et, poussé par l'Angleterre, tenta de revenir sur les divers avantages qu'il nous avait accordés. Il promulgue des règlements sur les usines et les chemins de fer dont l'effet, écrivait un de nos agents, devait être d'empêcher toute entreprise industrielle sérieuse (août 1899) ; le vice-roi de Canton fait mille difficultés sur la délimitation de notre territoire de Kouang-Tchéou (juillet 1899), nous sommes contraints à une opération militaire et n'obtenons qu'une fort étroite bande de terrain; nos missions au Tsé-Tschouan, la mission belge du Hou-pé sont pillées et détruites; un membre de notre mission de Canton est assassiné à Pak-Tong ; deux officiers français, en excursion aux alentours de la baie de Kouang-Tchéou, sont assassinés à Men-Tao; c'est à grand'peine que nous obtenons réparation, et que la concession du chemin de fer de Packoï au Si-Kiang nous est accordée.

Le 24 novembre 1899, M. Delcassé fut appelé à s'expliquer devant la Chambre sur la politique extérieure du cabinet, et spécialement sur les affaires chinoises. Il affirma les bonnes dispositions dont il était animé vis-à-

vis du gouvernement anglais, et railla la politique du « poing tendu »; on lui répondit en lui reprochant celle du « dos tendu » et des « bras croisés ». Pour arriver à ses fins, la liquidation du passé et l'entente avec Londres, M. Delcassé n'avait pas le choix des moyens: il fallait qu'il fît preuve de souplesse, de résignation et de patience ; il a subi les affronts de la Chine, auxquels Londres n'était pas étranger, avec un flegme déjà britannique... (1)

L'Angleterre comprit de bonne heure que la vraie route de pénétration à l'intérieur de la Chine était le Yang-tsé. Entrer en Chine par le Yunnan était peu pratique : les chemins de fer birmans aboutissaient à Koun-lou sur la Salouen, à Bahmo et à Myit-Kyma sur l'Iraouaddy : ils se heurtaient à ces divers points à de hautes montagnes, coupées par de profondes vallées, qu'il était difficile d'aborder ou de tourner. Dans l'impossibilité où elle se trouvait de relier Calcutta à Hankéou et à Pékin par terre à travers la Birmanie, le Yunnan et la Chine centrale, mieux valait faire la jonction par mer, s'établir solidement à Shang-Haï, proche du Yang-tsé, et relier par un service de navigation rapide la capitale de l'Inde à ce qui devait être la capitale de la Chine anglaise. Le seul obstacle était que nous étions, depuis 1849, installés à Shang-Haï, et que nous n'entendions pas que la ville tombât au seul pouvoir de l'Angleterre.

La concession anglaise de Shang-Haï, qui remontait à 1844, était, depuis 1863, cosmopolite, c'est-à-dire que le gouvernement de Londres autorisait, sur sa concession, l'établissement de tous individus, quelle que fût leur nationalité ; la concession française était au contraire autonome. Elle contenait en son milieu une pagode, et surtout un cimetière chinois, qu'en 1898 nous voulûmes racheter :

(1) V. sur la campagne de Chine de 1900, *infra*, chap. V, § 1, p. 205

les pratiques en vigueur pour les inhumations rendaient en effet ce voisinage fort insalubre. Dans les pourparlers que notre consul à Shang-Haï entama avec le vice-roi de Nankin, nous n'eûmes pas de plus furieux adversaires que les agents du gouvernement de Londres: l'amiral Beresford, sur les instructions de son gouvernement, s'efforça d'empêcher la Chine de satisfaire à notre demande. Pendant plus d'un an, nous eûmes à lutter contre l'influence anglaise, et ce ne fut pas sans peine qu'au début de 1900 nous en triomphâmes. Le livre jaune sur les affaires de Chine (1899) est à ce sujet particulièrement instructif. On y voit les diverses négociations que M. Delcassé dut entreprendre avec Londres, et les marchandages auxquels se livra le gouvernement anglais. Le 21 janvier 1900, il fut convenu que les gens de Mingpo conserveraient, comme ils l'avaient demandé, le terrain de la pagode ; par contre l'étendue de notre concession fut considérablement augmentée. Vis-à-vis de Londres, nous avions consenti à subir diverses servitudes: les actes s'appliquant aux propriétaires anglais seraient enregistrés au Consulat d'Angleterre, les règlements municipaux seraient approuvés par le ministre anglais à Pékin avant d'être appliqués aux sujets anglais; tous les titres de propriété reconnus valables par le consul d'Angleterre seraient reconnus comme tels par les autorités françaises, etc...

Ces diverses servitudes, que nous avait imposées l'Angleterre, prouvaient toute l'hostilité, l'animosité du gouvernement de Londres. On a vu, par les pages qui précèdent, combien avaient été nombreux et parfois violents, les difficultés, les querelles les dissentiments, qui jusqu'en 1901 s'étaient élevés entre la France et la Grande-Bretagne. Aussi, quand trois années plus tard les deux peuples se réconcilieront (1), pourra-t-on écrire

(1) V. *infra*, chap. IX.

que « jamais réconciliation n'aura été plus inattendue (1). »

III

Durant la période 1891-1901, c'est surtout lors de la crise arménienne de 1895 qu'apparut l'antagonisme anglo-russe dans la question orientale.

On sait tout l'appui que trouvèrent en Angleterre les comités révolutionnaires qui, en provoquant des troubles en Arménie, à Constantinople et dans tout l'Empire, s'efforçaient d'intéresser les grandes puissances au sort des populations arméniennes (2). L'Angleterre était d'autant plus disposée à s'occuper de l'Arménie que le traité du 4 juin 1878, qu'elle avait conclu avec la Porte, — traité en vertu duquel elle occupait Chypre, — avait fait en quelque sorte des réformes à appliquer dans le pays « une affaire anglaise ». Le traité de Berlin, dans son article 61, avait bien confié « aux puissances » le soin de surveiller l'application des améliorations et des réformes que s'était engagée à réaliser la Sublime Porte dans les provinces habitées par les Arméniens, mais le traité anglo-turc du 4 juin avait dit que ces réformes seraient arrêtées par « les deux puissances contractantes » ce qui, en fait, donnait à l'Angleterre en Arménie une situation toute spéciale. Elle s'était efforcée d'y asseoir solidement son influence, et les nombreuses missions protestantes qu'elle envoya dans le pays parvinrent au but qu'elles se proposaient (3).

(1) André Tardieu, *La France et les Alliances*. (Alcan, 1909.)

(2) L'un des principaux comités révolutionnaires, la société de Hentchak, a eu longtemps son siège à Londres.

(3) V. notre étude *Les missions protestantes en Turquie d'Asie*. (*Rev. polit. et parlementaire*, août 1908.)

Quand, dans l'été de 1894, des conflits eurent éclaté entre Arméniens et Kurdes, ensanglantant toute la région de Bitlis et de Mouch, l'Angleterre proposa qu'une commission soit constituée à l'effet de faire une enquête sur ces tristes événements, et de donner au plus tôt une solution au conflit. La France et la Russie acceptèrent la proposition.

Mais l'entente ne devait pas durer : la France et la Russie entendaient respecter l'intégrité de l'empire ottoman, tout en intervenant énergiquement auprès du Sultan pour obtenir de lui les réformes que la situation commandait. Celle-ci empira vite : on sait les massacres dont l'Arménie fut le théâtre (septembre 1895), et les attentats qui se produisirent à Constantinople.

L'Angleterre, tout en paraissant d'accord avec la France et la Russie, — Lord Salisbury parlait sans cesse de l'entente nécessaire entre les trois gouvernements, — préparait un plan que nous ne pouvions approuver. Elle n'entendait en effet nullement respecter l'intégrité de l'Empire ottoman, elle visait au contraire à une intervention armée. 18 vaisseaux britanniques étaient mouillés à Salonique, les discours de lord Salisbury ne pouvaient laisser de douter sur les intentions du gouvernement. Au mois d'août (1895), dans un grand discours qu'il prononça à Douvres, lord Salisbury, parlant des événements arméniens et de la politique que devait suivre l'Angleterre, disait : « Le temps des efforts n'est pas passé, encore moins celui des préparatifs ». Le 10 novembre, au banquet du lord-maire, même langage menaçant contre la Turquie : « L'injustice conduit à leur perte les plus élevés de la terre. » Le 19 novembre, encore un discours analogue : « Il faut expier de longues années d'erreur, et une loi cruelle veut que l'expiation retombe sur ceux qui ont commis les fautes (1). »

(1) Discours cités par M. René Pinon. *L'Europe et l'Empire ottoman* (Perrin, 1908).

Les gestes correspondaient aux paroles. Paris et Pétersbourg recommandaient au Sultan la prudence et la modération ; il fallait faire des réformes, mais d'abord apaiser les troubles présents, et, par des mesures habiles et justes, calmer la surexcitation des esprits. Londres au contraire ne faisait rien en vue de l'apaisement : son seul but était d'aggraver la situation, afin de prouver l'insuffisance du Sultan, et de faire excuser une intervention armée. Les révolutionnaires profitèrent de l'indécision des puissances, due à leur désaccord : on sait les nombreux attentats qu'ils commirent en 1896.

Le 25 septembre, lord Salisbury se mit d'accord avec le comte Goluchowski, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, sur la nécessité de recourir vis-à-vis de l'Empire ottoman à des mesures d'exécution. Le 20 octobre, il lançait un memorandum aux puissances où ses intentions étaient nettement manifestées : « Il est devenu évident, disait-il, qu'à moins que ces grands maux puissent être supprimés, la longanimité des puissances de l'Europe ne parviendra pas à prolonger l'existence d'un État que ses propres vices font tomber en ruine. » C'était dire qu'une intervention armée apparaissait à l'Angleterre comme indispensable (1).

M. Hanotaux ne la permit pas, et déjoua — ce n'était pas la première fois, — les calculs du gouvernement de Londres. Son programme de non intervention, mais imposant à la Porte l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour arrêter les massacres, reçut l'approbation des puissances, et le Sultan, effrayé, se décida à céder : il proclama une amnistie, supprima le tribunal d'exception chargé de juger les Arméniens, autorisa l'élec-

(1) L'Allemagne, durant toute la crise arménienne, se mit plutôt du côté de Londres que du côté de Paris et de Pétersbourg ; mais son action fut fort discrète, et la Porte, qui l'ignora, n'en prit aucun ombrage.

tion d'un patriarche arménien, Mgr Ormanian. Les troubles s'apaisèrent, les massacres prirent fin. La crise orientale se terminait sans que l'Angleterre ait pu réaliser son plan d'intervention: elle avait échoué devant les efforts combinés de la France et de la Russie, et le souvenir de sa défaite ne facilita pas pendant longtemps les relations entre Londres, Paris et Pétersbourg.

L'Angleterre, au surplus, voyait son influence diminuer dans toute la péninsule balkanique. A Constantinople même, où jadis ses avis, habilement présentés, étaient prépondérants, la politique d'intervention, qu'elle avait tenté de faire triompher durant la crise arménienne, laissa de mauvais souvenirs: l'Allemagne, qui *officiellement* s'était tenue à l'écart et *avait semblé* ne pas vouloir prendre parti, gagna en influence ce que l'Angleterre perdit. — En Bulgarie aussi, les événements n'étaient guère favorables au gouvernement de Londres: le tsar se réconcilia avec le prince de Bulgarie, sous la condition du baptême orthodoxe du prince héritier Boris, et là encore l'influence russe grandit, tandis que diminuait l'influence anglaise.

Aussi, l'année suivante, lors des événements de Crète et de Grèce, l'Angleterre se montra-t-elle prudente et agit-elle avec une sage réserve. Elle s'efforça, tout en assurant le respect de ses nationaux, de ne pas mécontenter le Sultan, et de regagner auprès de lui tout ce qu'elle avait perdu. On sait comment prit naissance la révolution de Crète, et toute la faiblesse dont fit preuve Abdul Hamid ; son indécision fut la cause des massacres, qui, deux années durant (1895-1897), ensanglantèrent l'île. Quand les grandes puissances l'eurent vu successivement nommer vali Karatheodory pacha, qui était chrétien, Turkhan pacha qui était musulman, puis Georgis Berovitch pacha qui était chrétien, détruisant ainsi le lendemain ce qu'il avait fait la veille, et mécontentant à la fois tous les partis, elles décidèrent, pour venger les massacres qui avaient

été commis et en empêcher de nouveaux, d'intervenir dans le pays et d'y assurer l'ordre. Mais en même temps qu'elles s'efforçaient d'organiser la gendarmerie crétoise, et d'opérer une réforme judiciaire (fin 1896), les Grecs débarquaient à la Canée. On sait le blocus pacifique que les puissances organisèrent alors pour empêcher de nouveaux débarquements ; le mécontentement des Grecs qui se portent sur la frontière de Thessalie et en Épire, le siège de Prevesa par les troupes hellènes, puis leur défaite à Larissa où les Turcs sont brillamment commandés par un officier allemand, Grumbkow pacha ; l'évacuation de la Crète et la nomination d'un gouverneur général grec, le traité de Constantinople (9 novembre 1897), qui tout en rendant la Thessalie au gouvernement d'Athènes, lui inflige le paiement d'une indemnité, qui apporta dans les finances du pays un trouble profond, et fut la cause du contrôle européen ultérieurement établi.

Durant toute la crise crétoise, Londres joua un rôle prépondérant : ce fut le cabinet anglais qui proposa aux grandes puissances d'intervenir, et d'assurer à la Crète une quasi autonomie. Bien qu'hostile au gouvernement ottoman, il prit soin cependant de lui parler avec modération, et n'agit à son égard qu'avec mesure.

Cette modération ne devait servir à rien ; on verra comment le gouvernement anglais a perdu peu à peu, et pour des causes diverses, la place prépondérante qu'il occupait auprès de la Porte. L'influence allemande s'est en effet lentement substituée à Constantinople, et dans l'empire ottoman tout entier, à l'influence anglaise ou russe ; elle a gagné les divers États de la péninsule balkanique, où elle est venue seconder d'abord, puis menacer l'influence autrichienne. Mais toujours et quand même, la Russie et l'Angleterre sont restées ennemies ; à Constantinople, l'Allemagne a lié volontiers partie avec la Russie contre l'Angleterre ; dans les divers États de la

péninsule balkanique, l'Allemagne s'est rangée du côté de l'Autriche et de l'Angleterre contre la Russie. Jamais — ou presque — les deux gouvernements de Londres et de Pétersbourg n'ont suivi dans les Balkans une politique commune.

L'hostilité anglo-russe en Asie fut plus vive encore et plus incessante que dans la péninsule balkanique ; après 1891, la poussée russe vers l'Océan Pacifique se fit plus intense, en même temps que marchands et fonctionnaires s'avançaient en rangs plus pressés à travers la Perse et le Pamir.

Si Téhéran était devenu un vaste entrepôt russe, le golfe Persique était un grand lac anglais que sillonnaient les seuls navires du Royaume-Uni. La British India Company mettait en communication régulière les ports persans avec Bombay ; Bender Abbas et Bender Bouchir étaient régulièrement touchés par des steamers anglais. Sur la rive arabique, la République de Koweit était protégée du gouvernement de Londres : celui-ci était maître des îles Bahreïn, et pensionnait le sultan d'Oman. Sur la rive persane, il avait pris position à Gualior, et mis une petite garnison de cipayes à Djask, à l'entrée du détroit d'Ormuz. Ces mesures fortifiaient moins son influence politique à Téhéran (1), qu'elles n'assuraient sa prépondérance commerciale dans le sud du pays. Depuis Ispahan jusqu'au golfe Persique, tout le commerce se faisait par l'entremise de négociants anglais, les importations provenaient de l'Inde, de l'Égypte ou de Londres, les expor-

(1) Cependant, le gouvernement anglais avait habilement circonvenu le gouvernement persan : il avait obtenu la concession de nombreuses lignes télégraphiques, de câbles sous-marins ; la Banque Impériale de Perse fut fondée à l'aide de fonds anglais.

tations étaient dirigées sur des navires britanniques vers les marchés de la métropole.

La Russie ne restait pas non plus inactive : maîtresse commercialement du nord de la Perse, elle s'efforça de conquérir davantage les faveurs de la Cour de Téhéran : elle y mit le prix qui convenait. Une banque de prêts à capitaux russes s'étant fondée à Téhéran, celle-ci avança à Mouzaffer ed Dine, lors de son avènement en 1900, la somme de 22 millions de roubles ; en 1901 et 1902, quatre autres prêts furent consentis. Le Shah ne pouvait dès lors refuser les nouveaux avantages que lui demandait le gouvernement de Pétersbourg ; en octobre 1901, un traité de commerce russo-persan était signé(1) ; des concessions de routes étaient accordées ; au mois de septembre 1902, le Transcaspien, destiné à joindre les voies ferrées du Caucase à Bender Abbas par Tauris, Hamadan et Ispahan, était concédé à une compagnie russe. La banque russe des prêts se faisait au surplus donner le privilège exclusif de la concession de toutes les voies ferrées sur le territoire persan (2).

En Afghanistan, la prépondérance de l'Angleterre, reconnue par la Russie elle-même en 1882 et en 1883, s'affirma encore en 1893. L'émir Abdurrhaman confirma à la mission Mortimer Durand les engagements pris par ses prédécesseurs à l'égard de la Grande-Bretagne, et celle ci lui assura en retour une allocation annuelle de trois millions de francs. De son côté, la Russie, continuant sa marche vers l'est, se porta vers le Pamir, et y prit position (1890-1892). Grand émoi de l'Afghanistan, et surtout de son protecteur, l'Angleterre : une entente

(1) Auquel répondait en mai 1903 un traité de commerce anglo-persan.

(2) V. sur cette période de la rivalité anglo russe en Perse, notamment Rouire, la question du Golfe Persique. Les Anglais et les Russes en Perse, *Rev. des Deux Mondes*, 15 août et 15 sept. 1903.

intervint, non entre le protégé, mais entre le protecteur, qui prend officiellement ses lieu et place, et la Russie. Le 11 mars 1895, fut signée une convention anglo-russe délimitant l'Asie centrale russe et l'Afghanistan dans la région du Pamir. Le Pamir fut divisé en deux zones : la zone russe au nord, la zone afghane au sud. Mais celle-là était considérable, et celle-ci toute petite : quelques lieues à peine. Les deux contractants avaient cependant gain de cause. Pétersbourg recevait un immense morceau ; par contre, Londres avait obtenu que les possessions russes ne touchassent pas à l'Inde : les quelques lieues du Pamir afghan étaient suffisantes pour arrêter de ce côté la poussée russe.

Mais le peuple afghan se montrait inquiet de la place chaque jour plus grande qu'occupait l'Angleterre dans le pays : l'émir restait cependant fidèle à Londres. Il demandait seulement que tous les avantages du protectorat ne fussent pas pour le protecteur, mais que le protégé reçût aussi quelque chose ; il voulait encore que le protectorat anglais ne portât pas atteinte à l'indépendance du pays, et que l'Angleterre ne considérât pas l'Afghanistan comme une dépendance de l'Inde. Vers la fin de sa vie, en 1900, Abdurrhaman rédigea, sous la forme d'une autobiographie, un testament politique : maintien de la souveraineté absolue de l'émir, constitution d'une triple-alliance turco-perso-afghane, concession par l'Angleterre à l'Afghanistan d'un port sur l'Océan Indien : tels étaient les vœux qu'après vingt ans de règne (1880-1901), où il avait vu à l'œuvre la Russie et l'Angleterre, formait Abdurrhaman. Au mois de novembre 1901, il décédait, laissant le trône à son fils Habiboullah. L'Angleterre recommença auprès du fils ce qu'elle avait fait auprès du père et de Shere Ali. On verra avec quelle habileté procéda lord Curzon, nommé vice-roi des Indes en 1898, et qu'on surnomma non sans raison, — il sut conquérir une influence considérable dans

toute l'Asie occidentale,—le plus asiatique des gentlemen (1).

On a vu qu'au Thibet, la Russie, non moins désireuse que l'Angleterre de pénétrer au centre de la Chine, s'était faite la protectrice du Dalaï Lama de Lhassa, tandis que l'Angleterre avait noué des relations amicales avec son rival, le Taschi-Lama de Chigatsé. La prépondérance russe s'affirma notamment en 1897 par les ambassades qu'échangèrent le Dalaï Lama et le gouvernement de Pétersbourg. Le major Kozloff et un autre Russe, Djorgieff, arrivèrent à cette époque à Lhassa, entourés d'une brillante escorte : Djorgieff prit dans la capitale thibétaine la direction des affaires civiles, et fut nommé grand-maître de l'artillerie et ministre du Trésor. Des sujets russes bouddhistes étaient en même temps installés dans les principaux monastères du pays. Une mission thibétaine se rendit à Livadia et à Pétersbourg... L'Angleterre s'inquiéta de ces divers événements, dont la Russie s'efforçait de dissimuler l'importance. Les rapports des deux gouvernements furent, sur la question thibétaine, sans cesse tendus, et sept années plus tard, l'Angleterre se décidera à user de la force pour annihiler l'influence russe, et détrôner le Dalaï Lama (2).

Après 1890, la poussée russe vers l'Océan Pacifique s'est faite plus active, plus précise, plus énergique. Pétersbourg ne songea plus seulement à s'étendre vers la Perse, l'Afghanistan, le Pamir, le Thibet : il résolut d'implanter définitivement l'influence russe en Mongolie, à Pékin, en Mandchourie, de faire en un mot de la Chine et de ses dépendances une immense province russe.

Dès 1689, la Russie avait entretenu des relations régulières avec l'Empire du Milieu, et obtenu le droit d'avoir

(1) V. *infra*, chap. X.
(2) V. *infra*, chap. X.

à Pékin une chapelle et une mission orthodoxe; en 1858, elle avait occupé Ossouri et le port de Vladivostok. En Mongolie, l'influence russe devint peu à peu prépondérante; la poste de Ourga à Kalgan, à travers le grand désert de Gobi, fut faite par des courriers russes; une banque russo-chinoise fut installée à Ourga; le commerce, exportation et importation, se fit presque uniquement par les voies russes; les mines d'or furent concédées à des sujets russes; la police fut confiée à des troupes mi-cosaques, mi-bouriates; Pétersbourg étudia un projet de chemin de fer entre le lac Baïkal et la Grande Muraille, assurant à Pékin que cette voie n'avait d'autre but que de pacifier définitivement les provinces traversées. A côté de sa situation quasi officielle, la Russie occupait une situation officieuse, protectrice du clergé bouddhiste, et fomentant, suivant ses intérêts, mille intrigues.

Pétersbourg conçut le vaste projet de réunir ces points isolés, Pékin, Mandchourie, Mongolie, tous trois soumis à son influence, et de les relier, par une immense voie ferrée, à la capitale de l'Empire. Le 31 mai 1891, le tsarevitch Nicolas posait la première traverse de la future voie.

Mais le Japon et l'Angleterre veillaient : le Japon, à cause de la Corée et de la sécurité même de son empire insulaire ; l'Angleterre, à cause de la Chine proprement dite, — les dix-huit provinces, — dans laquelle, elle aussi, prétendait pénétrer.

Le Japon ne pouvait voir sans inquiétudes la marche russe à travers l'empire chinois. De tous temps, il avait songé à la presqu'île coréenne, et le gouvernement de Séoul avait parfois accepté ses avances. Ce dernier s'appuyait alternativement sur Pékin, dont il dépendait officiellement, et sur Tokio. En 1895, l'Empereur de Corée subissait une crise chinoise, et la vie et les intérêts japonais n'étaient guère respectés dans toute l'étendue de la presqu'île. Pour venger le meurtre de plusieurs de ses

nationaux, le Japon débarqua ses troupes à Fousan et à Tchemoulpo : la Chine soutint la Corée : la guerre éclata. On sait comment elle se termina, et les satisfactions dont, malgré l'Angleterre, et sur les instances de la France et de la Russie, le Japon victorieux dut se contenter (1).

La guerre sino-japonaise servit les intérêts russes, en même temps qu'elle leur fut nuisible ; elle les servit, car la Russie sut se faire payer largement les services qu'au moment de la paix elle avait rendus à Pékin. Le 22 mai 1896, le traité de Moscou, dont une des clauses était relative au Transsibérien, constituait une alliance défensive russo-chinoise. Si Pétersbourg avait été généreux en garantissant l'année précédente l'emprunt que Pékin avait dû contracter auprès des grandes puissances pour payer l'indemnité de guerre qu'il devait au Japon, du moins la Chine se montrait-elle reconnaissante. L'alliance, si elle était profitable à la Chine, était une garantie non moins précieuse pour la Russie, car il était stipulé qu'« en cas d'agression soit contre la Russie, soit contre la Chine ou la Corée, la Russie et la Chine se soutiendraient mutuellement par toutes les forces de terre et de mer dont elles pourraient disposer (2). » La Russie voyait ainsi son influence s'affermir, non seulement en Chine même, mais aussi sur les bords de l'Océan Pacifique, en Corée.

Cependant la Chine propose, et la Corée dispose. Celle-ci avait bien passé avec le Japon un traité qui lui garantissait le respect de son indépendance : elle redouta cependant l'ingérence et le quasi protectorat russe. La Russie, de son côté, redouta les réclamations du Japon : le souvenir de la guerre de 1895 n'était pas effacé. Le Japon semblait tenir à la Corée, la Russie feignit

(1) V. *supra*, même chap., § 2.

(2) V. *Origines exactes de la guerre russo-japonaise*. (*Rev. de Paris*, 15 juillet 1905.)

d'y renoncer (avril 1898). A la suite de son accord avec la Russie, le gouvernement de Tokio se donna libre carrière dans la presqu'île : le gouvernement de Séoul traversait une crise japonaise. De 1898 à 1903, les Nippons surent en profiter (1899, chemin de fer Tchemulpo-Séoul ; 1901, concession de la ligne Fousan-Séoul, etc.).

Mais la Russie n'avait pas fait mine de renoncer à la Corée, sans une compensation qui en valût la peine : sur les conseils de l'Allemagne, qui tenait à éviter toute réclamation russe pour son occupation de Kiao-Tchéou, et malgré l'avis contraire de M. de Witte, elle occupa Port-Arthur, et obtint du gouvernement de Pékin la transformation du traité Cassini. Port-Arthur lui ayant été cédé à bail, elle relie la place, dont on devait faire un grand port de guerre, à la grande ligne transsibérienne (mars 1899), puis une société est constituée, sous les auspices du grand-duc Alexis Mikhaïlovitch et du comte Vorouzoff-Dachkoff, à l'effet d'exploiter et de mettre en valeurs les nouveaux territoires placés sous l'influence russe. L'Empereur examine les statuts de la société, les approuve, et ceux-ci sont publiés au *Bulletin des Lois*. Un ancien lieutenant aux chevaliers-gardes, M. Besobrazof, est chargé de la direction de fait de la société, qui obtient la concession de nombreuses forêts et mines.

L'insurrection des Boxeurs se produit ; la Russie prend part à la répression du mouvement ; le mouvement réprimé, les troupes russes se retirent du Pé-Tchi-Li... mais restent en Mandchourie, sous prétexte d'assurer la sécurité de la ligne transsibérienne et de ses dépendances. Le gouvernement de Pétersbourg s'efforçait d'obtenir de Pékin une « convention mandchourienne », qui fortifiât ses droits, et fît de toute la Mandchourie, comme de Port-Arthur même, une province russe (1).

1) V. *infra*, chap. VI, p. 224.

Mais l'Angleterre protesta : on sait déjà les avantages qu'elle avait obtenus de la Chine (1), en compensation des diverses concessions octroyées à la France, à l'Allemagne et à la Russie. La Russie n'avait du reste pas manqué de surveiller tous les agissements du gouvernement anglais ; en 1897, elle avait protesté avec véhémence contre le rôle de l'Angleterre dans l'entreprise de la ligne Tien-Tsien-Chan-Haï-Kuan qui traversait la Mandchourie. Deux années plus tard, en 1899 (16 avril), Londres et Pétersbourg s'étaient cependant entendus, et avaient signé un accord, que les affaires du Transvaal rendaient nécessaire ; l'Angleterre voulait être tranquille en Asie, et n'avait pas hésité à faire des concessions : elle avait abandonné à l'influence russe tout le pays au delà de la Grande Muraille, et la Russie avait reconnu les droits de l'Angleterre sur les territoires en deçà, et particulièrement sur le Yang-tsé. Mais ce traité n'autorisait pas la Russie à procéder, même sous une forme déguisée, à l'annexion de la Mandchourie ! L'année suivante, le 16 octobre 1900, l'Angleterre avait formellement manifesté sa volonté que l'intégrité du territoire chinois fût respectée, puisque, dans son accord avec l'Allemagne, elle avait stipulé pour la Chine le maintien de la porte ouverte (2).

On verra à quoi ont abouti les réclamations formulées par l'Angleterre contre l'occupation prolongée de la Mandchourie par les troupes russes, et comment elles ont été la cause indirecte de la brouille qui est survenue entre Londres et Berlin (3).

Ainsi, en Chine, comme dans l'Asie Occidentale, la politique russe, qui s'est confondue avec la politique française,

(1) V. *supra*, chap. IV, p. 165.
(2) V. *infra*, chap. V, p. 206.
(3) V. *infra*, chap. VI.

a suivi constamment une route différente de la politique britannique : parfois les deux routes furent nettement opposées, notamment quand l'Angleterre soutenait le Japon, et la Russie la Chine. Jamais les deux puissances ne se sont rencontrées, et n'ont pratiqué une politique commune. L'avenir, — la guerre russo-japonaise de 1902 notamment, — devait montrer encore toute la divergence des vues russes et anglaises en Asie.

CHAPITRE V

L'amitié anglo-triplicienne (*suite*).

(1891-1901).

« Il s'est trouvé que ce matin vous avez appris l'arrangement (accord anglo-allemand relatif aux Samoa) conclu entre nous et un des Etats continentaux, avec lequel nous avons, pendant bien des années, entretenu des relations de sympathie et d'amitié plus encore qu'avec les autres. L'arrangement est surtout intéressant comme indication de ce que nos relations avec la nation allemande sont à l'heure actuelle tout ce que nous pouvons désirer. »

Discours de lord Salisbury, 9 novembre 1899.

« Je vois en cette visite un nouveau gage de la continuation des relations si intimes et si confiantes qui existent depuis si longtemps entre nos familles comme entre nos peuples, et qui sont établies en un sol d'autant plus solide que nulle opposition d'intérêts n'existe entre nous, pour exposer ces relations amicales au danger d'un changement quelconque. »

Toast de François-Joseph en l'honneur d'Edouard VII, à Vienne, 31 août 1903.

« La solidarité de la politique des deux puissances (Angleterre et Italie) dans les affaires d'Egypte est complète ; or, toutes les questions d'Afrique étant connexes, cette communauté d'intérêts a aussi un caractère général pour les questions se rattachant aux communications de la Méditerranée avec l'intérieur de l'Afrique, en tant que celles-ci restent confiées aussi bien au gouvernement ottoman qu'au Sultan du Maroc. »

Discours du Baron Blanc, 7 décembre 1894.

Sommaire: Après 1891, l'amitié de l'Angleterre pour les puissances triplicienne reste aussi vive que par le passé.

I. — Les relations de l'Angleterre et de l'Allemagne (1891-1901).

M. de Caprivi (1890-1894), puis M. de Hohenlohe (1894-1900), puis M. de Bülow (1900), chanceliers de l'Empire.

Politique coloniale. — L'entente anglo-allemande en Afrique. — Le traité anglo-allemand de 1893 sur l'Afrique occidentale. — Le projet de traité de 1898 relatif au Mozambique et à l'est africain. — Le discours de M. Chamberlain à Leicester (octobre 1899). — Guillaume II et la guerre du Transvaal. — Les affaires d'Égypte et du Maroc.

L'entente anglo-allemande en Asie : Kiao-Tchéou. — La révolte des Boxers et le maréchal de Waldersee. — L'accord anglo-allemand d'octobre 1900.

L'accord anglo-allemand du 14 novembre 1899 sur les îles Fidji, sa portée et sa signification.

II. — Les relations de l'Angleterre et de l'Autriche-Hongrie (1891-1901). — Les affaires d'Arménie et de Crète (1895 et 1897). — Entente de l'Angleterre et de l'Autriche en Serbie et en Bulgarie. — L'accord austro-russe de 1897. — L'Angleterre continue de soutenir l'Autriche. — L'Angleterre et le pangermanisme.

III. — Les relations de l'Angleterre et de l'Italie (1891-1901). — Les traités anglo-italiens des 24 mars et 15 avril 1891 et le protocole de 1894, sur la vallée du Haut-Nil et l'Abyssinie. — L'Italie écartée du Nil, puis de l'Abyssinie (Adoua, 1896). — La question de la Tripolitaine et de Malte menace de séparer Rome et Londres.

Le second renouvellement de la Triple-Alliance, signé au mois de juin 1891, avait effet pour une durée de douze années. Dans la période 1891-1901, aucun renouvellement ne fut conclu ; ce fut seulement le 28 juin 1902 que l'alliance austro-italo-allemande fut pour la troisième fois, et par anticipation, prorogée.

Les rapports de l'Angleterre avec les puissances tripliciennes furent, après 1891, aussi cordiaux que durant les années précédentes. Quelques difficultés se sont bien produites, spécialement entre l'Angleterre et l'Allemagne, mais elles ne furent que passagères, et les deux gouvernements, sinon toujours (1), du moins le plus souvent, manifestèrent un égal désir de maintenir l'entente.

(1) V. *infra*, chap. VI.

I

Quand Guillaume II eut renvoyé Bismarck (1890), il confia le plus haut poste de l'Empire à M. de Caprivi : ce dernier resta chancelier jusqu'en 1894. Si Bismarck avait eu contre l'Angleterre une certaine défiance, — que sa politique avait cependant assez peu manifestée, — le nouveau chancelier afficha au contraire pour Londres des sentiments particulièrement cordiaux. Il en résulta une amitié encore plus étroite entre les deux gouvernements, dont on retrouve aisément les traces.

Cette amitié devint moins confiante à la chute de M. de Caprivi. M. de Hohenlohe, qui lui succéda et dirigea la politique allemande jusqu'en 1900, se montra plus réservé : cependant des signes nombreux affirmèrent encore l'intimité qui continua d'exister entre les deux gouvernements.

Enfin, avec M. de Bülow, qui arriva à la chancellerie en 1900 (1), les rapports des deux pays devinrent à nouveau aussi intimes qu'au temps de M. de Caprivi : mais l'intimité ne dura guère, et sous l'effet de causes diverses, une modification profonde ne tarda pas à se produire dans les relations de Londres et de Berlin.

Après 1891, c'est encore sur le terrain colonial que les rapports politiques des deux gouvernements ont été les plus fréquents : pas plus que par le passé, Londres qui

(1) M. de Bülow prit, au mois de juin 1897, à titre intérimaire, le portefeuille des Affaires étrangères ; quatre mois plus tard, il devenait ministre, trois ans après (17 octobre 1900) il était nommé chancelier de l'Empire.

ne redoutait et jalousait que Paris et Pétersbourg, ne combattit l'extension africaine ou asiatique de l'Empire allemand : parfois même, elle l'aida.

Ce fut seulement quand la politique allemande mit en péril certain les intérêts britanniques que l'Angleterre s'opposa à ses desseins : encore prit-elle soin parfois de ne point agir seule. Il en fut ainsi notamment au Congo, où l'Allemagne se joignit à la France pour critiquer le traité anglo-congolais du 12 mai 1894, qui donnait à l'État Indépendant une extension démesurée, et violait les stipulations de l'acte de Berlin. On sait les protestations que firent entendre l'Allemagne et la France, et comment les deux contractants abandonnèrent leurs prétentions quelques semaines après la signature du traité qui les avait sanctionnées (22 juin 1894) (1).

Mais l'Angleterre et l'Allemagne furent en Afrique rarement adversaires ; le plus souvent, elles combattirent dans le même camp contre la France. On se rappelle comment, en 1893 (traité du 14 août 1893), sans se soucier de nos droits, les deux gouvernements s'étaient entendus pour se partager l'Afrique occidentale (2). Cinq années plus tard, on retrouve encore une preuve non moins certaine de leur entente. Comme le traité anglo-allemand de 1893 s'était fait contre la France, les pourparlers de 1898 se firent contre le Portugal.

Le projet de traité que préparèrent en 1898 Berlin et Londres est resté secret, des indiscrétions ont permis cependant d'en connaître l'économie générale. Le Portugal était maître de deux importants territoires que depuis longtemps convoitait l'Angleterre, l'Angola sur l'Atlantique, et Mozambique sur l'Océan Indien. Mozambique inté-

(1) V. *supra*, chap. IV, § 2, page 147.
(2) V. *supra*, chap. IV, § 2, page 157.

ressait particulièrement le gouvernement de Londres à raison de sa proximité du Transvaal ; pour donner le change, Cecil Rhodes, premier ministre du Cap, n'avait pas hésité à dire que « l'expropriation du Portugal s'imposait comme une mesure d'utilité *internationale !* » Cependant, il n'avait trompé personne : exproprier le Portugal, c'était une mesure à laquelle l'Angleterre seule devait trouver son avantage ; et de fait, à maintes reprises, elle s'efforça d'entamer les possessions portugaises, et de s'emparer de Delagoa-bay. En 1875, une sentence arbitrale du maréchal de Mac-Mahon l'obligea à retirer ses troupes et ses vaisseaux : elle les renvoya plusieurs fois (1), fomentant des révoltes parmi les Cafres pour avoir ensuite l'occasion de les apaiser, défendant les droits soi-disant violés de la Compagnie anglaise du chemin de fer de Delagoa dont le gouvernement portugais avait prononcé la déchéance. Lors de cette dernière affaire, elle avait espéré que le tribunal arbitral, devant qui le différend avait été porté, condamnerait le Portugal à une très forte indemnité, pour le paiement de laquelle il devrait mettre en gage le port et le chemin de fer de Lourenço-Marquez. Il n'en fut rien, et pour payer les 25 millions d'indemnité auxquels il fut condamné, le Portugal n'eut point besoin de recourir au prêt sur gages. L'Angleterre, déçue, inventa alors une autre combinaison : elle proposa, en 1898, à l'Allemagne qui l'accepta de partager le Mozambique ; le pays au nord du Zambèze deviendrait allemand, celui au sud, anglais. Ainsi l'Est africain allemand se trouverait doublé, et le jour où le Transvaal serait devenu possession anglaise, le drapeau britannique pourrait flotter du Cap jusqu'aux confins des grands lacs.

(1) Notamment en 1889-1890. Un traité du 11 juin 1891 avait délimité les possessions anglaises sud-africaines et portugaises que l'Angleterre avait envahies.

L'Allemagne accepta la proposition, mais demanda un avantage complémentaire : les deux parts ne lui semblaient pas égales, la côte du nord du Mozambique étant stérile, impropre à la culture et dépourvue de richesses minières. L'Angleterre céda volontiers, surtout puisqu'il ne lui en coûtait rien. Il fut convenu que l'Allemagne prendrait quelque partie de l'Angola portugais (1).

Au début de 1899, Cecil Rhodes se rendit à Berlin, et y négocia avec la Wilhelmstrasse deux autres accords (mars 1899), relativement au chemin de fer et au télégraphe transafricain (Cap au Caire), et à la création de diverses voies ferrées allant de l'intérieur de la Rhodesia à l'Atlantique.

Il fut convenu, — et ces accords sont une nouvelle preuve de l'entente amicale qui existait entre Londres et Berlin, — que le transafricain Cap au Caire, rêve de Cecil Rhodes, qui devait forcément traverser l'est africain allemand, serait, dans la partie qui joindrait le lac Tanganyka et le lac Albert-Edouard, construit, exploité et contrôlé par l'Allemagne. Il en serait de même de la ligne télégraphique. Les fils placés sur territoire allemand seraient administrés par l'Allemagne. Chemin de fer et télégraphe ne devaient être mis en construction par l'Allemagne qu'après qu'elle aurait terminé sa propre ligne de pénétration de l'Océan Indien aux grands lacs.

La Chartered devait construire une voie ferrée entre la Rhodésie et l'Atlantique : il fut convenu que la ligne traverserait les possessions allemandes. Elle devrait aboutir en un point de la côte de l'Atlantique situé au sud du 14e parallèle, c'est-à-dire du parallèle de Mossamédès (2).

(1) Les projets de partage des colonies portugaises ne furent pas officiellement divulgués ; ils ne furent connus que par des indiscrétions à la suite du voyage de Cecil Rhodes à Berlin (V. ci-après). Ils ne furent point exécutés.

(2) Ce qui prouve que l'Allemagne se considérait déjà comme l'héri-

Le conflit sud-africain ne permit pas d'exécuter tous ces beaux projets : il n'altéra en rien, surtout durant les premiers mois, l'amicale entente de l'Angleterre et de l'Allemagne.

C'est en octobre 1899 que commença la guerre du Transvaal ; au mois de novembre, Guillaume II se rendit à Londres (1). Le comte de Bülow et lui-même y eurent de nombreux entretiens avec MM. Chamberlain et Balfour. Sur ces entretiens, et les conséquences qu'ils eurent quant aux relations de l'Angleterre et de l'Allemagne, de curieux détails ont été récemment révélés.

M. Théodore Wolff a affirmé, au cours d'un long article paru dans le *Berliner Tagblatt* du 7 février 1909, que M. Chamberlain, durant une visite, avait proposé à M. de Bülow une entente anglo-allemande, relative au Maroc, entente dont la France aurait été exclue, et par laquelle quelques minimes concessions auraient été faites à l'Espagne.

tière présomptive de la partie méridionale de l'Angola. V. sur tous ces points, Jean Darcy, *La conquête de l'Afrique* (Perrin, 1900).

Des pourparlers sont actuellement (mars 1909) engagés entre l'Angleterre et le Portugal sur Lourenço-Marquès. Sur les instances de Londres, Lisbonne céderait le port et le chemin de fer de Lourenço-Marquès pour être englobés dans le réseau ferré de l'Union sud-africaine récemment constituée (V. *infra*, chap. VII). La convention stipulerait que 50 °/₀ des importations transvaaliennes emprunteraient la voie de Delagoa-bay. Il n'est pas utile de rappeler que Lourenço-Marquès est le port le plus sûr de l'Afrique du Sud, et constitue un point de premier ordre.

(1) Commentaires du *Temps* : « Si d'aucuns, fort adonnés à la politique conjecturale, avaient imaginé tout un roman qui les faisait pleurer de tendresse, et dans lequel l'Allemagne prenait l'initiative d'une intervention diplomatique en faveur du Transvaal, ils ont su faire leur deuil de cette rêverie. Guillaume II se prépare à aller visiter son aïeule, et il fait accentuer par ses officieux le ton d'une neutralité bienveillante. » (V. sur l'Allemagne et la guerre du Transvaal, *infra*, p. 194). Le voyage de Guillaume II à Londres coïncida avec la conclusion d'un accord anglo-

Le correspondant à Londres de l'*Écho de Paris* a relaté les faits de la manière suivante, d'après les déclarations que lui aurait faites une haute personnalité politique anglaise :

Le 27 novembre 1899, M. Chamberlain, alors ministre des Colonies, travaillait dans le cabinet de sa maison londonienne de Prince's gate, quand la carte du comte de Bülow lui fut apportée.

« Je n'ai pas voulu quitter Londres sans converser avec l'un de ses hommes d'État les plus illustres », déclara le chancelier, qui, multipliant les formules flatteuses, fit bientôt connaître l'objet de sa visite. Il arrivait du Foreign Office ; il avait interrogé le marquis de Salisbury sur les possibilités d'une adhésion de l'Angleterre à la Triple-Alliance ; le premier ministre lui avait fait remarquer que semblable adhésion était hors de question, la Grande-Bretagne ne pouvant s'exposer à participer à des querelles n'affectant pas directement ses intérêts. Le comte de Bülow en appelait à M. Chamberlain.

« Vous êtes le chef de la démocratie anglaise : il vous appartient de réaliser l'union des Anglais et de l'Allemagne. »

M. Chamberlain déclara qu'il partageait l'avis de lord Salisbury, qu'il était vain de parler d'une adhésion de l'Angleterre à la Triplice.

« — Mais, tout au moins, une entente est-elle possible? » reprit le chancelier. M. Chamberlain acquiesça, et, au sujet d'une entente, la conversation se prolongea.

Trois jours plus tard, à Leicester, M. Chamberlain, les oreilles sonnant encore des bonnes paroles du comte de Bülow, et qui voyait dans l'amitié du gouvernement allemand un auxiliaire inespéré contre l'hostilité conti-

allemand sur les îles Fidji (V. *infra*, mêmes chapitre et paragraphe).

Commentaires de *la Gazette de Cologne* : « Le sain égoïsme ordonne à l'Allemagne de garder les mains libres en vue de toutes les éventualités, y compris l'éventualité d'une défaite possible de l'Angleterre dans quelque partie du continent africain. »

nentale déchaînée par la guerre boer, affirma la nécessité d'une vaste coalition où entreraient, à l'exclusion de tous autres, les grands peuples de race anglo-saxonne. Il déclara que l'alliance de l'Angleterre avec les États-Unis pourrait faire plus que toute combinaison d'armes pour procurer la paix au monde ; mais cette alliance, ajouta-t-il, devrait être non un accord à deux, mais un accord à trois, par l'accession de l'Allemagne :

« Les mêmes sentiments qui nous font sympathiser avec les États-Unis doivent être pour nous la cause d'une sympathie et d'une alliance plus intimes avec l'Allemagne. L'union anglo-américaine est un puissant facteur de paix, mais une nouvelle triple alliance, réunissant la branche teutonne aux deux autres branches anglo-saxonnes ; serait un élément de paix plus efficace encore. »

Ainsi serait constituée une formidable triplice, nouvelle Sainte-Alliance, à caractère moins pacifique que ne semblait le dire M. Chamberlain.

Le discours de Leicester fut accueilli par la presse anglaise et par la presse allemande, sans grand enthousiasme : l'idée de M. Chamberlain souleva nombre d'objections que le *Times*, l'*Économist* et le *Berliner Tagblatt* entre autres, développèrent longuement : l'Allemagne et l'Amérique sont des nations de caractère et de mœurs différents, nullement destinées à s'entendre, — les États-Unis n'entendent pas se mêler de politique européenne, — l'Allemagne ne veut pas, par une nouvelle triplice, éveiller les défiances de la France et de la Russie, etc., etc. Quelques autres journaux, dont la *Post*, sans être entièrement hostiles à l'idée émise par M. Chamberlain, ne l'accueillirent que sous réserves : « une entente entre l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis sera toujours saluée avec joie par la politique allemande, en tant qu'elle ne lésera, en aucune façon, les intérêts des puissances avec lesquelles nous entretenons des rapports amicaux. » Seul, le *Standard*

approuva pleinement la Triplice projetée : « Les nations anglo-saxonnes ont le devoir de défendre la cause du progrès et de la liberté contre leurs ennemis ; elles sauront défendre l'ordre et la civilisation aussi bien contre les États en décadence que contre l'énergie destructive des nations semi-barbares... (1) » Ce pathos fit sourire, et en Angleterre comme en Allemagne, l'opinion publique se montra moins ardente que M. Chamberlain. Les deux peuples fraternisaient de longue date, mais avant de s'engager dans une alliance, ils voulaient que toutes garanties fussent prises, afin que l'un et l'autre fussent assurés de retirer de l'entente des bénéfices égaux. M. de Bülow se prononça lui-même en ce sens, quand, quelques semaines après le discours de Leicester, il dit au Reichstag que l'Allemagne devait prendre pour base de ses rapports avec l'Angleterre une « exacte réciprocité et des égards réciproques ».

Dans son message, qui suivit de quelques jours le discours de M. Chamberlain, M. Mac Kinley prouva à l'orateur impérialiste que les États-Unis étaient, moins encore que l'Allemagne, disposés à se jeter dans les bras de l'Angleterre. Le président américain laissa deviner tout le mécontentement que la République éprouvait de la guerre du Transvaal, et qu'elle entendait garder une neutralité absolue entre les belligérants, — nullement une neutralité bienveillante pour l'Angleterre. Lord Roseberry résuma le sentiment général tant anglais qu'allemand ou américain, quand, parlant du discours de Leicester, il le qualifia de « maladroit » (2). A vouloir brusquer les événements, transformer subitement une vieille amitié en une alliance écrite, on risque parfois d'entraver ce que l'on

(1) V. pour les extraits de journaux, l'excellent recueil des *Questions diplomatiques et coloniales*, 30 nov. 1899.

(2) Lord Roseberry disait encore, le 15 février 1900, avec une modération

cherchait à susciter : M. Chamberlain en voulant montrer trop nettement à l'Allemagne et aux États-Unis les sympathies de l'Angleterre ne fit qu'éveiller leurs susceptibilités.

Le discours de Leicester, quelque fâcheuse impression qu'il ait produite en Allemagne, ne laissa pas de suites graves : la Wilhelmstrasse (1) continua d'entretenir avec le Foreign Office de cordiales relations. Pendant toute la durée du conflit sud-africain, elle ne cessa de donner à Londres des preuves de sa constante sympathie.

Au début, l'Angleterre avait essuyé de sanglantes défaites ; au mois de mai 1900, grâce aux efforts de lord Roberts et de lord Kitchener, les troupes britanniques parvinrent cependant à délivrer Ladysmith, et à entrer dans Prétoria. Guillaume II félicite aussitôt la reine Victoria. — Les Boers, pris d'un subit découragement, demandent la médiation des puissances : Guillaume II fait répondre : « Les Républiques peuvent s'adresser directe-

toute diplomatique : « Le gouvernement a fait en décembre dernier des ouvertures pressantes à l'Allemagne et aux États-Unis pour une alliance. Il ne semble pas que ces ouvertures aient été accueillies avec assez de cordialité pour encourager le gouvernement à y persévérer. »

(1) Les relations personnelles entre M. Chamberlain et le comte de Bülow restèrent, disent certains, tendues. M. Chamberlain était mécontent d'avoir accepté les propositions du chancelier, et que celles-ci n'eussent pu avoir de suite. « Les deux hommes d'État, dit le correspondant londonnien de *l'Écho de Paris*, reproduisant les déclarations d'un haut personnage politique anglais, ne devaient converser désormais que de la tribune du Reichstag et d'une plate-forme électorale ; ce fut la fameuse polémique sur la conduite respective des Anglais et des Allemands en temps de guerre que M. Chamberlain conclut de sa vive apostrophe : « Ce que j'ai dit, je l'ai dit ; je ne retire rien, je ne qualifie rien ; je n'ai pas de leçons à donner à un ministre étranger, je n'ai pas de leçons à en recevoir. » (V. *infra*, chap. VI). D'après M. Théodore Wolff, au contraire, M. Chamberlain, reprenant les propositions que lui avait faites M. de Bülow en 1899, aurait en 1901 proposé une alliance à la Wilhelmstrasse (V. *infra*, chap. VI).

ment à Londres, ou employer les bons offices de qui n'a pas d'intérêts importants dans le sud de l'Afrique. » — En mai 1900, Guillaume II et le prince de Galles se rencontrent à Altona. — Mafeking est délivrée, et l'annexion du Transvaal proclamée par lord Roberts (septembre). Le président Krüger quitte l'Afrique (octobre), et se rend à Berlin : Guillaume II refuse de le recevoir. « Le télégramme impérial de 1896 (1), dit en substance pour expliquer cette décision le comte de Bülow, ne détermine pas notre politique in omnes cassus et eventus, in sæcula sæculorum (2). »

L'attitude sinon de l'Allemagne, du moins de l'Empereur (3) durant la guerre du Transvaal a été expliquée par l'Empereur lui-même, au cours des « déclarations qu'il fit à un diplomate » en 1908, et que le *Daily Telegraph* a reproduites le 28 octobre 1908 (4) :

« On croit communément en Angleterre, dit Guillaume II, que durant toute la guerre sud-africaine, l'Allemagne s'est conduite de façon hostile. *Sans aucun doute, l'opinion allemande était hostile, l'opinion individuelle était hostile*, mais l'Allemagne officielle l'était-elle? Demandez à un critique, de dire pourquoi la

(1) V. *infra*, p. 227.

(2) Au mois de décembre 1900, l'annexion du Transvaal fut proclamée, et lord Roberts revint à Londres. La guerre n'était cependant pas terminée : tout le long de l'année 1901, elle se poursuivit, singulièrement malheureuse pour les troupes anglaises : le 6 février, les Boers capturent la garnison de Modderfontein, de Wet reste insaisissable, la paix négociée par lord Kitchener avec le général Botha est refusée par les Boers (15 mars). Ce sera seulement plus d'un an après qu'elle pourra être signée (1er juin 1902.)

(3) On verra *infra*, chap. VI, que le peuple allemand, comme l'a déclaré Guillaume II lui-même (V. *infra*), a constamment désapprouvé la guerre du Transvaal, et qu'à maintes reprises il a laissé voir son anglophobie. Guillaume II et, à sa suite, le gouvernement, n'ont au contraire cessé, durant tout le conflit, d'assurer Londres de leur sympathie.

(4) V. l'origine de ces fameuses « déclarations à un diplomate » *infra*, chap. XII, p. 496.

tournée européenne entreprise par les délégués boers, anxieux de gagner l'Europe à leur cause, fut soudainement arrêtée. Les délégués boers furent fêtés en Hollande, la France les accueillit avec enthousiasme ; ils désiraient venir à Berlin et le peuple allemand les eût couronnés de fleurs, mais lorsqu'ils me demandèrent de les recevoir, je leur opposai un refus. Aussitôt l'agitation s'éteignit et la délégation revint chez elle les mains vides. Etait-ce bien là le complice secret d'un ennemi ? De plus, lorsque la guerre battait son plein, le gouvernement allemand fut invité par les gouvernements de France et de Russie à intervenir auprès de l'Angleterre pour la sommer de terminer les hostilités. Le moment était venu, disaient ces gouvernements, non seulement de sauver les républiques boers, mais encore d'humilier l'Angleterre, de la coucher dans la poussière.

Quelle fut ma réponse ?

Je répondis que, loin de participer à une action européenne destinée à précipiter la chute de l'Angleterre, l'Allemagne se tiendrait toujours à l'écart des entreprises qui pourraient la brouiller avec une puissance maritime telle que l'Angleterre.

La postérité connaîtra un jour les termes exacts du télégramme, maintenant conservé aux archives du château de Windsor, dans lequel je portais à la connaissance du souverain de l'Angleterre la réponse que j'avais faite aux puissances méditant la ruine britannique.

Les Anglais qui, maintenant en 1908, m'insultent en mettant en doute ma parole, devraient savoir quelle fut ma conduite à l'heure de l'adversité (1). »

Les déclarations de Guillaume II ont été longuement

(1) L'article du *Daily Telegraph* a motivé une vive réplique de l'ancien général boer Viljoen, publiée par la presse américaine. Le général Viljoen, qui est maintenant retiré au Texas, affirme que peu avant le commencement des hostilités anglo-transvaaliennes, un conseil secret fut tenu sous la présidence de Krüger.

Au cours de ce conseil, le président Krüger déclara qu'il avait l'assurance de l'empereur Guillaume que l'Allemagne ne permettrait pas à l'Angleterre de s'emparer des républiques boers. Il ajouta qu'au cas où les

commentées dans la presse française : il semble résulter d'un article excellent et fort précis de M. André Mévil, paru dans *l'Écho de Paris*, qu'elles sont loin d'être conformes à la vérité. Voici ce qu'écrit M. André Mévil :

« A la fin d'octobre 1899, le comte Mouravieff, ministre des Affaires étrangères de Russie, vint à Paris, après un assez long séjour à Biarritz. A cette époque, la guerre anglo-boer, qui avait éclaté le 11 octobre de la même année, retenait l'attention du monde entier. Pendant son séjour, le ministre russe eut de fréquentes entrevues avec son collègue français. Comme bien on pense, à maintes reprises, les deux hommes d'État parlèrent des événements du Sud-Africain. Dans la conversation, le comte Mouravieff ne cacha pas à M. Delcassé que, si cela était possible, la France, la Russie et l'Allemagne devraient employer leurs bons offices pour mettre un terme aux horreurs d'une guerre, qui était particulièrement meurtrière. Il ajouta qu'en retournant en Russie, il s'arrêterait en Allemagne, et qu'il en profiterait pour *tâter* l'empereur Guillaume et le gouvernement allemand, afin de savoir si l'un et l'autre étaient disposés à s'associer à une tentative de médiation.

M. Delcassé répondit qu'il trouvait l'idée excellente, et approuvait, par avance, la démarche projetée, *attendu qu'il était dans les traditions de la politique française de s'associer à toute tentative de pacification. En effet, récemment, n'avions-nous pas tout mis en œuvre pour que la paix fût rétablie entre l'Espagne et les États-Unis ?*

Le comte Mouravieff quitta Paris le 7 novembre. Il rejoignit le couple impérial de Russie à Wolsgarten. Le lendemain 8, avait lieu, à Potsdam, l'entrevue entre le Kaiser et le Tsar. Le comte

Boers ne combattraient pas assez brillamment pour justifier leur existence comme nation, il savait que l'empereur Guillaume interviendrait avec la France et la Russie, dès que les Anglais auraient subi un échec. — M. Stein, dans le livre qu'il vient de publier sur Guillaume II, prétend que l'Allemagne n'aurait promis aux républiques sud-africaines qu'un appui diplomatique.

Mouravieff essaya de profiter de l'occasion, escomptée d'ailleurs, pour tâter le terrain, mais les dispositions de Guillaume II et celles de son secrétaire d'État, comte de Bülow, lui parurent telles qu'il n'insista pas, et regagna Saint-Pétersbourg sans avoir mis son projet à exécution.

A quelques temps de là, l'empereur confiait à l'ambassadeur de Russie à Berlin, le comte Osten Sacken, combien la politique envahissante de l'Angleterre lui paraissait dangereuse. Le diplomate russe, encouragé par les paroles impériales, insinua, ce jour-là, qu'une médiation, qui mettrait fin aux hostilités dans le sud de l'Afrique, était désirable. Mais l'empereur feignit de ne pas comprendre et s'en tint à des généralités.

Ce ne fut que vers la fin du mois de février 1900 que le projet du comte Mouravieff prit une forme tangible. L'ambassadeur de Russie à Paris vint alors déclarer à M. Delcassé que son gouvernement estimait que l'heure d'une intervention positive avait enfin sonné. En effet, les Anglais, après une série de déboires, avaient remporté des succès qui sauvegardaient leur honneur. Il était donc permis de penser qu'ils ne repousseraient pas une médiation. L'ambassadeur de Russie ajoutait qu'on était d'avis à Pétersbourg qu'il fallait à tout prix amener le gouvernement allemand à se prononcer. Etant donné les liens de parenté et d'amitié existant entre Guillaume II et la cour d'Angleterre, il était naturel que ce fût lui qui prît l'initiative de la démarche.

M. Delcassé ne put encore une fois qu'approuver ces projets. Il tint, cependant, à bien établir, afin qu'il n'y eût aucune erreur sur les véritables intentions de la politique française, que le seul mobile qui en la circonstance, déterminait notre action, était un sentiment d'humanité.

La Russie le comprit parfaitement, puisque sa proposition fut faite sous cette forme : « *Il est temps d'intervenir pour empêcher que le sang continue de couler.* »

Nous tenions également à bien établir que le gouvernement russe ne nous avait saisi d'une demande de médiation, et que nous n'avions consenti à nous y associer, qu'à la suite des suggestions successives de l'empereur et du comte de Bülow. Ces suggestions, nous n'avions qu'à rassembler nos souvenirs ou à consulter nos archives pour en rencontrer les traces fréquentes.

Nous ne pouvions oublier qu'en janvier 1896, peu après le raid Jameson, il nous fut affirmé à Berlin qu'on ne tolérerait pas une atteinte au traité de février 1884 visant l'indépendance des républiques sud-africaines ; qu'au commencement de 1899, on avait, à maintes reprises, entretenu notre ambassadeur des prétentions inadmissibles de l'Angleterre ; que, quelques mois plus tard, nous avions eu des échos directs de conversations impériales tenues un peu partout, *même au théâtre* (1), où les Anglais étaient malmenés de la belle façon et leur puissance taxée de terrible danger pour l'avenir. Enfin, je viens de mentionner les propos virulents tenus par Guillaume II au comte Osten Sacken sur le compte de l'Angleterre. Fort heureusement, toutes ces excitations allemandes contre notre voisine d'outre-Manche ne nous empêchèrent pas de conserver vis-à-vis d'elle une attitude correcte et amicale. Notre façon même de nous associer à la tentative de médiation russe prouvait d'ailleurs assez, comme je l'ai dit, quel était alors notre véritable état d'esprit.

Il se peut qu'officiellement l'Allemagne se soit plu à donner à l'Angleterre toutes les assurances possibles de bon vouloir. Bismarck était passé maître dans cet art de rassurer les gens, tout en recherchant le moyen de les mieux assaillir. Nos archives diplomatiques portent maintes traces de cette admirable duplicité. Entre autres, une fois, il assurait notre ambassadeur de sa bonne volonté et lui jurait que jamais la paix n'avait été plus solide, alors que le même jour, presque à la même heure, il faisait demander à Pétersbourg à quel prix la Russie consentirait à rester neutre, en cas de guerre sur le Rhin.

Mais poursuivons l'exposé des faits.

D'un commun accord, les cabinets de Paris et de Pétersbourg décidèrent qu'il était logique qu'on invoquât à Londres l'article 3 de la Convention de la Haye, relatif aux bons offices et média-

(1) M. André Mévil rapporte à ce sujet dans son livre sur *De la paix de Francfort à la Conférence d'Algésiras* (Plon, 1909), que notamment, au cours d'un souper qui eut lieu après une représentation donnée par Mme Rejane à Berlin, l'Empereur parla de l'Angleterre en termes fort vifs : « le pays était entre les mains de financiers véreux assez puissants pour avoir provoqué une guerre dans le seul but de sauvegarder leurs intérêts... »

tions. Il fut également entendu que la démarche convenue se ferait à Berlin par les soins de la *Russie seule*, mais que cette puissance aurait mission de porter à la connaissance du gouvernement allemand que la France était prête à s'associer à toute tentative de médiation auprès de la Grande-Bretagne.

Exactement le 28 février 1900, le comte Osten Sacken s'acquittait auprès de l'Empereur Guillaume de la mission dont il avait été chargé. Comme nous avions laissé à la Russie toute initiative, notre ambassadeur à Berlin avait reçu pour instructions de ne prendre part à aucun pourparler.

Guillaume II avait semblé, tout d'abord, envisager avec sympathie la proposition russe, mais il s'était gardé d'y donner aucune réponse. Quelques jours plus tard, il faisait savoir à Pétersbourg que l'intervention des trois puissances auprès de l'Angleterre lui paraissait *un acte grave, une œuvre de longue haleine* (ces mots sont authentiques), *et qu'en conséquence il exigeait que l'Allemagne, la Russie et la France prissent par avance l'engagement mutuel de se garantir l'intégrité de leurs territoires.*

La Russie fut la première à juger que cette condition, visant spécialement la France, était inacceptable pour son alliée. Elle devina aussitôt toute la portée, et comprit tout le danger de la réponse allemande. Aussi le comte Mouravieff, en nous la transmettant, ne manqua pas de nous déclarer qu'aux yeux de son gouvernement *l'acceptation des exigences inadmissibles émises par Guillaume II impliquerait en première ligne la disparition de l'alliance franco-russe, devenue désormais sans objet.*

A Paris, on fut fixé sur les véritables intentions de l'Allemagne. On y comprit que celle-ci avait voulu voir dans la démarche russe, non pas un acte politique occasionnel, mais bien le point de départ d'une *œuvre de longue haleine*, c'est-à-dire la base même d'une entente solide entre les trois puissances, entente dont le but évident était d'atteindre l'Angleterre. L'Allemagne espérait ainsi — se trompait-elle sur les véritables sentiments de la Russie ? — ruiner l'alliance franco-russe, et asservir à jamais la France à sa politique : deux buts qu'elle ne cessait de poursuivre depuis nombre d'années et qu'elle croyait pouvoir atteindre cette fois. »

Et M. André Mévil conclut ainsi:

« Peu importe, après tout, qu'on essaie aujourd'hui en Allemagne de dénaturer les faits dans un but qui n'est que trop visible. Ces manœuvres ne tromperont personne, car il y a trop de gens par le monde qui connaissent la vérité. En Angleterre, en France et ailleurs, on est fixé depuis longtemps sur les procédés et les desseins de la politique germanique. Voilà pourquoi l'on se garde, on se méfie (1). »

Dans ses « déclarations à un diplomate » reproduites par le *Daily Telegraph*, Guillaume II donnait encore d'autres détails sur la politique qu'il avait pratiquée durant la guerre du Transvaal :

« En décembre 1899, dit-il, au jour même de votre semaine noire, lorsque les désastres suivaient les désastres en succession rapide, j'ai reçu, de la reine Victoria, ma grand'mère vénérée, une lettre qu'elle avait écrite avec des pensées de deuil et d'affliction, portant les traces manifestes des anxiétés qui dévoraient son esprit et sa santé. Aussitôt, je lui répondis de façon sympathique. Je ne m'en tins pas là: je priai l'un de mes officiers de déterminer aussi exactement que possible l'effectif des deux armées qui se combattaient dans le sud de l'Afrique et la position présente de ces deux armées. Avec les statistiques qui me furent soumises, je déterminai le plan de campagne qui me parut le meilleur, et le soumis aux critiques de mon état-major général. Je le dépêchai en Angleterre, et ce document figure lui aussi dans les papiers d'État de Windsor, attendant le verdict impartial de l'histoire.

Coïncidence curieuse: permettez-moi d'ajouter que le plan par moi établi suivait à peu près les mêmes lignes que celui dont Lord Roberts assura l'exécution.

(1) V. sur le même sujet un autre article de M. André Mévil, paru dans la *National Review* de juillet 1908, et une réponse allemande parue dans la *Deutsche Revue* de septembre. Ces deux articles sont reproduits par M. Mévil dans son livre précité *De la paix de Francfort à la Conférence d'Algésiras*.

Dans cette circonstance, me suis-je comporté comme un homme qui désire faire à l'Angleterre du mal? Que les Anglais soient justes, et qu'ils répondent. »

Il est à peine besoin de dire que les déclarations de l'Empereur, surtout celles concernant l'hostilité de l'opinion allemande en 1899, et celles relatives au plan de campagne destiné à terminer la guerre sud-africaine, ont provoqué en Angleterre une émotion considérable. La presse tout entière critiqua « le plongeon dans le journalisme » du plus puissant des souverains continentaux (*Le Globe*), et surtout son immixtion dans les affaires du Transvaal. Un court mais violent débat s'est engagé à ce sujet, le 2 novembre 1908, aux Communes, entre M. M. Redmond et M. Haldane, ministre de la Guerre. Ce dernier ayant déclaré qu'il n'avait retrouvé dans les archives du War Office aucun plan élaboré à Berlin, M. Redmond insista afin d'obtenir une réponse plus précise sur le point de savoir si oui ou non le document avait existé. « Mieux vaudrait à l'avenir, ajouta avec indignation et ironie M. Redmond, pour la bonne règle, offrir au kaiser un siège dans le cabinet! » L'honorable député fut rappelé à l'ordre par le speaker: il ne faisait cependant que traduire les sentiments du peuple tout entier, qui jugea sévèrement la conduite de l'Empereur, ainsi que la manière qu'il avait employée pour faire connaître à l'Angleterre ses soi-disant sympathies.

Alliées dans l'Afrique occidentale, alliées en Mozambique, et dans l'Afrique méridionale, l'Angleterre et l'Allemagne suivirent encore, après 1891 jusqu'en 1901, une politique commune au Maroc et en Égypte. On a vu combien Harris et surtout Mac Lean, hostiles aux Français, se montraient au contraire favorables aux Allemands, et les avantages que par des clauses secrètes insérées dans les divers

traités africains, Londres concéda à Berlin (1). En Égypte, le gouvernement allemand laissa toute liberté d'action à l'Angleterre, et ne fit rien pour l'empêcher d'y asseoir son pouvoir. Peut-être se considérait-il comme lié par la convention de juillet 1890 (2); mais celle-ci disait seulement que la sphère d'influence anglaise s'étendrait sur la rive droite du Nil *jusqu'aux confins de l'Égypte*, et paraissait au contraire laisser à l'Allemagne le droit d'intervenir dans le pays si bon lui semblait. Si elle ne l'a pas fait, malgré les intérêts qu'elle possédait au Caire et dans le Delta, et qu'elle eût dû, semble-t-il, protéger, c'est assurément qu'elle tenait avant tout à éviter d'indisposer le gouvernement de Londres.

Une certaine presse s'était cependant montrée, sur la question égyptienne, assez peu anglophile, et désapprouvait nettement la politique de la Wilhelmstrasse (3). Voici encore ce qu'écrivait, dans le même sens, en 1894, un Allemand établi au Caire : « Les intérêts commerciaux que l'Allemagne possède en Égypte sont importants, et le capital que l'Allemagne a placé en papiers égyptiens ou dans les entreprises égyptiennes vient immédiatement après celui de l'Angleterre et de la France (4). Les autres pays ont déjà compris quel danger constituerait pour eux une Égypte qui serait aux mains de l'Angleterre, tandis que l'Allemagne n'a pas encore su s'en rendre compte, et qu'elle continue à favoriser la politique anglaise. Il serait temps pourtant que notre politique se modifiât et qu'elle entrât dans des voies nouvelles... Que l'on consulte sur la ques-

(1) V. *supra*, p. 142, *ad notam*.

(2) V, *supra*, page 56,

(3) V. diverses lettres intéressantes dans les *Berliner neueste Nachrichten*, mai et juin 1894.

(4) On pourrait ajouter que l'Allemagne a en Egypte des intérêts importants à raison du nombre considérable de navires portant pavillon allemand qui chaque année franchissent le canal de Suez. Ceux-ci sont même plus nombreux que les navires français.

tion d'Égypte nos explorateurs africains, nos fonctionnaires au service du gouvernement égyptien, ou bien nos marchands, on n'entendra pas une seule voix se prononcer en faveur de la politique suivie jusqu'à présent par l'Allemagne en ce qui concerne l'Égypte (1) ».

Cependant, l'Allemagne n'est pas intervenue dans la vallée du Nil; à aucun moment, elle n'a tenté d'éviter que le pays passe aux mains de l'Angleterre. Sans doute Guillaume II espérait-il toucher de celle-ci le prix de sa complaisance, et obtenir le concours du gouvernement de Londres au grand projet, — le chemin de fer de Bagdad, — qu'au moment de Fachoda et du traité du 21 mars 1899 (2) il commençait d'élaborer. On verra comment et pourquoi les espérances impériales ont été déçues (3).

Bien que, durant la guerre de 1895, l'Allemagne se fût rangée avec la France et la Russie du côté de la Chine contre le Japon et l'Angleterre, celle-ci, qui s'opposait si vivement à l'extension de la France et de la Russie dans l'Empire du Milieu, ne fit guère d'opposition à la place, d'apparence modeste et en fait considérable, que sût y occuper l'Allemagne. Le gouvernement de Berlin ne prit position qu'en un seul point du territoire chinois, mais le point par lui choisi était de premier ordre.

De 1876 à 1893, l'Allemagne fut représentée à Pékin par M. von Brandt. Ce ministre eut une politique habile dont profitèrent largement les missionnaires allemands qui sillonnaient la Chine. Cependant, Berlin n'avait dans l'Empire chinois que deux concessions, de médiocre importance, l'une à Tien-tsin, l'autre à Hankéou. Il voulut occuper un autre territoire qui fût mieux placé, et le choisit avec soin. La mission Franzins désigna à l'Empereur, en 1897,

(1) Cité par Henri Pensa. *L'Égypte et le Soudan Égyptien* (1895).
(2) V. *supra*, chap. IV, § 2, p. 153.
(3) V. *infra*, chap. VI.

Kiao-tchéou, qui avec des navires filant 16 nœuds n'est distant que de 17 heures du golfe du Petchili, de 23 de la Corée, de 25 de Tien-tsin, de 30 du Japon. Une occasion imprévue se présenta, et permit à l'Allemagne d'exiger de la Chine la cession du port qu'elle convoitait : deux missionnaires allemands, les Pères Niés et Henlé furent, le 1er novembre 1897, massacrés à Yen-tchéou. Mgr Anzer, qui contribua tant à la diffusion de l'influence allemande en Chine, se trouvait alors à Berlin : Guillaume II lui promit que les meurtres de ses compagnons seraient vengés. Dès le 12 novembre, deux navires allemands arrivaient devant Kiao-tchéou ; le 15, l'amiral von Diederichs faisait débarquer 600 hommes et 6 canons : les 1.200 Chinois qui occupaient les forts s'enfuirent ; le 18, le *Kaiserin Augusta*, arrivant de Crète, prenait position dans la baie ; le 23, la division allemande de Chine était transformée en escadre sous les ordres du Prince Henri de Prusse. Moins de quatre mois après, l'Allemagne avait satisfaction, et pour venger le meurtre de ses missionnaires, obtenait de la Chine la cession à bail pour 99 ans de Kiao-tchéou ; le bail portait sur les rives mêmes de la baie jusqu'à la limite des plus hautes marées, sur les presqu'îles et les îles ; l'Allemagne obtenait en même temps le droit d'exploiter les mines du Chantoung, et la concession de deux chemins de fer, l'un vers Wei-hsien, l'autre pour les besoins de ses exploitations. Une bande de 20 kilomètres de largeur de chaque côté des voies ferrées devenait sa propriété. Dans l'hinterland de la baie de Kiao-tchéou, une zone de 50 kilomètres devait être neutralisée.

Comment après la concession de Kiao-tchéou à l'Allemagne, la Russie, puis l'Angleterre, puis la France, se firent à leur tour concéder par la Chine Port-Arthur, Weï-haï-Weï, Kao-loung, et Kouang-tché-ouan, on le sait[1] :

(1) V. sur ces divers points, *supra*, chap. IV, §§ 2 et 3, p. 165 et 180.

l'Angleterre notamment voulut ainsi répondre à l'acquisition allemande. Cependant, il n'y eut, ni avant ni après Kiao-tchéou, aucune difficulté entre les deux gouvernements à raison de leurs possessions asiatiques: l'ennemi était pour l'Angleterre, non l'Allemagne, mais la Russie.

L'Angleterre et l'Allemagne affirmèrent au surplus leurs bonnes dispositions réciproques en deux occasions importantes. On sait toute la gravité que présenta au mois d'avril 1900 la révolte des Boxers, et les événements qui en furent la conséquence ; comment, au mois de juin 1900, après l'échec de la colonne Seymour, nos troupes du Tonkin, envoyées en toute hâte, et les troupes anglaises se portèrent sur Pékin, et délivrèrent les légations assiégées (15 juillet), — l'occupation de Shang-Haï, — la formation d'un nouveau corps expéditionnaire sous le commandement du général Voyron, — son débarquement à Tong-kou (21 septembre), — la constitution par chacune des puissances dont la légation avait été assiégée, et notamment par l'Allemagne dont le ministre M. de Ketteler avait été assassiné (21 juin), de corps expéditionnaires, — la nomition du maréchal de Waldersee comme commandant en chef du corps expéditionnaire international, — son arrivée en Chine (27 septembre), — les diverses opérations du corps international (d'abord dans l'ouest, puis dans l'est du Tchili), — les conditions de paix imposées à la Chine (30 septembre 1900), — la convention d'évacuation (1er septembre 1901), — l'évacuation progressive.

La nomination d'un maréchal comme chef du corps expéditionnaire allemand ne fut pas sans soulever de vives polémiques. L'Empereur n'avait pas informé les puissances de son intention de confier à l'un des plus hauts officiers de l'armée prussienne le commandement des troupes qu'il avait décidé d'envoyer en Chine: il les mit en présence du fait accompli, et force leur fut de s'incliner. L'Allemagne étant représentée par un maréchal,

c'était à ce dernier qu'allait incomber le haut commandement du corps international tout entier. La France se montra assez peu satisfaite, la Russie et les États-Unis aussi. L'Angleterre seule accepta sans murmurer la nomination du maréchal de Waldersee. On prétendit même par la suite que le cabinet de Londres, désireux de prouver à Berlin ses sentiments amicaux, avait lui-même conseillé à l'Allemagne de prendre la haute direction des troupes internationales.

L'entente anglo-allemande est encore plus nettement établie par l'accord qu'au mois d'octobre 1900, en pleine campagne de Chine, signèrent les deux gouvernements. Par cet accord de 1900, l'Allemagne garantissait au gouvernement anglais l'intégrité du territoire chinois, et le maintien de la porte ouverte. L'Allemagne recevait en compensation, des agrandissements pour ses comptoirs dans la Chine anglaise, et le monopole de la navigation sur les fleuves et les côtes de la Chine. Il était en outre stipulé (article 3) que « dans le cas où une autre puissance — lisez la Russie, — profiterait des complications en Chine pour obtenir, sous quelque forme que ce soit, des avantages territoriaux, — lisez la Mandchourie, — les deux parties contractantes se réservaient de conclure un accord préliminaire, au sujet des mesures éventuelles à prendre pour la protection de leurs propres intérêts en Chine. »

Et quelques jours plus tard, Guillaume II, dans un discours à Elberfeld, parlant de cet important accord, s'exprimait ainsi : « L'entente *avec le plus grand des États* GERMANIQUES *en dehors de l'Allemagne* sera dans l'avenir un puissant adjuvant pour les efforts communs des deux peuples sur le marché du monde, où ils pourront se faire une concurrence amicale sans aucun choc hostile ».

On verra que, malgré ces belles paroles, la convention

d'octobre 1900 par laquelle était affirmée l'entente anglo-allemande a été l'une des causes de la brouille qui s'est par la suite produite entre les deux gouvernements (1).

L'Allemagne et l'Angleterre ont encore signé le 14 novembre 1899 une convention qui témoigne de l'accord de leur politique en Océanie. Les îles Fidji, depuis 1874 et 1877, comptaient de nombreux établissements anglais, allemands et américains; en 1879, les États-Unis, qui, l'année précédente, avaient obtenu du gouvernement samoen un traité de protectorat, accordèrent des avantages égaux aux Allemands et aux Anglais, et reconnurent leurs droits sur plusieurs des ports où les uns et les autres étaient établis. L'Allemagne voulut davantage, et proposa à l'Angleterre un condominium, qui, en fait, fut établi (1879) ; mais le gouvernement de Londres intrigua entre les deux partis politiques samoens qui se disputaient le pouvoir, les Puletuas (royalistes) et les Taimuas (constitutionnels), et l'Allemagne, mécontente, signa, en 1884, une convention avec le gouvernement samoen, aux termes de laquelle était constitué pour la direction des affaires publiques un conseil germano-samoen. L'Angleterre insista alors auprès de l'Allemagne pour le maintien du condominium antérieurement établi. La situation, assez longtemps tendue, fut réglée en 1899 par deux conventions l'une en date du 14 novembre entre l'Angleterre et l'Allemagne, l'autre en date du 2 décembre entre l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis, aux termes desquelles le partage de l'archipel samoen fut effectué : l'Allemagne eut les îles Upolu et Sawaï, les États-Unis, l'île Tutuila, l'Angleterre les îles Touga et Savage.

(1) V. *infra*, chap. VI.

L'importance de l'accord anglo-allemand a été indiquée par lord Salisbury lui-même dans son discours du 9 novembre 1899, au banquet annuel du lord-maire. « Il s'est trouvé, dit lord Salisbury, que c'est ce matin que vous avez appris l'arrangement conclu entre nous et un des États continentaux avec lequel nous avons, pendant bien des années, entretenu des relations de sympathie et d'amitié plus encore qu'avec les autres. *L'arrangement est surtout intéressant comme indication de ce que nos relations avec la nation allemande sont à l'heure actuelle tout ce que nous pouvons désirer* (1). »

II

Si l'Angleterre, dont l'attention était plus spécialement attirée vers l'Égypte, et dont les troupes, après 1891, guerroyaient sans cesse au loin, s'est moins souciée de Constantinople et de la question d'Orient, ce serait cependant une erreur de croire qu'elle s'en soit tout à fait désintéressée. Les faits au surplus sont là pour prouver que le Foreign Office a sans cesse suivi, de plus près souvent qu'on ne le pense, la politique de l'Empire turc, et celle, parfois si confuse, des divers États de la péninsule balkanique.

Pour prouver qu'elle n'entendait point rester à l'écart des événements d'Orient, l'Angleterre a toujours maintenu quelques-unes des unités de sa flotte devant Saloni-

(1) L'Allemagne, installée aux Samoa, a cherché et cherchera sans nul doute à consolider sa situation et à étendre son influence dans le Pacifique. Au début de 1909, on a appris qu'elle allait créer une grande station navale dans la Nouvelle-Poméranie, à Simpson Hafen. Comme l'île est proche de la côte australienne, le gouvernement australien se montre particulièrement mécontent et inquiet.

que. Ses navires n'ont pas seulement joué un rôle passif ; dès que des événements se sont produits qui nécessitaient l'intervention de l'Europe, l'Angleterre prit le plus souvent la direction du mouvement, et sa flotte seconda les efforts de sa diplomatie. C'est ainsi que dans l'affaire arménienne, dans l'affaire crétoise, Londres joua le premier rôle, dans celle-là, plus encore que dans celle-ci (1) ; dans celle-là aussi, est apparue fort nette l'entente avec le gouvernement de Vienne, qui s'est continuée, après 1891, aussi fréquente et aussi intime que les événements, à faces multiples, l'ont permis. Cette entente, on peut encore en discerner les traces notamment en Serbie et en Bulgarie.

L'Autriche et la Russie ont continué, après 1891, de lutter d'influence dans les divers États de la péninsule balkanique. La Serbie a été inféodée à l'Autriche jusqu'en 1895, tant que Milan de près ou de loin garda, en fait, le pouvoir. Sous Alexandre, un rapprochement se fit avec la Russie (1896), et surtout avec la Bulgarie (voyage à Sofia, mars 1897 ; traité de commerce serbo-bulgare). Les relations anglo-serbes furent plus intimes durant la première période que durant la seconde.

La Bulgarie, elle, fut longtemps, avec Danef, russophile ; puis avec Stambouloff, la politique bulgare devint anti-russe. On verra l'appui que le parti stambouloviste trouva auprès de M. O'Connor, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, et ancien agent diplomatique à Sofia(2).

L'Autriche et la Russie signèrent, en 1897, au retour d'un voyage de François-Joseph à Pétersbourg, un accord, — qui n'a jamais été publié officiellement, — divi-

(1) V. *supra* chap. IV, § 3.
(2) V. *infra*, chap. XI, § 1.

sant la péninsule balkanique en deux sphères d'influence, subdivisées chacune en sphères de pleine influence et sphères d'influence restreinte. La sphère de pleine influence autrichienne comprenait la Serbie ; russe, la Bulgarie. La sphère d'influence restreinte autrichienne, la Macédoine, Salonique et l'Albanie ; russe, tout le reste de la Turquie d'Europe. Il était en outre stipulé que chacun des deux contractants aurait le droit de réprimer dans ses sphères d'influence, toute agitation, même par les armes.

Après l'accord austro-russe comme avant, Londres continua de se ranger plutôt du côté de Vienne que du côté de Pétersbourg. La Bulgarie était placée dans la sphère d'influence russe, l'Angleterre y soutint le parti anti-russe, faisant ainsi le jeu de l'Autriche ; la Serbie était placée dans la sphère autrichienne, elle y soutint encore le parti autrichien contre le parti russe. La Macédoine, Salonique étaient aussi autrichiennes : dans le port de Salonique, mouillaient des croiseurs anglais. On verra le rôle qu'a joué l'Angleterre en Macédoine, lors des événements de 1902 (1).

L'Angleterre a été maintes fois en Orient dans le camp autrichien non seulement pour faire échec à la Russie, mais aussi, après 1898, pour faire échec à l'Allemagne. Outre que l'influence allemande était déjà, à cette époque, prépondérante à Constantinople, et qu'elle commençait de s'infiltrer, par la Turquie et la Roumanie, vers le centre de la péninsule balkanique, menaçant sourdement les intérêts autrichiens, russes et anglais, le pangermanisme faisait en Autriche des progrès inquiétants. On sait avec quelle ardeur et quels succès se faisait à cette époque la propagande pangermaniste en Allemagne, avec l'Alldeuts-

(1) V. *infra*, chap. XI, § 1.

cher Verband du Dr Hasse, l'Allgemeiner Deutscher Schulverein, la Deutschersprachverein ; en Autriche, par l'Ostdeutsche Vereinigung de Wolf, et l'Alldeutsche Vereinigung de Schœnerer, secondées par les associations protestantes Evangelischer Bund, et le Gustav Adolf Verein, et par le journal de Wartburg (1). Le parti tchèque, la presse allemande loyaliste faisaient bien tous leurs efforts pour combattre le flot montant, mais l'idée pangermaniste recrutait chaque jour de nouveaux adeptes, et l'on pouvait, dès 1898, se demander si Berlin ne ferait pas bientôt, d'abord par des mesures économiques, ensuite par des mesures politiques, de l'Empire austro-hongrois un nouvel État soumis aux Hohenzollern.

Certes, François-Joseph, conscient du danger, faisait de son mieux pour l'éviter ; dans la péninsule balkanique, il se séparait le plus possible de l'Allemagne pour se rapprocher de la Russie ; mais outre que ce rapprochement était rendu peu solide à cause des peuples contre lesquels il était dirigé, le Ballplatz, allié de la Wilhelmstrasse, était tenu envers celle-ci à des égards qui gênaient la liberté de sa politique. Aussi, l'Angleterre, quand elle eut compris le danger pangermaniste, se mit-elle, plus résolument encore que par le passé, aux côtés de l'Autriche : il fallait prouver à l'Allemagne que la monarchie austro-hongroise était plus et autre chose qu'un État composé de peuples divers et sans cohésion, il fallait lui prouver que l'Angleterre veillait, et qu'elle n'était point disposée à ce qu'il fût porté atteinte à l'intégrité et à l'indépendance de l'empire des Habsbourg.

On verra que c'est là la signification qu'il faut attribuer au voyage que fit à Vienne en 1903 le roi Édouard VII (2) :

(1) V. sur le mouvement pangermaniste, René Henry, *Questions d'Orient et question d'Autriche-Hongrie*.

(2) V. *infra*, chap. XI, § 1.

l'Angleterre était décidée à soutenir l'Autriche, à la protéger contre l'Allemagne. Elle la soutiendrait de sa diplomatie et au besoin de ses armes, partout où besoin serait, des monts de Bohême à Constantinople.

III

En 1891, l'Italie et l'Angleterre suivaient en Abyssinie une politique commune : bien qu'il n'y eût point de traité d'alliance formel entre les deux pays, la diplomatie de l'un s'appuyait sur les bons offices de l'autre. Les 24 mars et 15 avril 1891, l'Italie et l'Angleterre, oublieuses de la France et de Ménélik, se partagèrent, — sans le dire, — l'Abyssinie. Le traité reconnaissait à l'Angleterre une zone d'influence partant de Ras Kasar sur la mer Rouge, traversant le Sennaar, aboutissant au Nil bleu à son intersection avec le 35e degré de longitude ouest, puis touchant aux sources du Djouba et gagnant le cap Guardafui. Tout le reste du pays abyssin devenait italien.

Le traité ne fut connu qu'en 1894, à la suite d'un protocole qui lui avait été annexé. On sait les protestations que fit alors entendre M. Hanotaux, et les réclamations qu'il formula auprès du cabinet de Londres (1). A ces protestations, l'Angleterre répondit évasivement : elle s'efforça cependant par la suite d'atténuer le mauvais effet de sa politique.

Au mois de juillet 1894, l'Italie, pour réprimer les nombreuses razzias auxquelles se livraient les Derviches sur la zone qui lui avait été reconnue, occupa Kassala ; quelques mois plus tard, le 7 décembre, le baron Blanc, mi-

(1) V. *supra*, chap. IV, § 2, p. 146.

nistre des Affaires étrangères, proclamait à la Chambre des députés « la solidarité politique de l'Italie et de l'Angleterre ». Déjà, en 1885, l'Angleterre avait « lâché » l'Italie : elle voulait bien être son alliée, mais ne voulait pas qu'on le proclamât trop haut, ni signer aucun traité. En 1895, la même tactique se reproduisit : le Foreign Office répondit aux affirmations éloquentes du baron Blanc qu'il n'y avait entre la Grande-Bretagne et l'Italie « aucun plan d'action concerté ».

Il fit plus : mécontent de voir l'Italie le devancer sur la route de Karthoum, il s'efforça de soulever les Derviches et de les mettre en mesure de prendre leur revanche sur les troupes italiennes. Le *Journal égyptien* de 1894 fournit à ce sujet d'intéressants renseignements : les chefs de l'Intelligence department font nuitamment des distributions d'armes aux Derviches ; le sirdar Kitchener fait voter des crédits pour l'achat de chameaux soi-disant destinés à la surveillance de la route du Darfour, destinés en réalité à porter des fusils aux populations de l'oasis de Koufra dans le Ouadaï. Une autre fois, ce sont des armes débarquées dans une crique au sud de Souakim ; une autre fois encore, un convoi d'armes, qui remontait le Nil nuitamment, est saisi à Keneh (1).

L'Italie, qui s'aperçut des procédés britanniques, s'en montra à juste titre fort mécontente. La position des troupes italiennes dans la vallée du Nil, malgré la prise de Kassala, — et celle d'Adigrat, — devint critique, par suite de la révolte grandissante des Derviches que ne cessaient d'encourager les Anglais. Peu à peu, l'Italie abandonna le Nil (2), et se rejeta sur l'Abyssinie proprement dite, où de non moins cruelles déceptions l'attendaient.

(1) V. Henri Pensa, *op. cit.*

(2) L'Italie remit Kassala à l'Angleterre en 1897, après ses défaites d'Abyssinie.

On a vu que Ménélik avait repoussé dès 1890 le traité d'Oucciali, au moins avec l'interprétation qu'en donnait le gouvernement de Rome : les rapports étaient demeurés tendus entre le soi-disant protégé et les soi-disant protecteurs : une rupture se produisit au mois de mai 1893 : le 11 mai, Ménélik dénonça le traité d'Oucciali. L'Italie décida alors une expédition armée dont elle confia le commandement au général Baratieri. On sait comment, Ménélik ayant rassemblé à Borroumedo tous les chefs du pays, la défense s'organisa, et quels revers connurent les armées italiennes. Après une campagne désastreuse, désireux de tenter un dernier effort, le général Baratieri lança ses troupes le 1er mars 1896 à l'assaut d'Adoua. Les Italiens furent complètement anéantis (1). Le général Baldissera, qui remplaça le général Baratieri rappelé en Italie, organisa la retraite qu'une victoire à Kassala rendit honorable. Le 26 octobre 1896, la paix était signée à Addis-Abeba : le traité d'Oucciali était aboli, l'Abyssinie était reconnue indépendante : les Italiens, définitivement écartés du pays, ne gardaient plus dans l'Afrique nord orientale que leurs établissements de la mer Rouge (Massouah).

Le désastre d'Adoua marqua la fin de la politique coloniale de l'Italie (2). Il eut également pour effet de refroidir sensiblement l'intimité anglo-italienne. Le 17 mars 1896, le marquis di Rudini déclarait bien que « l'amitié traditionnelle avec l'Angleterre complétait pour l'Italie le système de ses alliances », mais c'étaient là des sentiments officiels que le peuple ne partageait guère. Trois années plus tard, en 1899, la question de Malte et celle de la Tripolitaine séparaient encore violemment les deux pays.

L'Italie, écartée de la Tunisie, du Nil et de l'Abyssinie,

(1) Le désastre d'Adoua amena la chute du ministère Crispi. Le général Baratieri passa en Conseil de guerre, et fut acquitté.

(2) V. cependant *infra*, chap. XI, 2.

se rejeta plus que jamais sur Tripoli. De longue date, elle avait affirmé ses vues sur le pays; elle y avait envoyé de nombreuses missions religieuses, créé des stations agricoles et commerciales ; la Compagnie italienne Florio Rubattino, aidée par une subvention du gouvernement, avait créé des services de navigation bi-mensuels qui avaient facilité les échanges entre l'Italie et la Tripolitaine. La Cyrénaïque devint assez vite une sorte de colonie italienne : en 1901, les Italiens avaient établi, de force, sous la protection de deux cuirassés et d'un croiseur, un bureau de poste à Benghazi.

La convention franco-anglaise du 21 mars 1899 (1) plaçait dans notre sphère d'influence tout l'hinterland de la Tripolitaine. L'Italie s'émut. Dans son discours du 15 décembre 1901, M. Delcassé s'efforça de la rassurer : il déclara officiellement que la France n'avait aucune vue sur la Tripolitaine et qu'elle était disposée à laisser à l'Italie, comme par le passé, toute liberté d'action (2). Le Foreign Office se montra, lui, moins conciliant, et ne cacha pas, par l'organe du *Times*, qu'il désapprouverait toute extension de l'Italie en Tripolitaine.

Cette attitude mécontenta le gouvernement de Rome : peut-être cependant, celui-ci doit-il savoir gré à Londres de lui avoir fermé la voie où de nouveaux désastres l'auraient frappé. L'Italie n'a pas tenté d'annexer la Tripolitaine : elle a continué seulement à y étendre son influence, se contentant d'une sorte de protectorat de fait. On verra que, postérieurement à 1901, l'Angleterre a envoyé des croiseurs devant Tripoli, dans le but de montrer le pavillon britannique, et de prouver que les côtes de Tripolitaine

(1) V. *supra*, chap. IV, § 1er, p. 153.

(2) Discours de M. Prinetti, ministre des Affaires étrangères d'Italie : « la France n'a pas l'intention de dépasser dans les régions attenantes au village de Tripoli la limite indiquée par la convention du 21 mars 1899, non plus que d'entraver les caravanes ». (V. *infra*, chap. XI, § 2).

n'étaient pas exclusivement réservées aux seules escadres italiennes. Cette démonstration, de même que les réticences antérieures du gouvernement de Londres, fut d'un effet fâcheux sur les Italiens, et ne contribua point à adoucir leur mauvaise humeur.

L'Angleterre occupe Malte depuis 1800 ; mais elle ne l'a pas encore conquise. Les Maltais sont au nombre de 160.000. Leur langue est un idiome particulier, le maltais, mais la langue des tribunaux et du Conseil législatif était l'italien. M. Chamberlain, afin d'angliciser Malte, décida d'imposer la langue anglaise, tout en admettant le dialecte maltais, et de défendre l'italien. Il se rendit en 1899 à Malte et annonça avec des ménagements oratoires les mesures qu'il comptait prendre : elles ne se firent pas attendre. « Il fut décidé que la justice pourrait être rendue en anglais, quand un sujet anglais serait en cause, et que, après un délai de quinze années, à courir du 22 mars 1899, l'anglais serait la seule langue admise dans les tribunaux... Il fut aussi arrêté que les enfants, pendant les deux premières années scolaires, n'apprendraient que le maltais, — (et non, comme autrefois, simultanément l'anglais, l'italien et le maltais), — et qu'ensuite leurs parents décideraient laquelle des deux autres langues, l'anglaise ou l'italienne, ils voudraient leur faire étudier. C'était, en fait, supprimer l'enseignement obligatoire de l'italien, et l'on espérait qu'entre la langue de la métropole et celle de l'Italie, les parents adopteraient la première (1). »

M. Chamberlain se trompa : les mesures qu'il avait édictées soulevèrent dans l'archipel maltais une émotion considérable, et des incidents particulièrement graves, encouragés par la presse patriote, la Société Italienne

(1) V. René Pinon, *L'Empire de la Méditerranée.*

Dante Alighieri, et l'Alliance maltaise, se renouvelèrent pendant quatre années (1).

On devine sans peine combien l'Italie, bien que n'ayant aucune visée sur Malte, fut froissée des procédés du gouvernement anglais, et de l'ostracisme de celui-ci à l'égard de la langue italienne. De son côté, le gouvernement de Londres se plaignit des campagnes menées contre lui par la société Dante Alighieri, et de la propagande italienne que faisaient dans l'Archipel ses comités. Il en résulta une certaine tension dans les rapports des deux pays, qui devinrent sinon difficiles, du moins inquiets et méfiants.

On verra comment Rome et Londres se sont peu à peu et insensiblement rapprochés, à la suite de l'entente franco-italienne et de l'entente franco-anglaise (2).

Ainsi, au début de 1901, divers symptômes se manifestaient qui semblaient de nature à compromettre la bonne entente de l'Angleterre et de l'Italie ; les relations de l'Angleterre et de l'Allemagne allaient, elles aussi, s'envenimer, et Londres, modifiant subitement sa politique, sous l'influence de causes profondes restées trop longtemps ignorées, allait se séparer de Berlin, pour apporter à Paris et à Pétersbourg l'appui qu'il avait jusqu'alors réservé à la Wilhelmstrasse.

(1) M. Chamberlain se décida en 1902 à rapporter les mesures qu'il avait prises en 1899. V. *infra*, chap. XI, § 2.

(2) V. *infra*, chap. XI, § 2.

CHAPITRE VI

L'inimitié anglo-allemande, ses premiers symptômes (1901)

« Quand un ministre (M. Chamberlain) est obligé de justifier sa politique, il ferait mieux de laisser en dehors les pays étrangers. Si néanmoins l'on désire alléguer l'exemple d'autrui, il vaudrait mieux le faire avec circonspection... L'armée allemande est trop haut placée pour qu'elle s'affecte de jugements obliques. Le mot du grand Frédéric reste toujours vrai : laissez donc cet homme, et ne vous excitez pas : il mord le granit. »

Discours de M. de Bülow au Reichstag, 8 janvier 1902, en réponse à un discours de M. Chamberlain du 25 octobre 1901.

Sommaire. — Modification profonde dans l'orientation de la politique britannique : l'Angleterre se détache de l'Allemagne (1901).

Mort de la reine Victoria. — Avènement d'Édouard VII (22 janvier 1901).

La guerre du Transvaal, désapprouvée par le peuple allemand, irrite Berlin contre Londres.

Les différences d'interprétation entre le comte de Bülow et lord Lansdowne sur l'accord anglo-allemand de 1900, relatif à la Mandchourie, irritent Londres contre Berlin.

Le chemin de fer de Bagdad : l'expansion allemande en Turquie, et l'incident de Koweit.

L'affaire marocaine : l'entente entre Londres et Paris. — Le mécontentement de Berlin.

Les discours violents de M. Chamberlain à Edimbourg le 25 octobre 1901, et la réponse de M. Bülow au Reichstag (8 janvier 1902).

Malgré la cordialité des relations qu'entretenaient l'Angleterre et l'Allemagne, des différends assez graves les avaient, depuis 1882, plusieurs fois séparées. On a vu

toute la bonne volonté que le plus souvent les deux pays avaient mise à aplanir ces différends ; mais, peu à peu, cette bonne volonté réciproque disparut, et une inimitié, d'abord dissimulée, ensuite fort nette, succéda à l'amitié traditionnelle. La politique britannique en 1901 changea de direction : tandis qu'elle s'éloignait de l'Allemagne, elle se rapprocha lentement de la France d'abord, puis de la Russie. Avant d'examiner les causes de cette modification de la politique britannique, — modification si importante pour la France et pour l'équilibre européen, — il convient de rechercher quels sont les signes qui, en cette année 1901, permettent de constater le dissentiment anglo-allemand.

Le 22 janvier 1901, la reine Victoria décédait après soixante-quatre années de règne. Guillaume II se rendit à Londres pour les funérailles. Il témoignait ainsi de la piété du petit-fils envers une grand'mère qui l'affectionnait particulièrement, et de la gratitude de l'Empereur d'Allemagne envers la Reine d'Angleterre. Maintes fois, celle-ci avait donné au gouvernement de Berlin des preuves de sa constante sympathie, et affirmé les bonnes dispositions dont elle était animée. Vers la fin de sa vie, la Reine Victoria avait éprouvé pour la France des sentiments qu'elle n'avait pas toujours connus ; certes, dans les crises de 1874 et de 1875, elle nous avait généreusement aidés, mais par la suite, si parfois ses sympathies étaient de nouveau allées à nous, en mille autres circonstances, elle s'était montrée plus allemande que française. La France lui a rendu le juste hommage que méritaient sa grande bonté et la dignité de sa vie : Guillaume II lui devait le tribut de reconnaissance que l'on doit à un allié fidèle.

Quand Édouard VII monta sur le trône, ses sympathies personnelles le portaient plus du côté de la France que

du côté de l'Allemagne. Les rapports personnels qu'il avait avec son oncle, l'empereur Guillaume II, étaient même assez difficiles. On se demandait si le nouveau roi continuerait les traditions de la reine Victoria, et, au cas où il prendrait une part active dans la politique extérieure britannique, dans quel sens il l'orienterait. On sait qu'à l'égard des affaires intérieures du pays, il est de coutume que le roi d'Angleterre ne prenne jamais aucune initiative, et qu'il ne fasse qu'enregistrer docilement les décisions du Parlement ; pour les affaires extérieures, l'histoire britannique montre que l'impulsion fut souvent donnée par la couronne, le chef du Foreign Office devenant ainsi le porte-parole de son souverain. La reine Victoria avait pris une part importante à la politique étrangère de la Grande-Bretagne : Édouard VII allait-il suivre son exemple, ou se contenterait-il d'être seulement roi de nom, laissant toute la besogne du métier à ceux que les indications du Parlement lui feraient appeler au pouvoir ?

On verra le rôle important que tient, depuis son avènement au trône, Édouard VII, dans la politique anglaise, et comment il a entendu remplir la tâche qui lui a été dévolue. Quand il reçut Guillaume II lors des funérailles de la reine Victoria, il s'efforça de ne rien laisser paraître de ses sentiments personnels, et ainsi donna le change sur la politique qu'il allait pratiquer. Lui qu'on savait si peu « allemand », il combla Guillaume II de prévenances et d'honneurs : il lui conféra le grade de feld maréchal dans l'armée anglaise, et au prince impérial l'ordre de la Jarretière : il n'eut pas mieux et plus généreusement traité son ami le plus cher.

Il ne faut point en politique, se fier aux apparences : pour des causes profondes qu'on verra (1), le peuple an-

(1) V. *infra*, chap. VII.

glais et le peuple allemand étaient, en 1901, violemment hostiles l'un à l'autre, et dès que l'occasion s'offrit, cette hostilité se manifesta. Les amabilités d'Édouard VII envers son impérial neveu n'étaient que flatteries de cour, sans conséquences ni portée pratiques ; Guillaume II, habile cependant à discerner le vrai du faux, s'y laissa prendre, et on dit qu'il rentra à Berlin enchanté de l'accueil reçu, et plein d'espoir pour l'avenir dans la bonne entente des deux peuples.

Édouard VII, s'il avait eu encore des doutes, et il est probable qu'il n'en avait pas, sur l'antipathie anglo-allemande, les eût perdus quelques jours seulement après les funérailles de la reine Victoria. Il se rendit, en effet, en Allemagne, à Kronberg, appelé au chevet de sa sœur mourante, l'impératrice Frédéric (23 février), et sur tout le parcours que suivit le train royal, il put sentir la froideur, l'hostilité même des populations des bords du Rhin (1).

C'est que l'Allemagne, le peuple allemand tout entier désapprouvait la guerre sud-africaine, tant dans sa cause que dans les moyens violents employés par le gouvernement de Londres pour combattre les populations transvaaliennes. La lutte durait déjà depuis deux années, atroce, sanguinaire, et depuis deux années, l'opinion allemande critiquait sans merci les actes du gouvernement de Londres, et son acharnement à réduire un ennemi qui préférait mourir plutôt que de se soumettre. Pourquoi l'opinion allemande se montrait-elle si intransigeante et si prude, on ne le sait au juste, car les Anglais au Transvaal ne faisaient rien de plus que les Allemands dans le Schleswig, ou dans les écoles polonaises, où pour germaniser les jeunes générations, le fouet était alors à la mode :

(1) L'impératrice mourut au mois d'août suivant. Édouard VII se rendit de nouveau à cette occasion en Allemagne, à Wilhelmshœhe.

mais, pris d'un subit accès de magnanimité, — pour les autres et non pour eux, — oublieux de leur propre conduite, ils censuraient sans modération les procédés anglais, qu'eux-mêmes appliquaient avec une si évidente désinvolture.

La Wilhelmtrasse n'avait jusqu'ici rien laissé deviner au gouvernement de Londres des sentiments anglophobes du peuple allemand. On dit même, et le fait mérite d'être rappelé, qu'elle accueillit avec sympathie les avances que lui fit alors M. Chamberlain, germanophile ardent.

M. Théodore Wolff, dans l'article du *Berliner Tagblatt* déjà cité (1), affirme que M. Chamberlain fit à Berlin, en février 1901, des ouvertures pressantes en vue de la conclusion d'une alliance anglo-allemande, qu'il était sûr, disait-il, de faire ratifier par le Parlement. *Le casus fœderis* devait entrer en vigueur dès qu'une des parties contractantes aurait été attaquée.

Le ministre anglais expliqua que la politique de la « splendid isolation » avait vécu, que l'Angleterre sentait le danger de son isolement en Europe, et qu'elle avait à choisir entre les deux groupes entre lesquels l'Europe était partagée.

Il ajouta que ses préférences personnelles le portaient vers la Triplice, mais que, si l'Allemagne s'y refusait, l'Angleterre se trouverait tôt ou tard forcée d'entrer dans le groupe franco-russe.

A Berlin, M. de Holstein se montra tout d'abord enthousiaste d'un pareil projet, puis, y fit quelques objections de détail; les négociations se prolongèrent jusqu'aux derniers jours du mois de mars. A ce moment, se produisit un incident : le gouvernement allemand désirait retirer ses troupes de Chine, et rentrer le plus tôt possible dans les frais occasionnés par l'expédition. Il pro-

(1) V. *supra*, p. 189.

posa à l'Angleterre d'augmenter les douanes maritimes chinoises. L'Angleterre refusa, et cette bagatelle sans importance fit échouer le plan préparé par M. Chamberlain.

Que les pourparlers (1) expliqués par M. Théodore Wolff aient ou non existé (2), les relations des deux gouvernements devinrent vite fort difficiles. Édouard VII se rendant à Kronberg, avait vu la mauvaise humeur du peuple allemand ; le Parlement anglais, le peuple anglais tout entier, inquiet et soupçonneux, n'allait pas tarder à deviner contre lui, au Reichstag et à la Wilhelmstrasse, une sourde mais violente hostilité.

Le 15 mars 1901, à la tribune du Reichstag, M. de Bülow fut appelé à s'expliquer sur la portée exacte de l'accord conclu l'année précédente, relativement à la Chine entre l'Allemagne et l'Angleterre (3). « Il y a des puissances, dit-il, dont les intérêts en Chine sont essentiellement économiques, et d'autres qui y poursuivent des buts plus politiques. Nous appartenons à la première catégorie. C'est pourquoi nous avons conclu l'accord anglo-allemand d'octobre 1900, dans le but, d'une part de maintenir l'intégrité de la Chine aussi longtemps qu'il sera possible, et d'autre part de ne pas nous engager avec la Chine plus que notre commerce ne le comporte. *Cet accord ne vise en rien la Mandchourie... Lors des négociations, nous n'avons laissé aucun doute de ne viser en rien la Mand-*

(1) Ces pourparlers auraient en tous cas été tenus absolument secrets; ni le Parlement ni la presse en Allemagne ou en Angleterre ne les auraient connus

(2) M. Chamberlain a démenti toutes les affirmations de M. Wolff, celles ci-dessus, et celles rappelées *supra*, page 189, dans le *Birmingham Daily Mail* par la dépêche suivante : « Vous pouvez démentir absolument. Chamberlain, 11 février 1909. »

(3) V. *supra*, chap. V, § 1er, p. 206.

chourie. Nous n'avons aucun intérêt national d'importance en Mandchourie. »

Cette interprétation de l'accord anglo-allemand, lord Lansdowne, qui, depuis le 1er novembre 1900, dirigeait le Foreign Office (1), la contesta. Dans son opinion, *l'accord visait non seulement la Chine proprement dite, les dix-huit provinces, mais aussi la Mandchourie*. En réponse au discours de M. de Bülow, il s'exprima dans les termes suivants, où se devinait un mécontentement mal dissimulé : « J'ai lu dans les journaux le compte rendu du discours de M. de Bülow, suggérant que le gouvernement allemand interprétait cette convention (la convention d'octobre 1900) dans un sens différent... *Mais toutes les puissances*, Y COMPRIS L'ALLEMAGNE, *ont déclaré à plusieurs reprises que l'intégrité de la Chine serait maintenue. Nous savons aussi que le gouvernement allemand a prévenu le gouvernement chinois contre la conclusion de traités distincts avec d'autres puissances* (2). »

L'Angleterre se plaignait précisément que le gouvernement allemand ne continuât pas sa politique antérieure, et qu'il ne s'opposât pas à la conclusion de l'accord russo-chinois, qui, en 1901, se préparait. Pour lord Lansdowne, l'accord anglo-allemand, s'étendant à la Mandchourie, devait empêcher que la Chine accordât dans cette province à la Russie les avantages que celle-ci souhaitait obtenir. Pour M. de Bülow au contraire, la Chine restait libre de signer telle convention avec la Russie qu'il lui plairait,

(1) Lord Lansdowne avait abandonné le 1er novembre 1900 le War Office, qu'il dirigeait depuis 1895 (ministère Salisbury), pour le Foreign Office, où il remplaça lord Salisbury. Ce dernier, fatigué et déjà malade, resta premier ministre en même temps que lord du sceau privé. V. *supra*, chap. IV, § 2.

(2) Ces deux extraits sont empruntés aux intéressants articles publiés par M. Victor Bérard dans la *Revue de Paris* les 1er et 15 juillet et 1er août 1908 sur *l'Œuvre d'Édouard VII*.

sans que l'Allemagne ni l'Angleterre pussent faire entendre une protestation quelconque (1).

Quand on sait quel intérêt attachait l'Angleterre à ce que la Russie ne s'étendît pas en Asie, on peut deviner aisément le mécontentement qu'elle éprouva du procédé de M. de Bülow, et de l'interprétation falsifiée qu'il entendait donner à l'accord de 1900. On comprendra mieux encore le ressentiment du gouvernement anglais quand on saura quels avantages précis la Russie attendait en Mandchourie, et quelle était la portée de la convention qu'elle prétendait imposer à la Chine.

La Russie avait, on l'a vu (2), profité de la révolte des Boxers et de la présence en Chine de son armée, pour occuper la Mandchourie tout entière. Tandis que les autres puissances se préparaient à évacuer les territoires envahis, l'ordre y étant rétabli, les troupes russes consolidaient au contraire leurs positions. En même temps, Pétersbourg proposa à l'ambassadeur chinois un traité particulier, — distinct du traité général d'évacuation que les puissances négociaient alors, — par lequel la Mandchourie était livrée aux administrateurs, aux soldats, aux industriels russes. Le gouvernement impérial tenait le raisonnement suivant : « En Mandchourie, la guerre n'a pas été entre Chinois et Européens, mais seulement entre Russes et Chinois. Le traité ne peut donc se négocier qu'entre Chinois et Russes. Seuls propriétaires, avant les troubles, des voies de communication en Mandchourie, et seuls occupants de la Mandchourie après la guerre, c'est avec la Chine que les Russes doivent discuter les conditions de l'évacuation (3). » Ils affirmaient bien qu'ils éva-

(1) V. l'article 3 de l'accord anglo-allemand de 1900, *supra*, chap. V, § 1er, p. 206.

(2) V. *supra*, chap. IV, § 3, p. 180.

(3) V. *Revue de Paris*, 15 mars 1902.

cueraient, mais se refusaient à fixer une date quelconque (1). Ils admettaient bien le rétablissement dans le pays des fonctionnaires chinois, mais ils exigeaient des contrôleurs russes ; ils exigeaient aussi le monopole des mines, des transports, des fonctions officielles.

On voit ainsi combien grosse de conséquences était la convention mandchourienne que Pétersbourg cherchait à obtenir de Pékin. Elle devait assurer en Chine une situation prépondérante à la Russie (2), et l'Angleterre avait un intérêt évident à empêcher sa conclusion. Alliée à l'Allemagne, elle pouvait espérer obtenir de Pékin qu'il refusât de satisfaire aux demandes russes ; et voici que M. de Bülow se désintéressait de la question! Bien plus, en déclarant *officiellement* que de l'accord de 1900 il avait entendu exclure la Mandchourie, ne semblait-il pas approuver les projets du gouvernement de Pétersbourg, et encourager celui-ci à persévérer, malgré tout le dommage qui pouvait en résulter pour l'Angleterre, dans la voie où il était entré ?

Certes, l'Angleterre connaissait de longue date les brusques sautes d'humeur de Guillaume II, et les modifications subites qu'il apportait parfois dans l'orientation de la politique allemande, mais ces boutades n'étaient que passagères, et n'avaient jamais eu une influence sérieuse sur la bonne entente des deux pays. On sait le télégramme resté célèbre que le 3 janvier 1896, au lendemain du raid Jameson, Guillaume II adressa au président Krüger : « Recevez mes félicitations pour le succès avec lequel vous et les Boers avez, en vous appuyant sur vos propres

(1) En même temps, les Russes fortifiaient leurs positions en Mongolie : ils prenaient la route d'Irkoutsk à Pékin par Kiachti, et fortifiaient Kalgan qu'ils occupaient.

(2) Le Transsibérien, commencé en 1891 (V. *supra*, chap. IV, § 3) allait être terminé.

forces, sans l'aide de personne, repoussé les bandes armées qui ont envahi votre territoire, et pour la manière dont vous avez su garder votre indépendance contre une agression étrangère. » Ce télégramme claironnant résonna douloureusement aux oreilles anglaises, mais son écho s'éteignit vite (1). De même que, malgré le toast de Krüger à Berlin en 1884, l'Angleterre n'hésita pas à signer avec l'Allemagne le traité du 1er juillet 1890 (2), de même, après le télégramme de 1896, les accords de 1900 sont venus, après bien d'autres manifestations, prouver que la paix un instant troublée, était rétablie entre les deux pays. Mais cette paix était-elle sincère ? Londres avait toujours cru à la bonne foi de Berlin, et voici que des faits lui revenaient en mémoire, que des rapprochements s'imposaient qui donnaient à l'acte de M. de Bülow une importance que considéré en lui-même, il ne paraissait pas tout d'abord comporter.

L'Allemagne avait à diverses reprises cherché à se rapprocher de la France ; en 1895, lors de la guerre russo-japonaise, Berlin s'était rangé du côté de Paris ; en 1897, un accord relatif à la délimitation du Togo avait été signé entre la France et l'Allemagne ; en 1898, Berlin n'avait-il pas proposé au quai d'Orsay une collaboration en vue de faire respecter l'indépendance des colonies portugaises (3) ? La France s'était toujours montrée froide, mais polie, avec cependant parfois des velléités de bienveillance (4). Mais Berlin semblait ne pas se décourager : le 6 juillet 1899, Guillaume II, en croisière sur les côtes de

(1) V. dans l'intéressant ouvrage de M. Adolf Stein (publié en février 1909) *Wilhelm II*, la manière dont ce télégramme a été préparé : ce serait moins une œuvre impulsive de l'Empereur qu' « un extrait concentré de la sagesse du ministère des Affaires étrangères ».

(2) V. *supra*, chap. II, § 2, p. 56.

(3) et (4) V. *supra*, chap. IV, § 2, p. 152.

Norvège, rencontrait le vaisseau-école français *Iphigénie* : il monta à bord, et dès la visite terminée, prit soin de télégraphier à M. Emile Loubet, alors président de la République, pour lui exprimer « combien son cœur de marin *et de camarade* s'était réjoui de l'accueil gracieux qui lui avait été fait par le commandant, les officiers et l'équipage (1) ».

Le mot « camarade » déplut à Londres. On trouva aussi que les sympathies allemandes pour la Russie, l'alliée de la France, se manifestaient vraiment trop souvent : Guillaume II et M. de Bülow faisaient à Pétersbourg de fréquentes visites, et de son côté l'Empereur Nicolas montrait pour l'Allemagne une sympathie toute particulière (2). Le projet de triplice anglo-germano-yankee, lancé par M. Chamberlain (3) avait été, on l'a vu, accepté en Allemagne sans enthousiasme. A la suite du discours de M. de Bülow, l'Angleterre se demanda, avec inquiétude, si, malgré la récente visite de Guillaume II à Londres lors des funérailles de la Reine, et les sentiments anglophiles dont il avait alors fait preuve, une sorte de triplice germano-

(1) Ajoutez encore bien d'autres amabilités allemandes, qui furent mal vues à Londres : avant 1899 : témoignage de sympathie de Guillaume II à la France lors de la mort du maréchal de Mac-Mahon ; de l'assassinat du président Carnot (1893) ; du décès du maréchal Canrobert (1895) ; lors de l'inauguration du canal de Kiel, à laquelle assiste une escadre française (1895) ; lors du décès de Jules Simon (1896) ; lors de l'incendie du bazar de la Charité (1897) ; du naufrage de la *Bourgogne* (1898) ; lors du décès de Félix Faure (1899). En 1900, l'Allemagne prend part à l'exposition universelle, les troupes françaises et allemandes ensemble font l'expédition de Chine sous les ordres d'un maréchal allemand. En 1901, le général Bonnal est invité aux manœuvres allemandes et comblé d'égards par l'Empereur...

(2) Notamment, en 1897 : Guillaume II se rend à Pétersbourg du 7 au 11 août (M. Félix Faure s'y rendit du 22 au 26 août) avec M. de Bülow, et accompagné d'une suite nombreuse. Nicolas II le crée amiral de la flotte russe. Au mois de septembre suivant, M. de Bülow retourne seul à Pétersbourg ; M. Mouravieff, ministre des Affaires étrangères, vient à Berlin.

(3) V. *supra*, chap. V, § 1er, p. 191.

franco-russe n'était pas en préparation. M. Delcassé n'était au pouvoir que depuis peu de temps, et si Fachoda et l'accord de 1899 prouvaient les dispositions conciliantes dont il était animé vis-à-vis de Londres, et auraient dû rassurer le cabinet de Saint-James sur les sentiments que pouvait nourrir Paris pour Berlin, l'Angleterre n'ignorait cependant pas que la majorité du peuple français était nettement anti-anglaise, et craignait que l'alliance russe, détournée de son but originaire, ne fît entrer le pays dans l'orbite allemande, par haine du peuple britannique.

On verra que les craintes anglaises étaient chimériques, et qu'aucun projet de triplice germano-franco-russe n'était en préparation (1). La politique française, tout en restant fidèle à l'alliance russe, était résolue à s'orienter non vers l'Allemagne, mais vers l'Angleterre. L'Allemagne, forte de la Triple-Alliance, désirait garder avec l'Angleterre et avec la Russie ses relations traditionnelles d'amitié. La Russie enfin s'appuyait sur la France, tout en s'efforçant de tirer tout le profit possible de l'amitié allemande (2).

Mais l'Angleterre, devenue subitement inquiète et nerveuse, supposait à Berlin, à Paris et à Pétersbourg, des intentions qu'ils n'avaient pas; aussi, croyant ses intérêts menacés par une redoutable triplice dont elle n'aurait pas fait partie, attachant aux boutades passées de Guillaume II une importance qu'elle ne leur avait pas donnée quand elle les avait subies, se montra-t-elle particulièrement irritée de l'attitude de M. de Bülow dans la question mandchourienne, qui lui semblait la preuve des desseins qu'elle lui prêtait. Comme les petites causes produisent souvent les plus grands effets, on peut dire que l'inimitié anglo-

(1) Du temps de M. Hanotaux, on peut seulement dire qu'il y avait eu une légère détente dans les relations de Paris et de Berlin.

(2) V. sur l'amitié russo-allemande, *infra*, chap. X.

allemande a eu pour cause directe et immédiate, — on verra plus loin quelles ont été ses causes profondes (1), — outre la guerre du Transvaal, — le désaccord, grossi et démesurément commenté par la presse anglaise, qui s'est manifesté entre le chancelier de l'Empire et lord Lansdowne, sur l'interprétation à donner, quant à la question russo-mandchourienne, à l'accord anglo-allemand de 1900 (2).

La question du chemin de fer de Bagdad contribua, comme la question mandchourienne, à aigrir les relations anglo-allemandes. Le chemin de fer de Bagdad, qui fut, qui est encore, l'un des buts de la politique allemande, était nettement contraire aux intérêts britanniques, et dès 1901, l'Angleterre fit tous ses efforts pour combattre l'entreprise projetée.

La concession de la future voie ferrée avait été donnée par le gouvernement ottoman à la société impériale ottomane du chemin de fer de Bagdad, en 1899. Cette société était distincte de la société allemande des chemins de fer d'Anatolie, — constituée en 1889 par la Deutsche Bank et une banque de Stuttgart, — qui exploitait le réseau Haïdar-Pacha-Angora-Konia; en fait, les deux sociétés étaient connexes, dirigées l'une et l'autre par des Allemands, constituées exclusivement l'une et l'autre par des capitaux allemands. Le chemin de fer de Bagdad n'était au surplus que le prolongement jusqu'au golfe Persique à travers la Mésopotamie, par Bagdad, du réseau Haïdar-Pacha-Konia.

La nouvelle voie allemande était contraire aux intérêts anglais, d'abord parce qu'elle détournerait de Suez une

(1) V. *infra*, chap. VII.

(2) La guerre du Transvaal a aigri Berlin contre Londres; la question mandchourienne a aigri Londres contre Berlin.

partie du trafic vers l'Extrême-Orient (1), — elle devait être la voie la plus courte vers l'Inde, la Chine et le Japon, — et aussi, parce qu'elle contribuerait à asseoir définitivement en Turquie d'Asie l'influence allemande, qui, prépondérante en Turquie d'Europe, s'était répandue au delà du Bosphore et de l'Archipel, sur l'Asie mineure et toutes les possessions asiatiques de l'Empire ottoman.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler en détail comment le comte de Hatzfeldt, qui fut ambassadeur d'Allemagne à Constantinople de 1885 à 1901, parvint à développer le commerce allemand en Turquie d'Europe, et les moyens qu'il employa pour attirer le sultan dans l'orbite allemande; peu à peu, des banques allemandes furent constituées, des sociétés, des cercles allemands créés, des maisons de commerce allemandes s'établirent à Constantinople, les lignes télégraphiques furent accaparées par les Allemands, les services de navigation allemands furent multipliés dans toute la Méditerranée orientale. Dans toute la Turquie d'Asie, Palestine, Syrie, Asie Mineure, l'influence allemande s'était étendue, et l'Empire turc tout entier était peu à peu devenu une sorte de vaste colonie germanique. En 1898, Guillaume II s'était rendu à Jérusalem; il avait essayé de se faire le champion du protectorat catholique, encouragé aussi et subventionné les missions allemandes, pionniers du protestantisme et de l'influence politique. Vis-à-vis d'Abdul Hamid, ce n'était que flatteries et prévenances; chaque année, le vaisseau-école des aspirants de marine allemands se rendait à Constantinople; dès qu'une

(1) L'Angleterre avait le projet de réunir la mer Rouge au golfe Persique par une voie ferrée passant par la Mecque et traversant toute l'Arabie. Le chemin de fer de Bagdad détournerait à son profit tout le trafic, et voyageurs et marchandises emprunteraient de préférence la voie allemande, plutôt que la voie maritime actuelle Méditerranée-Suez-Océan Indien, ou le chemin de fer futur golfe-Persique-mer-Rouge-Caire-Méditerranée.

occasion lui était offerte, Guillaume II assurait Abdul Hamid de son inaltérable amitié et de sa toute puissante protection. Abdul Hamid, flatté, — lui que les autres puissances traitaient si volontiers avec quelque arrogance (1), — accorda tout ce que l'ambassadeur d'Allemagne lui demandait : concessions de chemins de fer, mines, travaux publics (2), fournitures militaires, et pour finir, le chemin de fer de Bagdad (3).

L'Allemagne, solidement établie dans toute l'Asie turque jusqu'au golfe Persique, devait être pour l'Angleterre une voisine gênante. Le gouvernement de Londres fit voir à Berlin combien l'entreprise projetée lui déplaisait.

L'Allemagne avait d'abord pensé construire le nouveau chemin de fer à l'aide des seuls capitaux allemands, mais elle ne tarda pas à s'apercevoir que l'entreprise serait trop lourde et qu'elle ne pourrait y faire face (4). Forte de la garantie kilométrique que lui avait assurée le Sultan, la société allemande fit des propositions à la France à l'effet d'entrer dans un vaste syndicat financier international : trois quarts du capital nécessaire à l'entreprise seraient souscrits par l'Allemagne, la France et l'Angleterre, à raison de un quart par chacune de ces trois puissances, le dernier quart serait souscrit par la Société d'Anatolie

(1) Affaires Lorando-Tubini, affaires des quais. Le 27 août 1901, l'ambassadeur de France quittait Constantinople. Le 7 novembre, nos troupes débarquaient à Mitylène. C'est un exemple, entre cent autres, des procédés que nous employâmes vis-à-vis du Sultan. A notre manière forte, il préférait les amabilités allemandes.

(2) Notamment, — il y aurait vingt autres exemples à citer, — concession en 1899 à l'Allemagne des travaux d'aménagement du port d'Haïdar-Pacha, terminus du chemin de fer de Bagdad.

(3) Quelques mois à peine avant sa mort (22 nov. 1901), le comte de Hatzfeldt obtenait encore pour l'Allemagne le droit de s'établir aux îles Farsan el Kebir, dans la mer Rouge.

(4) On sait qu'en 1901 la situation financière de l'Allemagne était peu prospère : il y eut alors des faillites nombreuses et retentissantes qui jetèrent le trouble sur le marché.

et divers participants. La finance française se montra disposée à entrer dans la combinaison.

Les autres nations, au contraire, résistèrent: la Russie voyait ses intérêts dans le Caucase, le Turkestan, la Perse menacés par le nouveau chemin de fer : elle n'était nullement disposée à coopérer à l'entreprise (1). Le voyage que fit en Russie M. Delcassé, en avril 1901, n'eut pas d'autre but que de demander à Pétersbourg son adhésion dans la combinaison franco-allemande. Le gouvernement russe fut longtemps à se décider. L'Angleterre se montra encore beaucoup moins empressée à répondre aux sollicitations allemandes, et le gouvernement déclara officiellement à plusieurs reprises qu'il ne prêterait jamais son concours à l'œuvre entreprise par Berlin. — L'incident de Koweit allait prouver que la mauvaise humeur anglaise ne se traduisait pas seulement par des mots.

C'était à Koweit que devait aboutir, sur le golfe Persique, le chemin de fer de Bagdad. A la suite d'un conflit entre le cheik de Koweit, Moubarek, et le sultan du Nedjed, Rachid, la Porte voulut débarquer des troupes pour rétablir l'ordre. L'Angleterre, qui prétendait exercer une sorte de droit de haute police sur tout le golfe Persique, et dont spécialement le cheik de Koweit avait depuis longtemps accepté la protection, s'y opposa. Elle envoya dans la baie deux croiseurs. Le Sultan céda : il consentit à ne pas faire débarquer de troupes, mais l'Angleterre, de son côté, reconnut sa souveraineté sur Koweit (2). Il fut en

(1) Le chemin de fer de Bagdad était contraire aux intérêts russes, notamment en ce qu'il était destiné à nuire aux voies ferrées, surtout le transpersan, que la Russie avait toujours projeté pour relier l'Empire au golfe Persique et à l'Océan Indien.

(2) Koweit et les divers États qui bordent le golfe Persique dépendaient en droit de la Turquie; en fait, c'étaient des sortes de républiques indépendantes avec lesquelles l'Angleterre était liée par des traités d'amitié plus ou moins anciens et plus ou moins réguliers.

outre stipulé que Koweit ne pourrait être annexé par aucune puissance (1).

Cet incident, qui rendit un instant célèbre un petit port perdu au fond du golfe Persique, prouva nettement combien l'Angleterre était hostile au chemin de fer de Bagdad. Bien que le gouvernement de Londres ait reconnu la souveraineté du Sultan sur Koweit, le protectorat de fait de la Grande-Bretagne n'a jamais cessé, et par l'affirmation qu'elle a faite de ses droits en 1901, elle conserve la possibilité d'entraver ou de gêner, quand l'heure en sera venue, l'achèvement du chemin de fer de Bagdad. Quand, dans quelques cinq ou six ans, on songera à joindre Bagdad au golfe Persique, il est fort probable qu'on choisira un autre terminus que Koweit, et déjà, à plusieurs reprises, il a été question de Fao ou de Kadimé (2).

L'attitude de l'Angleterre dans la question de Bagdad n'a pas été sans mécontenter l'Allemagne. Celle qu'elle prit dans la question marocaine, qui s'ouvrait alors, ne la blessa pas moins.

On sait que, le 16 mai 1901, nous envoyâmes devant Tanger deux navires de guerre à l'effet d'appuyer auprès du Sultan diverses réclamations, que depuis 1898 nous avions faites, et qui étaient restées sans solution (3). Un mois plus tard, arrivait à Londres une ambassade maro-

(1) Postérieurement à ce premier accord, un second accord anglo-turc est intervenu. Moubarek ayant réclamé au sultan la propriété de toute la côte jusqu'au Chatt-el-Arab, celui-ci donna l'ordre d'envoyer contre lui des troupes d'infanterie. L'Angleterre s'y opposa, et envoya deux vaisseaux de guerre. La Turquie reconnut les droits de Moubarek, et confirma l'accord précédemment conclu avec l'Angleterre.

(2) V. *infra*, p. 296.

(3) Ces réclamations étaient faites pour meurtres de plusieurs de nos nationaux, pour incursions sur le territoire algérien, attaques de nos convois vers le Touat, etc.

caine, à laquelle Abd el Aziz avait donné les pouvoirs les plus étendus. On a vu la situation toute particulière que l'Angleterre avait su se faire dans l'Empire chérifien (1), et dans quelle estime le Sultan tenait Mac Lean et Harris. Pour remédier à l'anarchie dans laquelle vivait l'Empire, ceux-ci lui avaient conseillé diverses mesures, tout à fait insuffisantes, mais que le peuple jugea encore excessives. Le mécontentement ayant grandi contre les Européens, Aziz ordonna leur expulsion hors de Fez. Harris se retira dans sa villa de Tanger, Mac Lean rentra à Londres.... où il se fit le cicerone de la délégation marocaine. Il la présenta au Foreign Office, où elle fit les propositions les plus séduisantes. Aziz avait dû expulser Mac Lean et Harris, comme les autres Européens, mais il n'en restait pas moins « anglais », surtout au moment où la France le menaçait. L'ambassade demanda au gouvernement de Londres d'intervenir : le Sultan était prêt, dit-elle, à lui reconnaître sur le Maroc un droit de protectorat.

L'offre était tentante, le Foreign Office la refusa cependant. Il la refusa, afin de ne pas déplaire au Quai d'Orsay, qui comme lui souhaitait une entente entre les deux pays. Lord Lansdowne ne traita avec les envoyés chérifiens, ainsi qu'en fait foi le *Livre jaune* (*Affaires du Maroc*, 1901-1905), que de questions commerciales (amélioration des routes, des ports, des phares, construction de ponts, liberté du cabotage, etc.), laissant volontairement de côté toutes les questions politiques : celles-là ne regardaient que le cabinet de Paris, et ne pouvaient être réglées qu'à Paris.

De fait, le 20 juillet suivant, une autre ambassade marocaine, envoyée à Paris, y signait le premier des accords franco-marocains, organisant dans l'empire chérifien la

(1) V. *supra*, chap. IV, § 2, p. 140.

pénétration pacifique. Cette pénétration pacifique ne touchait en rien à l'intégrité du Maroc, qui, dans le préambule même de la Convention, était reconnue et affirmée. La convention avait pour but de « consolider les liens d'amitié existant entre les deux gouvernements, et de développer leurs bons rapports réciproques, en prenant pour base le respect de l'intégrité de l'empire chérifien d'une part, et d'autre part l'amélioration de la situation de voisinage immédiat qui existe entre eux, par tous les arrangements particuliers que nécessite ledit voisinage. » Ce fut le second accord franco-marocain du 20 avril 1902 qui détermina ces arrangements, en vue d'établir la paix, la sécurité, et un mouvement commercial tout le long de la frontière algéro-marocaine (1).

Bien que l'Angleterre ait affirmé sa volonté de voir maintenir au Maroc le régime de la porte ouverte, indiquant bien ainsi qu'elle n'entendait point permettre à la France de prendre dans le pays la place qu'elle-même refusait, l'Allemagne se montra cependant mécontente de la courtoisie dont Londres avait fait preuve à notre égard. Le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à à Paris, questionna à plusieurs reprises M. Delcassé sur les ambassades marocaines, et les projets du gouvernement français; la lecture du Livre Jaune prouve que, dès 1901, l'Allemagne commençait à s'inquiéter, et elle s'inquiétait au moins, sinon plus, des bonnes dispositions, — nouveauté sensationnelle, — de Londres à notre endroit que de nos propres projets. M. Delcassé prit soin de la rassurer dès le 5 juillet (discours au Sénat) : « L'ambassade marocaine a pu se convaincre, et elle pourra dire à son souverain, que si la France, maîtresse de l'Algérie et limitrophe du Maroc sur une immense étendue, est tenue

(1) André Tardieu. *Cinq ans de politique marocaine.* (*Revue politique et parlementaire*, octobre 1908.)

de suivre ce qui s'y passe avec un intérêt singulier, dont nul ne saurait équitablement méconnaître la légitimité, notre vigilance ne tend qu'à la tranquillité, à la prospérité, à l'intégrité de l'empire chérifien. » Voilà qui était net et franc, — plus franc et plus net que l'attitude prise par le Foreign Office vis-à-vis de la Wilhelmstrasse. L'Allemagne éprouva un vif mécontentement de voir l'Angleterre si courtoise vis-à-vis de la France, et de ne pouvoir obtenir d'elle des explications satisfaisantes sur la politique marocaine qu'elle allait suivre. L'avenir a montré à l'Allemagne que, dans l'affaire marocaine, Londres était bien du côté de Paris (1).

L'hostilité anglo-allemande au cours de l'année 1901 n'a jamais été mieux dévoilée que par un discours que prononça le 25 octobre M. Chamberlain à Edimbourg, et par la réponse qu'y fit M. de Bülow le 8 janvier 1902.

Le 25 octobre 1901, M. Chamberlain, que l'on ne pouvait cependant taxer de germanophobie, celui-là même qui, l'année précédente, lançait l'idée d'une triplice anglo-germano-yankee, prononça à Edimbourg un grand discours, qui exprimait bien les sentiments aigris du peuple anglais tout entier. M. Chamberlain, qui était fort mécontent de la campagne menée par la presse allemande contre la guerre du Transvaal, — son œuvre, — ne se gêna pas pour rappeler à l'Allemagne la Campagne de France, et les atrocités qu'avaient alors commises ses troupes dans leur marche sur Paris : point n'était donc besoin qu'elle s'indignât si fort de la campagne anglaise dans l'Afrique du Sud. On jugera de l'effet produit par ce discours en Allemagne, par la réponse qu'y fit M. de Bülow au Reichstag le 8 janvier 1902 : « Quand un ministre est obligé de justifier

(1) V. *infra*, chap. VIII.

sa politique, il ferait mieux de laisser en dehors les pays étrangers. Si néanmoins on désire alléguer l'exemple d'autrui, il vaudrait mieux le faire avec circonspection... L'armée allemande est trop haut placée, son blason est trop net pour qu'elle s'affecte de jugements obliques. » Et pour finir, cette phrase cinglante : « Le mot du grand Frédéric reste toujours vrai : Laissez donc cet homme et ne vous excitez pas : il mord le granit. »

Deux jours après, le 10 janvier, un député antisémite, M. Liebermann, revenait à la charge, et traitait en plein Reichstag l'armée anglaise de « bandes de brigands et de ramassis de voleurs » ; il parla de M. Chamberlain comme du « polisson le plus odieux que la terre ait porté. »

Quand de pareils discours sont prononcés devant un Parlement par l'homme en qui s'incarne la plus haute autorité de la nation, et par des membres influents de ce Parlement, on peut affirmer qu'ils sont l'indice dans le pays d'une surexcitation et d'un nervosisme aigus. Malgré les cadeaux échangés, 1901 avait commencé sous de funestes auspices : Édouard VII en avait eu la preuve en allant à Kronberg ; l'année s'était mal poursuivie, les deux amis de naguère se heurtant sans cesse, se querellant à tout sujet ; elle s'acheva non moins mal : l'Angleterre et l'Allemagne, nerveuses et irritables, que la guerre du Transvaal, l'affaire de Bagdad, l'interprétation du traité de 1900 avaient violemment séparées, furent brouillées par le discours de M. Chamberlain et la réponse de M. de Bülow.

CHAPITRE VII

L'inimitié anglo-allemande, ses causes (1901).

La concurrence de l'Allemagne se fait de plus en plus rude. Dans tous les coins du monde, on peut sentir la persévérance et l'entreprise allemandes...

Rapport de la *Commission of Depression of trade* 1885.

« Notre avenir se jouera sur les flots. »

Guillaume II, à l'inauguration du port de Stettin.

« Une seule chose m'attire, c'est d'aller annoncer à l'étranger l'évangile de la personne sacrée de Votre Majesté, et de le prêcher à ceux qui veulent, comme à ceux qui ne veulent pas entendre. »

Prince Henri de Prusse, à Kiel, 16 décembre 1897.

« Le pouvoir impérial implique le pouvoir sur mer. »

Guillaume II à Kiel, 15 décembre 1898.

Sommaire. — L'inimitié anglo-allemande a eu pour cause le développement de la puissance commerciale et de la puissance navale de l'Allemagne.

I. — Le développement économique de l'Allemagne. — Les enquêtes des deux *Commissions of Depression of trade* de 1885 et de 1896 sur la concurrence allemande. — Les progrès de la production allemande (houille, fonte, acier, etc., etc., céréales, élevage, betterave, etc...); les exportations et les importations (notamment par mer). — La décadence de la production britannique (fer, acier, fils, coton, etc., etc.). — La crise porte sur toutes les branches de la production, et sur tous les marchés du monde. — Les importations en hausse et les exportations partout baisse.

Les causes du succès allemand. — Libre échange et protection. — La campagne de M. Chamberlain en Angleterre en faveur du protectionnisme. — Les conférences coloniales.

II. — Le développement maritime de l'Allemagne. — La puissance navale anglaise: les programmes Hamilton, Spencer, Goschen. — Le « *two powers standard* », et les budgets navals. — La composition de la flotte en 1901.

La puissance navale allemande. — Son prodigieux développement, depuis Guillaume II. — La loi du 10 avril 1898, l'amendement du 14 juin 1900. — La composition de la flotte en 1901, et son avenir.

Si, en 1901, les événements qu'on sait (1) ont pris à Londres et à Berlin une importance toute particulière, c'est qu'entre les deux gouvernements il existait une sourde hostilité, qui, trop longtemps contenue, finit par éclater. On a vu combien intimes avaient été les relations de l'Angleterre et de l'Allemagne ; cependant, des événements s'étaient produits au sein de l'Empire allemand, qui auraient dû, semble-t-il, bien avant 1901, séparer Londres de Berlin. Mais Londres n'avait pas tout d'abord attaché à ces événements l'importance qu'ils comportaient : orgueilleux, sûr de sa suprématie, il s'était peu soucié, ou du moins insuffisamment, de voir l'industrie, l'agriculture, le commerce, la marine germaniques se développer et grandir. De divers côtés, on signala bien au gouvernement le danger: l'Allemagne menaçait de ravir à l'Angleterre la première place sur le marché du monde, mais le gouvernement n'écouta pas, et ce fut seulement le jour où le péril devint évident qu'il consentit à l'apercevoir (2) : ce jour-là, la haine remplaça l'amitié, et mille

(1) V. *supra*, chap. VII.

(2) M. Chamberlain disait avec ironie à ses électeurs de Birmingham, alors que l'activité commerciale allemande était intense, et que la baisse du commerce anglais était partout certaine: « L'Allemagne est, dit-on, redoutable. L'Allemagne contremine notre industrie? L'Allemagne ronge notre commerce comme la mer ronge nos côtes? Je ne crois pas que la mer ronge toutes nos côtes. » Et ce disant, il provoquait de *gros rires*.

faits, qui en d'autres temps, eussent passés inaperçus, prirent, si infimes soient-ils, une importance spéciale. Londres s'inquiéta de tout, critiqua tout, regarda avec méfiance et mauvaise humeur ce qu'il avait jusqu'alors considéré avec sympathie. Un différend se produit-il, Londres ne met plus la bonne volonté d'antan à le solutionner ; il cherche au contraire à l'aggraver. Chaque jour, ce sont des paroles, ce sont des actes qui font voir à Berlin combien Londres est jaloux, soupçonneux, aigri.

Et ces procédés de Londres, Berlin va les employer à son tour. L'Allemagne, appuyée sur Vienne et sur Rome, appuyée aussi sur Londres, a grandi ; ambitieuse, elle a rêvé de supplanter l'Angleterre et de conquérir le monde ; elle pouvait croire que ses procédés hostiles passeraient inaperçus, et que l'Angleterre ne verrait ses progrès que trop tard, quand le but poursuivi aurait été atteint. Mais l'Angleterre s'aperçoit du Drang germanique avant qu'il ne soit achevé : mécontente, elle change d'attitude, et brûle ce qu'elle avait jusqu'alors adoré. Berlin allait-il répondre avec amabilité aux brusqueries et à la mauvaise humeur de Londres ? Berlin est devenu trop fort, trop grand, trop puissant, pour supporter sans se plaindre, et agir autrement qu'il n'ait fait avec lui. Londres a prouvé, prouve chaque jour sa mauvaise humeur, et bientôt sa haine : Berlin riposte : « Zahn um Zahn, Auge zum Auge. » Les deux amis de jadis sont devenus deux rivaux, se défiant, l'œil mauvais, l'injure à la bouche.

C'est pour des causes économiques que Londres a rompu l'amitié traditionnelle qui le liait à Berlin.

L'Angleterre est une vaste usine : elle est aussi un riche grenier plein d'abondantes moissons. De tous temps, elle a déversé sur le monde les produits de ses manufactures et de son sol. Et le commerce intense qu'elle a

partout entretenu, a été l'une des causes de sa prodigieuse richesse.

Mais l'Allemagne est de bonne heure devenue un concurrent de forte taille. Le soir de la reddition de Metz, le Prince Frédéric-Charles aurait dit aux officiers qui l'entouraient : « Nous venons de vaincre sur le terrain militaire, il s'agit maintenant de vaincre sur le terrain industriel. » De fait, après 1871, partout des usines nouvelles se sont élevées, des entreprises nouvelles se sont constituées, des méthodes agricoles nouvelles ont été employées, qui ont, chaque année, accru le rendement des terres ; une activité commerciale prodigieuse a agité le pays tout entier. La production augmentant sans cesse, l'Empire a cherché partout des débouchés nouveaux : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Océanie ont bientôt été encombrées de voyageurs allemands, qui ont placé des marchandises allemandes, et nui au commerce britannique.

C'est bien la puissance industrielle, agricole, commerciale de l'Allemagne qui a été la cause de l'inimitié anglo-allemande. C'est à cause d'elle, et du mécontentement qu'elle avait excité chez le peuple anglais, qu'on constate en 1901 les symptômes que nous avons relevés.

C'est aussi à cause du développement intense, continu, de la force navale allemande. L'Angleterre était depuis plusieurs siècles la première puissance maritime du monde : l'Allemagne, par un effort qu'il serait injuste de ne pas admirer, menaçait en 1901 de lui ravir la place qu'elle avait toujours occupée. Devenue une grande puissance maritime, elle est devenue du même coup une grande puissance coloniale.

L'Angleterre ne pouvait rester l'alliée de la puissance qui lui disputait l'empire des mers et les terres des continents lointains. Elle avait été l'ennemie de la France et de la Russie, parce que la France et la Russie étaient, après

elle, les deux plus grandes puissances maritimes et coloniales : elle fut l'ennemie de l'Allemagne, parce que celle-ci, devançant la France et la Russie, est devenue à son tour une grande puissance maritime et coloniale.

Ce n'est pas en un jour, par l'effet d'un coup de baguette magique, que l'Allemagne parvint sur terre et sur mer à concurrencer l'Angleterre : bien avant 1901, des signes multiples indiquaient la prodigieuse croissance du peuple germanique. En 1901, cette croissance a atteint son plus complet épanouissement. Montrer, par des chiffres précis, la rivalité économique et la rivalité navale de Londres et de Berlin, tel est l'objet des pages qui suivent.

I

M. Victor Bérard en 1900, M. Georges Blondel, également en 1900, M. Maurice Lair en 1902, M. Achille Viallatte en 1905, M. Jacques Bardoux en 1907, ont excellemment montré le prodigieux essor économique de l'Allemagne, et la concurrence qu'a de ce chef subie l'Angleterre (1). On trouve dans leurs ouvrages des renseignements et des chiffres fort instructifs, dont plusieurs méritent ici d'être rappelés. En 1885, une commission parlementaire fut constituée à l'effet de rechercher les causes de la baisse du commerce britannique, que les Chambres de commerce constataient avec inquiétude (2). La Commission travailla

(1) Victor Bérard, *L'Angleterre et l'impérialisme* (Colin, 1900) ; Georges Blondel, *L'essor industriel et commercial du peuple allemand* (Larose, 3e édition, 1900) ; Maurice Lair, *L'impérialisme allemand* (Colin, 1902) ; Achille Viallatte, *La crise anglaise* (Dujarric, 1905) ; Jacques Bardoux *Essai de psychologie de l'Angleterre contemporaine*, 2 vol. (Alcan, 1907 et 1908).

(2) Déjà en 1879 une commission parlementaire ayant le même objet s'était réunie.

dix-huit mois (août 1885, décembre 1886) ; elle consulta toutes les personnes capables de la renseigner, et celles-ci furent unanimes à dénoncer la concurrence allemande. Devant une seconde commission parlementaire constituée en 1896, des témoignages identiques furent apportés.

« La concurrence de l'Allemagne, est-il dit dans le rapport de la Commission de 1885, se fait de plus en plus rude. Dans tous les coins du monde, on peut sentir la persévérance et l'entreprise allemandes. Les Allemands gagnent du territoire sur nous, grâce à leur meilleure connaissance des marchés, grâce à leur désir de s'accommoder au goût de chacun, à leur volonté de prendre pied partout, et à leur ténacité à garder le pied une fois pris (1). »

Les rapports consulaires, en 1885, et après, sont aussi formels : M. Victor Bérard en cite un grand nombre. Voici notamment ce qu'écrivait, sur le développement prodigieux de la puissance commerciale et industrielle, de l'Allemagne, le consul anglais de Francfort :

« Dans toutes les branches, l'état des affaires pour toute la contrée témoigne de l'énorme progrès économique durant ces vingt-cinq années dernières. Il est difficile de décrire avec quelle rapidité et quel ensemble les usines de toutes tailles, moyennes, grandes, immenses ont été créées. Un observateur, qui aurait étudié les conditions de vie moyenne en Allemagne il y a vingt ans, et qui reviendrait les étudier aujourd'hui, ou plus simplement encore, un voyageur qui aurait visité les villes allemandes vers 1860 et qui les reverrait aujourd'hui, serait étonné des énormes changements... Allemagne du Nord et Allemagne du Sud, c'est partout la même preuve des gigantesques efforts pour aller de l'avant, partout la même ambition d'évincer les compétiteurs. La population en moins de treize ans a augmenté de six ou sept millions d'habitants, dont quinze cent mille à peine sont allés à

(1) Cité par Victor Bérard, *op. cit.*

l'agriculture... C'est le commerce et l'industrie qui ont nourri le surplus, soit environ 1.500.000 individus pour le commerce, et plus de 4 millions pour les industries de toutes sortes. Le mouvement des chemins de fer, les dividendes des grandes compagnies, le nombre des entreprises nouvelles, tout accuse la même marche ascendante. Un tableau des 52 sociétés sidérurgiques et houillères les plus importantes montre leurs dividendes passer de 5,45 % en 1894, à 7,59 % en 1895, à 10,68 % en 1897... Au cours de 1897, 254 compagnies mettaient en œuvre un capital total de 380 millions de marks, au lieu de 182 compagnies seulement en 1896 au capital de 270 millions, et de 92 compagnies en 1894 au capital de 88 millions. Les banques allemandes syndiquées ont conquis un grand nombre de places étrangères, et entrepris au dehors toute une série de grands travaux : les voyages de l'empereur Guillaume en Turquie ont tourné un grand nombre de capitaux vers les entreprises d'Asie Mineure... (1). »

Et le rapport consulaire se terminait ainsi :

« L'Angleterre peut sans réserves croire au succès de l'Allemagne (2). »

L'Allemagne est devenue de bonne heure une grande productrice de houille : son sol renferme des filons houillers plus nombreux et plus étendus que ceux du sol anglais : les 52 sociétés dont parlait le consul de Francfort avaient mis en exploitation le bassin de la Moselle et de Saarbrück, le bassin saxon des monts Métalliques autour de Chemnitz et de Zwickau, le bassin de la Haute-Silésie :

« Dans ces régions, partout, écrit M. Maurice Lair (3), les usines se dressent, les foyers s'allument, les galeries se creusent, les wagons roulent... et de München Gladbach à Dortmund, de

(1) et (2) Cité par Victor Bérard, *op. cit.*
(2) Maurice Lair, *op. cit.*

Cologne à Duisbourg, s'étale dans sa tragique horreur le spectacle de la fournaise. A perte de vue, la forêt des cheminées noircies, vomissant vers le ciel bas et gris les lourdes volutes qu'exhalent les poumons du géant. D'immenses halls et ateliers noirs succèdent à des ateliers, à des halls identiques ; de temps à autre, dans l'encadrement des baies ouvertes, un reflet rouge irradie l'atmosphère imprégnée de charbon. Gares, magasins, usines, alignent leurs fausses ogives et leur gothique de contrebande... La terre à l'entour a disparu sous des montagnes d'escarbilles et de laitiers, sous les amas de gravats, sous les entassements de scories, de résidus et de gangues, sous l'entrecroisement des voies ferrées, sous les rangées de gueusets de fonte qui attendent leur tour d'affinage... »

La production était en rapport avec de pareilles entreprises : en 1870, on extrayait du bassin de la Ruhr 20 millions de tonnes de charbon ; en 1900, on en extrayait 101 millions. La production mondiale du charbon était à cette époque de 662.820.000 tonnes ; l'Allemagne occupait dans la production la troisième place (après l'Angleterre et les États-Unis), et fournissait 131 millions de tonnes, contre 112 en 1896.

Même mouvement dans la production de la fonte, du fer, de l'acier ; en 1894, l'Allemagne produisait 5,3 millions de tonnes de fonte ; trois années plus tard, en 1897, 6,8. En 1894, 3,6 millions de tonnes d'aciers ; en 1897, 4,8. La production du fer a passé de 5 millions de tonnes, comme moyenne annuelle dans la période 1871-1875, à 11 millions dans la période 1891-1895.

Les diverses entreprises de métallurgie et de sidérurgie occupaient en 1870 170.000 ouvriers ; en 1900, 800.000.

A côté de la métallurgie et de la sidérurgie, des centaines d'autres industries progressaient. « Les filateurs et tisserands, écrit M. Maurice Lair (1), travaillent le coton

(1) Maurice Lair, *op. cit.*

d'Égypte et des États-Unis, la laine d'Australie et de l'Argentine, la soie d'Italie et de Chine, le jute indien, le lin et le chanvre de Russie et de Hongrie... Nuremberg, Zwickau, Breslau se sont voués à la droguerie et à la pharmacie... La valeur des produits chimiques fabriqués par l'Allemagne atteint au total un milliard de marks, sur lequel plus de 300 millions sont exportés... Les financiers estimaient en 1898 à 240 millions de marks les sommes engagées dans les entreprises d'électricité, en 1899 à 453; en 1900 à 520. » Faut-il citer encore l'industrie des constructions navales, les porcelaines et les verreries de Saxe, les jouets de Nuremberg, la librairie de Leipzig, les bières de Münich et de Pilsen ? Dans toutes les branches de l'industrie, le succès répondait aux efforts, et décuplait les capitaux engagés.

L'Allemagne n'est pas devenue seulement une grande nation industrielle, elle est devenue aussi une grande nation agricole. Le peuple s'est porté, en foule, vers la ville, vers l'industrie et le commerce; mais les campagnes n'ont cependant pas été désertées. Si la culture des céréales est devenue moins rémunératrice à raison des importations étrangères des grands pays producteurs, cependant, le paysan allemand ne s'est pas découragé, et a continué de lutter avec énergie : chaque année, de nouvelles terres étaient mises en culture, chaque année, le sol rapportait davantage. 5.900.000 hectares étaient en 1900 plantés en seigle, donnant une moyenne de 14 quintaux 2 par hectare ; 1.670.000 étaient plantés en orge ; 4.123.000 en avoine, rapportant respectivement une moyenne de 16,7 et 15,2 quintaux par hectare (1). La culture du blé était moins importante et moins rémunéra-

(1) En 1898, 1.880.000 hectares étaient cultivés en pommes de terre; en 1900, 2.231.818.

trice, à raison de la concurrence des blés russes et américains.

C'est la culture des betteraves en vue de la fabrication du sucre qui, en 1901, accusait en Allemagne le mouvement ascendant le plus marqué. La raison était que grâce à des procédés perfectionnés, les raffineurs étaient peu à peu parvenus à obtenir un rendement en sucre tout à fait exceptionnel. Alors que les raffineurs français ne pouvaient faire rendre en sucre à la betterave plus de 7 °/₀ de son poids, les raffineurs allemands obtenaient presque le double. Pour produire 1 kilogramme de sucre, ceux-ci employaient, en 1873,12 kilogrammes de betteraves; en 1893, ils n'usaient que 8 kilogrammes. De 1873 à 1893, la quantité de betteraves cultivées a triplé, passant de 3.528.764 tonnes à 10.644.352 ; leur rendement en sucre a quintuplé.

L'élevage du bétail était également pour le paysan fort rémunérateur : la consommation augmentant avec la population, — celle-ci était de 35 millions d'habitants en 1850, et de 56 en 1900, — la nécessité se faisait sentir d'élever annuellement un plus grand nombre de bêtes de boucherie, dont la vente, à gros bénéfices, était assurée.

De ces diverses richesses industrielles et agricoles, l'Allemagne exportait la plus forte part : en dix années, de 1890 à 1900, les exportations germaniques avaient augmenté — chiffre considérable — de près de 1.200 millions de marks : elles étaient en 1890 de 3.409 millions de marks, et elles atteignaient en 1900 4.555, après avoir suivi depuis 1895 une marche ascendante ininterrompue(1).

Les importations avaient également constamment augmenté pendant la même période : alors qu'elles étaient en 1890 de 4.272 millions de marks, elles atteignaient en

(1) Les exportations avaient été en 1897 de 3.786 millions de marks; en 1898, 4.010; en 1899, 4.368.

1895, 4.246, en 1898, 5.440, et en 1900, 5.833 millions de marks (1).

« Cet accroissement, dit justement M. Maurice Lair, provenait surtout de l'apport de matières premières réclamées par l'industrie (2), et des produits alimentaires indispensables aux sept millions de bouches que l'Allemagne avait gagnées depuis dix ans (3). »

En 1870, dans le commerce général de l'Europe, l'Allemagne occupait le quatrième rang : son commerce général se montait à 7 milliards ; en 1900, elle occupait la seconde place. Son commerce général avait en effet presque doublé : il était de 13 milliards.

Le commerce allemand se faisait, en très grande quantité, par voie de mer ; le commerce par mer de l'Allemagne en 1900 absorbait 56 °/₀ du total général (4). Certains ports, Hambourg notamment, avaient pris un développe-

(1) En tonnes de 1.000 kilogs, le commerce général allemand était en 1889, 1894, 1898, comme importations de 29.995.612 ; 35.167.327, et 45.900.000 ; — et comme exportations de 21.446.992 ; 25.918.436 et 33.400.000. Ces mêmes années, le commerce spécial était comme importations de 26.611.896 ; 32.022.502 ; 42.718.075 tonnes, et comme exportations 18.292.587 ; 22.883.715 ; 30.086.228.

(2) De 1889 à 1897, l'importation des matières premières nécessaires à l'industrie s'était accrue de 9.849.320 tonnes, dont 2.676.209 de 1889 à 1893, et de 6.262.302 de 1894 à 1897, c'est-à-dire de près du triple. (Rapport de M. Pingaud, consul de France à Dusseldorf, 8 février 1899. *Mon. officiel du commerce*, 1899.)

(3) Maurice Lair, *op. cit.*

(4) La flotte marchande allemande a progressé fort rapidement ; avant 1870, l'Allemagne avait 147 vapeurs représentant 600.000 tonnes ; elle était au 5e rang des marines du monde ; en 1902 elle occupait la seconde place, elle avait 1.200 vapeurs représentant 2 millions 1/2 de tonnes et plus de 2.500 voiliers. Le tonnage de la marine marchande allemande était supérieur de 250 °/₀ à celui de la marine française. Elle transportait non seulement des produits allemands, mais aussi des produits non allemands, et nuisait ainsi grandement au courtage que pendant longtemps avaient fait seuls les navires marchands britanniques. Voici les chiffres en 1899 des marines marchandes anglaise, allemande, française, américaine et norvégienne :

ment considérable : le tonnage de jauge des navires entrés et sortis y était en 1900 de 76 millions de tonnes, contre 2 en 1870, et 10 en 1890. Les exportations par ce port atteignaient en 1895, 59 millions de tonnes ; quatre années plus tard, en 1899, 66 millions (1). Le mouvement des autres grands ports, Lübeck, Kiel, accusait une progression identique.

Tandis que l'Allemagne progressait, l'Angleterre économiquement déclinait : le commerce anglais avait perdu tout ce qu'avait gagné le commerce allemand.

Les importations de l'Angleterre avaient constamment monté : en 1887, 362 millions de livres sterling ; en 1892, 423 ; en 1896, 441 ; en 1897, 451 ; en 1898, 470 ; en 1899, 485 ; en 1900, 523.

Mais les exportations étaient allées diminuant, ou demeuraient stationnaires : en 1882, 306 millions de livres sterling ; en 1887, 281 ; en 1892, 291 ; en 1896, 240 ; en 1897, 234 ; en 1898, 233 ; en 1899, 264 ; en 1900, 291 (2).

	1875			1899		
	Voiliers	*Vapeurs*	*Total*	*Voiliers*	*Vapeurs*	*Total*
	—	—	—	—	—	—
Angleterre . . .	5.383.7	3.015.8	8.399.5	2.910.6	10.993.1	13.803.7
Allemagne . . .	810.2	233.8	1.044.0	535.9	1.625.5	2.161.4
France	736.3	318.8	1.055.1	279.4	952.7	1.232.1
États-Unis . . .	2.181.7	768.7	2.940.4	1.285.9	810.8	2.096.7
Norvège	1.349.1	51.1	1.400.2	1.144.5	628.5	1.772.0

en 1.000 tonneaux de registre bruts

Après 1901, la flotte marchande allemande a continué de progresser avec rapidité. V. *infra*, chap. VIII, § 2.

(1) D'assez nombreux renseignements statistiques, qui figurent dans la première partie ci-dessus du présent chapitre, ont été empruntés à une excellente brochure de M. Gruet, *Le développement économique de l'Empire allemand de 1870 à 1901*. (Paris, Charles Lavauzelle, 1904.)

(2) L'augmentation des exportations en 1900 a été due à la guerre du

La crise portait sur toutes les branches de la production. Le revenu brut agricole provenant de l'élevage et de la culture était tombé de 193.892.000 livres sterling (moyenne des 5 années 1882-1887), à 161.622.000 livres sterling (moyenne de 1893-1897), en passant par 175.802.000 livres sterling (moyenne de 1887-1892). L'industrie accusait une baisse considérable. La valeur de l'exportation des textiles n'était, comme valeur moyenne pendant la période 1898-1902, que de 100 millions de livres sterling, alors que la valeur moyenne pendant la période 1888-1892 avait été de 109 millions de livres sterling. L'exportation des filés de cotons avait également diminué en quantité et valeur, de même que celle des tissus de laines. La valeur de l'exportation des produits métallurgiques ne s'était accrue depuis 1888 que très faiblement : valeur moyenne pendant la période 1888-1892, 46 millions de livres sterling ; valeur moyenne pendant la période 1892-1902, 48 millions de livres sterling (1).

Les exportations de houille continuaient en 1900 d'être considérables ; les vêtements confectionnés, les condiments, les confitures, le caoutchouc, les savons, les meubles, les spiritueux, tous articles dont la fabrication ne demandait guère d'apprentissage spécial, d'un travail inférieur et peu coûteux, accusaient également à l'exportation une hausse assez notable. Tous les autres articles s'exportaient de moins en moins.

La concurrence allemande — et la concurrence américaine (2) — se faisaient sentir pour l'Angleterre sur tous

Transvaal : on a dû exporter dans l'Afrique du Sud de nombreux produits d'outillage militaire, des vêtements et du charbon. V. Maurice Lair, *op. cit.*

(1) Ces différents chiffres sont empruntés à l'ouvrage précité de M. Achille Viallatte.

(2) Les États-Unis accusaient une croissance économique aussi intense et aussi rapide que celle de l'Allemagne. Les exportations des États-Unis donnaient une moyenne annuelle pour la période 1880-1884 de 166 millions de livres sterling, et pour la période 1896-1900, 237 millions de livres sterling, soit une augmentation de 42, 8 °/₀.

les marchés, même sur le marché britannique. Les importations dans le Royaume-Uni des articles manufacturés en Allemagne ou aux États-Unis augmentaient sans cesse, tandis que diminuaient les exportations des mêmes articles d'Angleterre à destination de l'Allemagne (1).

Sur tous les autres marchés, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, le succès des « Made in Germany (2) » et le recul des importations anglaises étaient notoires. Tous les rapports des consuls britanniques établissaient et commentaient le fait. M. Victor Bérard (3) a cité un grand nombre de ces rapports particulièrement topiques:

« Les Allemands, écrivait le consul de Rio de Janeiro, ont conquis l'Amérique du Sud par l'étude toute spéciale qu'ils ont faite de ses besoins... »

« Les Allemands, écrivait le consul de Batoum, envoient sans cesse étudier les lois, coutumes, droits, etc., de notre marché : leurs drogueries ne fournissent que des produits à l'ordonnance russe... »

Un autre : « il est indéniable que les industriels allemands connaissent beaucoup mieux le marché du Guatémala que nous... »

Un autre : « Tout le commerce d'Arkhangel est allemand à cause de clerks allemands qui peuplent les bureaux sur tout le pourtour de la mer Blanche... » « La place de Jérusalem se fait allemande grâce aux commis voyageurs qui viennent étudier les besoins et les prix de notre marché... »

« Les Allemands, écrivait le consul de Chicago, nous envoient des commis experts pour étudier les goûts et les désirs locaux.

(1) En 1896, les importations d'Allemagne en Angleterre étaient de 715 millions de livres sterling; en 1899, de 851; en 1900, de 912. Les mêmes années, les exportations d'Angleterre en Allemagne n'atteignaient que 647, 777, 840 millions de livres sterling.

(2) Mot lancé par Edwin Williams en 1897. *Made in Germany*, petite brochure, fort complète et intéressante, où était dénoncé le péril allemand, eut en Angleterre un succès retentissant.

(3) Victor Bérard, *op. cit.*

C'est par cette étude scientifique du marché qu'ils s'implantent... »

« Les plus anciennes et les plus solides maisons italiennes commencent aujourd'hui à envisager comme une menace pour leur propre existence l'extraordinaire développement qu'a pris l'activité allemande au cours de ces dernières années. Cette activité entreprenante se manifeste aussi bien dans la haute que dans la basse Italie, partout où les capitaux indigènes font défaut. Cette concurrence redoutable faite avec méthode et esprit de suite ne tardera pas, grâce aux capitaux puissants dont elle dispose, à envahir progressivement toutes les branches de la richesse économique du pays... »

« Les commis voyageurs allemands pénètrent au Mexique dans les endroits même les plus éloignés des chemins de fer. On les voit arriver à dos de cheval, à dos de mulet, dans les vallées les plus reculées de la Sierra Madre, où ils viennent relancer les acheteurs... »

On pourrait, avec M. Victor Bérard, multiplier les exemples presque à l'infini, et citer encore cent autres rapports consulaires anglais concluant tous dans le même sens.

Veut-on quelques chiffres, c'est encore dans le livre si complet de M. Victor Bérard qu'il faut aller les chercher. Au hasard : en Hollande, les importations allemandes qui étaient en 1893 de 249 millions de marks, atteignaient en 1900, 395 ; en Belgique, en Suisse, en Suède, en Danemark, en Espagne, où elles étaient en 1896 de 168, 243, 78, 97, 44 millions de marks, elles montaient en 1899 à 207, 284, 136, 125 et 64 millions de marks. A mesure qu'augmentaient les importations allemandes, les importations anglaises baissaient. Même phénomène encore dans vingt autres pays, en Grèce, en Turquie, au Mexique, en Chine, etc., etc (1)...

(1) Discours de Stanley au Lambeth Conservative Club : « En Australie, nous avons reculé de 20 °/₀, tandis que les Allemands ont avancé de plus de 400 °/₀. Dans la Nouvelle-Zélande, notre baisse est de 25 °/₀, la hausse allemande atteint 1.000 °/₀. Dans la colonie du Cap, nos affaires ont pro-

La concurrence allemande se faisait sentir même dans les colonies britanniques. La moyenne annuelle des importations des colonies britanniques était en 1884-1885 de 194 millions de livres sterling ; entre 1890-1892, de 226 millions de livres sterling ; entre 1893-1895, de 216 millions de livres sterling ; entre 1898-1900, de 268 millions de livres sterling. Dans ces importations, la part du Royaume-Uni était en 1884-1885, de 54 °/₀ ; 1890-1892, de 51 ; 1893-1895, de 52 ; 1898-1900, de 45. Celle de l'Allemagne de 0,8 °/₀ ; 2,4 ; 2,1 ; 2,8 ; celle des États-Unis de 8,6 °/₀ ; 8,1 ; 8,5 ; 11,8. L'Allemagne et les États-Unis s'implantaient peu à peu, et chassaient les produits britanniques (1).

Le succès des produits allemands et la défaite des pro-

gressé il est vrai de 125 °/₀ dans la dernière période décimale, mais le commerce allemand a progressé dans une proportion décuple. Au Canada même, nous sommes en baisse de 11 °/₀, les Allemands sont en hausse de 300 °/₀... »

Discours de M. André Lebon à Nantes, le 29 juin 1895 : « Le commerce de l'Allemagne a augmenté dans des proportions qui vous épouvanteront. Dans les pays qui sont devenus les meilleurs champs d'exportation, l'Allemagne a, de 1875 à 1893, conquis un marché de 40 millions en Turquie, 33 en Chine, 118 en Roumanie, tandis que les exportations de la France pour ces mêmes destinations sont demeurées stationnaires... »

Statistique établie par M. Georges Blondel, *op. cit.* : Le commerce allemand de 1873 à 1900 a augmenté avec les États-Unis de 128 °/₀, le Mexique et l'Amérique du Sud 317 °/₀, les Indes et l'Extrême-Orient de 480 °/₀, l'Australie de 475 °/₀ ; en Europe, avec les pays du Nord de 119 °/₀, avec les pays du Sud-Ouest de 60 °/₀.

(1) La baisse des exportations (de même que le développement de la marine marchande allemande) a eu pour conséquence une diminution dans le mouvement des ports anglais. En 1889, les marchandises exportées par Liverpool, Manchester et les ports de la Mersey représentaient une valeur de 102 millions de livres sterling ; en 1892, 90 millions ; en 1895, 87 ; — celles exportées par Londres en 1889, 65 ; en 1892, 59 ; en 1895, 62 ; — celles exportées par Bristol, Cardiff, et les ports de la Severn, par les ports de la côte Est, aux embouchures de l'Humber, de la Wear, des Tees, de la Tyne accusaient le même mouvement de baisse (chiffres cités par M. Victor Bérard, *op. cit.*).

duits anglais étaient dus à des causes multiples. Les produits allemands étaient le plus souvent de meilleure qualité et moins chers que les produits britanniques. De bonne qualité, parce que l'Allemagne était en 1900 merveilleusement outillée d'écoles communales élémentaires, secondaires, supérieures, où était enseigné tout ce qu'un habile commerçant doit savoir ; d'un prix peu élevé, parce que les ouvriers connaissaient et employaient les méthodes les plus récentes et les moins coûteuses de fabrication, qu'ils avaient apprises dans les écoles techniques dont l'Empire était depuis longtemps abondamment pourvu.

D'autres causes encore avaient aidé à la victoire des « made in Germany » : les rapports consulaires anglais ne manquaient pas de les signaler. Le consul de Riga écrivait :

« L'Allemand saisit toutes les occasions de plaire à sa clientèle. Il a vu que les scies anglaises ne convenaient pas à nos exploitants, il en a fabriqué pour eux sur dessins spéciaux. Il a fait des catalogues en langue, poids et monnaies russes... »

Le consul de Stettin :

« Pour chaque peuple les Allemands fabriquent aujourd'hui le costume national ou habituel, dans les étoffes et les couleurs que tels et tels clients préfèrent. Ils ne présentent les modes allemandes que si on les leur réclame... »

Le consul de Ténériffe :

« L'Allemand a pris pour règle de contenter les goûts, les convenances, et la bourse de ses clients. Que ces goûts lui semblent bizarres, inexplicables, déraisonnables, n'importe : il pliera toujours sa fabrication aux demandes les plus fantastiques ; il tâche de fournir à chacun ce que chacun peut payer... (1) »

(1) Cités par Victor Bérard, *op. cit.*

L'Allemand cherchait en un mot à apprendre partout le goût de sa clientèle, l'Anglais ne s'en souciait pas ; les produits britanniques étaient dépourvus de toute originalité, toujours identiques, qu'ils fussent destinés à des Chinois, à des Boers, à des Français ou à des Péruviens.

Les produits germaniques, transportés rapidement au loin par l'une quelconque des compagnies allemandes dont les paquebots sillonnaient les océans, étaient présentés sur place aux acheteurs par les innombrables colons émigrés de la mère patrie. Ceux-ci, s'ils restaient allemands, savaient cependant se plier aux exigences, aux goûts, aux habitudes de leur clientèle ; ils apprenaient toujours la langue du pays où ils commerçaient ; ils savaient être surtout non seulement polis, mais aimables et conciliants.

« Nos commerçants ne réaliseront jamais assez, écrivait le consul anglais de Belgrade, les bénéfices de la politesse allemande, et de la camaraderie française... (1) »

Dans un autre rapport consulaire anglais, on lit encore ces lignes :

« Les Allemands savent parler et agir pour plaire : ils n'ont pas de manières brusques et cassantes, le ton raide et même rogue de nos représentants... (2) »

Ces diverses causes avaient assuré sur tous les marchés du monde le succès des produits allemands, et amené la baisse du commerce britannique. Certains disaient que cette baisse avait aussi pour cause le régime libre-échangiste sous lequel vivait le Royaume-Uni. Aussi un parti protectionniste se forma-t-il en Angleterre, réclamant l'abolition du libre-échange, et l'établissement de tarifs permettant à l'industrie nationale de lutter contre la con-

(1) et (2) Cités par Victor Bérard, *op. cit.*

currence étrangère. Un tarif protecteur et un empire anglo-saxon, voilà ce que réclamèrent les Fair Traders des Midlands. Ils invoquaient l'exemple même de l'Allemagne qui, disaient-ils, n'était devenue une grande puissance industrielle et commerciale que parce qu'elle avait été dotée d'un Zollverein protectionniste.

L'argument ne portait pas, et les enquêteurs eux-mêmes de 1885 le comprirent. Si, avec Bismarck, et alors que la pénurie du Trésor impérial, uniquement alimenté par les douanes, l'exigeait, l'Allemagne fut protectionniste, elle ne tarda pas à modifier sa politique commerciale et à revenir, — car, jusqu'en 1879, l'Allemagne avait été libre-échangiste, — sinon à l'absolu libre-échange, du moins à un régime voisin du libre-échange, celui des traités de commerce (1), « moyen disait M. de Caprivi en 1892, de trouver des débouchés, d'obtenir dans les meilleures conditions les matières premières en échange des produits manufacturés, de garder la dose de protection nécessaire, en évitant l'incertitude déplorable où le manque de limites contractuelles laisse tous les États européens, qui se laissent entraîner à une véritable course au clocher dans la voie du protectionnisme. » Ce n'était donc pas la protection qui avait fait la grandeur économique de l'Allemagne : depuis 1892, le libre-échange mitigé l'avait remplacée. Les enquêteurs de 1885, malgré les Fair Traders des Midlands, ne se montrèrent pas favorables à la protection ; ils ne réclamèrent aucun changement dans les rapports du commerce et de l'État. Comme l'avait dit la Chambre du commerce américain de Liverpool, « toute question commerciale doit être traitée par la liberté. » Ainsi que le voulaient les gens de Manchester, le libre-échange entre la métropole et les pays étrangers devait être respecté.

(1) Ces traités de commerce furent conclus entre 1891 et 1894. Ils furent renouvelés et modifiés notamment en 1904.

Il le fut, mais s'il ne semblait pas désirable ou possible de modifier d'un seul coup toute la politique commerciale britannique et de remplacer le libre-échange par des tarifs différentiels, certains hommes politiques pensèrent qu'on pourrait au moins constituer entre la métropole et ses colonies une vaste fédération impériale avec tarifs préférentiels. M. Chamberlain prit la tête du mouvement. Si le tarif protecteur n'était pas du goût de tous les Anglais, par contre l'idée de l'Empire, qui devait réunir tous les peuples de race anglo-saxonne, était faite pour les séduire. Cependant malgré l'activité, l'ardeur de M. Chamberlain, la cause protectionniste ne fit d'abord que de lents progrès; la conférence coloniale de 1887 ne donna que de maigres résultats (1). Mais les Chambres de commerce du Royaume-Uni devinrent vite de chauds partisans de la protection, et, pour faire triompher les idées nouvelles, décidèrent d'envoyer des délégués à des Congrès périodiques. Au Congrès de 1892, on proclame qu'une union commerciale entre les colonies et la métropole, — dans ces colonies on essaierait de faire peu à peu rentrer tous les « Britons », — assurerait la prospérité du Royaume-Uni et de ses dépendances. En 1896, nouveau Congrès qui accuse les mêmes tendances. M. Chamberlain, qui le préside, — qui est aussi tout puissant dans le ministère, — voudrait créer, avant la grande Fédération impériale, des sous-fédérations, une sous-fédération africaine, une sous-fédération océanienne (2). Mais le Transvaal résiste, et la guerre est déclarée (1899) (3); les colonies déjà soumises

(1) V. *supra*, chap. II, § 2, p. 54.

(2) La sous-fédération américaine existait déjà : c'était le dominion du Canada. Les colonies du continent australien venaient elles aussi d'être réunies en un dominion : il fallait annexer à ce dernier dominion les autres colonies de l'Océanie.

(3) V. sur la guerre du Transvaal, *supra*, chap. IV, § 2. La fédération de l'Afrique du Sud, chère à M. Chamberlain, est aujourd'hui réalisée. On sait qu'au mois de février dernier (1909), les États-Unis de l'Afrique du

se montrent peu disposées à s'engager sur la route que leur propose M. Chamberlain, et la seconde conférence coloniale de 1897 n'entre qu'avec prudence dans la voie protectionniste (1).

L'idée de la fédération commerciale avec tarifs préférentiels ne progressait que difficilement (2). La majeure partie de l'opinion anglaise voulait bien que les colonies accordassent, si bon leur semblait, aux produits métropolitains un tarif préférentiel, mais ne souhaitait pas voir la métropole établir la réciprocité, et renoncer au libre-échange. Et cependant chacun souffrait du même mal, proférait les mêmes plaintes. « Are we ruined by the Germans? » demandait M. Cox dans une brochure qui fit à l'époque quelque bruit, et l'Angleterre entière répondait affirmativement. En 1901, le commerce anglais était non seulement menacé, mais gravement compromis par les progrès du commerce germanique : chacun souhaitait que le mal fût enrayé. Il ne fallait pas que la supériorité industrielle de la Grande-Bretagne, qui avait été jusqu'ici « un axiome courant », ne fût plus qu'« un mythe » (3). Car, comme l'avait dit M. Chamberlain dans un toast fameux le 10 juin 1896, au Congrès des Chambres de commerce, « l'Empire, c'est le commerce : les deux termes sont syno-

Sud (Cap, Orange, Natal, Transvaal) ont été constitués, avec trois capitales, Capetown comme siège de pouvoir législatif, Prétoria, du pouvoir exécutif, et Bloemfontein du pouvoir judiciaire.

(1) V. sur la conférence de 1897, *supra*, chap. IV, § 2, p. 134. Au point de vue économique, la conférence avait voté la dénonciation des traités de commerce avec l'Allemagne et la Belgique, qui empêchaient les colonies anglaises d'accorder un traitement de faveur aux marchandises britanniques, et l'octroi de détaxes douanières de 12,5, puis de 25, puis de 33 %, que le Canada concédait aux produits de la métropole.

(2) Les Chambres de commerce ne perdaient pas non plus tout espoir de voir établir des tarifs différentiels entre la métropole et les pays étrangers, et dans leurs congrès émettaient des vœux en ce sens. Mais ces vœux étaient encore moins favorablement accueillis que l'idée de la fédération commerciale entre la métropole et les colonies.

(3) Edwin Williams, *Made in Germany*, *op. cit.*

nymes.» Ruiner le commerce anglais, c'était ravir à l'Angleterre la domination du monde. On comprend dès lors toute l'inquiétude que pouvait éveiller dans le peuple anglais en 1901, alors qu'elle atteignait son plus complet développement, la concurrence économique de l'Allemagne. La Grande-Bretagne, comme le dira lord Roseberry aux étudiants de Glasgow, avait eu jusqu'alors une sorte de monopole: « elle devait maintenant combattre pour l'existence. »

II

La haine de l'Angleterre contre l'Allemagne en 1901 n'était pas motivée par les seules questions économiques: l'Allemagne s'efforçait de devenir une grande puissance maritime, et menaçait encore à ce titre les intérêts essentiels de l'Angleterre.

La marine anglaise s'est surtout développée à partir du Naval Defense Act de 1889. La flotte britannique, pour l'entretien de laquelle le gouvernement inscrivait annuellement au budget une somme variant entre 250 et 300 millions de francs, était depuis longtemps de beaucoup supérieure aux flottes française, russe ou américaine. Mais vers 1886, l'activité navale de ces trois grands États maritimes devint plus vive, et l'Angleterre s'inquiéta du *Formidable* (12.165 tonnes), du *Hoche*, du *Marceau*, du *Neptune* (10.900 tonnes), des nouveaux cuirassés russes, et des croiseurs protégés le *Chicago* et le *Baltimore* que les États-Unis s'apprêtaient à lancer. Lord Hamilton demanda, et obtint, le Naval Defense Act, d'après lequel 70 navires nouveaux de toutes classes, dont 10 cuirassés puissants, devaient être construits en cinq années. Une

somme de 21 millions était affectée à ces constructions nouvelles (1).

Après le programme Hamilton, le Parlement vota le programme Spencer : 109 bâtiments nouveaux devaient être construits : 10 cuirassés dont 9 de 15.000 tonnes, 28 croiseurs, 4 avisos, 72 destroyers, — puis le programme Goschen, comprenant 46 nouveaux navires dont 5 cuirassés. La France, la Russie, les États-Unis augmentaient chaque année leur marine; de 1893 à 1896, nous avions mis en chantier 8 cuirassés de premier rang, 6 croiseurs cuirassés type *Dupuy-de-Lôme*, des croiseurs protégés, — la Russie avait lancé 5 cuirassés de 11.000 à 12.500 tonnes, 3 cuirassés de 4.100 tonnes, 2 croiseurs cuirassés de 11.000 à 12.000 tonnes, des torpilleurs, — la marine américaine avait suivi le mouvement. M. Goschen posa le principe du *two powers standard :* « Voici notre principe, dit-il, avoir une flotte capable de se mesurer avec celles de deux puissances quelconques. » C'est alors que commencèrent les formidables budgets navals que l'Angleterre a depuis maintenus, chaque année, à l'aide souvent des plus lourds sacrifices: en 1898-1899, le budget naval était de 595 millions, en augmentation de 50 millions sur l'exercice précédent (545 millions) (2); en 1899-1900, il fut de 665 millions (3); en 1901-1902, de 755; en 1902-1903, de 800 millions ! En 1896-1897, en exécution du programme Goschen, 5 cuirassés, 13 croiseurs, 28 destroyers furent construits (4); en 1897-1898, 4 cuirassés, 4 croiseurs, 2 des-

(1) C'est alors, aussi que fut constituée la *Naval League*, dont l'amiral lord Charles Beresford sera l'âme.

(2) En 1889-1890, le budget était de 407 millions.

(3) A cause notamment de l'incident de Fachoda, et des menaces de conflit avec la France.

(4) En 1897, lors du jubilé de la Reine Victoria, 21 cuirassés d'escadre, 13 croiseurs protégés de 1re classe, 26 de 2e classe, 80 torpilleurs et contre-torpilleurs avaient figuré à la grande revue de Spithead. 38.000 hommes étaient embarqués sur ces diverses unités.

troyers ; en 1898-1899, 7 cuirassés, 8 croiseurs, 12 destroyers; en 1899-1900, 2 cuirassés, 5 croiseurs, 2 destroyers (1).

A la fin de 1900, la flotte anglaise métropolitaine (2) comprenait les unités suivantes : comme unités de première ligne 49 cuirassés, 23 croiseurs cuirassés, 20 croiseurs protégés de 1re classe, 42 de 2e classe, 44 de 3e classe, 126 torpilleurs, 107 contre-torpilleurs. Comme unités de deuxième ligne, 26 cuirassés, 10 garde-côtes, 6 croiseurs protégés de 2e classe. 110.000 hommes étaient embarqués sur ces divers bâtiments ; 41.000 réservistes pouvaient en outre être appelés sous les drapeaux. En temps de guerre, les équipages anglais auraient donc compté environ 151.000 hommes (3).

La flotte anglaise laissait loin derrière elle les flottes française, russe ou américaine ; la flotte allemande en 1901 ne pouvait encore entrer en comparaison avec elle, mais la rapidité avec laquelle elle avait été constituée, et surtout les projets nouveaux que préparait l'Amirauté, ne pouvaient point ne pas inquiéter Londres. En quelques années, la flotte allemande s'était formée, vigoureuse et fortement

(1) A cette époque déjà, les marines française et russe sont de beaucoup distancées. En 1898, en France, nous lançons trois cuirassés (*Henri IV*, *Iéna* et *Suffren*), 4 croiseurs protégés, et plusieurs croiseurs cuirassés type *Jeanne d'Arc* ; — en Russie, on commence l'exécution d'un vaste programme : 4 cuirassés de 12.700 tonnes ; 2 de 7.800 ; 8 de 12.500 à 13.600. Mais qu'étaient les programmes français ou russes en face de l'activité soutenue et chaque année plus intense de l'Angleterre, et des unités nouvelles qu'elle construisait ?

(2) L'Angleterre avait aussi une importante flotte coloniale, et 29 croiseurs auxiliaires.

(3) En 1887, la flotte anglaise ne comprenait que 86.991 hommes, 62.500 en service actif, et 24.491 réservistes. V. sur la marine anglaise un article fort intéressant du commandant Davin. (*Questions diplomatiques et coloniales*, 1er juillet 1908.)

organisée : l'avenir apparaissait menaçant ; qu'on en juge plutôt :

La marine allemande date de Guillaume II. Certes, avant lui, et même avant la fondation de l'Empire, la Prusse possédait une flotte de combat, mais combien faible : en 1870, elle avait enfermé dans ses ports de Wilhelmshaven et Kiel, nouvellement créés, ses quelques mauvaises unités : la corvette *Augusta*, qui s'était aventurée sur les côtes de France, ne put que se réfugier à Vigo. Le général Von Stosch, puis le général de Caprivi, qui furent au début de l'Empire à la tête du département de la Marine, avaient l'un et l'autre des programmes notoirement insuffisants : selon eux, la flotte ne devait servir qu'à garder les rades ! Aussi tant qu'ils dirigèrent l'Amirauté allemande, aucun progrès sérieux ne fut-il fait : un certain plan de constructions navales, qu'on avait élaboré en 1873, et qui devait être réalisé en 1882, était encore inachevé en 1888. Le budget naval, qui avait été en 1873 de 32 millions, était en 1883 de 45. La flotte allemande se composait alors de 7 frégates et corvettes cuirassées, 2 monitors, 13 canonnières cuirassées, 20 corvettes, 8 avisos, 11 canonnières, 11 torpilleurs et quelques navires d'instruction. A la mort de Guillaume I^er^ en 1888, elle comptait 13 vaisseaux cuirassés, 14 canonnières cuirassées, 8 frégates, 10 corvettes, 5 croiseurs, 6 canonnières, 7 avisos, 96 torpilleurs et quelques bâtiments-écoles. Le budget naval avait annuellement augmenté, il était de 60 millions.

A peine Guillaume II fut-il monté sur le trône, que la marine allemande prit un vigoureux essor (1) ; l'*amiral* comte de Monts remplaça le *général* de Caprivi, à la tête du département naval ; à l'état-major général, fut placé

(1) V. sur la flotte allemande un article du commandant Davin. (*Questions diplomatiques et coloniales*, 16 octobre 1908.)

l'amiral von der Goltz. Un premier projet fut de suite présenté au Reichstag qui le vota : le projet comportait la construction de 3 cuirassés de 9.000 à 10.000 tonnes, de 9 cuirassés garde-côtes, 7 croiseurs protégés, 4 croiseurs de stations, 2 avisos, 2 torpilleurs. Ces diverses unités devaient être construites en sept ans (1888-1895), et 146 millions devaient être répartis entre les divers exercices budgétaires. Chaque année, le budget naval augmenta dans des proportions considérables : de 60 millions en 1888-1889, et 63 en 1889-1890, il passa à 98 en 1890-1891, 105 en 1891-1892, 106 en 1892-1893, 99 en 1893-1894, 92 en 1894-1895, 101 en 1895-1896, 107 en 1896-1897. En 1889, l'amiral von der Goltz remplaça comme ministre de la Marine le comte de Monts ; en 1890, l'Empire acquit Héligoland qui devint une station navale de premier ordre ; en 1895, le canal de Kiel fut inauguré, la première pierre de l'écluse d'Holtenau avait été posée huit années auparavant, le 3 juin 1887. En 1896, la flotte allemande était déjà puissamment constituée : elle comptait 23 cuirassés dont 9 antérieurs à 1880 et 14 postérieurs ; 22 croiseurs dont 18 à flot (sur lesquels 16 postérieurs à 1880) et 4 en construction ; 13 canonnières cuirassées dont 3 postérieures à 1880 ; 10 avisos, 4 canonnières, 109 torpilleurs, 10 croiseurs auxiliaires, 14 bâtiments-écoles. 20.885 hommes étaient embarqués, dont 889 officiers et cadets.

En 1897, le budget naval atteignait 146 millions : le Dr Lieber, rapporteur de la commission du budget, l'amiral Hollmann, le baron Marschall, alors ministre des Affaires étrangères, l'Empereur surtout songèrent à une nouvelle augmentation des forces de mer. « Nous voulons, dit le baron Marschall, que l'épée allemande soit tranchante sur terre et sur mer. » Et l'Empereur, à l'inauguration de la statue de Guillaume Ier à Cologne (18 janvier 1896) : « Je vois deux figures sur ce piédestal : l'une représente Cologne tenant une branche d'olivier à la main,

c'est l'image de la paix pendant laquelle se développe l'activité industrielle. Dans l'autre, je reconnais le dieu de la mer armé du trident, ce qui signifie que depuis que notre grand empereur a forgé notre empire, nous avons d'autres devoirs à remplir dans le monde, nous avons à nous préoccuper des Allemands en tous pays. Le trident m'appartient, il est entre mes mains : je pense que les bourgeois de Cologne sont de ceux qui comprennent le mieux de quoi il s'agit. » Au mois de décembre 1897, un projet de loi sur la marine fut préparé ; le 17 mars suivant, il était voté ; il est devenu la loi du 10 avril 1898.

La nouvelle loi décidait que, dans l'espace de six années, 7 navires de combat, 2 grands croiseurs, 7 petits croiseurs seraient construits. En remplacement (1), 4 vaisseaux de ligne, 3 grands croiseurs et 10 petits croiseurs seraient également mis en chantier, soit un total de 11 vaisseaux de ligne, 5 grands croiseurs, 17 petits croiseurs. La construction se ferait dans l'ordre suivant : en 1898-1899, 4 vaisseaux de ligne, 2 grands croiseurs, 4 petits croiseurs ; en 1900, 1 vaisseau de ligne, 2 grands croiseurs, 2 petits croiseurs ; en 1901, 2 vaisseaux de ligne, 1 grand croiseur, 2 petits croiseurs ; en 1902, 1 vaisseau de ligne, 1 grand croiseur, 3 petits croiseurs ; en 1903, 1 vaisseau de ligne, 3 petits croiseurs ; en 1904, 2 vaisseaux de ligne, 3 petits croiseurs. La dépense de 512.875.000 francs devait être répartie entre les six exercices. Le budget naval de 1898-1899 était de 152 millions.

En 1898, la flotte allemande se composait de 12 vaisseaux de ligne, 8 garde-côtes cuirassés, 10 grands croiseurs, 23 petits croiseurs (2). D'après le programme de 1898, elle devait être en 1903 de 19 vaisseaux de ligne, 8 garde-côtes cuirassés, 12 grands croiseurs, 30 petits

(1) La loi fixait à vingt-cinq ans la durée de service des cuirassés, à vingt ans celle des grands croiseurs, à quinze ans celle des petits croiseurs.

(2) Sans compter 11 canonnières et 114 torpilleurs.

croiseurs. Mais une loi du 14 juin 1900 vint renforcer encore le programme de 1898 et augmenter le nombre des unités à construire. Cette loi prévoyait toutes les dépenses et les mises en chantier à effectuer jusqu'en 1920; les sommes nécessaires étaient assurées d'avance, et seraient portées chaque année au budget de l'Empire; les sommes non dépensées dans un exercice seraient reportées au suivant, et le gouvernement était même autorisé à profiter d'excédents budgétaires, s'il s'en produisait, pour hâter l'exécution du nouveau programme.

D'après cette loi (1), la flotte allemande, cuirassés et croiseurs, devait se composer en 1920 de 38 cuirassés de 10.500 tonnes, de 14 croiseurs cuirassés de 8.000 tonnes, de 38 croiseurs protégés et de 96 contre-torpilleurs.

Les chiffres ci-dessus sont par eux-mêmes suffisamment éloquents pour n'appeler aucun commentaire. De même que sur le terrain économique, sur mer, les intérêts anglais étaient en 1901 gravement menacés par les forces germaniques. C'est parce que l'Allemagne cherchait à rivaliser avec l'Angleterre et à occuper dans le monde la place que celle-ci avait jusqu'alors tenue, que Londres s'est séparé de Berlin, et a rompu l'amitié traditionnelle qui unissait les deux gouvernements.

(1) V. sur les forces navales comparées de l'Allemagne (loi de 1900), de l'Angleterre, de la France, etc., le rapport de MM. Fleury-Ravarin sur le budget de la marine pour 1901 : *J. off.*, 1900, Ch. des dép. Sess. extr., p. 2208.

CHAPITRE VIII

L'inimitié anglo-allemande (*suite*).

(1902-1909).

> Devenons assez forts pour pouvoir supporter une guerre, mais sur deux fronts : il est possible que nos adversaires réfléchissent à deux fois avant de nous mettre le pistolet sous la gorge. Mettons la main sur la poignée de notre épée, et attendons avec confiance dans notre bonne étoile le développement de la situation politique...
>
> *Hamburger Nachrichten*, 27 mai 1908.

Sommaire. — Postérieurement à 1901, l'Angleterre et l'Allemagne ont été constamment adversaires, pratiquant sur toutes questions une politique différente.

I. — La politique britannique et la politique allemande depuis 1902. Ministères Salisbury et Balfour. — M. Chamberlain et la Conférence coloniale de 1902. — Chute du cabinet Balfour. — Ministère libéral Campbell Bannermann (décembre 1905). — Elections générales : succès des libéraux (1906). — La politique intérieure des cabinets Campbell Bannermann, puis Asquith (1908). — Les réformes sociales. — La Chambre des Lords. — La politique extérieure. — La Conférence coloniale de 1907 et la question douanière (libre-échange ou protection). — L'impérialisme et la paix.

La politique belliqueuse de Guillaume II et de M. de Bülow. — L'impérialisme et la guerre.

Les amabilités diplomatiques échangées entre Londres et Berlin. — Incidents divers qui prouvent l'hostilité des deux gouvernements : l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis. — Le discours de Guillaume II à Hanovre (1902). — Les manœuvres de la Baltique (1905). — Les discours de Guillaume II à Dœberitz et Hambourg (1908), etc...

L'Angleterre et l'Allemagne suivent une politique différente en Extrême-Orient, en Macédoine, dans les divers Etats de la péninsule balkanique, etc. — Le chemin de fer de Bagdad et l'incident de Tabah (1906). — La révolution turque (1908). — Londres contre Berlin.

II. — La rivalité commerciale anglo-allemande. — La reprise industrielle anglaise en 1902 : l'augmentation des exportations et la diminution des importations. — Un phénomène inverse s'est produit en Allemagne. — La lutte économique entre les deux puissances continue.

III. — La question navale sépare encore Londres et Berlin. — Les budgets navals anglais depuis 1902. — Les flottes anglaises, leur force et leur répartition.

Les budgets navals allemands. — Les programmes navals allemands de 1906 et de 1908. — Les flottes allemandes : le présent et l'avenir. — L'incident Tweedmouth. — La rivalité anglo-allemande.

IV. — La réforme de l'armée anglaise. — Les craintes de Londres, relativement à une invasion du sol britannique. — L'irritation de Berlin. — La loi du 2 août 1907 : l'armée régulière et les volontaires. — Le discours de lord Roberts (1908). — La campagne en faveur du service militaire obligatoire.

Le développement intense de la puissance maritime et commerciale de l'Allemagne, en même temps que son influence politique sans cesse grandissante, ont à juste titre effrayé l'Angleterre, et séparé Londres de Berlin. Durant l'année 1901, l'antagonisme anglo-allemand avait commencé de se manifester (1). Malgré les affirmations officielles, malgré les échanges de visites et l'assurance constamment donnée de sentiments amicaux, il suffit de feuilleter au jour le jour l'histoire des sept années qui se sont écoulées entre 1902 et 1909 pour se convaincre que les relations entre les deux peuples, jadis si intimes, sont restées pendant ce temps difficiles et tendues. Pour l'Angleterre, l'ennemi n'a plus été la France ou la Russie, ce fut l'Allemagne, et à Berlin, autant qu'à Londres, on a, quoi qu'on ait dit, souvent envisagé la perspective d'un conflit.

Certes, la France, qui n'a pas voulu accepter sans contrôle l'Allemagne au Maroc, qui ne s'est pas constamment pliée aux exigences du prince de Bülow, qui, sortie de l'isolement par l'alliance franco-russe, est peu à peu

(1) V. *supra*, chap. VI.

parvenue à rétablir l'équilibre européen par les poids qu'ont mis dans la balance, l'Espagne, surtout l'Angleterre et même l'Italie (1), est restée constamment l'objet des préoccupations et des inimitiés allemandes, mais nous ne fûmes plus seuls à les subir, et si la Wilhelmstrasse nous traita parfois avec un sans-gêne qu'elle ne se permettait pas vis-à-vis de Downing street, la correction qui présida d'ordinaire — pas toujours — aux rapports des deux pays ne constitua qu'une politesse toute superficielle. La réalité fut plus brutale : l'Allemagne haïssait l'Angleterre, comme l'Angleterre haïssait l'Allemagne. Celle-ci tendait de plus en plus à l'hégémonie mondiale que celle-là avait toujours cru lui être réservée ; sur le terrain politique et sur mer, la lutte des deux pays fut violente, et peu s'en est fallu parfois qu'elle ne dégénérât en un conflit sanglant.

I

La politique britannique fut, à des titres divers, postérieurement à 1901, et surtout après 1905, moins impérialiste qu'elle ne l'avait été jusqu'alors. La guerre du Transvaal, commencée en octobre 1899, prit fin au mois de mai 1902. Beaucoup d'Anglais, se souvenant qu'elle avait coûté 23.000 hommes et 223 millions de livres, se montrèrent adeptes moins fervents des théories, et admirateurs moins enthousiastes de la pratique de M. Chamberlain. Celui-ci gardait cependant encore, et malgré tout, de fidèles partisans, et quand, lord Salisbury s'étant retiré (11 juillet 1902), — il devait mourir une année plus tard (22 août 1903), — M. Balfour, leader du parti conservateur fut

(1) V. *infra*, chap. IX et XI.

appelé à lui succéder (1), M. Chamberlain conserva dans le nouveau cabinet son poste de ministre des Colonies (2).

Peu après la constitution du cabinet Balfour, M. Chamberlain fit un long voyage dans l'Afrique du Sud. Il s'embarqua le 25 novembre 1902 sur le *Good Hope*, et malgré l'heureux présage qui semblait résulter du navire sur lequel il avait pris passage, ce voyage devait marquer la fin de son éclatante fortune.

M. Chamberlain en effet se montra à son retour plus partisan que jamais de la constitution d'une vaste fédération dans laquelle entreraient toutes les colonies britanniques. Les difficultés avaient cependant apparu multiples toutes les fois qu'un pareil projet avait été envisagé. On sait comment avaient échoué les conférences coloniales de 1887, 1894 et 1897 (3) : une quatrième conférence, qui s'était tenue lors du couronnement du roi Edouard en 1902, n'avait pas davantage abouti. Les six colonies autonomes de la Grande-Bretagne y étaient représentées; dans son discours d'ouverture, M. Chamberlain avait pris soin de proposer trois terrains de discussion. « Le grand objet que nous avons en vue, avait-il dit, est de fortifier les liens qui nous unissent, et il n'est que trois voies par lesquelles nous puissions approcher de ce but: la première est celle de nos relations politiques, la seconde serait l'institution d'une sorte d'union commerciale, la troisième s'ouvrira par l'examen des questions que pose la défense de l'Empire. » Sur aucun de ces terrains, on n'était parvenu à s'entendre. Sur le premier, les colonies n'ayant rien demandé, on se borna à voter la périodicité des conférences, — elles devraient se tenir au moins tous les quatre

(1) V. un beau portrait de M. Balfour tracé par M. Jacques Bardoux dans son livre *Silhouettes d'Outre-Manche* (Hachette, 1909).

(2) Le poste de ministre des Affaires étrangères était occupé par lord Lansdowne.

(3) V. *supra*, p. 261.

ans, — et à décider que « dans la mesure où il était compatible avec le caractère secret des négociations des traités avec les puissances étrangères, le gouvernement impérial devrait s'informer des vues des colonies intéressées, afin que celles-ci se trouvent mieux en mesure d'adhérer aux dits traités (1) ». Même échec quant aux questions de défense impériale. M. Brodrick, secrétaire d'État au War Office, avait demandé qu'on prélevât un quart des miliciens de chacune des colonies britanniques, que ces troupes fussent exercées spécialement suivant un programme concerté entre les autorités militaires métropolitaines et coloniales, et qu'elles fussent astreintes à servir même en dehors de leur colonie. Toutes les colonies, sauf la Nouvelle-Zélande, refusèrent de souscrire à cette proposition (2). Même échec encore sur le terrain commercial, car si la Conférence vota une résolution affirmant l'excellence du principe préférentiel, cette même résolution constatait l'impossibilité, dans la situation actuelle des colonies, du libre-échange à l'intérieur de l'Empire, invitait les colonies qui ne l'avaient pas encore fait à accorder un traitement de préférence substantiel aux marchandises britanniques, et le gouvernement britannique à accorder dans le Royaume-Uni un traitement de préférence aux produits des manufactures des colonies, en les exemptant en tout ou en partie des droits déjà institués ou devant l'être plus tard (3).

(1) C'était consacrer un usage déjà suivi.

(2) Les propositions relatives à la défense navale furent en général adoptées : lord Selborne avait en effet seulement demandé quelques subsides, et que les colonies renonçassent à stipuler que les vaisseaux entretenus sur ces fonds devraient toujours rester dans leurs mers. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Cap, Natal, Terre-Neuve consentirent à élever leur subvention et à étendre la zone d'évolution de leurs escadres. Mais le Canada s'y refusa, sous prétexte qu'accepter les propositions de lord Selborne eût été s'écarter du *self government colonial*...

(3) V. sur tous ces points Pierre Leroy-Beaulieu, *La Crise de l'impérialisme*. (*Rev. des Deux Mondes*, 15 juillet 1903.)

Malgré l'échec de la Conférence, M. Chamberlain ne perdit pas tout espoir de voir se réaliser ses espérances de fédération. A son retour de l'Afrique du Sud, il reprit, avec sa fougue habituelle, sa campagne, sur le seul terrain économique : les colonies semblant disposées à accorder au commerce de la mère patrie un traitement de faveur (1), celle-ci devait de son côté leur accorder des tarifs préférentiels. Mais le parti conservateur tout entier, et M. Balfour, n'étaient pas disposés à abandonner, au moins complètement, les principes libre-échangistes, qui depuis cinquante années formaient la base de la politique commerciale du Royaume-Uni. Le premier ministre essaya de concilier protection et libre-échange, et adopta une solution intermédiaire : dans ses *Notes économiques sur le libre-échange insulaire,* qui eurent dans tout le pays un si grand retentissement (2), il se montra adversaire d'un Zollverein colonial, mais partisan d'un système mitigé de tarifs protecteurs, destiné à tenir en bride les exigences des pays étrangers ; de fait, il accepta un projet de « retaliation » (représailles économiques), dirigé contre les pays étrangers à tarifs élevés (3). M. Chamberlain trouva

(1) En exécution de la résolution votée par la Conférence coloniale de 1902, chacune des colonies s'était engagée à faire bénéficier la mère patrie de tarifs spéciaux : la Nouvelle-Zélande devait réduire de 10 °/₀ les droits sur toutes les importations britanniques ; le Cap et le Natal, accorder à la métropole un privilège général de 25 °/₀, en élevant d'autant les droits qui frappaient les marchandises étrangères. L'Australie devait faire bénéficier la mère patrie d'un tarif de préférence ; le Canada, maintenir pour l'ensemble des marchandises britanniques la détaxe générale d'un tiers, et favoriser plus encore certains articles, soit en diminuant les droits sur les produits britanniques, soit en les augmentant sur les produits étrangers, soit en taxant certains produits étrangers qui entraient jusqu'alors en franchise.

(2) Brochure de 33 pages. Londres, 1903

(3) « M. Chamberlain voit dans la réaction protectionniste le moyen de servir des courants économiques et psychologiques, de sauvegarder les intérêts industriels, et de cimenter l'unité impériale. Il groupe les patrons lésés. Il exalte les passions patriotiques... M. Balfour voit dans la bataille

cette demi-mesure insuffisante : le 21 novembre 1905, il donnait sa démission de secrétaire d'État pour les colonies (1). Le cabinet, désemparé, ne vécut plus que quelques jours. Le 4 décembre suivant, il se retirait, et un cabinet libéral — depuis 1886, l'Angleterre était, on le sait, aux mains des conservateurs (2), — était constitué sous la présidence de sir Henry Campbell Bannermann (3).

Le 8 janvier 1906, le Parlement fut dissous, et des élections générales eurent lieu qui donnèrent aux libéraux une majorité considérable (4). 376 libéraux et 27 li-

fiscale le conflit de deux doctrines... il s'efforce de les concilier dans une élégante synthèse. S'il combat énergiquement les partisans du laissez-faire, laissez-passer, il n'en repousse pas moins avec une égale ardeur l'épithète de protectionniste. Il s'attache à démontrer qu'en le déclarant partisan de représailles douanières et de négociations commerciales, il reste plus libre-échangiste que les libre-échangistes. » Jacques Bardoux, *op. cit.*

(1) V. sur M. Chamberlain notamment l'ouvrage de M. Victor Bérard, *L'Angleterre et l'impérialisme*, et aussi un excellent portrait de M. Jacques Bardoux, *op. cit.*

(2) Sauf durant les deux cabinets libéraux de courte durée Gladstone, puis Roseberry (août 1892, juin 1895). V. *supra*, chap. IV.

(3) Sir Edward Grey remplaça au Foreign Office lord Lansdowne, sir David Lloyd George fut placé à la tête du Board of Trade. Dans le cabinet Asquith (V. *infra*), sir Lloyd George est devenu chancelier de l'Echiquier.

(4) Le succès des libéraux tint à plusieurs causes : la méfiance excitée contre un projet fiscal qui devait rendre le pain cher, le mécontentement soulevé dans les classes ouvrières par l'introduction du travail jaune au Transvaal, la passion religieuse des non-conformistes contre l'Education act de 1902 qui avait supprimé les School Boards (comités locaux, créés par le Forster act de 1870, pour administrer les Board schools, lesquelles avaient été organisées pour faciliter la diffusion de l'enseignement primaire), et confié la surveillance des écoles à des conseils scolaires constitués par les corps administratifs locaux. Mais la plupart des écoles qui recevaient des subventions de l'État, à la condition d'observer la *clause de conscience*, c'est-à-dire de laisser leurs élèves libres de suivre ou non l'enseignement religieux qu'elles donnaient, étaient en réalité anglicanes. D'où mécontentement des non-conformistes, qui refusèrent en grand nombre de payer les taxes affectées spécialement à l'entretien des écoles primaires. (V. *La vie politique dans les deux mondes*, 1re année, 1906-1907, p. 70 et suiv.)

béraux unionistes furent élus contre 130 conservateurs. Pour la première fois, on vit entrer au Parlement des représentants du Labour Party (1).

Le ministère et le parlement libéral portèrent leurs efforts vers les grandes réformes intérieures (2). La question irlandaise, l'Éducation bill, et surtout la réforme de la Chambre des Lords (3) retinrent spécialement leur attention, mais leurs tentatives furent infructueuses : l'*Irish Council bill* qui organisait un Conseil, siégeant à Dublin, composé de 107 membres, 82 élus, 24 nommés, et 1 membre de droit, le sous-secrétaire d'État pour l'Irlande, déposé aux Communes le 7 mai 1907, dut être par la suite retiré par le cabinet, en présence de l'opposition des députés irlandais, qui, partisans du tout ou rien, le trouvaient insuffisant. Par la suite, sous le ministère de M. Asquith, qui remplaça, le 5 avril 1908,

(1) 54 représentants du Labour Party divisés en 3 groupes, 29 poursuivant une politique de réforme démocratique indépendante, 11 députés mineurs, 14 représentant diverses organisations syndicales et se rapprochant des libéraux. V. notamment sur le parti ouvrier en Angleterre Paul Mantoux, *A travers l'Angleterre contemporaine* (Alcan, 1909).

(2) On sait que les ministères conservateurs, Disraëli, Salisbury, pour ne citer que ceux-là, se sont toujours plus spécialement occupés de politique extérieure que de politique intérieure. Le ministère Balfour-Chamberlain n'a pas manqué à cette règle. L'Education act de 1902 (V. la note *supra*), l'Aliens act de 1905, furent parmi les principales mesures intérieures qu'il ait adoptées.

(3) Il y eut encore d'autres réformes importantes proposées ou adoptées, notamment des réformes économiques. Sir David Lloyd George, qui fut mis à la tête du *Board of Trade*, en réalisa un grand nombre (Port of London bill, Patents act, Merchant shipping act, etc.). — Sous le ministère Asquith (V. *infra*) de nombreuses réformes sociales ont été encore proposées ou réalisées (Pensions à la vieillesse [old age pensions act], fermeture obligatoire des magasins, journée de huit heures dans les usines, municipalisation des services publics, licensing bill [revisant la législation sur les débits de boissons], habitations ouvrières, imposition de la propriété foncière, loi sur les bourses du travail [destinée à régler le marché du travail et à diminuer le chômage], octroi de la franchise politique plénière aux catholiques, etc.)

comme premier ministre, sir Henry (1), une agitation intense (délits agraires, cattle driving), semblable à tant d'autres que l'Irlande avait connues, se produisit dans le pays. Le premier ministre déclara que la solution du problème irlandais n'était possible qu'avec un système de gouvernement autonome pour les affaires purement locales, mais que par contre il fallait de toute nécessité que l'Irlande reconnût la suprématie impériale, et abandonnât l'espoir de se séparer de la mère patrie. Actuellement, un bill sur les universités irlandaises est soumis au Parlement : ce bill, qui a pour but d'organiser un enseignement supérieur qui soit d'accord avec les besoins et les sentiments propres du pays, a reçu jusqu'ici un accueil favorable ; il constituera, comme toutes les autres mesures que depuis tant d'années a votées le Parlement britannique en faveur de l'Irlande, un remède destiné à endormir le mal : mais son effet ne sera que partiel et momentané : il sera, comme tous les autres, un remède insuffisant, incapable de guérir et d'apaiser les revendications séparatistes.

L'Education bill, qui organisait l'instruction primaire dans le Royaume-Uni, voté par les Communes (juillet 1906), fut, pour des causes religieuses diverses, amendé par la Chambre des Lords (substitution du principe de l'instruction religieuse obligatoire au principe de la laïcité, refus de l'autonomie scolaire au pays de Galles, etc.), puis finalement repoussé aux Communes (12 décembre 1906). Un nouveau projet fut alors préparé par le Gouvernement, qui établissait un enseignement pri-

(1) Le 5 avril 1908, sir Henry, gravement malade, démissionna : M. Asquith fut chargé de former le nouveau cabinet, dans lequel restèrent la plupart des membres du cabinet précédent, notamment sir Edward Grey qui conserva le portefeuille des Affaires Étrangères. M. Lloyd George devint chancelier de l'Echiquier. Sir Henry mourut quelques jours plus tard, le 22 avril.

maire national, administré par l'autorité locale d'éducation, soumis au contrôle de l'État, et confié à des maîtres laïques. Comme son aîné, ce nouvel Education bill reçut assez mauvais accueil. Le ministère soutint le projet sans conviction, et le laissa en suspens à la fin de la session (1).

Quand la Chambre des Lords eut rejeté en 1906 l'Education bill, sir Henry, exprimant le sentiment d'irritation des Communes contre la Chambre Haute, déclara que les « ressources de la Constitution et de la Chambre des Communes pour triompher de la Pairie n'étaient pas épuisées, et qu'on trouverait le moyen de faire prévaloir les vues de l'Assemblée populaire... (2) » Mais quand il fallut passer des paroles aux actes, on se trouva quelque peu embarrassé. Le 25 juin 1907, les Communes repoussèrent un amendement du Labour Party, réclamant la suppression complète de la Chambre Haute ; le 26, sir Henry fit adopter par 432 voix contre 147 la résolution suivante : « Afin d'assurer l'exécution de la volonté du peuple, exprimée par ses représentants élus, il est nécessaire que le droit de l'autre Chambre de modifier ou de rejeter les projets de loi adoptés par la Chambre des Communes soit restreint légalement, de sorte que dans les limites d'une session parlementaire, la décision finale des Communes prévale (3). » Cette résolution, toute

(1) V. notamment sur l'enseignement et l'État en Angleterre : Paul Mantoux, *op. cit.*

(2) « Vous opposerez, avait dit un autre jour sir Henry, aux forces des privilégiés, votre enthousiasme ; vous prendrez d'assaut la citadelle des intérêts privés, entraînés par cet esprit public, cet esprit de dévouement aux causes générales qui nous rend fiers et reconnaissants d'être des libéraux, par cet esprit national qui ne tolèrera pas que la patrie, qui fait notre orgueil et notre gloire, soit gouvernée par des hommes qu'elle n'a point choisis. » (Cité par Jacques Bardoux, *op. cit.*)

(3) Le 21 février précédent, lord Newton avait déposé sur le bureau de la Chambre des Lords un bill tendant à en modifier notablement la com-

platonique, n'a pas encore été suivie d'effet, et il est probable qu'un long temps s'écoulera avant que la réforme de la Chambre des Lords soit accomplie (1).

La discussion du budget a amené chaque année d'importants débats aux Communes et à la Chambre des Lords. L'année dernière, dans le budget 1908-1909, un excédent de recettes de 4.901.000 livres sterling était prévu. Les dépenses devaient être de 152.869.000 livres sterling, les recettes de 157.770.000 livres sterling. L'excédent prévu ne s'est pas réalisé : le budget 1908-1909 s'est soldé par un déficit de 714.000 livres sterling, que M. Lloyd George, chancelier de l'Échiquier, a indiqué dans le grand discours qu'il prononça aux Communes le 29 avril 1909. Dans ce

position et l'organisation. — Un comité s'est constitué au sein même de la Chambre Haute sous la présidence de lord Roseberry afin d'étudier la possibilité d'une réforme.

(1) Le 16 février 1909, dans le discours du trône, le gouvernement a nettement déclaré qu'il entendait ne pas combattre la Chambre des Lords ; quelques jours plus tard, M. Asquith déclarait de même aux Communes que si un texte réglant les rapports des deux Chambres du Parlement devait être porté devant le pays, il ne le serait qu'ultérieurement, quand l'œuvre du Ministère serait terminée ! La réforme de la Chambre Haute est ainsi remise à une date indéterminée. — Et cependant la Chambre Haute a constamment combattu, depuis 1906, les décisions de la Chambre des Communes : récemment (27 novembre 1908), elle a rejeté la loi sur les tavernes (diminuer le nombre des tavernes, en soumettant les cabaretiers à l'impôt voté par les Communes. (V. *supra*, page 276, note 3). Le nouveau projet d'Education bill sera vraisemblablement repoussé par les Lords. Ces difficultés et d'autres encore (V. sur la question du protectionnisme, *infra*, même chapitre, § 2) rendent la situation du ministère Asquith, malgré les grands services qu'il a rendus au pays (notamment les retraites ouvrières, V. *supra* page 276, note 3) assez difficile ; on dit que ne voulant pas combattre la Chambre Haute, il va désormais s'attacher à ne réaliser que des mesures sans grande portée (refonte de l'Assistance publique, construction de cités ouvrières, etc.), de manière à éviter de heurter de nouveau les principes des Lords. (V. sur la question de la Chambre des Lords, notamment Paul Mantoux, *op. cit.*). Il se pourrait que le retour au pouvoir des conservateurs se produise à brève échéance. Depuis plus de deux ans, de nombreuses élections ont été des victoires pour le parti conservateur (V. *infra*, même chap., § 2).

même discours, le ministre exposait le budget pour l'année 1909-1910. Des principes nouveaux y étaient appliqués, qui ont causé dans le parti libéral une visible satisfaction, tandis qu'ils mécontentaient une autre fraction importante de la population.

Les grandes bases du projet de budget pour 1909-1910 étaient les suivantes : le déficit de 714.000 livres sterling du budget 1908-1909, dû surtout à l'augmentation des dépenses navales et aux grandes réformes sociales réalisées, ne sera pas reporté, mais sera liquidé au moyen des réserves de l'Echiquier, de telle sorte que le déficit auquel le gouvernement doit faire face atteint 15.720.000 livres sterling.

Indépendamment du déficit annoncé, certaines autres charges porteront le total des dépenses à 16.500.000 livres sterling environ. Le chancelier se propose de réduire de trois millions de livres sterling la somme affectée à l'amortissement de la dette, ce qui laisse un déficit de 13.600.000 livres à combler au moyen de nouveaux impôts. Les automobiles seront frappées d'une taxe basée sur le H. P., et allant de 2 à 4 guinées par an. Le produit de cet impôt sera versé à une autorité centrale, et distribué par elle aux autorités locales, pour l'entretien et l'amélioration des routes. Une taxe de 3 pence par gallon frappera le pétrole employé pour les automobiles. Le pétrole employé pour les usages commerciaux bénéficiera d'une détaxe. En ce qui concerne l'income-tax, les revenus ne provenant pas du travail seront frappés d'un nouveau droit de 2 pence, ce qui portera à 1 shilling 2 pence le droit frappant cette classe de revenus. D'autre part, le droit actuel de 9 pence sur les revenus provenant des fruits du travail inférieurs à 2.000 livres sterling ne sera pas modifié. Quant aux revenus supérieurs à 3.000 livres sterling, le droit les frappant sera porté à 1 shilling. Les revenus provenant des fruits du travail inférieurs à 500 livres sterling, bénéficieront d'une

nouvelle détaxe de 10 livres pour chaque enfant âgé de moins de 16 ans. En outre, il sera établi une surtaxe de 6 pence par livre sterling sur les revenus dépassant 5.000 livres ; mais cette surtaxe n'opérera qu'à partir de 3.000 livres, c'est-à-dire qu'une personne possédant un revenu de 5.000 livres ne paiera la surtaxe que sur 2.000 livres, tout en payant l'impôt ordinaire sur les 3.000 autres. Les droits minima et maxima sur les successions ne seront pas modifiés, mais il y aura une augmentation dans les catégories intermédiaires, de façon à produire une taxe de 2.560.000 livres pendant l'année courante. La détaxe sur le pétrole consommé par les cabs, omnibus et véhicules commerciaux sera de la moitié du droit imposé. Le pétrole pour autres usages commerciaux bénéficiera d'une décharge complète. Moyennant un remaniement des droits de succession, on pourra obtenir des recettes additionnelles de 3 millions 920.000 livres sterling. Les clubs seront frappés d'un impôt basé sur la quantité de liquides consommés. Le remaniement des impôts intérieurs sur les bières et spiritueux produira 2 millions 600.000 livres. Un impôt foncier additionnel donnera un demi-million environ. Les droits sur les alcools et spiritueux seront élevés de 3 shillings 9 pence par gallon, et rapporteront 1.600.000 livres. Le tabac non manufacturé sera frappé d'une surtaxe de 8 pence par livre, avec une augmentation correspondante sur les tabacs manufacturés, ce qui devra rapporter au Trésor 1 million 900.000 livres. En outre, un nouveau droit de timbre affectant également les titres au porteur rapportera 1.400.000 livres. Ces diverses augmentations d'impôts donneront dans le budget un surplus de recettes de 438.000 livres environ, qui serviront à parer aux besoins imprévus.

A l'aide des ressources de ce grand budget, qui n'obère en rien le petit commerce, et a surtout pour but le dégrèvement des classes laborieuses, le cabinet libéral

d'une part maintiendra la suprématie navale du pays (1), d'autre part poursuivra l'accomplissement des grandes réformes sociales qu'il a entreprises (2). Des Bourses réglementant le marché du travail seront créées; un fonds de reboisement des terrains incultes sera formé; s'il est possible les retraites ouvrières seront étendues aux vieillards, maintenant assurés par la *poor law ;* contre la maladie et peut-être le chômage, des assurances seront organisées selon la méthode allemande.

Les classes ouvrières obtiendront ainsi d'un budget libre-échangiste cette panacée, que les conservateurs les poussaient à chercher dans la réforme douanière. Mais elle n'épuise pas les faveurs du gouvernement. Toutes les sections de la majorité reçoivent une proie : les puritains gallois triomphent des cabaretiers écrasés d'impôts et que le fisc, à défaut d'un texte législatif, saura bien décimer ; les réformateurs agraires voient enfin les Lords des champs, des usines et des mines, courber l'échine sous le joug de l'impôt.

Le parti libéral a approuvé sans réserve ce projet de budget; les conservateurs, pour qui les recettes ne devraient être trouvées que dans les tarifs protectionnistes (3), se sont montrés réservés et inquiets. D'autre part, le cabinet s'est encore aliéné de très nombreuses sympathies. Les distillateurs, les financiers, les propriétaires terriens, les grands industriels sont mécontents des charges nouvelles qui vont les atteindre, et le laissent voir (4).

(1) V. *infra* même chap., § 3.

(2) V. sur ces réformes *supra* même paragraphe. *Adde* un excellent article de M. Harold Cox : *Le progrès de l'étatisme en Angleterre.* (*Revue Politique et Parlementaire,* 10 mars 1909.)

(3) V. *infra* même chap., § 2.

(4) A l'heure où nous écrivons ces lignes, le budget 1909-1910 n'a été voté que par les Communes, où il a obtenu 153 voix de majorité; il n'a pas encore été voté par la Chambre des Lords : on se demande s'il le sera, et si la Chambre Haute ne le rejettera pas en bloc...

Quelque intérêt qu'il ait porté aux questions intérieures, le ministère libéral de sir Henry, et après lui celui de M. Asquith, n'ont cependant pas tout à fait abandonné la politique impérialiste des cabinets conservateurs ; mais cette politique impérialiste s'est modifiée : elle est devenue en quelque sorte plus modeste, plus timide, plus sage (1). On en trouve une excellente preuve dans la conférence coloniale — la cinquième — qui se tint à Londres du 15 avril au 14 mai 1907, et qui fut notablement différente de ses aînées. « Ceci n'est pas, dit sir W. Laurier, représentant du Canada, au cours de la séance d'ouverture, le 15 avril 1907, une conférence des premiers ministres des colonies à self government, avec le secrétaire d'État, c'est une conférence *entre gouvernements ;* c'est une *conférence entre le gouvernement impérial et les gouvernements des colonies anglaises autonomes.* » Aussi se garda-t-on, durant tout le cours de la conférence de 1907, de tenter d'unir les colonies au Royaume-Uni par un lien trop étroit, impliquant sujétion. On évita de leur imposer une contribution financière quelconque aux dépenses de guerre de la métropole. On ne prit que des mesures qui respectaient à la fois leur autonomie et leurs finances ; les

(1) « Qu'est-ce pour nous que l'Empire, disait M. Asquith le 19 juillet 1901 ? Ce n'est pas un syndicat pour l'exploration et l'exploitation des races du monde ; ce n'est pas une simple association commerciale, fondée sur la communauté des profits et pertes. Ce n'est pas uniquement une société d'assurances mutuelles pour la protection de ses membres contre les attaques du dehors. Pour nous, la signification et la valeur de l'Empire résident dans ce fait que, malgré tous ses échecs et toutes ses fautes, malgré tous ses points faibles et toutes ses taches sombres, il constitue le plus grand et plus fécond essai que le monde ait encore vu d'une union corporative de communautés libres et émancipées. *Une pareille conception de l'Empire stimule ces aspirations et ces efforts, que nous résumons sous le nom de réformes sociales.* C'est à nos hommes d'État de faire en sorte que l'Empire mérite qu'on désire y vivre et qu'on accepte de mourir pour lui. » (Cité par Jacques Bardoux, *op. cit.*).

colonies pourront demander au Comité de défense impériale des avis sur toutes les questions locales sur lesquelles elles désireront être renseignées; on organisera un état-major général recruté dans toutes les armées de l'Empire qui servira de lien entre les divers gouvernements, et élaborera sur des principes communs les plans de défense (1); certaines colonies (Australie) demandant des encouragements à l'immigration, d'autres (Cap, Natal, Transvaal) se refusant à recevoir des immigrants, on décida que le gouvernement impérial devrait coopérer avec toute colonie en quête d'émigrants, en aidant les individus convenables à émigrer. Sur la question du commerce préférentiel, l'attitude de sir Henry fut fort nette. M. Deakin et un certain nombre d'impérialistes de l'école de M. Chamberlain, MM. Ward, Jameson et Moor avaient demandé que, diverses colonies ayant déjà accordé aux produits de la métropole des tarifs de préférence, celle-ci fît de même à l'égard des produits coloniaux. M. Asquith, alors chancelier de l'Échiquier, et futur premier ministre, et après lui M. Lloyd George, président du Board of Trade et futur chancelier de l'Échiquier, déclarèrent que si les colonies étaient libres de pratiquer telle politique douanière à leur convenance, il devait en être de même de la métropole; celle-ci jugeant le libre-échange essentiel à ses intérêts, ne modifiera pas à l'égard de ses colonies son régime douanier. Elle pourra seulement, pour développer le commerce impérial, rechercher des améliorations de détail: développement et abaissement des taxes du réseau des câbles sous-marins, établissement dans les colonies d'attachés commerciaux ou de consuls, amélioration des lignes de transport entre la métropole et les colonies. La con-

(1) V. *infra*, chap. XII, § 2, p. 511, le concours militaire actuellement demandé par la Grande-Bretagne à ses colonies.

férence adopta les diverses propositions que déposèrent en ce sens M. Asquith et M. Lloyd George.

On voit que le cabinet libéral de sir Henry et après lui celui de M. Asquith se sont montrés, sur le terrain de la politique anglo-coloniale (1), moins nettement impérialistes que les cabinets conservateurs auxquels ils avaient succédé. On verra que dans toute la politique extérieure de la Grande-Bretagne, postérieurement à 1905, une semblable évolution peut être constatée (2).

Certes, sir Henry, M. Asquith et sir Edward Grey se sont montrés aussi jaloux que M. Balfour ou lord Lansdowne d'assurer à l'extérieur la grandeur de l'Angleterre et de rehausser sans cesse son prestige, mais pour ce faire ils ont employé des moyens quelque peu différents (3), et les

(1) V. sur le mouvement protectionniste et les nouvelles mesures douanières proposées pour lutter contre la protection établie par les pays étrangers, ainsi que sur le retour possible au pouvoir du parti conservateur, *infra*, même chapitre, § 2.

(2) Sir Henry avait désapprouvé nombre de mesures prises au cours de la guerre du Transvaal: le 14 juin 1901, à un banquet offert par la Reform Union, il avait notamment critiqué les procédés que la presse unioniste encourageait. « On veut, avait-il dit, qu'après avoir terrassé les hommes contre lesquels nous nous battions, nous les punissions aussi sévèrement que possible. On veut que nous ravagions leur pays, brûlions leurs foyers, brisions les instruments agricoles et les outils... On dit quelquefois que la guerre est la guerre. Quand vous interrogez, on vous dit que la guerre actuelle n'est pas la guerre. Quand est-ce qu'une guerre cesse d'en être une ? Lorsqu'elle est conduite avec les méthodes barbares employées en Afrique. » (Cité par Jacques Bardoux, *Silhouettes d'Outre-Manche*). En toutes les circonstances, durant toute sa carrière politique, sir Henry s'est refusé, comme le dit justement M. Bardoux, « à transiger avec les traditions pacifiques et la doctrine juridique du libéralisme classique. » Sir David Lloyd George, président du Board of Trade, avait été également un adversaire acharné de la guerre du Transvaal et de M. Chamberlain, et avait maintes fois affirmé des opinions pacifistes. On verra *infra*, chap. IX, § 1, les efforts pacifiques du cabinet libéral de sir Henry lors de la seconde Conférence de la Paix en 1907.

(3) « On chercherait en vain, écrit M. Jacques Bardoux, *op. cit.*, entre la politique suivie par lord Lansdowne et celle reprise par sir Edward Grey,

armées britanniques ont momentanément interrompu leurs marches guerrières à travers le continent tout entier. La guerre du Transvaal avait épuisé l'Angleterre, et comme après chacune des grandes crises belliqueuses qui l'ont tourmentée, une réaction pacifique s'est produite. Il est probable, il est certain que cette réaction pacifique sera suivie d'une nouvelle crise d'impérialisme et de conquêtes à outrance. Mais actuellement, l'Angleterre ne souhaite que maintenir la paix: ses ministres, ses hommes politiques, la presse le répètent sans cesse, et sans nul doute ils sont sincères. Le gouvernement de Londres ne rêve plus — momentanément — d'expansion coloniale: ses efforts tendent seulement à conserver ce qu'il a acquis, et à éviter qu'une grande puissance puisse lui ravir un jour l'empire qu'il s'est taillé. La Grande-Bretagne entend rester la première puissance maritime et coloniale, et garder dans le monde la place qu'elle y occupe (1).

C'est parce que l'Allemagne s'est efforcée de devenir elle aussi une grande puissance maritime et coloniale, rivale de l'Angleterre, c'est parce qu'elle a tenté de la

la moindre solution de continuité... Rien ne distinguait la politique étrangère du cabinet radical de celle du ministère unioniste. Lord Lansdowne était toujours au pouvoir. » Cependant, sir Edward Grey est moins imbu que son prédécesseur des théories impérialistes: comme l'a dit justement encore M. Bardoux, « il est impérialiste avec les conservateurs, et pacifique avec les avancés. » Aussi est-il ennemi de toute exagération dangereuse, et prêt à toutes les transactions opportunes, pourvu qu'elles ne nuisent pas à la grandeur du Royaume-Uni.

(1) C'est le but que poursuivrait le gouvernement anglais s'il réunit au mois de juillet prochain une conférence de délégués coloniaux : il ne rêve pas de nouvelles conquêtes, ni d'unir les colonies à la métropole par des liens plus étroits de sujétion : il leur demanderait seulement un concours militaire dans la limite où elles jugeraient ce concours utile, tant pour assurer leur propre sécurité que celle du territoire métropolitain. V. *infra*, chap XII, § 2.

dépasser sur le chemin de la conquête du monde et d'occuper partout en Europe et au loin la première place, que Londres, on l'a vu, a rompu l'amitié traditionnelle qui le liait à Berlin. Et après 1901 jusqu'en 1909, chaque année le fossé qui s'était creusé entre les deux peuples est devenu plus profond. C'est que la politique allemande, dirigée par l'Empereur et M. de Bülow, est devenue plus impérialiste à mesure que la politique anglaise cessait de l'être. Le peuple allemand a cru vrai le mot de M. Mæterlinck : peu à peu, il s'est considéré comme « la conscience morale du monde. » On verra que les appétits germaniques sont devenus après 1901 exactement ce qu'étaient auparavant les appétits britanniques. Partout, sinon les troupes, du moins la diplomatie de Berlin, prétendra marcher à la conquête de territoires nouveaux, partout Berlin tentera de planter le drapeau allemand, sans se soucier des droits acquis ni du bon droit. Tous les moyens seront bons à la Wilhelmstrasse pour parvenir à son but, et tous ceux qui ne s'inclineront pas devant ses ordres deviendront pour elle des ennemis qu'elle combattra sans merci.

Londres, qui ne se souvenait plus de sa politique d'hier, a été vivement irrité des procédés de M. de Bülow ; ce dernier, devant qui tout doit céder, s'est montré froissé de l'hostilité anglaise, et que Londres ait pu croire que parce que l'hégémonie maritime et mondiale lui avait jadis appartenu, elle ne pouvait appartenir qu'à lui. L'Allemagne a revendiqué le droit à la vie, le droit au libre développement de toutes ses forces matérielles, dût ce libre développement avoir pour effet, flot montant, de submerger tout sur son passage, même la puissance anglaise.

L'Allemagne a voulu « diminuer » l'Angleterre, sur le terrain politique comme sur le terrain économique ; l'Angleterre n'a pas voulu qu'on la « diminuât » : durant sept

années (1902-1909), les deux adversaires ont opiniâtrément lutté l'un contre l'autre, dans une lutte dont il suffit de marquer les coups pour deviner l'ardeur.

Bien que l'amitié n'existât plus, les prévenances, les cadeaux, les honneurs ont, après 1901, continué d'avoir cours entre Londres et Berlin.

Le discours du comte de Bülow (8 janvier 1902), les injures de M. Liebermann (1) avaient, on le comprendra sans peine, gravement offensé le gouvernement anglais, qui, volontiers oublieux, ne se souvenait plus du discours d'Edimbourg (2). Guillaume II envoya aussitôt à Londres l'amiral von Senden Bibran. Le prince de Galles se rendit de son côté à Berlin pour la fête de l'Empereur, et fut nommé par celui-ci colonel des cuirassiers rhénans. Quelques semaines plus tard, Édouard VII offrait à son impérial neveu la copie d'un portrait du grand Frédéric qu'il avait admiré à Windsor. Au mois de juin suivant, Guillaume II le nomme amiral de la flotte allemande ; au mois d'août, un monument est inauguré à Hombourg à la mémoire de l'impératrice Frédéric ; en septembre, l'Empereur comble d'honneurs M. Brodrick, ministre du War Office, et lord Roberts, qui étaient venus, avec un brillant état-major, suivre les manœuvres de Francfort-sur-l'Oder. La guerre du Transvaal est terminée depuis le 1er juin : des généraux boers, au mois d'octobre, se rendent à Berlin et font demander audience à l'Empereur : celui-ci refuse de les recevoir s'ils ne sont pas présentés par l'ambassadeur anglais. Le 7 novembre, Guillaume II arrive à Sandringham, et pendant son séjour a de fréquents entretiens avec les membres du cabinet anglais qu'il essaie de convaincre de l'affection inaltérable que professe son

(1 et 2) V *supra*, chap. VI, p. 239.

peuple pour le peuple britannique (1). « Je me réjouis, disait le comte de Bülow au début de 1903, de pouvoir dire que dans les relations aussi bien entre les monarques qu'entre les cabinets de Berlin et de Londres, aucun changement n'est survenu, *et que ces relations conservent le caractère amical* qu'elles ont depuis longtemps. *J'espère qu'avec le temps l'opinion publique en Allemagne et en Angleterre se laissera guider par la même pensée.* »

Les espoirs du comte de Bülow ne se réalisèrent pas : si, postérieurement à 1903, Guillaume II et Édouard VII ont échangé des visites fréquentes (2), si même quelques conventions isolées (3) ont été signées entre les deux gou-

(1) Le gouvernement vénézuélien ayant refusé d'indemniser divers sujets anglais et allemands pour les dommages qu'ils avaient subits du fait des guerres civiles, le gouvernement allemand décida de faire sur les côtes du pays une démonstration navale (1902). Guillaume II profita du séjour qu'il fit à Sandringham pour obtenir du gouvernement de Londres la collaboration de la flotte anglaise. La démonstration navale eut lieu pendant les mois de décembre 1902 et janvier 1903 ; après qu'un ultimatum adressé au président Castro fût demeuré sans résultat, les canonnières formant la flotte vénézuélienne furent prises ou coulées, et Puerto-Cabello bombardé. Mais la démonstration navale eut finalement un tout autre résultat que celui qu'on espérait : le Vénézuéla ne paya pas ses dettes... et les États-Unis, invoquant la doctrine de Monroe, se fâchèrent : l'amiral Dewey concentra même une escadre, et, dans la crainte d'un conflit, la flotte germano-anglaise, à laquelle s'était jointe une escadre italienne, se retira. Sur les instances pressantes de Washington, Londres, Berlin et Rome avaient accepté le principe d'un arbitrage, et on avait décidé de faire fixer ultérieurement par une commission de diplomates des garanties de la part du Vénézuéla. Des commissions mixtes siégeant à Caracas déterminèrent la quotité des créances des ressortissants étrangers vis-à-vis de l'État vénézuélien. On sait les divers incidents qui se sont par la suite produits entre le gouvernement de Caracas et les grandes puissances européennes.

(2) V. *infra*, chap. XII.

(3) Le 2 juillet 1904, l'Angleterre et l'Allemagne signèrent une convention d'arbitrage, par laquelle elles convinrent de soumettre à la Cour permanente d'arbitrage établie à La Haye par la Convention du 29 juillet 1899, tous les différends d'ordre juridique ou relatifs à l'interprétation des traités existant entre elles qui viendraient à se produire, et qui n'auraient pu être réglés par la voie diplomatique, à condition toutefois que

vernements, les deux peuples et la politique de la Wilhelmstrasse et de Downing street n'ont cessé de se combattre. Où qu'on regarde, de 1902 à 1909, l'opposition, l'hostilité de l'Allemagne et de l'Angleterre apparaît intense : elle apparaît dans les détails ; elle apparaît dans les grands faits qui, durant cette période, ont marqué l'histoire européenne.

Comment l'Angleterre, au cours des années 1899 et 1900, alors que l'Extrême-Orient semblait appartenir à la France, à la Russie et au Japon, se rapprocha, en même temps que l'Allemagne, son alliée d'alors, des États-Unis, on le sait déjà : dans son discours de Leicester (novembre 1899), M. Chamberlain, alors germanophile, avait proclamé la nécessité d'une triplice anglo-germano-yankee (1), et le traité Hay-Pauncefote (1900) avait prouvé à Washington tout le prix que Londres attachait à une alliance avec lui (2). La triplice ne s'était pas conclue, les États-Unis étaient alors en guerre avec l'Espagne pour Cuba et les Philippines ; de son côté, l'Angleterre devait mener à bien la guerre du Transvaal. L'Allemagne en profita pour essayer de conquérir les cœurs américains et d'y supplanter l'Angleterre, à laquelle l'abandon de Panama et de l'Amérique centrale avait donné un regain de popularité. Guillaume II procéda suivant

ces différends ne mettent en cause ni les intérêts vitaux, ni l'indépendance ou l'honneur des deux États contractants, et qu'ils ne touchent pas aux intérêts des tierces puissances. V. sur la Convention de La Haye du 29 juillet 1899 notre ouvrage : *La seconde Conférence de la Paix* (Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, 1908) — et Cf. *infra*, chap. IX, la Convention d'arbitrage franco-anglaise de 1903.

(1) V. *supra*, chap. V, p. 191.

(2) En 1900, l'Angleterre, pour complaire aux États-Unis, signa le traité Hay-Pauncefote, qui abandonnait à ceux-ci tous les droits qu'elle s'était réservés sur Panama et l'Amérique centrale par le traité Clayton-Bullwer (1850).

l'usage : ses amabilités, un peu trop intéressées, n'eurent pas cependant tout l'effet qu'il en espérait.

Son yacht *Meteor* allait être lancé à Shooper's Island : il demanda à miss Alice Roosevelt, fille du président de la République américaine, d'en être la marraine : le parrain serait le frère de l'Empereur, le prince Henri, grand-amiral de la marine allemande ; le 15 février 1902, le prince part en effet pour New-York, et durant le séjour qu'il y fait, il se plaît à assurer les États-Unis de l'amitié de l'Allemagne : il n'est plus question d'une triplice anglo-germano-yankee : il offre seulement en termes voilés, mais suffisamment clairs, une duplice germano-yankee.

Les États-Unis se montrent peu empressés : l'annonce d'un nouveau cadeau, immense, la statue en bronze du grand Frédéric, — ce dernier a été favorable à la jeune République au temps de la guerre de l'Indépendance, et Guillaume II télégraphie au président Roosevelt qu'il veut conserver encore et toujours les mêmes sentiments à l'égard de la grande nation américaine, suivre l'exemple du grand roi, « dem mir von den grossen Kœnige gegebenen Beispiel, will ich folgen » — l'annonce de la statue en bronze ne touche guère les Américains : quand le moment en sera venu, — et il ne tardera pas (1), — elle ne leur fera pas oublier la doctrine de Monroe, et qu'ils ne sont et ne veulent être ni Anglais, ni Anglo-Saxons, mais seulement Américains. Cependant, les Anglais s'inquiètent et craignent que l'Allemagne, par tous ses cadeaux, ne conquiert les faveurs des États-Unis : c'est l'époque où est formé le trust de l'Océan, réunissant les compagnies de navigation allemandes et américaines, et menaçant gravement les intérêts des compagnies britanniques (avril, mai 1902). En même temps, à côté des moyens licites, l'Alle-

(1) Au moment du conflit vénézuélien (décembre 1902). V. *supra*, même paragraphe.

magne ne dédaigne pas les manœuvres plus ou moins calomnieuses : elle cherche à dénaturer une démarche fort généreuse qu'avait faite, durant la guerre cubaine, lord Pauncefote, ambassadeur d'Angleterre, auprès de ses collègues de Washington : elle insinue que le Foreign Office s'efforçait alors de coaliser l'Europe pour une intervention en faveur de l'Espagne. L'Allemagne fait si bien que le sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, lord Cranborne, prend le parti d'expliquer la démarche de son ambassadeur, démarche imprudente peut-être, mais généreuse, et qui n'avait nullement pour but d'influer auprès des puissances pour qu'elles prissent parti entre l'un ou l'autre des adversaires en présence.

Ce ne fut là qu'un incident d'apparence minime entre Londres et Berlin, mais combien caractéristique, et combien pénible pour le Foreign Office, qui n'aima jamais voir employer vis-à-vis de lui les procédés dont il usa si souvent envers les autres en général, et nous en particulier. En feuilletant l'histoire de ces dernières années, on trouve dix, vingt incidents du même genre : au hasard, en voici quelques-uns :

C'était à la fin de 1902 : on fêtait à Hanovre le centenaire des trois régiments qui s'étaient joints aux armées anglaises sous Napoléon pendant la guerre d'Espagne, et qui, sous le nom de « légion allemande », avaient pris part à la bataille de Waterloo sous les ordres de Wellington. L'Empereur qui présidait la cérémonie, dit à la fin du banquet qui la clôtura: « Je bois à la santé de la légion allemande, *en souvenir des exploits incomparables par lesquels, avec Blücher et les Prussiens, elle sauva l'armée anglaise de l'écrasement à Waterloo.* »

Ces derniers mots soulevèrent en Angleterre un mouvement général d'indignation. On ne peut, pour s'en rendre compte, mieux faire que de lire les journaux d'alors, qui consacrèrent de longs articles à l'incident. Le *Times*

qualifia les paroles impériales d'exagération absurde (absurd over-statement) ; le *Pall Mall Gazette* les mit sur le compte de la chaleur communicative des banquets, tandis que le *Globe*, pour ne citer que ceux-là, les jugeant plus sévèrement les appelait un « affront gratuit ». — Voilà qui montre jusqu'à l'évidence à quel point, en 1902, les esprits étaient surexcités, à Berlin comme à Londres. En 1904, l'accord franco-anglais irrita vivement le gouvernement allemand (1), mais le cabinet de Saint-James ne fit rien pour ramener le calme. Bien plus, il ne se gêna pas, quand l'occasion s'offrit, pour envenimer, par ses propres actes, les relations qu'il entretenait avec la Wilhelmstrasse.

A la fin du mois d'août 1905, l'amirauté anglaise décida d'envoyer en manœuvres dans la Baltique une partie de l'escadre de la mer du Nord. Le but poursuivi par l'Angleterre était de montrer à l'Allemagne qu'elle désapprouvait ses vues sur le Danemark, et que la Baltique n'était pas encore un lac germanique. La Baltique était et est encore, sans conteste possible, une mer ouverte, et non une mer fermée, et la théorie britannique ne pouvait être sérieusement critiquée. La presse allemande ne se gêna pas cependant pour blâmer énergiquement le projet anglais : on dit même que la Wilhelmstrasse la suivit dans cette voie, et fit à Londres des observations. Le Foreign Office n'en tint aucun compte : les menées allemandes dans le Schleswig et la germanisation progressive du Danemark l'avaient vivement indisposé, et il fallait une fois pour toutes prouver à l'Allemagne qu'elle n'avait sur la Baltique aucun droit de haute police ou de surveillance, et que les navires britanniques pouvaient y croiser librement, tout comme les navires allemands, russes, français ou autres. Les manœuvres eurent donc lieu, mais l'Allema-

(1) V. *infra*, chap. IX, § 1.

gne trouva un moyen ingénieux de répondre à l'Angleterre. L'escadre germanique allait quitter Kiel pour faire route vers la mer du Nord, quand elle reçut l'ordre de saluer la flotte anglaise à Swinemünde. Berlin paraissait donc accepter, sans mauvaise grâce, la croisière de la flotte britannique, mais il fit voir que ses 11 cuirassés, les 5 croiseurs cuirassés, les 3 croiseurs éclaireurs et les 24 destroyers qui la composaient ne l'intimidaient guère! Pour taquiner à son tour le gouvernement de Londres, il composa la flotte allemande d'unités plus fortes et plus nombreuses: 12 cuirassés, 3 croiseurs cuirassés, 8 croiseurs protégés et 12 contre-torpilleurs! Il est à peine besoin de dire que les fêtes données à Swinemünde ne furent point empreintes d'enthousiasme: comme l'écrivait avec esprit le correspondant du *Figaro*, ce furent les fêtes non de l'entente, mais de la réserve cordiale!

Faut-il citer encore, comme preuves de l'inimitié anglo-allemande, les incidents créés en 1908 par les discours claironnants de Guillaume II? Au mois de juin 1908, Guillaume II, après avoir passé l'inspection de la cavalerie de la garde au champ de manœuvres de Dœberitz, s'exprima ainsi: «Il semble vraiment qu'on veuille nous encercler et nous provoquer (1): nous ne saurons le supporter. Jamais le Germain n'a mieux combattu que lorsqu'il eut à se défendre de tous les côtés. *Qu'ils viennent donc contre nous, nous sommes prêts!*» La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dans un communiqué officieux qui venait de la Chancellerie, s'empressa de démentir ces paroles. Mais quelques jours plus tard, l'Empereur se trouvant à Hambourg offrit un dîner à la municipalité où il prononça un

(1) Les entrevues du président Fallières et d'Édouard VII à Londres, et d'Édouard VII et de Nicolas II à Reval (V. *infra*, chap. IX et X), venaient d'avoir lieu.

toast non moins agressif, dont les termes cette fois n'ont pas été démentis :

« Je voudrais, dit-il, encore une fois, ici, où tant de Hambourgeois sont rassemblés, vous assurer combien j'ai été profondément touché de l'attitude de la population et de la soirée sur l'Alster. Comme je me demandais quel pouvait être le motif de cette explosion d'enthousiasme, un de nos vieux chants allemands se fit entendre, d'abord doucement, puis retentit peu à peu d'une manière puissante. J'en savais assez: je vous en remercie : je vous ai compris. C'était une poignée de mains que vous donniez à un homme *qui est résolu à poursuivre sa route, et qui sait qu'il a derrière lui tous ceux qui le comprennent et veulent l'aider. Hambourgeois et moi, nous nous comprenons* (1)...

Mieux encore que par les incidents (2) du genre de ceux qui ont été ci-dessus rappelés, par l'examen des grandes questions qui depuis 1902 ont retenu l'attention de l'Europe, on peut se rendre un compte exact de l'antagonisme anglo-allemand, et des conséquences qu'il a produites.

Depuis 1902, l'Europe tout entière s'est trouvée mêlée à trois grands procès internationaux : la question mandchourienne (3), la question ottomane (4), la question marocaine (5). Dans chacune de ces trois affaires, Londres et Berlin, jadis alliés, ont été adversaires, leurs intérêts étant devenus nettement opposés.

(1) Entre temps, l'Empereur prononçait un autre discours à Strasbourg, où il s'efforçait, mais en vain, de dissiper l'impression causée par ces toasts trop belliqueux : « Vous pouvez continuer, disait-il, à vaquer en paix à vos travaux pacifiques... La paix européenne n'est pas en danger... »

(2) On pourrait multiplier les exemples : l'incident de la lettre à lord Tweedmouth (V. *infra* même chap., § 3), celui du *Daily Telegraph*, etc.

(3) V. ci-après, p. 296 et *infra*, p. 418.

(4) V. ci-après même paragraphe, la révolution turque de 1908. V. sur la question d'Orient proprement dite *infra*, chap. XI, § 1.

(5) V. sur la question marocaine *infra*, chap. IX, § 1.

De la question mandchourienne, telle qu'elle se posait en 1902, on connaît déjà les causes (1) : l'Allemagne soutenait en secret la Russie, qui s'efforçait d'obtenir de Pékin une convention aux termes de laquelle elle deviendrait maîtresse, en fait, sinon en droit, de toute la Mandchourie. L'Angleterre, persistant dans son interprétation de l'accord de 1900, s'opposait aux prétentions russes. Comment l'Angleterre durant tout le cours de l'année 1902 parvint à combattre en Chine l'influence germano-russe, on le verra, et l'importance qu'ont eue, dans l'histoire des relations de l'Europe et de l'Asie, la note, puis l'alliance anglo-japonaise des 15 et 30 janvier, la réponse franco-russe du 20 mars, la Convention russo-chinoise du 12 avril, le traité de commerce anglo-chinois du mois de septembre, puis le long et sanglant conflit de la Russie et du Japon (1904-1905). Lors de ces divers événements, l'Allemagne resta le plus souvent dans la coulisse ; mais sa diplomatie, qui aidait la Russie contre l'Angleterre, pour être discrète, n'en fut pas moins active.

Dans l'empire ottoman et dans toute la péninsule balkanique, l'hostilité de l'Angleterre et de l'Allemagne a été, depuis 1902, sans cesse grandissante. On en trouvera la preuve dans l'étude des affaires de Macédoine et de la crise balkanique, qui, depuis de longs mois, étreint tous les États de la péninsule (2) ; à propos du chemin de fer de Bagdad, lors de l'affaire du golfe d'Akaba, à propos encore de la révolution turque, l'antagonisme anglo-allemand a clairement apparu.

On a vu que, dès les débuts de l'affaire de Bagdad, le

(1) V. *supra*, chap. VI.
(2) V. *infra*, chap. XI, § 1.

gouvernement anglais s'était montré hostile à l'entreprise projetée (1). Ce fut en 1903, — par un firman du 5 mars, — que la concession de la nouvelle voie ferrée fut définitivement accordée, au nom du sultan, par Zehni Pacha, ministre du Commerce, à M. Arthur Gwinnen, représentant la Deutsche Bank et à MM. Zander et Huguenin, représentant la Société des chemins de fer d'Anatolie. Aucun délai n'était stipulé pour la construction de la ligne : l'acte de concession accordait une garantie d'intérêt de 16.500 francs par an et par kilomètre.

Le gouvernement de Londres refusa d'entrer dans la première combinaison qui lui fut proposée, et aux termes de laquelle les trois quarts du capital de l'entreprise devaient être constitués à l'aide de fonds anglais, français et allemands, tandis que le dernier quart était réservé à la Société d'Anatolie, et par conséquent encore aux fonds allemands. M. Delcassé insista pour que l'Allemagne et la France aient une part égale, et comme l'Angleterre ne voulait point prendre part à l'opération, il fut convenu que 2/5 du capital seraient souscrits par la France, 2/5 par l'Allemagne, et le reste par divers participants.

Mais l'opposition de l'Angleterre et de la Russie qu'il ne parvint pas à vaincre, inquiéta M. Delcassé, de même que diverses clauses du contrat projeté. Le gouvernement français refusa alors d'autoriser en France l'émission publique des actions de la Société de Bagdad. La finance française coopéra cependant à l'entreprise, de même que les fonds anglais et les fonds russes, mais sans aucune intervention de l'État. La voie projetée fut divisée en un certain nombre de sections dont la première Konia-Adana est dès à présent achevée : les fonds français, russes et anglais, recueillis par diverses grandes banques, — en dehors de toute participation des gou-

(1) V. *supra*, chap. VI.

vernements, — se sont joints aux fonds allemands pour permettre la construction de cette première section. Le gouvernement allemand cherche actuellement des fonds pour la construction de la seconde section Adana-Aintab (1), qui traverse le Taurus et dont le coût sera très élevé : Londres, Paris et Pétersbourg ne veulent pas, plus qu'en 1903, entrer *officiellement* dans la combinaison : il est cependant à prévoir que, comme pour la section Konia-Adana, les fonds français, russes et anglais, attirés par l'espoir — peut-être chimérique — de gros bénéfices, viendront aider les fonds allemands. Mais le sultan n'a pas encore trouvé le moyen d'assurer, pour cette seconde section, la garantie kilométrique de 16.500 francs qu'il a promise dans la convention de 1903. On verra quelles compensations lui ont imposées les grandes puissances, l'Angleterre surtout, quand en 1902 il voulut augmenter les droits de douanes (2). Il est peu probable qu'il se risque à leur demander aujourd'hui d'autoriser une nouvelle augmentation, surtout pour faire face à une garantie d'intérêts, destinée à une entreprise à laquelle elles ont refusé de collaborer. L'entreprise de Bagdad se heurte donc à des difficultés financières assez graves, qui retarderont son exécution normale.

On a proposé — et l'idée semble heureuse, — que la nouvelle voie ferrée favorable aux intérêts allemands, contraire aux intérêts anglais et russes (3), soit internationalisée. Cette mesure éviterait que le futur chemin de fer transmésopotamique soit une ligne exclusivement allemande : les grandes puissances y trouveraient donc un avantage certain. Elle faciliterait aussi l'achèvement

(1) La Deutsche Bank poursuit des pourparlers très actifs en vue du rachat de la ligne Adana-Mersina, qui est exploitée par une compagnie française, et dont les affaires sont peu prospères.

(2) V. *infra*, chap. XI, p. 457.

(3) V. *supra*, chap. VI.

de la ligne, en levant la plupart des difficultés financières qui y mettent actuellement obstacle : l'internationalisation serait par là profitable à l'Allemagne, qui veut — le gouvernement l'a maintes fois déclaré — que la ligne soit construite dans le plus bref délai.

Tant que cette mesure ne sera pas sérieusement envisagée, il faut prévoir que le gouvernement anglais, comme le gouvernement français, ne modifiera pas son attitude primitive, et ne fera rien pour aider financièrement l'Allemagne, et hâter l'exécution du second tronçon de la voie, actuellement arrêtée par le manque de capitaux(1).

De même qu'en 1901 l'affaire de Koweit prouva tout le mécontentement qu'éprouvait l'Angleterre du futur chemin de fer de Bagdad, de même l'affaire du golfe d'Akabah en 1906 prouva que le gouvernement anglais, puisqu'il n'avait pu empêcher les projets allemands, entendait du moins se réserver du côté de l'Arabie une compensation.

On sait comment est né l'incident qui donna à Tabah, au fond du golfe d'Akabah sur la mer Rouge, la célébrité qu'avait eue cinq années plus tôt Koweit au fond du golfe Persique. Célébrité momentanée, car l'incident anglo-turc dura exactement un mois. Le 15 avril 1906, le sultan avait fait occuper par un bataillon d'infanterie

(1) Par un iradé en date du 25 mai 1908, le sultan a autorisé la construction de quatre nouvelles sections du chemin de fer de Bagdad, prolongeant la ligne jusqu'à l'embranchement de Helif, ainsi que la construction d'une ligne de Tell-Abesch à Alep. — Mais il faut que la compagnie du chemin de fer d'Anatolie trouve les fonds... Une interpellation à la Chambre ottomane (28 février 1909) n'a apporté sur l'affaire de Bagdad aucun renseignement nouveau. Le ministre des Travaux publics s'est contenté de déclarer qu'il n'y avait dans les concessions accordées rien qui pût préjudicier à l'autorité du gouvernement, et que ces concessions ne constituaient à aucun point de vue un danger politique... Ce ministre semble optimiste.

l'oasis de Tabah : l'Angleterre estimant que ce point, d'après le firman turco-égyptien de 1892 (1), et conformément aux notes qu'elle avait à cette époque adressées à Constantinople (2), faisait partie non du vilayet du Hedjaz, province ottomane, mais du khédivat d'Égypte, protesta, le 3 mai, auprès du sultan contre son occupation par les troupes turques. La protestation présentée par sir O'Connor, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, était faite sous forme d'ultimatum, avec un délai de dix jours pour évacuer. Le sultan attendit le 15 mai pour céder. La Porte donna alors aux troupes l'ordre de se retirer, et sur les instances de l'Angleterre, une commission se réunit à Akabah pour délimiter les territoires turco-égyptiens.

Le sultan n'avait cédé que par crainte des représailles britanniques. Le gouvernement français, conformément à l'article 9 de la Convention de 1904 qui l'obligeait à prêter à l'Angleterre l'appui de sa diplomatie pour l'exécution des clauses relatives à l'Égypte (3), avait bien conseillé à la Porte de donner satisfaction à l'Angleterre ; l'ambassadeur de Russie à Constantinople, M. Zinoviev, avait parlé dans le même sens, mais ce fut surtout la nouvelle que l'escadre britannique de l'Atlantique ralliait Gibraltar, que l'amiral Beresford et sa flotte avaient quitté Malte pour Phalère, et que le prince Louis de Battenberg avec une division de croiseurs se dirigeait vers l'Archipel, qui impressionna le sultan, beaucoup plus que les conseils des ambassadeurs. Certes, depuis que l'incident était né, des ordres avaient été donnés pour que des troupes d'infanterie ottomane se portassent vers l'Arabie ; le « chemin de

(1) Firman donné par la Porte lors de l'avènement du khédive actuel Abbas-Hilmi.

(2) V. René Pinon, *L'Europe et l'Empire ottoman* (Perrin, 1908), pages 370 et suiv.

(3) V. la convention franco-anglaise de 1904, *infra*, chap. IX.

fer sacré », qui de Damas doit atteindre La Mecque, et était déjà en 1906 construit jusqu'à Maan, avait servi, — ce qui lui arrivera sans doute plus souvent encore qu'il ne transportera des pèlerins, — à concentrer quelques bataillons autour d'Akabah. Mais que valaient ces quelques milliers de soldats qu'on avait confiés à Ruchdi-pacha, en face des troupes embarquées sur les cuirassés et les croiseurs britanniques, et de toutes celles qui d'Égypte se préparaient à se porter vers Suez. La prudence conseillait au sultan de s'abstenir d'entrer en conflit avec l'Angleterre.

Si l'affaire de Tabah a prouvé tout l'antagonisme anglo-allemand, c'est qu'elle avait été officieusement conseillée par la diplomatie de Berlin. Certes, le baron Marschall conseilla bien au Sultan, avec M. Constans et M. Zinoviev, de céder aux prétentions britanniques, mais ce ne fut là qu'un avis officiel : les paroles du gouvernement de Berlin sont le plus souvent contraires à ses actes. L'incident est né après que l'Angleterre eût refusé à l'Allemagne de coopérer au chemin de fer de Bagdad ; alors que l'Angleterre, rendue en fait maîtresse de l'Égypte par la convention franco-anglaise de 1904, ne cessait de s'étendre en Arabie ; alors enfin que la Conférence d'Algésiras poursuivait ses travaux, et que Londres donnait à Paris contre Berlin un appui chaque jour plus cordial ; c'en était assez pour que le baron Marschall, au moment où elles se réveillaient, ne décourageât pas les ambitions ottomanes sur Tabah, les encourageât même avec toute la discrétion dont sait user la diplomatie allemande. Il eut ensuite toutes facilités pour prétendre rester neutre dans le conflit qu'il avait aidé à susciter, bien plus pour faire mine, quand ce conflit faillit devenir sanglant, de se ranger aux côtés de l'Angleterre contre la Turquie. La diplomatie germanique a dans ces dernières années joué aux grandes puissances trop de tours, pour que celles-ci n'aient pas peu à peu deviné le maniement des ficelles...

L'Angleterre, directement intéressée, ne se laissa pas prendre aux habiletés du baron Marschall. Si elle se montra énergique dans l'affaire de Tabah, c'est d'abord qu'elle concernait le territoire égyptien, c'est aussi qu'elle entendait assurer plus que jamais sa prépondérance sur le territoire arabique. L'Allemagne tend à germaniser, par le chemin de fer de Bagdad, après la Turquie d'Europe et l'Asie Mineure, la Mésopotamie ; malgré l'opposition de l'Angleterre et les mille obstacles, surtout pécuniaires, qu'elle rencontre et rencontrera dans sa tâche, elle parviendra, avec le temps, au but qu'elle s'est proposé : le jour où la Mésopotamie, province turque, sera en fait allemande, l'Arabie, province turque, sera en fait anglaise. La lutte dans l'Asie occidentale entre Londres et Berlin n'est pas close (1).

A la révolution turque (juillet 1908), l'influence britannique a tout d'abord beaucoup gagné. On sait tout l'empire que Berlin avait su prendre sur Abdul Hamid (2), et combien le parti jeune-turc, qui espérait la régénération de la Turquie non par les grandes puissances, mais par les efforts des seules populations ottomanes, était hostile à la germa-

(1) On peut encore citer, dans la péninsule arabique, l'incident qui, au mois de janvier 1908, s'est élevé entre l'Allemagne et l'Angleterre à propos d'un achat de terrain fait par une société allemande dans l'île d'Abou-Massa, située à l'entrée du détroit d'Ormuz. Les autorités anglo-indiennes, pour faire annuler la vente, ont fait valoir que les populations d'Abou-Massa et leurs cheiks auraient pris vis-à-vis du gouvernement indien l'engagement de n'accorder, sans son assentiment, aucune concession territoriale à des étrangers. Le gouvernement allemand a cédé, mais à contre-cœur. L'incident n'était que la répétition de celui de Mascate (V. *supra*, chap. IV, § 2).

(2) V. *supra*, chap. VI. Lors de la déposition d'Abdul Hamid, au mois d'avril 1909 (V. *infra*, même paragraphe), lors des perquisitions qui eurent lieu à Yldiz-Kiosk, on aurait trouvé, dit-on, une correspondance compromettante entre le sultan et Guillaume II. Le sultan aurait promis à l'Allemagne d'importants avantages politiques et économiques si elle voulait l'aider financièrement.

nisation progressive du pays. Sous la poussée du mouvement nationaliste, le sultan destitua d'abord son grand vizir Ferid Pacha, qui, coïncidence fâcheuse, venait de recevoir de Guillaume II l'Aigle noir ! Saïd Pacha ayant été nommé en remplacement de Ferid Pacha, le 24 juillet 1908, Abdul Hamid proclama le rétablissement de la Constitution de 1876, et ordonna que des élections générales eussent lieu pour la nomination de la Chambre des députés, prévue par cette même constitution. Le 17 décembre suivant, le nouveau parlement ottoman tenait sa première séance (1). Le discours d'ouverture était lu en présence du sultan, descendu avec un brillant cortège des hauteurs de Yldiz-Kiosk, par le premier secrétaire de la Chancellerie. La Turquie turque venait de naître, la Turquie allemande était morte.

« A peine le revirement politique accompli, l'ambassadeur de Grande-Bretagne devint *persona grata* dans les cercles politiques de Constantinople ; des acclamations enthousiastes étaient poussées par la foule devant l'hôtel de la légation anglaise, et c'était pour saluer le drapeau britannique, comme un symbole des libertés conquises, que les Turcs avaient organisé leur première manifesta-

(1) Télégramme d'Edouard VII au Sultan :

« Je désire faire tenir à Votre Majesté Impériale mes sincères félicitations au sujet de la réunion du Parlement impérial ottoman. Je forme des vœux fervents pour que les travaux de cette Assemblée puissent aboutir au bonheur de tous les sujets de Votre Majesté, développer la prospérité et le bien-être de votre empire, et maintenir entre votre pays et les autres des relations paisibles et cordiales. »

Le gouvernement britannique a, de son côté, télégraphié ainsi qu'il suit au Parlement ottoman :

« Le gouvernement de Sa Majesté britannique désire exprimer au Parlement ottoman, à l'occasion de sa réunion, si pleine de promesses, des souhaits cordiaux pour le succès de ses délibérations, lesquelles aboutiront, il en a la confiance, au bien-être et à la prospérité de la nation ottomane, et fortifieront les liens d'amitié entre les deux pays. »

tion dans la rue, après l'octroi de la constitution[1]. » Au mois de février dernier (1909), lors de la chute de Kiamil pacha, le Comité de l'Union et du Progrès, désireux d'éviter que cet événement puisse être considéré comme une victoire allemande, chargea officiellement le correspondant du *Daily Telegraph* de déclarer que, quel que soit le grand vizir, les Jeunes-Turcs favoriseraient de tout leur pouvoir la politique d'entente cordiale avec l'Angleterre.

En fait, depuis l'arrivée au pouvoir des Jeunes-Turcs, sous le ministère Kiamil pacha comme sous le ministère Hilmi pacha qui lui a succédé, — et jusqu'à ces derniers temps, — l'influence anglaise n'a cessé de progresser à Constantinople. Londres a maintes fois assuré le mouvement jeune-turc de ses sympathies, et sir Edward Grey, dans les divers discours qu'il a prononcés depuis le début de la crise orientale, a été à ce sujet fort net. L'Angleterre aurait même, dit-on, — le fait n'est pas établi, — affirmé la sincérité de ses sympathies pour la Nouvelle Turquie, en concluant avec elle une entente aux termes de laquelle elle lui aurait garanti, au cas de guerre, l'intégrité de son territoire[2]. Ce qui est certain, c'est qu'elle a offert au sultan les services d'un amiral pour la réorganisation de la flotte ottomane, et aussi ceux d'un fonctionnaire anglais pour la réorganisation des douanes [3]. Le groupe anglais a consenti aussi à participer à l'avance de 1.500.000 livres turques, qui a été faite au gouvernement ottoman. Celui-ci n'a

(1) René Moulin et Serge de Chessin. *Une année de politique extérieure* (Plon, 1909).

(2) V. sur les conflits actuellement engagés dans la péninsule balkanique, *infra*, chap. XI, § 1.

(3) Le gouvernement ottoman avait fait demander au mois de décembre 1908 des officiers instructeurs anglais pour la réorganisation des régiments de cavalerie kurdes dépendant du 4e corps d'armée (Erzeroum). Ces régiments étant destinés à agir éventuellement contre la Russie, l'Angleterre a refusé la proposition turque, désireuse de ne provoquer

fait aucune objection à la constitution par sir Ernest Cassel de la National Bank of Turkey (1).

Les derniers événements de Turquie, et la politique qui est depuis quelques mois pratiquée à Constantinople, tendraient à prouver que l'engouement dont l'Angleterre a été l'objet, diminue. On sait qu'au milieu du mois d'avril dernier, une émeute militaire éclata à Constanti-

aucun froissement entre Londres et Pétersbourg (V. sur l'accord anglo-russe dans les Balkans, *infra*, chap. XI, § 1).

(1) L'Allemagne s'est naturellement défendue d'être hostile au mouvement jeune-turc: elle prétend n'avoir jamais eu en Turquie une influence prépondérante, et n'avoir jamais rêvé de faire de l'empire ottoman une colonie germanique. La politique qu'elle a pratiquée est cependant, on l'a vu, tout à fait significative. Discours du prince de Bülow, 7 décembre 1908 :

« On a dit que nous étions des adversaires du mouvement jeune-turc, parce que nous nous entendions bien avec l'ancien régime en Turquie ; en cela on ignore complètement les habitudes diplomatiques, et l'A. B. C. de la politique allemande.

« Une politique raisonnable n'a pas pour tâche de donner à d'autres des prescriptions sur les affaires constitutionnelles : s'ingérer dans les affaires intérieures des pays étrangers, c'est jouer le rôle d'un maître d'école. Nous devions, cela va de soi, nous en tenir à l'ordre existant. Consulté, notre représentant à Constantinople s'est prononcé en toute occasion pour les réformes.

« Nous n'avons maintenant pas d'autre désir que de voir la Turquie fortifiée aux points de vue politique et économique. Comment devrait-il en être autrement ?

« Nous n'avons jamais accaparé ni revendiqué la moindre parcelle du sol ottoman. *Cela, non pour une satisfaction morale, mais parce que notre situation géographique ne nous en offrait pas l'occasion* ; mais d'autant plus sincère est aussi notre désir que la Turquie soit forte et robuste à l'intérieur..... »

Et plus loin: « Si la politique anglaise s'est montrée, ces temps derniers, très bienveillante envers la Turquie, nous sommes les premiers qui aient des raisons de s'en réjouir, car l'Allemagne veut une Turquie saine et forte. Si ce désir est partagé par l'Angleterre, cela ne peut que servir les bonnes relations entre les deux pays, Allemagne et Angleterre.

« Tous deux, en effet, ne se font pas, en Turquie, une lutte de concurrence et n'ont pas besoin de s'exclure réciproquement de ce pays..... »

La vérité, c'est qu'en présence de l'arrivée au pouvoir des Jeunes-Turcs, nettement anti-allemands, l'Allemagne a fait contre mauvaise fortune bon visage.

nople, qui était avant tout une manifestation de réaction contre le régime jeune-turc. Les troupes du 1er corps se soulevèrent contre leurs officiers, sous prétexte que ceux-ci ne pratiquaient pas suffisamment le respect de la Cheriaa (la loi religieuse), en tuèrent environ 200, et vinrent acclamer sous les murs de Yldiz-Kiosk, Abdul Hamid, qui leur accorda immédiatement l'amnistie. Hilmi Pacha démissionna, Tewfik Pacha le remplaça au grand-vizirat. Le Sultan était redevenu le maître absolu de Constantinople.

Sa victoire ne fut qu'éphémère. Toutes les personnalités politiques et militaires jeunes-turques se réunirent à Salonique. En deux jours, les 2e et 3e corps d'armée furent mobilisés et envoyés contre Constantinople. Le 24 avril, l'armée constitutionnelle entrait dans la ville, qui fut occupée presque sans résistance ; Yldiz se rendit peu après (1).

Le 27 avril, l'Assemblée nationale prononça la déchéance d'Abdul Hamid, et proclama sultan, sous le nom de Mahomet V, l'héritier naturel du trône, le prince Rechad, troisième fils d'Abdul Medjid. Abdul Hamid fut déporté à Salonique (2). A la suite de la proclamation de Mahomet V, Tewfik Pacha démissionna, et le grand-vizirat fut de nouveau confié à Hilmi Pacha.

M. André Tardieu, dans un intéressant article paru dans les *Questions diplomatiques et coloniales* (3), a fait remarquer que la situation de l'Allemagne, loin d'être compromise par la récente révolution turque, paraissait devoir être fortifiée par elle : Mahmoud Chefket Pacha, le jour de son arrivée à Constantinople, a rappelé, ce qui fut fort

(1) La révolution eut un contre-coup en Arménie où eurent lieu de nouveaux massacres de chrétiens.

(2) V. *Questions diplomatiques et coloniales*, mai 1909.

(3) André Tardieu. La crise turque. Apparences et réalités. (*Questions diplomatiques et coloniales*, 16 mai 1909).

agréable aux cœurs allemands, tout ce que l'armée ottomane, instruite à l'allemande, devait aux instructeurs de Berlin. Ferid Pacha, qui est ministre de l'Intérieur, est tout acquis à l'amitié allemande. « Le succès, ajoute M. André Tardieu, remporté par la Wilhelmstrasse dans le récent conflit austro-russe (1) a du reste notablement accru à Constantinople comme ailleurs le prestige de la diplomatie impériale (2). »

« L'Angleterre semble être aujourd'hui, dans la capitale ottomane, moins en faveur qu'il y a quelques mois. Sa puissance navale fait que sa parole y est toujours écoutée. Mais si les politiciens jeunes-turcs, sensibles à son approbation, étaient, au lendemain de la révolution de juillet 1908, disposés à lui faire une large part dans les entreprises à créer, l'armée, qui, en fait, est aujourd'hui maîtresse de la situation, est à son égard plus réservée (3). » M. André Tardieu, dans l'article auquel les lignes ci-dessus sont empruntées, ajoute justement que « les événements pourront effacer ce recul, » et plus loin, que « ce serait une erreur de croire que, parce qu'elle n'est point nettement anglaise, la diplomatie turque sera, dans les mois qui viennent, inféodée à l'Allemagne (4). Ce sera une diplo-

(1) V. *infra*, chap. XI, § 1.

(2) On a lancé ces derniers temps toute une série d'informations sensationnelles sur les relations germano-turques, qui n'ont pas encore été confirmées. On a parlé d'une alliance de Berlin et de Constantinople, ou même d'une triple-alliance entre Berlin, Vienne et Constantinople ; on a dit que l'Allemagne avait demandé à la Turquie la cession d'une île de l'Archipel pour y établir une station navale; que le général von der Goltz avait été nommé vice-président du Conseil supérieur de guerre ottoman... Il ne faudra ajouter foi à ces diverses nouvelles que quand elles auront été l'objet d'une confirmation officielle.

(3) La National Bank of Turkey, constituée par sir Ernest Cassel, ne fonctionne pas encore.

(4) « Elle ne sera pas davantage inféodée à l'Autriche ou à la Russie. » L'Autriche, qui finalement a été victorieuse dans la crise balkanique (V. *infra*, chap. XI, § 1), « occupée à digérer sa récente prise et à prévenir les difficultés intérieures dont l'annexion peut devenir pour elle l'origine, observe à Constantinople une politique expectante, évite de se compro-

matie opportuniste, prenant son bien où elle le trouvera, s'appliquant à s'appuyer sur le plus offrant et sur le moins exigeant... » (1).

A voir l'Angleterre lutter contre elle à Constantinople, à la voir imposer ses volontés en Macédoine, dans les États Balkaniques (2), soutenir sans faiblesse la France au Maroc (3), se refuser à accepter l'affaire de Bagdad, Berlin a éprouvé un mécontentement aussi vif que Londres à découvrir le rôle de la Wilhelmstrasse, notamment en Extrême-Orient et en Arabie. Les deux gouvernements, qui partout (4) suivaient une politique différente, se sont regardés et se regardent avec colère, presque avec haine ; la rivalité économique, la question des forces navales, et la réorganisation de l'armée anglaise, ont contribué encore, durant toute la période 1902-1909, à envenimer les rapports des deux pays.

mettre et s'attache à faire oublier, par la discrétion de son attitude, l'importance de ses profits » (André Tardieu, *loc. cit.*). Entre La Porte et la Russie il existe une certaine froideur à raison spécialement de la question des Détroits que Pétersbourg aurait voulu soulever, et que l'habileté du baron d'Arenthal l'a forcé à abandonner. La France n'a joué qu'un rôle de second plan, M. Constans étant personnellement contraire au mouvement jeune-turc.

(1) V. sur la révolution jeune-turque, René Moulin et Serge de Chessin. *Une année de politique extérieure* (Plon, 1909).

(2) V. comme il est dit ci-dessus page 295, *infra*, chap. XI.

(3) V. comme il est dit ci-dessus page 295, *infra*, chap. IX.

(4) On pourrait mentionner encore, outre les cas qui seront cités dans les chapitres suivants, qu'en Belgique, en Hollande, en Danemark notamment, l'Angleterre et l'Allemagne ont entamé une lutte qui n'est pas encore close. La lutte se poursuit sur le terrain politique, l'Allemagne convoitant ces pays, et l'Angleterre cherchant, pour les éloigner de Berlin, à les attirer dans l'orbite anglaise. La concurrence économique que s'y font les deux rivaux est également violente, comme au surplus sur tous les marchés du monde (V. *supra*, chap. VI, et *infra*., p. 309. V. aussi nos deux articles : *Les projets d'entente hollando-belge*, et le *Drang nach Westen*, dans la *Revue pour les Français*, 25 sept. et 25 oct. 1909). *Adde* sur la rivalité anglo-allemande en Portugal : Angel Marvaud, *La rivalité anglo-allemande et la situation internationale du Portugal*. (*Revue politique et parlementaire*, 10 juin 1909).

II

Après 1901, la concurrence économique de l'Angleterre et de l'Allemagne est restée aussi intense que par le passé.

En 1904 et en 1905 notamment, l'Angleterre a accusé une activité commerciale supérieure à celle des années antérieures. La guerre du Transvaal avait diminué et presque supprimé les transactions ; dès 1902, la paix signée, la production et les échanges reprirent : on constate en effet cette année-là sur la valeur totale du commerce britannique une augmentation de 4 °/₀ : les achats accusent une hausse de 2,60 °/₀, et les ventes une hausse de 6,84 °/₀. En 1903, et durant les années suivantes, les achats et les ventes continuèrent d'être plus élevés qu'avant la guerre sud-africaine, les achats en 1903 de 2,7 °/₀, en 1905 de 2,6 °/₀ ; les ventes, les mêmes années, de 3,2 et de 9,7 °/₀. Alors que, durant la période 1895-1899, la valeur moyenne annuelle des exportations britanniques n'avait été que de 238 millions de livres sterling, cette valeur en 1904-1905 a atteint 300 et 330 millions de livres sterling. En examinant chacune des diverses matières exportées, on trouverait la cause de cette augmentation. Trois exemples sont à ce sujet significatifs :

En ce qui concerne les matières ouvrées, alors qu'en 1889-1890, années où l'exportation avait été la plus élevée, l'exportation n'avait donné que 215 et 225 millions de livres sterling, en 1904 et 1905 elle a atteint 243 et 269 millions de livres sterling.

En ce qui concerne les fers et aciers ouvrés, les rails, les plaques, la tôle, les ventes à l'étranger ont également augmenté d'une façon constante : fers et aciers ouvrés,

2.371 millions de tonnes en 1902, 2.499 en 1903, 2.461 en 1904, 2.739 en 1905; — les rails, 717 en 1902, 723 en 1903, 654 en 1904, 706 en 1905; — les plaques, 331 en 1902, 352 en 1903, 385 en 1904, 407 en 1905; — la tôle, 311 en 1902, 292 en 1903, 359 en 1904, 354 en 1905.

L'exportation de la laine a subi le même mouvement : elle représentait en 1902 une valeur de 20 millions de livres sterling; — en 1903, de 21,8; — en 1904, de 23,9; — en 1905, de 25,8.

Après 1905, les exportations britanniques ont encore continué d'augmenter (1) : elles ont été de 375 millions de livres sterling en 1906, et de 426 millions de livres sterling en 1907 (2).

Tandis que les exportations augmentaient ainsi, les importations accusaient une hausse beaucoup moins sensible : de 551 millions de livres sterling en 1904, elles passaient en 1905 à 565, en 1906 à 607, et en 1907 à 645 (3). Aussi l'excédent des importations sur les exportations a-t-il diminué chaque année ; cet excédent a été de 250 millions de livres sterling en 1904, de 235 en 1905, de 232 en 1906, et de 219 en 1907.

L'activité commerciale de l'Allemagne après 1902 a été moins vive que celle de l'Angleterre. Le commerce allemand a progressé sans cesse, mais le mouvement a été moins rapide que dans le Royaume-Uni.

(1) La production de l'industrie britannique a été sans cesse en augmentant. Exemples divers : Fonte, 9.746.000 tonnes en 1905, 10.160.000 en 1906; — acier, 5.983.691 tonnes en 1905, 6.565.670 en 1906; — houille, 230 millions de tonnes (chiffre rond en 1903), 232 en 1904, 236 en 1905, 251 en 1906, 267 en 1907.

(2) En 1906, les exportations accusaient donc une augmentation de 74 millions de livres sterling sur 1904, et de 45 sur 1905.

(3) Donc une hausse de 56 millions de livres sterling sur 1904, et de 42 sur 1905.

Si la production a continué d'être intense, et les importations d'être considérables, par contre la marche des exportations a été beaucoup plus lente (1). Les importations ont été en effet en 1904, 1905 et 1906 de 6.364, 7.129 et 7.851 millions de marks. Pendant la même période, les exportations furent de 5.223, 5.732, 6.125 millions de marks. Le tableau suivant indique d'une manière précise la marche comparative des importations et des exportations de l'Allemagne de 1901 à 1906:

Totaux du commerce allemand de 1901 à 1906.

		IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
		Millions de marks	%	Millions de marks	%
Matières première.	1901	2.459	43,1	1.086	24,1
	1902	2.559	44,1	1.162	24,8
	1903	2.842	45,	1.223	23,8
	1904	3.178	46,4	1.257	23,6
	1905	3.457	46,5	1.400	24,0
	1906	4.032	47,8	1.389	21,4
Produits fabriqués	1901	1.064	18,6	2.892	64,1
	1902	1.102	19,	3.089	64,2
	1903	1.207	19,1	3.281	64,0
	1904	1.219	17,8	3.442	64,8
	1905	1.328	17,9	3.823	65,4
	1906	1.674	19,8	4.399	67,9
Produits alimentaires et bétail	1901	1.898	33,2	452	10,0
	1902	1.968	33,9	226	8,9
	1903	1.952	30,9	510	9,9
	1904	1.956	28,5	523	9,9
	1905	2.343	31,5	507	8,7
	1906	2.315	27,5	570	8,8

(1) On vient de voir que c'est l'inverse qui s'est produit dans le Royaume-Uni. Le tableau suivant montre en pour cent la marche comparative des

En 1907, les importations allemandes ont continué de progresser : la plus-value a été de 10 °/₀ sur 1906, et de 45 °/₀ sur 1900 (1). Les exportations n'ont au contraire présenté qu'une plus-value beaucoup moindre (2).

importations et des exportations de l'Angleterre et de l'Allemagne en 1904, 1905 et 1906.

	Progression des Importations		Progression des Exportations	
	de 1905 sur 1904	de 1906 sur 1905	de 1905 sur 1904	de 1906 sur 1905
Allemagne	12.2	10.1	9.7	6,9
Angleterre	1.4	7.2	9.7	13 9

(1) Tous les chiffres insérés dans la partie ci-dessus du présent chapitre relatifs au commerce britannique et allemand, et postérieurement à 1901, sont empruntés à l'ouvrage si complet de M. Jacques Bardoux, *Essai de psychologie de l'Angleterre contemporaine* (Alcan, 1907). Quelques-uns de ceux postérieurs à 1905 ont été pris dans le *Moniteur officiel du Commerce*.

(2) La marine marchande allemande a continué de progresser avec la même rapidité que par le passé (V. *supra*, chap. VII). En sept années, de 1898 à 1905, l'effectif de la flotte de commerce allemande a augmenté de moitié. L'accroissement des sept dernières années s'applique uniquement aux vapeurs et notamment aux grands, et représente pour le tonnage à vapeur une augmentation de 100 °/₀.

La part de l'Allemagne dans le tonnage mondial, qui était en 1875 de 5,2 °/₀, en 1895 de 6,5 °/₀ et en 1899 de 7,8 °/₀ est actuellement de 9,9 °/₀.

Le capital des compagnies de navigation de Hambourg et de Brême, actions et obligations réunies, s'élève à 554 millions de francs contre 342 en 1899. Depuis 1895, la valeur de la flotte de commerce a augmenté de 250 °/₀ ; elle se montait en 1895 à 430 millions de francs, et en 1905 à 1.012 millions.

Une autre statistique intéressante mérite encore d'être notée : les constructions maritimes allemandes se sont développées de 1900 à 1906 dans la proportion de 50 °/₀ quant au tonnage, et de 90 °/₀ quant au nombre des navires. La production annuelle a passé de 130.000 tonnes, moyenne des années 1894-1899, à 206.000 tonnes, moyenne de 1899-1904.

La superficie des chantiers a doublé ; le nombre des ouvriers, qui était en 1899 d'environ 30.000, est aujourd'hui de 60 000, dont 57.300 sur 31 chantiers construisant des navires en fer, et les autres répartis sur divers petits chantiers. Des 57.000 ouvriers, 16.400 sont employés dans les 3 chantiers de l'État (Dantzig, Kiel, Wilhelmshaven). L'industrie allemande des constructions maritimes a pu dès 1903 s'affranchir suffisamment de l'étran-

On peut donc dire qu'à l'heure actuelle, l'Allemagne, malgré ses efforts soutenus, n'a pu commercialement ruiner l'Angleterre. La lutte entre Londres et Berlin reste violente et acharnée, mais l'industrie et le commerce anglais, gravement compromis en 1901, se sont depuis défendus avec ardeur, et la victoire jusqu'ici leur est restée (1).

Malgré la reprise commerciale qu'a accusée la Grande-Bretagne depuis 1902, les idées protectionnistes (2) se sont peu à peu solidement implantées dans les masses populaires. Au mois de mars dernier (1909), M. Balfour plaida avec un grand succès au Constitutional Club la cause de la protection ; quelques jours plus tôt, M. Asquith, au Queen's Hall, avait au contraire soutenu la nécessité de maintenir le libre-échange. Le premier ministre prononça de nombreux discours en ce sens. « Notre attachement au Free trade, dit-il un jour, était et est encore une nécessité économique. Cette nécessité provient de ce fait bien simple que nous sommes incapables de produire chez nous, même à la faveur des tarifs les plus hauts et les plus infranchissables qu'un architecte protectionniste puisse imaginer, la subsistance de notre population et les matières premières indispensables à notre industrie (3). » Sir

ger pour ne lui demander presque plus rien des plaques et des aciers dont elle a besoin. La valeur des capitaux investis dans les chantiers allemands s'est élevée, entre 1899 et 1905, de 137 à 225 millions de francs, soit environ 60 °/₀. Par rapport aux constructions maritimes mondiales, la part de l'Angleterre, sans les colonies, a passé, entre 1894 et 1904, de 79 à 61 °/₀ ; celle de l'Allemagne a au contraire augmenté de 9 à 10 °/₀ (Rapport de M. Bœufvé, consul de France à Brême. *Mon. off. du Commerce*, 8 février 1906).

(1) L'année 1908 a été cependant pour l'Angleterre moins bonne que les précédentes : le mouvement commercial a accusé une baisse inquiétante.

(2) V. sur l'origine de la réforme des tarifs, et l'idée des tarifs différentiels à appliquer aux produits des colonies par la métropole, *supra* les conférences coloniales de 1887, 1897, 1902 et 1907, chap. II, § 2 et chap. VIII, § 1.

(3) Le 4 avril 1908, au Cobden Club.

Edward Grey dit de même : « Le secret de la puissance de l'empire, c'est la liberté. Le lien qui unit l'empire britannique aujourd'hui, ce n'est ni l'administration ni l'autorité : c'est la liberté, l'indépendance. C'est un empire d'une qualité plus belle et plus rare que n'en vit jamais le monde (1). » Le gouvernement ne semble donc pas actuellement disposé à établir entre la métropole et les puissances étrangères un tarif différentiel, pas plus qu'à accorder aux produits coloniaux un tarif préférentiel.

L'idée protectionniste fait cependant dans le pays des progrès considérables : elle a trouvé dans lord Milner, ancien haut commissaire de l'Afrique du Sud, un chaleureux défenseur qui ne ménage en sa faveur ni sa peine ni son temps (2). On parle dès maintenant de la chute du cabinet Asquith libre-échangiste, et d'un retour au pouvoir de M. Balfour... Les bruits qui circulent à ce sujet prennent chaque jour plus de consistance, et il semble possible que la question douanière, comme jadis celle du Home Rule, décide du sort du cabinet libéral actuellement au pouvoir. La majorité de celui-ci va sans cesse diminuant. Elle était d'ordinaire aux Communes de 332 voix : lors du vote du budget pour 1910, elle est tombée, à la seconde lecture, à 153 voix. La majorité semble donc se

(1) Le 20 mai 1908, à la séance générale annuelle de la Victoria League.

(2) La question du protectionnisme est à l'heure actuelle d'autant plus intéressante que les nouveaux tarifs douaniers français en préparation, plus élevés que les tarifs actuellement en vigueur (V. sur ces tarifs, Biard d'Aunet, *Revue pour les Français*, 25 mars 1909), seraient de nature à porter une grave atteinte au commerce britannique, s'il n'y était répondu en Angleterre.

Le gouvernement de Londres paraît décidé à adopter contre les tarifs français le système des représailles (Déclaration de sir Winston Churchill, ministre du Commerce, 20 février 1909) : les Anglais se vengeraient sur les vins et autres produits d'exportation française, de la prohibition dont seraient victimes les produits anglais, spécialement les aciers, les cotonnades, les chaussures, les laines, etc.

dissocier, et les conservateurs reprennent peu à peu l'avantage...

III

Après 1901, une lutte navale sans merci, plus ardente encore que durant les années précédentes (1), s'est engagée entre l'Allemagne et l'Angleterre. L'Angleterre a jusqu'à présent maintenu sa supériorité, mais au prix d'efforts combien pénibles et sans cesse renouvelés.

Depuis 1901, les budgets navals de l'Angleterre ont sans cesse augmenté : de 800 millions en 1901-1902 et 1902-1903, ils ont atteint 900 millions en 1903-1904, 927 en 1904-1905 ; puis, avec l'arrivée au pouvoir du ministère libéral, une légère flexion s'est produite ; en 1905-1906, le budget naval a été de 841 millions, en 1906-1907 de 803, en 1907-1908 de 830.

La puissance de la flotte anglaise dit assez l'usage qui a été fait de ces formidables budgets. A la fin de 1907, la flotte se composait des unités suivantes :

On comptait, comme bâtiments de première ligne (2) : 53 cuirassés d'un déplacement total de 769.750 tonnes, 38 croiseurs cuirassés (461.600 tonnes), 89 croiseurs protégés (467.500), 188 destroyers (81.105), 36 torpilleurs (3) (6.256), 15 sous-marins (4) (4.160). Le déplacement total

(1) V. *supra*, chap. VII, § 2.

(2) En ne comptant que ceux postérieurs à 1890.

(3) L'Amirauté ne construit plus de torpilleurs depuis 1904, mais elle augmente sans cesse le nombre de ses destroyers : les plus grands ont 900 tonnes. Les derniers modèles sont alimentés au pétrole et donnent des vitesses considérables : le *Tartar* donne 37 nœuds 72 comme vitesse maxima, et 35,6 comme vitesse moyenne.

(4) L'Angleterre n'a commencé que tardivement, en 1900, la construction de sa flotte sous-marine. En 1907, elle avait 17 sous-marins en chantier et 12 en projet ; en 1908, l'Amirauté a ordonné la construction de 13 nouveaux submersibles à grand déplacement de 600 tonnes, vitesse prévue 16 nœuds.

de ces unités était de 1.790.371 tonnes. On comptait, comme bâtiments de deuxième ligne, 16 cuirassés (193.430 tonnes) et 10 croiseurs (52.830), donnant au total un déplacement de 246.260 tonnes.

Ces diverses unités avaient un effectif de 127.277 hommes ; la réserve de la flotte se composait de plus de 50.000 hommes ; en temps de guerre les équipages compteraient donc près de 180.000 hommes (1).

C'est en 1903 que l'Amirauté anglaise a commencé la construction de ses plus grands cuirassés ; depuis 1891, les déplacements des cuirassés anglais variaient de 14.000 à 15.000 tonnes. En 1903, premier bond de 1.500 tonnes avec la classe des *King Edward VII*, qui comprend 10 unités de 16.350 à 16.500 tonnes. En 1906, nouveau bond de 2.500 tonnes avec le *Dreadnought*, qui comporte une série d'innovations en artillerie, machines et installations générales. Il a dix pièces de 305, et 18 de 176 ; il est mû par des turbines. Le *Dreadnought* dont le déplacement sera certainement dépassé, a une vitesse moyenne de 17 nœuds, et, sur le parcours Gibraltar-Trinidad, a même fait pendant deux heures 19 nœuds.

Ces grandes unités sont plus spécialement destinées à assurer la sécurité des côtes métropolitaines. En 1905, l'Amirauté avait réduit le nombre des unités de l'escadre de la Méditerranée et de celle de l'Atlantique ; elle avait

(1) Ces équipages sont merveilleusement entraînés : leurs raids sont célèbres, et les exemples classiques. On peut rappeler le raid des croiseurs *Drake* et *Berwick*, dont le but était Gibraltar. Le *Drake*, qui arriva premier, avait parcouru 3.327 milles à la vitesse moyenne de 18 nœuds 5. A la fin de la course, les chauffeurs épuisés avaient été remplacés par les officiers. — Au point de vue du ravitaillement en combustible, les cuirassés embarquent 400 tonnes par heure. — Au point de vue de la rapidité et de la précision du tir, le *Niobé* a eu 89 touchés sur 99 coups ; l'*Amphitrite*, 68 touchés (dont 42 mouches) sur 87 coups ; le *Dreadnought*, 11 touchés (dont 9 mouches) sur 12 coups de 305, à une distance de 2.400 mètres, et sur une surface de 34 mètres carrés.

au contraire augmenté, et porté de 8 à 17 les cuirassés de l'escadre de la Manche ; en outre, la flotte de réserve (12 cuirassés avec équipages réduits) était répartie en 3 divisions, à Sheerness, Portsmouth et Devonport. En arrivant au pouvoir, le ministère libéral modifia la composition des diverses escadres : il réduisit l'escadre de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée, et augmenta des 8 cuirassés enlevés à ces 3 escadres la flotte de réserve, ou *Home Fleet*, dont le centre fut fixé à Sheerness.

La première division de la Home Fleet se compose des unités les plus fortes et les plus perfectionnées. Les deux autres comprennent des unités plus anciennes, avec équipages réduits (1). — Les 3 divisions possèdent ensemble 20 cuirassés, appuyés par 3 divisions de croiseurs, soit 20 croiseurs. — Il y a échange périodique de navires entre la Home Fleet et les escadres.

Ainsi, le littoral britannique se trouve protégé par 40 cuirassés, répartis dans les 3 escadres suivantes :

L'escadre de la Manche (*Channel Fleet*) avec centre à Portland (14 cuirassés) ; l'escadre de l'Atlantique (*Atlantic Fleet*) (2) (6 cuirassés) ; la *Home Fleet* (20 cuirassés) (3).

(1) Les navires trop anciens pour entrer dans ces deux divisions forment une réserve de deuxième ligne, « l'espoir suprême », suivant l'expression anglaise.

(2) L'Atlantic Fleet sert de trait d'union avec la Méditerranée Fleet. — L'Angleterre possède aussi, comme on sait, une escadre importante d'Extrême-Orient.

(3) Au mois de juillet 1908, d'imposantes manœuvres navales ont eu lieu dans la mer du Nord, réunissant la Channel Fleet, l'Atlantic Fleet et la Home Fleet, sous les ordres de l'amiral lord Charles Beresford. Y ont pris part : 28 cuirassés de première ligne, 20 croiseurs cuirassés, 22 croiseurs protégés, 8 éclaireurs, 8 vaisseaux porte-mines, 115 contre-torpilleurs, 30 torpilleurs, 30 sous-marins, au total 261 navires.

Au mois de mars dernier (1909), l'amiral May a été nommé au commandement de la Home Fleet en remplacement de l'amiral Beresford. Quelques modifications de détail ayant été apportées dans la composition de la Home Fleet (divers cuirassés de la Channel Fleet sont passés dans la Home Feet), celle-ci se trouve actuellement composée des unités

Si le gouvernement anglais a groupé autour de la métropole le plus grand nombre d'unités possible, c'est pour la défendre contre une agression éventuelle de la flotte allemande. « Nous devons regarder avec inquiétude, vers la mer du Nord, disait dès 1905, à East-Leigh, M. Austin Lee, lord civil de l'Amirauté. Pour cette raison, la flotte anglaise a été remaniée de façon à pouvoir faire face à un danger de ce côté, plutôt qu'à porter son attention vers la Méditerranée. »

C'est qu'en effet depuis 1901, la marine allemande avait fait des progrès considérables, qui la rendaient capable dès 1905 d'engager une lutte contre la flotte britannique. « *Unsere Zukunft liegt auf dem Wasser* », avait dit Guillaume II. *Britannia rules the waves* était une vieille devise du Royaume-Uni, que l'Allemagne, confiante dans les paroles impériales, voulait rendre mensongère (1).

L'Allemagne n'en est pas restée au programme de 1900; en 1906, un nouveau programme naval était voté qui accroissait encore le nombre et la force des unités de guerre. Il doublait le nombre de tonnes à construire. Le tonnage des cuirassés à construire était en effet porté de 10.500 à 19.000 tonnes. Il prévoyait en outre la construction de 6 croiseurs de 18.000 tonnes.

Les programmes de 1900 (2) et de 1906 ont permis de constituer une flotte dès à présent considérable. La marine allemande se compose actuellement des unités suivantes :

suivantes : Première division, 6 *Dreadnought* et 2 *lord Nelson*. — Deuxième division, 8 *Edward VII*. — Division de croiseurs cuirassés : 3 *Indomitable*, 3 *Minotaur*. — Flottille de 48 contre-torpilleurs et navires auxiliaires ; sous-marins.

(1) De nombreux renseignements qui figurent dans ces pages sur le duel maritime anglo-allemand ont été pris dans les deux courts mais très précis et intéressants articles du commandant Davin : *La marine anglaise et la marine allemande* (*Questions diplomatiques et coloniales*, 1er juillet et 16 octobre 1908).

(2) V. *supra* chap. VII, les chiffres du programme de 1900.

elle comprend, comme unités de première ligne : 22 cuirassés (au total 287.900 tonnes) ; 7 croiseurs cuirassés (57.800) ; 27 croiseurs protégés (107.900) ; 51 contre-torpilleurs (20.675) ; 33 torpilleurs (1) (4.000) ; 5 sous-marins (2) (600 tonnes). On compte comme unités de deuxième ligne (bâtiments lancés avant 1890) : 5 cuirassés (36.000 tonnes) ; 8 gardes-côtes (33.000) ; 7 croiseurs protégés (18.200) ; 3 contre-torpilleurs (940) ; 49 torpilleurs (5.120). Le déplacement total des unités de première ligne est de 478.875 tonnes ; celui des unités de deuxième ligne 93.260.

Ces diverses unités sont divisées en deux groupes : la *Hochseeflotte* (flotte de haute mer), divisée en 2 escadres de 8 cuirassés chacune. Le bâtiment le plus vieux date de 1897, le plus jeune de 1905. A l'avenir, les grandes unités nouvelles seront incorporées dans la Hochseeflotte. Elle comprend en outre 10 croiseurs. — La *flotte de réserve*, qui aura plus tard 16 cuirassés, comporte actuellement 2 escadres : la première avec 8 gardes-côtes, la seconde avec 4 cuirassés.

Ces diverses unités ont un effectif de 46.102 hommes.

Les budgets navals, nécessités par les programmes de 1900 et de 1906, ont constamment augmenté : en 1898, le budget naval allemand était de 147 millions 1/2 ; en 1907 de 347 millions 1/2. La marche ascendante est intéressante à noter : en 1899, 162 millions 1/2 ; en 1900, 185 ;

(1) Les chantiers Vulkan ont lancé récemment le premier des 12 nouveaux torpilleurs numérotés de V 150 à V 161. Ces torpilleurs seront de plus de 400 tonnes : ils seront à l'avenir munis de turbines.

(2) L'Amirauté allemande n'a commencé qu'en 1904 la construction des sous-marins. En 1905, des essais de plusieurs modèles ont été effectués. En février 1908, le sous-marin a fait par ses propres moyens la traversée Heligoland-Kiel (600 milles) par le nord de Skagen ; 4 autres sont actuellement en service. A la fin de cette année (1909), 4 autres sous-marins du même type, mais agrandis, seront achevés. L'Amirauté est en effet partisan des sous-marins de grandes dimensions.

en 1901, 240 ; en 1902, 250 ; en 1903, 255 ; en 1904, 262 1/2 ; en 1905, 285 ; en 1906, 310 (1).

C'est en 1908 que l'Amirauté allemande a lancé le plus grand de ses nouveaux cuirassés, genre *Dreadnought*, prévus par le programme de 1906 ; le 5 mars, le *Nassau* (ex. Ersatz Bayern) fut lancé à Wihelmshaven, en présence de l'Empereur (2). Son déplacement atteint 18.000 tonnes, il file 19 nœuds (3), son armement comprend 16-280 millimètres en 6 tourelles, dont 4 armées de 3 pièces. — Quatre mois plus tard, le 1er juillet, était lancé à Brême le *Westfalen* (ex. Ersatz Sachsen) du même type que le *Nassau*. L'*Ersatz Baden* et l'*Ersatz Würtemberg* seront aussi bientôt prêts à entrer en service (4). — En 1908, les chantiers de Kiel ont également lancé le *Blücher*, le premier grand croiseur cuirassé de 15.000 tonnes (5).

Le programme de 1906 n'a pas suffi aux ambitions allemandes : les constructions prévues devaient être achevées en 1917. A cette date, la flotte devait se composer de 38 cuirassés, 20 croiseurs cuirassés, 38 croiseurs protégés et 144 torpilleurs et contre-torpilleurs. L'Allemagne, pour réaliser ce programme, avait mis et devait mettre en chantier 3 cuirassés par an. L'amiral de Tirpitz a proposé au Parlement, sous la forme d'un amendement à la loi de 1900, une mesure qui augmentera encore notablement le

(1) De 1899 à 1907, l'Allemagne a augmenté son budget naval de 73 %; dans le même temps, l'Angleterre n'a augmenté le sien que de 23 %.

(2) Le *Nassau* n'était resté que sept mois et demi sur cale. Il sera entièrement achevé dans le courant de cette année (1909).

(3) La vitesse des cuirassés allemands n'a progressé que d'un nœud depuis 1896 (18 nœuds). Ceux-ci au surplus sont faits surtout pour l'offensive, artillerie puissante et munitions considérables.

(4) Toutes ces nouvelles unités recevront des turbines.

(5) La flotte allemande possède aussi actuellement 3 petits croiseurs, mouilleurs de mines, appelés en temps de guerre à un grand rôle, le *Nautilus*, l'*Albatros* et le *Pelikan*. Ils ont 2.000 tonnes, filent 20 nœuds et portent 8 pièces de 88 millimètres.

nombre et la force des unités de la flotte. Voté par le Bundesrath le 18 novembre 1907, cet amendement fut définitivement adopté par le Reichstag le 29 janvier suivant (1908) (1).

D'après la loi de 1908, — l'amendement est en effet une véritable loi, — l'Amirauté allemande mettra non plus 3 mais 4 cuirassés chaque année en construction. La loi, en effet, a réduit de vingt-cinq à vingt ans la durée du service actif des cuirassés et des croiseurs cuirassés : par suite, toute une catégorie d'unités déjà anciennes se trouve et se trouvera chaque année déclassée, et il était indispensable de pourvoir à leur remplacement: sur les 4 cuirassés que l'Allemagne construira désormais par an, 3 sont précisément destinés à remplacer les unités qui, par le fait de la nouvelle loi, passeront chaque année à la réserve. En 1908, les cuirassés de la classe 1888 ont été remplacés par 3 unités nouvelles, et ne font par suite plus partie du service actif de la flotte, laquelle s'est trouvée encore augmentée d'un quatrième cuirassé, de 18.000 à 19.000 tonnes.

Il en a été ainsi cette année encore, et il en sera ainsi chaque année, au moins jusqu'en 1911 inclusivement. A partir de 1912 jusqu'à 1917, la loi nouvelle ne prévoit plus la mise en chantier que d'un seul cuirassé par an. De 1908 à 1917, l'Allemagne devra donc construire 22 cuirassés, dont 18 remplaceront les unités chaque année déclassées.

(1) Par la loi de 1908, l'Allemagne a augmenté sa flotte de guerre ; par l'élargissement du canal de Kiel, elle a voulu assurer à celle-ci toutes facilités pour passer de la Baltique dans la mer du Nord. Les travaux d'élargissement ont commencé en juillet 1907 ; ils seront terminés vers 1915. Le canal élargi aura 11 mètres de profondeur au-dessous du niveau moyen, 44 mètres de large au plafond (au lieu de 22), et 101 au plan d'eau au lieu de 75. Le coût des travaux sera de 250 à 280 millions. Les travaux présentent aussi un grand intérêt pour la flotte marchande ; à raison du peu de largeur des écluses, la *Bulgaria* de la Hamburg Amerika, se rendant de la mer du Nord à Riga, a dû récemment passer par le Skager Rack.

La loi nouvelle, en dehors des cuirassés, prévoit encore la construction de 6 grands croiseurs et de 18 petits croiseurs : ces derniers seront mis en chantier à partir de 1908 à raison de 2 par an. Quant aux grands croiseurs, ils sont destinés à remplacer les unités qui, par suite de leur temps de service (vingt ans), seront annuellement déclassées : la construction commencera en 1912 à raison d'une unité par an.

La principale caractéristique de la loi de 1908 n'est pas tant, comme on voit, la construction de nouvelles unités non prévues au programme de 1900-1906 que le rajeunissement, automatique et continu, de la flotte allemande tout entière ; la loi déclasse de très nombreuses unités et les remplace par des unités nouvelles d'un plus fort tonnage et mieux armées. Les nouveaux cuirassés ou croiseurs auront tous un déplacement de 18.000 à 19.000 tonnes ; leur armement consistera, s'il faut en croire le vice-président du Reichstag, M. Paasche, dans des canons « dont le tir sera *deux fois plus rapide* que les canons qui arment les navires anglais ». C'est là peut-être un peu d'exagération : les sommes que l'Allemagne compte dépenser pour la construction de ses nouvelles unités navales laissent cependant supposer qu'aucun détail de l'armement ne sera négligé. Le budget de la marine comportait, en 1908, une augmentation de 78 millions sur les budgets antérieurs. Il était pour 1907 de 347 millions 1/2, en augmentation de 37 millions sur l'exercice précédent. Il a été pour 1908 de 425 millions (1), et pour 1909 de 445.

On peut prévoir, dès à présent, à l'aide des données ci-dessus, ce que sera la flotte allemande en 1917. D'après un intéressant article du colonel Gaedke, paru dans le *Berliner Tagblatt*, l'Allemagne aurait, en 1917, quand la loi

(1) Sept millions de marks avaient en outre été prévus pour la construction de sous-marins ; pour 1909 un crédit de 10 millions a été ouvert, et à partir de 1910 on prévoit annuellement un crédit de 15 millions.

de 1908 aura produit tous ses effets, 48 cuirassés dont aucun n'aurait un déplacement inférieur à 18.000 tonnes. On peut prévoir que déjà, en 1914, quand la loi de 1908 n'aura encore produit qu'une partie de ses effets, l'Allemagne possédera, par suite des remplacements et constructions nouvelles, 13 cuirassés de 18.000 tonnes, 10 cuirassés de 13.200 tonnes, 10 cuirassés de 11.800 tonnes, 5 croiseurs cuirassés de 18.000 tonnes, 1 croiseur cuirassé de 15.000, 2 croiseurs cuirassés de 11.600, 5 croiseurs cuirassés de 9.500, 1 croiseur cuirassé de 8.700, et en outre une flotte défensive fort importante de contre-torpilleurs, torpilleurs et submersibles. L'Allemagne posséderait donc, en 1914, 37 cuirassés et 14 croiseurs cuirassés : leur déplacement total serait de 717.000 tonnes.

Ces chiffres sont, semble-t-il, singulièrement éloquents : loin d'être exagérés, ils sont très vraisemblablement encore au-dessous de la vérité. Le Reichstag a voté, en effet, presque sans discussion la loi qu'on lui proposait, malgré les charges considérables dont elle grève le budget actuel, et grèvera les budgets futurs. Le budget de 1908 accusait déjà un déficit de 140 millions de marks ; le Reichstag n'a cependant pas hésité à voter les crédits nécessités par la nouvelle loi navale, et qui, joints aux crédits du budget de la guerre, augmentaient le déficit de 110 autres millions. Au contraire, il s'est presque plaint que la loi navale ne soit pas assez énergique, et la note à payer pas assez élevée ! On sait les incidents qui se sont produits en 1907-1908 dans le *Flottenverein* (1) : c'est à lui

(1) Le Flottenverein correspond à la Navy League anglaise et à la Ligue maritime française. A la fin de 1900, il comptait déjà 599.141 membres et possédait 1.010 comités locaux. Il avait fait distribuer, pendant l'année, 6 millions de livres et de brochures, organisé 3.600 conférences. Il comprend actuellement 1.018.590 membres, 12.000 de plus que l'année dernière, 20.000 de plus qu'en 1905 et 35.000 de plus qu'en 1904. Son but est d'aider au développement de la marine allemande. Il y a, en fait, grandement contribué.

qu'est dû incontestablement le développement considérable qu'a pris, ces dix dernières années, la marine de guerre allemande, c'est lui qui a tracé la voie dans laquelle le pays s'est très résolument engagé. Son activité n'a pas été sans se heurter à d'assez nombreuses et parfois d'assez rudes difficultés : il en est résulté des dissensions dans le sein de la Ligue qui n'eurent jamais le caractère de conflits aigus. Les tripotages électoraux du président, le général Keim, amenèrent cependant, dans le courant de 1908, des incidents assez graves(1) : mais ceux-ci n'eurent aucun effet sur l'influence prépondérante que possède la Ligue dans le Parlement. La Ligue critiqua comme insuffisante la loi de 1908, et réclama davantage : elle demanda qu'à partir de 1912 jusqu'en 1917, on construisît, outre 6 grands croiseurs supplémentaires, non pas 1 cuirassé par an, mais 2, de façon qu'on pût déclasser les cuirassés de 11.800 tonnes, qui, d'après leur date de construction, devraient être encore en service en 1917, et les remplacer par des unités de 18.000. Un parti important se forma même au sein de la Ligue en vue d'obtenir la construction en 1912, non plus de 2 cuirassés, mais de 4, durant les années 1912 à 1917 ; ainsi, la flotte allemande

(1) Après la dissolution du Reichstag (1906), le général Keim joua le rôle d'agent électoral au profit du Chancelier. Son attitude politique contre le Centre amena des protestations de la part des catholiques, et le prince Ruprecht de Bavière donna sa démission de protecteur de la section bavaroise de la Ligue. Le prince Henri de Prusse, grand amiral de la flotte allemande, fit alors déclarer, par l'organe officieux de *la Gazette de l'Allemagne du Nord*, que, d'accord avec l'Empereur son frère, il approuvait l'attitude du prince Ruprecht. Le général Keim et les membres du Comité de présidence de la Ligue donnèrent leur démission. Afin d'éviter le retour de pareil incident, la Ligue vota la résolution suivante : « La Ligue nationale poursuit, en dehors des questions politiques ou religieuses, l'accomplissement d'une œuvre patriotique dont le but est la constitution d'une flotte puissante. » Le grand amiral Von Kœsler a accepté par la suite la présidence de la Ligue.

compterait, en 1917, 10 cuirassés de plus, soit 58 au lieu de 48.

L'amiral de Tirpitz n'a pas voulu en 1908 soumettre ce programme au Reichstag, bien que de nombreux députés en fussent partisans, afin de ne pas avoir à demander des crédits encore plus considérables. Mais ce programme a été officieusement accepté dans son principe, et les journaux allemands considèrent comme certain qu'une nouvelle loi augmentant la flotte sera proposée en 1911, ce qui permettra de continuer, comme le veut la Ligue navale, à partir de 1912, à mettre annuellement en chantier soit 2, soit 4 — plutôt 4 — cuirassés de 18.000 à 20.000 tonnes (1) !

En admettant, ce qui ne paraît pas probable, que le gouvernement allemand s'en tienne au programme de 1908, et ne le modifie pas jusqu'en 1917, — c'est la date qui, comme on sait, est prise par l'Allemagne pour l'achèvement du programme de 1906, — quelle serait à cette même date la composition de la flotte anglaise ? Si l'on admet la limite d'âge admise dans toutes les marines (sauf la marine allemande depuis la dernière loi) de vingt-cinq ans pour les cuirassés, vingt ans pour les croiseurs, contre-torpilleurs et submersibles, quinze ans pour les torpilleurs, et à raison des constructions nouvelles effectuées chaque année, d'après le lieutenant de vaisseau Robert (2), la flotte anglaise compterait, en 1917, comme unités de première ligne, 81 cuirassés et 47 croiseurs cuirassés. A cette même époque, l'Allemagne n'aurait au plus comme unités de même ordre que 14 croiseurs et 48 cuirassés.

Ces chiffres sembleraient établir la supériorité de la

(1) D'après le memorandum de l'Amirauté du 30 novembre 1905, l'Angleterre met annuellement en chantier 4 cuirassés.

(2) *Revue maritime*, octobre 1907.

marine anglaise ; ils prouvent cependant qu'en 1917 celle-ci ne pourrait plus, comme aujourd'hui, mettre au moins *deux* cuirassés en face *d'un* cuirassé allemand.

D'autre part, les chiffres seraient sensiblement différents, et beaucoup moins favorables, si l'Angleterre fixait comme l'Allemagne, pour ses cuirassés et ses croiseurs, une limite d'âge de vingt ans.

Pour ces deux raisons, on a calculé que si l'Angleterre veut maintenir le principe du *two powers standard* ou principe du *double pavillon*, de manière à pouvoir toujours opposer aux unités allemandes des unités deux fois plus nombreuses et au moins aussi puissantes (1), elle devrait construire annuellement 6 cuirassés jusqu'en 1911, et au moins 4, si la loi allemande de 1908 n'est pas modifiée, de 1912 à 1917. Elle le peut évidemment, et en suivant ce programme, elle aurait sans conteste, en 1917, une flotte au moins aussi perfectionnée que la flotte allemande, — mais une grave question se pose pour l'Angleterre qui ne se pose pas pour l'Allemagne. Comme l'a signalé à maintes reprises la presse anglaise, l'Angleterre court le risque de ne plus pouvoir donner des équipages à ses navires au moment où l'Allemagne continuerait sans difficulté à peupler les siens de matelots. La population de l'empire allemand était, il y a dix ans, de 53 millions d'habitants : elle est aujourd'hui de 61 millions. La flotte compte actuellement 46.000 hommes ; on prévoit qu'en 1917, 67.000 hommes devraient être embarqués ; l'augmentation de sa population permet à l'Allemagne de faire aisément face à la situation. Il y a lieu, au contraire, de douter qu'il puisse en être de même pour l'Angleterre : outre que la population de la Grande-Bretagne s'accroît beaucoup moins rapidement que celle de l'Allemagne, il

(1) Ou, ce qui revient au même, de manière à posséder une flotte capable de se mesurer avec celles de deux puissances quelconques.

y a, en effet, à raison de la situation géographique du pays lui-même, un maximum pour le personnel de ses navires de guerre au delà duquel celui-ci ne peut aller. Aussi, la *Fornightly Review* écrivait-elle justement : « En dépit de leurs assurances que nous nous arrangerons toujours pour lancer deux cuirassés contre un, les Allemands savent parfaitement bien que, par la création d'un grand *personnel* naval, ils diminuent pratiquement l'inégalité... » Et la *Fornightly Review* ajoutait : « Ce n'est pas l'Angleterre qui lance le défi, elle ne veut qu'une chose : garder ce qu'elle a. Pendant près d'un siècle, elle a possédé la suprématie maritime, sans rien faire pour troubler la paix. Elle entend tenir le trident aussi solidement que l'Allemagne tient l'épée. »

La presse allemande, l'amiral de Tirpitz lui-même, a bien déclaré au Reichstag, lors de la discussion du budget de 1908-1909, que l'Allemagne ne construisait sa flotte « contre personne ni contre aucun pays en particulier » — et parlant de l'Angleterre, il ajouta même textuellement : « Nous ne voulons pas concourir avec cette puissance navale ni lui disputer l'empire des mers » ; mais les ministres, dans tous les pays, n'ont-ils pas ce privilège sur le commun des mortels, d'avoir le droit et parfois même le devoir de n'être pas sincères ? Seulement, ils trompent rarement. Le député socialiste Bebel fut plus franc : « Les Anglais, dit-il, se disent que nos armements sont dirigés contre eux ; il viendra peut-être un moment où les Anglais penseront : il faut frapper ou mourir. » L'Angleterre sent bien en effet que l'Allemagne, qui tient l'épée, s'efforce de lui ravir le trident. Ni les paroles de l'amiral de Tirpitz, ni celles du Chancelier (1), ni celles maintes

(1) « Je peux vous assurer, a même dit le prince de Bülow à Norderney, le 13 septembre 1908, à un rédacteur du *Standard*, et ce n'est pas la première fois que je vous l'assure, non pas comme chancelier de l'empire allemand, mais d'homme à homme, qu'aucun Allemand ayant du bon sens

fois répétées de l'Empereur, — « l'Allemagne n'entend faire servir sa flotte de guerre qu'à la protection de son commerce international (1) » — n'ont pu la rassurer.

A la suite de la loi allemande et du budget de 1908, le gouvernement anglais avait tout d'abord pensé inscrire dans le budget naval une augmentation de 1.200.000 livres sterling, mais les pacifistes (2) se récrièrent, et lui firent savoir nettement qu'ils se refuseraient à voter une pareille somme. C'est alors que l'Amirauté fit une concession, et retrancha, dans le budget 1908-1909 en préparation, 300.000 li-

ou de l'influence en Allemagne n'a jamais eu cette idée insensée de vouloir envahir l'Angleterre. Mais pour nous, Allemands, il y a beaucoup de raisons pour justifier l'appréhension à cause de notre situation géographique, sans parler même des événements historiques de notre pays... »

(1) Déclarations de Guillaume II à un soi-disant diplomate (reproduites par le *Daily Telegraph* du 28 octobre 1908 (V. *supra*, p. 194, et *infra*, p. 497).

« L'Allemagne est un empire jeune et en train de grandir, et a un commerce mondial qui s'étend rapidement, un commerce auquel l'ambition légitime des Allemands patriotes se refuse à assigner aucune borne. L'Allemagne doit avoir une flotte puissante pour protéger ce commerce et les intérêts de tous ordres qui sont les siens dans les mers les plus éloignées. Elle espère que ces intérêts ne cesseront de grandir ; elle doit être en mesure de les défendre virilement dans tous les coins du globe. L'Allemagne a la tête dressée vers l'avenir ; son horizon s'étend fort loin ; elle doit s'être préparée à parer à tout événement en Extrême-Orient. Qui peut prédire les événements dont le Pacifique peut être le théâtre, dans des jours à venir moins éloignés peut-être que nombre de gens ne le supposent... Les seules puissances qui possèdent de grandes marines seront écoutées avec respect. Quand ce ne serait que pour cette raison, l'Allemagne devrait avoir une flotte puissante... Il se peut du reste que l'Angleterre elle-même soit heureuse un jour d'avoir une flotte à ses côtés, lorsque les grandes nations parleront ensemble dans les grands débats qui s'ouvriront... »

(2) Le chef des pacifistes, M. Stead, s'était cependant converti — momentanément — au militarisme. « Pour chaque cuirassé allemand mis en chantier, avait-il écrit dans la *Review of Reviews*, nous devons avoir, nous, 2 cuirassés ; c'est là une règle que nous ne pouvons pas songer à discuter, pas plus que le nageur ne discute s'il doit tenir sa tête hors de l'eau. Et comme nous nous sommes mis en retard cette année, par suite des espoirs que nous avions dans la conférence de La Haye, il faut rat-

vres sterling. L'augmentation sur l'exercice 1907 ainsi réduite à 900.000 livres, les pacifistes se plaignirent encore : ils reprochèrent au cabinet de ne pas s'être entendu avec les autres grandes puissances afin d'arriver à une réduction des budgets de marine, ainsi que les délégués britanniques en avaient l'année précédente émis l'idée à la seconde conférence de la Paix (1). Le gouvernement se refusa cependant à de nouvelles concessions, et maintint le programme qu'il avait élaboré : celui-ci fut voté sans modifications.

A l'inverse des pacifistes, une partie du Parlement critiqua le programme naval 1908-1909 comme trop modeste. Ses critiques se firent plus vives, quand se produisit l'incident de la lettre de Guillaume II à lord Tweedmouth. Certains membres des Communes, et surtout d'assez nombreux publicistes, pensèrent un moment que le budget naval anglais avait été réduit sur les instances de l'Empereur d'Allemagne : on crut deviner des pourparlers secrets entre le premier lord de l'Amirauté et Guillaume II,

traper ce retard l'an prochain. Il nous faut l'an prochain 8 cuirassés de 50 millions, soit 400 millions, ce qui portera le budget de la marine anglaise au chiffre total d'un milliard. » Pour une fois, M. Stead s'était souvenu qu'il était anglais, avant que d'être pacifiste : ses amis ne l'ont pas suivi.

(1) Sir Edward Fry, premier délégué britannique à la conférence de la Paix, avait déclaré, d'ordre de son gouvernement, que « le gouvernement de la Grande-Bretagne serait prêt à communiquer annuellement aux puissances qui en agiraient de même le projet de construction de nouveaux bâtiments de guerre, et les dépenses que ce projet entraînerait. Cet échange de renseignements faciliterait un échange de vues entre les gouvernements sur les réductions que de commun accord on pourrait effectuer. Le gouvernement britannique croit que de cette façon on pourrait arriver à une entente sur la question des sommes que les États pourraient allouer à ce chapitre de leur budget» (V. notre ouvrage : *La seconde conférence de la Paix*, précité). La proposition anglaise n'aboutit point. Le gouvernement anglais n'avait commandé que 3 cuirassés avant la conférence, espérant que sa proposition aurait une suite. Elle n'en eut aucune ; après la conférence, l'Amirauté a commandé un quatrième cuirassé, le *Saint-Vincent*.

et l'indignation fut grande un moment. Le gouvernement la calma d'ailleurs facilement par la précision de ses explications. « Il est exact, déclara le 8 mars 1908, à la Chambre des Lords, lord Tweedmouth, que j'ai reçu le mardi 18 février une lettre de S. M. I. l'Empereur Guillaume. Cette lettre m'est parvenue par la poste. Elle avait un caractère particulier et personnel, le ton en était très amical et n'avait rien d'officiel. Dès que j'eus reçu la lettre, j'allai la montrer à sir Edward Grey, qui me déclara partager mon avis, à savoir que la communication devait être considérée comme une lettre personnelle, et non pas comme une lettre officielle. Le jeudi 20 février, j'ai donc répondu à Sa Majesté Impériale dans le même esprit que celui qui caractérisait la lettre de l'Empereur, c'est-à-dire d'une façon amicale et non officielle. J'ajouterai que j'ai la ferme conviction que mon attitude était bonne et qu'elle était faite pour encourager celle que nous voulons tous adopter, c'est-à-dire celle qui consiste à faire tous nos efforts pour soutenir la cause d'une bonne entente entre l'empire allemand et nous autres Anglais. »

Ces explications ont, à juste titre, paru satisfaisantes : rien ne pouvait en effet permettre de supposer que la lettre à lord Tweedmouth ait été plus qu'une lettre amicale et personnelle. Le retard dans la publication du budget de la marine survenant au moment de la lettre impériale n'avait été qu'une simple coïncidence (1), et la

(1) La lettre adressée à lord Tweedmouth avait paru d'autant plus suspecte que ce dernier était assez mal vu d'une partie du Parlement et de la presse. Les explications qu'il avait au mois de mars 1908 données à la Chambre des Lords sur la question du double pavillon avaient surpris de la part d'un premier lord de l'Amirauté. « Mes prédécesseurs, avait-il déclaré, en réponse à lord Cawdor, qui avait été premier lord de l'Amirauté dans le ministère Balfour et avait rédigé le memorandum de 1905 réglant les conditions du développement de la flotte britannique (V. *supra*, chap. VII), ont pensé que la règle du double pavillon les obligeait à maintenir une flotte égale aux escadres des deux nations maritimes les

quasi-modestie du programme anglais pour 1908-1909 n'avait eu d'autres causes, abstraction faite de la pression exercée par les pacifistes, que celles que M. Asquith lui-même indiqua aux Communes le 10 mars 1908 (1). « L'Amirauté, a dit en substance le premier ministre, a préféré ajourner à 1909 ou 1910 le grand effort des constructions navales, d'abord parce que les Anglais construisant plus vite que les Allemands ont tout intérêt à mettre en chantier, le plus tard possible, les navires dont le souci de leur suprématie leur impose la construction, — il est en effet pour eux d'un grand bénéfice de profiter des améliorations de tous ordres, qui chaque jour sont apportées aux méthodes de construction et d'armement, — ensuite, parce que ce ne sera que vers 1909 ou 1910 que le programme naval allemand, encore un peu indécis en 1908, sera complètement au point. Alors, seulement, on pourra se rendre un compte exact de l'effort nécessaire à fournir. »

Le gouvernement britannique semblait croire que l'Allemagne, sans doute faute d'argent, ne pourrait mener à bien le programme de la loi de 1908 (2), à plus forte rai-

plus fortes, augmentées de 10 % de leur puissance. Personnellement, je crois qu'il faut modifier ainsi la formule : la flotte anglaise doit être égale aux forces des puissances dont la coalition est raisonnablement probable. Le devoir du gouvernement est de déterminer notre position en face des pays étrangers. C'est d'après une volonté ainsi fixée que notre flotte doit être organisée. » M. Asquith, chancelier de l'Échiquier, avait été, quelques jours plus tôt, plus catégorique ; il avait affirmé qu'il fallait maintenir la supériorité de la flotte anglaise, selon la règle du double pavillon dont il n'avait en rien modifié l'interprétation traditionnelle.

(1) Lord Tweedmouth, à la suite des incidents relatifs à Guillaume II, a cependant abandonné le poste de premier lord de l'Amirauté, et a été remplacé, quand M. Asquith a remplacé à la tête du ministère sir Henry Campbell Bannermann, par M. Mac Kenna. Lord Tweedmouth est devenu lord président du Conseil.

(2) Il commettait sur ce point une erreur certaine. L'activité des chantiers de constructions allemands était significative. L'Allemagne, au moment même du discours de M. Asquith, avait encore en chantier 12 cuirassés ou croiseurs de plus de 18.000 tonnes, et 24 torpilleurs qui devaient

son était-il à son sens prématuré de se soucier dès 1908 du programme possible de 1911. « Mais, déclara M. Asquith aux Communes le 10 mars 1908, si nous voyons le programme allemand de 1908 s'exécuter à la lettre, nous considérerons de notre devoir non seulement d'ordonner des mises en chantier suffisantes, mais encore de calculer la date de ces mises en chantier *de façon qu'en décembre* 1911, *la supériorité allemande n'existe pas* (1). »

On verra comment en 1909 M. Asquith a tenu sa promesse (2).

IV

Une polémique assez vive sur la question de la suprématie navale — il y en eut, est-il besoin de le dire, un grand nombre dans la presse quotidienne — s'est engagée en mai 1907 dans la *Deutsche Revue* entre l'amiral anglais Penrose Fitzgerald et l'amiral allemand Thomsen. En réponse à ce dernier, l'amiral anglais déclara que tout en regrettant l'attitude hostile et jalouse de l'Allemagne, les Anglais étaient d'avis que ce serait une folie de fermer les yeux pour ne pas la voir. « En conséquence, ils prennent les précautions nécessaires au risque de voir prendre ces précautions pour des menaces. » Ces précautions dont voulait parler l'amiral Fitzgerald étaient les diverses mesures navales qu'on sait; mais le gouvernement anglais a pris encore, durant ces derniers temps, d'autres

être prêts pour 1911. On parlait aussi alors, et le bruit a persisté, de porter à 22.000 tonnes le déplacement des nouvelles unités à construire.

(1) Nous avons incorporé dans cette étude la majeure partie de notre article sur l'*augmentation de la flotte allemande* paru dans les *Questions diplomatiques et coloniales*, 1er avril 1908.

(2) V. *infra*, chap. XII, § 2.

précautions, des précautions militaires, destinées, comme celles-là, à assurer la sécurité du territoire et à empêcher une descente des troupes allemandes. Ces précautions ont autant mécontenté Berlin que les incessants armements navals allemands avaient irrité Londres.

La flotte allemande est faite plus pour l'offensive que pour la défensive. C'est l'opinion même que l'Empereur a maintes fois exprimée : « L'attaque, a-t-il dit, est supérieure à la défense. Aussi la flotte allemande doit-elle être en état de prendre une offensive rigoureuse et de s'efforcer au premier choc de détruire l'ennemi, — lisez la flotte anglaise, — en bataille rangée. » En supposant la flotte allemande victorieuse, un débarquement ne serait-il pas à craindre sur le sol britannique ? Ou bien, en supposant la flotte anglaise engagée dans une entreprise lointaine, une grande puissance européenne — lisez l'Allemagne — ne pourrait-elle pas être tentée de profiter de l'occasion pour essayer d'envahir le territoire anglais (1) ? Dans ces deux hypothèses, que trouveraient en face d'elles les armées de l'envahisseur ?

L'armée anglaise est, on le sait, la seule armée moderne qui soit formée de soldats de métier servant volontairement. Elle se composait jusqu'à 1907 de l'armée régulière, de la réserve et des forces auxiliaires. Les corps réguliers (2) comptaient environ, en 1907, 25.000 hommes (3). La réserve se composait de 4 sections comprenant 125.000 hommes. Les forces auxiliaires étaient formées de la milice (94.000 hommes), des volontaires (infanterie) (255.000 hommes), et de la yeomanry (infanterie

(1) V. sur ce qu'il faut penser de ce danger d'invasion, *infra* même paragraphe en note, p. 338.

(2) Dans l'armée régulière, le soldat sert généralement douze ans, d'abord sous les drapeaux (7 ans), puis dans la réserve.

(3) 126.000 hommes sont en service en Angleterre, 76.000 aux Indes, et 48.000 dans les autres garnisons coloniales.

montée) (25.000 hommes) (1). A la suite de la guerre du Transvaal, diverses enquêtes furent faites sur la situation de l'armée britannique. La Commission Norfolk surtout établit l'insuffisance des forces auxiliaires, et posa l'alternative suivante : ou bien, il fallait introduire le service universel à court terme, une année, ou bien conserver le système des milices, mais en l'améliorant, sans toutefois changer le caractère volontaire du recrutement (2). Ce fut cette dernière solution qu'adopta M. Haldane, ministre de la Guerre, et qu'il fit prévaloir dans une loi votée le 2 août 1907, et entrée en vigueur le 31 mars 1908 (3).

Le but poursuivi dans la loi de 1907 a été le suivant : fournir, tout en conservant le principe du libre engagement, des forces suffisantes pour défendre l'empire et mettre en campagne, dès le début d'une guerre, un corps expéditionnaire nombreux et complètement organisé ; maintenir cette force, ainsi que les autres garnisons pendant la durée des hostilités ; assurer l'expansion de cette force durant la guerre.

Au lieu de 3 catégories différentes de soldats, l'armée

(1) Ces 3 forces, armée régulière, réserve, forces auxiliaires, étaient plus spécialement destinées à former un corps expéditionnaire pour les campagnes hors du territoire métropolitain : on ne prévoyait guère le cas où elles seraient appelées à défendre le sol britannique.

(2) En 1902, se fonda la *National Service League* qui a pour but de soutenir et de populariser le *service obligatoire* dans les milices, tel qu'il est organisé en Suisse. En 1907, s'est fondée la *National Defense Association* qui considère comme non opportune l'adoption du service obligatoire. Elle ne veut veiller aux intérêts de la défense nationale que dans les limites compatibles avec le service volontaire.

(3) V. sur le système d'organisation militaire proposé par M. Brodrick, et qui avait été fort mal accueilli dans le pays, Jacques Bardoux : *Silhouettes d'Outre-Manche* (Hachette, 1909). M. Winston Churchill, actuellement ministre du Commerce, combattit les projets Brodrick, et esquissa entre 1901 et 1903 le plan que M. Haldane devait réaliser en 1907 et 1908.

anglaise, depuis la loi de 1907, n'en compte plus que deux : l'armée régulière et les volontaires.

L'armée régulière a été réorganisée : elle comprend 6 divisions d'infanterie, 4 brigades de cavalerie et la quantité correspondante d'artillerie. Cette armée est plus spécialement destinée aux *expéditions hors du territoire métropolitain*. Elle compterait en cas de guerre 166.000 hommes, soit 66.000 de l'armée active, et 85.000 de la réserve, auxquels seraient adjoints 15.000 hommes appartenant aux nouvelles forces territoriales. On a en effet transformé la milice en une seconde réserve de l'armée régulière. Les nouveaux réservistes devront servir à l'étranger et s'engagent pour quatre ans : ils devront six mois de service effectif dans l'année qui suivra l'engagement, plus, pour chacune des autres années, quinze jours d'exercice et six jours de cours de tir.

La milice ainsi transformée fournira les 15.000 réservistes nécessaires à l'armée régulière. Comme on a admis les engagements jusqu'au chiffre de 78.000 hommes, il reste disponibles 60.000 hommes qui seront employés dans *l'armée métropolitaine* comme troupes d'étapes, de garnisons et de services auxiliaires ; car M. Haldane s'est, dans la nouvelle loi, surtout inquiété de pourvoir le Royaume-Uni d'une véritable armée, en prévision du cas où l'armée régulière serait engagée dans une expédition lointaine lorsque le territoire métropolitain serait lui-même menacé. A cet effet, on a refondu et unifié tous les corps de volontaires : tous les volontaires (volontaires proprement dits et yeomanry) doivent s'engager pour quatre ans (1) : ceux qui ne l'ont pas voulu et qui faisaient déjà partie des troupes volontaires avant la loi, ont été libres de résilier

(1) Les volontaires d'infanterie pouvaient s'engager pour une durée quelconque ; les yeomen devaient s'engager pour trois ans. — Avec la loi de 1907, l'engagement ne pourra plus être rompu *ad libitum* : le soldat devra prévenir six mois d'avance.

leur engagement. Avec ce nouveau système, le pays se trouve doté d'une armée dite territoriale ou métropolitaine formée de 14 divisions de volontaires de toutes armes avec les services nécessaires. Cette armée aura 196 batteries d'artillerie, une artillerie de campagne, et avec la yeomanry une brigade de cavalerie par division. Les forces territoriales ainsi constituées seront d'environ 300.000 hommes. Elles dépendent d'un département à part, dont le directeur est assisté par un conseil spécial (Advisory Council). Les pouvoirs administratifs ont été confiés à des associations de comté, — au nombre de 93, — moitié civiles et moitié militaires, nommées par le War Office, et dirigées par les lords lieutenants des comtés (1). Ces associations ont pour mission de veiller au recrutement, à l'habillement, à l'équipement et à l'administration des corps territoriaux.

La loi de 1907 a été l'objet de critiques nombreuses (2) : elle a été tout d'abord, assez mal accueillie d'une certaine partie du public anglais. Les volontaires avaient jusqu'au 30 juin 1908 pour accepter ou non le nouveau régime ; les engagements ont été pendant plusieurs mois assez minimes : ils commencent à être plus nombreux (3). Mais on craint, dans certains milieux, qu'ils ne

(1) Cette idée a été empruntée à l'organisation suisse et au rôle des cantons dans l'armée fédérale.

(2) Spécialement quant à la modification projetée de l'artillerie. M. Haldane penserait à constituer 182 batteries de campagne ; mais pour ce faire, il faudrait licencier 33 batteries actives, ce qui diminuerait sensiblement les forces de première ligne.

(3) Le 7 janvier dernier (1909), M. Haldane déclarait : « Les progrès du recrutement ont été lents, mais sûrs. L'armée territoriale anglaise, après neuf mois d'existence, est, aujourd'hui, de 207.000 hommes, sur les 313.000 hommes qui lui ont été assignés. Le baby pousse donc assez vite. »

Le gouvernement et le roi lui-même se sont employés, et s'emploient chaque jour, avec un grand zèle, pour assurer l'organisation de la nouvelle armée.

Extraits des dépêches du correspondant de l'*Écho de Paris* à Londres :

puissent jamais fournir un contingent suffisant. Le peuple demande avec instance, non plus seulement une flotte nombreuse et puissante, mais aussi une armée de terre

18 janvier 1909 :

« Fidèle à son rôle naturel, le roi paye d'exemple ; au printemps dernier, il réunissait autour de lui, au palais de Buckingham, tous les lords lieutenants, et les exhortait à s'acquitter avec ferveur de ce rôle nouveau destiné à rajeunir leurs fonctions trop surannées.

« Ce soir, on annonce qu'Edouard VII passera en grande pompe les bataillons londoniens en revue, à Hyde-Park, dès leur constitution... »

6 février 1909 :

« Le mouvement de patriotisme militaire s'affirme, chaque jour, plus intense dans le Royaume-Uni. M. Haldane, secrétaire d'Etat à la Guerre, a confié à des associations de comtés présidées par une personnalité militaire en vue et surveillées par le lord lieutenant, le soin de recruter et d'exercer les soldats des régiments territoriaux.

A Londres, les deux chefs du mouvement d'enrôlement, qui, chaque jour, grandit, se trouvent donc être lord Escher, celui-là même que l'empereur Guillaume, l'an dernier, dans la fameuse lettre à lord Twedmouth, rabrouait pour s'être plaint de la lenteur des constructions navales anglaises, et le gendre du roi, duc de Fife. Et, travaillant au cœur même des trois royaumes, à Londres, le duc de Fife et lord Escher voient leurs appels, leur initiative produire d'heureux effets jusque dans la périphérie. Ils jouent un rôle vraiment national.

Voici trois jours, ils lançaient une dernière proclamation déclarant que, pour la constitution définitive des bataillons territoriaux londoniens, 11.000 hommes manquaient encore, et ordonnaient à tous les recruteurs de redoubler de zèle.

Aujourd'hui, dociles à leurs conseils, les London Scottish (ancien bataillon de volontaires écossais de Londres, transformé en un bataillon territorial), au nombre de 800, s'assemblaient en armes dans le sud de Londres, à Herne hill.

Les journaux du matin avaient annoncé que, musique en tête, ils traverseraient la capitale pour faire la chasse aux recrues.

Dans les rues indiquées, une foule immense, comme rarement la cavalcade du lord-maire en réunit, se pressait. Des camelots vendant des chants patriotiques, et, par-ci par-là, des cuivres se mettant à ronfler, un enthousiasme chauvin s'empara de tous.

Certes, les London Scottish étaient assurés d'un accueil chaleureux ; mais, quand on vit en tête du bataillon s'avancer un groupe compact de 300 jeunes hommes s'essayant, malgré leurs vêtements civils, à faire figure martiale, ce fut une indescriptible tempête de bravos et de hourras.

forte, instruite et solidement organisée. Il faut que le territoire métropolitain soit à l'abri d'une surprise, que la flotte britannique puisse être occupée dans les mers lointaines, que l'armée régulière puisse être engagée dans une expédition coloniale, sans que la mère-patrie soit dépourvue des troupes nécessaires pour assurer sa sécurité (1).

Si la flotte anglaise est, depuis l'extension incessante de l'Allemagne, destinée à répondre à la flotte allemande, la nouvelle armée britannique a été elle aussi créée pour faire face aux armées germaniques que porteraient à destination des côtes métropolitaines des croiseurs battant pavillon allemand (2).

Ce soir, le bataillon déclare que, désormais, ses effectifs sont au complet.

Nul doute que, dans toute l'Angleterre, cette belle marche au recrutement ne se répète.

« Je m'occupe, déclarait voici quelques jours lord Escher, de provoquer parmi les patrons le souffle patriotique qui, désormais, agit sur les jeunes. Je voudrais que, bien loin d'empêcher leurs employés de s'absenter quinze jours chaque année pour suivre les exercices de camps, ils deviennent auprès d'eux nos collaborateurs. »

Hier, lord Rothschild a communiqué au secrétaire d'État à la Guerre un ordre du jour de l'Alliance Assurance C°, dont il est le président :

« A partir du 1er mars 1909, tous les employés entrant au service de la Compagnie devront promettre de se faire inscrire sur les rôles des bataillons territoriaux. Durant les périodes d'exercices militaires, ils seront payés par la Compagnie, comme à l'ordinaire. »

De Manchester, d'Édimbourg, on annonce que des résolutions semblables vont être votées. La réaction militaire, espérée par M. Haldane, se produit, grâce à l'action de quelques hommes énergiques comme le duc de Fife et lord Escher.

A divers signes, on peut reconnaître aujourd'hui que l'armée territoriale arrivera à remplir les cadres dont M. Haldane a donné la mesure... »

(1) Les renseignements sur la question de l'armée anglaise ont été empruntés à la notice publiée sur l'armée anglaise dans la *Revue des armées étrangères* (1907-1908), et à l'intéressant article du colonel Favre (*Revue de Paris*, 15 juillet 1908).

(2) Le danger d'une invasion allemande ou autre sur le sol britannique est plus imaginaire que réel. Tant que les flottes anglaises conserveront la maîtrise des mers, une descente sur le sol anglais est quasi impossible.

Lord Roberts l'a nettement déclaré dans le grand discours qu'il prononça le 23 novembre dernier (1908) à la Chambre des Lords, et qui eut en Angleterre et en Allemagne un si profond retentissement :

« Votre devoir, dit lord Roberts, est de veiller à la sécurité de l'Angleterre, de même qu'il est du devoir des représentants du peuple de défendre les intérêts de leurs commettants. Si vous négligez la responsabilité qui vous incombe, — je ne puis m'empêcher d'en avoir le pressentiment, — un réveil terrible vous attend avant que peu d'années soient écoulées.

« L'invasion est impossible, disent les uns. Si nos voisins continentaux développent leur marine, c'est qu'ils ont en vue le développement de leur commerce, le maintien de la paix.

« Tant que nous exercerons l'hégémonie sur les mers, nous n'avons rien à craindre, disent les autres.

« Enfin, il en est qui avancent que 315.000 soldats-citoyens, à peine entraînés, viendront à bout, le cas échéant, des soldats savamment dressés d'une puissance militaire de premier ordre. Je prétends, moi, qu'une armée de deuxième ligne, composée de citoyens-soldats inexpérimentés et pauvrement entraînés, ne pourrait se mesurer avec les troupes d'élite jetées en Angleterre.

« Ou nous avons besoin d'une armée pour défendre notre sol, ou nous n'en avons pas besoin. Si nous n'en avons pas besoin, à quoi bon consacrer au projet territorial de M. Haldane de

Voir à ce sujet notamment un article du colonel Gœdke dans le *Berliner Tagblatt* du 25 novembre 1908, et un article de M. Charles Malo dans les *Débats* du 5 décembre 1908. — Cependant la crainte d'une invasion continue en Angleterre de hanter les esprits : on craint même que des troupes allemandes ne soient expédiées vers le territoire anglais par dirigeables !

La Grande-Bretagne a en réalité besoin d'une armée forte beaucoup moins pour repousser les invasions que pour pouvoir prêter un appui efficace à l'armée du pays continental avec lequel elle aurait signé un traité d'alliance (V. *infra*, chap. XIII). Mais il n'en est pas moins certain que c'est surtout afin d'être en mesure de repousser une invasion allemande que l'Angleterre a modifié son armée de terre.

grosses sommes d'argent? Mais si cette armée nous est utile (et l'admettre, c'est admettre que des risques d'invasion existent), alors il la faut créer telle qu'elle puisse vaincre l'ennemi qui se présentera.

« M. Balfour a prêté son autorité de premier ministre, en 1905, à cette conclusion du comité de défense impériale qu'une invasion de nos côtes est impossible. Mais M. Balfour et le comité dont il exprimait les vues ne songeaient qu'à un envahisseur possible, la France. Je me suis appliqué à mettre au point le problème de la situation politique, militaire et diplomatique nouvelle; mes conclusions sont dans les enseignements nouveaux qui résultent de la guerre russo-japonaise.

« D'un bout à l'autre de l'année, les ports de l'Allemagne septentrionale voient tous les navires nécessaires au transport de 200.000 hommes. Étant donnée l'économie nouvelle du service militaire allemand (diminution du temps passé dans l'armée active, augmentation du temps passé dans la réserve), ces 200.000 hommes pourraient être réunis sans qu'il y eût mobilisation ou tumulte d'aucune sorte. Une tonne et demie pour un homme, voilà ce qu'il faut compter, et telle est la pratique des paquebots allemands en ce qui concerne l'embarquement et le débarquement des grandes foules qu'une armée allemande pourrait prendre la mer en moins de temps que jadis une armée française.

« Là ne s'arrêtent pas les avantages spéciaux qu'au point de vue de l'invasion de nos côtes l'Allemagne possède sur la France; elle s'appuie sur une double base : la mer du Nord et la Baltique qui, grâce au canal de l'empereur Guillaume, ne font qu'une en réalité.

« L'État, maître de tous les chemins de fer, peut organiser ses transports dans le plus grand secret; la mer du Nord étant moins peuplée que la Manche, les transports allemands ont plus de chance de passer inaperçus que les transports français. Le gouvernement allemand est méthodique; en temps de crise, il se concentrerait en un despotisme exécutif. Maître des télégraphes, des postes, des chemins de fer et surtout des journaux, il pourrait fort bien envelopper à nos yeux ses desseins d'un impénétrable mystère. La mer du Nord est ouverte, notre côte est

étendue, des atterrissages s'offrent en grand nombre, nous pouvons donc ignorer jusqu'au dernier moment le coup qui nous frappera.

« Admettons que nous soyons avertis; il se peut que nos escadres manquent les transports allemands, il se peut encore que, dépistées par un parti d'envahisseurs sacrifiés d'avance, nos escadres laissent passer le gros des forces ennemies. Tout cela peut être déclaré d'une réalisation difficile. Mais tout cela est possible. Contre ces possibilités, vous devez donc prendre des mesures. Les événements d'Orient — inattendus — sont là pour prouver qu'une nation ne doit compter, pour garantir sa sécurité, que sur sa force.

« N'est-il pas évident que chaque jour le danger devient plus pressant? En une décade, l'Allemagne est devenue la plus grande des nations maritimes qui, l'Angleterre exceptée, ait jamais existé. En ce moment même, pour accroître cette puissance navale, elle prend les mesures les plus formidables. Les ports de l'Allemagne septentrionale, — le monde n'en possède pas de mieux outillés, — sont améliorés chaque jour. Le réseau des chemins de fer devient plus serré, la marine marchande s'accroît. L'on peut dire que de jour en jour se raccourcit le temps qui serait nécessaire à la préparation de l'invasion.

« De jour en jour, à vue d'œil, les premiers mouvements que comporte l'invasion gagnent en brièveté et, parallèlement, s'accroissent les chances de succès.

« Jamais le Parlement allemand n'a compté une majorité aussi dévouée aux armements navals. 80.000 Allemands habitent le Royaume-Uni. Si une armée allemande paraissait chez nous, elle trouverait son service d'espionnage complètement organisé.

« Pour que le coup de main réussisse, il n'est pas nécessaire que l'Allemagne possède la maîtrise des mers ; qu'elle possède cette maîtrise un instant, et sur un point réduit, il n'en faut pas plus. Le général Bronsart von Schelleidorf le déclare dans son livre : *Devoirs de l'État-Major*, quand il écrit : « Afin de gagner un instant le commandement de la mer et de faire marcher nos transports, nous serions justifiés à sacrifier notre flotte entière. » Ces paroles sont un avertissement. Que le pays le prenne à cœur!

« En ce moment, c'est tout au plus si notre armée régulière, combattant à l'étranger, 353.000 hommes (93.000 hommes de première ligne, 60.000 anciens soldats en réserve spéciale, 200.000 territoriaux) seraient disponibles pour garder nos îles. Déduisons les malades, les non-incorporés, les renforts appelés à l'extérieur, 240.000 hommes, 200.000 hommes sont nécessaires à la garde de nos arsenaux, de nos bases navales, de nos places principales, 40.000 soldats-citoyens seraient donc seuls susceptibles de repousser l'envahisseur... »

Et lord Roberts conclut ainsi :

« J'estime que 600.000 soldats-citoyens seraient nécessaires pour lutter à armes égales contre 150.000 continentaux bien entraînés. Notre situation est *effrayante* (appaling).

« Hâtons-nous de remplir les cadres territoriaux combinés par M. Haldane. Si nous ne nous hâtons pas, notre marine sera prisonnière dans nos eaux territoriales, les craintes publiques retiendront sur notre sol notre corps expéditionnaire, notre diplomatie sera privée de cette force armée, qui seule lui permet de parler haut.

« En face de nous se développe le spectacle le plus étrange que le monde ait jamais contemplé : un peuple de 60 millions d'âmes, notre rival le plus puissant sur les marchés commerciaux, le premier peuple guerrier du monde, doublant sa force militaire écrasante d'une force navale rapidement accrue. Nous n'avons pas à nous offenser de ces efforts, mais nous avons à prendre les mesures qu'exige notre sécurité. Gardiens du droit de l'empire, nous devons maintenir la politique impériale au-dessus de la clameur des intérêts étroits et égoïstes.

« Il ne suffit pas à notre marine d'être la plus forte, il lui faut une liberté stratégique complète. Il ne faut donc pas que le manque d'armée l'enchaîne à nos rivages (1). »

(1) Extrait de l'*Écho de Paris*, 24 nov. 1908. — Quelques jours après, le 4 décembre, à Édimbourg, lord Roseberry déclara se rallier pleinement aux idées de lord Roberts. Devant la Chambre des Lords, le parti conservateur se montra également, par l'organe de lord Lansdowne, partisan énergique d'une armée fortement constituée. Lord Lansdowne critiqua les mesures prises par M. Haldane comme insuffisantes.

Depuis six mois, lord Roberts et avec lui lord Milner mènent une active campagne en faveur de l'augmentation des forces militaires organisées par M. Haldane. Lord Roberts, dans un autre grand discours, traita même, à la Chambre Haute, l'armée actuelle « d'armée fantôme », et le pays tout entier s'émut d'une pareille appréciation (1). L'illustre homme de guerre multiplie les interpellations et les manifestes. M. Haldane, lord Lucas, sous-secrétaire d'État à la Guerre, lord Crewe, ministre des Colonies, défendent de leur mieux, à la tribune du Parlement, dans la presse, l'état de choses actuel, mais leurs efforts ne semblent pas rassurer l'opinion. La Chambre Haute a le 18 mai dernier, toujours sur une interpellation de lord Roberts, du vicomte Harding et du duc de Bedford, et malgré l'avis contraire du gouvernement, décidé par 73 voix contre 22 qu'une enquête serait faite sur la « special reserve ». La réalité, c'est que cette enquête portera sur le système tout entier d'armée territoriale organisée par M. Haldane. Lord Roberts insiste chaque jour davantage pour que la conscription soit enfin établie dans le Royaume-Uni, et il a déposé en ce sens un projet devant les Lords. Les principales dispositions de ce projet sont les suivantes : tous les sujets britanniques résidant dans le Royaume-Uni serviraient dans les forces territoriales entre dix-huit et trente ans ; l'instruction militaire qu'ils recevraient serait de quatre années ; normalement elle les prendrait de dix-huit à vingt-deux ans, et exceptionnellement, soit de dix-neuf à vingt-trois ans, soit de vingt à vingt-quatre ans. L'instruction des recrues se poursuivrait au cours de la première année durant quatre mois pour l'infanterie, six mois pour les autres armes. Les trois autres

(1) Le *Daily Telegraph* (19 mai) notamment a approuvé pleinement l'opinion de lord Roberts. Dans le *Times* du 1er juin, le colonel Court Rebington a au contraire protesté contre le cri d'alarme poussé par lord Roberts.

années comporteraient une période d'instruction de quinze jours, une classe de tir et certains exercices.

Ce projet a en outre ceci de particulier qu'il est seulement destiné à se superposer aux lois existantes : il ne touche ni à l'armée de première ligne, ni à l'armée territoriale organisée par M. Haldane. Il les laisse debout jusqu'à l'expiration des engagements contractés, mais il implique la faillite de cette armée territoriale, et prépare en troisième ligne l'armée qui en recueillera les débris.

Le projet de lord Roberts sera discuté devant les Lords au mois de juillet prochain, et il se pourrait fort bien qu'il soit adopté.

La question militaire — la défense du territoire — est une de celles qui actuellement occupent et préoccupent le plus l'opinion publique anglaise.

L'Allemagne comprend chaque jour davantage, aujourd'hui mieux encore qu'au lendemain de la loi de 1907, ou au début de la campagne de lord Roberts, que les armements militaires anglais sont, malgré quelques déclarations officielles contraires, nettement dirigés contre elle. La réorganisation des forces de terre britanniques a bien eu pour cause l'hostilité anglo-allemande, et la crainte que l'Allemagne inspire à l'Angleterre : elle a eu pour effet d'entretenir et d'aggraver l'inimitié qui depuis 1901 a séparé les deux pays. Berlin a reproché à Londres sa suspicion, et Londres à Berlin d'y avoir donné prétexte.

L'hostilité des deux gouvernements, bien qu'un conflit armé n'ait pas éclaté entre eux, a été sans nul doute depuis huit ans aussi intense, plus intense peut être, que celle qui a pendant si longtemps séparé Londres de Paris. On verra qu'au début de cette année une tentative de rapprochement eut lieu entre Londres et Berlin (1).

(1) V. *infra*, chap. XII. La tentative de rapprochement anglo-allemand

Mais cet essai de rapprochement n'aboutit pas : les sentiments de méfiance réciproque de l'Allemagne et de l'Angleterre sont à l'heure actuelle, et seront sans doute longtemps encore, plus forts que toutes les tentatives officielles de la diplomatie (1).

qu'a marquée la visite d'Édouard VII à Berlin s'est faite en même temps que prenait fin, par l'accord franco-allemand, la question marocaine. V. *infra*, chap. IX.

(1) V. *La Vie Politique dans les Deux Mondes* (Alcan, 1909).

CHAPITRE IX

L'entente cordiale anglo-française (1903)

« Je ne connais pas deux pays dans le monde dont la prospérité mutuelle dépende plus l'un de l'autre. Il a pu y avoir des malentendus et des causes de dissension dans le passé, mais tout cela est, je le sais, heureusement fini et oublié. L'amitié des deux pays est l'objet de mes constantes préoccupations... »

Édouard VII à la Chambre de Commerce anglaise de Paris. Mars 1903.

« Vous savez les sentiments que j'éprouve pour le bonheur et la grandeur de la France : ce sont des sentiments qui resteront toujours gravés dans mon cœur. Je souhaite avant tout la prospérité de votre grand pays, et je suis sûr que l'entente cordiale entre nos deux pays fera plus que tout pour sauvegarder la paix... »

Toast d'Édouard VII à l'Élysée. Mai 1906.

Sommaire. — Postérieurement à 1901, l'Angleterre et la France ont constamment suivi une politique commune. — L'entente cordiale et ses conséquences.

I. — L'entente cordiale. — M. Delcassé et M. Paul Cambon, le Roi Édouard VII, lord Lansdowne et sir Edward Grey.

Les symptômes du rapprochement anglo-français avant 1903. — Le roi d'Angleterre à Paris (1903). — Les manifestations nombreuses de l'entente après 1903 : échanges de visites, discours, etc... — Les éléments qui ont aidé à l'entente cordiale : les relations commerciales anglo-françaises. — La politique coloniale française et la question navale.

Le rapprochement franco-anglais a été consacré surtout par la convention d'arbitrage du 14 octobre 1903 et la convention du 8 avril 1904. — Son objet et sa portée.

Les conséquences de la convention de 1904 : Terre-Neuve. — Nouvelles-Hébrides (convention du 27 février 1906). — Chemin de fer éthiopien (accord du 13 décembre 1906). — Siam (traité franco-siamois du 23 mai

1907, et traité anglo-siamois en préparation). — Les accords méditerranéens et septentrionaux (Baltique et mer du Nord) de 1908. — La seconde conférence de la Paix (juin-octobre 1907). — L'affaire marocaine (1901-1909) et l'accord franco-allemand du 10 février 1909. — Entente complète et constante de Londres et de Paris.

II. — Le rapprochement franco-anglo-espagnol (1904). — L'Espagne et l'Allemagne. — La déclaration franco-espagnole du 6 octobre 1904 relative au Maroc ; l'accord additionnel de septembre 1905. — L'accord méditerranéen du 16 mai 1907 : les déclarations franco-espagnole et anglo-espagnole. — Édouard VII, Alphonse XIII et M. Jules Cambon. — Comme l'Angleterre, l'Espagne s'est, depuis 1904, séparée de l'Allemagne et rapprochée de la France.

Quand on étudie le rapprochement franco-anglais, il convient de faire une place à part à ceux qui en ont été les meilleurs artisans, M. Delcassé, et notre éminent ambassadeur, M. Paul Cambon.

C'est au mois de novembre 1898 que M. Paul Cambon est arrivé à Londres. M. Delcassé avait succédé à M. Hanotaux quelques mois auparavant (juin 1898), et comprenant tout l'intérêt que trouverait la France, en présence des ambitions chaque jour plus grandes de l'Allemagne, à consolider sa situation en Europe par un rapprochement avec l'Angleterre, il songea à confier au diplomate qui, en maints postes, et notamment à Constantinople, avait si brillamment représenté la France, l'ambassade de Londres. Celui-ci accepta, et la suite de ce chapitre montrera avec quel zèle, et quel succès, il a rempli la tâche qui lui fut confiée, tâche difficile d'abord, car en 1898 l'Angleterre était encore allemande, et peu attirée vers la France, — Fachoda date de septembre 1898, — tâche délicate ensuite, le jour où l'Angleterre, lassée des procédés, et inquiète elle aussi des progrès de Berlin, sentit elle-même le besoin de se tourner vers nous, et où il fallut, avant qu'on pût s'entendre, liquider le passé tout chargé d'amertume et de haine. Si M. Delcassé et après lui M. Pichon ont orienté l'ensemble de la politique française dans

le sens de l'Angleterre, c'est M. Paul Cambon qui a réglé les détails des rapports de Londres et de Paris avec une habileté et une science auxquelles on ne saurait trop rendre hommage.

Le rapprochement franco-anglais a eu dans la politique européenne des conséquences profondes : il a permis un rapprochement entre la France et l'Italie, rapprochement qui a rendu lui-même plus solide l'entente anglo-italienne, qui, peu de temps auparavant, venait d'être renouée (1) : il a permis aussi l'entente franco-espagnole (2). On verra plus loin le dernier effet, peut-être le plus important, de l'entente franco-anglaise : le rapprochement anglo-russe, qui a mis fin à la lutte séculaire, en Orient et en Extrême-Orient, de Londres et de Pétersbourg (3).

I

M. Paul Cambon est arrivé à Londres au mois de novembre 1898 ; deux mois plus tard, le 31 janvier 1899, il prononçait un discours à la Chambre de commerce française, où la politique qu'il s'apprêtait à suivre était nettement dessinée.

Sa première œuvre fut le règlement africain du 21 mars 1899 (4) : la tâche ne fut aisée ni pour M. Delcassé, ni pour lui-même. M. Chamberlain, tout puissant dans le ministère Salisbury, était alors tout dévoué à l'Allemagne, et son discours de Leicester (5) ne pouvait laisser de

(1) V. sur le rapprochement franco-italien, et sur les rapports de Londres et de Rome, *infra*, chap. XI, § 2.
(2) V. *infra*, même chap., § 2.
(3) V. *infra*, chap. X.
(4) V. *supra*, chap. IV, § 1, p. 153.
(5) V. *supra*, chap. V, § 1, p. 190.

doutes sur les sentiments dont il était animé vis-à-vis de la France. Au surplus, la politique pratiquée à cette époque par le gouvernement anglais à l'égard de Berlin, les accords qui furent alors conclus, étaient nettement significatifs, et auraient prouvé, même si Fachoda et les autres événements qu'on sait ne s'étaient pas produits, l'hostilité de Londres et de Paris et l'entente anglo-allemande (1). Désireux de faire preuve de bonne volonté, nous réglâmes la question du Soudan, et indirectement de l'Égypte, que nous abandonnâmes en fait à l'Angleterre.

Lord Lansdowne quitta le 1er novembre 1900 le War Office pour le Foreign Office qu'il devait diriger jusqu'à la chute du ministère Balfour (décembre 1905) : ses sentiments personnels à l'égard de la France étaient de nature à favoriser un rapprochement entre les deux pays: il comprit aussi que l'amitié anglo-allemande n'était plus qu'un vain symbole, et que l'Allemagne était partout une menace pour l'Angleterre : une entente française était destinée à servir les intérêts britanniques et, dans une certaine mesure, à intimider Berlin. Édouard VII, quand il monta sur le trône en 1901, était également animé vis-à-vis de la France de sentiments amicaux. De même que lord Lansdowne, et plus tard (1905) sir Edward Grey, il écouta favorablement les propositions que lui firent M. Paul Cambon et M. Delcassé.

Le 3 avril 1901, la France et l'Angleterre signèrent une convention à l'effet de soumettre à l'arbitrage deux incidents africains sur lesquels l'accord n'avait pu encore se faire : l'affaire du *Sergent Malamine*, et l'affaire de Waïma. Au mois de juillet 1902, le tribunal arbitral rendit sa sentence (2).

(1) V. *supra*, chap. V, § 1.

(2) Le gouvernement français paya pour l'affaire de Waïma (conflit armé survenu, par suite de méprise, à Waïma, près de la frontière du Sierra Leone, entre soldats français et anglais) 9.000 livres ; il en reçut 6.500

L'année 1902 marqua un nouveau progrès dans la voie de l'entente cordiale : en janvier, renouvellement du *modus vivendi* relatif à Terre-Neuve (1), — le 19 avril, discours de M. Paul Cambon à la Chambre de commerce française de Londres, — au mois de novembre, règlement des affaires de Siam (2) et de Mascate (3), remplacement de M. Doumer en Indo-Chine par M. Beau, favorablement vu par le gouvernement anglais.

Le 4 mars 1903, grand discours de M. Paul Cambon à la Chambre de commerce française de Londres ; — les 11 et 12 mars, discours de M. Delcassé à la Chambre ; — le 1er mai, arrivée d'Édouard VII à Paris. Les toasts qui furent prononcés à l'Élysée, à l'issue du dîner qu'offrit au Roi le président de la République, amenèrent une déception, tant ils étaient froids, solennels et peu cordiaux (4). M. Loubet parla « des relations amicales qui existent si heureusement entre les deux pays, et qui doivent se resserrer encore pour le développement de tant d'intérêts communs et pour la paix du monde. » Édouard VII

pour l'affaire du *Sergent Malamine* (perte du vapeur français *Sergent Malamine* dans son voyage sur le Niger et la Bénoué).

(1) V. *supra*, chap. III, § 1, p. 106.

(2) V. la convention franco-siamoise de 1902, *supra*, p. 162.

(3) La question de Mascate avait eu pour origine la demande de francisation adressée par un indigène de Sour pour un boutre nouveau qu'il avait fait construire en remplacement d'un boutre francisé, qui s'était perdu. Notre consulat de Mascate répondit qu'il ne serait plus délivré de permis français de navigation, en dehors des 30 qui existaient encore. Un permis ne serait remplacé que si le nouveau permis était demandé dans les trois mois de la perte du boutre (dans l'espèce, l'indigène avait laissé passer plus de sept mois). Le consulat de Mascate n'agissait que sur les ordres du quai d'Orsay qui avait consenti, dans son désir de plaire à Londres, à abandonner partiellement au moins notre droit de francisation : peu à peu le pavillon français disparaîtrait — et il en a été ainsi — du golfe Persique, où ne flottent plus maintenant que les seules couleurs anglaises et allemandes.

(4) Surtout après le toast très chaleureux du roi Édouard au roi d'Italie à Rome. V. *infra*, chap. XI, § 2.

répondit en se félicitant de « l'occasion qui resserrera les liens d'amitié, et contribuera au rapprochement des deux pays dans leur intérêt commun. » Mais à la Chambre de commerce anglaise, il prononça un long discours, d'allure toute différente :

« Il est à peine besoin que je vous dise avec quel plaisir sincère je me trouve une fois de plus dans ce Paris, auquel, vous le savez, j'ai fait par le passé de très fréquentes visites, avec un plaisir toujours plus grand, pour lequel j'éprouve un attachement fortifié par tant d'heureux souvenirs que le temps ne pourra jamais effacer... Les jours d'hostilité entre les deux pays sont, j'en ai la ferme confiance, heureusement finis, et j'espère que dans l'avenir, l'histoire, quand elle étudiera les relations anglo-françaises pendant le siècle où nous sommes, ne pourra trouver qu'une amicale émulation dans le domaine commercial et industriel ; j'espère que dans l'avenir comme dans le passé, la France et l'Angleterre pourront être regardées comme les champions et les pionniers de la civilisation et du progrès pacifique. Je ne connais pas deux pays dans le monde dont la prospérité mutuelle dépende plus l'un de l'autre. Il a pu y avoir des malentendus et des causes de dissensions dans le passé, mais tout cela est, je le sais, heureusement passé et oublié. *L'amitié des deux pays est l'objet de mes constantes préoccupations*, et je compte sur vous tous, qui jouissez de l'hospitalité française dans cette ville magnifique, pour m'aider à atteindre ce but. »

Le 6 juillet suivant, le président Loubet se rendit à Londres avec M. Delcassé : les toasts qui furent prononcés au Palais Royal furent plus cordiaux, surtout celui du Roi, que ceux de l'Élysée :

« J'espère, dit le Roi, que l'accueil que vous avez reçu aujourd'hui vous a convaincu de la vraie amitié, je puis dire de l'affection, que mon pays ressent pour la belle France. Pour ma part, je n'oublierai jamais la réception qui m'y a été faite récem-

ment et les sentiments que j'exprime, je les ai toujours éprouvés pour la France. J'ai l'espoir que nos pays conserveront toujours l'un vis-à-vis de l'autre les relations les plus intimes et l'amitié la plus profonde. »

Au Guildhall le toast du lord-maire ne fut pas moins cordial :

« A présent que nous nous sommes donné la main en gage d'amitié avec la ferme intention de ne jamais laisser aucun nuage obscurcir la voie que nous nous sommes tracée, est-ce demander trop que d'espérer, comme le résultat de nos félicitations mutuelles, que nos hommes d'État trouveront les moyens d'écarter pour toujours l'horrible possibilité d'un recours à une guerre entre les deux peuples (1), qui ont tant d'intérêts communs, et dont les espérances et les aspirations sont identiques... »

Même chaleur encore dans la dépêche qu'adressa le Roi au président Loubet, en réponse à celle que celui-ci lui avait envoyée en quittant l'Angleterre : « C'est mon plus ardent désir que le rapprochement entre nos deux pays soit durable... »

Le rapprochement ainsi annoncé se produisit en 1903 [convention d'arbitrage, 14 octobre 1903 (2)], et en 1904 [convention franco-anglaise, 8 avril 1904 (3)]. Depuis, les relations entre les deux pays se sont poursuivies sans qu'aucun nuage obscurcisse l'horizon. — Le 23 janvier 1905, sir Bertie, nouvellement promu ambassadeur d'Angleterre à Paris en remplacement de sir Monson, est reçu à l'Élysée :

(1) Allusion à la convention d'arbitrage franco-anglaise qui était alors en préparation, et fut signée le 14 octobre 1903 (V. *infra*, même chapitre, § 1).

(2 et 3) V. *infra*, même chap., § 1.

« Nos deux pays, dit le président Loubet, s'inspirant d'une estime réciproque, rendant un mutuel hommage à la mission qu'ils poursuivent l'un et l'autre, selon leur idéal et leur tradition propre, se témoignent une confiante amitié... »

La démission de M. Delcassé (juin 1905) ne modifie pas les rapports franco-anglais (1) : le 20 juin, une escadre anglaise, sous le commandement de lord Charles Beresford, s'arrête à Alger, où elle est reçue avec enthousiasme ; le 16 juillet, une autre escadre, sous les ordres du vice-amiral May, mouille devant Brest : les marins anglais viennent à Paris, tandis que les officiers de notre navire-école le *Duguay-Trouin* qui se trouvait à Liverpool reçoivent l'ordre de se rendre à Manchester, où le Roi les accueille avec une cordialité toute particulière (13 juillet). Le 5 août, l'escadre de la Manche commandée par le vice-amiral Caillard se rend à Portsmouth : des toasts chaleureux sont prononcés à bord du yacht royal *Victoria and Albert*. Nos marins vont à Londres où la population les reçoit avec enthousiasme. Même enthousiasme lors de la visite du conseil municipal de Paris (1er novembre), que le Country Council et le lord-maire rendront l'année suivante (13 octobre 1906) :

« La cordiale entente, dira M. Léon Bourgeois, alors ministre des Affaires Étrangères, est le rapprochement conscient de deux opinions publiques, le concours réfléchi des volontés de deux grandes nations également dévouées à la cause de la civilisation et du progrès humain (2)... »

(1) V. sur ce point et sur l'offre d'une alliance faite par l'Angleterre à la France, *infra*, même chap., § 1.

(2) Encore en 1905 (août), règlement par sentence arbitrale d'un différend franco-anglais relatif aux « boutrirs de Mascate », motivé par la question du droit de visite exercé par l'Angleterre sur des barques francisées.

Au mois de mai 1906 (2 au 4 mai), Édouard VII passe deux jours à Paris : il est reçu à l'Élysée. Toast du président Fallières :

« La France voit dans vos fréquents séjours parmi nous le gage précieux de la cordialité des rapports qui unissent nos deux pays si heureux l'un et l'autre de travailler d'un même cœur à toutes les œuvres de la civilisation et de la paix... »

Réponse du Roi :

« Vous savez les sentiments que j'éprouve pour le bonheur et la grandeur de la France : ce sont des sentiments qui resteront toujours gravés dans mon cœur. Je souhaite avant tout la prospérité de votre grand pays, et je suis sûr que l'entente cordiale entre nos deux pays fera plus que tout pour sauvegarder la paix... »

En 1907, Édouard VII vient encore à Paris, mais cette fois incognito (6 au 9 février). Au mois d'août suivant, il reçoit à déjeuner à Marienbad le président du Conseil, M. Clemenceau, et a avec lui un long entretien. « Tout va bien », dira le président aux journalistes qui l'interviewveront à son retour à Carlsbad.

Au mois d'avril 1908, M. Cruppi, ministre du Commerce, se rendit à Londres, et au banquet de la Chambre de commerce française, affirma « le désir du gouvernement de la République de contribuer à l'amélioration constante et au développement du bon accord économique qui existe entre le Royaume-Uni et la France. Rien, ajouta-t-il, ne saurait porter atteinte à l'heureuse entente, aux sympathies, aux intérêts réciproques dont l'exposition franco-britannique va présenter au monde la solide et brillante expression. » L'exposition franco-britannique, qui se tint à Londres du mois de mai au mois d'octobre, contribua en effet à resserrer les liens d'amitié des deux pays. Le président

Fallières, accompagné de M. Pichon, ministre des Affaires Etrangères, se rendit à Londres à la fin du mois de mai, et y reçut un accueil enthousiaste. Au dîner de gala offert en son honneur à Buckingham Palace, Édouard VII fit le souhait que l'entente cordiale « soit aussi une *entente permanente* (1), parce qu'elle est nécessaire pour le bonheur et la prospérité de nos deux nations, et pour le maintien de la paix qui fait le bonheur du monde entier. » M. Fallières répondit que « la France se plaisait à voir dans sa visite la confirmation des relations de cordiale entente qui se sont établies si heureusement entre nos deux pays, et que l'avenir, j'en ai la certitude, ne cessera de *resserrer* (2) pour leur bien commun comme pour le bien de la paix du monde. » Au Guildhall, le lord-maire tint à son tour « à enregistrer dans cet édifice historique la sincérité des sentiments d'affection cordiale dont sont animés la ville de Londres et le comté de Londres tout entier envers cette grande nation amie, notre voisine la plus proche, *et notre alliée* (3). » M. Pichon fit de son côté à un représentant de l'*Agence Reuter* les déclarations suivantes :

« Les Anglais et les Français ont le sentiment instinctif que l'entente est l'un des moyens les plus sûrs de faire contrepoids à toute combinaison qui pourrait porter atteinte aux intérêts de la Grande-Bretagne et de la France, et menacer la paix que les deux pays sont désireux de maintenir, parce que cette paix est le premier et le plus important de leurs besoins. Les partis politiques à Londres sont désormais unanimes, sous les auspices du grand souverain du Royaume-Uni, en ce qui concerne cette conception qui est destinée à produire dans toute l'Europe les effets

(1, 2 et 3) Ces termes furent longuement commentés dans la presse : ne voulaient ils pas dire que l'Angleterre souhaitait transformer l'entente cordiale en une alliance ? V. sur ce point, *infra*, chap. XIII. Au banquet du lord-maire (9 novembre 1908), M. Asquith a dit encore : « En ce qui concerne la situation nouvelle en Orient, les événements nous ont trouvés en sympathie complète avec la France, *qui est notre alliée*... »

les plus heureux. Les conservateurs, les libéraux et les radicaux sont tous d'accord pour l'affirmer, et toutes les circonstances entourant la visite du président Fallières sont la preuve éloquente que tel est le fait... »

Au lendemain de la visite du président Fallières à Londres et des discours qui l'avaient marquée, le ton de la presse de Berlin fut plutôt désagréable. Les journaux parlèrent, de l'isolement de l'Allemagne, et déclarèrent que les échanges de sympathies franco-anglaises étaient surtout des manifestations anti-allemandes :

« Nous ne pouvons pas empêcher, écrivaient le 27 mai les *Hamburger Nachrichten*, que sur le globe entier la visite de M. Fallières à Londres et celle du roi d'Angleterre à Saint-Pétersbourg (1) soient interprétées comme une démonstration contre l'Allemagne, et qu'on s'habitue à considérer comme conclue la nouvelle triple-alliance, et comme conclue contre l'Allemagne... Devenons assez forts pour pouvoir supporter une guerre mais sur deux fronts : il est possible que nos adversaires réfléchissent à deux fois avant de nous mettre le pistolet sous la gorge. Mettons la main sur la poignée de notre épée, et attendons avec confiance dans notre bonne étoile le développement de la situation politique... »

En 1903, une centaine de membres du Groupe parlementaire français de l'arbitrage s'étaient rendus à Londres, et y avaient reçu de leurs collègues anglais le plus sympathique accueil. Ceux-ci vinrent à leur tour à Paris. Au mois de juillet dernier (1908), M. d'Estournelles de Constant se rendit de nouveau à Londres avec de nombreux membres du Groupe pour inaugurer une section spéciale de l'arbitrage, ouverte par le ministère français des Affaires Étrangères à l'exposition franco-britannique. Ils furent

(1) V. *infra*, chap. X.

reçus officiellement par les membres du Parlement anglais, et des discours chaleureux furent prononcés à cette occasion :

« Notre visite, dit M. d'Estournelles de Constant, n'est pas seulement une manifestation très agréable d'amitié: elle a pour objet de continuer notre œuvre mutuelle d'éducation générale, et de seconder dans la voie pacifique où elle s'est engagée si heureusement l'action commune de nos deux pays (1)... »

Faut-il encore citer d'autres manifestations en faveur de l'entente franco-anglaise, les articles de M. Etienne dans la *National Review* (4 juillet 1903), dans le *Figaro* (8, 9, 10 septembre 1903), — et les discours de M. Paul Deschanel (19 novembre 1903 au lendemain de la convention d'arbitrage franco-anglaise, et 3 novembre 1904, lors de la discussion à la Chambre du traité franco-anglais) :

« Est-il besoin d'indiquer ce qu'une France alliée de la Russie et amie de l'Angleterre peut faire pour le maintien de la paix générale, pour l'intérêt des deux nations, et pour son propre avantage. Quant aux relations de l'Angleterre et de la France, certes plus d'une question grave pèse encore sur elles, mais aucune ne se présente à l'heure qu'il est sous un aspect inquiétant ou aigu ; aucune ne saurait être mise en balance avec la somme énorme d'intérêts solidaires qui lient les deux peuples, ni avec les rivalités auxquelles ils ont à faire face... »

« — L'entente franco-anglaise doit servir d'abord la cause de l'indépendance européenne liée à celle de la grandeur française... Pour moi, j'ai défendu dans tous les temps l'entente avec l'Angleterre, je l'ai défendue à peu près seul à une époque où il y

(1) On pourrait multiplier à l'infini de tels exemples : il ne se passe plus guère de semaines où nous ne recevions en France quelque délégation anglaise, des voyages de groupes français en Angleterre sont aussi incessants. Tout récemment, voyage d'une délégation anglaise à l'exposition de Nancy, visite du duc de Connaught à Alger, voyage à Londres d'un groupe de parlementaires, etc., etc...

avait peut-être quelque mérite à le faire, au plus fort de la guerre du Transvaal, parce que je voyais le parti que d'autres essayaient de tirer de notre querelle, parce que j'eusse préféré à de vaines démonstrations un entretien profitable, et aussi parce que je trouvais injuste de confondre une grande nation avec certains ministres de cette nation... »

Les discours de M. Etienne (19 novembre 1903 et 3 novembre 1904) :

« Le rapprochement de la France et de l'Angleterre peut et doit porter ses fruits. Il ne sera pas, je l'espère, limité à l'objet même des stipulations que nous avons à ratifier aujourd'hui. Je désire que notre gouvernement, que notre diplomatie, après avoir rendu à la paix un si grand service dans cet incident de Hull, qui a été si menaçant, puissent en rendre d'autres demain... »

« — Nous avons, il faut le dire, le répéter, l'affirmer, nous avons, nous, la volonté d'être plus attachés que jamais à ceux qui sont nos amis et nos alliés... Nous sommes aussi les amis de l'Angleterre... et nous désirons fortifier notre entente avec elle, parce que nous avons le sentiment, l'espoir, qu'un jour notre pays sera lui-même assez persuasif et peut-être assez fort pour amener à son tour l'entente entre l'Angleterre et la Russie... »

Les discours de M. Delcassé (mêmes dates) :

« Un changement dont on a lieu, je crois, de se féliciter, c'est l'état d'esprit qui, en Angleterre comme en France, a rendu possible la signature du traité. Y aurait-on cru, il n'y a pas encore bien longtemps ? On voyait alors surtout ce qui divise ; aujourd'hui, on considère d'abord ce qui doit unir, et les raisons de vivre en bonne intelligence sont si fortes, les intérêts qui y sont attachés sont si considérables, la conscience que des conflits entre la France et l'Angleterre n'aboutiraient qu'à les appauvrir et à les affaiblir l'une et l'autre est si nette, que, des

deux côtés, le sentiment s'est fait jour, que ces considérations supérieures doivent présider constamment à l'examen des questions importantes qui existent ou peuvent se poser entre les deux pays... »

Les discours de lord Spencer — et de lord Lansdowne (mars 1904):

« Il est bon pour deux grandes nations d'examiner franchement et entièrement tous les sujets de divergence entre elles et d'essayer de faire disparaître ces points de divergence sur la base d'une considération mutuelle et d'une appréciation réciproque des aspirations de chacune d'elles... »

Le discours de lord Roseberry lors de la visite à Londres du Conseil municipal de Paris:

« Les bonnes relations qui existent actuellement entre la France et l'Angleterre constituent un avantage d'une valeur inestimable pour les deux pays, quelle que puisse être l'opinion que l'on a sur l'instrument qui servit à inaugurer cette amitié... »

Ceux de lord Lansdowne au Junior Constitutionnal Club, de M. Balfour au banquet du lord-maire (6 et 9 novembre 1905) : ce sont là des exemples qu'on pourrait multiplier à l'infini tant ont été diverses, depuis 1903, les preuves du rapprochement franco-anglais, et multiples les commentaires auxquels il a donné lieu.

Le rapprochement politique de la France et de l'Angleterre a été facilité par les relations économiques qu'entretenaient les deux pays.

Les chiffres des transactions franco-britanniques (1) de 1892 à 1901 sont les suivants :

En	1892	1.557 millions
—	1893	1.453 —
—	1894	1.398 —
—	1895	1.495 —
—	1896	1.541 —
—	1897	1.617 —
—	1898	1.526 —
—	1899	1.829 —
—	1900	1.902 —
—	1901	1.931 —

Le commerce total de la France en 1901 étant de 8.800 millions de francs, les transactions franco-britanniques (1.931 millions) en représentaient la vingt-deuxième partie. Elles dépassaient du double le chiffre de nos transactions avec la Belgique (982 millions), avec l'Allemagne (878 millions), et les États-Unis (721 millions).

Dans l'exportation totale de la France en 1901 (4.166 millions), nos ventes à l'Angleterre entraient pour 1.198 millions, soit 3 °/₀ (2), et d'autre part sur les 4.714 millions que nous achetions à l'étranger, nous achetions à l'Angleterre pour 602 millions (3), soit 14 °/₀ de nos importations. Nous occupions ainsi le quatrième rang parmi les clients du Royaume-Uni.

On voit par les chiffres ci-dessus que nous vendions à l'Angleterre beaucoup plus que nous ne lui achetions. On a établi ainsi qu'il suit la moyenne, sur les deux années 1900-1902, des transactions franco-britanniques : les ventes anglaises en France ont donné 513 millions (matières pre-

(1) Sans compter le transit fort important.
(2) Le double de nos ventes à la Belgique (596 millions).
(3) 168 millions de plus qu'aux États-Unis (481 millions).

mières, 356 ; produits fabriqués, 153 ; autres produits, 4), — les ventes françaises en Angleterre, 1.043 millions (matières premières, 151 ; produits fabriqués, 610 ; autres produits, 282).

Les transactions franco-britanniques présentaient d'ailleurs une fixité inaccoutumée : les ventes anglaises en France étaient de 530 millions en 1892, et de 582 en 1902 ; les ventes françaises en Angleterre de 1.027 en 1892, et de 1.277 en 1902.

Dès que le rapprochement franco-anglais commença de se dessiner, les Chambres de commerce tant françaises qu'anglaises, de nombreux conseils municipaux, émirent des vœux en faveur de « l'entente cordiale ». Les deux pays étaient l'un pour l'autre de fidèles et sûrs clients : ne pouvaient-ils oublier leurs haines passées, et, unis sur le terrain commercial, s'entendre sur le terrain politique (1) ? Ces vœux furent exaucés. Les relations commerciales intenses existant entre l'Angleterre et la France ont été sans nul doute l'un des éléments qui ont permis leur réalisation (2).

(1) Les Chambres de commerce espéraient, et on verra ci-après qu'elles ont eu raison, que le rapprochement politique augmenterait encore le mouvement des transactions commerciales entre les deux pays.

(2) Après 1901, le mouvement commercial franco-britannique s'est annuellement accru, les exportations de France en Angleterre restant constamment supérieures, et pour des sommes considérables, aux importations d'Angleterre en France. Les importations ont été en 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, et 1907 :

Commerce général : de 708.169.000 francs ; 689.181.000 ; 650.031.000 ; 749.955.000 ; 920.206.000 ; 1.058.578.000.

Commerce spécial : de 567.257.000 francs ; 556.316.000 ; 523.862.000 ; 592.071 000 ; 748.189.000 ; 880.232.000.

Ces mêmes années, les exportations de France en Angleterre ont été :

Commerce général : de 1.668.652.000 francs ; 1.549.999.000 ; 1.574.693.000 ; 1.643.986.000 ; 1.667.677.000 ; 1.776.000.000.

Commerce spécial : de 1.282.881.000 francs ; 1.194.817.000 ; 1.217.129.000 ; 1.260.245.000 ; 1.290.783.000 ; 1.367.436.000.

Un autre élément qu'il convient encore de noter fut la direction générale de notre politique extérieure. L'Angleterre a accepté la main que nous lui tendions, car elle se doutait — et elle ne s'est pas trompée, — que Fachoda devait marquer pour nous la fin des grandes entreprises coloniales. Depuis, nous nous sommes efforcés de garder intact notre empire d'outre-mer, mais nous n'avons plus, comme par le passé, songé à l'agrandir. L'Angleterre n'eut plus à craindre notre appétit colonial qu'elle avait tant redouté, et qu'elle nous avait si souvent empêché d'apaiser à notre aise.

De même, elle n'avait plus à redouter nos forces navales, car qu'était notre marine en 1903, comparativement à ses flottes nombreuses et puissantes? Faut-il rappeler la faiblesse des éléments dont elle était alors composée? Quelques mots seulement suffiront pour préciser les souvenirs (1).

C'est du programme de 1890 que dataient les navires qui, en 1903, formaient le fond de la flotte française. La flotte du programme de 1890 était divisée en trois parties : flotte de haute mer en Europe, flotte de défense des côtes, flotte des mers lointaines. Elle comprenait un total de 480 unités dont 305 torpilleurs. Ce programme fut remanié en 1899 et présenté au Parlement le 30 janvier 1900. Adopté par les deux Chambres, il fut publié au *Journal officiel* le 10 décembre 1900 (2). Aux termes de

(1) « C'est leur esprit d'économie mal entendu, a écrit le capitaine Mahan, qui a fait perdre aux Français l'empire du monde. » Les chiffres sont significatifs : en 1884, les dépenses pour la marine s'élevaient à 188 millions dont 42, 5 affectés aux constructions neuves ; en 1887, 202 ; en 1888, 185; en 1894, 265; en 1895, 258; en 1897, 250; en 1898, 281; en 1899, 292; en 1900, 312, dont 49,4. 36,3, 76,9, 75,9, 75, 1, 89,9, 95,6, 100 millions affectés aux constructions neuves.

(2) En même temps que le programme ci-dessus, quatre autres projets de loi sur la défense navale furent présentés au Parlement dont un seul fut voté. Il concernait l'outillage des ports et comportait une

la loi, le ministère de la Marine devait avoir fait construire, avant le 1er janvier 1907, 6 cuirassés, 5 croiseurs, 28 contre-torpilleurs, plus des torpilleurs et des sous-marins pour une valeur de 118 millions. Ces constructions devaient entraîner une dépense de 645 millions qui devait être couverte par les budgets ordinaires des six années.

En 1903, les forces navales françaises se composaient de 21 cuirassés d'escadre, 19 cuirassés gardes-côtes, 12 croiseurs cuirassés, 41 croiseurs, 55 contre-torpilleurs et torpilleurs de haute mer, 19 transports et avisos-transports, 17 canonnières, 213 torpilleurs de défense mobile et 6 sous-marins. Il existait en outre, sur les cales de construction, 8 croiseurs cuirassés, 16 contre-torpilleurs et torpilleurs de haute mer, 25 torpilleurs de défense mobile et 8 sous-marins.

Si l'on compare ces chiffres à ceux de la flotte anglaise (1), on jugera aisément de la différence considérable qui existait en 1903 entre les forces françaises et britanniques : les premières ne pouvaient plus se mesurer avec les secondes, — et ce n'était pas le nouveau programme de 1900, qui était capable de rétablir l'équilibre ! L'Angleterre n'avait plus à redouter la marine française, celle-ci ne songerait pas à lui disputer l'empire des mers. Aucun conflit ne pouvait s'élever entre les deux pays sur la question navale (2).

dépense de 140 millions à effectuer en huit années avec les ressources du budget ordinaire. Trois autres projets (défense des côtes 85 millions, défense des colonies et des points d'appui de la flotte 55 millions, réseau de câbles sous-marins 1 million) furent rejetés.

(1) V. *supra*, chap. VII.

(2) Il est à peine besoin de dire que depuis 1901 l'écart entre les deux flottes britannique et française a grandi : on sait dans quel déplorable état se trouve notre marine. Par suite de l'arrivée au ministère de M. Pelletan, ennemi des cuirassés, la construction des 6 cuirassés du programme 1900, mis en chantier dès 1901, et qui devaient entrer en service

L'entente cordiale franco-anglaise, que les rapports économiques des deux gouvernements ont, on l'a vu, facilitée, ne s'est pas seulement affirmée par des toasts officiels, des entrevues, des discours, des articles de journaux ou de revues : elle a été consacrée dans deux conventions qui présentent l'une et l'autre, la seconde surtout, une importance considérable ; elle résulte encore de l'appui que, depuis 1904, se sont, en maintes circonstances, donné les deux gouvernements.

La première convention qui ait marqué le rapproche-

en 1905 et en 1906, fut retardée de deux ans. Après le départ de M. Pelletan, et à la suite de l'augmentation de la flotte allemande décrétée par la loi de décembre 1905, M. Thomson voulut, en mars 1906, soumettre au Parlement un programme de constructions navales à réaliser jusqu'en 1917. La Chambre connut le projet, qu'avait élaboré le Conseil supérieur de la marine ; mais des difficultés budgétaires empêchèrent de le réaliser. M. Thomson obtint simplement le vote de 6 cuirassés et de 6 croiseurs. Nous avions, en 1906, 12 cuirassés, 19 croiseurs cuirassés, 26 petits croiseurs, 56 contre-torpilleurs, 209 torpilleurs et 38 submersibles et sous-marins. Le Conseil supérieur de la marine avait fixé, afin de pouvoir rivaliser — ou à peu près — avec la flotte allemande, la composition de notre flotte en 1917 aux chiffres suivants : 34 cuirassés, 20 croiseurs cuirassés, 6 petits croiseurs, 109 contre-torpilleurs, 170 torpilleurs, 148 submersibles et sous-marins. Le lieutenant de vaisseau Robert, dans une intéressante étude publiée par la *Revue Maritime* (octobre 1907), estime qu'en 1917, de notre flotte de 1905, accrue des navires actuellement en chantier et de ceux projetés suivant les programmes de 1900 et 1906, il ne devrait rester, en tenant compte de la limite d'âge d'usage, que 20 cuirassés, 17 croiseurs, aucun petit croiseur, 60 contre-torpilleurs, 77 torpilleurs et 82 submersibles. Il nous fallait donc construire jusqu'en 1917, pour réaliser le programme proposé par le Conseil supérieur de la marine, 18 cuirassés, 3 croiseurs cuirassés, 6 petits croiseurs, 52 contre-torpilleurs, 93 torpilleurs et 66 submersibles. Ces chiffres étaient établis pour mettre la flotte française à peu près en équivalence avec la flotte allemande, telle que l'avait prévue la loi de décembre 1905 : ils seraient à tripler pour mettre notre flotte en équivalence avec la flotte allemande de 1908 et de 1911 !...

Ce qui est, en tous cas, dès à présent certain, c'est que les 6 cuirassés du programme Thomson ne seront achevés qu'en 1911 et 1912 !... et

ment véritable de Londres et de Paris (1) est la convention d'arbitrage du 14 octobre 1903, qui a été due aux efforts de sir Thomas Barclay et M. d'Estournelles de Constant. Conformément à l'article 19 de la Convention de La Haye du 29 juillet 1899 (2), les deux pays ont, par ce traité, convenu de « soumettre à la Cour permanente d'arbitrage tous différends d'ordre juridique ou relatifs à l'interprétation des traités existant entre eux qui viendraient à se produire, et qui n'auraient pu être réglés par la voie diplomatique, à condition toutefois que ces différends ne mettent en cause ni les intérêts vitaux, ni l'indépendance ou l'honneur des deux Etats contractants, et qu'ils ne touchent pas aux intérêts des tierces puissances (3). » C'était là un premier pas dans la voie de l'entente :

encore, ont-ils soulevé tant de critiques d'ordre technique qu'il est possible que de nouveaux plans soient produits, ce qui amènerait naturellement de nouveaux retards. En 1908, à l'aide des 120 millions affectés dans le budget naval aux constructions neuves, on a mis en chantier 10 contre-torpilleurs et 5 sous-marins. On a fini d'armer les cuirassés du programme de 1900, et mis en service 2 croiseurs cuirassés du même programme ; on a continué la construction des unités du programme de 1906. L'activité des chantiers de construction a surtout pour objet les contre-torpilleurs et les sous-marins. M. Picard, nouvellement appelé au ministère de la Marine, a établi le triste bilan de notre flotte, et s'efforcera de mettre un peu d'ordre dans le désordre qui a trop longtemps régné rue Royale. On ne peut que féliciter le ministre de ses efforts, et faire des vœux pour que le Parlement s'intéresse enfin à la question maritime qui est intimement liée à l'avenir du pays.

(1) V. sur les premiers symptômes du rapprochement depuis 1899, *supra*, page 349.

(2) V. sur la Convention de La Haye de 1899 et celle de 1907 (1re et 2e conférences de la Paix) notre ouvrage *La seconde Conférence de la Paix* (Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1908).

(3) V. sur la Convention du 14 octobre 1903, le compte rendu des deux séances de la Chambre des Députés des 19 et 23 nov. 1903 (discours précités (*supra*, page 358) de MM. Paul Deschanel, Delcassé et Étienne). V. aussi l'enquête faite par M. Gabriel-Louis Jaray, *La politique franco-anglaise et l'arbitrage international* (1903).

celle-ci a été définitivement consacrée par la Convention du 8 avril 1904.

La Convention du 8 avril 1904 a été fort heureusement définie par M. Paul Cambon, dans le discours qu'il prononça, le 26 novembre 1906, lors de l'inauguration des travaux de l'Exposition franco-britannique : « Notre entente est un règlement d'affaires. » M. Balfour avait dit de même le 6 mai 1904 au banquet de la Primrose League : « C'est un échange par lequel celui qui donne fait peu ou pas de sacrifices, tandis que celui qui reçoit, reçoit ce qui a pour lui une importance énorme. » Certains, surtout en France, se sont montrés moins optimistes, et ont trouvé que dans l'échange nous donnions beaucoup pour recevoir très peu. C'est être, semble-t-il, trop sévère, et oublier l'esprit de la Convention pour s'en tenir trop étroitement à son texte.

La Convention du 8 avril 1904 comprend 9 articles : elle est complétée par 4 déclarations concernant l'Égypte et le Maroc, le Siam, Madagascar, et les Nouvelles-Hébrides.

La Convention porte sur Terre-Neuve et sur l'Afrique occidentale. A Terre-Neuve (1), nous avons abandonné le droit que nous avions de sécher le poisson; mais il a été reconnu au profit des propriétaires de sécheries et de homarderies, ainsi qu'aux marins employés par eux, un droit à l'indemnité. Si nous avons abandonné le droit de séchage, par contre notre droit de pêche dans les eaux territoriales est resté intact. La faculté de nous approvisionner de boëtte sur toute l'étendue du French Shore nous a été également garantie. Le droit de pêcher le homard, qui jadis nous avait été contesté, nous a été reconnu; seulement, en vue de favoriser la reproduction, il

(1) V. sur nos difficultés relatives à Terre-Neuve, *supra*, chap. III, § 1, p. 106.

a été convenu que les engins de pêche fixes ne pourraient être utilisés sans la permission des autorités locales. Par engins de pêche fixes, on n'a entendu que les établissements permanents. Mais les pêcheurs français peuvent continuer à faire usage des filets attachés à la côte pour la durée d'une pêche, et qui ne constituent qu'un mode passager. Ils peuvent aussi installer des casiers à homards.

Dans l'Afrique occidentale, les concessions de l'Angleterre ont porté sur trois points : la Gambie, les îles de Los, et la région comprise entre le Niger et le Tchad.

En Gambie, modifiant la frontière entre la Sénégambie française et la colonie anglaise de Gambie, la Convention de 1904 nous a fait acquérir environ 20 kilomètres du cours de la rivière Gambie, dans la partie représentée comme accessible en tous temps aux bâtiments de haute mer. En outre nous nous sommes assuré sur le fleuve la jouissance du régime prévu par l'Acte général de Berlin, pour garantir sur le Niger la liberté de la navigation, et en même temps ménagé le bénéfice des applications que nous en avions faites, d'un commun accord avec l'Angleterre, à la partie anglaise du bassin du Niger par la Convention du 14 juin 1898.

L'Angleterre nous a cédé les îles de Los (au nombre de 6), situées en face de notre port de Konakry, capitale de la Guinée française, à moins de 5 kilomètres de la côte, et qu'elle occupait depuis 1826.

Dans les régions entre le Niger et le Tchad, la Convention de 1904 a remanié, ou mieux transformé, à notre grand avantage, l'ensemble de la frontière telle qu'elle avait été déterminée par la Convention du 14 juin 1898. Cette Convention nous avait donné à l'est du Niger, et dans les alentours du Tchad, certains territoires, mais il nous était pratiquement impossible d'y accéder (1). Le désert séparait

(1) V. *supra*, chap. IV.

nos possessions du Soudan de celle du Tchad. La Convention de 1904 nous a ouvert au contraire une voie sans solution de continuité du Niger à Zinder, et de Zinder au Tchad : elle comporte pour nous de notables agrandissements de territoire. Sur le Tchad, où un amas serré d'îles nouvellement découvertes, bordant toute la zone orientale et venant en contact avec la limite anglaise fixée par la Convention de 1898, entravait nos libres communications par bateau entre les rives du Nord et du Sud, et nous obligeait, pour aller de celles-ci à celles-là, à passer par les eaux britanniques, une clause spéciale de la Convention de 1904 nous a garanti une situation proportionnellement égale à celle que nous donnait la Convention de 1898. Notre navigation en eau libre française a été assurée.

La déclaration annexe concernant le Maroc et l'Égypte comprend 9 articles. En ce qui concerne l'Égypte, l'Angleterre a déclaré ne pas avoir l'intention de changer l'état politique du pays. De son côté, le gouvernement français a déclaré qu'il n'entraverait pas l'action de l'Angleterre en Égypte, en demandant qu'un terme soit fixé à l'occupation britannique, ou de toute autre manière.

La négociation franco-anglaise a eu aussi un intérêt d'ordre financier. Les dettes Daïra et Domaniale s'amortissaient rapidement, la dette Privilégiée allait disparaître, et l'Égypte, invoquant le droit qu'a tout débiteur de se libérer, préparait la conversion de la dette unifiée. Nous avons donné notre adhésion à un projet de décret, aux termes duquel la Privilégiée et la dette Garantie ne pourraient être remboursées au plus tôt qu'en 1910, l'Unifiée ne serait pas remboursée avant 1912, la Domaniale avant 1915. Pour la Daïra, dont la liquidation était près d'être achevée, aucune prolongation ne pouvait être stipulée, mais ses sucreries et son réseau de chemins de fer avaient été achetés par une grande société française, qui avait

presque entièrement concentré dans ses mains la fabrication du sucre en Égypte. Le gouvernement français a stipulé la confirmation des avantages faits à cette société. En échange de ces concessions, le gouvernement égyptien a demandé que les affectations de revenus établies par la loi de liquidation soient remaniées, de manière à dégager les administrations dont les recettes n'étaient plus nécessaires au service de la Dette. Nous y avons consenti sous diverses conditions : jusqu'à complet amortissement ou remboursement des dettes Garantie, Privilégiée et Unifiée, la Caisse de la Dette garderait les pouvoirs dont elle avait besoin, y compris celui de poursuivre le gouvernement devant les tribunaux mixtes pour assurer le service des intérêts et de l'amortissement. En outre, l'impôt foncier de toutes les provinces de l'Égypte, à l'exception de celle de Keneh, est devenu le gage commun des trois dettes Garantie, Privilégiée et Unifiée, et il restera en entier le gage des créanciers aussi longtemps que l'une de ces trois dettes subsisterait. Enfin les fonds de réserve et de roulement ont été dotés de ressources suffisantes pour parer aux retards qui pourraient se produire dans le versement de l'impôt aux caisses publiques.

Une autre stipulation de l'accord a consacré les droits dont, en vertu des traités, conventions et usages, la France jouissait en Égypte, y compris le droit de cabotage accordé aux navires français entre les ports égyptiens. De plus, nos nationaux ont été garantis pendant trente ans contre tout traitement différentiel (1). Les fonctionnaires

(1)... De même que les nationaux anglais au Maroc (V. *infra*...) « Les deux gouvernements, également attachés au principe de la liberté commerciale tant en Égypte qu'au Maroc, déclarent qu'ils ne s'y prêteront à aucune inégalité pas plus dans l'établissement des droits de douane ou autres taxes que dans l'établissement des tarifs de transport par chemin de fer. Le commerce de l'une et de l'autre nation avec le Maroc et avec l'Égypte jouira du même traitement pour le transit par les possessions françaises et britanniques en Afrique. Un accord entre les deux gouver-

français au service, en 1904, de l'État égyptien, ont obtenu l'assurance qu'ils ne seraient pas mis, quoi qu'il arrive, dans des conditions moins avantageuses que celles appliquées aux fonctionnaires anglais du même service. La Direction générale des Antiquités égyptiennes, illustrée par nos savants, leur a été définitivement réservée. Enfin, nos écoles d'Égypte ont été assurées de jouir toujours de la même liberté, et l'enseignement de notre langue est désormais à l'abri de toute vicissitude.

En ce qui concerne le canal de Suez, le gouvernement anglais a adhéré à la mise en vigueur du traité du 29 octobre 1888, et pris l'engagement de maintenir entière la liberté du canal.

Pour le Maroc, nous avons déclaré, comme l'Angleterre pour l'Egypte, ne pas avoir l'intention de changer l'état politique du pays. Le gouvernement anglais a reconnu de son côté qu'il appartenait à la France, notamment comme puissance limitrophe du Maroc sur une vaste étendue, de veiller à la tranquillité du pays, et de lui prêter son assistance pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il avait besoin. Il a déclaré en outre qu'il n'entraverait pas l'action de la France à cet effet, sous réserve que cette action laisserait intacts les droits dont, en vertu des traités, conventions et usages, la Grande-Bretagne jouissait au Maroc, y compris les droits de cabotage entre les ports marocains dont bénéficiaient les navires anglais depuis 1901. Les nationaux anglais ont été garantis pendant trente ans con-

nements réglera les conditions de ce transit, et déterminera les points de pénétration. Cet engagement réciproque est valable pour une période de trente ans. Faute de dénonciation expresse faite une année au moins à l'avance, cette période sera prolongée de cinq en cinq ans. Toutefois le gouvernement français au Maroc et le gouvernement anglais en Égypte se réservent de veiller à ce que les concessions de routes, chemin de fer, ports, etc., soient données dans des conditions telles que l'autorité de l'État sur ces grandes entreprises d'intérêt général demeure entière...»

tre tout traitement différentiel. Les fonctionnaires anglais au service du Maghzen en 1904 ont obtenu l'assurance qu'ils ne seraient pas mis dans des conditions moins avantageuses que celles appliquées aux fonctionnaires français du même service.

Afin d'assurer le libre passage du détroit de Gibraltar, les deux gouvernements ont convenu de ne pas laisser élever de fortifications ou d'ouvrages stratégiques quelconques sur la partie de la côte marocaine comprise entre Melilla et les hauteurs qui dominent la rive droite du Sébou exclusivement (1).

« Les deux gouvernements, est-il ajouté dans la Déclaration, s'inspirant de leurs sentiments strictement amicaux pour l'Espagne, prennent en particulière considération les intérêts qu'elle tient de sa position géographique et de ses possessions territoriales sur la côte marocaine de la Méditerranée, et au sujet desquels le gouvernement français se concertera avec le gouvernement espagnol (2)... »

Enfin, les deux gouvernements ont convenu de « se prêter l'appui de leur diplomatie pour l'exécution des clauses de la présente déclaration relative à l'Égypte et au Maroc... »

La déclaration concernant le Siam a confirmé la déclaration de Londres du 15 janvier 1896 (3), aux termes de laquelle la France et l'Angleterre avaient en quelque sorte neutralisé les provinces centrales du Siam, comprises principalement dans le bassin de la Ménam, de même que la partie formant le fond du golfe. La déclaration de 1904 a établi en outre que les possessions siamoises,

(1) « Toutefois cette disposition ne s'applique pas aux points actuellement occupés par l'Espagne sur la rive marocaine de la Méditerranée. »

(2) « Communication sera faite au gouvernement anglais de l'accord qui pourra intervenir à ce sujet entre la France et l'Espagne. » V. sur l'accord franco-espagnol, *infra*, § 2.

(3) V. *supra*, chap. IV, p. 160.

situées à l'est et au sud-est de cette zone, ainsi que les îles adjacentes, seraient désormais considérées comme relevant de l'influence française, tandis que les régions situées à l'ouest de la même zone et du golfe de Siam relèveraient de l'influence anglaise, — sans qu'il soit porté atteinte par l'un ou l'autre des contractants à l'indépendance du territoire siamois.

A Madagascar, le gouvernement anglais a renoncé à la réclamation qu'il avait formulée contre l'introduction du tarif douanier établi depuis l'annexion.

Enfin, la situation spéciale des Nouvelles-Hébrides avait donné lieu à des contestations touchant la validité des acquisitions de terrain faites soit par des sujets britanniques, soit par des citoyens français (1). L'absence de toute juridiction dans ces îles rendant insolubles les différends survenus à cet égard, il fut convenu qu'un arrangement serait conclu pour mettre fin à ces difficultés (2).

Les accords franco-anglais du 4 avril 1904 furent discutés devant la Chambre au mois de novembre suivant (5 séances, 3, 7, 8, 10 et 12 novembre). Parmi les discours nombreux qui furent alors prononcés, il convient de retenir surtout, outre celui de M. Étienne relatif à la politique que nous devions entreprendre à l'égard du Maroc, et celui de M. Delcassé qui énuméra les différentes parties des accords qu'il avait conclus, « sans enfler, dit-il, nos avantages, sans diminuer nos concessions, convaincu de la nécessité de celles-ci, qui n'ont rien d'essentiel pour la réalisation de ceux-là dont nous avons un impérieux besoin » ; le discours de M. Paul Deschanel qui, plus

(1) V. *supra*, chap. III, § 1er, p. 108.

(2) Dans les pages qui précèdent, nous avons commenté la Convention de 1904 à l'aide de la note-circulaire adressée le 12 avril 1904 par M. Delcassé aux ambassadeurs de la République auprès des grandes puissances, et insérée dans le Livre jaune sur les accords franco-anglais.

sévère que le ministre, fit voir qu'à son sens les négociateurs français n'avaient pas toujours mis à un prix assez haut ce qu'ils aliénaient:

« Comment, en effet, dit M. Paul Deschanel, comparer nos droits à Terre-Neuve — il avait demandé le retrait intégral du Bait bill (1), — aux mêmes avantages qu'on nous accorde dans l'Afrique occidentale?

« Quant à la seconde partie (Égypte, Maroc)..., ce que nous donnons à l'Angleterre pour couronner son œuvre du Caire au Congo, vaut bien, je pense, la faculté qu'elle nous laisse de commencer la nôtre, si délicate et si longue au Maroc. L'Angleterre, en somme, fait une affaire d'or... Nulle part, elle ne consent un sacrifice réel. Elle obtient tout à Terre-Neuve sans que nous l'ayons forcée d'exiger de sa colonie la moindre concession. Elle garde la Gambie, et là, comme dans les sables du désert, elle ne nous donne qu'une promesse, sur laquelle nous devrons négocier à nouveau. Elle étend définitivement sa domination dans toute l'Afrique orientale, et elle garde au Maroc tout ce qui lui importe, tout ce à quoi elle prétendait : la liberté de son commerce et la liberté de la route des Indes; elle s'assure sans

(1) V. *supra*, chap. IV, p. 160. — Réponse de M. Delcassé à M. Deschanel :

« Par le « Bait bill », le commerce — vente et achat — de la boëtte est subordonné à deux conditions. C'est d'abord une licence que délivre le gouverneur, c'est ensuite le paiement d'un droit de 7 fr. 50 par tonneau de jauge pour tout navire qui exporte la boëtte ou qui vient s'en approvisionner à Terre-Neuve. Eh bien ! la convention du 8 avril, mettant désormais au-dessus de toute contestation, affirmant expressément et consacrant à perpétuité notre privilège, non seulement nous permet de pêcher la boëtte dans les eaux de la côte réservée et d'en disposer à notre guise, mais elle nous donne le droit de l'acheter sur toute l'étendue du French Shore, c'est-à-dire sur près de la moitié des rivages de l'île sans avoir à demander au préalable une licence au gouverneur et sans payer la taxe prévue par le « Bait bill ».

M. Paul Deschanel. — Nous avions déjà ce droit !

M. le ministre des Affaires étrangères. — Qu'est cela, sinon l'abrogation en fait du « Bait bill » sur la moitié de la côte de Terre-Neuve ? N'est-ce pas là un résultat précieux dont les armateurs devaient s'estimer satisfaits ?... »

effort les avantages économiques que nous achèterons, nous autres, par de lourds sacrifices.

« On sent là une forte école de diplomatie, appuyée sur de longues traditions, admirablement renseignée et outillée, qui ne cède que ce qu'elle veut céder et qui ne cède rien d'essentiel, qui trouve moyen de se créer de nouveaux gages et de nouveaux instruments d'échange jusque dans les choses qu'elle paraît accorder, qui toujours prend la moelle et jette l'os.

« Aussi, vous avez vu l'accueil fait à cet acte, sans distinction de parti, de l'autre côté de la Manche, et la promptitude avec laquelle les deux Chambres du Parlement l'ont sanctionné par un vote unanime. A la Chambre des lords, lord Spencer, leader de l'opposition, a déclaré qu'en présence d'un tel succès diplomatique et des conséquences qu'elle en attend, l'opposition renonçait à son droit de critique. A la Chambre des communes, sir Campbell Bannermann a exprimé le regret que l'accord n'eût pas été conclu par un cabinet libéral. Seul, lord Rosebery a fait des réserves sur la seconde partie de l'accord... parce qu'il croit la convention relative au Maroc plus faite pour favoriser que pour prévenir les dissentiments futurs entre les deux peuples. En revanche, l'accueil fait par la France au traité a surpris l'opinion anglaise (1). Elle ne l'espérait pas. C'est que, par une fortune assez rare, il a eu pour lui, dès le premier jour, deux partis qui ne sont guère accoutumés de marcher ensemble, au moins en ces sortes d'affaires : les coloniaux, parce qu'ils y voient un pas vers la solution de la question marocaine, et les hommes qui avaient toujours combattu avec le plus d'ardeur la politique d'expansion coloniale, parce qu'ils y voient un gage de paix et parce qu'ils désirent, comme nous, l'entente des deux grandes nations libérales... Mais était-il avantageux de mêler ainsi tant de questions et de les discuter toutes ensemble? N'aurions-nous pu tirer un meilleur parti des forces décisives auxquelles obéit aujourd'hui la politique anglaise : rivalité américaine, rivalité

(1) On trouvera le résumé très complet des différents articles de presse relatifs aux accords franco-anglais dans l'article de M. Gabriel-Louis Jaray : *L'opinion publique et le rapprochement franco-anglais* (*Questions diplomatiques et coloniales*, 16 novembre 1904).

allemande, changement dans les forces navales des puissances, essor rapide de jeunes marines qui n'existaient pas il y a vingt ans, entrelacement de nos intérêts économiques déjà si formidables et qui pourraient, qui devraient le devenir bien davantage encore ? Entre une politique qui lui garantit toute sécurité du côté de la France et une politique qui nous laisserait disponibles contre elle, l'Angleterre ne peut plus hésiter. Elle a besoin d'être tranquille du côté de la France. Une politique d'hostilité entre les deux peuples serait un anachronisme funeste, analogue à celui que commirent le gouvernement de Louis XV et plus tard le gouvernement de Napoléon III, lorsqu'ils poursuivirent la lutte contre l'Autriche au risque de favoriser d'autres ambitions désormais plus dangereuses.

« Toutes ces causes n'eussent pas agi avec moins de force si, au lieu d'essayer de tout liquider en bloc, nous avions répondu aux désirs du cabinet de Londres en entreprenant d'arranger nos affaires l'une après l'autre depuis quatre ou cinq ans. C'est surtout en matière de politique extérieure, et c'est surtout avec les Anglais qu'il est bon, je crois, de sérier les questions.

« Lord Salisbury, en revenant au pouvoir, avait fait savoir au quai d'Orsay qu'il serait heureux de marquer son nouveau passage aux affaires par le règlement de la question de Terre-Neuve ; si nous avions réclamé alors notre liberté d'action au Maroc, alors que les circonstances étaient si favorables, je crois que nous aurions pu obtenir des conditions meilleures.

« Mais, encore une fois, le traité n'est pas seul en cause : nous devons considérer en même temps la situation générale de l'Europe et du monde, la crise asiatique, l'état de l'Extrême-Orient, les chances de pacification que nos bonnes relations avec l'Angleterre peuvent offrir même à d'autres peuples, la possibilité d'une action ultérieure pour les conciliations nécessaires. On ne manquerait pas d'exploiter ailleurs un vote mal interprété, si nous rejetions un acte ratifié à l'unanimité par les Chambres britanniques. Nos devoirs métropolitains dominent nos intérêts coloniaux... »

Et M. Paul Deschanel concluait ainsi :

« Ne pouvons-nous concilier ces intérêts divers? Le traité lui-

même, ce me semble, nous en offre le moyen ; il annonce, sur plus d'un point, des négociations complémentaires. Nous pouvons, nous devons, à mon sens, nous prononcer dès à présent, sans équivoque possible, pour le principe de l'accord, et approuver la politique dont il est l'expression. Mais serait-il sage, habile, digne, de mettre définitivement la signature de la France au bas d'articles provisoires, ou controversés, ou litigieux, ou dont la valeur est déjà contestée par une colonie britannique?... »

La Chambre n'a pas suivi la méthode que lui proposait M. Paul Deschanel : le 12 novembre, elle approuvait par 443 voix contre 105 la Convention touchant Terre-Neuve et l'Afrique occidentale. Cependant, à la suite de nouvelles observations de M. Paul Deschanel, surtout relativement à Terre-Neuve (1), elle a invité le ministre des Affaires étrangères à ouvrir au plus tôt des négociations avec le gouvernement anglais afin de réaliser les améliorations nécessaires dans les conventions du 8 avril. En ce qui concerne l'arrangement franco-anglais, la Chambre a approuvé les déclarations du gouvernement par 436 voix contre 94.

(1) M. Paul Deschanel insista pour qu'au moins l'achat de la boëtte soit pour nos marins exempté de tous droits. Il déposa avec MM. Denys Cochin et Étienne l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, prenant acte des déclarations faites à la tribune par M. le ministre des Affaires étrangères, compte sur lui pour ouvrir au plus tôt en ce sens des négociations avec le gouvernement anglais. »

M. Delcassé accepta cet ordre du jour.

« Je rappelais, dit-il, tout à l'heure à la Chambre la déclaration que, spontanément, il y a deux jours, j'ai faite à cette tribune. Je disais que la convention relative à Terre-Neuve n'excluait nullement la possibilité de progrès nouveaux, mais que le vote préalable de la convention en était la condition nécessaire.

« La motion de nos honorables collègues prend acte de mes déclarations et m'invite à réaliser le plus tôt possible ces améliorations nouvelles. C'est dans ce sens, et parce qu'on a pris acte de mes déclarations, que j'accepte la motion de nos honorables collègues. »

Cette motion a été votée par 457 voix contre 5.

M. Paul Deschanel a dit, au début de son beau discours, que l'accord franco-anglais n'était pas seulement un marché : il est, a-t-il ajouté, autre chose encore : il est « l'expression d'une situation internationale nouvelle. » Et M. Paul Cambon, dans un discours déjà cité (novembre 1906), a expliqué fort justement cette situation : « Comme nous avons pris confiance les uns dans les autres, a-t-il dit, nous traitons aujourd'hui toutes les questions qui naissent entre nous sans aigreur, et nous les arrangeons sans bruit. »

On ne peut mieux qualifier la politique franco-anglaise depuis 1904 : « toutes les questions qui se sont élevées entre les deux pays ont été en effet arrangées sans bruit. » A côté des grands toasts et des démonstrations bruyantes — trop bruyantes peut-être — d'amitié, Downing street et le Quai d'Orsay ont mené à bien, discrètement et sans tapage, une œuvre commune. Les deux gouvernements ont agi partout de concert, avec une égale bonne volonté, et un égal désir de rendre leur entente durable.

La Convention de 1904 prévoyait, on l'a vu, un arrangement ultérieur pour Terre-Neuve et pour les Nouvelles-Hébrides.

La question de Terre-Neuve n'a pu être encore réglée (1). Le 26 novembre 1908, M. Guernier, député d'Ille-et-Vilaine, a demandé des explications au ministre des Affaires étrangères sur la situation faite aux pêcheurs terre-neuviens, et le règlement qui devait être édicté par les deux gouvernements quant à la police de la pêche sur les côtes

(1) Cependant, sur un point spécial, l'accord s'est déjà fait entre Londres et Paris. Conformément à la Convention de 1904, en août 1905, 445 armateurs et pêcheurs français établis sur la côte terre-neuvienne avant 1903 ont reçu du gouvernement britannique une indemnité qui s'est élevée à 1.375.000 francs.

du French Shore. M. Pichon a répondu que les négociations engagées avec le gouvernement britannique n'avaient pu encore aboutir :

« Il y a, a-t-il dit, difficulté d'interprétation à la fois pour la définition des eaux territoriales et pour les clauses à introduire, dans le règlement de police. Étant donné, a ajouté le ministre, les sentiments d'amitié réciproque des deux pays, j'espère que nous finirons par nous entendre d'une façon précise pour faire respecter nos droits qui sont, d'après nous, indiscutables. Dans le cas où nous n'arriverions pas à une entente prochaine je crois que nous pourrions être amenés à recourir à l'arbitrage pour l'interprétation du traité de 1904... »

Ce recours n'a pas encore eu lieu, et les pourparlers avec le gouvernement de Londres se poursuivent : ils sont, dit-on, près d'aboutir.

La question des Nouvelles-Hébrides a été solutionnée par un arrangement en date du 27 février 1906 (1). Cet arrangement a affirmé sur ces îlots du Pacifique la cosouveraineté de la France et de l'Angleterre : ceux-ci sont devenus véritablement une colonie franco-anglaise.

La Convention de 1907 a institué deux hauts commissaires, l'un français, l'autre anglais : les postes, les télégraphes, les travaux publics (ports, rades, balisage), la police sanitaire ont été considérés comme communs aux deux puissances. Un tribunal mixte, composé de trois juges dont un président, a été constitué. Le président et le ministère public ont été désignés par le roi d'Espagne. En matière criminelle, le tribunal s'adjoint quatre assesseurs non indigènes. La Convention a déterminé en détail la compétence, la procédure, etc., du tribunal mixte.

(1) Cet arrangement a été approuvé par une convention signée au Foreign Office entre M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, et sir Edward Grey, le 20 octobre 1906.

La question la plus délicate était celle de la propriété immobilière : les droits des non indigènes peuvent être prouvés soit par l'occupation, soit par titres. Trois années consécutives suffisent pour établir l'occupation et, partant, la propriété. La Compagnie française des Nouvelles-Hébrides, qui est en fait la principale occupante des îles, a bénéficié de conditions particulièrement favorables, puisque la Convention a admis que les travaux, plans, bornages, routes, sentiers, etc., effectués sur des terrains, constituaient des titres suffisants pour prouver la propriété.

Les indigènes ont le droit de revendication, toutes les fois qu'ils sont en possession d'un titre ayant date certaine antérieure au 1er janvier 1896. Mais le droit de revendication est en fait fort limité, à raison des deux restrictions suivantes : il cesse si le réclamant ne peut faire la preuve qu'il possède sur l'immeuble un droit de jouissance et d'usage, et que ce droit se trouve lésé ; s'il est prouvé qu'antérieurement au 1er janvier 1906, l'immeuble a été l'objet d'un contrat à titre onéreux entre non indigènes. Ces restrictions sont favorables au droit de propriété de la Compagnie française, puisque toutes les acquisitions par elle réalisées sur les non indigènes étaient antérieures à 1896 (1).

Au mois de décembre suivant (13 décembre 1906), la France et l'Angleterre se sont encore mises d'accord sur la question éthiopienne, qui depuis 1896 n'avait cessé de les diviser (2). La Compagnie française du chemin de fer de Djibouti à Addis-Ababa avait à cette époque commencé de péricliter. En 1902, alors que la voie était établie

(1) La Convention statue encore sur diverses autres questions, notamment la police de la navigation, le recrutement des travailleurs indigènes, etc.

(2) V. *supra*, chap. IV, § 1er.

jusqu'à Diré-Daoua et que 460 kilomètres devaient encore être construits, le Parlement français s'intéressa à la Compagnie, et par une loi du 6 février lui accorda, pendant cinquante ans, une annuité de 500.000 francs. Mais un groupe anglais s'était peu à peu introduit dans la société, sous la direction de M. Harrington, et avait accaparé la majeure partie des actions. C'était au surplus le moment où l'Angleterre était toute puissante en Abyssinie ; par un traité en date du 15 mai 1902, elle avait délimité — à son profit — la frontière soudano-éthiopienne. Le Négus s'était obligé à ne construire aucun ouvrage sur le Nil bleu ou le Sobat qui pût gêner leur cours vers la mer ; sur la rivière Baro, il avait cédé à bail, dans le voisinage d'Itane, à la Grande-Bretagne, 400 hectares de terrain ; vefin, et surtout, il l'avait autorisée à faire passer à travers le territoire abyssin le grand chemin de fer projeté du Cap au Caire. L'*Oceana et l'Ethiopian international railway trust* firent pression sur Ménélik, qui un certain jour, au mois d'avril 1905, nous refusa dans des termes particulièrement injurieux le droit de prolonger la ligne Djibouti-Diré-Daoua jusqu'à Addis-Ababa. Les financiers anglais voulaient ou bien que la ligne fût neutralisée, ou bien que la section à construire le fût avec des fonds qu'aurait prêtés au Négus la Banque d'Abyssinie, et pour être plus franc, avec des fonds anglais. Forts des bonnes dispositions du gouvernement de Londres, nous parvînmes à déjouer les calculs de M. Harrington et de son groupe. Par l'accord du 6 juillet 1906, accord auquel fut également partie le gouvernement de Rome (1), il fut convenu que l'intégrité de l'Éthiopie serait respectée, et le *statu quo* politique maintenu. L'Italie conserva le droit de

(1) Le gouvernement abyssin a adhéré le 13 décembre 1906 à l'accord du 6 juillet précédent. Le 13 décembre 1906, comme suite à l'arrangement sur l'Abyssinie, la France, l'Angleterre et l'Italie ont conclu une autre convention relative à la contrebande des armes sur la côte des Somalis.

poursuivre, comme elle l'entendait, la réalisation de son réseau érythréen(1) ; l'Angleterre obtint l'assurance nouvelle que rien ne serait entrepris en territoire abyssin de nature à modifier ou entraver le cours des rivières dépendant de la vallée du Nil ou de ses affluents, mais par contre la construction et l'exploitation de la ligne Djibouti-Addis-Ababa resta à la Compagnie française : il fut seulement convenu que le conseil d'administration de celle-ci comprendrait parmi ses membres un Éthiopien, un Italien et un Anglais (2).

En 1907, en 1908, l'entente franco-anglaise s'est encore

(1) Malgré la défaite d'Adoua, et à cause de sa colonie de l'Érythrée qui lui est restée, colonie qui lui coûte annuellement 7 millions, l'Italie ne s'est pas désintéressée de l'Abyssinie : elle a entrepris de construire une voie ferrée de Massaouah à Asmara et Gondar ; elle a établi une ligne télégraphique de Massaouah à Addis-Ababa. L'incident de Logh (janvier 1908) a failli amener un conflit entre l'Italie et l'Abyssinie : le différend a été solutionné à l'amiable grâce aux ministres de France et d'Angleterre qui ont agi auprès de Ménélik.

(2) La compagnie du chemin de fer est tombée en liquidation au mois de juin 1907, sa déchéance a été prononcée par décret en date du 8 décembre 1908. En attendant que l'actif ait été repris par une compagnie nouvelle, le gouverneur de la Somali française à Djibouti, et notre agent consulaire à Diré-Daoua ont pris possession provisoire de la ligne. Le 3 avril 1909, une loi est venue régler les difficultés qui s'étaient élevées entre l'ancienne compagnie déchue (laquelle s'était pourvue devant le Conseil d'État contre le décret du 8 décembre 1908) et celle dirigée par le Dr Vitalien, médecin de la cour abyssine, qui, à la demande de notre ministre, M. Klobukowski, avait obtenu de Ménélik le 30 janvier 1908 un contrat lui concédant toutes les parties de la voie ferrée construite ou à construire sur le territoire éthiopien. Aux termes de la loi du 3 avril 1909, la société nouvelle fournira à la société ancienne, qui abandonnera la ligne, et se désistera de son pourvoi devant le Conseil d'État, pendant quatre-vingt-dix-neuf ans une annuité de 610.748,10 garantie par l'État. L'affaire du chemin de fer éthiopien semblait ainsi définitivement réglée quand on a appris tout récemment que Ménélik aurait révoqué la concession Vitalien à raison de retards apportés dans le commencement des travaux de la ligne Diré-Daoua à Addis-Ababa. La nouvelle est, il faut l'espérer, erronée. V. sur le chemin de fer éthiopien notamment Messimy: *Le chemin de fer éthiopien*, dans la *Revue politique et parlementaire*, 10 juin 1909.

manifestée en maintes circonstances : nous avons réglé avec la Cour de Bangkok, sans que le cabinet de Londres cherchât à entraver ou à gêner les pourparlers, la question siamoise (1) ; en Europe, les accords méditerranéens, la seconde Conférence de la Paix, les accords relatifs à la Baltique et à la mer du Nord, surtout l'affaire marocaine, fournissent la preuve de l'intimité et de l'accord constant des deux gouvernements.

Le traité franco-siamois du 23 mai 1907 rectifie le traité du 13 février 1904, qui rectifiait lui-même celui du 7 octobre 1902. On sait que par la déclaration du 15 janvier 1896 (2), l'Angleterre à qui nous laissions toute liberté d'action dans le bassin de la Ménam, reconnut implicitement notre influence dans le bassin du Mékong. Nous cherchâmes à en profiter et à traiter avec le Siam; nous signâmes avec lui un premier traité, si détestable que le gouvernement ne tenta même pas d'en demander la ratification au Parlement. Nous devions évacuer Chantaboun, nous consentions à la suppression de la zone de 25 kilomètres que le traité du 3 octobre 1893 avait interdite aux troupes siamoises; nous faisions encore d'autres concessions, notamment en ce qui concernait la protection des étrangers, pour obtenir seulement les deux pauvres provinces de Melouprey et de Bassac. Après de nouvelles négociations, on aboutit au traité du 13 février 1904, qui était notablement plus avantageux et que le Parlement ratifia. Outre les deux provinces susmentionnées, nous obtenions encore celles de Kratt et de Sautan sur la mer ; le Siam renonçait à toute souveraineté sur la rive droite du Luang-Prabang ; il s'engageait à ne maintenir que des forces de police d'un recrutement exclusivement local dans les provinces de Battambang, Siem Reap et Siso-

(1) V. *supra*, page 372, la déclaration franco-anglaise concernant le Siam.
(2) V. *supra*, chap. IV, § 1er, p. 160.

phon, et à les faire commander par des officiers français. De nouvelles négociations furent encore entreprises à la suite des opérations de la commission de délimitation dont la direction avait été confiée au lieutenant-colonel Bernard : celui-ci ayant constaté qu'il n'y avait aucune limite naturelle à adopter entre le Grand Lac et les Dang Reck et qu'il fallait s'avancer à l'ouest jusqu'au cours du Stung Sreng pour en trouver une, nous essayâmes de nous faire céder de nouveaux territoires, et spécialement la province de Siem Reap. Nous y réussîmes, grâce à nos ministres au Siam, M. Boissonnas d'abord, puis M. Collin de Plancy, et à M. Strobel, general adviser près du roi Chulalongkorn, et tout acquis à la défense des intérêts français. La neutralité bienveillante de l'Angleterre fut encore l'une des causes de notre succès.

Par le traité du 23 mai 1907, nous avons restitué au Siam les territoires de Dan-Laï et de Kratt ; nous avons consenti également à l'abolition de l'exterritorialité : nous renonçons par là à faire bénéficier de notre juridiction consulaire les protégés asiatiques que nous ferons à l'avenir au Siam ; il en sera de même de nos protégés actuels, qui, momentanément, et jusqu'au jour où les nouveaux codes siamois auront été promulgués, deviennent justiciables de la juridiction internationale créée à Bangkok à la suite d'un accord anglo-siamois. Dès que les codes seront en vigueur, tous nos anciens protégés deviendront justiciables des seuls tribunaux ordinaires siamois.

En retour de ces diverses concessions, le traité de 1907 a donné à notre possession du Cambodge tout le bassin du Grand Lac (1), exception faite d'une bande de terrain d'une cinquantaine de kilomètres de largeur le long de la limite occidentale de ce bassin ; ainsi notre frontière

(1) Les célèbres ruines d'Angkor sont maintenant en territoire cambodgien.

a été repoussée jusqu'aux Dang Reck, nous avons acquis les provinces de Siem Reap, Sisophon, Battambang, Monkol-Borey, qui comptent plus de 300.000 habitants (1). Comme on l'a dit justement, le traité fort avantageux du 23 mai 1907 a réalisé l'unité du Cambodge. »

Nos démêlés avec le Siam ont pris fin ; l'Angleterre a poursuivi de son côté des négociations avec la Cour de Bangkok, qui n'ont pas encore donné de résultats définitifs. Le Siam céderait à la Grande-Bretagne non seulement les provinces de Kélantan et de Tringanou, mais encore celle de Kedah, et sans doute partie de celles de Rohman et de Patani. Ces cessions doubleraient l'étendue des possessions anglaises dans la presqu'île de Malacca, et assureraient à la Grande-Bretagne des terrains miniers (étain) d'une valeur considérable. Elles permettraient aussi l'extension vers le nord d'un réseau de voies ferrées partant de Singapour, traversant Johore, Pahang et Kelantan, et destiné à se relier éventuellement au réseau birman (2).

De même que l'Angleterre a, au cours des négociations qui ont amené la conclusion du traité du 23 mai 1907, gardé une bienveillante neutralité, nous l'avons jusqu'ici laissée, et la laisserons libre, de poursuivre avec la Cour de Bangkok telles négociations qu'il lui plaît.

Au mois de juillet 1907, Paris et Madrid ont signé un accord méditerranéen que compléta un autre accord entre Madrid et Londres (3). Cette double entente, plus importante par la tendance qu'elle manifeste que par son texte

(1) Nos anciens protégés ont désormais le droit de propriété, de libre circulation et de libre résidence : leur situation devient identique à celle des étrangers dans les grands États européens.

(2) D'après une information de l'*Agence Reuter*, le traité anglo-siamois aurait été signé le 10 mars dernier (1909).

(3) V. *infra*, même chapitre, § 2.

même, a eu pour but d'assurer le *statu quo* dans la Méditerranée occidentale. Elle fut la preuve des liens d'amitié qui unissaient les trois cabinets. — L'entente cordiale franco-anglaise s'affirma encore nettement l'année suivante lors des accords septentrionaux relatifs à la Baltique et à la mer du Nord.

L'Allemagne avait vu avec mécontentement Londres et Paris signer un nouvel accord où elle n'était pas partie : elle souhaita faire pour les mers du Nord — Baltique et mer du Nord — ce qui venait d'être fait pour la Méditerranée. Guillaume II s'en ouvrit au Tsar, lors de l'entrevue de Swinemünde (3 août 1907), et durant la visite qu'il fit en Angleterre l'automne suivant. Mais Berlin s'efforça de nous éloigner de l'entente qu'il projetait, de même que dans la Méditerranée nous ne l'avions pas appelé aux accords de juillet. Les raisons cependant étaient différentes, car si l'Allemagne ne possède aucun territoire sur la Méditerranée, par contre nous avons, par le Pas-de-Calais, des intérêts certains sur la mer du Nord, aussi certains que ceux de l'Angleterre, du Danemark, des Pays-Bas et de la Suède avec lesquels Berlin cherchait à négocier. Le gouvernement de Londres s'opposa aux projets du prince de Bülow, et c'est à lui surtout que nous dûmes de signer à la déclaration du 23 avril 1908. Par cette déclaration, les cabinets de Berlin, Copenhague, Paris, Londres, La Haye et Stockholm, déclarent qu' « ils sont fermement résolus à conserver intacts et à respecter réciproquement les droits souverains dont jouissent actuellement leurs pays sur leurs territoires dans les régions limitrophes de la mer du Nord. » « Dans le cas, est-il ajouté, où d'après l'opinion d'un des gouvernements désignés ci-dessus, le *statu quo* territorial actuel dans ces régions serait menacé par des événements quelconques, les puissances signataires de la présente déclaration entreront en communication pour se concer-

ter par la voie d'un accord à conclure entre elles sur les mesures qu'elles jugeront utiles de prendre dans l'intérêt du maintien du *statu quo* de leurs possessions (1). »

Le même jour 23 avril 1908, était signée à Pétersbourg entre les représentants de l'Allemagne, du Danemark, de la Russie et de la Suède, — seules puissances limitrophes de la Baltique, — une seconde déclaration, conçue dans des termes presque identiques, et destinée au maintien du *statu quo* actuel des possessions continentales ou insulaires des puissances signataires dans les régions limitrophes de la mer Baltique (2).

On a dit justement de ce dernier accord que ce n'était qu'un papier de plus (3). On ne saurait en effet lui attribuer, de même qu'à l'accord relatif à la mer du Nord, une importance intrinsèque quelconque : l'un et l'autre ne sont que les preuves de la mauvaise humeur de Berlin contre l'entente franco-anglaise qu'avaient affirmée les accords méditerranéens. Les efforts du prince de Bülow n'ont cependant pas abouti, Berlin n'a pu parvenir à traiter avec Londres sans Paris : le gouvernement anglais n'a cessé, durant les pourparlers relatifs à la mer du Nord, d'appuyer notre diplomatie, et c'est à ce point de vue que l'accord du 23 avril 1908 mérite surtout d'être retenu.

A la Conférence de la Paix, qui s'est tenue à La Haye du

(1) A la déclaration est annexé un memorandum où il est précisé que « le principe du maintien du *statu quo* ne vise que l'intégrité territoriale de toutes les possessions actuelles des parties contractantes dans les régions limitrophes de la mer du Nord, et que par conséquent la déclaration ne pourra d'aucune manière être invoquée lorsqu'il s'agirait du libre exercice de droits de souveraineté des parties contractantes sur leurs possessions respectives. » Une clause identique est insérée dans le memorandum annexé à la déclaration relative à la mer Baltique ci-après.

(2) V. sur les accords septentrionaux, René Moulin et Serge de Chessin, *Une année de politique extérieure* (Plon, 1909).

(3) Raymond Recouly. *La politique extérieure du mois*, dans la *Revue politique et parlementaire*, 10 mai 1908.

mois de juin au mois d'octobre 1908, Londres et Paris ont été constamment d'accord (1). Les tendances pacifiques de la délégation française à la tête de laquelle se trouvait M. Léon Bourgeois, qui furent si vivement combattues par le baron Marschall, premier délégué allemand, étaient conformes aux instructions qu'avait reçues sir Edward Fry de sir Henry Campbell Bannermann (2). Les efforts de la France et de l'Angleterre tendirent bien au même but: faciliter le recours à l'arbitrage afin de rendre les guerres moins fréquentes ; et quand sir Edward Fry exprima le vœu — qu'adopta la Conférence — que les gouvernements reprennent l'étude sérieuse de la question de la limitation des armements, M. Léon Bourgeois demanda la parole, et manifesta les sympathies de la délégation française en exprimant le souhait que d'ici au prochain Congrès de la Paix soit poursuivie résolument l'étude à laquelle la Conférence invitait les gouvernements, au nom de l'humanité. Sur toutes les autres questions qui furent envisagées par l'Assemblée de La Haye, si des divergences de vues se manifestèrent parfois entre la délégation française et la délégation britannique, chacune mit une égale bonne volonté à chercher une formule de conciliation qui fut le plus souvent trouvée. Un antagonisme violent, qui, pour être secret et habilement dissimulé sous des apparences d'exquise courtoisie, n'en fut pas moins certain, sépara au contraire, sur la plupart

(1) V. notre ouvrage *La seconde Conférence de la Paix* (Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1908).

(2) Bien que sir Haldane présentât à la même époque un nouveau projet de réforme de l'armée, et que l'Amirauté entendît maintenir plus que jamais le principe du two powers standard, sir Henry, dans son article de la « Nation » du 2 mars 1907, s'était montré nettement pacifiste, — presque autant que M. Stead, qui, se disant le missus dominicus du premier ministre, était venu au mois de janvier précédent répandre dans les grandes capitales d'Europe un programme pacifiste — celui qu'il souhaitait voir la Conférence mener à bien — que le cabinet de Londres n'avait pas démenti.

des sujets en discussion, sir Edward Fry — comme M. Léon Bourgeois — et le baron Marschall.

Mais c'est surtout dans l'affaire marocaine, qui amena, durant ces sept dernières années une si grande tension dans les rapports de la France et de l'Allemagne, que l'entente franco-anglaise produisit ses plus heureux effets. On sait comment, le 20 juillet 1901, M. Delcassé signa à Paris avec l'ambassade marocaine un premier accord qui constituait, entre la France et le Maroc, une véritable collaboration (1). Le 20 avril 1902, un second accord complémentaire et explicatif du premier fut signé à Alger. « Le gouvernement chérifien, était-il dit dans l'article premier, consolidera par tous les moyens possibles, dans l'étendue de son territoire, depuis l'embouchure de l'Oued-Kiss jusqu'à Figuig, son autorité maghzénienne, telle qu'elle est établie sur les tribus marocaines depuis le traité de 1845. Le gouvernement français, en raison de son voisinage, lui prêtera son appui en cas de besoin. Le gouvernement français établira son autorité et la paix dans les régions du Sahara et le gouvernement marocain l'y aidera de tout son pouvoir. » Une triple ligue de marchés, français, mixtes et marocains, devait être créée entre le Maroc et l'Algérie. Le gouvernement français s'engageait à verser annuellement au maghzen une somme représentant les droits de douanes afférents aux marchandises introduites du Maroc en Algérie entre le Teniet es Sassi et Figuig (2).

(1) V. André Tardieu, *Cinq ans de politique marocaine*, dans la *Revue politique et parlementaire*, 10 nov. 1908. Les pages qui suivent ne seront qu'une analyse de cet excellent article. On sait les « bulletins » qu'a publiés M. André Tardieu sur la crise marocaine, et avec quelle justesse de vue il a su apprécier et souvent prévoir les divers événements qui l'ont marquée.

(2) Un accord complémentaire fut encore conclu le 7 mai 1902.

On sait les événements qui suivirent, comment, conformément aux accords de 1901-1902, nous mîmes des instructeurs à la disposition du sultan pour ses troupes de Figuig, d'Oudjda et d'Adjeroud, comment nous lui facilitâmes la conclusion d'un emprunt, comment nous le secondâmes dans sa lutte contre le Rogui (fourniture de pièces d'artillerie, instruction des troupes, etc., juin-novembre 1903).

Après que nous eûmes, en 1904, signé avec l'Angleterre, puis avec l'Espagne, les deux accords qu'on sait (1), accords qui ne devaient modifier en rien notre politique marocaine, puisque, loin de vouloir conquérir l'empire chérifien, nous entendions simplement y assurer l'ordre et y défendre nos intérêts, nous soumîmes au sultan un projet comprenant diverses réformes de police, des réformes financières, des réformes économiques ; nous affirmions au surplus, comme dans les accords franco-anglais et franco-espagnol, que nous ne voulions porter aucune atteinte à l'intégrité du Maroc.

L'Allemagne, cependant, s'inquiéta : peut-être insuffisamment éclairée sur nos intentions véritables, plutôt par mauvaise humeur et désir de vengeance, — on sait quel mécontentement avait éprouvé Berlin du rapprochement franco-anglais (2), — elle nous chercha querelle dans

(1) V. l'accord franco-anglais d'avril 1904, *supra*, page 367 ; et l'accord franco-espagnol, *infra*, même chapitre, § 2.

(2) V. notamment, malgré le discours du prince de Bülow au Reichstag (14 avril 1904) où le chancelier disait qu'au point de vue des intérêts allemands il n'avait rien à objecter aux accords franco-anglais, le discours violent de Guillaume II à Karlsruhe, ceux de Mayence et de Saarbrück. « ...La tâche du peuple allemand est lourde. Le souvenir de l'époque grandiose où le peuple allemand a consommé son unité, le souvenir des batailles de Wœrth, de Wissembourg, de Sedan, le souvenir du cri d'allégresse dont le grand-duc de Bade a salué le premier empereur d'Allemagne affermiront la conviction que Dieu nous aidera... J'espère que la paix ne sera pas troublée... J'espère que nous nous trouverons unis s'il devient nécessaire d'intervenir dans la politique mondiale. » La presse

l'Empire chérifien, et pendant quatre années s'acharna contre nous.

Le 31 mars 1905, à 9 heures du matin, Guillaume II arrivait devant Tanger, sur le *Hamburg*, qu'escortait le croiseur *Frédéric-Charles*. L'Empereur hésita avant de lancer à la France le défi qu'il méditait: il ne descendit à terre que longtemps après son arrivée en rade. A 11 h. 1/2 il se décide cependant, et débarque (1) ; il est reçu par l'oncle du sultan, Abd el Malek:

« C'est au sultan du Maroc, lui dit-il, souverain indépendant que je fais ma visite, et j'espère que sous sa haute souveraineté un Maroc libre sera ouvert au commerce pacifique de toutes les nations, sans monopole ni exclusion d'aucune sorte (2). »

L'Empereur se rend ensuite à la légation d'Allemagne où le corps diplomatique de Tanger lui est présenté. Il

allemande se montra elle-même fort inquiète des accords de 1904. Voici, entre autres coupures, quelques lignes de la *Gazette de la Bourse* (octobre 1905), citées par M. André Mévil dans son livre *De la paix de Francfort à la Conférence d'Algésiras* : « La vieille hostilité entre la France et l'Angleterre était un facteur avec lequel la diplomatie continentale comptait comme avec un axiome irréfutable... Cette confiance en la stabilité de l'inimitié anglo-française était à ce point enracinée que la fraternisation solennelle entre les anciens adversaires ne pouvait manquer de provoquer le plus grand désordre dans les affaires internationales, et c'est au milieu de ce désordre que nous recherchons en ce moment à tâtons quelque nouvelle amitié. »

(1) L'Empereur ne descendit qu'après avoir reçu, à bord du *Hamburg*, un télégramme qu'avait dicté M. de Holstein. C'était en effet celui-ci, conseiller rapporteur au ministère des Affaires étrangères, qui avait préparé et décidé l'escale à Tanger. Il en portera dans l'histoire, de même que de toute l'affaire du Maroc qui fut son œuvre, la lourde responsabilité. M. de Holstein est décédé le 8 mai 1909 (V. *le Temps*, 10 mai).

(2) Ce texte est celui qui figure dans le Livre jaune. A son débarquement, l'Empereur adressa aussi quelques paroles à la colonie allemande venue pour le saluer. On s'est mis difficilement d'accord sur l'allocution prononcée: plusieurs versions différentes ont été données. Celle qu'on croit la vraie est la suivante: « Je suis heureux de saluer en vous, aurait dit l'Empereur, les pionniers dévoués de l'industrie et du commerce allemands, qui m'aident dans ma tâche de maintenir toujours haut dans un pays *libre* les intérêts de la mère-patrie. »

s'entretient de nouveau avec Abd el Malek, et précise ses intentions :

« Ma visite à Tanger a pour but de faire connaître que je suis décidé à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour sauvegarder efficacement les intérêts de l'Allemagne au Maroc. Je considère le Sultan comme un souverain absolument indépendant et c'est avec lui que je désire m'entendre sur les moyens les plus propres à obtenir ce résultat. Quant aux réformes que le Sultan aurait l'intention d'introduire dans le pays, j'estime qu'il doit procéder avec beaucoup de précautions et en tenant si bien compte des sentiments religieux de ses sujets qu'à aucun moment l'ordre public ne puisse être troublé par le fait de ces réformes. »

A 3 heures, Guillaume II regagnait le *Hamburg*, qui bientôt après levait l'ancre.

On se souvient de l'émotion considérable que produisirent, en Europe et surtout en France, la visite à Tanger et les paroles de Guillaume II. Déjà M. de Kuhlmann, chargé d'affaires d'Allemagne à Tanger, avait, au mois de février précédent, signifié au comte de Chérisey, chargé d'affaires de France, que le gouvernement impérial ignorait tout des accords franco-anglais de 1904 intervenus au sujet du Maroc, — ce qui était absolument faux puisque M. Delcassé en avait informé le prince Radolin le 23 mars 1904, avant même qu'ils ne fussent signés, et que M. Bihourd, alors ambassadeur à Berlin, avait fait part à M. de Richthofen, ministre des Affaires étrangères, des accords franco-espagnols (1), — et que « tenu systématiquement à l'écart, il fixait son attitude en conséquence, et ne se reconnaissait comme lié en aucune matière relativement aux questions qui pouvaient y être envisagées. » Déjà, le consul d'Allemagne à Fez s'était plu à dénaturer les propos

(1) L'entretien du 23 mars 1904 a été confirmé au cours de la conversation qu'eurent ensemble M. Delcassé et le prince Radolin le 13 avril 1905, à l'issue d'un dîner offert par le prince au ministre et au corps diplomatique (Livre jaune, 1905, pièce n° 243, p. 211).

de notre ministre, M. Saint-René Taillandier, et avait affirmé que la France prétendait agir « en vertu d'un mandat de l'Europe ». Nous ne supposions cependant pas que l'offensive allemande pût être aussi rapide ni aussi énergique (1). Le discours de Tanger jeta la panique dans les esprits : celle-ci s'accentua quand le 12 avril le prince de Bülow proposa aux puissances pour régler la question des réformes marocaines la réunion d'une Conférence internationale, et quand le 30 mai suivant Abd el Aziz se rallia à la proposition.

On sait la suite : comment M. Delcassé essaya de s'opposer au projet de conférence, la pression chaque jour plus violente de l'Allemagne, la faiblesse de M. Rouvier, président du Conseil (2), l'offre de démission de M. Delcassé (3), les intrigues allemandes devenues plus audacieu-

(1) On sait combien la presse allemande seconda la Wilhelmstrasse, et toute la mauvaise foi dont elle fit preuve. Un exemple entre mille : *Gazette de Cologne* : « D'après le rapport de notre ambassadeur sur l'entretien de mars 1904, les déclarations spontanées du ministre Delcassé (entretien Delcassé-Radolin) se sont mues dans un cadre de considérations générales et sans portée obligatoire. » — V. en sens contraire au Livre jaune 1904 la dépêche Delcassé-Bihourd (27 mars 1904) relatant l'entretien, et la pièce n° 243 ci-dessus visée, Livre jaune, 1905.

(2) M. Rouvier a eu le grave tort de « lâcher » M. Delcassé, et d'engager des conversations avec la Wilhelmstrasse, en dehors de celui-ci. V. sur les détails de la politique fâcheuse de M. Rouvier, André Mévil, *De la paix de Francfort à la Conférence d'Algésiras*.

(3) M. Delcassé ne resta au pouvoir que sur les instances d'amis personnels, M. le Président Loubet, MM. Brisson, Bourgeois et Sarrien entre autres. M. Barrère, ambassadeur à Rome, et M. Paul Cambon, ambassadeur à Londres, insistèrent également sur l'effet déplorable que produirait à l'étranger la démission du ministre. En Angleterre, la presse fut unanime à approuver sa politique : *Le Times* : « A part les droits que M. Delcassé a au respect et à la gratitude de son pays et du monde, il est incroyable que des Français puissent réellement désirer à l'heure qu'il est, aider la politique ouvertement poursuivie par l'Allemagne pour discréditer un ministre à qui sa direction habile de la politique française a valu le ressentiment peu généreux récemment manifesté. Il est malheureux de voir les efforts d'un État étranger dirigés non vers la poursuite de son propre but par des moyens légitimes, mais vers la

ses encore, le voyage à Paris du prince Henckel de Donnersmarck (1); la démission de M. Delcassé (6 juin 1905), les accords du 8 juillet et du 10 septembre par lesquels M. Rouvier, qui avait remplacé M. Delcassé au Quai d'Orsay, prépara la réunion de la Conférence.

Durant toute la crise marocaine le cabinet de Londres ne cessa d'être à nos côtés; en deux circonstances mémorables, il prouva qu'il était disposé à nous soutenir malgré tout, et tous.

Quand, au début de 1905, le gouvernement anglais se fut rendu compte que l'Allemagne, énervée, ne bluffait pas et qu'il suffisait de l'incident le plus minime pour qu'un conflit éclatât, il nous fit savoir qu'au cas d'une agression allemande nous pourrions compter sur le secours de ses forces militaires. Il proposa même, dit-on, qu'un traité écrit sanctionnât sa coopération défensive.

Cette proposition n'eut, hélas! pas de suite immédiate : elle fut faite vers la fin du mois de mai 1905, peu avant l'arrivée du roi d'Espagne Alphonse XIII à Paris. Pris tout entier par les préparatifs du séjour du jeune souverain, M. Delcassé ne put s'en occuper aussitôt. Quand Alphonse XIII eut quitté Paris, il était déjà trop tard : la

satisfaction de son hostilité personnelle contre un grand serviteur public de la France. Cette hostilité est indirectement un très grand éloge pour l'habileté de M. Delcassé. Les attaques allemandes dirigées contre lui devaient éveiller la fierté... » Même langage dans le *Standard*, le *Daily Mail*, le *Daily News*, le *Daily Chronicle*, qui, commentant l'offre de démission de M. Delcassé, parlaient de la victoire allemande. V. sur tous ces points André Mévil, *op. cit.*

(1) Le rôle de ce personnage, l'un des quatre qui furent créés princes pour services exceptionnels rendus à l'Empire à nos dépens (Bismarck, Münster, Bülow et Donnersmarck), de même que celui de M. Von Miquel, attaché à l'ambassade d'Allemagne à Paris, et qui ne cessa d'intriguer contre la politique française et anglaise, furent odieux et scandaleux. Le prince de Donnersmarck vit plusieurs fois M. Rouvier et déjeuna même, dit-on, avec lui! M. Von Miquel a dû être déplacé de Paris puis de Pétersbourg, et est actuellement à Constantinople. V. sur le rôle du prince de Donnersmarck l'interview parue dans le *Gaulois* (juin 1905).

Wilhelmstrasse avait été informée on ne sait exactement par qui, de la proposition britannique, et furieuse, redoubla de violence à notre égard : elle envoya à Paris le prince de Donnersmarck, pour nous avertir des périls auxquels nous exposerait une entente verbale que nous nous disposerions à transformer en une alliance écrite. Le procédé d'intimidation réussit, et la politique germanophile — peu franche — de M. Rouvier, qui entendait et sacrifier M. Delcassé et s'éloigner de Londres pour se rapprocher de Berlin, amena les événements qu'on sait (1).

(1) La presse tant française qu'anglaise a maintes fois parlé de la proposition d'alliance défensive faite par la Grande-Bretagne à la France. M. André Mévil, dans son livre *De la paix de Francfort à la Conférence d'Algésiras*, a relevé les principaux articles de journaux s'étant occupés de la question. Le 10 avril 1905, *la Dépêche de Toulouse* dans un article intitulé l'Equilibre pacifique, parlait de « la consistance, de l'homogénéité de la Duplice où l'Angleterre suppléait la Russie. » Le 22 octobre, le même journal contenait les lignes suivantes, signées de M. Clemenceau : « Mais il reste la question du concours militaire promis à la France par la diplomatie anglaise, si l'Allemagne se décidait à déboucher par la porte de Metz. Là-dessus, il n'y eut jamais de doute pas plus en Allemagne qu'ailleurs. De ses intentions à cet égard, l'Angleterre ne s'est jamais cachée... Elle ne pouvait pas hésiter à faire front contre l'Allemagne. »

Le 12 octobre, M. Jaurès écrivait dans *l'Humanité* : « J'ai appris au moment de la crise, de source française, directe et sûre, tout ce que M. Delcassé a dit au Conseil des ministres de l'intervention offerte par l'Angleterre. J'ai appris à ce moment qu'elle voulait s'engager avec nous même par traité écrit, à nous soutenir contre l'Allemagne, non seulement par la mobilisation de sa flotte, mais par le débarquement de cent mille hommes. »

Le 21 septembre 1907, un abonné d'Angleterre écrivait dans le *Temps* : « J'affirmerai sans hésitation que si ce drame s'est dénoué jusqu'ici tant bien que mal sur le terrain diplomatique, c'est que l'Allemagne n'était pas sans savoir qu'au cas où elle l'eût transporté sur un autre terrain, elle y aurait trouvé l'Angleterre, non seulement derrière la France, mais de front avec elle. »

Le 12 octobre 1905, le *Daily Mail* disait qu' « il ne faisait pas le moindre doute que l'Angleterre ait donné à la France l'assurance de l'appuyer par les armes en cas d'attaque sans provocation de la France. »

Le Spectator : « Si la France est obligée d'accepter la guerre, l'Allemagne sait que la Grande-Bretagne se tiendra aux côtés de la France. »

The National Review : « Une agression faite sans provocation contre

Au Conseil des Ministres du 6 juin au cours duquel M. Delcassé démissionna, M. Rouvier déclara avec fougue qu'il s'opposait à ce que la France acceptât la collaboration militaire de l'Angleterre, prétendant que la Wilhelmstrasse lui avait fait savoir que si nous donnions suite à la proposition britannique, c'était la guerre. La peur de M. Rouvier et de ses collègues n'eut pour résultat que de rendre la Wilhelmstrasse plus arrogante et plus hautaine. Mais quand, cinq jours après la démission de M. Delcassé, le prince Radolin eut fait savoir à M. Rouvier que « l'Allemagne était derrière le Maroc », celui-ci dut bien se résoudre à ce qui lui avait quelques jours plus tôt tant répugné. Il se tourna vers Londres, et insista auprès du cabinet de Saint-James pour que l'Angleterre soit avec nous si les troupes allemandes franchissaient la trouée des Vosges. Sir Henry Campbell Bannermann maintint loyalement les offres qu'il nous avait faites quelques semaines plus tôt, et nous assura le concours des troupes d'Outre-Manche, en cas de besoin.

A la Conférence d'Algésiras (15 janvier-25 mars 1906), nous sentîmes encore, comme en mai et en juin 1905, l'aide généreuse du cabinet de Londres. Malgré les tentatives du comte de Tattenbach, sir Arthur Nicolson ne cessa de soutenir M. Revoil. « Vous avez recueilli de l'accord de 1904, lui avait dit, le 3 février, le plénipotentiaire allemand, le bénéfice qui vous revenait. La Conférence vous offre un excellent moyen de reprendre votre liberté. Profitez-en, et arrangeons-nous (1). » Sir Arthur Nicholson refusa de « s'arranger ». On discuta d'abord sur la Ban-

notre partenaire de l'entente cordiale serait une attaque contre nous-mêmes. »

The Morning Post : « Au cas où une action injustifiée serait faite contre la France, au sujet de l'accord marocain ou en conséquence de cet accord, l'Angleterre ne pourrait rester spectatrice indifférente ou inactive. »

(1) Cité par André Tardieu, *la Conférence d'Algésiras*. (Alcan, 1906.)

que d'État, et comme on ne parvenait pas à s'entendre, M. Revoil demanda le 3 mars qu'on mette à l'ordre du jour la question de la police. M. de Radowitz, premier plénipotentiaire allemand, s'y opposa : on vota, et parmi les 10 voix contre 3, qui se prononcèrent pour la thèse française, se trouva celle de sir Arthur Nicholson. Dix jours plus tard, le gouvernement anglais nous donna une aide décisive. M. Rouvier venait d'être mis en minorité par la Chambre, et remplacé par M. Léon Bourgeois. Le cabinet de Saint-James adressa aussitôt un télégramme circulaire où il notifiait aux puissances qu'il nous appuyait sur tous les points d'une manière absolue et sans réserves. Spécialement il nous soutenait dans notre refus d'admettre, comme le voulait l'Allemagne, que l'inspecteur de la police eût le commandement de Casablanca ou de quelque autre port, et qu'ainsi un port marocain fût soustrait à la police franco-espagnole.

Le 18 mars, M. Roosevelt se prononça dans le même sens; le 19, le gouvernement russe adressa à son tour aux puissances une circulaire semblable à la circulaire anglaise. Ainsi, les calculs allemands ne purent aboutir, et après avoir souhaité nous isoler, ce fut l'Allemagne qui se trouva sans soutiens. Pétersbourg s'était en effet, comme Londres, constamment rangé à nos côtés. Rome, avec laquelle nous étions liés par un accord spécial (1), se montra parfois craintive, mais la pression que fit auprès de la Consulta sir Egerton, ambassadeur d'Angleterre, la décida et fit cesser son hésitation. Fort de l'appui de l'ambassadeur britannique, M. Barrère rappela au baron Sonnino l'entente Tripoli-Maroc de 1902, et ce dernier tint les promesses qui nous avaient alors été faites : le marquis Visconti Venosta se rallia résolument aux prétentions françaises. A Madrid, l'action de M. Jules

(1) V. l'accord franco-italien Tripolitaine-Maroc, *infra*, chap. XI, et *suprà*, p. 215.

Cambon et de sir Cartwright fut précieuse, et durant toute la Conférence, spécialement lors du débat sur la Banque, le duc d'Almodovar et M. Perez Caballero observèrent strictement l'accord de 1904 (1), et malgré la pression allemande, se rangèrent aux côtés de M. Revoil.

L'Allemagne isolée céda : le 7 avril, l'acte général d'Algésiras fut signé, sanctionnant la majeure partie des réformes que nous avions nous-mêmes proposées au sultan en 1904-1905. L'économie générale de l'Acte d'Algésiras a été très nettement indiquée par M. Léon Bourgeois, ministre des Affaires étrangères, dans le discours qu'il prononça à la Chambre des députés le 12 avril suivant :

« Dans le préambule de cet acte, dit M. Léon Bourgeois, la Conférence donne tout d'abord son adhésion aux principes que nous avions admis nous-mêmes comme le point de départ de toutes les réformes : souveraineté du sultan et intégrité de son empire (2).

« Elle donne, sous ces conditions, une garantie internationale aux plus pressantes de ces réformes : à la répression de la contrebande, à la création de nouvelles ressources, à l'organisation douanière.

« Dans le domaine économique, elle maintient sans aucune inégalité le principe de la liberté commerciale. Elle laisse hors de toute discussion et de tout examen les droits qui nous ap-

(1) V. *infra*, même chap., § 2.

(2) « Dès la première séance, le président, M. le duc d'Almodovar del Rio, proposa de mettre hors de toute discussion les trois points suivants : souveraineté du sultan, intégrité de l'empire et liberté commerciale. C'étaient les idées mêmes que nous avions formulées. Le délégué français s'empressa de le constater, et sur son initiative, — appuyée d'ailleurs par le délégué d'Allemagne, — les trois principes définis par le président de la Conférence devinrent la règle commune de toutes les décisions ultérieures. » (Déclarations de M. Léon Bourgeois, même discours.)

partiennent dans notre région frontière et qui sont du ressort exclusif de nos arrangements directs avec le maghzen (1).

« Elle reconnaît les services rendus par les capitaux français au crédit de l'empire, et les titres qui nous appartiennent de ce chef en donnant à la France et au groupe de ses nationaux une place, sinon aussi large que nous l'avions souhaité d'abord, du moins prééminente encore dans l'organisation de la Banque d'État.

« Elle réserve d'ailleurs et garantit expressément les gages qui ont été stipulés par les porteurs français dans le contrat de 1904 (2).

« Enfin elle reconnaît notre situation politique spéciale en nous appelant « à venir en aide au sultan dans l'organisation de la police » et, en n'associant à nous, dans cette tâche, aucune autre puissance que notre voisine et amie l'Espagne, dont nous avions déjà constaté les intérêts et les droits particuliers (3).

(1) « L'importance des capitaux engagés par nous au Maroc nous rend plus précieuses qu'à tout autre les réformes qui ont pour objet la répression de la contrebande et de la fraude, l'amélioration du système des perceptions douanières et de leur tarification régulière, l'établissement de ressources nouvelles destinées à améliorer les ports, la consolidation de l'autorité chérifienne dans le fonctionnement de tous les services publics.

« Nous n'avons également rien à redouter, au point de vue des entreprises de travaux publics, du principe établi de l'adjudication régulière. Plus rigoureuses et mieux appliquées seront les règles des adjudications de ce genre, et plus nous verrons s'accroître les chances de développement de ces grandes industries françaises dont tant d'œuvres ont porté, sur les points les plus éloignés du monde, le renom de prudence et de loyauté.

« Nous n'avons eu vraiment aucun sacrifice à consentir pour nous trouver d'accord sur toutes ces questions économiques avec l'unanimité des puissances représentées à Algésiras » (même discours).

(2 et 3) « Mais deux questions graves restaient à résoudre : la création d'une Banque d'État et l'organisation de la police dans les ports ouverts au commerce international.

« Sur le premier point, nous ne pouvions oublier que le crédit du gouvernement marocain avait été réellement créé par les capitaux français.

« L'emprunt conclu en 1904 entre le maghzen et les représentants de l'épargne française avait donné à celle-ci des gages certains et des garanties formelles : un privilège sur la totalité des recettes douanières, avec le contrôle de la perception de ces recettes ; le droit de décider d'accord

« Elle stipule que les résultats obtenus par la police chérifienne au point de vue de l'ordre et de la sécurité dans les ports feront l'objet d'une inspection générale confiée à un officier de l'armée

avec le gouvernement marocain l'affectation de l'excédent de ces recettes à toute opération nouvelle ; enfin un droit de préférence, à conditions égales, pour tout nouvel emprunt.

« Les intérêts que le gouvernement français avait à défendre présentaient donc le caractère le plus légitime.

« Nous n'hésitions pas à accepter avec toutes ses conséquences le principe de la liberté économique, mais nous devions d'abord mettre à l'abri de toute atteinte les droits contractuels de nos nationaux. En outre, si une Banque d'État se substituait aux groupes français dans les opérations d'émission et de crédit nécessaires à l'empire et centralisait entre ses mains, les services de la trésorerie, nous devions revendiquer dans cet établissement international la place due à ceux qui avaient les premiers entrepris la réorganisation des finances chérifiennes. Le crédit du Maroc est la condition nécessaire de toutes les réformes.

« En demandant des avantages particuliers, dans la banque nouvelle, nous ne cherchions pas à servir des intérêts purement financiers, nous réclamions notre part légitime d'influence et d'action dans l'œuvre, indispensable à notre empire africain, de l'établissement de l'ordre et de la sécurité au Maroc.

« La question de l'organisation de la police dans les huit ports était à nos yeux plus importante encore. Nous avions établi dans nos arrangements de juillet et de septembre, et nous ne devions pas laisser remettre en question le droit spécial que nous créait notre situation de puissance limitrophe et de puissance musulmane ; nous avions reconnu qu'une autre nation, notre voisine et notre amie, l'Espagne, avec laquelle nous nous étions mis d'accord depuis plus d'un an, avait elle aussi des intérêts et des droits particuliers. Mais si nous étions prêts à entreprendre de concert avec elle la tâche de venir en aide au sultan dans l'organisation de la police chérifienne, nous étions fondés à demander à la Conférence de ne pas laisser une troisième puissance prendre sur un point quelconque de l'empire une place semblable à celle que la France et l'Espagne, seules, tenaient de leur situation géographique et politique et de leurs services passés.

« Telles étaient nettement les deux questions qui tenaient encore en suspens les délibérations d'Algésiras lorsque le cabinet actuel prit, le 14 mars dernier, la responsabilité des affaires. J'en poursuivis personnellement l'étude dans le même esprit que mon honorable prédécesseur. La France n'avait aucune arrière-pensée, elle souhaitait sincèrement l'heureuse issue de la Conférence, et par là entendait servir non pas simplement les vues de sa propre politique, qui garantissait en tout cas sa puissante situation de fait en Afrique, mais encore et surtout les intérêts supérieurs de la civilisation et de la paix. Elle pouvait donc déterminer avec une entière

suisse; mais elle reconnaît expressément, conformément à notre demande, que cet inspecteur n'aura à intervenir ni dans le commandement ni dans l'instruction des corps de police; aucune atteinte ne sera donc portée au droit souverain du sultan sur les troupes dont l'instruction est confiée aux cadres français et espagnols (1).

« Enfin, en établissant la répartition des cadres d'officiers et de sous-officiers des deux nations dans les ports, en créant des cadres mixtes à Tanger et à Casablanca, des cadres espagnols à Tétuan et à Larache, des cadres français à Rabat et à Mazagan, à Safi et à Mogador, elle tient compte des convenances de la France et de l'Espagne et nous met en mesure de procéder à cette organisation dans une complète entente avec la puissance dont les intérêts au Maroc sont véritablement solidaires des nôtres. »

Les décisions prises par la Conférence d'Algésiras étaient, on vient de le voir, pour la plupart, celles-là mêmes que nous avions en 1904-1905 recommandées à Abd-el-Aziz. La Conférence d'Algésiras ne fut donc point pour notre diplomatie un échec. Elle prouva toute la force de l'alliance franco-russe; elle affirma aussi l'entente franco-espagnole et franco-italienne; elle affirma surtout la valeur de l'entente franco-anglaise : celle-ci passa, comme on l'a dit, de l'état statique à l'état dynamique (2).

netteté les points vitaux sur lesquels il ne lui serait pas possible de céder, et déclarait qu'en revanche elle examinerait avec l'esprit de conciliation la plus large et la volonté d'entente la plus loyale les concessions qui lui seraient demandées sur d'autres points. »

(1) « Nous avons fait connaître qu'il nous paraîtrait impossible d'accepter, en ce qui touche l'organisation de la police, l'attribution du huitième port à une tierce puissance; que nous n'avions pas d'objections à l'institution d'un service d'inspection générale, confié à un officier d'une puissance neutre et chargé de constater les résultats du service des corps de police, dont nos cadres devaient assurer l'instruction et l'administration, — mais qu'il devait être nettement entendu que l'inspecteur n'interviendrait ni dans leur commandement ni dans leur instruction. »

(2) V. André Tardieu, *La France et les alliances* (Alcan, 1908).

« Dites-nous sur chaque point ce que vous souhaitez, avait dit un jour le Roi à M. Paul Cambon, nous serons à vos côtés sans restrictions ni réserves (1). » La Conférence d'Algésiras prouva que l'Angleterre ne nous avait pas dit seulement de belles paroles : des mots elle était passée aux actes.

On n'a pas oublié les événements récents qui nous donnèrent la preuve que l'Allemagne, malgré Algésiras, n'avait rien perdu de sa mauvaise humeur et de son arrogance à notre égard. Le 15 mars 1907, un de nos compatriotes, M. de Gironcourt, fut lapidé à Fez et grièvement blessé ; le 22, le Dr Mauchamps était assassiné à Marrakech ; le 30 juillet, huit Européens dont cinq Français subissaient le même sort à Casablanca. Le gouvernement français (2) décida d'intervenir ; déjà à la fin de 1906, des navires espagnols et français s'étaient rendus devant Tanger, prêts à débarquer des contingents pour faire cesser le brigandage de Raïssouli ; Aziz avait aussitôt envoyé contre lui une mahalla qui parvint à le mettre en fuite, mais non à s'en emparer (3) ; la flotte franco-espagnole s'était cependant retirée. Mais les troubles étaient devenus trop graves, l'insécurité dans tout l'Empire ché-

(1) Cité par André Tardieu dans *La Conférence d'Algésiras*.

(2) Le ministère Clemenceau avec M. Pichon, comme ministre des Affaires étrangères, est arrivé aux affaires le 23 octobre 1906.

(3) Raïssouli s'empara au mois de juillet 1907 de Mac Lean : ce dernier, chargé par Aziz de négocier, avait eu l'imprudence de se présenter sans escorte au camp du brigand, qui le fit prisonnier. Au mois de février 1908, le ministre d'Angleterre à Tanger parvint à négocier avec Raïssouli par l'intermédiaire de Carlton, dit Bibi, agent consulaire britannique à Alcazar. Mac Lean fut remis en liberté aux conditions suivantes : 1° Rançon de 500.000 francs, dont un quart payable comptant. Raïssouli touchera mensuellement et pendant cinq ans les intérêts du restant de la somme, si sa conduite ne donne pas lieu à des plaintes ; puis le capital lui sera remis ; 2° Protection britannique pour Raïssouli et sa famille ; 3° Mise en liberté de quelques négresses et d'un certain nombre de parents de Raïssouli, capturés par le Maghzen.

rifien trop complète, nos griefs trop nombreux pour que nous n'ayions pas le droit et le devoir d'intervenir les armes à la main là où nos intérêts essentiels étaient menacés, et où des attentats avaient été commis sur la vie de nos nationaux.

Pour venger l'assassinat du Dr Mauchamps, nous fîmes occuper Oudjda ; pour venger les assassinats commis à Casablanca, nous envoyâmes le général Drude avec 7.000 hommes (1). Au mois de mars 1908, le territoire des Chaouia où opérait le corps expéditionnaire était pacifié (2). Mais quelle fut pendant toute la campagne marocaine l'attitude du gouvernement allemand — et de la presse — on le sait de reste : les événements sont trop récents pour n'être pas encore dans toutes les mémoires. Tandis que l'Angleterre restait constamment à nos côtés, sans faiblesse ni compromission, l'Allemagne s'efforçait avec un zèle inlassable d'entraver notre action militaire ou de nous susciter des difficultés. A maintes reprises, le prince de Bülow déclara approuver notre politique marocaine, mais ses affirmations officielles étaient démenties le lendemain par la presse officieuse qui voyait avec inquiétude nos troupes se maintenir chez les Chaouia ou à Oudjda : aussi, nous dûmes agir avec une très grande prudence, de peur de créer des incidents, et de nous attirer avec Berlin de nouvelles difficultés. Afin de nous maintenir dans les limites strictes de l'Acte d'Algésiras, nous restâmes le plus possible dans la banlieue de Casablanca (nous n'avions pas, autour d'Oudjda, dépassé un rayon de 10 kilomètres), et évitâmes de faire quoi que ce soit qui pût être mal interprété par le gouvernement allemand. Malgré toute notre bonne volonté, nous ne

(1) Le général d'Amade a remplacé le général Drude en janvier 1908.

(2) En décembre 1907 et janvier 1908, le général Lyautey a mené une brillante campagne contre les Beni-Snassen, sur les confins de notre frontière algérienne.

pûmes éviter des incidents, comme celui des déserteurs de Casablanca (1), où perça encore toute la mauvaise humeur et surtout la mauvaise foi de l'Allemagne. On sait quel fut pendant toute la campagne française le rôle de ses consuls, et comment, sous les apparences les plus aimables, ils se sont constamment efforcés de nous nuire, soit qu'ils favorisent en secret et excitent contre nous les indigènes (contrebande d'armes, agence de désertion), soit qu'ils fassent à Berlin des rapports mensongers, destinés à envenimer les relations des deux gouvernements (2).

Il faudrait écrire toute l'histoire de l'affaire marocaine pour rappeler en détail les mille circonstances où le plus souvent sournoisement l'Allemagne a arrêté, ou seulement gêné notre action. Sans cesse, Paris et Berlin se sont trouvés en conflit, et le conflit, comme à la veille d'Algésiras, a maintes fois failli dégénérer en une querelle sanglante ; faut-il rappeler, en dehors de l'affaire des déserteurs, l'affaire de Moulaï-Hafid, et les graves divergences de vues qui ont alors séparé les deux gouvernements? Nous avions soutenu Abd-el-Aziz ; l'Allemagne soutenait son frère Moulaï-Hafid, et quand celui-ci eut vaincu celui-là, on sait avec quel empressement Berlin insista pour que les puissances le reconnussent comme sultan. Mais la France, et avec elle, l'Angleterre, l'Espagne se mon-

(1) L'affaire a été portée devant la Cour d'arbitrage de La Haye qui l'a solutionnée le 22 mai 1909. A la suite de la sentence arbitrale qui nous a donné raison en droit et tort en fait, un protocole de regrets, conformément au compromis du 10 novembre 1908, a été signé le 29 mai à Berlin entre le baron de Berckheim, chargé d'affaires de France à Berlin, et M. de Schœn. Les deux gouvernements ont déclaré, chacun en ce qui le concernait, exprimer les regrets que comportaient les actes relevés à la charge de leurs agents par la décision arbitrale.

(2) V. sur les détails de l'affaire marocaine, durant l'année 1908, René Moulin et Serge de Chessin, *Une année de politique extérieure* (Plon, 1909).

trèrent moins empressées: tandis que la Wilhelmstrasse envoyait à Fez un consul, nous décidâmes de poser à la reconnaissance de notre adversaire, — car Moulaï-Hafid était nettement xénophobe, et c'étaient ses troupes qui avaient à maintes reprises fait ou suscité des incursions sur notre territoire algérien, — diverses conditions que nous proposâmes aux puissances d'accepter. Aux puissances, c'est-à-dire à l'Allemagne, car l'adhésion des autres gouvernements nous était assurée. Nous demandâmes donc que Moulaï-Hafid respectât les traités internationaux, les engagements financiers et l'Acte d'Algésiras, qu'il désavouât la guerre sainte et réglât honorablement la situation d'Aziz. Moulaï-Hafid, pendant que la note franco-espagnole était en préparation, fit savoir qu'il s'engageait à respecter l'Acte d'Algésiras et les traités internationaux. Après de multiples pourparlers, l'Allemagne adhéra aux divers points de la note, que le sultan déclara par la suite accepter dans son intégralité.

Au mois de février dernier (1909), M. Regnault se rendit à Fez pour y saluer au nom du gouvernement français le nouveau sultan, et s'entendre avec lui sur l'application définitive de l'Acte d'Algésiras. L'ordre étant rétabli, nos troupes commençaient d'évacuer les régions qu'elles avaient occupées. L'affaire marocaine semblait toucher à sa fin: elle fut définitivement solutionnée plus vite, et plus tôt, et mieux qu'on ne l'avait jamais espéré. Par un de ces revirements qui lui sont familiers, la Wilhelmstrasse, après nous avoir six années durant sans cesse combattu, déposa les armes et demanda la paix : le 10 février dernier, le jour même où Édouard VII arrivait à Berlin (1), un accord franco-allemand fut signé dans la capitale allemande par M. Jules Cambon (2) et M. de Schœn.

(1) V. *infra*, chap. XII, § 1.

(2) M. Jules Cambon avait été nommé ambassadeur à Berlin au début de 1907.

Cet accord qui porte le titre de *déclaration* est ainsi conçu :

Le gouvernement de la République française et le gouvernement impérial allemand, animés d'un égal désir de faciliter l'exécution de l'Acte d'Algésiras, sont convenus de préciser la portée qu'ils attachent à ses clauses, en vue d'éviter toute cause de malentendus entre eux dans l'avenir.

En conséquence,

Le gouvernement de la République française, entièrement attaché au maintien de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire chérifien, résolu à y sauvegarder l'égalité économique, et par suite à ne pas y entraver les intérêts commerciaux et industriels allemands,

Et le gouvernement impérial allemand, ne poursuivant que des intérêts économiques au Maroc, reconnaissant d'autre part que les intérêts politiques particuliers de la France y sont étroitement liés à la consolidation de l'ordre et de la paix intérieure, et décidé à ne pas entraver ces intérêts,

Déclarent qu'ils ne poursuivront et n'encourageront aucune mesure de nature à créer en leur faveur ou en faveur d'une puissance quelconque un privilège économique, et qu'ils chercheront à associer leurs nationaux dans les affaires dont ceux-ci pourront obtenir l'entreprise (1).

Comme le *Temps* l'a fait justement remarquer, cet accord, pour n'être pas rédigé dans les mêmes termes que l'accord avec l'Angleterre du 8 avril 1904, nous assure les mêmes avantages. « En échange de la garantie d'avenir formellement assurée au commerce allemand par l'égalité et par l'association, la France obtient de la seule puissance qui depuis quatre ans y ait fait obstacle, la reconnaissance de son intérêt politique particulier, de son influence poli-

(1) V. sur cet accord entre autres études celle de M. René Millet, *Revue politique et parlementaire*, 10 mars 1909. — Cf. au point de vue allemand le discours du prince de Bülow au Reichstag le 29 mars 1909.

tique spéciale dans l'ensemble du Maroc. De cette influence, elle ne se servira pas — elle l'a proclamé dès le début, — pour « changer le statut de l'Empire chérifien ». Elle n'aspire ni à une conquête, ni à un protectorat. Elle ne veut, d'accord avec l'Espagne, qu'une collaboration amicale avec le sultan en vue d'une action réformatrice qui, en consolidant l'ordre et la paix, servira ses intérêts spéciaux. Et l'Allemagne, comme l'Angleterre, reconnaît qu'entre ces deux termes : paix intérieure du Maroc, sauvegarde de l'intérêt français, il y a un « lien étroit », par quoi se justifie l'influence que nous revendiquons... »

Et le *Temps* ajoutait : « Cela est si simple, si harmonieux, si sensé qu'on se demande comment il a fallu quatre ans — quatre ans d'efforts, de controverses, de luttes et d'inquiétudes — pour y aboutir... »

Si l'affaire marocaine est — et il faut l'espérer — définitivement réglée (1), « le système des alliances et des ententes, on l'a écrit avec raison, n'est pas modifié. L'Allemagne reconnaît franchement le fait de l'entente cordiale :

(1) La mission de M. Regnault à Fez a eu un plein succès. Un accord général a été signé sur toutes les questions dont le ministre a entretenu le sultan. Moulaï-Hafid a accepté d'exécuter tous les engagements résultant des conventions de 1901 et de 1902. Les questions relatives à la frontière algéro-marocaine et à l'évacuation définitive du pays par les troupes françaises ont fait l'objet d'un accord complet et détaillé. Une mission marocaine est arrivée à Paris au mois de mai dernier pour préciser avec le gouvernement français diverses modalités d'application des accords signés par M. Regnault à Fez. Des questions d'ordre financier seront également examinées. L'entente semble à l'heure actuelle complète entre Paris et Fez. Le gouvernement anglais a lui aussi envoyé auprès de Moulaï-Hafid son ministre M. Réginald Lister, et toutes les questions pendantes entre les deux gouvernements (notamment la question Raïssouli-Mac Lean. V. *supra*, même §) ont été heureusement solutionnées. Une mission de M. Merry del Val, ministre d'Espagne au Maroc, n'a pas abouti : l'Espagne s'est refusée à abandonner Mar Chica et Cabo del Agun comme le voulait le Sultan. Une mission marocaine va être envoyée à Madrid.

elle ne veut plus songer à nous brouiller avec Londres. Nous restons de notre côté aussi fermement attachés que par le passé à la Russie et à l'Angleterre. Nous continuerons de poursuivre avec elles, dans un esprit de mutuelle confiance, avec plus de sécurité, une politique de paix et de progrès général (1). »

C'est dire quelle importance présente l'accord franco-allemand, et qu'il mérite sinon tous, du moins la majeure partie (2) des éloges qui lui ont en France été décernés. Mais ce qu'il convient de ne pas oublier, c'est qu'il est dû à l'entente franco-anglaise. Non pas que Londres ait agi sur Berlin ou sur Paris pour faciliter les pourparlers (3); il semble en effet établi que le Foreign Office, bien qu'il les ait connues, n'a joué aucun rôle actif dans les négociations qui se sont poursuivies entre le Quai d'Orsay et la Wilhelmstrasse. Mais c'est parce que le prince de Bülow a vu que Paris était solidement appuyé sur Londres et qu'il ne pourrait, comme il l'avait espéré à Algésiras, notamment, dénouer l'entente cordiale, c'est pour ces raisons que le prince de Bülow nous a tendu la main et proposé de régler l'affaire marocaine. Si l'Allemagne nous avait senti isolés, elle nous eût peut-être au cours de ces cinq dernières années déclaré la guerre, elle eût certainement prolongé encore la lutte africaine et attendu qu'épuisés

(1) *Journal des Débats*, 11 février 1909.

(2) Il est regrettable que l'accord franco-allemand n'ait pas porté en même temps sur le chemin de fer de Bagdad. Nous partageons pleinement l'avis de M. André Tardieu, qui disait, le 22 février 1907, à l'École des Sciences politiques qu' « une entente franco-allemande sur Badgad serait mauvaise, si on s'occupe de Badgad seul, car les Allemands ayant le firman dans leur poche, la situation ne sera jamais égale. Au contraire, si l'entente est à deux termes, si elle vise le Maroc et Bagdad, je la crois, je le répète, possible et désirable » (V. *Questions diplomatiques et coloniales*, 16 mars 1907).

(3) Le Roi Édouard est arrivé à Berlin le jour même de la signature de l'accord franco-allemand (10 février 1909). V. *infra*, chap. XII.

nous lui demandions grâce. Le prince de Bülow ne s'est départi de son arrogance à notre égard que parce que l'entente cordiale inébranlable l'y a contraint. L'entente cordiale aurait-elle eu pour seul résultat l'accord franco-allemand de 1909 que ses mérites ne pourraient plus être contestés.

Avantageuse pour la France, et toutes les pages de ce chapitre l'ont établi (1), l'entente cordiale fut non moins utile à la Grande-Bretagne. A cette dernière, elle a en effet donné l'Égypte (2). Elle a aussi consolidé la puissance diplomatique du cabinet de Londres. L'Allemagne a vu de quel poids pesait encore le Royaume-Uni dans l'équilibre européen, et quel appui il était capable de donner à un gouvernement ami. Elle s'est aperçue que, malgré tous ses efforts et les victoires politiques ou économiques qu'elle avait pu remporter, elle n'avait pas encore jeté bas l'Angleterre, ni conquis la première place dans le monde. Londres s'est défendu et se défendra avec une sauvage énergie.

(1) En France on a voulu parfois abuser de l'entente cordiale et en tirer des conséquences que l'Angleterre devait juger inadmissibles. Le tunnel sous la Manche est une de ces idées que l'Angleterre — puissance insulaire — ne pouvait que rejeter. Elle l'a rejetée ; après qu'on en eut beaucoup parlé en 1906 et 1907, Sir Henry déclara nettement aux Communes (21 mars 1907) que l'idée que se faisait le gouvernement de l'intérêt public le poussait à être opposé au projet de tunnel. A la Chambre des Lords, lord Crewe, premier lord du Conseil privé, fut aussi formel : « Le gouvernement repousserait tout projet de tunnel, à cause du sentiment d'insécurité qui aurait peut-être pour résultat de constamment demander de nouvelles dépenses à la fois militaires et navales. Le tunnel créerait aussi un état de gêne et peut-être d'angoisse qui, bien que sans fondement, serait préjudiciable aux intérêts politiques et commerciaux de l'Angleterre. »

(2) V. sur les difficultés que rencontre actuellement l'Angleterre en Égypte, notamment Pierre Rocheverre, *l'Angleterre et l'Égypte* (*Revue pour les Français*, 25 avril 1909).

II

Le rapprochement franco-anglais de 1904 eut pour conséquence un rapprochement franco-anglo-espagnol.

L'Espagne, sous la régence de Marie-Christine, fut plus allemande qu'elle ne fut française ou anglaise. La reine-mère est, on le sait, d'origine autrichienne, et, maîtresse du royaume à la mort d'Alphonse XII (1886), elle continua d'orienter la politique extérieure du pays dans le sens que lui avait déjà donné le souverain défunt et qu'approuvaient ses sentiments personnels. On n'a pas oublié la visite que fit à Berlin en 1883 le roi Alphonse, et la distinction — colonel d'un régiment prussien *en garnison à Strasbourg* — que lui conféra Guillaume Ier et qu'il accepta. Nous comprîmes ce que voulait dire cette distinction, et quand le souverain espagnol passa par Paris pour regagner sa capitale, il y fut accueilli par des huées. L'Espagne continua de se rapprocher de l'Allemagne et de s'éloigner de la France : le Kronprinz se rendit à son tour à Madrid, et jusqu'à la mort d'Alphonse XII comme après, pendant toute la régence de la reine Marie-Christine, les deux gouvernements entretinrent les relations les plus amicales (1).

La question marocaine était de nature à éloigner davantage, et non à rapprocher, Paris et Madrid : on a vu les intérêts qu'avait l'Espagne dans l'Empire chérifien (2), et sans avoir à son sujet une politique nettement déterminée, elle entendait cependant qu'aucune autre puis-

(1) L'affaire des Carolines en 1885 sépara momentanément Berlin et Madrid, mais quand le conflit eut été solutionné, l'entente ne tarda pas à se rétablir.

(2) V. *supra*, p. 140, 372 et 398.

sance, même et surtout la France, n'acquît dans le pays une situation privilégiée. En 1902, M. Delcassé essaya de s'entendre avec le cabinet de Madrid : il ne put y parvenir. Ce fut seulement en 1904, à la suite de l'accord franco-anglais, et conformément à l'article 8, que les pourparlers furent repris. Ces pourparlers furent difficiles, malgré toute la bonne volonté de M. de Leon y Castillo, ambassadeur d'Espagne à Paris. Le gouvernement de Madrid finit par céder, et, le 6 octobre 1904, consentit à traiter avec nous sur la question marocaine. La déclaration qui fut signée à cette date par les deux gouvernements, est ainsi conçue :

Le gouvernement de la République Française et le gouvernement de S. M. le Roi d'Espagne, s'étant mis d'accord pour fixer l'étendue et la garantie des intérêts qui résultent pour la France de ses possessions algériennes et pour l'Espagne de ses possessions sur la côte du Maroc, et le gouvernement de S. M. le Roi d'Espagne ayant en conséquence donné son adhésion à la déclaration franco-anglaise du 8 avril 1904, relative au Maroc et à l'Égypte, dont communication lui avait été faite par le gouvernement de la République Française, déclarent qu'ils demeurent fermement attachés à l'intégrité de l'Empire marocain sous la souveraineté du Sultan.

Cette déclaration fut complétée, ou plus exactement expliquée, par un accord additionnel, au mois de septembre 1905 : « Toute action de l'Espagne au Maroc était subordonnée à un accord préalable avec la France, tandis que sur son terrain propre, la France n'était astreinte qu'à notifier à l'Espagne ses initiatives (1). »

Le rapprochement franco-espagnol, qui ne s'était opéré qu'à la faveur du rapprochement franco-anglais, fut com-

(1) André Tardieu, *Cinq ans de politique marocaine, loc. cit.*

plété en 1907 (16 mai) par l'accord méditerranéen (1). Cet accord ne comprend pas seulement deux déclarations, émanant l'une de Paris, l'autre de Madrid ; il comprend aussi deux déclarations émanant l'une de Madrid et l'autre de Londres : ainsi, il n'est pas seulement la preuve de l'entente de la France et de l'Espagne, au point de vue non plus seulement du Maroc, mais aussi de leurs possessions méditerranéennes, il est encore la preuve de l'accord de l'Espagne et de l'Angleterre. Si l'Espagne s'était montrée moins hostile vis-à-vis de l'Angleterre qu'elle ne l'avait été vis-à-vis de la France, cependant les deux gouvernements n'avaient jamais entretenu de relations particulièrement cordiales : leurs rapports avaient été jusqu'alors courtois: ils devinrent franchement amicaux.

Les quatre déclarations méditerranéennes sont identiques :

La politique générale du gouvernement de la République, dit la déclaration française, dans la partie de l'Atlantique qui baigne les côtes de l'Europe et de l'Afrique, et dans la Méditerranée a pour objet le maintien du *statu quo* territorial, et conformément à cette politique, ce gouvernement est fermement résolu à conserver intacts les droits de la République sur ses possessions insulaires et maritimes dans lesdites régions. Dans le cas où se produiraient de nouvelles circonstances qui, selon l'opinion du gouvernement de la République, seraient de nature ou à modifier ou à contribuer à modifier le *statu quo* territorial actuel, ce gouvernement entrera en communication avec le gouvernement de

(1) Le 18 août 1904, la France et l'Espagne se mirent d'accord sur la question des chemins de fer transpyrénéens, pendante depuis 1885. Depuis longtemps déjà, on s'était à peu près entendu sans cependant qu'aucune solution définitive n'intervînt sur les deux tracés Oloron-Jaca, et Saint-Girons Lerida. A ces deux tracés, la convention de 1904 en ajouta un troisième, Ax-les-Thermes-Ripoll. Cette convention fut complétée par un acte additionnel en février 1905.

Sa Majesté Catholique afin de mettre les deux gouvernements en état de se concerter, s'il est jugé désirable, sur les mesures à prendre en commun. »

On a rappelé avec à-propos (1) au sujet des accords méditerranéens ce mot de Talleyrand : « Ce qui va sans dire va encore mieux en le disant. » Si les accords du 16 mai 1907 ne présentent pas une évidente utilité, du moins constituent-ils à n'en pas douter un lien *moral* puissant entre les gouvernements qui les ont signés. C'est surtout ce but que se sont proposé Paris, Madrid et Londres, et ils l'ont pleinement atteint.

Dans la conclusion de cette nouvelle entente franco-anglo-espagnole, il convient de faire une place à part au roi Édouard VII, au roi Alphonse XIII, et aussi à M. Jules Cambon (2). M. Delcassé, sachant que ce distingué diplomate était persona grata auprès de la reine-mère, lui confia, en 1903, au lieu de l'ambassade de Washington qu'il occupait alors, celle de Madrid. Marie-Christine avait apprécié à sa juste valeur sa haute équité, lors des négociations du traité de paix qui avait mis fin à la lutte hispano-américaine : elle lui en avait gardé une profonde et sincère reconnaissance. Le nouvel ambassadeur sut profiter des heureuses dispositions dont était animée à son égard la reine-mère, et le rapprochement commencé en

(1) Robert de Caix. *Les accords méditerranéens.* (*Questions diplomatiques et coloniales*, juin 1907).

(2) L'Espagne redoutait évidemment, comme les autres puissances européennes, le développement intensif de l'Allemagne. Cependant le rapprochement avec la France et l'Angleterre a été dû surtout à notre diplomatie et à l'habileté du Roi Édouard VII. Il faut ajouter qu'Alphonse XIII était personnellement animé de sentiments qui facilitèrent ce rapprochement : il aimait la France, et son mariage avec une princesse anglaise rendit plus amicales les relations de la Cour de Madrid avec celle de Londres. V. ci-dessous.

1904 entre Madrid et Paris fut en grande partie son œuvre (1).

A ce rapprochement contribua aussi personnellement le jeune roi Alphonse XIII qui devint vite un ami sincère de la France : il garde, dit-on, de l'accueil que lui firent le gouvernement et le peuple de Paris en 1905, un souvenir ému (2). Depuis cette date, ses efforts ont sans cesse tendu vers une entente étroite des deux pays : dans l'affaire marocaine, le gouvernement de Madrid a tenu rigoureusement ses engagements ; à Algésiras notamment, il s'est constamment rangé aux côtés de Paris et de Londres contre Berlin (3).

Le mariage d'Alphonse XIII avec la princesse Ena de Battenberg (1906) a contribué à resserrer les liens entre l'Espagne et la Grande-Bretagne. Depuis, le Roi et la Reine se sont plusieurs fois rendus en Angleterre, Édouard VII a, au printemps de 1907, visité Alphonse XIII à Carthagène. Encore, en d'autres occasions, les deux souverains se sont rencontrés : tout récemment, le 31 mars dernier, le Roi d'Angleterre, pendant son séjour à Biarritz, s'est rendu à Saint-Sébastien pour y saluer Alphonse XIII et la Reine Ena. L'entente est aussi étroite entre Madrid et Londres qu'entre Madrid et Paris (4).

(1) M. Jules Cambon a quitté, on le sait, Madrid pour Berlin au début de 1907.

(2) Après avoir visité Paris, le Roi se rendit à Berlin. Les splendeurs officielles qu'on déploya en son honneur le touchèrent moins que les simples et cordiales acclamations du peuple de Paris.

(3) V. *supra*, même chap., § 1er, la politique espagnole dans l'affaire marocaine. Les relations de Paris et de Madrid sont fort cordiales : le Roi a envoyé au mois d'avril dernier l'amiral Boado y Montès saluer le président Fallières à Nice.

(4) Le rapprochement politique anglo-espagnol a été suivi d'un rapprochement économique : de nombreuses maisons anglaises ont obtenu du gouvernement espagnol d'importantes commandes. Le chemin de fer transpyrénéen aura ainsi pour effet de développer considérablement les relations commerciales de l'Espagne et de la France.

L'Espagne est depuis 1904 sortie de l'orbite allemande ; elle s'est engagée dans la même voie que l'Angleterre et la France. En présence du succès des diplomaties anglaise et française qui lui ont ravi un allié, on comprend le mécontentement de la Wilhelmstrasse, et que Guillaume II n'ait pas encore rendu au jeune souverain la visite que lui fit celui-ci il y a quatre ans.

CHAPITRE X

Le rapprochement anglo-russe (1907)

« J'ai confiance que cette réunion renforcera les liens nombreux et forts qui unissent nos maisons, et qu'elle aura l'heureux résultat de rapprocher plus étroitement nos deux pays, et de favoriser et de maintenir la paix du monde. Au cours de l'année passée, plusieurs questions de grande importance pour la Russie et pour l'Angleterre ont été réglées d'une façon satisfaisante pour nos gouvernements. Je suis certain que Votre Majesté apprécie autant que je le fais la valeur de ces accords, car malgré leur portée limitée, ils ne peuvent qu'aider à répandre entre nos deux pays des sentiments de bienveillance et de confiance mutuelle. »

Toast de Nicolas II en l'honneur d'Édouard VII, à bord du *Standard*, en rade de Reval, 10 juin 1908.

« Je puis cordialement souscrire à chacune des paroles tombées des lèvres de Votre Majesté... »

Réponse d'Édouard VII. Reval, 10 juin 1908.

Sommaire. — Le rapprochement anglo-russe (1907), conséquence indirecte de l'entente anglo-française.

I. — L'hostilité anglo-russe en Asie après 1901. — Les menées russes en Mandchourie, en Perse, etc. — L'amitié russo-allemande.

La réponse anglaise. — La note anglo-japonaise relative à la Mandchourie, et l'alliance anglo-japonaise (janvier 1902). — L'expédition Younghusband au Thibet (1904). — Le voyage de lord Curzon sur le golfe Persique (fin 1903).

La guerre russo-japonaise (1904-1905), et la saisie du *Malacca*.

L'incident des Détroits. — L'incident de Hull.

Le second traité anglo-japonais (août 1905).

II. — Le rapprochement anglo-russe. — La lettre de lord Lansdowne à sir Charles Hardinge (1905). — Le traité de Portsmouth (1905). — L'incident de Tabah (1906). — La flotte russe en Angleterre (1907).

Le traité du 30 août 1907 relatif à la Perse, à l'Afghanistan, au Thibet, et au golfe Persique. — Édouard VII à Reval (juin 1908).

La portée et le but anti-allemand du rapprochement anglo-russe. — L'entente de la Russie et de l'Angleterre non seulement en Asie mais en Europe.

III. — Les accords sino-japonais (1905), russo-japonais (1907), franco-japonais (1907) complètent l'accord anglo-russe et assurent avec lui l'équilibre asiatique.

La conséquence la plus inattendue de l'entente franco-anglaise a été sans conteste l'accord anglo-russe. Les rapports des gouvernements de Londres et de Pétersbourg avaient été, on le sait, de tous temps difficiles, et il a fallu que l'Allemagne accusât un développement sans cesse plus intense, et aussi que l'Angleterre eût la ferme volonté d'assurer la paix en Asie, pour que les deux pays oublient leurs vieilles haines et signent entre eux un accord, qui a mis fin à leurs querelles séculaires. Il faut ajouter que la France, alliée de la Russie et amie de l'Angleterre, a aidé de toutes ses forces au rapprochement, et les archives, quand elles seront connues, seront sur ce point, comme sur tant d'autres, singulièrement instructives.

I

En 1901, le gouvernement de Pétersbourg tentait, on l'a vu, d'obtenir du gouvernement de Pékin la convention mandchourienne qu'il ambitionnait [1] : cette convention devait faire de la Mandchourie, sinon en droit, du moins en fait, une véritable province russe. On sait déjà tous les efforts que fit l'Angleterre pour s'opposer à la signature de cette convention à laquelle le gouvernement mandchou semblait favorable : ses inquiétudes grandirent encore

(1) V. *supra*, chap. VI, p. 226.

quand elle vit l'Allemagne oublier ses promesses, et favoriser les prétentions russes.

Prétentions qui grandissaient sans cesse et de tous côtés : dans l'Asie occidentale, en Perse notamment, l'influence russe s'implantait chaque jour davantage. Pétersbourg avait prêté à Mouzaffer-ed-Dine des sommes considérables (1) ; un navire de guerre russe, l'*Amiral-Khornilof*, avait navigué dans le golfe Persique jusqu'à Bassorah, comme pour défier le Royaume-Uni et lui prouver que le golfe n'était pas anglais. En Chine, la Russie réclamait des terrains à Tien-Tsin, comme faisant partie de sa concession, alors que ces terrains étaient occupés par un dépôt britannique ; pour ses communications militaires entre la Mandchourie et Pékin, elle occupait le chemin de fer Pékin-Chanhaïkuan qui appartenait à des actionnaires anglais. En même temps, le Transsibérien était achevé, et un service régulier commençait de fonctionner entre Moscou et Vladivostock.

La Russie, à qui l'épargne française ne suffisait plus (2) et dont les besoins d'argent allaient sans cesse grandissants, recourut à un emprunt allemand : au mois de mai 1901, un emprunt de 425 millions à 4 % était souscrit à Berlin. Cet emprunt était le prix que payait l'Allemagne pour l'amitié russe : le prix était peut-être élevé, car si Guillaume II et Nicolas II ont toujours gardé de cordiales relations, relations qu'ont entretenues les très nombreuses visites qu'ils ont échangées, on ne voit pas encore le profit exact qu'en a retiré l'Allemagne : la Russie est restée notre alliée, et elle est devenue l'amie de l'Angleterre...

Le gouvernement de Londres s'inquiétait cependant des menées russes en Asie, et de l'amitié russo-allemande. A

(1) V. *supra*, chap. IV, p. 117.

(2) V. sur les fonds français engagés en Russie, *supra*, p. 128.

la fin de 1901, une occasion se présenta qui lui permit de prendre sa revanche.

Le Japon avait besoin d'argent; le marquis Ito vint en Europe pour négocier un emprunt. Il s'adressa d'abord à Paris, puis à Pétersbourg, puis à Berlin et à Londres : ce fut Londres qui lui prêta 125 millions de francs, les autres gouvernements ayant soit refusé, soit hésité. La complaisance britannique n'était pas désintéressée : le 15 janvier 1902, une note anglo-japonaise relative à la Mandchourie fut remise à Pékin. Le 30 janvier, une alliance offensive et défensive anglo-japonaise était signée à Londres.

Quelques jours avant que le traité fût signé, mais alors que l'entente entre les deux cabinets de Tokio et de Londres était complète, le 15 janvier 1902, une note anglo-japonaise protesta auprès du gouvernement chinois contre la convention mandchourienne que préparait la Russie. L'Angleterre, forte de l'appui du Japon, prenait l'offensive contre Pétersbourg et Pékin.

L'effet ne se fit pas attendre : la Russie et la Chine cédèrent. La note — maladroite — du 20 mars 1902, par laquelle la France et la Russie répondaient à la note anglo-japonaise, n'avait pas inquiété Londres ni Tokio : son caractère agressif — « au cas où l'action agressive de tierces puissances, soit de nouveaux troubles en Chine deviendraient une menace pour leurs propres intérêts, les gouvernements de Paris et de Pétersbourg aviseraient aux moyens d'en assurer la sauvegarde » — était faux. La Russie obtint bien de Pékin, le 11 avril 1902, une convention mandchourienne, mais combien différente de celle qu'elle avait autrefois préparée. « La Mandchourie, dit l'article 1[er] de la Convention, continue à être *une partie intégrante de l'Empire chinois.* » Si la Russie gardait les

chemins de fer et les territoires à bail concédés en 1898(1), ainsi que les privilèges et les mines obtenus par la Banque russo-chinoise ou par des sujets russes, par contre elle renonçait à ses prétentions au monopole industriel et commercial, elle promettait l'évacuation progressive, de six mois en six mois, province par province (8 octobre 1902, 8 avril et 8 octobre 1903). La victoire de l'Angleterre était complète (2).

(1) V. *supra*, p. 180.

(2) L'Angleterre signa quelques mois plus tard (septembre 1902) avec la Chine un traité de commerce avantageux. Au point de vue politique, comme au point de vue commercial, elle occupait dans le pays une situation tout à fait spéciale. Elle proposa aux vice-rois — et ceux-ci acceptèrent, — de les aider par des bateaux anglais à réprimer la piraterie sur le Yang-tsé. Mais l'Allemagne protesta, prétendant que l'accord anglo-allemand de 1900 avait fait du Yang-tsé une province du commerce germanique. L'Angleterre maintint ses prétentions, et affirma son droit de protéger les intérêts britanniques partout où ils se trouveraient en danger. Dans la région du Yang-tsé, de nouveaux incidents anglo-allemands ne tardèrent pas à se produire : ils furent motivés par la prolongation de Hankeou à Canton de la voie ferrée actuellement en exploitation de Pékin à Hankeou. Des négociations nombreuses et longues eurent lieu entre la Chine et un syndicat américain d'abord, puis un syndicat franco-russo-belge, puis un nouveau syndicat américain. Mais l'Angleterre ne tarda pas à prendre sa revanche, et imposa un syndicat anglo-chinois. Les négociations traînèrent, et l'Allemagne en profita pour s'immiscer dans l'affaire. Finalement au mois de mai dernier (1909), un syndicat anglo-franco-allemand fut constitué et arrêta les dispositions suivantes :

Le groupe allemand présentera un ingénieur en chef pour les lignes de chemins de fer de Hankeou à Cheng-fou, qui doivent être construites dans la province du Hou-Pé, sur une longueur d'environ 800 kilomètres ; le groupe anglais présentera de son côté un ingénieur en chef pour le chemin de fer de Hankeou à Canton. Pour la prolongation du chemin de fer de Cheng-fou, un ingénieur en chef sera présenté ultérieurement par le groupe français ou par le groupe anglais. L'Allemagne, l'Angleterre et la France participeront d'une façon égale à la livraison des matériaux. Pour le moment, le syndicat va négocier un emprunt de 5.500.000 livres, qui sera émis à parts égales par trois banques : une allemande, une anglaise et une française.

Cet emprunt sera coté d'une façon uniforme à la Bourse de Berlin et à celles de Londres et de Paris.

La situation de la Grande-Bretagne en Extrême-Orient était au surplus devenue prépondérante par l'effet du traité anglo-japonais (30 janvier 1902) qu'avait signé à Londres le marquis Ito.

Ce traité comprenait six articles : les deux parties reconnaissaient mutuellement l'indépendance de la Chine et de la Corée, et se déclaraient dégagées de toute tendance agressive contre l'une ou l'autre.

« Ayant en vue toutefois les intérêts spéciaux dont ceux de la Grande-Bretagne se réfèrent principalement à la Chine, tandis que le Japon, en outre des intérêts qu'il possède en Chine, est intéressé à un degré particulier au point de vue politique aussi bien que commercial et industriel en Corée, les parties contractantes reconnaissaient qu'il serait permis à toutes deux de prendre telles mesures qui pourraient être indispensables en vue de sauvegarder ces intérêts, s'ils étaient menacés, soit par l'action agressive des puissances, soit par des troubles en Chine ou en Corée, nécessitant l'intervention d'une des deux parties contractantes pour la protection de la vie et des biens de ses sujets. » « Si la Grande-Bretagne ou le Japon, pour la défense des intérêts respectifs ci-dessus décrits, était impliqué dans une guerre avec une autre puissance, l'autre partie contractante devrait garder une stricte neutralité, et faire ses efforts pour empêcher d'autres puissances de prendre part aux hostilités contre son allié. Si dans le cas précité, toute autre puissance prenait part aux hostilités contre ladite alliée, l'autre partie viendrait à son aide et ferait la guerre en commun avec elle, et conclurait la paix d'un commun accord. » L'alliance était stipulée pour une durée de cinq ans.

Le traité du 30 janvier 1902 fut en Angleterre diversement apprécié. Tandis que la *National Review* lui consacrait des éloges, la *Fortnightly Review* s'élevait avec véhémence contre les stipulations qu'il contenait, et qui,

d'après elle, devaient amener les pires complications : « Fidèle, disait-elle, à ses traditions les plus médiocres, le Foreign Office s'est rué de l'apathie au spasme. Il a tenté de compenser sa torpeur par de la frénésie. Il n'y a plus maintenant à y revenir : d'un coup de plume, nous avons passé de la *splendid isolation* à la *splendid complication*... »

Nul n'est prophète en son pays, même pas la *Fortnightly Review* : le traité anglo-japonais n'a pas placé la Grande-Bretagne au milieu d'un de ces imbroglios politiques qui causent plus de soucis qu'ils ne peuvent procurer d'avantages. Il fut au contraire pour elle une source abondante de profits, dont le premier, et non le moindre, fut l'engagement pris par la Russie d'évacuer la Mandchourie.

Victorieuse de la Russie en Mandchourie (1), la diplomatie britannique parvint encore à arrêter les progrès de l'influence russe au Thibet et sur le golfe Persique.

Au Thibet, l'influence russe s'était peu à peu solidement implantée. Le Dalaï-Lama avait envoyé en 1900-1901 une ambassade à Pétersbourg, dont les desseins étaient restés mystérieux. En 1903, le gouvernement anglais échangea avec le gouvernement russe de nombreuses dépêches, où il se plaignait de la place sans cesse plus importante que prenaient dans le pays les agents, surtout les agents secrets de Pétersbourg. Celui-ci répondit qu'il n'entrait point dans ses intentions d'annexer le Thibet, et que le gouvernement anglais pouvait se rassurer. En 1904, une expédition fut cependant décidée, à l'effet de détrôner le Dalaï-Lama, favorable à la Russie, et dont les menées compromettaient les intérêts britanniques. L'expédition fut commandée par le colonel Younghusband, et après une marche souvent difficile, qu'illustra la prise du

(1) V. *supra*, page 420.

jong de Gyang-tsé et de celui de Nagar-tsé, pénétra dans Lhassa, le 3 août. Le Dalaï-Lama avait fait transmettre diverses propositions au colonel Younghusband, pendant que l'expédition était en route vers Lhassa : le colonel refusa de les examiner avant d'être entré dans la capitale. Il s'y installa presque sans coup férir... mais n'y trouva plus le Dalaï-Lama qui avait pris la fuite. A sa place, le Taschi-Lama, ami de l'Angleterre, fut proclamé, et un traité en date du 1er octobre régla les relations de l'Inde et du Thibet. Le 23 avril 1906, le gouvernement chinois contresigna ce traité. L'Angleterre reconnaissait la souveraineté de la Chine sur le Thibet : elle s'engageait à ne pas intervenir dans les affaires intérieures du pays tant que les autres puissances n'interviendraient pas elles-mêmes. De son côté, la Chine s'engageait à payer les frais de l'expédition de Lhassa, soit 2.400.000 taëls, à construire des lignes télégraphiques, à ouvrir divers marchés, notamment Gyang-tsé, Gartok, Yatoung au commerce de l'Inde, enfin à donner la préférence à l'Angleterre pour les concessions de voies ferrées. Ce traité était une nouvelle victoire pour le gouvernement de Londres, et de nature à entraver grandement le développement de l'influence russe.

L'Angleterre répondit encore à la Russie (1) sur le golfe Persique par une démonstration pacifique, dont l'effet fut considérable. Au mois de novembre 1903, lord Curzon, vice-roi des Indes, et lady Curzon s'embarquèrent, avec une suite nombreuse et brillante, sur le *Harding*, qu'escortaient le *Hyacinth*, l'*Argonauth*, le *Fox* et trois canonnières, et firent route vers le golfe Persique. Les escales eurent lieu surtout sur la côte arabique, le 18 et le 19 novembre à Mascate, puis aux îles Bahreïn, à Koweit.

(1) V. *supra*, p. 419, le voyage sur le golfe du croiseur russe *Amiral-Khornilof*.

Le 20 novembre, le vice-roi s'arrêta à Bender-Abbas, et se rendit aux îles d'Ormuz. Cette brillante croisière impressionna fort les populations musulmanes; elle prouva surtout à la Russie que l'Angleterre veillait plus que jamais sur le golfe Persique, et qu'il serait imprudent de lui en disputer l'empire.

Durant la guerre russo-japonaise [15 février 1904-29 août 1905 (1)], divers incidents, l'incident du *Malacca*, celui des Détroits, celui de Hull, envenimèrent encore les relations de Londres et de Pétersbourg.

Au mois de juillet 1904, le vapeur *Pétersbourg* appartenant à la flotte volontaire russe arrêta dans la mer Rouge le *Malacca* de la Compagnie péninsulaire, à destination de l'Extrême-Orient, qu'il supposait chargé de contrebande de guerre. Le *Malacca* fut amené à Suez sous pavillon russe (2). Il fut établi que le navire anglais ne portait aucun objet de contrebande, et sur les réclamations pressantes du cabinet de Londres, il fut rendu à la Compagnie péninsulaire. En même temps, le gouvernement russe consentit, afin que pareil incident ne se reproduise pas, à retirer aux navires de sa flotte volontaire le droit de saisie.

La flotte volontaire russe motiva encore entre Londres et Pétersbourg un autre incident qui réveilla une vieille question, endormie depuis plusieurs années, la question des Détroits. On sait que par la Convention de Londres (15 juillet 1840), devenue l'année suivante la Convention des Détroits (15 juillet 1841), le sultan avait déclaré « être résolu à maintenir tant qu'il se trouverait en paix

(1) V. le traité de Portsmouth, *infra*, page 446.

(2) Presque en même temps, le navire allemand *Prince-Henri* fut arrêté dans les mêmes conditions par le *Smolensk*, de la flotte volontaire russe. Le *Prince-Henri* ne portait non plus aucun chargement de contrebande.

le principe de la fermeture des Détroits, posé dans le traité de 1809 » ; les puissances avaient de leur côté affirmé leur détermination unanime de se conformer à l'ancienne règle de l'Empire ottoman. Cette Convention de 1841 fut confirmée en 1856 par le traité de Paris, et en 1871 par la Conférence de Londres. Mais le traité de Londres accorda au sultan, dans son article 2, « la faculté d'ouvrir les détroits en temps de paix aux navires des puissances amies et alliées, dans le cas où la Sublime Porte le jugerait nécessaire afin d'assurer les stipulations du traité de Paris de 1856. » Lors du Congrès de Berlin, cet article 2 motiva de la part des plénipotentiaires anglais et russes deux déclarations divergentes :

Déclaration de lord Salisbury :

« Considérant que le traité de Berlin changera une partie importante des arrangements sanctionnés par le traité de Paris de 1856, et que l'interprétation de l'article 2 du traité de Londres peut aussi être sujette à des contestations, je déclare de la part de l'Angleterre que les obligations de Sa Majesté britannique concernant la clôture des détroits se bornent à un engagement *envers le sultan* à respecter à cet égard les déterminations indépendantes de Sa Majesté, conformes à l'esprit des traités existants. »

Déclaration du comte Schouvalof :

« Les plénipotentiaires de Russie, sans pouvoir se rendre exactement compte de la proposition de M. le second plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, concernant la clôture des détroits, se bornent à demander de leur côté l'insertion au protocole de l'observation qu'à leur avis le principe de la clôture des détroits est un principe européen, et que les stipulations conclues à cet égard en 1841, 1856 et 1871, confirmées actuellement par le traité de Berlin, sont obligatoires de la part de toutes les puissances, conformément à *l'esprit et à la lettre* des traités existants, *non seulement vis-à-vis du sultan, mais encore de toutes les puissances signataires de ces transactions.* »

En 1885, le gouvernement anglais, en 1895, le gouvernement russe maintinrent respectivement les déclarations faites par leurs délégués au Congrès de Berlin.

Au mois d'août 1902, le gouvernement de Pétersbourg demanda et obtint du sultan un iradé accordant le libre passage des Détroits à quatre contre-torpilleurs de Cronstadt qui avaient été désignés pour renforcer l'escadre de la mer Noire. Le 6 janvier 1903, le gouvernement anglais par l'organe de sir O' Connor, ambassadeur à Constantinople, protesta auprès de la Porte, et signifia au gouvernement ottoman qu'il n'hésiterait pas à se prévaloir du précédent et à user pour ses vaisseaux du même privilège. Ainsi, comme l'a écrit justement M. René Pinon, « par un étrange chassé-croisé, la Russie et l'Angleterre abandonnaient simultanément l'interprétation que leurs plénipotentiaires avaient respectivement défendue au Congrès de Berlin: la Russie reconnaissait au sultan le droit d'accorder le passage sans avoir à en rendre compte à qui que ce soit; l'Angleterre le lui déniait (1). »

En 1904, lors de la guerre russo-japonaise, la Russie obtint encore du Sultan l'autorisation de faire passer les Détroits à quelques navires de sa flotte volontaire, dont le *Pétersbourg*. Après l'incident du *Malacca*, l'ambassadeur d'Angleterre formula des réclamations auprès de la Porte, et obtint que si d'autres bateaux de la flotte volontaire franchissaient le Bosphore sous pavillon commercial, ils ne devraient reprendre le pavillon de guerre qu'après avoir touché un port neutre. Quelques semaines plus tard (août 1904), la Russie demanda à nouveau le passage pour sept autres navires de la flotte volontaire. Le Sultan céda encore une fois à la demande de Pétersbourg, mais à la condition que ces sept navires, une fois passés, resteraient des navires auxiliaires, et ne seraient pas transformés en

(1) V. René Pinon, *L'Europe et l'Empire ottoman* (Perrin 1908).

bâtiments de guerre. L'Angleterre avait fait auprès de la Porte la plus vive opposition : elle avait dans l'Archipel, à la sortie des Dardanelles et autour de Lemnos, groupé une partie de sa flotte, et on prétendit à l'époque qu'elle était disposée à s'en servir. Il n'en fut rien : les transports russes passèrent devant Constantinople, et firent route sans être inquiétés vers l'Extrême-Orient. L'incident n'en motiva pas moins une vive rancune entre Londres et Pétersbourg (1).

L'incident de Hull fut plus grave encore. On sait les faits : dans la nuit du 21 octobre 1904, une escadre russe qui se dirigeait vers l'Extrême-Orient, crut, en passant dans la mer du Nord, à proximité du Dogger Bank, où se trouvait une flottille de pêcheurs anglais de Hull, être entourée de torpilleurs japonais, et sur une indication d'un des transports, le *Kamtchatka*, qui signala être attaqué de tous côtés, l'amiral Rodjestvensky fit bombarder les soi-disant Japonais. Il y eut parmi les inoffensifs pêcheurs anglais de nombreux morts et blessés : deux morts et six blessés, un chalutier coulé et cinq autres avariés. Quand les Russes eurent reconnu leur méprise, au lieu de s'arrêter et de porter secours aux victimes qu'ils venaient de faire, ils continuèrent leur route, et ne signalèrent même pas le fait aux sémaphores du Pas-de-Calais devant lesquels ils passèrent quelques heures plus tard.

Le gouvernement de Londres se montra à juste titre fort irrité de la conduite de l'escadre russe, et demanda immédiatement à Pétersbourg une réparation. La Russie essaya de couvrir l'amiral Rodjestvensky, et comme elle

(1) Au mois d'avril 1909, on a signalé encore qu'un croiseur russe, le *Teretz*, avait traversé le Bosphore. La Russie avait espéré, à l'occasion de la crise orientale de 1908-1909, pouvoir faire modifier à son avantage la Convention des Détroits, mais les événements ne lui ont pas permis de mettre ses projets à exécution (V. *supra* chap. VIII, et *infra*, chap. XI).

se montrait peu empressée à satisfaire aux légitimes exigences du gouvernement anglais, on put craindre que celui-ci, brusquant la situation, ne lui déclarât la guerre. Pour éviter un pareil conflit qui eût été désastreux pour la Russie, déjà engagée dans une lutte terrible contre le Japon, le gouvernement français s'entremit, et ses bons offices ayant été acceptés, il fut convenu que la contestation serait portée, conformément à la Convention de La Haye du 29 juillet 1899, devant une « Commission d'enquête » (1). Celle-ci se réunit à Paris, sous la présidence de l'amiral Fournier, du 8 janvier (2) au 25 février 1905.

La commission d'enquête n'avait pas à rendre une sentence : elle n'avait qu'à entendre les parties, et à faire un rapport sur la manière exacte dont les faits s'étaient passés. De ce rapport, la conclusion implicite et non explicite fut que la responsabilité du gouvernement russe était pleinement engagée : le *Kamtchatka* s'était trompé quand il s'était cru assailli de tous côtés par des torpilleurs ; l'amiral Rodjestvensky avait eu tort de bombarder la flottille du Dogger Bank dont la qualité ennemie n'était pas sérieusement admissible. A sa faute existaient cependant des circonstances atténuantes, notamment parce qu'il avait pris soin de faire cesser le feu, dès qu'il avait reconnu son erreur ; on admit en outre que les causes urgentes qui appelaient l'escadre russe en Extrême-Orient, étaient de nature à l'excuser de ne pas s'être arrêtée pour porter secours à la flottille sinistrée (3). — Ainsi se termina

(1) V. sur la Convention de La Haye et le fonctionnement des commissions d'enquête notre ouvrage : *La seconde Conférence de la Paix.* (Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1908.)

(2) La séance d'ouverture de la Commission eut lieu le 20 décembre 1904. Mais les travaux ne commencèrent vraiment que le 8 janvier 1905, date à laquelle arrivèrent à Paris les délégués américains. La commission se composa de délégués russes, anglais, américains, français et autrichiens.

(3) Le gouvernement russe a indemnisé par la suite les victimes de l'accident.

pacifiquement un incident dont les conséquences eussent pu être particulièrement graves si les deux parties s'étaient refusées à écouter les conseils de la France, et n'avaient point voulu recourir à une commission d'enquête (1).

Le 13 août 1905, quelques jours avant la signature du traité de Portsmouth (2), l'Angleterre conclut avec le Japon un second traité (3) destiné à assurer la sécurité de son empire des Indes et surtout à renforcer l'alliance de 1902. Le Japon reconnaissait à la Grande-Bretagne le droit de prendre à proximité des frontières de l'Inde telles mesures qu'elle jugerait nécessaires pour sauvegarder ses possessions (art. 3) ; la Grande-Bretagne reconnaissait au Japon le même droit en ce qui concernait la Corée (art. 2). L'article 1er fortifiait enfin l'alliance qu'avait établie le traité du 30 janvier 1902 ; il décidait que « si par suite d'une attaque non provoquée ou d'une action agressive, une des deux parties contractantes était impliquée dans une guerre pour la défense de ses intérêts territoriaux ou de ses intérêts spéciaux, l'autre partie viendrait immédiatement au secours de son alliée, ferait la guerre en commun, et conclurait la paix d'un accord mutuel avec elle (4). »

(1) Dans la nuit du 17 juin 1909, un incident qui rappelle celui de Hull s'est produit dans les eaux finlandaises. Un navire de commerce anglais, n'ayant pas compris les signaux des contre-torpilleurs russes qui veillaient sur le yacht impérial, — le Tsar attendait Guillaume II qui devait arriver le lendemain, — s'est avancé trop près dans sa direction. Un des contre-torpilleurs, après avoir tiré quatre coups à blanc, a tiré un obus sur le navire anglais, qui a eu sa machine avariée, trois hommes légèrement blessés, et un grièvement. Le navire fut saisi et l'équipage consigné à bord. L'incident, qui était dû à une erreur du navire anglais, n'eut pas de suites graves, et se termina par le versement d'indemnités aux blessés.

(2) V. *infra*, p. 446.

(3) V. *supra*, p. 420, le premier traité du 30 janvier 1902.

(4) Le 16 mars 1905, l'Angleterre et le Japon avaient signé un traité

Le traité du 13 août 1905 qui avait une durée de dix ans (1) était, on le voit, d'une portée plus large que le traité de 1902 ; alors que l'alliance prévue par celui-ci ne devait avoir effet qu'au cas où deux puissances au moins attaqueraient l'une des deux parties contractantes, l'alliance prévue par le traité de 1905 était stipulée même pour le cas où l'une des parties contractantes ne serait attaquée que par une seule puissance (2).

Le traité anglo-japonais du 13 août 1905 ne semblait pas destiné, bien au contraire, à faciliter un rapprochement entre Pétersbourg et Londres. Il marqua cependant, grâce à l'habileté de lord Lansdowne, le début des pourparlers qui devaient aboutir deux années plus tard à l'accord du 30 août 1907.

II

C'est au mois de septembre 1901, à Compiègne, lors du voyage que fit en France Nicolas II, qu'il fut, dit-on, pour la première fois, question d'une entente anglo-russe. On rapporte que M. Loubet aurait alors montré à l'Empereur combien une entente anglaise pourrait être utile

de commerce relatif à l'Inde, accordant au Japon et à l'Inde réciproquement le traitement de la nation la plus favorisée.

(1) Au mois d'avril dernier (1909), on avait annoncé l'intention du Japon de dénoncer le traité de 1905. La nouvelle a été peu de temps après démentie ; outre que rien ne permettait de supposer un pareil revirement dans la politique nipponne, la dénonciation aurait été sans valeur, ou tout au moins n'aurait pu avoir effet que pour le 13 août 1915. Le traité de 1905 a en effet une durée de dix années.

(2) L'article 4 du traité de 1905 a stipulé la neutralité de la Grande-Bretagne dans la guerre russo-japonaise, « à moins qu'une autre puissance ne prenne part aux hostilités contre le Japon ».

pour la Russie. L'idée chemina lentement malgré une active campagne russophile menée en 1902 par Calchas dans la *Fortnightly Review* : c'est seulement en 1906 qu'elle prit corps, et qu'un rapprochement commença de s'opérer entre les deux pays : cependant, dès 1905, divers symptômes se manifestèrent qui indiquaient que Londres, dont la situation asiatique était particulièrement solide, était disposé à tendre la main à son ennemi séculaire (1).

A la suite du traité anglo-japonais du 13 août 1905, lord Lansdowne (6 septembre 1905) écrivit en effet à sir Charles Hardinge ambassadeur d'Angleterre à Pétersbourg, pour que celui-ci calmât les inquiétudes que pourrait concevoir le gouvernement russe. Il le priait de communiquer à ce dernier le texte du nouveau traité, « instrument international

(1) La Russie était de son côté assez disposée à accepter la main qui lui serait tendue. On peut rappeler à ce sujet l'interview donnée en avril 1904 après la conclusion de l'accord franco-anglais par M. de Nelidow, ambassadeur de Russie à Paris, au *Temps* :

« Je vous ai dit qu'on se féliciterait en Russie de cette solution (l'accord franco-anglais), et ce pour deux raisons. Nous sommes les amis et les alliés de la France. En tant qu'amis, nous nous réjouissons de tout ce qui vous arrive d'heureux : et cet arrangement est un événement heureux. En tant qu'alliés, nous n'enregistrons pas avec moins de plaisir la garantie nouvelle de force et de sécurité que vous vaut l'accord en question.

« Quand on est uni à quelqu'un par des liens que la raison et le sentiment ont également contribué à former, lorsque, en d'autres termes, on est l'allié de quelqu'un, on souhaite, n'est-il pas vrai ? que cet allié soit aussi puissant que possible, qu'il ait la pleine liberté de ses mouvements, que les obstacles de nature à l'immobiliser soient réduits au minimum. Or, il est clair que votre entente avec l'Angleterre vous délivre de beaucoup de soucis, vous affranchit de certaines gênes. Par là elle nous est précieuse.

« Et puis enfin, ajouta en souriant l'ambassadeur, n'y a-t-il pas un proverbe qui dit : « Les amis de nos amis sont nos amis ? » Qui sait si, une fois de plus, il ne se vérifiera pas ? »

dont aucune des puissances qu'intéressent les affaires d'Extrême-Orient ne saurait se formaliser ». « L'alliance, était-il dit encore dans cette lettre, a un but purement pacifique et tend à protéger des droits et des intérêts dont la validité est incontestable. »

Lors du traité de Portsmouth (1), l'Angleterre, désireuse d'éviter à la Russie l'humiliation d'une paix trop cruelle, se joignit aux États-Unis pour adoucir les conditions du traité et refréner les exigences du gouvernement de Tokio (2). « Le gouvernement de Sa Majesté, écrivait lord Lansdowne à sir Charles Hardinge dans la lettre précitée, est en droit de croire que la constitution de cette alliance (l'alliance anglo-japonaise, traité de 1905) peut ne pas avoir été sans exercer quelque influence tendant à faciliter la solution par laquelle on a si heureusement mis fin à la guerre. Il espère seulement que cette alliance pourra servir pendant des années à assurer le maintien de la paix du monde dans les régions qu'elle intéresse... »

En 1906, au cours de la Conférence d'Algésiras, dans l'intervalle des séances, plénipotentiaires russes et anglais, le comte Cassini, sir Arthur Nicholson et sir Donald Mackenzie Wallace, causèrent à maintes reprises des conditions dans lesquelles une entente sur le terrain ouest asiatique pourrait s'établir entre Londres et Pétersbourg. Survint en même temps l'incident de Tabah. M. Zinoviev, ambassadeur de Russie à Constantinople, fit savoir au gouvernement ottoman que le cabinet de Pétersbourg

(1) V. *infra*, page 446.

(2) Comme symptôme du rapprochement anglo-russe, on peut encore noter un accord du 29 décembre 1904 aux termes duquel les compagnies par actions dont le siège est dans l'un des deux pays, à condition que ce domicile ait été constitué en conformité avec les lois en vigueur, ont été reconnues comme ayant une existence légale dans l'autre pays où elles ont notamment le droit de défendre leurs intérêts devant les tribunaux.

appuyait les prétentions britanniques. Dès lors, les bonnes dispositions de la Russie étaient certaines. L'Angleterre en profita sans retard.

Le gouvernement anglais fut, dès le mois de mai 1906, appelé à s'expliquer sur ses relations avec le cabinet de Pétersbourg. Le *Times* avait prétendu qu'un accord allait être incessamment signé :

« Je ne peux pas faire de déclarations, dit sir Edward Grey à la Chambre des Communes (24 mai), sur le prétendu accord qu'on a publié dans la presse, parce que cet accord n'existe pas. Mais je puis ajouter qu'il y a une tendance croissante de la part de l'Angleterre et de la Russie à s'occuper d'une façon amicale des questions qui les concernent toutes les deux, au fur et à mesure qu'elles se poseront. Cette tendance a amené dernièrement les deux gouvernements à coopérer dans plus d'une occasion. C'est une tendance que nous serons heureux d'encourager; c'est une tendance qui, si elle continue, entraînera naturellement le règlement progressif des questions dans lesquelles chacun des deux pays est intéressé et le resserrement des relations amicales qui existent entre eux... »

Au début de 1907, le gouvernement fit annoncer qu'une escadre anglaise se rendrait dans les eaux russes pour saluer le Tsar. Le 22 juin suivant, sir Edward Grey, en réponse à une question de sir Trevelyan, confirmait officiellement l'information devant la Chambre des Communes :

« D'après les arrangements prévus, dit-il, l'escadre visitera pendant sa croisière les ports suédois, allemands et russes. Elle s'arrêtera dans quatre ports russes... »

Le 5 juillet, le ministre, pour calmer les inquiétudes du Labour party qui craignait que la visite de la flotte ne

pût être considérée comme une intervention dans les affaires intérieures de l'Empire, précisa le but et la portée du voyage :

« La flotte n'aura pas à tenir compte des affaires intérieures de la Russie, elle ira présenter ses hommages au tsar, chef de la grande nation russe, *dans un esprit amical à l'égard du gouvernement existant, mais cette visite sera aussi une visite au peuple russe ..* »

La flotte anglaise ne put se rendre en Russie à raison des troubles qui bouleversaient alors le pays. Mais au mois de mars de l'année suivante (26 mars 1907), une escadre russe composée des cuirassés *Cesarevitch* et *Slava* et du croiseur *Bogatyr* vint à Portsmouth où une réception cordiale lui fut faite. Aussi au mois de mars, l'impératrice douairière de Russie fit un séjour à Londres auprès de la famille royale. La presse anglaise assura presque unanimement de ses sympathies le gouvernement et le peuple russes. L'entente entre Londres et Pétersbourg s'affirmait chaque jour davantage: elle devait être consacrée quelques mois plus tard par le traité du 30 août 1907.

Ce traité porte sur la Perse, sur l'Afghanistan et sur le Thibet. La Perse est divisée en deux zones d'influence: l'une au nord, russe, l'autre au sud, anglaise, celle-là bien plus vaste que celle-ci. Chaque puissance s'interdit, tout en maintenant les entreprises actuellement existantes, de disputer à l'autre, dans ces régions, les concessions de chemins de fer, de banques ou de toute autre entreprise politique ou commerciale. Entre les deux zones, s'étend une zone neutre où chacune des deux puissances n'agira que du consentement de l'autre (1).

(1) En 1906, la Russie et l'Angleterre s'étaient déjà mises d'accord pour avancer ensemble à la Perse 400.000 livres sterling dont moitié comp-

En Afghanistan, la Russie reconnaît le traité anglo-

tant. Depuis la convention de 1907, les deux gouvernements, loin de se combattre, ont suivi dans le pays une politique commune. On sait les événements divers qui ont marqué ces deux dernières années : l'entente anglo-russe s'est particulièrement affirmée au mois de juin 1908 quand le shah a dissous le parlement. Le 25 juin, la *Novoie Vremia* annonçait que le gouvernement russe avait adressé à son ministre à Téhéran l'ordre d'observer strictement l'entente anglo-russe et de défendre la dynastie du shah actuel. Le ministre d'Angleterre à Téhéran avait reçu des instructions analogues. L'un et l'autre, d'ordre de leurs gouvernements, insistèrent auprès du shah pour le rétablissement du régime constitutionnel ; ils lui déclarèrent à maintes reprises que l'Angleterre et la Russie étaient décidées à ne prêter leur appui à aucune mesure hostile qui pourrait être prise contre le parti constitutionnel. Le shah se décida, le 25 septembre 1908, à ordonner la convocation d'un nouveau parlement, mais des troubles éclatèrent de nouveau dans le pays, et le sultan en profita pour retarder l'exécution de ses promesses. Au banquet du lord-maire (9 novembre 1908), M. Asquith affirma encore une fois la concordance absolue des vues anglaises et russes quant à la Perse. Au mois de février dernier (1909), sir Edward Grey a fait savoir aux Communes qu'en présence de la situation politique de plus en plus difficile, le gouvernement anglais serait disposé à intervenir diplomatiquement auprès du shah.

« Le gouvernement de Sa Majesté, a dit le ministre, est disposé à conseiller au shah l'élaboration immédiate d'un plan de gouvernement électif. Ses conseils ayant été souvent négligés, il a formé le projet d'intimer au shah que, sans octroi de constitution, il ne sera en rien soutenu par la Grande-Bretagne, tandis que les deux gouvernements britannique et russe prendront les mesures propres à sauvegarder leurs intérêts. Le gouvernement de Sa Majesté a déclaré au gouvernement russe que si par la suite un emprunt est considéré comme nécessaire, les conditions en devront être soigneusement examinées. Le gouvernement anglais ne consentira à donner ses conseils que si le projet est approuvé par une assemblée élue. »

Et pour bien marquer l'entente absolue de Londres et de Pétersbourg, sir Edward Grey ajouta : « Entre les gouvernements russe et anglais, il n'existe aucune différence de principe en ce qui concerne le but et les conditions. »

Une intervention armée devint nécessaire au mois d'avril 1909 pour protéger la vie des sujets anglais et russes résidant dans le pays. Des troupes russes occupèrent Tabriz ; dans le sud, sur la côte du golfe Persique, près de Bender-Bouchir, l'Angleterre dut de son côté débarquer des bluejackets pour maintenir l'ordre. Sir Edward Grey a constamment affirmé la parfaite concordance des vues anglaises et russes, notam-

afghan de 1905 et la situation spéciale de l'Angleterre (1). Le pays devient en fait, sinon en droit, protégé britannique, car la Russie consent à se servir de l'intermédiaire du gouvernement anglais dans toutes les relations politiques qu'elle pourra avoir avec le gouvernement afghan: elle n'enverra non plus aucun agent dans le pays et n'interviendra en rien dans son administration (2). Le principe de l'égalité commerciale de la Russie et de l'Angleterre est proclamé (3).

ment aux Communes les 22 et 24 avril, 4 et 6 mai et 8 juin. On avait, à la suite de ces interventions armées, prétendu que la Russie et l'Angleterre avaient modifié et complété leur accord du 30 août 1907, et s'étaient entendues pour établir dans le pays un véritable condominium. Cette nouvelle a été formellement démentie: les deux gouvernements se sont seulement entendus et depuis longtemps sur les lignes générales d'un programme persan, destiné à obliger le shah à doter définitivement le pays d'un régime constitutionnel. A la suite de l'occupation de Tabriz, le shah s'est décidé à prendre ce parti: le nouveau parlement se réunirait le 19 juillet. Dès à présent, le shah a constitué un cabinet. Il faut souhaiter que, comme tant d'autres fois, il ne rapporte pas ces diverses mesures!...

(1) On a vu, *supra*, p. 118 et 175, la situation spéciale qu'avait acquise l'Angleterre en Afghanistan, et que la Russie avait à diverses reprises reconnue. En 1893, la mission Mortimer-Durand avait obtenu de l'émir Abdurrhaman la confirmation des engagements antérieurs (traité de Gundamak, traité de 1887, etc.) et lui avait alloué, en échange, une subvention annuelle de trois millions de francs. En 1901, Habib Oulla, successeur d'Abdurrhaman, s'était engagé vis-à-vis du gouvernement anglais « à remplir les clauses des accords signés par son père avec la Grande-Bretagne au sujet des affaires extérieures et intérieures de l'Afghanistan et à n'y contrevenir par aucune action et par aucune promesse. »

(2) L'Angleterre dut en 1908 intervenir à plusieurs reprises (notamment au mois de février et d'avril) sur le territoire afghan pour réprimer les insurrections qui troublaient la paix de ses frontières de l'Inde. La Russie n'a élevé aucune protestation contre l'expédition du général Willcocks. — V. sur les difficultés que rencontre actuellement l'Angleterre dans l'Inde, notamment Pierre Rocheverre, *L'Angleterre et l'Inde* (*Revue pour les Français*, 25 mai 1909).

(3) Dans le courant de l'hiver 1906-1907, Habib Oulla Khan, émir d'Afghanistan, a fait un voyage de plusieurs mois aux Indes où de grandes fêtes ont été données en son honneur.

Au Thibet, la situation créée est sensiblement différente : le pays est en quelque sorte neutralisé, Russes et Anglais s'engagent à ne point s'y combattre, et à n'y rechercher aucun avantage qui pourrait créer entre eux un antagonisme. Aucun des deux gouvernements n'enverra un représentant à Lhassa, aucun ne cherchera à obtenir des concessions de chemin de fer, routes, télégraphes, mines, etc. : l'un et l'autre devront, pour les relations politiques, user de l'entremise du gouvernement chinois. La convention Younghusband de 1904 (1) est cependant reconnue ; les agents commerciaux anglais pourront, comme par le passé, communiquer directement avec les autorités thibétaines.

La convention anglo-russe est complétée par une lettre annexe de sir Edward Grey à sir Arthur Nicholson, ambassadeur de Russie à Londres : cette lettre est relative au golfe Persique. Il y est spécifié que le gouvernement anglais a pris acte des déclarations faites par le gouvernement russe au cours des pourparlers qui ont précédé la convention, aux termes desquelles celui-ci reconnaissait formellement et explicitement les intérêts spéciaux de la Grande-Bretagne dans le golfe Persique.

On voit que par la convention de 1907, la frontière nord-ouest de l'Inde se trouve définitivement garantie ; tout autour de son vaste empire, le gouvernement britannique ne trouve plus que des alliés. La Russie de son côté n'a plus rien à craindre pour ses possessions d'Asie centrale : ni la Perse, ni l'Afghanistan, ni le Thibet ne pourront en effet devenir le théâtre de préparatifs offensifs contre l'Asie russe (2).

Le 17 février 1908, le comte Percy questionna sir

(1) V. *supra*, même chapitre, § 1.

(2) V. Rouire. La Convention anglo-russe (*Rev. des Deux Mondes*, octobre 1907).

Edward Grey à la Chambre des Communes sur l'accord anglo-russe, contre lequel il éleva de graves critiques. L'orateur exprima le regret que l'Angleterre ait accordé, au Thibet, à la Russie une égalité de droits, et qu'elle l'ait interposée entre elle et l'Afghanistan. Il déplora l'abandon consenti au gouvernement de Pétersbourg des régions les plus importantes de la Perse, « sans, dit-il, qu'aucune garantie sérieuse ait été prise en ce qui concerne les rives du golfe Persique. »

Sir Edward Grey justifia le traité en des termes excellents, qui reçurent l'approbation générale de la Chambre :

« La part, dit-il, que le traité fait en Perse à la Russie, cette dernière puissance l'a obtenue, non point du présent cabinet anglais, mais de la faiblesse des ministères anglais au cours des vingt dernières années. Au moment où le traité a été conclu, la Russie commençait à envahir sûrement de ses chemins de fer, de ses marchands et de ses consuls la Perse septentrionale. Quant au golfe Persique, laissé en dehors des pourparlers, le traité conclu, à la rigueur, eût pu s'occuper de la rive persane, mais l'autre rive devient de jour en jour économiquement et politiquement plus importante. Le problème ne pouvait donc être résolu. La Russie et l'Angleterre ont décidé que l'Afghanistan jouerait entre elles le rôle d'un État tampon; tout ce que nous avons promis à la Russie est de ne pas occuper ce pays, de ne pas faire stationner près de la frontière russe nos armes, de ne pas y accumuler de munitions. Nous ne pouvions nous dérober à prendre un tel engagement. Au Thibet, la Russie a de grands intérêts; l'Angleterre de son côté ne songe pas à suivre dans le pays une politique agressive, d'où l'égalité de droits que se sont reconnus les deux puissances... »

Et sir Edward Grey termina ainsi :

« Si le traité n'avait pas été conclu, qu'en fût-il résulté pour les relations anglo-russes ? Sans cet accord, les relations améliorées au cours des deux ou trois années auraient revêtu leur forme

primitive: vu les conditions actuelles de la Perse, elles devaient en effet ou s'améliorer ou empirer. Cet accord a décidé du sens dans lequel le changement devait se produire. D'ici quelques années, si un conflit asiatique s'était produit et si un ministre ayant eu l'occasion que j'ai eue de conclure ce traité avait avoué n'en avoir pas profité, qui ne l'aurait sévèrement condamné ? Nous avons accusé la Russie de mauvaise foi; elle a été en droit de porter cette accusation contre notre politique, si changeante parfois. A des moments critiques, notre influence s'est exercée contre elle de façon décisive: j'espère que grâce à l'accord intervenu un changement définitif s'est produit... »

Le rapprochement anglo-russe a été définitivement consacré par la visite que fit au mois de juin 1908 Édouard VII à Nicolas II. L'annonce de cette visite provoqua le 26 mai un vif incident à la Chambre des Communes. M. O' Grady, du Labour Party, demanda que l'entrevue projetée n'ait pas lieu, ou que, si elle avait lieu, elle fût dépourvue de tout caractère officiel, à raison de l'attitude du gouvernement russe à l'égard des membres de la première Douma, dont une centaine étaient alors en prison ou déportés en Sibérie. M. Asquith répondit que la Grande-Bretagne n'entendait en rien se mêler des affaires intérieures de la Russie, que l'Empereur avait fait une visite officielle en Angleterre après son accession au trône, que cette visite ne lui avait pas encore été rendue, que le roi Édouard n'avait pas encore fait en Russie sa visite officielle après son avènement, et que rien dans les relations actuelles des deux pays ne rendait — bien au contraire — cette visite inopportune.

Le 4 juin, nouvel incident provoqué encore par le Labour Party. Sir Edward Grey fit des déclarations encore plus nettes, quant au but de la visite royale :

« Aucune négociation, dit-il, n'a été engagée en vue de la conclusion d'un traité ou d'une convention avec le gouvernement

russe. Il ne sera question d'aucune négociation. Toutefois, il est exact de dire que la visite aura un résultat politique. Nous désirons qu'elle ait une influence heureuse sur les relations entre les deux pays. C'est une visite qui depuis longtemps a été remise. Il y a quelques années elle n'aurait pu avoir lieu. Des incidents qui s'étaient produits alors rendaient une telle visite inopportune. Elle n'aurait même pas été possible. Le fait qu'elle a eu lieu maintenant doit être interprété comme une preuve que les relations entre les deux pays sont maintenant amicales et que nous espérons qu'elles continueront à l'être... »

Et il ajouta :

« Je déclare que je suis en faveur d'une entente raisonnable et loyale entre les deux pays pour les questions d'un intérêt commun... »

Et posant la question de confiance :

« J'adopte ce point de vue, et si la Chambre le rejette ou rend impossible sa mise en pratique, je tomberai en même temps... »

La Chambre et le pays approuvèrent la politique du gouvernement, et la presse fut unanime à célébrer l'entente anglo-russe, et la visite qu'Edouard VII allait faire à Nicolas II.

Le 10 juin, le Roi arriva à bord du *Victoria and Albert*, devant Reval, accompagné de la Reine d'Angleterre et de la princesse Victoria. Les souverains se rendirent à bord du *Standard* où ils furent reçus par le Tsar, l'Impératrice douairière et les membres de la famille impériale. Le soir un dîner de gala leur fut offert, et des toasts particulièrement cordiaux furent échangés :

« J'ai confiance, dit Nicolas II, que cette réunion renforcera les liens nombreux et forts qui unissent nos maisons, et qu'elle aura

l'heureux résultat de rapprocher plus étroitement nos deux pays, et de favoriser et de maintenir la paix du monde. Au cours de l'année passée, plusieurs questions de grande importance pour la Russie et pour l'Angleterre ont été réglées d'une façon satisfaisante par nos gouvernements. Je suis certain que Votre Majesté apprécie autant que je le fais la valeur de ces accords, *car, malgré leur portée limitée, ils ne peuvent qu'aider à répandre entre nos deux pays des sentiments de bienveillance et de confiance mutuelle.* »

« Je puis cordialement souscrire, répondit Édouard VII, à chacune des paroles tombées des lèvres de Votre Majesté au sujet de la Convention récemment conclue entre nos gouvernements. Je crois qu'elle servira à nouer d'une façon plus serrée les liens qui unissent le peuple de nos deux pays, *et je suis certain qu'elle conduira à un règlement satisfaisant à l'amiable de quelques importantes questions dans l'avenir.* Je suis convaincu non seulement qu'elle tendra à rapprocher nos deux pays, mais aussi qu'elle aidera grandement à favoriser et à maintenir la paix générale du monde... »

M. Isvolski et sir Charles Hardinge qui accompagnaient l'Empereur et le Roi eurent ensemble de longs entretiens particuliers : un communiqué officieux fit savoir qu'ils s'étaient trouvés sur tous les points (Perse, Afghanistan, Inde, Macédoine) en complète unité de vues. Le communiqué ajouta que « les deux ministres avaient pu se convaincre de nouveau du désir réciproque de la Russie et de l'Angleterre de maintenir les meilleures relations avec toutes les autres puissances, *et de ne donner à aucune d'elles des sujets d'inquiétude concernant le but poursuivi soit par les accords spéciaux conclus entre les deux pays, soit par leur politique générale, et ceci,* ajoutait le communiqué, *ne peut manquer de contribuer à maintenir et à renforcer la paix* (1). »

(1) Au mois de mars dernier (1909) une escadre russe s'est arrêtée à Portsmouth ; de grandes fêtes ont été données en l'honneur des officiers

Malgré ces déclarations qui avaient pour but de rassurer l'Allemagne, la presse de Berlin, et notamment M. Maximilien Harden dans la *Zukunft*, s'est violemment élevée contre la nouvelle Triplice franco-russo-anglaise : le fougueux publiciste a affirmé qu'elle déplaçait l'axe de la politique européenne, et constituait pour l'Allemagne un nouveau et grave danger. M. Maximilien Harden ne s'est pas tout à fait trompé. L'accord anglo-russe de 1907 a eu une portée plus large que les termes mêmes dans lesquels il était conçu : le rapprochement qui s'est effectué entre Londres et Pétersbourg ne s'est pas fait seulement sur les affaires asiatiques : il s'est étendu à la politique européenne ; on verra que notamment dans la péninsule balkanique les deux gouvernements ont peu à peu adopté une politique commune, et que surtout depuis 1907, au cours des révolutions qui ont si gravement troublé la vie de l'homme malade, ils ont constamment agi de concert (1). La France s'est jointe à eux : ainsi s'est constituée une triple entente avec laquelle les grandes puissances ont dû et devront désormais compter (2).

et des matelots qui la composaient. Une délégation de parlementaires russes se rendra prochainement en Angleterre (juin 1909). Le Tsar et l'Impératrice iront cet été à Cowes saluer le Roi Édouard et la Reine au retour de la visite qu'ils rendront à Cherbourg au président Fallières. Le *Labour Party* a violemment critiqué le voyage du Tsar en Angleterre, comme il avait blâmé l'année dernière celui du Roi Édouard en Russie.

(1) V. *infra*, chapitre XIII. « Je suis heureux d'avoir l'occasion, a dit M. Asquith au banquet du lord-maire (9 novembre 1908), de dire que nous avons été très satisfaits de constater combien les deux gouvernements russe et anglais, envisageaient à un même point de vue la question orientale. L'un des résultats les plus importants de notre accord avec la Russie sur les affaires balkaniques est que nous avons pu causer franchement et en toute sympathie avec elle lorsque la dernière crise s'est déclarée... »

(2) Même en Asie, en Perse notamment, l'accord anglo-russe s'est fait contre l'Allemagne. Les Allemands ont établi dans le golfe Persique, par les soins de la Compagnie Hamburg Amerika, une ligne de navigation, fondé une école à Téhéran et obtenu en juillet 1907 la concession d'une

Et, en Europe, bien plus encore qu'en Asie, c'est contre l'Allemagne que la Russie et l'Angleterre ont ainsi avec la France marché de front (1). M. Maximilien Harden n'avait donc pas tort quand il disait que le rapprochement anglo-russe était un danger pour Berlin. Comme l'entente cordiale, l'accord de Londres et de Pétersbourg, au moins dans l'esprit du gouvernement britannique, a bien eu dans une certaine mesure pour but d'intimider l'Allemagne, et de lui opposer une nouvelle barrière dans sa marche vers l'hégémonie mondiale.

banque, destinée à lutter contre le banque russe et la banque anglaise. Londres et Pétersbourg s'efforcent d'entraver les progrès de Berlin dans le pays.

(1) V. sur l'amitié russo-allemande, *supra*, chap. VI. Guillaume II et Nicolas II ont toujours entretenu des relations fort amicales, et ont échangé entre eux de fréquentes visites. Le 18 juillet dernier, Guillaume II s'est rencontré avec le Tsar dans les eaux finlandaises. L'entrevue n'a eu aucune conséquence politique : elle n'a été pour les deux souverains qu'une nouvelle occasion de s'assurer de leurs sentiments amicaux, ce dont nous ne saurions prendre ombrage, en même temps qu'elle a prouvé leur désir de maintenir la paix générale. *Toast du Tsar* : « Je profite de cette heureuse occasion pour assurer Votre Majesté de mon sincère et invariable désir de perpétuer les relations traditionnelles de cordiale amitié et de confiance réciproque qui ont toujours uni nos deux maisons, et que je tiens à cultiver comme un gage, non seulement de bons rapports entre nos deux pays, mais aussi de la paix générale. »

Toast de Guillaume II. « Comme Votre Majesté, je suis heureux de voir dans cet accueil une nouvelle et précieuse affirmation de l'étroite et franche amitié qui unit nos personnes et nos maisons. J'y vois en même temps une nouvelle sanction des relations traditionnelles de cordiale amitié et de confiance qui, répondant régulièrement aux multiples intérêts foncièrement pacifiques de nos pays, existent entre nos gouvernements. »

Malgré ces toasts, comme l'écrivait justement le 8 juin, quelques jours avant l'entrevue, *l'Allgemeine Zeitung* : « Le grand Empire slave est fermement attaché à l'alliance française ; il y tient maintenant plus que jamais ; M. Isvolsky s'efforcera toujours, d'autre part, de conserver avec l'Angleterre d'excellentes relations. Après l'entrevue de Nicolas II et de Guillaume II, la Triple-Entente restera la base de la politique étrangère russe. »

III

En même temps que s'opérait le rapprochement asiatique de l'Angleterre et de la Russie, un rapprochement analogue se faisait entre la Chine et le Japon, la Russie et le Japon, et la France et le Japon.

On sait comment se termina la lutte entre le Japon et la Russie, qui pendant dix-huit mois ensanglanta les plaines de la Mandchourie et les mers de Chine. Motivée par le refus opposé par la Russie à l'échéance du 8 avril 1903 (1), d'évacuer la Mandchourie, commencée en fait dans la nuit du 8 au 9 février 1904 par le bombardement de Port-

La même note a dominé après l'entrevue. Voici ce qu'écrivait de Pétersbourg le 18 juin le correspondant de *l'Echo de Paris :*

« L'entrevue des Empereurs a été des plus cordiales, mais, quelque bruit que l'on fasse dans les milieux allemands sur cette entrevue, je puis de nouveau vous assurer que les milieux officiels russes et les cercles de la cour la considèrent comme dénuée de portée politique ; il s'agit, comme je vous l'ai dit, d'une visite de parent et de voisin. On y a causé certainement des intérêts communs, mais ce serait erreur capitale et qui blesserait profondément nos alliés russes et leur souverain, que de se laisser aller chez nous à spéculer sur des modifications qu'elle pourrait apporter à la politique russe. Elle n'en apportera aucune.

« La presse entière est ici assez aigre et hostile à l'Allemagne. A la Douma, la plus grosse injure que puissent s'adresser les députés est de s'appeler chien ou valet allemand. Sauf les réactionnaires, qui attendent tout de l'Allemagne, le pays est profondément hostile au germanisme.

« La visite de Guillaume ne changera pas cela. »

Il convient en outre de noter, pour apprécier à sa juste valeur la récente entrevue de Guillaume II et du Tsar, que ce dernier viendra au mois de juillet prochain saluer le président Fallières à Cherbourg, et ira ensuite à Cowes, dans l'île de Wight, où il se rencontrera avec le Roi Édouard.

(1) V. *supra*, même chap., § 1er, p. 421, les dates auxquelles la Russie avait promis d'évacuer la Mandchourie.

Arthur (1), elle ne prit fin que le 20 août 1905 (2) par le traité de Portsmouth. Le traité contenait quinze articles : la Russie reconnaissait la situation prépondérante du Japon en Corée (3) ; elle cédait au Japon les baux relatifs à la péninsule de Liao-Toung (Port-Arthur, Dalny, etc.) (4) ; la voie ferrée Kharbine-Port-Arthur devrait être rétrocédée par le Japon à la Chine ; la ligne Mandjuria-Kharbine-Nikolsk, qui restait à la Russie, était placée sous la surveillance de la Chine ; la Russie reconnaissait au Japon le droit de pêche dans les eaux territoriales de la Sibérie ; elle s'engageait à rembourser au Japon les dépenses occasionnées par l'entretien des prisonniers russes ; elle cédait la moitié (sud) de l'île de Sakhaline ; la Mandchourie devait être évacuée et restituée à la Chine.

Le 22 décembre 1905, la Chine et le Japon signèrent un traité, auquel était adjoint un protocole en douze articles, qui déterminait les conditions dans lesquelles la Mandchourie devrait être administrée par la Chine, à laquelle elle venait d'être ainsi restituée (5).

La Russie et le Japon ont signé le 28 juillet 1907 un

(1) V. sur les faits qui ont précédé la déclaration de guerre, André Mévil, *De la paix de Francfort à la Conférence d'Algésiras* (Plon, 1909).

(2) La Conférence de Portsmouth a duré vingt jours du 9 au 29 août.

(3) Le 23 février 1904, le Japon avait imposé à la Corée un traité de protectorat. Le 17 novembre 1905, nouveau traité plus étroit que le traité primitif. Le 16 août 1907, après l'abdication de l'Empereur Abd-yi-yeung, le gouvernement de Tokio fit signer à la cour de Séoul un traité qui place la Corée sous la dépendance immédiate du Japon. Le résident général nippon a en effet un droit de haute surveillance sur les affaires administratives du pays : tous les actes législatifs sont soumis à son approbation ; il exerce un contrôle absolu sur la nomination de tous les fonctionnaires.

(4) Si la Russie a perdu Port-Arthur, elle a gardé Vladivostok et son chemin de fer transsibérien.

(5) V. sur ce traité et les difficultés qui existent actuellement entre la Chine et le Japon, René Moulin et Serge de Chessin, *Une année de politique extérieure* (Plon, 1909). *Adde* spécialement sur la question des chemins de fer mandchouriens, *infra*, même chapitre.

accord aux termes duquel chacune des deux parties contractantes s'est engagée « à respecter l'intégrité du territoire de l'autre partie, ainsi que tous les droits conférés à chacune d'elles par les traités, accords ou conventions existants conclus avec la Chine et en vigueur actuellement, et en tant que ces droits ne sont pas incompatibles avec le principe d'égale opportunité énoncé dans le traité de Portsmouth du 5 septembre 1905, et avec toutes les conventions spéciales conclues entre le Japon et la Russie. » La Russie et le Japon ont en outre reconnu « l'indépendance et l'intégrité de la Chine, ainsi que le principe d'égale opportunité pour toutes les nations en ce qui concerne les entreprises commerciales et industrielles dans ledit empire. » Elles se sont engagées aussi « à maintenir le *statu quo* et à faire respecter ce principe par tous les moyens pacifiques à leur disposition (1). »

Quelques mois plus tard, la Russie et le Japon signaient encore trois autres accords dont le principe avait été posé par le traité de Portsmouth : le premier concerne les pêcheries dans les mers du Japon, d'Okhotsk et de Behring ; le second est un traité de commerce et de navigation par lequel les deux puissances s'engagent à s'accorder réciproquement certains privilèges non compris dans les droits essentiels de la nation la plus favorisée. Enfin une convention temporaire a été signée qui prévoit la jonction des chemins de fer russo-japonais en Mandchourie à la station de Kouan-chou-tsé, et qui détermine les conditions

(1) En fait, la Mandchourie se trouve partagée en deux sphères d'influence : l'une russe (avec toute la rive gauche de la Soungari et Kharbine), l'autre japonaise (avec Moukden, Niou-Tchouang, Antoung, Kirin, Tieh-ling, etc.). « Si l'on n'y prend garde, écrivait la *Gazette de Cologne* en septembre 1908, l'intégrité de la Mandchourie ne sera bientôt plus qu'une phrase vide de sens. » Actuellement, la Chine proteste avec vigueur contre l'administration de la Russie et du Japon, devenus trop envahissants. V. René Moulin et Serge de Chessin, *op. cit.*

techniques dans lesquelles ces chemins de fer seront reliés et exploités (1).

Par l'accord qu'ils ont signé le 9 juin 1907, la France et le Japon se sont engagés « à respecter l'indépendance et l'intégrité de la Chine, ainsi que le principe de l'égalité de traitement dans ce pays pour le commerce et les ressortissants de toutes les nations. » Les deux puissances se sont engagées aussi « à s'appuyer mutuellement pour avoir la paix et la sécurité dans les régions de l'Empire chinois voisines des territoires où elles ont des droits de souveraineté, de protection ou d'occupation, en vue du maintien de la situation respective et des droits territoriaux des deux parties contractantes sur le continent asiatique. » A cet accord qui assurait surtout la sécurité de notre Indo-Chine qu'au lendemain de la guerre russo-japonaise on disait menacée par le Japon, était jointe une déclaration commerciale visant spécialement l'Indo-Chine : « Les deux puissances se réservant d'engager des pourparlers en vue de la conclusion d'une convention de commerce entre le Japon et l'Indo-Chine française, conviennent de ce qui suit : Le traitement de la nation la plus favorisée sera accordé aux fonctionnaires et sujets du Japon, dans l'Indo-Chine française, pour tout ce qui concerne leurs personnes et la protection de leurs biens, et le même traitement sera appliqué aux sujets et protégés de l'Indo-Chine française dans l'Empire du Japon, et cela jusqu'à l'expiration du traité de commerce et de navigation signé entre le Japon et la France, le 4 août 1896. »

(1) Le Japon poursuit actuellement des négociations avec la Chine qui aurait l'intention de construire diverses voies ferrées devant relier les lignes russes de la Mandchourie au réseau chinois et à Pékin. Ces lignes, dans l'opinion japonaise, feraient concurrence au réseau japonais de la Mandchourie du Sud. Le Japon s'oppose à ces nouvelles voies ferrées, ou demande des compensations. V. René Moulin et Serge de Chessin, *op. cit.*

Par les divers accords ci-dessus, sino-japonais, russo-japonais, franco-japonais, les grandes puissances ont entendu assurer l'équilibre asiatique que les ambitions nipponnes menaçaient de rompre (1). Ces accords avantageux pour les puissances qui les ont signés, ne l'ont pas moins été pour l'Angleterre. Alliée du Japon, celle-ci était intéressée au premier chef à ce qu'aucune grande guerre n'ensanglantât de nouveau l'Extrême-Orient. La paix semble maintenant y être assurée (2). Les accords signés par le Japon relativement à l'Asie ont accru la valeur et la portée de l'accord anglo-russe de 1907. Cet accord n'est plus, en effet, un pacte isolé : il n'a plus seulement pour but de supprimer toute cause de conflit dans l'Asie occidentale. Complété par les divers accords japonais, il concourt avec eux à assurer la paix dans la péninsule asiatique tout entière.

(1) V. sur le différend nippo-américain et la question du Pacifique, René Moulin et Serge de Chessin, *Une année de politique extérieure* (Plon, 1909).

(2) Il convient cependant de n'être pas trop affirmatif : les différends nippo-chinois et l'hostilité nippo-américaine qui, malgré l'accord de novembre 1908, subsiste, et sans doute subsistera longtemps encore, ne laissent pas que d'être inquiétants pour l'avenir.

CHAPITRE XI

L'amitié anglo-autrichienne et anglo-italienne

(1902-1909)

« La présence de Votre Majesté aujourd'hui est pour moi une nouvelle et précieuse preuve des relations cordiales qui existent depuis de nombreuses années entre nos maisons et qui sont en accord avec les relations amicales qui sont établies entre nos deux pays. »

Toast de François-Joseph en l'honneur d Edouard VII à Ischl, 15 août 1908.

« ... Les sentiments de sympathie et d'amitié qui unissent les deux peuples, n'ont fait que devenir de plus en plus forts. Pour mon peuple, ils constituent une tradition ; pour mon gouvernement, ils sont les facteurs importants d'une politique, qui, comme celle du gouvernement de Votre Majesté, est une politique de paix et de civilisation. »

Toast de Victor-Emmanuel III en l'honneur d'Édouard VII à Londres, décembre 1903.

Sommaire. — Après 1902, l'Angleterre a entretenu des relations le plus souvent amicales avec l'Autriche-Hongrie et avec l'Italie. — Quelques dissentiments se sont cependant produits.

I. — L'amitié anglo-autrichienne (1902-1909). — L'Angleterre s'est efforcée de faire respecter le *statu quo* territorial de la monarchie austro-hongroise et d'empêcher l'extension de l'Allemagne dans les Balkans. — L'Angleterre, l'Autriche et la Russie contre l'Allemagne à Constantinople et dans les divers États de la péninsule balkanique.

L'Angleterre et la question de Macédoine. — Le programme de Mürzsteg, programme anglais (1902). — L'exécution du programme : la gendarmerie (1904). — La réforme financière : les conseillers européens (1905). — La réforme judiciaire (1908). — La crise orientale de 1908 interrompt les pourparlers sur la solution de la question macédonienne.

La crise orientale de 1908 : chemins de fer autrichiens, annexion de la Bosnie-Herzégovine, indépendance de la Bulgarie et de la Crète. — Les protestations des grandes puissances et les rivalités des puissances balkaniques. — Les compensations à accorder à la Turquie. — Le projet de Conférence internationale.

Les conflits austro-turc, turco-bulgare et austro-serbe : les solutions adoptées.

La politique de l'Angleterre a constamment tendu à l'apaisement. — Ses sentiments turcophiles. — Elle a agi constamment d'accord avec la France et la Russie: le rôle de cette dernière puissance et de l'Allemagne dans le conflit austro-serbe.

L'attitude intransigeante de l'Autriche soutenue par l'Allemagne a mécontenté l'Angleterre. — Les relations anglo-autrichiennes sont actuellement un peu moins intimes : on peut prévoir qu'elles redeviendront cordiales.

Les visites d'Édouard VII à François-Joseph 1903, 1905, 1907, 1908. — Toasts et télégrammes.

II. — L'amitié anglo-italienne (1902-1909). — La question de Malte et celle de Tripoli amenèrent quelque tension momentanée dans les relations des deux pays. — Les décrets Chamberlain sur Malte et leur abrogation (1902). — Les vues supposées de l'Angleterre sur la Tripolitaine. — L'entente franco-italienne. — La reconnaissance par Londres des droits de Rome sur Tripoli.

Édouard VII en Italie, Victor-Emmanuel en Angleterre (1903 et 1909). — L'entente étroite de l'Angleterre et de l'Italie.

L'Italie et la Triple-Alliance. — L'amitié anglo-italienne n'est plus dirigée, comme jadis, contre la France. — L'Italie et l'Allemagne.

On a vu qu'en 1901 une entente étroite existait entre les gouvernements de Londres et de Vienne (1). Cette entente s'est par la suite maintenue ; cependant, elle est actuellement moins cordiale qu'elle n'était autrefois. La crise orientale de 1908 a en effet amené quelque tension dans les rapports des deux pays.

L'amitié anglo-italienne est au contraire plus cordiale aujourd'hui qu'elle n'était en 1901 ; à cette époque, diverses questions, la Tripolitaine et Malte notamment, séparaient Londres et Rome. Les difficultés d'autrefois sont depuis longtemps apaisées, et les deux gouvernements

entretiennent à présent les meilleures et les plus confiantes relations.

I

Si, en 1901, une entente existait entre Londres et Vienne, c'est que l'Allemagne et le pangermanisme menaçaient déjà l'indépendance de la monarchie austro-hongroise. François-Joseph était bien l'allié de Guillaume II, mais il n'était pas disposé — pas plus que l'Angleterre,— à permettre l'absorption des Habsbourg par les Hohenzollern, et que Vienne ne fût plus qu'une simple dépendance de Berlin. Appuyé sur le gouvernement de Londres, celui de Vienne aurait pu opposer à l'Allemagne une barrière solide, peut-être infranchissable, si celle-ci avait songé à annexer quelqu'une des parties de la monarchie. Le parti tchèque, de très nombreux Hongrois avaient alors, et ont encore, pour l'Angleterre une amitié sincère, dont ont témoigné maints articles de journaux, de revues et de très nombreux ouvrages (1).

L'appui que Londres a constamment donné à Vienne jusqu'en 1908 n'a pas eu seulement pour but d'aider au maintien du statu quo territorial de l'Empire austro-hongrois, il a tendu aussi à lutter dans l'Empire ottoman et dans toute la péninsule des Balkans contre l'influence

(1) V. notamment en 1902, 1903 et 1904 les discours de M. Karel Kramar, les ouvrages du comte François Lützow, *Bohemia an historial sketch, the story of Prag, the Labirinth of the world and paradise of the heart.* qui témoignent des sympathies austro-hongroises pour l'Angleterre. Vers la même époque, les articles dans la *National Review* (février et novembre 1902), *A bristish tribute to Hungary*, et *An english tribute to the Emperor Francis-Joseph*, celui-ci de sir Horace Rumbold, ancien ambassadeur d'Angleterre à Vienne, témoignaient également des excellentes dispositions de Londres pour Vienne.

grandissante de l'Allemagne. Après 1902, on peut constater une modification importante dans l'orientation de la politique ottomane de l'Angleterre. On a vu que jusqu'alors Londres s'était le plus souvent rangé aux côtés de Vienne contre Pétersbourg, qu'appuyait volontiers Berlin. L'hostilité de Londres contre Pétersbourg est allée sans cesse diminuant. Le gouvernement russe, depuis l'accord de 1897, était dans les Balkans l'associé de la monarchie austro-hongroise, et en 1902, le pacte fut resserré : l'Autriche et la Russie semblaient donc les maîtres de la péninsule balkanique, tandis que l'Allemagne régnait à Constantinople. La politique anglaise eut pour objet de combattre l'Allemagne à Constantinople, et se faisant elle-même dans les divers États de la péninsule l'associée des politiques autrichienne et russe, de leur imprimer la direction qui lui convenait.

On sait comment l'Angleterre et l'Allemagne ont lutté à Constantinople, notamment pour le chemin de fer de Bagdad, et en vingt autres circonstances dont l'incident de Tabah fut l'un des plus caractéristiques (1). Londres et Berlin étaient dans les conseils du Sultan deux rivaux : Berlin fut, on l'a vu, le plus souvent vainqueur. On sait comment la révolution turque de 1908 (2) a finalement jeté bas l'influence allemande, et la place qu'a reconquise l'Angleterre.

Dans la péninsule balkanique et surtout en Macédoine, Londres allié de l'Autriche et nouvellement allié de la Russie sut peu à peu, sans mécontenter ni l'une ni l'autre, faire entendre sa voix, et bientôt commander à leur place.

L'accord austro-russe de 1897, s'il avait pour objet

(1) V. *supra*, chap. VIII, p. 299.
(2) V. *supra*, chap. VIII, p. 302.

tous les États de la péninsule balkanique, s'appliquait plus spécialement à la Macédoine, où des insurrections organisées par des bandes serbes, bulgares ou grecques, entretenaient un trouble permanent. En 1902 et en 1903, les insurrections, les pillages, les meurtres devinrent tels que pour éviter une intervention européenne, le sultan se décida à nommer un inspecteur général des trois vilayets de la Turquie d'Europe (1) (1er décembre 1902), en lui confiant le soin de prendre telles mesures que commandait la situation. Ces mesures, ce fut surtout l'Autriche et la Russie qui les prirent sous l'inspiration de l'Angleterre ; à la suite d'un voyage du comte Lamsdorff, ministre des Affaires étrangères de Russie, à Vienne (2) (30 décembre 1902), les deux cabinets alliés adressèrent à la Porte une longue note exposant tout un programme de réformes. Le sultan accepta note et programme, mais de nouvelles insurrections éclatèrent, et Hilmi pacha, malgré toute sa bonne volonté, n'aboutit à rien. C'est alors que lord Lansdowne entra en scène : il écrivit, le 29 septembre 1903, à son ambassadeur à Vienne pour lui exposer les vues du gouvernement anglais, d'après lesquelles le sultan devrait accepter que des agents civils fussent placés aux côtés de l'Inspecteur général, et réorganiser immédiatement la gendarmerie macédonienne à l'aide d'officiers et de sous-officiers européens (3). Le 2 octobre, le comte Lamsdorff se rencontra avec le comte Goluchowski, ministre austro-hongrois des Affaires étrangères, à Mürzteg ; ils se mirent d'accord sur le « programme

(1) S. E. Hussein Hilmi pacha.

(2) Le comte Lamsdorff avait été également à Sofia et à Belgrade afin d'obtenir des gouvernements bulgare et serbe qu'ils n'encouragent pas les insurrections de Macédoine.

(3) Le roi Édouard VII s'était rendu à Vienne au mois d'août (V. *infra*, même §), et y avait eu de longs entretiens avec l'Empereur François-Joseph sur la question macédonienne.

de Mürzteg » que le comte Zinovieff et le baron Calice remirent quelques jours plus tard à la Porte. Mais ce programme n'était, malgré les apparences, ni autrichien, ni russe, « il était en réalité un programme anglais » (1).

On sait qu'après bien des notes et des contre-projets, le Sultan finit par accepter ce programme (janvier 1904), comment deux agents civils, l'un autrichien, l'autre russe, furent placés auprès d'Hilmi pacha, et un corps international d'officiers constitué sous le commandement du général italien de Giorgis à l'effet de réorganiser la gendarmerie macédonienne. On sait aussi comment le gouvernement anglais, qui était en fait le promoteur de ces diverses réformes, voulut en introduire de nouvelles dans les finances du pays (1905) (2) ; le programme de réforme financière que proposèrent alors d'accord l'Autriche et la Russie ; le refus de l'Angleterre d'accepter ce programme austro-russe, « les autres puissances ayant le droit de faire entendre aussi leur voix » ; l'intervention habile de notre ambassadeur à Constantinople, M. Constans, qui proposa un contrôle sur les finances macédoniennes non plus seulement par l'Autriche et la Russie, mais par les six grandes puissances intéressées ; l'acceptation de la proposition par la Russie, puis par l'Autriche (3), l'Allemagne et l'Italie ; la note collective remise au sultan lui demandant d'accepter auprès des deux agents civils quatre autres délégués, allemand, anglais, italien et français ; le

(1) Sur tous ces points et sur les suivants, nous nous sommes référé à l'excellent ouvrage de M. René Pinon, *L'Europe et l'Empire ottoman* (Perrin, 1908), auquel le lecteur pourra se reporter pour tous détails complémentaires sur la question macédonienne.

(2) Édouard VII se rendit en Autriche à Ischl au mois d'août 1905 (V. *infra*, même §) pour conférer avec l'Empereur François-Joseph du projet de réforme financière.

(3) Le désaccord austro-anglais avait été de courte durée : le projet de réforme financière austro-russe était du 17 janvier 1905 ; le 9 mai suivant, l'Autriche adhérait aux propositions de M. Constans.

refus du Sultan; la démonstration navale devant Metelin sous le commandement du vice-amiral autrichien Ritter (1) et l'occupation de la douane et des postes; la capitulation du Sultan, sous la réserve, qui fut acceptée, de l'admission d'un Ottoman parmi les « conseillers » européens (fin 1905).

L'Angleterre était ainsi parvenue à jouer un rôle prépondérant dans les affaires de Macédoine : l'Autriche et la Russie qu'elle avait habilement et aimablement exploitées, étaient passées au second rang. Quand il s'agit d'introduire dans les finances macédoniennes les réformes qui avaient motivé la nomination des conseillers, l'Angleterre ne consentit à augmenter, comme le demandait le Sultan, les droits de douanes sur les marchandises entrant en Turquie (2) que contre des avantages spéciaux : c'est ainsi qu'elle obtint la prolongation jusqu'en 1940 de la concession de la voie ferrée Smyrne-Aïdin, avec embranchement jusqu'au lac d'Éguerdir (3). Cet avantage obtenu, elle ne s'opposa plus à la réforme du règlement douanier, réforme qui fut acceptée par toutes les puissances par un accord en date du 25 avril 1907 (4).

L'Autriche et la Russie présentèrent alors à la Porte un projet de réforme judiciaire auquel celle-ci répondit

(1) L'Allemagne — fait digne de remarque et qui prouve bien encore ses vues divergentes — ne prit pas part à la démonstration navale.

(2) Pour faire des réformes en Macédoine, il fallait d'abord augmenter le budget du pays. En permettant l'augmentation des droits de douane, on assurait une ressource indirecte au budget macédonien.

(3) La Russie exigea de son côté des avantages pour ses pétroles ; l'Allemagne demandait aussi qu'une partie du revenu supplémentaire des douanes — 11 0/0 *ad valorem* au lieu de 8 0/0 — fût affectée à une garantie d'intérêts permettant d'entreprendre un nouveau tronçon de chemin de fer de Bagdad.

(4) D'après cet accord, 75 0/0 du revenu supplémentaire des douanes (l'augmentation de 3 0/0 n'était accordée que pour sept ans et sous condition de la réalisation par le Sultan des réformes demandées par les puissances) seront affectés à la Macédoine; les 25 0/0 restants seront versés au service de la Dette.

par un contre-projet qui tentait — encore une fois — d'exclure les grandes puissances de la Macédoine. Mais Londres veillait (1) : le 13 mars 1908 (2), le cabinet anglais proposa aux chancelleries un programme en quatre points qui fut trouvé trop radical et d'une exécution difficile. Le 24 mars suivant, la Russie fit diverses contre-propositions (3) préconisant une sorte d'internationalisation relative du programme de Mürzteg. Ces contre-propositions furent acceptées dans leur ensemble par

(1) Édouard VII s'est rendu à Ischl en août 1907 et 1908 (V. *infra*, même §) pour y conférer avec François-Joseph de la réforme judiciaire macédonienne.

(2) Le discours du baron d'Ærenthal, qui a ouvert la crise balkanique (chemins de fer et changements politiques), est du 27 janvier 1908 (V. ci-après). Deux jours après, le 29 janvier, le discours du trône anglais déclarait que « les grandes puissances se sont entendues pour présenter au gouvernement turc un projet tendant à améliorer l'état des choses et à remédier efficacement aux principales causes de désordre ». C'était proclamer que l'Angleterre entendait ne pas se désintéresser, bien au contraire, des affaires balkaniques. De fait, la note du 3 mars allait prouver tout l'intérêt qu'elle y portait. Cette note peut se résumer ainsi : 1° Administration des trois provinces macédoniennes par un gouverneur général qui serait sujet ottoman, de confession chrétienne ou musulmane et ne pourrait être rappelé qu'avec l'assentiment des puissances. — 2° Pour satisfaire l'amour-propre du ultan, les agents Scivils, les membres de la Commission financière et les assistants du général commandant la gendarmerie pourraient également entrer au service de la Turquie. — 3° La gendarmerie serait augmentée et employée à la place des troupes ottomanes contre les bandes révolutionnaires. La solde serait payée au moyen des fonds qui jusqu'ici avaient été affectés aux troupes turques. — 4° Si on réduisait le nombre des soldats ottomans, les puissances garantiraient l'intégrité et la sécurité extérieures des domaines du Sultan (V. René Moulin et Serge de Chessin, *Une année de politique extérieure*, Plon, 1909).

(3) « L'inspecteur général conservera son poste pendant sept ans. On ne pourra le renvoyer malgré la volonté des puissances ; de l'avis du gouvernement russe, l'inspecteur général serait un excellent agent de la réforme s'il lui était donné de s'appuyer sans crainte sur quelque institution solide. On pourrait créer pareille institution, ou plutôt la modifier puisqu'elle existe déjà sous la forme de commissions internationales des finances, avec siège à Salonique. Les pouvoirs de cette institution s'étendront sur toutes les ramifications de la vie publique ; les membres représentant la Grande-

l'Angleterre (1) et les grandes puissances (2), ainsi que les petits États balkaniques, notamment la Bulgarie (3).

Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie seront investis de droits identiques à ceux de l'Autriche et de la Russie ; en conséquence, le mandat spécial confié jusqu'ici à, ces deux dernières puissances prendrait fin. D'ores et déjà, les six nations énumérées entreprendraient la tâche que deux puissances particulières, agissant au nom de toutes, n'ont pas réussi à parfaire. On obtiendrait de meilleurs résultats d'une machine un peu lourde que d'un mécanisme fonctionnant irrégulièrement. — Au cas où la Porte refuserait de donner son approbation à cette combinaison, les membres de la commission financière pourraient l'y encourager en acceptant un poste dans le service ottoman, de concert avec les deux agents civils. Ladite commission des finances exercerait une surveillance sur l'administration de la justice par l'intermédiaire d'inspecteurs chrétiens qui seraient choisis par les puissances et agréés par le sultan. Ces inspecteurs adresseraient directement leur compte rendu à la commission financière qui pourrait, outre ses charges déjà considérables, arrêter tous les règlements relatifs au gouvernement local. »

(1) Dans une seconde note du 4 avril 1908, le cabinet de Londres pour trouver un équivalent de ses propositions originaires, concentrait tous ses efforts sur l'augmentation de la compétence de l'inspecteur général (approbation du budget sans en référer à Constantinople, nomination et révocation des fonctionnaires, droit de disposer des troupes mobiles et de donner des instructions aux fonctionnaires sans intervention de la Porte) et sur l'emploi du nouveau budget consacré aux réformes que l'augmentation de 3 0/0 sur les droits de douane avait créé. Il souscrivait à toutes les propositions russes concernant la commission financière, le général chargé de la réorganisation de la gendarmerie, les gardes champêtres, etc. (René Moulin et Serge de Chessin, *op. cit.*). — Cet accord anglo-russe relatif à la politique balkanique n'était que le complément de l'entente qui s'était faite entre les deux gouvernements sur les affaires asiatiques (traité du 30 août 1907. V. *supra*, chap. X). Quelques mois après l'entente balkanique, Édouard VII se rendait en Russie (entrevue de Reval, juin 1908) et confirmait l'accord entre Londres et Pétersbourg (V. *supra*, même chap. X).

(2) Même par l'Allemagne, ce qui ne fut pas sans étonner Londres et Pétersbourg, habitués à l'hostilité plutôt qu'à la soumission de Berlin.

(3) Un projet commun anglo-russe fut finalement élaboré en juillet 1908, peu de temps avant la révolution jeune-turque ; l'Angleterre s'était chargée d'insister sur la partie du projet commun relative à la création d'une force mobile appuyée sur la gendarmerie et suffisante pour la répression des bandes ; cette force mobile qui devait être adjointe à la gendarmerie devait être commandée par des officiers turcs. A la Russie devait incomber la partie relative aux réformes, surtout à la réforme judiciaire.

Cinq mois plus tard, la Turquie devenait un État constitutionnel (1), et les puissances résolurent, afin de ne pas compliquer par des interventions extérieures la libre évolution du mouvement intérieur ottoman, d'ajourner l'exécution du programme de réformes qu'elles avaient établi. « Nous devons naturellement attendre les événements, dit sir Edward Grey à la Chambre des Communes, mais à présent je puis seulement dire que notre sympathie est pour ceux qui essayent d'appliquer des réformes... Sans nous relâcher de notre vigilance, sans affaiblir notre désir de servir la cause des réformes macédoniennes, nous nous en tiendrons pour le moment à une attitude d'expectative et de sympathie. » Le gouvernement russe disait de même dans sa note du 25 juillet qu'il fallait « surseoir pour le moment à toute démarche qui pourrait être considérée par la Turquie comme empreinte de méfiance à l'égard de la volonté du Sultan de réaliser la réforme générale qui vient d'être décrétée (2). »

L'Angleterre jouait donc en 1908 dans la péninsule balkanique un rôle prépondérant. Vis-à-vis de l'Autriche et de la Russie qui jadis y commandaient en maîtres, elle avait, surtout depuis 1902, pratiqué une politique le plus souvent amicale. Quand ces deux puissances se trou-

(1) V. *supra*, chap. VIII.

(2) A la suite du succès des Jeunes-Turcs, un calme relatif s'est produit dans les vilayets. Les bandes bulgares, qui dès l'origine avaient fait cause commune avec les Jeunes-Turcs, ont proclamé hautement qu'elles abandonnaient toute propagande de violence, ayant pleine confiance dans le régime constitutionnel pour assurer en Macédoine une paix durable fondée sur le respect des droits de toutes les nationalités. D'autre part, les bandes grecques et serbes n'ont pu que suivre l'exemple des Bulgares dont la seule provocation déterminait généralement leur intervention (*Questions diplomatiques et coloniales*. Renseignements politiques, 1er août 1908).

vaient d'accord, elle avait agi de concert avec elles; quand elles étaient en désaccord, elle s'était efforcée de trouver une solution qui aplanît leur différend. Mais à pratiquer cette politique où sans cesse elle disait son mot, l'Angleterre était parvenue à dominer la voix de ses deux partenaires, surtout celle du gouvernement autrichien, sans presque qu'ils s'en aperçoivent ni qu'ils se fâchent. Le baron d'Ærenthal, aidé par le prince de Bülow, ne devait pas tarder à prendre sa revanche et à imposer ses volontés.

La crise de 1908 est l'une des plus importantes qu'ait connues l'Empire ottoman. On sait comment elle est née, et quel fut l'enchaînement des divers événements. Le 27 janvier 1908, dans un discours devant la commission des affaires étrangères de la délégation hongroise, le baron d'Ærenthal, ministre des Affaires étrangères (1), annonça l'intention du gouvernement austro-hongrois de joindre par une voie ferrée, à travers le sandjak de Novi-Bazar, Uvac à Mitrovitza. Uvac est le point terminus actuel des chemins de fer bosniaques, Mitrovitza, la tête de ligne des chemins de fer orientaux vers Usküb et Salonique. Uvac étant relié à Mitrovitza, c'était Vienne et Budapest mises en communication directe avec la mer Egée. La Russie, par l'organe de son ministre des Affaires étrangères, M. Isvolski, inquiète des progrès qu'assurerait à l'Autriche dans toute la péninsule balkanique la future voie ferrée, fit fort mauvais accueil aux prétentions du baron d'Ærenthal (2). Celles-ci ne furent pas mieux accueil-

(1) Le baron d'Ærenthal avait remplacé comme ministre des Affaires étrangères le comte Goluchowski, démissionnaire, le 25 octobre 1906.

(2) Ces prétentions avaient été émises après accord avec la Turquie ; le 30 janvier, Abdul Hamid signait l'iradé autorisant le prolongement, à travers le sandjak de Novi Bazar, de la ligne d'Uvac.

lies à Rome, à Sofia, à Belgrade, à Cettigne. Au nom de tous, le gouvernement russe riposta: il prétendit que si le tronçon Uvac-Mitrovitza était construit, il demanderait, d'accord avec la Serbie, la concession d'une voie ferrée reliant le Danube à l'Adriatique, de Radoujevatz à Saint-Jean-de-Medua ou à Antivari (1). La Bulgarie, qui souhaitait l'établissement d'une voie Viddin (sur le Danube), Sofia, Küstendil, Usküb, Durazzo, déclara qu'elle demanderait de suite à la Porte l'autorisation de construire le tronçon Küstendil-Usküb. L'Italie de son côté fit savoir qu'elle était décidée à soutenir tout projet ayant pour objet de prolonger vers l'Adriatique la ligne Salonique-Monastir, de manière que la nouvelle voie à construire depuis ce dernier point aboutît soit à Vallona, soit à Durazzo.

Ce fut encore l'Angleterre qui mit d'accord toutes les puissances, alors que par une nouvelle audace du baron d'Ærenthal elles semblaient irréconciliables. L'affaire des chemins de fer fut suivie, on le sait, d'événements bien plus graves encore qui bouleversèrent tout l'édifice oriental construit par le Congrès de Berlin. Le 3 octobre 1908, le comte Khevenhueller Metsch, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris, remettait au président de la République, — il était fait de même à Londres (2), à Rome, à Pétersbourg,

(1) Soit par Kourchoumlié, Pristina, Prizrend et la vallée du Drin (tracé préféré par la Russie et la Serbie); soit par Kourchoumlié, Ipek, Andrievitza et le lac de Scutari (tracé préféré par le Monténégro).

(2) Lorsque le comte Pouilly Meyendorff, ambassadeur d'Autriche à Londres, arriva à Balmoral porteur de la lettre de François-Joseph, le roi, qui l'honore de son amitié, — quelques liens de parenté l'unissent à lui, — lui demanda en recevant de ses mains le pli impérial :

— Quelle nouvelle m'apporte-t-il ?

L'ambassadeur, parfait homme de cour, répondit :

— Sire, je l'ignore !

L'audience se termina brusquement : l'ambassadeur ne fut même pas convié à dîner ; il dut regagner Londres incontinent, et par la suite, en souriant, — car il savait que sa personnalité n'était pas en jeu, — il déclarait à ses intimes :

à Berlin et à Constantinople — une lettre autographe de l'Empereur François-Joseph où était notifiée l'incorporation à la monarchie austro-hongroise de la Bosnie-Herzégovine. Trois jours plus tard, le 6 octobre, le prince Ferdinand de Bulgarie qui, moins de quinze jours plus tôt, s'était rendu à Budapest avec la princesse Eléonore, et avait été reçu en souverain par François-Joseph (1), proclamait l'indépendance de la Bulgarie et se faisait acclamer par les Bulgares sous le titre de Ferdinand Ier. Le lendemain, 7 octobre, la Crète proclamait son union avec la Grèce ; le 8, le Monténégro notifiait qu'en présence de l'annexion par l'Autriche de la Bosnie-Herzégovine, il se considérait comme délié des engagements contenus dans l'article 29 du traité de Berlin, qui lui avait interdit d'avoir des bâtiments ou un pavillon de guerre, des fortifications sur le littoral de l'Adriatique, reconnu à l'Autriche la police maritime et sanitaire de ses ports, un droit de protection consulaire, un droit de veto sur la construction des routes et de chemins de fer le long de ses côtes.

« On m'a chassé ! »

Ayant lu la missive de François-Joseph, qui commençait par ces mots : « Mon cher ami... », le roi dit aux personnes de son entourage : « Mon cher ami !... L'Empereur ne s'est jamais servi à mon endroit de cette appellation dans ses lettres passées, ce texte lui a été dicté. »

(Extrait de l'*Echo de Paris*. Correspondance particulière, 17 mai 1909).

(1) Ce voyage établit nettement dans la crise orientale actuelle l'entente austro-bulgare. La réception de François-Joseph fut d'autant plus chaleureuse qu'il tenait à marquer combien il désapprouvait l'incident du dîner créé par Tewfik pacha, ministre des Affaires étrangères ottoman. On sait que celui-ci n'invita pas M. Guéchoff, agent diplomatique de Bulgarie à Constantinople, à un dîner qu'il donna, lors de son arrivée au ministère, au corps diplomatique. M. Guéchoff en référa à Sofia, d'où il reçut l'ordre de quitter Constantinople. L'incident du dîner fut, dit-on, conseillé à Tewfik pacha par le baron Marschall, avec le dessein secret de brouiller les cartes, de discréditer les Jeunes-Turs et de ramener l'ancien régime favorable à l'Allemagne (V. *La crise orientale* par M. Gauvain, dans les *Questions diplomatiques et coloniales* du 16 octobre 1908).

On sait quelle a été la suite de ces divers événements : protestations de la Turquie et de toutes les grandes puissances (discours de M. Asquith et de sir Edward Grey, de M. Tittoni, déclaration du baron Marschall au grand vizir, etc.), protestations aussi des petits Etats balkaniques lésés, Serbie, Monténégro. M. Isvolski, qui était de passage à Paris, émit dès le 7 octobre, le lendemain de la proclamation d'indépendance de la Bulgarie, l'idée d'une conférence internationale destinée à régler la question balkanique. Dans les entretiens qu'il eut à ce sujet avec M. Pichon, l'accord sur le principe se fit aisément. M. Isvolski se rendit alors à Londres, et sir Edward Grey adhéra également à la proposition. Le 26 octobre, le *Times* publiait une note disant que les gouvernements anglais, français et russe avaient fait parvenir à la Porte, avec demande d'avis, un programme de conférence énumérant les principales questions qui devraient y être discutées.

Après que M. Isvolski eut mis d'accord Londres, Paris et Pétersbourg — l'entente fut facile, — ce fut en réalité le gouvernement anglais qui, sinon officiellement, du moins en fait, prit la direction de la politique ottomane des trois cabinets. Sir Edward Grey, dans un discours à ses électeurs écossais de Wooler, avait dit le 7 octobre : « Nous désirons sincèrement voir diriger les événements de façon que tout changement ait pour résultat non pas de décourager, mais bien d'appuyer d'une façon réelle et utile les progrès du nouveau gouvernement et de la nouvelle Constitution en Turquie. Nous userons d'ailleurs de notre influence en ce sens. » C'était dire que l'Angleterre ne poursuivait dans la question balkanique aucun avantage particulier, et qu'elle s'efforcerait simplement de faire obtenir à la Turquie les compensations auxquelles lui donnaient droit l'annexion par l'Autriche de la Bosnie-Herzégovine, et la proclamation d'indépendance de la

Bulgarie (1). Le gouvernement de Londres était donc fort libre pour pouvoir engager tels pourparlers utiles avec Vienne et Sofia. Pétersbourg était pour ce faire dans une situation plus délicate, car le gouvernement russe avait exprimé l'intention de demander l'abrogation de l'article 63 du traité de Berlin, — celui relatif aux détroits, — qui interdit aux navires de guerre russes de sortir de la mer Noire sans l'autorisation du Sultan.

Le cabinet de Saint-James s'efforça par la suite de concilier les vues opposées de Pétersbourg et de Vienne. Vienne, tout en acceptant le principe de la Conférence, prétendit que l'annexion de la Bosnie-Herzégovine ne pourrait y être discutée (2). Sur les instances du gouvernement anglais, le cabinet de Vienne abandonna ce premier point de vue, et demanda que la discussion de toutes les questions devant être soumises à la Conférence soit précédée de pourparlers entre les divers cabinets (3). Sur les ins-

(1) « Je désire faire remarquer, dit M. Asquith au banquet du lord-maire (9 novembre 1908), que notre attitude à l'égard des événements d'Orient est entièrement désintéressée ; nous ne demandons rien pour nous-mêmes, nous ne cherchons pas à tirer d'avantages de notre situation ; notre seul objet est de maintenir le droit public de l'Europe, d'assurer au nouveau régime turc un traitement juste et des chances équitables de succès, de favoriser l'ajustement des divers intérêts, de concilier les diverses susceptibilités éveillées, en un mot, de maintenir la paix en servant la cause de la liberté et d'un bon gouvernement. »

(2) Vienne avait engagé des négociations directes avec Constantinople, afin de fixer, sans l'intervention des puissances, les compensations à accorder à la Turquie. Ces négociations ont échoué.

(3) C'était l'opinion qu'avait déjà exprimée le prince de Bülow à M. Isvolsky, quand celui-ci, après Paris et Londres, avait été à Berlin. « L'Allemagne n'a aucune objection de principe contre la tenue de la Conférence, à laquelle elle est disposée à prendre part, à la condition expresse toutefois qu'elle soit acceptée par toutes les puissances signataires du traité de Berlin indistinctement, et que ces puissances se mettent d'accord au préalable sur tous les points essentiels du programme (note de l'*Agence Havas*, 26 octobre). » L'attitude de l'Allemagne a été par la suite peu précise : elle a fait des difficultés sur divers points du programme projeté. Mécontente de tous, et surtout de l'arrivée au pouvoir des Jeunes-Turcs, elle semble bouder.

tances de Londres, Pétersbourg accepta ce *modus procedendi*. Depuis la note du gouvernement russe en ce sens (24 décembre), les chancelleries ont discuté sur trois différends bien distincts : les différends austro-turc, turco-bulgare et austro-serbe.

Le gouvernement de Londres s'est constamment efforcé d'amener une entente entre les gouvernements de Vienne et de Constantinople, que séparait la question de la Bosnie-Herzégovine. Il a agi auprès du Ballplatz afin que celui-ci consente à payer à la Porte une indemnité pécuniaire pour l'annexion qu'il avait réalisée; il a agi auprès de la Porte afin que celle-ci mette fin au boycottage que les populations ottomanes pratiquaient sans merci contre les marchandises autrichiennes. Au début de la crise balkanique, Édouard VII reçut plusieurs fois à Sandringham avec une faveur marquée le comte Pouilly Meyendorff, ambassadeur d'Autriche à Londres, qu'il tient en grande estime. Il lui exprima les vœux du gouvernement anglais, et que celui-ci serait disposé à s'entremettre pour maintenir la paix entre Constantinople, Sofia et Vienne. Comme l'Autriche continuait de garder à l'égard tant de la Turquie que de la Bulgarie et de la Serbie une attitude menaçante, Édouard VII chargea au mois de décembre dernier (1908) le comte Meyendorff d'une mission spéciale auprès de François-Joseph. L'ambassadeur se rendit à Vienne, y fut reçu par l'Empereur, qu'il informa des bonnes dispositions du gouvernement anglais : celui-ci serait disposé à aider l'Autriche à surmonter les difficultés où elle se débattait, à condition que le gouvernement austro-hongrois consentît à payer une indemnité à la Turquie.

L'intervention de l'Angleterre à Vienne fut assez mal accueillie : la presse autrichienne se montra mécontente et accusa Londres — contre toute vérité — de vouloir brouiller les cartes. Sir Edward Grey dut intervenir, et

rétablit les faits dans un discours qu'il prononça le 22 janvier 1909 à Coldstream :

« En Autriche, dit-il, nous avons été injustement et publiquement accusés de poursuivre une politique délibérément malveillante. Je n'attache pas beaucoup d'importance à ces accusations; l'atmosphère politique a été surchargée d'électricité, et on a peut-être cru apercevoir que la Grande-Bretagne, dépourvue de frontières continentales, était le plus sûr des paratonnerres.

« Mais je ne puis laisser passer l'occasion de déclarer qu'appeler imputations tendancieuses les grossières accusations portées contre nous, c'est faire preuve de modération. Ces accusations sont entièrement inventées; le mal qu'elles font ne réside pas tant dans le ressentiment éprouvé en Angleterre que dans la créance que leur pays d'origine leur a accordée. Ces accusations ont créé ici un état sentimental qui fait obstacle aux relations cordiales entre l'opinion publique des deux pays. Elles forment une barrière qu'il n'est pas de notre pouvoir seul, mais qu'il est seulement du pouvoir de la partie adverse de supprimer.

« Cette barrière supprimée, on verra que, chez nous, aucune barrière correspondante n'a été dressée; car, autant que j'ai pu en juger, les journaux anglais, tout au moins ceux qui sont connus et dont les opinions ont du poids, n'ont nullement manifesté la tendance de dépasser les bornes des commentaires équitables, d'envenimer les pourparlers que la question d'Orient a suscités entre l'Autriche et nous; s'il en était autrement, je le regretterais.

« Il y va, j'en ai la conviction, de l'intérêt de ce pays, bien plus, de l'intérêt général, que notre attitude vis-à-vis des nations étrangères soit dictée par un sincère désir de remplir en toute intégrité les obligations contenues dans les traités, de conserver entières les amitiés que nous nous sommes acquises, de les fortifier, de les jeter dans la balance de la paix, afin d'arriver à une entente universelle. Une politique étrangère sans reproche dans un monde sans passion atteindrait sûrement ce but; c'est, en tout cas, dans les difficultés de la présente situation balkanique, celui que nous devons nous efforcer d'atteindre. »

Malgré les difficultés qu'il rencontra sur sa route, le gouvernement anglais parvint à ses fins : au mois de février dernier (1909), l'Autriche et la Turquie s'entendirent sur le différend qui les divisait. La Turquie reconnut l'annexion de la Bosnie-Herzégovine ; de son côté, l'Autriche s'engagea à lui verser une somme de 62 millions, et consentit en outre à subir diverses autres charges (suppression éventuelle de la poste autrichienne en Turquie, élévation des droits de douane, etc.).

Le différend turco-bulgare, — Sofia se montrait intraitable sur la question de l'indemnité à verser à la Turquie pour prix de la reconnaissance de l'indépendance du pays, — a failli maintes fois dégénérer en un conflit armé : la guerre a été tout d'abord évitée par la sagesse du prince Ferdinand qui fit appel aux bons offices de notre légation pour faire entendre à Constantinople que, malgré son intransigeance apparente, le gouvernement bulgare serait disposé à faire des concessions et à accorder à la Porte une juste réparation (1). Ce fut par la suite M. Isvolsky qui mit d'accord les deux parties sur le quantum et la nature de cette réparation (1er février 1909) (2). Mais le

(1) V. sur l'habileté du prince Ferdinand, et notamment sa réconciliation avec la Russie (voyage à Pétersbourg lors de l'enterrement du grand duc Vladimir, et sa réception avec les honneurs royaux), après son « flirt » avec l'Autriche (ce qui lui avait permis de proclamer le 6 octobre l'indépendance de la Bulgarie). (V. *supra*, p. 463, un excellent article de M. Raymond Recouly, La politique extérieure du mois, *Revue politique et parlementaire*, 10 mars 1909). C'est le 16 octobre 1908 que le prince Ferdinand adressa au président Fallières par l'intermédiaire de M. Paleologue, notre ministre à Sofia, un télégramme où il demandait les bons offices de la France près de la Porte.

(2) La Turquie doit payer à la Russie une indemnité annuelle de 8 millions de francs représentant la rançon de guerre qu'elle s'est vue infliger par la Convention de 1882. Ce paiement annuel de 8 millions s'étend sur une période de 74 ans. Sur 74 annuités, la Russie, contre la reconnaissance officielle de l'indépendance bulgare par la Turquie, a

gouvernement anglais ne fut pas cependant étranger aux négociations turco-bulgares : il y a pris une part discrète, s'efforçant sans cesse d'éviter un conflit et d'obtenir pour Constantinople une solution satisfaisante (1). Sir Gerard Lowther, ambassadeur près la Sublime Porte, s'est rendu à maintes reprises chez le délégué bulgare, et ses conseils, de même que ceux donnés directement à Sofia par le Foreign Office, n'ont pas été sans influer sur la solution pacifique qui est intervenue.

Le différend austro-serbe fut solutionné le dernier, après mille difficultés. La Serbie, qui malgré sa tentative de rapprochement avec le Ballplatz, était restée nettement austrophobe (2), protesta avec la dernière énergie con-

abandonné à celle-ci 15 annuités qui représentent exactement 120 millions, somme demandée par le gouvernement ottoman; la Bulgarie paiera à la Russie 82 millions — elle avait offert cette somme à la Turquie — et comme elle n'a point d'argent disponible, elle aura la possibilité d'acquitter sa dette par annuités et de manière à amortir le capital après un nombre d'années déterminé. Ainsi, la Russie a pris à sa charge la dette bulgare, et l'acquittera envers la Turquie grâce à la créance qu'elle possède sur elle (V. Raymond Recouly, La politique extérieure du mois, *Revue politique et parlementaire*, 10 mars 1909). — Les deux protocoles turco-bulgare et russo-bulgare ont été définitivement signés le 20 avril 1909. La Turquie ayant reconnu l'indépendance bulgare, le 23 avril les représentants de la France, de l'Angleterre et de la Russie ont notifié officiellement au roi Ferdinand qu'elles reconnaissaient à leur tour l'indépendance du pays. L'Allemagne et l'Autriche ont peu après fait de même.

(1) L'Angleterre avait toujours entretenu avec la Bulgarie des relations cordiales, surtout au temps où, avec Stambouloff, Sofia était l'adversaire de Pétersbourg. Au mois de juin 1903, M. Natchevitch fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire à Constantinople à l'effet d'intervenir auprès de la Porte sur les réformes macédoniennes. M. Natchevitch fut énergiquement soutenu et secondé par sir O'Connor, ambassadeur d'Angleterre et ancien agent diplomatique à Sofia. Par la suite, les rapports de Londres et de Sofia continuèrent d'être excellents : c'est ce qui explique l'influence que l'Angleterre a gardée en Bulgarie, et que durant la crise orientale ses conseils y ont été maintes fois écoutés.

(2) L'opinion publique serbe est hostile à l'Autriche : le gouvernement s'est rapproché de Vienne, au mois de mars 1908, quand il a signé avec la monarchie austro-hongroise un traité de commerce — que la Skouptchina n'avait pas encore ratifié au début de la crise balkanique. Mais la rup-

tre l'annexion de la Bosnie-Herzégovine qu'elle considérait comme faisant partie du patrimoine de la race serbe. Pendant de longs mois, la guerre parut chaque jour imminente. M. Iovanovitch avait dit, le 11 octobre, à la Skouptchtina : « La Serbie va faire silence pour entendre la voix de l'Europe. Mais si l'Europe reste muette, c'est elle qui entendra la voix de la Serbie ». Les grandes puissances ont fait tous leurs efforts pour éviter qu'un conflit sanglant éclate entre les deux peuples, la voix de l'Angleterre est une de celles qui ont résonné le plus haut en faveur de la paix.

On sait que c'est grâce à l'habileté de M. Isvolsky que la Serbie a consenti à ne demander aucune compensation territoriale pour le tort que lui avait causé l'annexion par l'Autriche de la Bosnie-Herzégovine. Elle s'en est remise aux puissances du soin de fixer sa créance. A maintes reprises, au mois de février dernier notamment, alors que la situation était si tendue entre Vienne et Belgrade, le ministre anglais, sir Whitehead, a fait entendre, d'ordre de son gouvernement, au gouvernement serbe des conseils de prudence et de modération, aidant ainsi puissamment son collègue russe, M. Sergieff. La France et l'Italie ont sans cesse agi dans le même sens.

Tandis que la Serbie se montrait modérée et conciliante, l'Autriche se faisait chaque jour plus arrogante. Elle

ture commerciale qui s'était produite en 1905 (l'Autriche avait refusé de renouveler le traité de commerce en vigueur à raison de l'union douanière serbo-bulgare à laquelle Belgrade pensait alors et qui n'a pas abouti) et qui a duré trois années, a violemment séparé les deux pays, et il était à prévoir que dès qu'un prétexte leur serait offert, Vienne et Belgrade entreraient en conflit. L'Angleterre avait cessé ses relations diplomatiques avec la Serbie à la suite de l'assassinat du roi Alexandre (1903). Malgré les efforts du roi Pierre I^er^, elle s'était toujours refusée à les reprendre ; ce ne fut qu'après que cinq officiers, connus pour avoir pris part à l'attentat, eussent été mis à la retraite (fin 1907) qu'elle consentit à envoyer à Belgrade un représentant diplomatique.

n'admit pas, ou au moins bien à contre-cœur, qu'on lui donnât des conseils. « Nous n'admettons point qu'un tiers se mêle de nos affaires », déclara le président du Conseil, M. Wekerlé, à la Chambre hongroise. Aussi, l'action des puissances fut-elle à Vienne fort difficile. Après que la Serbie eut « remis, comme le disait la note du 10 mars, sa cause sans réserves aux puissances, comme au tribunal compétent », et eut déclaré qu' « elle ne réclamait plus aucune compensation ni territoriale, ni politique, ni économique », Vienne, au lieu d'être satisfaite, se montra fort irritée. La note serbe avait été adressée à M. Isvolski, qui la transmit ensuite à tous les cabinets européens. Le baron d'Ærenthal, qui avait envoyé à Belgrade le comte Forgach, ministre d'Autriche en Serbie, exigea que le gouvernement serbe répondît directement au Ballplatz. M. Milovanovitch adressa alors le 14 mars à son ministre à Vienne une note identique dans le fond, sinon dans la forme, à celle du 10 mars. Cette note ne parvint pas à désarmer l'hostilité autrichienne. Le baron d'Ærenthal déclara qu'il lui fallait un engagement formel et précis de la Serbie qui renoncerait définitivement à toutes réclamations au sujet de la Bosnie-Herzégovine, faute de quoi un ultimatum serait adressé à Belgrade. Le gouvernement serbe était disposé à s'incliner devant les exigences autrichiennes ; l'Autriche prenait toutes ses dispositions en vue d'une guerre imminente, et mobilisait sans relâche ; d'autre part, de graves raisons économiques conseillaient à Belgrade d'éviter un conflit armé et de donner satisfaction à Vienne. Le traité de commerce en effet que Belgrade avait conclu en 1908 avec la monarchie austro-hongroise, qui avait déjà force de loi en Serbie, n'avait pas encore été ratifié par les Parlements de Vienne et de Budapest. Ce traité venait à expiration le 31 mars 1909, et le comte Forgach, lors de son voyage à Belgrade, avait déclaré que l'Autriche ne pouvait dans la situation actuelle proposer aux Parlements

comme le souhaitait la Serbie, une prolongation de ce traité. « Si, était-il dit encore dans la note Forgach, le gouvernement serbe déclare qu'il renonce à toutes prétentions politiques et territoriales au sujet de la Bosnie-Herzégovine, le gouvernement austro-hongrois est prêt à négocier avec bienveillance un nouveau régime économique. » L'intimidation était manifeste ; pour obtenir ce nouveau régime économique, la Serbie était prête à accepter tout ce qu'il plairait au baron d'Ærenthal de lui imposer.

Mais l'Angleterre s'interposa : sir F. Cartwright, ambassadeur à Vienne, essaya de s'entendre avec le baron d'Ærenthal sur le texte de la réponse que Belgrade devrait faire à Vienne. Le texte proposé par sir Cartwright fut refusé ; le Ballplatz exigea que la Serbie s'engageât à désarmer, mais déclara qu'il ne voulait point qu'à ce désarmement correspondît une promesse de réciprocité autrichienne (1). Le cabinet de Londres jugea cette prétention inacceptable. Les presse anglaise et française s'indignèrent d'une pareille exigence. Le *Temps* écrivait à raison :

« Si partisans que nous soyons d'une entente désirable et possible, il nous paraît qu'il y a une nécessité européenne à faire sentir à l'Autriche que les puissances ne sont pas à ses ordres et qu'il ne lui suffit pas d'exiger pour être obéie. Le bluff de M. d'Ærenthal n'est plus tolérable. Grâce à lui, ce n'est plus un problème oriental qui se pose aujourd'hui, c'est un problème européen. La Serbie et ses réservistes passent au second plan. Il s'agit de savoir si Pétersbourg, Londres et Paris vont recevoir la loi de Vienne. C'est l'égalité internationale qu'il faut défendre. La Russie, la France et l'Angleterre doivent faire bloc contre l'hégémonie. »

Le bloc s'effrita tout à coup (2). Le 26 mars, on appre-

(1) V. sur tous ces points Jacques Dorobantz *La victoire autrichienne* (*Questions diplomatiques et coloniales*, 16 avril 1909).

(2) Depuis le début de la crise balkanique, Paris, Londres et Péters-

nait que la Russie, intimidée par l'Allemagne, qui recommençait contre elle le bluff qu'elle avait tenté et réussi contre nous en 1905, déclarait reconnaître purement et simplement l'annexion de la Bosnie-Herzégovine (1). Elle ne parlait plus de conférence ni de ratification internationale, elle s'inclinait devant la violation du traité de Berlin, elle abandonnait entièrement l'attitude qu'elle avait prise depuis le début de la crise balkanique (2).

L'attitude de la Russie dictait à Londres et à Paris leur conduite. Le 27 mars, un communiqué officieux apprenait que l'entente s'était établie entre sir Cartwright et le baron d'Ærenthal pour l'établissement de la formule si laborieusement discutée, et que les cabinets de Paris et de Pétersbourg donnaient leur adhésion à cette même formule que Belgrade adresserait au Ballplatz, conformément aux exigences du ministre austro-hongrois. Cette formule était la suivante :

« La Serbie déclare qu'elle n'est pas atteinte dans ses droits par l'état de choses créé en Bosnie, que par suite elle se conformera aux décisions que les puissances prendront au sujet de l'article 25 du traité de Berlin. La Serbie, écoutant les conseils des grandes puissances, s'engage à renoncer à l'attitude de protestation et d'opposition qu'elle avait prise depuis le mois d'octobre au sujet de l'annexion. Elle s'engage en outre à modifier la direction de sa politique actuelle à l'égard de l'Autriche-Hongrie et à vivre dorénavant avec cette puissance sur le pied d'un bon voisinage. Conformément à ces déclarations et confiante dans les intentions pacifiques de l'Autriche-Hongrie, la Serbie repla-

bourg avaient suivi une politique commune : l'entente avait été parfaite entre les trois cabinets.

(1) Le baron d'Ærenthal venait d'envoyer à Londres un nouveau projet de réponse serbe. Il avait devancé l'Angleterre qui elle-même s'apprêtait à soumettre à Vienne une nouvelle proposition.

(2) Raymond Recouly. La politique extérieure du mois (*Rev. polit. et parl.*, 10 avril 1909).

cera son armée en ce qui regarde son organisation, sa répartition et son effectif, dans l'état où elle se trouvait au printemps de 1908. Elle désarmera et licenciera les corps de volontaires et les bandes, et empêchera la formation de nouveaux corps irréguliers sur son territoire. »

Avec l'envoi par la Serbie à Vienne de la note ci-dessus, note approuvée par toutes les puissances, le conflit austro-serbe prit fin. La crise balkanique se dénoua donc pacifiquement (1), et sans conférence internationale (2). Si

(1) Seule la question crétoise n'est pas actuellement encore solutionnée (juin 1909). Depuis les événements d'octobre 1908 (V. *supra*, page 463), l'île a été gouvernée au nom du roi de Grèce par un conseil provisoire. La Grèce n'a pas encore, en fait, annexé l'île. La Turquie semble disposée à s'opposer à toute tentative d'annexion. Elle préconiserait en Crète, dit-on, le système administratif employé dans l'île de Samos, qui jouit d'une autonomie intérieure sous les ordres d'un gouverneur grec nommé par la Porte sous le contrôle des puissances. La Porte entretiendrait en Crète un détachement de troupes dont le chiffre serait fixé, afin de lui conserver l'hégémonie militaire dans l'île. Toutes les questions intéressant la défense de l'île, son organisation et les positions stratégiques dépendraient du gouvernement central de Constantinople. L'administration intérieure relèverait du conseil de la Canée, composé de délégués de toutes les parties de l'île. — Afin de laisser au gouvernement ottoman toute liberté d'action, les puissances protectrices de la Crète, l'Angleterre, la France, l'Italie et la Russie semblent disposées à retirer les contingents militaires qu'elles entretiennent dans l'île le 27 juillet prochain, — ou si elles les maintenaient, il serait entendu que ce ne serait qu'à titre provisoire. Dans le premier cas, un stationnaire resterait dans les eaux candiotes prêt à réprimer les troubles s'il s'en produisait et à faire respecter la suzeraineté du sultan. La Triple-Entente et l'Italie ont surtout le désir de ne se créer au sujet de la Crète aucune difficulté à Constantinople. La question crétoise ne doit se débattre qu'entre la Porte et la Grèce, et il est à souhaiter qu'aucun conflit armé n'éclate entre ces deux puissances. Les choses finiront sans doute par s'arranger, et il n'est pas impossible que finalement la Turquie accepte d'échanger la souveraineté nominale qu'elle exerce dans l'île contre une somme d'argent que lui verserait la Grèce...

(2) Une conférence internationale est maintenant fort peu probable, puisque toutes les puissances se sont mises d'accord sur les questions qui les séparaient. Le Monténégro a eu lui aussi satisfaction, l'Autriche lui ayant déclaré que l'article 29 du traité de Berlin serait revisé (accord du

les divers accords turco-bulgare, austro-turc et austro-serbe ont écarté la guerre, on ne peut cependant pas dire qu'ils aient consolidé la paix européenne (1).

L'alliance austro-allemande s'est affirmée une fois de plus durant toute la crise orientale. Dès le 7 décembre 1908, le prince de Bülow déclarait au Reichstag que Vienne pouvait compter sur Berlin :

« Pour la sauvegarde des intérêts allemands, dit le chancelier, j'ai été fixé de prime abord sur deux points :

« Premier point : la politique allemande devait laisser la première main aux autres puissances dans le jeu diplomatique ; je ne conteste pas que nous possédions maintenant en Orient des intérêts économiques considérables tout différents du temps de Bismarck, mais nous avons aujourd'hui, comme dans la crise orientale aiguë qui eut lieu il y a une génération, aussi peu sujet de nous donner un rôle prépondérant dans le règlement des nouvelles formations politiques, en présence d'autres puissances qui y sont plus intéressées que nous.

« Le second point sur lequel il n'y a pas eu un instant le moindre doute, c'était notre fidélité envers l'Autriche et la Hongrie, nos alliées. Nous avons été informés de l'intention de l'Autriche-Hongrie de transformer en annexion l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, en même temps que la Russie et l'Italie ; sans doute, nous ne connaissions auparavant l'époque ni le mode d'annexion, mais il ne faut pas en vouloir au cabinet de Vienne ; à franchement parler, je lui en suis même reconnaissant. La monarchie austro-hongroise peut et doit juger librement quelles questions vitales pour elle elle doit traiter comme telles.

« Il va de soi que nous avions le droit et le devoir de nous

2 avril 1909). Il est cependant fort regrettable qu'une conférence ne se soit pas réunie, n'eût-elle eu pour but que d'enregistrer officiellement des accords préalablement intervenus. V. Jacques Dorobantz, *La victoire autrichienne* (*Questions diplomatiques et coloniales*, 16 avril 1909).

(1) Gaston Bordat, *Règlement des affaires balkaniques* (*Revue pour les Français*, 25 avril 1909).

demander dans quelle mesure nous devions intervenir pour les intérêts de nos alliés; nous n'avons pas hésité un instant, non seulement à ne rien faire qui pût être un obstacle pour les intérêts austro-hongrois, mais aussi à protéger ces intérêts dans la mesure du possible. J'insiste sur ce fait que nous n'avons pas hésité à adopter cette attitude. A mon grand étonnement et à mon grand regret, M. Speck a prétendu avant-hier que nous n'avions qu'après une assez longue hésitation et très tard, pris place aux côtés de l'Autriche-Hongrie; si ce député jetait un coup d'œil dans les dossiers, dans les instructions et dans les ordres donnés, il se convaincrait que ce reproche n'est pas fondé et est injuste. »

L'Allemagne resta résolument aux côtés de l'Autriche: le baron d'Ærenthal ne se montra si intransigeant que parce qu'il se sentait soutenu par le prince de Bülow et Guillaume II (1). Le succès final — la reconnaissance pure et simple par la Russie de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine — a été dû plus encore à Berlin qu'à Vienne. C'est le prince de Bülow qui a décidé du gain de la bataille. Il en doit partager la gloire... mais aussi les responsabilités (2).

Il est responsable du mécontentement général qui règne

(1) « Guillaume II, dont les relations avec l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône austro-hongrois, furent autrefois moins cordiales qu'elles ne sont aujourd'hui, a cru trouver dans les affaires orientales l'occasion de s'assurer définitivement les sympathies de l'archiduc, dont on sait l'étroit accord avec le baron d'Ærenthal.

« A une date que nous pourrions préciser, l'empereur d'Allemagne, dans une lettre personnelle adressée à l'archiduc François-Ferdinand, lui a donc promis sans réserve son appui.

« Cet engagement impérial a lié la diplomatie allemande. Il lui a imposé l'attitude de solidarité absolue qu'elle n'a cessé d'observer pendant les dernières semaines, et qui ne résultait pas *ipso facto* du traité austro-allemand.

« La chose s'est passée directement entre Guillaume II et l'archiduc. L'Empereur François-Joseph n'est pas intervenu dans les pourparlers qui ont préparé cette entente superposée à l'alliance ». (Le *Temps*, 25 mars).

(2) Gaston Bordat, *loc. cit.*

en Europe. La Russie, qui a cédé à l'intimidation de Berlin, est mécontente de sa faiblesse ; elle se sent humiliée et irritée (1). La France et l'Angleterre, tout en ayant approuvé officiellement sa conduite, — elles ne pouvaient faire autrement, — la lui ont reprochée tout bas : par sa faute, la Triple-Entente a enregistré une défaite et le bloc germanique une victoire. L'Angleterre n'est pas seulement mécontente contre Pétersbourg : elle en veut aussi à Vienne, d'avoir durant ces derniers mois fait peu de cas de ses conseils. La crise balkanique a sensiblement refroidi les amicales relations qu'entretenaient les deux gouvernements (2).

Le prince de Bülow et le baron d'Ærenthal ont, en triomphant, fait beaucoup de mécontents : ils devront s'efforcer, dans l'intérêt de la paix européenne, de calmer la mauvaise humeur qu'ils ont excitée (3).

Édouard VII s'est, de 1903 à 1908, rendu presque chaque année en Autriche pour y visiter François-Joseph et affirmer la cordialité des relations qui unissaient alors Londres et Vienne. Le 31 août 1903, le Roi arrivait à Vienne et y recevait un accueil enthousiaste. Le soir, au dîner

(1) M. Isvolsky a été presque démissionnaire. L'Empereur lui a par la suite maintenu sa confiance.

(2) On dit que François-Joseph a, depuis le début de la crise orientale, écrit plusieurs fois à Édouard VII : il lui aurait déclaré que lors de l'entrevue d'Ischl (août 1903. V. *supra*) il ne prévoyait rien, — ce qui est fort possible, — des décisions que le baron d'Ærenthal devait prendre par la suite, et que par conséquent il ne pouvait avertir le roi de la prochaine annexion de la Bosnie-Herzégovine et du chemin de fer de Mitrovitza. Ces lettres seraient, dit-on, restées sans réponse, ou au moins s'il y fut répondu, les réponses ne donnèrent pas à François-Joseph l'absolution qu'il souhaitait.

(3) V. Règlement des affaires balkaniques, Gaston Bordat, *Revue pour les Français*, 25 avril 1909. On consultera avec profit, sur l'histoire de la crise balkanique en 1909, René Moulin et Serge de Chessin, *Une année de politique extérieure* (Plon, 1909).

de gala à la Hofburg, les toasts suivants étaient prononcés : Toast de François-Joseph :

« Je suis très heureux de pouvoir, chez moi, saluer Votre Majesté. Je vois en cette visite, à laquelle je fais un accueil cordial, un nouveau gage de la continuation des relations si intimes et si confiantes qui existent depuis si longtemps entre nos familles comme entre nos peuples, et qui sont établies en un sol d'autant plus solide que nulle opposition d'intérêts n'existe entre nous pour exposer ces relations amicales au danger d'un changement quelconque.

« Dans l'espérance confiante que nul changement n'interviendra également, sous ce rapport, dans l'avenir, je remercie Votre Majesté des nombreuses preuves d'amitié qu'elle m'a témoignées en maintes occasions, en levant ce verre à la santé de Votre Majesté et en criant : « Vive Sa Majesté le Roi Édouard ! Hourra ! »

Réponse d'Édouard VII :

« Que Votre Majesté me permette de la remercier pour son amitié. Je puis Lui dire que la réception qui m'a été faite, en cette grande ville du monde, m'a profondément touché.

« Votre Majesté sait que j'ai toujours manifesté le plus vif intérêt pour Elle, ainsi que pour la maison impériale. Votre Majesté peut être sûre que les sentiments qui me viennent de ma chère défunte mère pour Votre Majesté et sa maison resteront toujours aussi sincères et aussi cordiaux.

« Que Votre Majesté me permette aujourd'hui, la première fois qu'il me soit donné de La voir depuis mon avènement au trône, de La nommer feld-maréchal de mon armée.

« Je bois à la santé de Votre Majesté, Empereur-Roi. Vive Sa Majesté ! Hourra ! »

Deux années plus tard, le 15 août 1905, le Roi se rendant à Marienbad s'arrêta à Ischl, et s'y rencontra de nouveau avec l'Empereur.

Au mois d'août 1907, nouvelle entrevue à Ischl ; aucun toast ne fut prononcé, mais une note officielle communiquée à la presse affirma la parfaite entente des deux gouvernements sur toutes les questions dans lesquelles ils étaient l'un et l'autre intéressés, notamment sur la question balkanique (1).

Encore au mois d'août 1908, Edouard VII et François-Joseph se rencontrèrent à Ischl. L'Empereur offrit au Roi un grand dîner à l'issue duquel il porta le toast suivant :

« La visite que Votre Majesté a bien voulu me rendre ici, aujourd'hui, suivant la coutume établie déjà depuis plusieurs années, coutume qui m'est devenue chère, m'inspire les sentiments du plus sincère plaisir et de la reconnaissance la plus vive. Je prie Votre Majesté d'accepter l'assurance de ces sentiments avec mes cordiaux souhaits de bienvenue.

« Je prie Votre Majesté d'accepter également l'assurance que je sais apprécier les attentions amicales que m'a values votre visite, d'autant plus que Votre Majesté est venue, cette année, m'apporter personnellement ses félicitations du jubilé de mon règne.

« La présence de Votre Majesté aujourd'hui est pour moi une nouvelle et précieuse preuve des relations cordiales qui existent depuis de nombreuses années entre nos maisons, et qui sont en accord avec les relations amicales qui se sont établies entre nos deux pays. Je lève donc mon verre au cri de : « Vive Sa Majesté le roi Édouard ! »

Le roi Edouard répondit par le discours suivant :

« Je tiens à exprimer à Votre Majesté mes sincères remercie-

(1) Communiqué officiel : « Les deux ministres (anglais et autrichien) ont reconnu en ce qui concerne la question macédonienne que l'œuvre réformatrice entreprise par l'Autriche-Hongrie et par la Russie dans les vilayets de Macédoine et soutenue par les autres puissances était en complète harmonie avec les déclarations récentes du cabinet anglais. » (V. sur la question macédonienne, *supra*, même chap.)

ments pour ses aimables paroles qui m'ont profondément touché. Ce m'est toujours un réel plaisir de pouvoir rendre visite à Votre Majesté, mais ce plaisir m'est particulièrement vif cette année-ci, année dans laquelle Votre Majesté célèbre le 60e anniversaire de son avènement au trône. Votre Majesté sait quels sont les sentiments que j'ai toujours eus pour Elle, et Elle n'ignore pas que mes félicitations à l'occasion de cette importante célébration viennent du fond de mon cœur. Grâce à Dieu, les relations, entre nos deux pays, ont toujours été des plus amicales.

« Je souhaite sincèrement qu'elles gardent toujours ce caractère dans l'avenir, et j'espère de tout mon cœur que Votre Majesté continuera de jouir pendant de nombreuses années d'une excellente santé pour le plus grand bien et pour la prospérité de ses peuples.

« Je lève mon verre à la santé de Sa Majesté l'Empereur-Roi (1). »

Il est vraisemblable, à moins que les événements ne prennent une tournure différente de celle qu'ils revêtent à présent, que cette année Édouard VII évitera de se rencontrer avec François-Joseph. Le gouvernement autrichien devinera sans peine la cause de ce changement dans les habitudes du souverain britannique. Il appartient au Ballplatz, s'il veut conserver l'amitié de l'Angleterre, de ne point chercher à jouer dans les Balkans le rôle que joua naguère l'Allemagne à Constanti-

(1) Communiqué officieux : « Les cabinets de Vienne et de Londres ont résolu d'observer vis-à-vis de l'évolution turque une attitude de sympathie et d'attente, tout en espérant que le nouveau régime amènera en Turquie une amélioration de l'administration, ainsi que la consolidation de l'état de choses que les puissances ont essayé d'assurer en ces dernières années » (V. sur la révolution jeune-turque, *supra*, chap. VIII).

Encore en plusieurs autres circonstances, Édouard VII et François-Joseph se sont assurés de leur constante et cordiale amitié. Les ministres qui se sont succédé à Downing street et au Ballplatz n'ont, eux aussi, cessé d'affirmer la parfaite entente de Londres et de Vienne.

nople, de refréner ses trop vastes ambitions, de se souvenir enfin que si l'Empire turc ne doit pas devenir une colonie germanique, les États qui l'environnent ne doivent pas être non plus des colonies autrichiennes : si les grandes puissances, notamment l'Angleterre et la France, ont entendu jadis protéger l'Empire austro-hongrois contre le flot pangermaniste, elles sont aujourd'hui décidées à faire respecter l'intégrité de la Turquie et de la péninsule balkanique, et à éviter que ces territoires ne deviennent de simples dépendances de Vienne et de Berlin (1).

II

On a vu qu'en 1901 les rapports de l'Angleterre et de l'Italie avaient été rendus quelque peu difficiles par les décrets Chamberlain relatifs à Malte et la question de la Tripolitaine (2). Pendant quelque temps, Londres continua sa politique tracassière ; le projet d'une « Chamberlain Avenue » à Malte, et diverses autres fantaisies du même genre, aggravèrent la mauvaise humeur des Maltais. Quand le 25 mars 1901, le duc et la duchesse d'York vinrent à Malte, ils y furent reçus avec une froideur significative. Le conseil législatif, composé de vingt membres, qui avec le conseil exécutif assiste le gouverneur anglais, pour marquer son mécontentement des décrets et des prétentions Chamberlain, pratiqua l'obstruction ; le Colonial Office y répondit en décidant de légiférer à l'avenir à l'égard de l'île par voie d' « ordres en conseil ». Une indignation violente secoua, à cette nouvelle, la population maltaise: la société Dante Alighieri y trouva son

(1) Voir sur le bloc austro-allemand dans les Balkans et l'Empire turc l'article de M. Gaston Dru dans *l'Echo de Paris* du 10 mai 1909.

(2) V. *supra*, chap. V, § 3, p. 214 et 216.

compte et multiplia ses efforts afin de détacher davantage encore les populations de l'Angleterre, et de favoriser le développement dans le pays de l'influence italienne (1).

L'Italie, qui n'avait plus dans l'Angleterre la même confiance que par le passé (2), réprouva la politique suivie par elle dans l'archipel Maltais : Londres vit de son côté avec déplaisir, l'hostilité des Italiens de l'île.

En 1902, la situation se modifia, à la suite des mesures nouvelles que prit le gouvernement anglais. Le 29 janvier 1902, M. Chamberlain, désireux de ramener le calme dans les populations maltaises, et de prouver à Rome ses intentions conciliantes, déclara que le gouvernement anglais était décidé à abroger les mesures qui avaient été précédemment ordonnées. « Notre conduite, dit-il à la Chambre des Communes, semble avoir été incomprise en Italie, où elle a causé du déplaisir et de l'irritation ; il serait déplorable qu'un malentendu altérât ou diminuât le moins du monde les sympathies qui ont existé et qui, nous l'espérons, existeront longtemps entre l'Angleterre et l'Italie. Quant à la proclamation relative à la substitution de l'anglais à l'italien, si par un compromis, nous pouvions dissiper le déplaisir causé à nos bons alliés les Italiens, nous retirerions cette proclamation, nous la retirerions sans discussion, confiants dans l'avenir. »

Lord Lansdowne abrogea en effet, au mois de juillet suivant, les mesures relatives à l'emploi de l'italien devant les tribunaux, et, en ce qui concernait l'enseignement dans les écoles, décida que le maltais ne serait plus enseigné tout seul que pendant la première année au lieu des deux

(1) Le gouvernement de Rome voyait avec satisfaction les efforts de la société Dante Alighieri, car s'il n'aspirait pas à planter à Malte le drapeau italien du moins cherchait-il à y augmenter son commerce.

(2) V. sur les difficultés qui avaient séparé l'Angleterre et l'Italie dans la vallée du Haut-Nil, *supra*, chap. V, p. 212.

premières. Ces mesures, si elles n'amenèrent pas tout à fait le calme chez les Maltais (1), furent appréciées à leur valeur par le gouvernement de Rome : elles auraient amené le rapprochement des deux pays, si en même temps Londres n'avait pratiqué en Tripolitaine une politique qui semblait contraire aux intérêts italiens.

Au mois de janvier 1902, le gouvernement de Londres envoya de Malte devant Tripoli deux croiseurs, la *Surprise* et le *Theseus* ; ce dernier fit route ensuite vers Alexandrie, et s'arrêta en rades de Bomba et de Tobrouck. Londres, en faisant ainsi prendre à ses croiseurs le chemin des écoliers, n'avait d'autre but que de prouver à Rome qu'il veillait, et entendait assurer en Tripolitaine le maintien du statu quo : le pays était une province turque, et l'Italie devait perdre l'espoir de l'annexer.

L'Italie était indécise : « Andiamo a Tripoli ? » demandait M. Gustave Coen (2). Le parti colonial, que les désastres africains n'avaient pas calmé, était favorable à une expédition ; la majorité du pays, et le gouvernement, plus sages, semblaient guéris des entreprises lointaines, à regret cependant. La promenade des croiseurs anglais fut fort mal interprétée à Rome, surtout que la presse et de nombreux hommes politiques toujours ardents, prêtaient

(1) Au printemps, de nouveaux incidents s'étaient produits dans l'île : les membres maltais du Conseil démissionnèrent, les pouvoirs de celui-ci furent suspendus ; on refusa de célébrer le couronnement d'Édouard VII. En juin 1903, M. Chamberlain, pour étouffer l'opposition maltaise, et hâter l'anglicisation de l'île recourut à un coup d'État : il abrogea la constitution de 1887 en vigueur, et rétablit une ancienne constitution de 1849, donnant dans les Conseils la majorité aux fonctionnaires anglais, et supprimant en fait presque entièrement la représentation populaire. Depuis, le calme est tout à fait revenu dans l'île : les souverains anglais ou des membres de la famille royale y ont fait plusieurs fois escale en cours de voyage en Méditerranée. Le roi Édouard et la reine ont séjourné cette année à Malte au mois d'avril dernier.

(2) V. Henri Lorin, *L'Italie et la Tripolitaine* dans la *Revue Politique et Parlementaire*, 10 mai 1903.

au gouvernement anglais des desseins inquiétants : on disait partout que Londres s'apprêtait à prendre position sur les côtes de Cyrénaïque, et que la flotte britannique bombarderait quelque matin, Bomba et Tobrouck. Rome se montrait d'autre part d'autant plus mécontente des menées anglaises que Paris, on le sait, lui avait laissé toute liberté d'action dans le pays (fin 1901) (1).

Ce fut l'entente franco-italienne (2) qui facilita le rappro-

(1) V. *supra*, p. 215.

(2) L'entente franco-italienne, qui a été consacrée par l'accord méditerranéen (accord non écrit résultant de notes et de déclarations verbales, Tripolitaine-Maroc), s'était manifestée depuis 1898 par des symptômes significatifs. Elle fut, comme l'entente anglo-française, l'œuvre de M. Delcassé qui l'entreprit dès son arrivée au Quai d'Orsay. On sait la rupture commerciale qui s'était produite entre la France et l'Italie et comment y mit fin le traité de commerce qui fut signé le 21 novembre 1898. Au mois de février 1901, les deux gouvernements se mirent d'accord sur le chemin de fer Nice-Coni. En avril, la flotte italienne se rendit à Toulon, sous le commandement du duc de Gênes et y salua le président Loubet. C'est à la fin de 1901 qu'est intervenu l'accord méditerranéen. La mort de Crispi (août 1901), gallophobe invétéré, ne fut pas sans faciliter le rapprochement. En 1902, la Triple-Alliance fut renouvelée, mais dans des conditions sans doute différentes de celles dans lesquelles elle avait été précédemment prorogée. M. Prinetti, ministre des Affaires étrangères, dit, en effet, à la tribune de Montecitorio, que le traité renouvelé ne contenait « aucune clause d'agression contre la France, et en dehors de ce traité, aucun engagement latéral militaire ». Répondant à une question de M. Chastenet, le 3 juillet 1902, M. Delcassé dit de même à la Chambre que « la politique de l'Italie par suite de ses alliances, n'était dirigée ni directement ni indirectement contre la France, qu'elle ne saurait en aucun cas comporter aucune menace pour nous, pas plus dans la forme diplomatique que par les protocoles ou stipulations militaires internationales, et en aucun cas et sous aucune forme l'Italie ne peut devenir ni l'auxiliaire ni l'instrument d'une agression contre notre pays ». C'était dire, semble-t-il, que les annexes du pacte originaire triplicien, si elles avaient jamais existé (V. *supra*, chap. II, § I) avaient disparu lors du renouvellement de 1902. Aussi, depuis cette date l'intimité franco-italienne s'est-elle constamment accentuée, tandis que se relâchait le pacte italo triplicien ; on sait les vifs dissentiments qui existent actuellement entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie, et qui n'ont pas été, malgré les toasts échangés lors des visites officielles entre les souverains alliés, sans porter atteinte par contre-coup aux relations de Rome et de Berlin (V. sur

chement anglo-italien. M. Delcassé n'avait pas laissé toute liberté à l'Italie en Tripolitaine sans obtenir une compensation : l'Italie lui avait promis — M. Delcassé l'affirma dans un discours qu'il prononça devant la Chambre le 21 janvier 1902, — qu'elle ne gênerait en rien la politique française au Maroc (1).

La France devenait ainsi sinon l'alliée, du moins l'amie de l'Italie, elle tendait en même temps à devenir l'amie de l'Angleterre : il était naturel qu'elle aidât au rapprochement de l'Angleterre et de l'Italie à l'effet de constituer une sorte d'entente cordiale franco-anglo-italienne. Le dissentiment anglo-italien n'était pas en réalité profond, et les causes qui l'avaient motivé pouvaient aisément disparaître. Déjà Londres avait au sujet de Malte donné satisfaction à Rome, il ne restait plus que la question de la Tripolitaine sur laquelle l'entente devait facilement se faire. M. Delcassé y aida. Londres aurait vu avec déplaisir l'annexion par l'Italie de la Tripolitaine ou de la Cyrénaïque : le gouvernement italien n'annexa ni l'un ni l'autre de ces pays, qui sont restés provinces ottomanes ; de son côté Rome était contraire à l'occupation par l'Angleterre d'un point quelconque du littoral. Londres lui donna à ce sujet toutes garanties : le cabinet de Saint-James reconnut en effet implicitement les « droits » de l'Italie sur la Tripolitaine et la Cyrénaïque. En même temps, le sous-secrétaire d'État italien Bacelli déclara au Parlement que les intentions prêtées au gouvernement de Londres quant à ces régions étaient absolument fantaisistes (mars 1903). Depuis cette époque, le gouvernement

les rapports réciproques des puissances tripliciennes *infra*, même §). Dans le courant du mois de juin 1907, la Triple-Alliance n'ayant pas été dénoncée, fut renouvelée par tacite reconduction pour six ans, à partir de 1908.

(1) L'Italie a tenu sa promesse notamment lors de la conférence d'Algésiras. V. *supra*, chap. IX, § 1.

italien a usé de la liberté que lui avaient reconnue la France d'abord, puis l'Angleterre, pour développer à Tripoli et en Cyrénaïque son influence et ses intérêts commerciaux, — sans cependant tenter de porter atteinte à la souveraineté du Sultan et de planter sur les régions voisines de la Tunisie et de l'Egypte le drapeau italien (1).

Le rétablissement de l'entente anglo-italienne a été affirmé, lors du voyage que fit Édouard VII, en avril 1903, à Naples et à Rome. Il fut reçu dans ces deux villes avec enthousiasme. Le toast qu'il porta à Rome au roi Victor-Emmanuel mérite d'être rappelé, tant il est cordial :

« J'ai pleine confiance, dit le roi d'Angleterre, que les sentiments de mutuelle amitié qui ont depuis si longtemps existé dans mon pays et dans le vôtre, — (le roi ne fit même pas allusion aux différends qui avaient altéré cette amitié) — ne cesseront jamais. Nous aimons tous les deux la liberté et les libres institutions, et ayant ces grands objectifs devant nous, nous avons marché ensemble dans les voies de la civilisation et du

(1) Au mois de juin 1906, la Porte a fait droit à diverses réclamations formulées par l'Italie à la suite du meurtre d'un de ses nationaux, le Père Justin, assassiné à Derna par des Arabes. Elle a destitué non seulement le caïmacan de Derna, mais aussi le moutessarif de Benghazi, son supérieur direct. La presse italienne, le *Mattino* en tête, en a profité pour faire une campagne en faveur de la pénétration pacifique de l'Italie en Tripolitaine. Le *Mattino* a demandé d'abord la destitution de tous les fonctionnaires ottomans qui administrent en ce moment la Tripolitaine. La Turquie devrait aussi s'engager, dorénavant à ne plus nommer, en Tripolitaine, aucun fonctionnaire sans l'agrément de l'Italie. L'Italie devrait ensuite obtenir la concession de trois lignes de chemin de fer ; une de Tripoli au golfe de Solum, une autre de Tripoli à Gabès, et une troisième de Tripoli à Mourzouk. Enfin, elle devrait obtenir de la Turquie la permission de construire deux ports de commerce : l'un à Tripoli, l'autre à Bomba. Le *Mattino* faisait observer que des concessions pareilles avaient déjà été obtenues par d'autres puissances, dans le territoire même de l'empire ottoman : en Syrie, dans l'Asie Mineure, aux portes mêmes de Constantinople. Ce programme a été nettement désapprouvé par la presse anglaise.

progrès, nous employant en même temps au maintien de la paix universelle. Il n'y a pas longtemps que nous avons combattu côte à côte (1), et quoique j'aie la confiance qu'une autre occasion ne doive pas se présenter, j'ai la certitude que nous serons toujours amis pour la cause de la liberté et de la civilisation, ainsi que pour le bien universel et la prospérité de toutes les nations. »

Depuis 1903, l'entente anglo-italienne ne s'est pas démentie(2) : elle a repris aussi intense que par le passé. Les manifestations en ont été nombreuses. Au mois de novembre 1903, Victor-Emmanuel se rendit à Londres, et y fut reçu par le roi avec la plus grande cordialité. Les toasts échangés entre les deux souverains furent particulièrement amicaux :

« L'histoire se répète, dit Édouard VII, et je me souviens, comme si c'était hier, que votre illustre grand-père vint ici il y a quarante-huit ans comme hôte de ma mère bien-aimée et de mon regretté père. A ce moment, nous étions en guerre et nos armées combattaient côte à côte. Dieu merci, nous avons maintenant la paix, et l'idéal que poursuivent nos pays est de la maintenir et de travailler ensemble dans la voie du progrès et de la civilisation. Je suis persuadé que demain, lorsque vous traverserez les rues de Londres vous rencontrerez une réception qui vous causera un grand plaisir, et qui donnera à mon peuple l'occasion

(1) En décembre 1902-janvier 1903, la flotte italienne s'était jointe à la flotte anglaise et à la flotte allemande dans la démonstration navale contre le Venezuela. V. *supra*, chap. VIII.

(2) De même que l'entente franco-italienne : les manifestations en ont été nombreuses. Outre la plus importante, l'appui donné par l'Italie à la France lors de la conférence d'Algésiras on peut retenir notamment le voyage du roi et de la reine d'Italie à Paris en 1903 et la visite du président Loubet à Rome et à Naples en 1906 ; la visite récente (avril 1909) d'une escadre italienne à Nice, sous le commandement du duc de Gênes, lors du séjour dans cette ville du président Fallières, etc.

d'exprimer les sentiments cordiaux d'amitié qu'il désire manifester envers vous et envers votre pays. »

La réponse du roi Victor-Emmanuel fut encore plus significative :

« Les souvenirs auxquels Votre Majesté vient de faire allusion restent gravés dans mon cœur comme dans le cœur de tous les Italiens. Depuis cette époque historique, depuis les événements qui aboutirent à l'unité de l'Italie, pendant que l'Angleterre voyait croître sans cesse sa puissance et sa grandeur, les sentiments de sympathie et d'amitié qui unissent les deux peuples n'ont fait que devenir de plus en plus forts. Pour mon peuple, ils constituent une tradition ; pour mon gouvernement, ils sont les facteurs importants d'une politique qui comme celle du gouvernement de Votre Majesté est une politique de paix et de civilisation. »

Trois ans plus tard, le 23 juin 1906, M. Tittoni, de passage à Londres, disait de même au banquet de la *Dante Society* que l'amitié traditionnelle de l'Italie envers l'Angleterre, amitié qui remonte à l'époque de la Renaissance de l'Italie, « *était encore et demeurerait toujours une des principales caractéristiques de la politique italienne.* »

Tout récemment, le 3 mai 1909, le roi Édouard, au cours de sa croisière en Méditerranée, se rencontrait à Baïa avec Victor-Emmanuel, et avait avec lui un long entretien. Le *Corriere d'Italia* signalait le lendemain avec raison toute l'importance qu'il fallait attacher à cette nouvelle entrevue : elle a prouvé, sans conteste, une fois de plus la continuité des cordiales relations de l'Angleterre et de l'Italie, et l'accord de leur politique (1).

Il convient seulement de noter que depuis 1903, le but

(1) Edouard VII et Victor-Emmanuel III se rencontrèrent encore d'autres fois, notamment le 18 avril 1907 à Gaète.

de l'entente anglo-italienne n'est plus le même que jadis. Jadis, l'Angleterre et l'Italie étaient alliées parce qu'elles avaient un ennemi commun, la France; aujourd'hui, l'ennemi n'est plus la France. Londres et Rome sont unies afin d'assurer le maintien du statu quo en Europe et notamment en Méditerranée, et d'empêcher l'Allemagne, devenue une grande puissance maritime, d'y porter atteinte.

Non pas qu'on puisse dire que les rapports de l'Italie et de l'Allemagne soient à l'heure actuelle spécialement difficiles... Rome et Berlin sont alliés aux termes de la Triple-Alliance, et celle-ci fut même renouvelée (juin 1902) au lendemain de l'entente franco-italienne (1)... Mais il s'est produit à Rome, et sous l'influence de l'Angleterre et de la France, un phénomène analogue à celui que, il y a quelques années, on a pu constater à Vienne. Le pangermanisme, la menace allemande, a détaché quelque peu Vienne de Berlin, et ce qu'avait de ce chef perdu Berlin dans la monarchie austro-hongroise, c'est Londres qui l'avait gagné. En Italie, le fait est encore plus sensible, mais l'Angleterre n'a point seule profité des tendances nouvelles de la diplomatie italienne, que les tentatives d'extension démesurée de l'Allemagne n'avaient pu laisser indifférente, la France en a aussi bénéficié : Londres et Paris ont gagné à Rome ce que Berlin y a perdu.

L'Italie est, et restera sans doute quelque temps encore, l'alliée de l'Allemagne et de l'Autriche (2), mais elle est aussi l'amie de la France et de l'Angleterre. Fidèle à son

(1) V. cependant dans quelles conditions ce renouvellement a été opéré, *supra*, même paragraphe.

(2) V. sur les rapports réciproques officiels des puissances tripliciennes, les toasts échangés à Brindisi et à Vienne (avril et mai 1909), entre Guillaume II et Victor-Emmanuel d'une part, et Guillaume II et François-Joseph de l'autre, ainsi que la dépêche adressée par ces deux souverains à Victor-Emmanuel et la réponse de celui-ci. Cf. également la dernière entrevue de M. Tittoni et du prince de Bülow à Venise le 11 avril 1909.

alliance triplicienne, elle saura certainement ne pas trahir ses amitiés : elle le pourra d'autant mieux que celles-ci, depuis 1902, sont compatibles avec celle-là. Parmi ces amitiés, celle de l'Angleterre lui sera sans conteste particulièrement chère, car, comme l'a dit Victor-Emmanuel lui-même, « elle constitue pour le peuple italien une tradition et pour le gouvernement l'un des principaux facteurs de sa politique extérieure. »

CHAPITRE XII

La tentative de rapprochement anglo-allemand. Son échec (1909)

« Votre Majesté peut être assurée qu'en même temps que moi, ma capitale et résidence et l'empire allemand tout entier voient dans votre présence ici le signe des sentiments amicaux qui ont conduit Votre Majesté à faire cette visite. Le peuple allemand salue le souverain du puissant empire britannique, avec le respect qui lui est dû, et il voit dans sa visite une nouvelle garantie de la continuation et du développement des relations amicales et pacifiques qui unissent nos deux pays... »

Toast de Guillaume II en l'honneur d'Édouard VII à Berlin, 10 février 1909.

« Notre marine est pour nous une question de vie ou de mort... Si nous tombons en état d'infériorité, notre dignité aura vécu. C'est une façon un peu brutale de dire les choses, mais c'est la vérité. »

Discours de sir Edward Grey, Chambre des Communes, 29 mars 1909.

« Le gant a été jeté à l'Angleterre : elle doit le relever. Elle ne peut pas tourner la tête et dire qu'elle ne l'a pas vu. »

Discours de l'amiral Penrose Fitzgerald au Guildhall, 31 mars 1909.

Sommaire. — L'Angleterre et l'Allemagne ont tenté un rapprochement au début de 1909. Mais ce rapprochement, à raison de la méfiance réciproque des deux peuples, et des causes mêmes de leur inimitié, a été sans lendemain.

I. — Le rapprochement anglo-allemand. — Le rôle d'Édouard VII : les

entrevues avec Guillaume II à Kiel (1904), Marienbad (1905), Friedrichshof (1906), Wilhelmshœhe (1907), Cronberg (1908) — Le séjour de Guillaume II à Londres et à l'île de Wight (1907). — La « conversation » du *Daily Telegraph* (1908). — Déclarations du prince de Bülow à Norderney (1908). — Les deux gouvernements animés l'un vis-à-vis de l'autre de dispositions conciliantes.

Le voyage d'Édouard VII à Berlin (février 1909).

II. — La question navale sépare actuellement (juin 1909) Londres de Berlin, et empêche tout rapprochement durable. — L'échec des projets d'entente navale entre les deux gouvernements. — Les programmes navals anglais et allemand pour 1909.

En Angleterre, la question des quatre *Dreadnought* supplémentaires. — La question du double pavillon. — La campagne en faveur des armements navals à outrance. — L'aide navale demandée aux colonies.

En Allemagne, les premières tentatives faites en vue d'amender la loi navale de 1908, et d'augmenter la puissance de la flotte.

L'hostilité anglo-allemande est actuellement fort vive.

On a vu sous l'influence de quelles causes, en 1901, une hostilité violente (1) avait succédé à l'amitié qui unissait de longue date Londres et Berlin (2). Devenus ennemis, les deux gouvernements n'ont cessé de se combattre sur les divers terrains où leurs intérêts se trouvaient en présence (3). L'Angleterre fut souvent victorieuse ; l'Allemagne prit d'autres fois sa revanche (4). Les deux gouvernements, malgré tout ce qui les séparait, essayèrent au début de cette année de se rapprocher : le rapprochement ne fut qu'officiel et superficiel. Au lendemain même de la visite d'Édouard VII à Berlin, la question navale se posa de nouveau à l'attention des deux cabinets : ils durent reconnaître que sur ce point, comme sur tous ceux sur lesquels ils avaient discuté depuis huit années, ils ne pouvaient s'entendre, et que leurs intérêts contraires

(1) V. *supra*, chap. VI et VII.
(2) V. *supra*, chap. II et V.
(3) V. *supra*, chap. VIII.
(4) V. *supra*, chap. IX et X.

ne pouvaient se concilier. Malgré la visite d'Édouard VII dans la capitale allemande et les toasts qui furent prononcés, l'Angleterre et l'Allemagne sont aujourd'hui comme hier deux rivaux qui se surveillent et se menacent.

I

Édouard VII, qui est un ami sincère de la paix, se rendant compte du conflit terrible que serait une guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre, s'est constamment efforcé de l'éviter. Alors que les deux pays suivaient partout une politique différente, que leurs intérêts étaient partout diamétralement opposés, en même temps que le Foreign Office s'efforçait de lutter contre la Wilhelmstrasse, le Roi entretenait avec Guillaume II des relations officielles, empreintes d'une officielle cordialité. Il préparait ainsi la visite qu'il lui fit à Berlin au mois de février dernier. On sait déjà les causes diverses qui, après 1901, ont constamment séparé Downing street et la Wilhelmstrasse (1) ; on verra ci-après la sympathie tout officielle que parfois les deux souverains se sont néanmoins manifestée.

Guillaume II s'était, on le sait, rendu en Angleterre, à Sandringham, au mois de novembre 1902. Édouard VII se rendit à son tour en Allemagne, à Kiel, deux années plus tard au mois de juin 1904. Il y visita l'Empereur à bord du *Hohenzollern*, et eut avec le comte de Bülow un long entretien très remarqué. Si d'autre part, on ne savait combien à cette époque étaient difficiles les relations de Londres et de Berlin, on se laisserait aisément prendre aux toasts prononcés à bord du *Hohenzollern* qui sem-

(1) V. *supra*, chap. VIII, IX et X.

blent empreints d'une si profonde et si sincère cordialité. Toast de Guillaume II :

« La flotte allemande se réjouit de voir son amiral honoraire ; elle est destinée à protéger le commerce et à défendre le territoire de l'Empire. Chacun sait que tous les efforts du Roi tendent précisément à ce but, le maintien de la paix: moi aussi j'ai toujours concentré toutes mes forces à poursuivre ce but : je souhaite que Dieu couronne mes efforts de succès. »

Réponse d'Édouard VII :

« Puissent nos deux pavillons jusqu'aux époques les plus lointaines flotter l'un près de l'autre ainsi qu'aujourd'hui pour le maintien de la paix et le bonheur non seulement de nos deux peuples, mais aussi de toutes les autres nations. Quant à moi, je suis fier d'appartenir comme amiral honoraire à la flotte allemande de même qu'à la flotte anglaise. Je considère comme un grand honneur que Votre Majesté porte l'uniforme d'amiral de la marine anglaise, titre qui vous a été conféré par la reine Victoria dont la mémoire est pour nous deux également sacrée. »

La cordialité voulue du toast d'Édouard VII n'avait pas d'autre but que de faire contrepoids à la germanophobie intense du peuple anglais ; le Roi tenait en effet à empêcher qu'un conflit armé éclatât entre les deux pays, et à rassurer Berlin qu'indisposait l'animosité britannique (1).

Même cordialité au cours des entrevues nombreuses qu'après 1904 eurent encore Édouard VII et Guillaume II. Au mois d'août 1906, les deux souverains se rencontrent

(1) C'est, on le sait, en 1904 qu'a été conclu l'accord franco-anglais. On remarquera au surplus que les visites d'Édouard VII à Guillaume II ont été toujours suivies ou précédées de visites aux présidents Loubet et Fallières. Cf. les dates, chap. IX, § 1er. V. sur la conclusion qu'il faut tirer de ce fait, quant aux intentions essentiellement pacifiques d'Édouard VII, *Infra*, chap. XIII.

à Cronberg, en 1907 à Wilhelmshœhe (1), en 1908 à Cronberg (2). Toasts de Wilhelmshœhe. Guillaume II :

« Je vois dans votre visite l'expression des sentiments que la parenté et l'amitié inspirent à Votre Majesté pour l'impératrice, pour moi et pour ma maison, sentiments qui sont fondés dans les relations existant depuis longtemps entre nos maisons, et qui ont trouvé à notre époque leur expression au moment où un deuil commun nous a réunis devant le cercueil de mes chers parents et devant la bière de la grande reine, ma grand'mère. »

Réponse d'Édouard VII :

« Votre Majesté sait que mon plus grand désir est qu'il n'existe entre nos deux pays que les relations les meilleures et les plus agréables (3). »

(1) Au mois d'août 1907, de nombreuses visites ont été échangées. Le 14 août, entrevue d'Édouard VII et de Guillaume II à Wilhelmshœhe (Guillaume II s'était rencontré peu de jours plus tôt à Swinemünde avec Nicolas II); le 15, entrevue d'Édouard VII et de François-Joseph à Ischl (V. *supra*, p. 479) ; le 21, entrevue d'Édouard VII et de M. Clemenceau à Marienbad (V. *supra*, chap. IX, § 1er). On peut ajouter : entrevue du baron d'Ærenthal et de Guillaume II à Berlin; entrevues de MM. Tittoni et du baron d'Ærenthal, à Desio, puis au Semmering ; et du prince de Bülow et de M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, à Norderney; de M. Isvolsky et du baron d'Ærenthal à Vienne, etc.

(2) De cette entrevue, rien de certain n'a transpiré. Comme l'a dit avec ironie la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, « elle n'a été qu'une nouvelle occasion pour les deux souverains de se faire des déclarations d'amitié... »

(3) Discours dans le même sens de sir Edward Grey au Londesborough Theater, 18 nov. 1908 :

« Aussi longtemps que nous ne croirons pas dans ce pays qu'il y a quelque mauvaise volonté de la part des peuples d'un autre pays contre nous, et aussi longtemps que dans les autres pays on ne croira pas qu'il y a mauvaise volonté de la part de ce pays à leur égard, les difficultés et les froissements qui pourraient surgir d'un simple conflit d'intérêts commerciaux ne seront pas grossis. Tant que ce peuple ne croit pas qu'il y a mauvaise intention, les pires difficultés peuvent être écartées sans trouble par les bons soins de la diplomatie... »

De son côté Guillaume II se rendit en Angleterre, à Londres d'abord officiellement, puis à l'île de Wight incognito, au mois de novembre 1907. Ce fut une nouvelle occasion pour les deux souverains de s'assurer de leurs sentiments amicaux. Toutes les fois, au surplus, où l'occasion lui en fut offerte, Guillaume II tint à se déclarer l'ami de l'Angleterre. Si aucune occasion ne se présentait, il en faisait naître une. On sait la fameuse soi-disant « conversation avec un diplomate » (1) que le *Daily Telegraph*

(1) On sait quelle émotion cette conversation et les déclarations que fit l'Empereur quant à la guerre du Transvaal (V. *supra*, p. 194) soulevèrent en Angleterre, — et la crise intérieure dont elles furent la conséquence en Allemagne. La conversation de l'Empereur n'était, disent certains, qu'une compilation faite par un journaliste anglais avec l'assentiment de Guillaume II, des propos tenus ces dernières années par celui-ci sur les relations anglo-allemandes. L'article, au contraire, aurait eu pour origine, d'après le conseiller Martin dans son livre sur le prince de Bülow et l'Empereur Guillaume II (Berlin, 1909), une conversation de l'Empereur avec M. Stuart Wortley, le châtelain de Highcliffe ; il aurait été rédigé par Harold Spender, le secrétaire du ministre anglais, sir Lloyd George. Quoi qu'il en soit, avant d'être publiée dans le *Daily Telegraph*, l'Empereur avait eu connaissance de sa « conversation », et l'avait transmise avec demande d'avis au Chancelier. Celui-ci l'avait transmise à un ministre de service, qui l'avait transmise à un fonctionnaire quelconque, lequel trouvant à son goût la prose impériale, donna le bon à insérer. On sait les événements qui suivirent. Explications sur la façon dont le *Daily Telegraph* avait eu connaissance de la conversation, déclarations et excuses du prince de Bülow au Reichstag (10 novembre), entrevue de l'Empereur et du prince de Bülow (17 novembre) : « Sans se laisser troubler par les exagérations de la critique publique qu'il a ressentie comme une injustice, l'Empereur considère que le plus noble de ses devoirs impériaux consiste à assurer la stabilité politique de l'Empire, *en respectant les responsabilités constitutionnelles* », — article précédé de l'astérisque officielle publié par le prince de Bülow dans la *Gazette de Cologne* (18 novembre) : « L'Empereur observera désormais dans ses entretiens privés cette réserve qui est aussi indispensable pour une politique suivie que pour l'autorité de la couronne » ; éloge de l'Empereur : « son but élevé tenait sûrement dans cette formule : un Empereur, un peuple » ; — ces divers événements, longuement commentés par la presse quotidienne, sont trop connus pour qu'il soit utile d'y insister.

reproduisit le 28 octobre 1908. Déclarations de l'Empereur :

« Vous Anglais, êtes fous, fous comme des lièvres de mars. Pourquoi vous laissez-vous aller à des soupçons indignes d'une grande nation? Que pourrais-je faire de plus que je n'aie déjà fait ? J'ai déclaré aussi nettement que je l'ai pu, dans mon discours du Guildhall que mon vœu le plus cher est de vivre avec l'Angleterre dans les meilleurs termes possible... J'ai répété dix fois que je suis un ami de l'Angleterre, je répète que je suis l'ami de l'Angleterre; je lutte sans cesse pour améliorer les relations anglo-allemandes, et vous ne savez que répliquer que je suis votre ennemi ! Pourquoi ? »

Même anglophilie de la part du prince de Bülow : Déclarations du Chancelier à un rédacteur du *Standard* (Norderney, 13 septembre 1908) :

« Le gouvernement allemand saisira la première occasion pour prouver au monde que l'Allemagne n'a aucune intention guerrière surtout contre la Grande-Bretagne, mais est animée d'un esprit de conciliation... S'il y a du danger devant nous, on ne peut pas dire que ce danger provienne du désir de l'Allemagne de troubler la paix. Ce danger proviendrait de l'opinion qu'il existe des projets concertés pour nuire et contraindre l'Allemagne. » (1)

En 1909, l'occasion se présenta pour l'Allemagne de prouver à l'Angleterre la sincérité de son esprit de conciliation (2). Édouard VII ne s'était pas encore rendu offi-

(1) Ces divers extraits ont été pris dans l'excellent recueil des *Questions diplomatiques et coloniales*.

(2) D'autres visites avaient encore eu pour objet de maintenir entre Londres et Berlin des relations quasi amicales. Visite à Londres d'un groupe de journalistes allemands (juin 1906); interview de M. de Tirpitz dans le *Daily Graphic* (février 1907); discours du comte Wolff Metternich au ban-

ciellement à Berlin depuis son couronnement. Il fit savoir qu'il irait au début de cette année saluer avec la Reine Guillaume II et l'Impératrice dans la capitale allemande. La Wilhelmstrasse accueillit avec enthousiasme la proposition, espérant qu'un rapprochement entre les deux peuples sortirait de l'entrevue des deux souverains.

Le 10 février 1909, le jour même où le roi Edouard et la reine Alexandra arrivaient à Berlin, M. Jules Cambon, ambassadeur de France, et M. de Schœn signaient l'accord marocain que l'on connaît (1). C'était là un heureux présage : l'Allemagne reconnaissait ses torts envers la France amie de l'Angleterre ; celle-ci ne pouvait qu'en être satisfaite. Aussi le roi Edouard se montra-t-il envers Guillaume II particulièrement cordial : les toasts qui furent échangés à l'issue du dîner de gala offert aux souverains britanniques méritent d'être retenus :

Toast de Guillaume II :

« Votre Majesté peut être assurée qu'en même temps que moi, ma capitale et résidence et l'Empire allemand tout entier voient dans votre présence ici le signe des sentimènts amicaux qui ont conduit Votre Majesté à faire cette visite. Le peuple allemand

quet de la Chambre de commerce de Newcastle on Tyne (février 1907); visite à Berlin d'un groupe de journalistes anglais (mai 1907); visite du lord-maire à Berlin (juin 1907), etc. Au mois d'août 1908, deux membres du cabinet Asquith, M. Winston Churchill et M. Lloyd George, manifestèrent, avec plus de bruit que de tact, et sans succès, leurs sentiments germanophiles. Le premier déclara qu'il n'y avait pas de guerre possible entre les deux nations parce qu'il n'y avait ni cause de combat, ni prix de combat, ni lieu de combat. M. Lloyd George fit de son côté un voyage à Berlin à l'effet de sonder le terrain allemand en vue d'une proposition éventuelle de l'Angleterre concernant le désarmement. Mais le ministre fut par la suite formellement désavoué par le cabinet de Saint-James!... De son côté, dans une interview reproduite par le *Standard*, M. de Bülow déclara qu'il fallait attendre l'achèvement du programme naval allemand en 1913 pour reparler de la question de la limitation des armements navals.

(1) V. *supra*, chap. IX, p. 406.

salue le souverain du puissant Empire britannique avec le respect qui lui est dû, et il voit dans sa visite une nouvelle garantie de la continuation et du développement des relations amicales et pacifiques qui unissent nos deux pays. Je sais combien nos vœux concordent en ce qui concerne le maintien et la continuation de la paix. Je ne saurais mieux souhaiter la bienvenue à Votre Majesté qu'en exprimant la ferme conviction que la visite de Votre Majesté contribuera à réaliser les vœux que nous formons. »

Réponse d'Edouard VII :

« Je ne puis que répéter que notre venue ne vise pas seulement à rappeler au monde les liens étroits de parenté qui unissent nos deux maisons, mais qu'elle a aussi pour objet de resserrer les liens d'amitié qui unissent nos deux pays, et de contribuer ainsi à maintenir la paix universelle, vers laquelle tendent tous nos efforts. »

Au lendemain de ces toasts, le *Journal des Débats* disait que le voyage d'Édouard VII à Berlin n'avait eu en lui-même aucune importance politique particulière. Et il ajoutait :

« Le langage de la presse britannique et allemande est entièrement conforme à cette impression. Les organes les plus qualifiés de l'opinion dans les deux pays s'accordent à dire qu'il ne se passera rien de sensationnel à Berlin, qu'aucune convention ne sera conclue, ni même préparée, que les conversations politiques tenues à cette occasion n'aboutiront à aucune conclusion pratique, qu'on évitera les entretiens sur les questions délicates. »

C'était en effet cette thèse que soutenaient notamment en Angleterre *l'Observer*, et en Allemagne la *Vossische Zeitung* et la *Deutsche Tages Zeitung*. Ces grands quotidiens affirmaient que les efforts tentés pour établir des relations amicales entre les deux pays resteraient certai-

nement sans résultats. Cependant quelques autres journaux avaient émis des jugements plus modérés. Le *Berliner Tagblatt* entre autres écrivait qu'un grand pas avait été fait, que les rapports anglo-allemands s'étaient améliorés, la *Germania* se prononçait dans le même sens, et la *Post* prétendait que l'ère de la nervosité était close. Le *Daily Telegraph*, le *Daily Chronicle* s'accordaient pour déclarer que l'atmosphère avait été améliorée : « Gain purement suggestif, mais le monde suggestif a sa valeur. » Le *Standard* reproduisait les opinions de plusieurs hommes politiques anglais, lord Avebury notamment, qui considéraient la visite du Roi à Berlin comme le signe manifeste d'une détente dans les rapports des deux puissances.

Le roi Édouard émit lui-même cette opinion dans le discours du trône qu'il prononça peu après son retour de Berlin, le 16 février dernier (1909). Le Roi commença par les paroles suivantes :

« J'ai été très ému et très satisfait de la chaleur de l'accueil qui nous a été fait à la reine et à moi-même, au cours de notre récente visite à l'Empereur d'Allemagne et à l'Impératrice par toutes les classes de la société. Nous avons eu le plus grand plaisir à revoir Leurs Majestés, et je crois fermement que l'impression de cordiale bienvenue dont nous avons été l'objet de leur part tendra à fortifier les sentiments d'amitié entre les deux pays, sentiments qui sont indispensables à leur vie commune et au maintien de la paix (1). »

(1) Discours du prince de Bülow au Reichstag, 29 mars : « L'accueil cordial que le couple royal britannique a reçu, tant de la part de la Cour que de notre population entière, et l'écho que ce séjour a éveillé en Angleterre a donné aux deux peuples la conscience du respect réciproque qu'ils se témoignent dans une rivalité pacifique. On a vu par là que leurs rapports ne peuvent être aussi facilement rompus que certains l'envisageraient, car sans compter les sentiments idéaux, le travail matériel des deux peuples est lié par une solidarité réciproque. »

Ce qui permettait au *Berliner Tagblatt* d'écrire :

« De mémoire d'homme, on n'avait entendu des paroles aussi chaleureuses et aussi amicales, aussi réjouissantes et cordiales à l'adresse de l'Allemagne dans la Chambre des communes anglaise. »

La *National Zeitung* disait encore :

« Nous sommes enclins à voir dans le discours du trône la forme solennelle de la volonté d'établir avec l'Allemagne de meilleures relations.

« Les orateurs ont désigné la visite du roi Édouard comme pouvant être le point de départ d'une ère nouvelle. Si nous acquérons, en Allemagne, la conviction que les efforts des Anglais sont sincères, nous serons très disposés à faire notre possible pour favoriser ces efforts. »

De même la *Vossische Zeitung* qui s'était, on l'a vu, montrée d'abord au moment de la visite du Roi à Berlin quelque peu pessimiste :

« La visite du roi Édouard paraît avoir des conséquences politiques actuelles que l'on ne supposait pas en Allemagne.

« Ce n'est un secret pour personne que la bourgeoisie berlinoise avait formé le projet de remplir simplement les devoirs de politesse à l'égard du Roi d'Angleterre, mais qu'elle était aussi résolue à ne pas franchir les limites de cette politesse sans raison spéciale.

« Mais à mesure que le roi Édouard restait sur le sol allemand, les cœurs se réchauffaient, bien qu'on évitât à cause du passé toute exagération.

« Le langage qu'on tient en ce moment en Angleterre est déjà un fait politique important qui ne peut rester sans influence sur les questions du jour. Si les rapports entre l'Allemagne et l'Angleterre prennent la tournure que le langage des hommes d'État britanniques semble promettre, le maintien de la paix du

monde se trouvera mieux garanti que par toutes les flottes et les conférences diplomatiques. »

II

La visite d'Édouard VII à Berlin n'eut, contrairement aux espérances de la *Vossische Zeitung*, aucune conséquence politique ; aucun accord n'est intervenu entre le Foreign Office et la Wilhelmstrasse (1). Bien au contraire, les deux pays n'ont cessé depuis de se quereller au sujet de la prédominance navale. A peine Édouard était-il de retour à Londres que leur querelle recommençait plus vive et plus intense que jamais (2).

Les pacifistes anglais avaient espéré que le voyage d'Édouard VII à Berlin permettrait enfin aux deux gouvernements de s'entendre pour limiter leurs constructions navales réciproques. Leurs espoirs ne se réalisèrent pas. Voici ce que dit à ce sujet le prince de Bülow, dans son grand discours au Reichstag du 29 mars dernier :

« Comme je l'ai fait déclarer le 23 mars, dans la séance de la Commission du budget, des échanges de vues n'ayant aucun caractère officiel, ont eu lieu entre des personnalités autorisées d'Allemagne et d'Angleterre, au sujet d'une entente anglo-allemande, portant sur l'ampleur des programmes de constructions

(1) Au printemps dernier, le roi Édouard et l'empereur Guillaume ont fait l'un et l'autre une croisière en Méditerranée et ont évité de se rencontrer. Quelques groupes politiques ont continué leurs efforts vers une amélioration des relations anglo-allemandes : le bourgmestre et les conseillers municipaux de Berlin viennent de se rendre à Londres (mai 1909). La haine des deux peuples est actuellement trop profonde pour que de pareilles visites puissent avoir un effet quelconque.

(2) V. sur les autres causes de l'inimitié anglo-allemande (notamment chemin de fer de Bagdad et politique balkanique), *supra*, chap. VIII et IX.

navales et sur les dépenses résultant de ces constructions. Mais jamais il n'a été fait par l'Angleterre de proposition sur laquelle on pût baser des négociations officielles. »

Et rappelant les propositions de limitation d'armements qu'avait faites, en vain, à la seconde Conférence de la Paix, en 1907, la Grande-Bretagne, le chancelier ajoutait :

« Depuis 1907, il n'a été trouvé aucune formule qui tînt compte des divergences considérables entre les intérêts des divers peuples et offrît une base de négociations favorables. Tant que fera défaut toute base de ce genre ayant un caractère pratique, le gouvernement allemand devra maintenir son point de vue, à savoir que toutes négociations portant sur la limitation des constructions navales, peu importe qu'elles se poursuivent entre deux puissances ou davantage, ne permettent d'espérer aucun résultat pratique.

« Le point de vue des gouvernements confédérés est dicté par des mobiles pacifiques et humanitaires; il est en parfaite harmonie avec l'orientation pacifique imprimée pendant des siècles à la politique allemande dans son ensemble. Si donc nous continuons à rester sur la réserve, il n'y a rien là dont une puissance doive être surprise, ou qu'elle puisse considérer comme peu amical, d'autant plus qu'en cela nous nous bornons à user du droit tout naturel de ne pas admettre de discussion avec des étrangers, au sujet de questions d'ordre intérieur. »

Ce langage, fort net, fut compris en Angleterre : les pacifistes abandonnèrent l'espoir d'une entente maritime anglo-allemande. Au surplus, avant même le voyage du Roi à Berlin, la majorité du pays estimait qu'en présence de la puissance sans cesse grandissante de la marine allemande, la flotte britannique devait être, cette année, notablement augmentée, et non diminuée ou limitée. Le jour même où Édouard VII quittait Londres (7 février 1909), le *Daily Telegraph* déclarait qu'il était pour l'Angleterre

de toute nécessité de suivre au sujet de ses constructions navales, une politique nette et ferme :

« Les nations indépendantes, y était-il dit, doivent régler leur force armée selon leurs aspirations et la conscience qu'elles ont de leurs besoins. Pour nous, le meilleur moyen de maintenir notre suprématie est de montrer une détermination inflexible. »

Et le *Standard* ajoutait :

« Les escadres allemandes sont construites pour combattre dans la mer du Nord : nous devons nous préparer à les rencontrer. Les affaires sont les affaires... Les considérations d'argent sont pour nous absolument négligeables. »

Quelques jours plus tard, le 26 février, la *Westminster Gazette* se prononçait encore dans le même sens : elle émettait même l'avis que le programme à voter s'étendît non sur une seule année, comme il est d'usage en Angleterre, mais sur plusieurs, comme en Allemagne :

« Le programme allemand, programme ayant force de loi, s'étendant sur une période de plusieurs années, crée au gouvernement anglais un difficile problème. Notre effort, enfermé dans le cadre d'un programme annuel, risque d'être trop considérable ou d'être insuffisant. Aussi voici quelques mois nous émettions le vœu de voir un programme britannique, confidentiel, établi à l'avance pour embrasser les années que couvre le programme allemand. Nous ne serions pas surpris si le gouvernement étendait la portée de son programme naval. Voici quelques mois, nous pouvions croire que, construisant nos navires plus rapidement que les Allemands, peu importait aux résultats ultimes une perte de quelques mois. Pareille thèse n'est plus de mise aujourd'hui. Ajourner nos constructions serait donc une erreur irréparable ; par contre, si nos constructions sont trop considérables, nous en serons quittes pour en ralentir le train. »

C'est le 12 mars dernier que furent publiées les demandes de crédit du gouvernement pour la marine. M. Asquith donnait, partiellement au moins, satisfaction aux vœux du pays, et tenait les promesses qu'il avait faites l'année précédente. Le budget naval pour 1909-1910 était considérable, il était de 35 millions de livres sterling, en augmentation de près de 3 millions de livres sterling sur celui de 1908-1909. Le gouvernement demandait les crédits nécessaires à la mise en chantier de deux Dreadnought en juillet prochain (prêts à prendre la mer en juillet 1911), de deux autres en novembre (prêts pour novembre 1911), de quatre autres au 1er avril 1910 (prêts pour avril 1912), et en outre de six croiseurs cuirassés, vingt contre-torpilleurs et un certain nombre de sous-marins. D'après le projet, les quatre cuirassés devant être mis en chantier le 1er avril 1910, n'étaient que conditionnels, c'est-à-dire que leur construction ne serait ordonnée que si le 1er avril 1910 elle semblait nécessaire au gouvernement.

Le programme anglais répondait au programme allemand pour 1909, qui était lui aussi considérable :

Le budget ordinaire s'élevait à 340 millions de marks et le budget extraordinaire à près de 40 millions. La somme prévue pour les constructions nouvelles et les armements des unités déjà construites était de 220 millions de marks en augmentation de près de 48 millions de marks sur les chiffres de l'exercice précédent. Sur les 220 millions de marks, près de 150 devaient être consacrés à la construction des unités nouvelles. Les crédits s'appliquaient aux dix grands cuirassés ci-après de plus de 20.000 tonnes : *Nassau*, *Westphalie*, *Rheinland*, *Ersatz-Baden*, *Ersatz-Oldenburg*, *Siegfried*, *Boewulf*, *Pritjof*, *Hildebrand*, *Heimdall* ; à quatre croiseurs-cuirassés de plus de 18.000 tonnes : *Blücher*, *S.*, *G.* et *H.* ; six petits croiseurs ; deux flotilles de torpilleurs ; et des sous-marins (10 millions de marks). Sur les quatorze cuiras-

sés et croiseurs ci-dessus, trois étaient, dès mars dernier, achevés et en voie d'armement, trois seraient achevés en 1910, quatre en 1911, et quatre seraient commencés cette année pour être entièrement prêts en 1912.

La question qui se posait était de savoir si, quelque considérable qu'il fût, le budget anglais pour 1909-1910 était suffisant, et malgré l'importance du budget allemand, assurait la suprématie navale de la Grande-Bretagne. La discussion des demandes de crédit commença le 16 mars, à la Chambre des Communes. M. Mac Kenna, premier lord de l'Amirauté, tout en signalant la rapidité de construction et d'armement des chantiers allemands, qui était fort dangereuse pour l'Angleterre, et la puissance présente et future, d'après la loi de 1908, de la marine allemande, affirma que le programme du gouvernement assurait d'une manière suffisante la sécurité du pays. M. Asquith se prononça dans le même sens. Mais M. Balfour au nom des conservateurs, déclara que la marine anglaise était dans un état qui constituait un danger national, et que le programme du gouvernement était absolument insuffisant. Sir Edward Grey lui répondit le 29 mars par les déclarations suivantes :

« L'opposition a fait des déclarations tout à fait exagérées à propos de la marine. Sans doute la situation est très sérieuse, mais le gouvernement fera des déclarations justes, équitables et raisonnables, non point pour remporter une victoire de parti, mais pour gagner la confiance de la Chambre.

« Le programme allemand crée à ce pays une situation nouvelle, par cela seul qu'il existe indépendamment du fait que son exécution sera rapide ou lente. Ce programme une fois accompli, l'Allemagne, grand pays voisin de nos côtes, possédera 33 *Dreadnought ;* cette flotte sera la plus puissante que le monde ait jamais vue, d'où la nécessité qui commence à s'imposer pour nous de reconstruire entièrement notre flotte, les *Dreadnought* déjà existants exceptés.

« En combien de temps y devons-nous procéder? Là est l'élément incertain du problème. Voici notre programme :

« En premier lieu, évaluer l'efficacité de nos chantiers, notre puissance de construction, de façon que, dans un laps de temps aussi bref que possible, toute une série de navires puissent être mis sur pied. L'Amirauté vient de procéder à cet inventaire ; en voici le résultat :

« Nous l'emportons de beaucoup sur les Allemands pour la construction des coques et des machines ; nous leur sommes aussi supérieurs en ce qui touche les canons de gros calibre ; en ce qui concerne les affûts et les appareils de précision nécessaires aux canons, la réponse est douteuse, mais l'Amirauté a pris des mesures avec les manufacturiers pour remédier à ce point faible ; elle engagera au besoin des dépenses dans ce but.

« ... Le gouvernement allemand nous a déclaré verbalement qu'il n'accélérerait pas son programme de constructions navales et ne posséderait pas en service actif avant la fin de 1912, 13 *Dreadnought*, croiseurs comptés (1).

« Ces paroles ne constituent pas une promesse; c'est une déclaration d'intentions ; mais elle ne lie pas le gouvernement allemand qui reste libre de modifier ses desseins. Quelques observations sont nécessaires au sujet de cette déclaration d'intentions qui me fut donnée en toute bonne foi : les Allemands consacrent six mois aux essais, de sorte que les navires entrant en service à une certaine date sont en réalité complètement prêts six mois auparavant. D'autre part, de telles sommes sont consacrées au budget 1909-1910 à des navires auxquels trois années de construction sont assignées qu'elles témoignent de la supériorité considérable du type qu'ils réaliseront sur les types aujourd'hui existants.

(1) Le 29 mars, le prince de Bülow déclarait au Reichstag. « Nous n'avons pas l'intention d'activer nos constructions de façon à devancer les délais que prévoit la loi navale de 1908. Tous les bruits contraires à cette affirmation sont faux. C'est au plus tôt à l'automne de 1912 que nous aurons, prêts à être utilisés, et conformément aux prévisions de la loi navale, 13 grands navires nouveaux, donc trois croiseurs cuirassés. » L'amiral de Tirpitz, secrétaire d'État pour la marine, a fait à la même séance des déclarations identiques.

« En troisième lieu, les déclarations allemandes ne prouvent pas que, sans que des navires aient été commandés, des tourelles ne soient pas déjà préparées ; de plus, lorsque l'Allemagne possédera ses 13 *Dreadnought*, elle en aura 10 autres en construction, et ces 10 unités peuvent fort bien entrer en ligne vers 1913 et 1914.

« Telle est la situation : nous possédons 5 *Dreadnought* en service, 7 autres en construction ; 4 seront entrepris cette année. Total 16. Si nos navires conditionnels sont construits, et si en 1910-1911, nous déployons toute notre puissance de construction, en avril 1913, nous posséderons 26 unités. Jusque-là, nos navires du type antérieur au *Dreadnought* gageront notre sécurité. L'Amirauté anglaise ne s'est pas trompée sur la situation, et certes, elle ne pécherait pas par les économies si le pays était en danger... »

M. Asquith reprit à son tour l'argumentation de sir Edward Grey ; il se montra même moins pessimiste que lui. « Il n'y a, dit-il, aucun sujet d'inquiétude, la marine anglaise en 1912 aura une prépondérance énorme. La supériorité de l'Angleterre sur l'Allemagne sera maintenue. »

Bien que par 353 voix contre 135 la Chambre ait refusé de voter l'ordre du jour de blâme que M. Balfour avait demandé contre le programme de M. Asquith, le chef du parti conservateur mena une vive campagne en faveur d'une augmentation des armements militaires et navals. M. Asquith prononça à Glasgow, le 18 avril, un grand discours, qui était destiné à donner dans une certaine mesure satisfaction aux aspirations éveillées dans le peuple par la campagne de M. Balfour :

« Il est nécessaire, dit-il, pour ce pays, bien que non dans un but agressif, de maintenir cette grande suprématie navale qui entraînant avec elle la maîtrise des mers est pour nous une question de vie ou de mort. La marine britannique est actuel-

lement et doit continuer à être toujours d'une supériorité écrasante, non seulement comparativement à la flotte d'une seule puissance étrangère, mais aussi comparativement à toutes combinaisons de flottes étrangères qui pourraient nous être opposées. *Si cela devenait nécessaire, on peut être certain que le gouvernement n'hésiterait pas à ordonner la mise en chantier des 4* Dreadnought *dont le programme naval envisage la construction seulement comme possible.* »

La campagne des conservateurs continua de plus belle : il fallait d'une part obtenir que le gouvernement se décidât définitivement à construire les quatre cuirassés d'appoint, et d'autre part montrer au pays toute l'insuffisance et le danger de la politique pratiquée par les libéraux sur la question navale. Sur les deux points, les conservateurs obtinrent gain de cause. Dans le courant du mois de mai dernier en effet, M. Asquith a fait savoir officieusement que les cuirassés d'appoint seraient mis en chantier au plus tard le 1er avril 1910. D'autre part, grâce aux instances de M. Carlyon Bellairs, député de Kings Lynn, une enquête a été ordonnée sur l'évolution de l'administration navale au cours des quarante dernières années. L'amiral Beresford, qui a amené le 24 mars dernier son pavillon de commandant en chef, a obtenu que l'enquête portât spécialement sur divers points de l'organisation navale actuelle créée par sir John Fisher (organisation de la Home Fleet en vue de la guerre ; ressources de la flotte en canons, munitions, approvisionnement ; proportion insuffisante, relativement au nombre des unités de première ligne, des contre-torpilleurs, torpilleurs et sous-marins). L'attention de l'Amirauté a été spécialement appelée par MM. Lonsdale et Middlore sur les arsenaux et bases d'opérations à créer dans la mer du Nord : Rosyth, près d'Edimbourg, sera dans quelques années le Portsmouth septentrional, mais dès aujourd'hui, on parle de construire à Jarrow Slake des cales de réparation.

La question du double pavillon a fait l'objet de nombreuses déclarations de la part du gouvernement, qui n'ont pas toujours été approuvées par la majorité de l'opinion. On se rappelle qu'en 1908, lord Tweedmouth, alors premier lord de l'Amirauté, avait déclaré qu'à son sens il convenait d'entendre ainsi le principe du double pavillon : « La flotte anglaise doit être égale aux forces des puissances *dont la coalition est raisonnablement probable* (1). » M. Asquith, qui était alors non premier ministre mais chancelier de l'Echiquier dans le ministère de sir Henry Campbell Bannermann (2), n'avait guère paru approuver cette théorie. Cette année cependant, il l'a faite sienne :

« La formule du double pavillon, a-t-il dit le 26 mai, n'est pas une loi de la gravitation, un précepte du Décalogue, c'est une généralisation empirique, revisable. Pleinement conscient de mes responsabilités, je ne voudrais pas plonger dans l'avenir et dire que d'ici quelques années elle conservera ce caractère adéquat. Elle doit servir et non pas dominer les circonstances ; elle est le moyen d'une fin, et c'est cette fin que nous devons avoir en vue. »

M. Asquith déclara ensuite que le pays devait être assuré d'une suprématie navale inattaquable dans toutes les conjonctures concevables et contre tous les hasards possibles ; mais qu'à son sens les États-Unis ne devaient pas être comptés parmi les nations navales les plus fortes dont la flotte anglaise devait pouvoir égaler les escadres réunies :

« Je pense, dit le premier ministre, que nous ne devons pas limiter à l'Europe le champ de notre vision, mais nous devons avoir en vue les conditions géographiques. Les *Dreadnought* que peut posséder la Chine par exemple, à 8.000 ou 10.000 milles de distance, ne sauraient égaler pour nous en valeur de combat les

(1) et (2) V. *supra*, chap. VIII, § 3, p. 330.

Dreadnought allemands, autrichiens ou français. Pour cette raison, les Etats-Unis, bien qu'ayant une flotte puissante, ne doivent pas être comptés. »

A quoi M. Balfour s'empressa de répondre :

« Vous abolissez l'interprétation passée du double pavillon et vous ne la remplacez pas. »

Bien que les Communes aient approuvé par 270 voix contre 114 les déclarations de M. Asquith, la presse se montra sévère à son égard et critiqua vivement ses concessions aux Little Englanders. La situation du cabinet, déjà difficile par suite de la politique économique (1), semble empirer de jour en jour sous l'effet de la question navale.

Certains membres du cabinet le sentent si bien, — comme tous savent si bien aussi le danger que fait courir à l'Angleterre la puissance de la flotte allemande, — que, dans des discours tout récents (juin 1909), ils se sont efforcés de remédier au mal et de trouver pour la défense de l'Empire — et le succès du ministère — de nouvelles armes. Il est à l'heure actuelle décidé qu'une conférence de défense impériale se tiendra à Londres au mois de juillet ou d'août prochain. On demanderait aux colonies anglaises, de concourir par la construction d'unités navales à la défense du territoire métropolitain. Le 22 mai, lord Charles Beresford dans un banquet d'Australiens, prononça un grand discours demandant aux colonies de construire surtout des croiseurs :

« Il faudra, ajouta-t-il, que ces escadres coloniales soient unies à la flotte impériale dans l'unité de laquelle, en temps de guerre, elles se confondraient. Règlements, officiers, doivent être communs.

(1) V. *supra*, chap. VIII, § 2.

« L'escadre de la Méditerranée doit leur servir d'école d'entraînement de temps à autre. »

Quelques jours plus tard, le 6 juin, lord Roseberry au banquet de la presse impériale (1) s'écriait, avec une éloquente émotion :

« Messieurs, nous pouvons construire des *Dreadnought*, nous en construirons aussi longtemps qu'un shilling et qu'un matelot nous resteront. Mais je ne suis pas certain que le possible suffira. Je pense que votre devoir est de publier chez vous ce message : « A tout homme, à tout citoyen de l'Empire, incombent en ce qui touche la défense nationale un devoir personnel et une responsabilité. Dites à vos compatriotes dans quel abîme militaire tombe l'Europe et combien pour défendre ses libertés et les vôtres cette petite île est serrée de près. Dites aussi que le vieux pays a le cœur solide, qu'il ne faiblit pas. Pour son salut il doit compter sur lui, mais s'il se manque à lui-même, il doit tourner ses regards vers vous ! »

Deux jours plus tard, sir Edward Grey déclarait également aux représentants de la presse impériale réunis au Foreign Office :

« Je prends à mon compte tout ce qu'a dit lord Roseberry. »

Et il ajoutait :

« En maintenant fermement l'Empire, nous nous approchons de cet idéal qu'un orateur proposait hier à vos vœux : une union de peuple alliés et libres ! »

Après sir Edward Grey, M. Mac Kenna, premier lord de l'Amirauté, fit à son tour les déclarations suivantes :

« Nous concevons fort bien que les gouvernements coloniaux examinent les problèmes de défense sous un angle particulier.

(1) Les représentants de la presse impériale étaient alors réunis en Congrès à Londres.

Nous ne voulons leur imposer aucune conception stratégique. Qu'ils élaborent d'eux-mêmes leurs idées militaires. Semblablement, nous n'avons pas sollicité leurs concours, attendant qu'il s'offrît de lui-même. Nous sommes persuadés que, livrés à leur bon sens, les gouvernements coloniaux en arriveront tous aux mêmes conclusions; pour l'Empire tout entier, dans ses principales lignes, le problème militaire est le même : maintenir la suprématie maritime anglaise signifie maintenir la suprématie britannique dans toutes les mers. »

Le lendemain 9 juin, toujours au Congrès de la presse impériale, M. Balfour et M. Haldane ont approuvé pleinement les déclarations de lord Rosebery, sir Edward Grey et M. Mac Kenna. Le monde britannique semble, malgré les hésitations de M. Asquith, prêt à s'organiser militairement pour protéger contre l'Allemagne le territoire métropolitain, et conserver d'une manière définitive à la Grande-Bretagne la maîtrise des mers.

En même temps que l'Angleterre arme pour se défendre (1), l'Allemagne arme pour attaquer. Le prince de

(1) L'Angleterre s'occupe activement depuis quelque temps de navigation aérienne. Elle tient de ce côté encore à ne pas laisser prendre à l'Allemagne une avance trop considérable. Voici ce que déclarait aux Communes M. Asquith, le 5 mai dernier :

« Comme conséquence d'un rapport du comité de défense impériale, entre la marine et l'armée sera partagée la tâche de dresser des plans de dirigeables et de les exécuter. Toutefois, l'Amirauté et le ministère de la Guerre, ce dernier à l'usine aérostatique d'Aldershot, construiront des dirigeables de types différents ; de plus, au ministère de la Guerre, il appartiendra de s'occuper spécialement des aéroplanes. Afin d'acquérir la solution des problèmes aérostatiques, les spécialistes les plus éminents du National Physical Laboratory ont été requis d'organiser à Teddington un département spécial, où sans cesse les expériences et recherches nécessaires à la construction des dirigeables militaires se poursuivront. Ce département est placé sous la direction effective d'une commission de savants, présidée par lord Rayleigh, et dont le président effectif est le docteur Glazebrook, directeur du National Physical Laboratory le major général sir Charles Hadden, chef du département de l'artillerie, homme de beaucoup de science et d'énergie, y représente l'armée ; le capitaine Bacon, la marine. Les départements aérostatiques de la Ma-

Bülow a déclaré, on l'a vu, que l'Allemagne n'avait pas actuellement l'intention d'activer ses constructions navales. Le 23 mai, à Trèves, à la Ligue navale, le grand amiral Von Koester fit une conférence où il réclama l'augmentation de la flotte allemande et la construction de nouveaux croiseurs cuirassés. Quelques jours plus tard, le contre-amiral Weber faisait lui aussi une conférence fort applaudie où il disait :

« La loi sur la flotte est pour nous le point de départ de nos efforts, mais cette loi doit être améliorée du jour où les conditions qui l'ont nécessitée se seront modifiées essentiellement. »

Ce ne sont là que des symptômes, mais combien significatifs, d'un état d'esprit qui sera bientôt général : la loi allemande de 1908 sera prochainement amendée, et de nouvelles unités destinées à conquérir l'empire des mers viendront s'ajouter à celles déjà prévues (1).

rine et de la Guerre, la commission spéciale du Laboratoire de Physique seront pourvus d'un budget spécial. » M. Haldane, ministre de la Guerre, a déclaré à M. Bennett Burleigh : « La lenteur du War Office, en fait de navigation aérienne, s'explique par le souci de ne pas hasarder de fausses démarches ; tous les résultats obtenus par les autres nations ont été soigneusement enregistrés ; en ce moment-ci, une école de pilotes est en voie d'organisation ; des officiers iront en France ou ailleurs se former au maniement des dirigeables. Différents membres de l'Aéro-Club ont convenu de prendre des leçons, soit en France, soit en Italie. Le gouvernement adoptera tout aéroplane ou dirigeable réalisant un progrès sur les types existants qui lui sera offert, il a déjà acquis un aéroplane Wright, qui sera bientôt expérimenté. »

(1) Il est utile de noter que l'Allemagne favorise officiellement le mouvement naval qui a pris naissance en Autriche ces temps derniers. Le prince Lüdwig de Bavière a dit récemment dans une réunion de membres bavarois de la Ligue navale allemande que « les escadres autrichiennes s'uniront bientôt à la flotte allemande pour assurer la prédominance austro-allemande dans la plus grande partie de la Méditerranée ». Le prince Léopold de Bavière, gendre de l'empereur François-Joseph, a dit de même au cours d'un dîner chez le prince Auersperg, auquel assistaient l'amiral Montecuculli et plusieurs officiers supérieurs de la marine austro-hongroise, qu' « il était nécessaire que les flottes alliées devinssent prépondérantes dans

Le 29 mars dernier, au Reichstag, le prince de Bülow déclarait que « le gouvernement impérial continuerait à considérer comme son devoir de favoriser les tendances à l'amitié entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne et à s'employer à établir des relations réciproques qui ne laissent aucune place aux soupçons. » Le même jour, sir Edward Grey aux Communes disait qu'il apercevait « un large espace où les deux nations pouvaient cheminer côte à côte en paix et amitié ». A ces déclarations rassurantes, trop officielles pour être sincères et contredites par les faits mêmes, on peut opposer ces lignes que contenait dans son numéro de mai la *Militar Wochenblatt :*

« La guerre et la préparation à la guerre sont aussi nécessaires au développement des peuples que la lutte pour la vie est nécessaire à l'individu.

« La guerre est une loi divine qui condamne les peuples malades et désireux de paix, ou qui les conduit à la guérison par le sang et par les ruines. »

Et du côté anglais, ce mot énergique de l'amiral Penrose Fitzgerald au Guildhall le 31 mars dernier : « Le gant a été jeté à l'Angleterre, elle doit le relever. Elle ne peut pas tourner la tête et dire qu'elle ne l'a pas vu. »

la Méditerranée en prévision des luttes prochaines. » De même encore, l'archiduc héritier François-Ferdinand recevant une délégation d'officiers de marine, déclara : « Ce n'est pas seulement notre armée de terre qui doit être l'objet de nos soucis. Il nous faut maintenant consacrer tous nos efforts au développement de notre marine de guerre, *pour avoir dans la Méditerranée la grande place que nous devons occuper.* »

Il est dès à présent certain que la construction de quatre *Dreadnought* dont les plans sont dus à M. Siegfried Popper, ingénieur en chef de la marine autrichienne, sera commencée cette année, à Trieste. Pour répondre à cette augmentation de la marine autrichienne, l'amiral Mirabello, ministre de la marine, a déclaré le 29 mars dernier à la Chambre italienne, que dans le prochain budget d'importants crédits seraient demandés pour hâter de nouvelles constructions de navires et de bassins secs, et pour pourvoir d'une manière satisfaisante à toutes les nécessités de la marine de guerre.

CHAPITRE XIII

L'Angleterre et la Paix.

« Je suis sûr que l'entente cordiale entre nos deux pays fera plus que tout *pour sauvegarder la paix.* »

Toast d'Edouard VII à l'Élysée, 2 mai 1906.

« Je suis convaincu que la Convention de 1907 non seulement tendra à rapprocher nos deux pays, mais aussi qu'elle aidera grandement *à favoriser et à maintenir la paix générale du monde.* »

Toast d'Edouard VII à Reval, 10 juin 1908.

« Je ne puis que répéter que notre venue... a aussi pour objet de resserrer les liens d'amitié qui unissent nos deux pays et de contribuer ainsi *à maintenir la paix universelle vers laquelle tendent tous mes efforts.* »

Toast d'Édouard VII à Berlin, 10 février 1909.

La politique pratiquée à Londres durant ces trente dernières années a maintenu la Grande-Bretagne dans la place qu'elle avait de tout temps occupée. Un rival redoutable, plus puissant que tout autre, l'Allemagne, s'est il y a quelques dix ans présenté sur la scène du monde, qui a tenté de ruiner le Royaume-Uni, de le devancer sur toutes les voies où il se trouvait engagé, mais celui-ci, un instant découragé, s'est ressaisi, et toutes les forces vives du pays sont entrées en jeu pour garder la position que les armes anglaises avaient conquises. Sur le terrain politique comme sur le terrain économique, la Grande-Bretagne s'est vaillamment défendue : la lutte se

poursuit encore aujourd'hui et se poursuivra sans nul doute longtemps, âpre, pleine de ruses et d'imprévu.

Si l'Angleterre a si courageusement paré les coups redoutables que lui portait l'Allemagne, c'est qu'orgueilleuse, et fière de son passé, elle n'eût pu supporter qu'une défaite vînt interrompre la longue série de victoires qui a marqué, qui a été toute sa vie nationale. Contrairement au proverbe, en effet, le peuple anglais est un peuple heureux, et un peuple qui a une histoire. Sur sa route, il a maintes fois rencontré des concurrents dangereux, qui, forts aussi, ont voulu se mesurer avec lui, mais le plus souvent leurs tentatives ont échoué, et malgré les coups qui lui étaient portés, le peuple britannique sortait de la lutte victorieux, et, parce que de tempérament batailleur et ardent, assoiffé de conquêtes nouvelles et de nouveaux succès. S'il était vaincu, il ne tardait pas à prendre sa revanche, et à abattre son rival. C'est ainsi que la France et la Russie, ces deux peuples qui lui ont si longtemps disputé la suprématie maritime et coloniale, ont connu parfois la joie de la victoire, et plus souvent, hélas, la tristesse de l'insuccès.

Mais si l'Angleterre a pu jusqu'ici résister aux attaques allemandes, ce fut par des moyens différents de ceux que pour se défendre contre ses rivaux elle avait jusqu'alors employés. Jadis la Grande-Bretagne, confiante dans sa force séculaire, répugnait à toute alliance. Puissance insulaire, elle entendait se mêler des affaires du continent, sans que les puissances continentales s'occupassent des siennes. Quand les nécessités de la politique l'y ont contrainte, elle a passé avec celles d'entre elles dont les intérêts généraux étaient connexes aux siens, des traités d'alliance, qui sont vite devenus, tant a toujours été grand son insularisme, de simples ententes amicales. C'est ainsi que l'Angleterre et la Prusse sont restées amies après avoir été alliées. Mais le « splendide isolement »

était l'un des principes fondamentaux de la politique anglaise, et les cabinets qui se succédaient au pouvoir, qu'ils fussent whigs, tories, unionistes, conservateurs ou radicaux ne s'en départissaient qu'en cas de nécessité absolue et pour le moins de temps possible. Et même quand l'Angleterre se trouva liée par traité avec une puissance continentale, tout en se mêlant plus intimement à la politique européenne, elle sut éviter qu'à l'inverse ses alliés européens ne jouent un rôle actif dans sa propre politique.

S'ils s'y étaient essayés, quels n'eussent pas au surplus été leurs déboires ? Dans la politique intérieure comme dans la politique extérieure, l'Angleterre est restée jalousement fermée à toute influence étrangère. Essentiellement traditionaliste et conservatrice, elle n'a eu d'autre but que de garder, d'entretenir et aussi d'augmenter l'héritage du passé, en évitant les gestes trop brusques et les idées politiques trop neuves. Elle ne fut jamais à la tête des grands mouvements qui ont révolutionné le monde : la France fut la promotrice de toutes les grandes idées, l'Angleterre ne les a appliquées qu'après qu'elles avaient été expérimentées par d'autres. C'est parce que malgré son impérialisme quasi traditionnel, qui, à intervalles presque réguliers, la poussait à quelque conquête nouvelle, l'Angleterre fut toujours, dans son gouvernement central, modérée, calme, sensée, qu'elle est continûment restée une puissance redoutable et justement redoutée.

Mais voilà qu'à son tour elle prit peur à la vue des concurrents jeunes et vieux, chaque jour plus puissants, qui se démenaient avec grand fracas sur la scène du monde ; voilà que ces grandes puissances qu'elle avait si souvent vaincues et dominées semblaient se lier contre elle, pour l'empêcher de conserver et d'augmenter l'héritage du passé : alors que pour soumettre l'Afrique du Sud, elle devait, triste conséquence des doctrines impéria-

listes, soutenir l'une des plus effroyables luttes qu'elle ait connues, voilà que Pétersbourg agitait ses drapeaux victorieux, et poussait à travers l'Asie ses cohortes, où voisinaient commerçants de la Perse et missionnaires du Thibet, ouvriers et ingénieurs du Transsibérien, soldats et fonctionnaires plus ou moins officiels de Mandchourie et de Corée. Une immense vague menaçait de dévaster l'Asie, et d'emporter tout ce qu'avaient édifié l'habileté et la patience britanniques. C'est alors que l'Angleterre sortit de son « splendide isolement », et pour la première fois, depuis longtemps, contracta avec une grande puissance un traité d'alliance offensive et défensive. L'alliance anglo-japonaise arrêta un instant les progrès asiatiques de la Russie, qui dut abandonner ses premiers projets de convention mandchourienne (1).

Elle fut encore, dans la politique du Foreign Office, le signal d'une ère nouvelle. La poussée russe, momentanément arrêtée en Asie, — elle devait reprendre peu après, — et en même temps, les ambitions asiatiques des autres grandes puissances européennes entravées, il fallait aussi rétablir l'équilibre européen que l'Allemagne jeune encore mais vigoureuse menaçait de rompre. Et cette fois, ce n'était plus comme jadis la France et la Russie seules qui avaient à redouter les conséquences de la rupture : c'était aussi l'Angleterre elle-même. En 1871, après la guerre franco-allemande, et surtout en 1882 après la Triple-Alliance, la France s'était trouvée isolée au milieu des grandes puissances coalisées ; la Russie, abandonnée par Bismarck, avait été atteinte du même coup. Mais par l'alliance franco-russe, Paris et Pétersbourg avaient repris leur place en Europe, et mis dans la balance un poids égal à celui qu'y avaient jeté dix années plus tôt Berlin, Vienne, Rome, et Londres, leur fidèle mais discret ami. Et

(1) V. *supra*, chap. X.

l'équilibre rétabli, s'était maintenu sur notre vieux continent ; sauf dans les Balkans, et malgré la poudre sèche chaque année emmagasinée, aucune guerre, grande ou petite, n'avait éclaté. La diplomatie était parvenue à clore à l'amiable les incidents divers, certains si graves, qui s'étaient produits. En revanche, le sol africain, le sol asiatique avait été foulé par des expéditions armées, et souvent teinté du sang des soldats. Mais l'Europe restait en paix. Voilà cependant que l'Allemagne, puissante, riche en hommes et en millions, voulut dominer le monde et planter partout, jusque sur les continents les plus lointains, l'étendard rouge, blanc, noir. Voilà que les marchandises germaniques, dues à une production intense, « suivant le drapeau », se répandirent de par les contrées les plus reculées, offertes à bas prix et avec une obligeance et une bonne grâce auxquelles on ne pouvait résister ; voilà que non content de se déployer sur terre, l'étendard allemand flottait à la poupe des navires de guerre, aussi forts, bientôt aussi nombreux que les vaisseaux anglais. « Notre avenir est sur l'eau », proclame Guillaume II, et il ne cesse d'encourager par tous les moyens le développement de la marine allemande. En même temps, l'Allemagne devient plus arrogante : l'Europe, bientôt le monde, semble être sous sa domination ; elle prétend commander partout dans les vastes plaines de la Mésopotamie, comme en Hollande dont les ports deviennent ses entrepôts, au Maroc comme en Autriche qu'inonde le flot pangermaniste, ou en Danemark qui abandonne le Schleswig. La Russie même, regarde presque avec complaisance du côté de Berlin, et Nicolas II ne fait rien sans prendre les conseils de son puissant voisin. Londres et Paris reçoivent aussi ses avances : il entretient, il tâche d'entretenir avec le Royaume-Uni des relations d'apparence cordiale : il se plaît à rappeler les liens de famille qui l'unissent à la Maison britannique, et l'affection qu'il portait à la défunte reine

Victoria, sa bien-aimée grand'mère, et que celle-ci lui rendait. Vis-à-vis de Paris, c'est le toast de l'*Iphigénie*, ce sont les marques de sympathie, les télégrammes émus, les envois de missions extraordinaires ou de couronnes dès qu'un deuil quelconque, mort d'un grand savant, assassinat d'un président de la République, catastrophe minière ou autre, frappe la France. Mais si nous répondons poliment à de pareilles prévenances, nous ne faisons rien pour les encourager : Guillaume II est le maître de l'heure, partout peut-être, sauf chez nous, où le peuple, malgré les efforts de quelques hommes politiques, n'a pas encore oublié les désastres de 1871 ; sauf aussi, en Angleterre où l'on comprend que ses amabilités ne peuvent être sincères, et qu'il n'est point possible à deux gouvernements et à deux peuples de se tendre la main quand la menace est dans les yeux, l'injure à la bouche. Londres a partout Berlin pour rival, et comme Berlin, devant qui l'Europe, le monde, semble docilement s'incliner, est plus fort, Londres s'allie à Paris, partagé des mêmes craintes, et des mêmes ressentiments. La France avait eu de tous temps pour l'Angleterre une répulsion invétérée, mais la haine contre l'Allemagne n'était pas moins vive, et quand nous vîmes les ambitions germaniques grandir, s'étendre au globe tout entier, parce que par le traité de 1892 nous avions reconquis notre place dans le monde, nous comprîmes qu'il fallait, pour arrêter le flot pangermaniste, compléter et en quelque sorte fortifier l'alliance russe. L'Angleterre redoutait plus encore que nous, parce que plus orgueilleuse, plus dominatrice, plus maritime et plus commerçante, l'extension allemande : nous oubliâmes les vieilles querelles qui nous avaient séparés, lui tendîmes la main, et conclûmes avec elle une entente cordiale.

L'entente cordiale, que complétèrent les ententes méditerranéennes, était destinée à servir de contrepoids au

pangermanisme trop puissant : elle atteint son but. Elle arrêta les progrès de l'Allemagne, l'intimida, et ramena ses ambitions à de plus justes proportions. L'Angleterre comme la France reprirent confiance en elles-mêmes, parce qu'appuyées l'une sur l'autre, et l'Allemagne dut se convaincre qu'elle n'était pas encore la seule maîtresse du monde. Au Maroc, elle finit par céder ; partout en Turquie d'Europe et d'Asie, dans la mer du Nord et la Baltique, en Arabie, elle dut reconnaître la valeur des forces et des intérêts anglais et français ; sur le terrain économique, sur mer, malgré les efforts acharnés qu'elle a déployés, elle n'a pu encore vaincre et anéantir à jamais la puissance britannique ; le commerce anglais, la flotte anglaise se défendent, résistent avec acharnement.

Quand elle eut vu l'Angleterre un instant effrayée reprendre courage, avec l'aide de la France, quand elle eut compris que le drapeau allemand ne pouvait flotter seul partout, qu'il y avait place de par le monde pour d'autres étendards, l'Allemagne, abandonnant quelque peu de son arrogance et de sa superbe, ne cessa de répéter son désir d'entente avec toutes les puissances, y compris l'Angleterre et la France, et son amour de la paix. Toute l'Europe, que dis-je, l'Asie aussi reprit alors le même refrain, et ce ne fut de tous côtés que traités ou qu'ententes unissant des ennemis séculaires, et créant un état de stabilité tel que le monde n'en avait pas connu depuis longtemps.

L'équilibre mondial, voilà bien le but qu'ont poursuivi les diplomaties durant ces dernières années, et qu'elles paraissent avoir à présent atteint. Parmi celles qui ont le plus continûment et le mieux travaillé à la paix par l'équilibre, la diplomatie française et la diplomatie anglaise furent au premier rang. Nous n'avons cessé de répéter et de prouver que notre politique extérieure ne tendait qu'au maintien et à la consolidation de la paix

du monde. De fait, et c'est l'une des preuves des plus récentes de la sincérité de nos affirmations, n'avons-nous pas signé avec Berlin l'accord du 10 février 1909, et manifesté ainsi notre désir de conciliation et d'entente avec le plus détesté de nos adversaires. Le Foreign Office s'est de son côté constamment efforcé d'éviter que du choc de ses intérêts avec les intérêts allemands naisse un conflit armé : la lutte anglo-allemande a été et est encore vive : mais ce ne fut toujours qu'une lutte diplomatique. Les deux peuples n'en sont pas venus aux mains, et Édouard VII a, on l'a vu, depuis le début de son règne, travaillé de toutes ses forces, d'accord avec ses ministres, au maintien de la paix. Il n'a guère prononcé de discours où il n'ait expressément affirmé sa volonté de maintenir la paix du monde. C'est parce que la paix du monde et la place occupée par la Grande-Bretagne étaient menacées par les ambitions allemandes que Londres s'est rapproché de Paris, puis de Pétersbourg, abandonnant, comme il avait commencé de le faire avec l'alliance japonaise, le splendide isolement, où il se plaisait à vivre. Mais en même temps Édouard VII prenait soin d'affirmer à Berlin son désir de paix, et répétait le 10 février dernier à Guillaume II que tous ses efforts ne tendaient qu'à maintenir la paix universelle.

Récemment, sir Edward Grey définit nettement à son tour le but que poursuit la politique anglaise, et il le fit dans des termes analogues à ceux dont s'était servi le Roi. « Le gouvernement britannique, dit le ministre le 5 mai 1909 au banquet de la Newspaper Society, n'a qu'un désir, vivre en paix avec ses voisins. Sa politique étrangère tient en un mot : conciliation. » Le 7 juin, sir Edward Grey tint encore le même langage : « La politique étrangère de ce pays, dit-il, s'énonce ainsi : Conserver nos possessions, les affermir, les développer, nous quereller aussi peu que possible avec les autres ; ce fai-

sant, servir dans les conseils de l'univers par les moyens diplomatiques, les principes directeurs auxquels nous attachons tant de prix (1). »

Un tel langage, de même que celui d'Edouard VII à Berlin, répond aux vœux de la majorité du pays : le peuple anglais sait bien que le gant lui a été jeté par l'Allemagne ; il ne prétend point détourner la tête et dire qu'il ne l'a pas vu (2). Il est, dans son ensemble, nettement germanophobe, mais il ne souhaite pas la guerre (3). Il traverse une de ces crises pacifiques, qui, dans son histoire, ont toujours succédé aux crises belliqueuses. Il a vu combien néfaste avait été pour le commerce et pour le budget la guerre du Transvaal, la dernière qu'il ait entreprise, et à ses conséquences, trop récentes pour être oubliées, il peut mieux prévoir celles qu'entraîneraient des luttes nouvelles, et surtout un conflit européen. Ce serait de nouveau, comme au temps de la guerre sud-africaine, la ruine du commerce et de l'industrie qu'écraseraient comme alors d'effroyables impôts. Pour éviter un pareil désastre, il faut que l'Angleterre vive en paix, même avec ses ennemis. Elle le veut, et elle le peut, parce qu'appuyée sur la France et sur la Russie. La Triple-Entente pèse pour l'équilibre européen d'un poids égal à celui de la Triple-Alliance.

Mais l'équilibre européen ainsi assuré, l'équilibre asiatique aussi, créé par les diverses ententes relatives à l'intégrité de la Chine et limitant les appétits japonais, se maintiendront-ils longtemps, et ne faut-il pas redouter que tout ce beau système ne s'effondre, par suite de la

(1) V. sur l'esprit de concession et de compromis qui régit la politique britannique, Paul Mantoux, *A travers l'Angleterre contemporaine* (Plon, 1909) ; Jacques Bardoux, *Silhouettes d'Outre-Manche* (Hachette, 1909).

(2) V. *supra*, chap. XII, *in fine*.

(3) V. René Pinon, *La rivalité de l'Allemagne et de l'Angleterre* (*Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1909).

mauvaise foi ou des appétits de l'une des puissances tripliciennes ou extrême-orientales ? La rupture n'est pas probable, n'est-elle pas cependant possible ? En Extrême-Orient, le Japon observera-t-il les engagements qu'il a signés et renoncera-t-il à s'étendre ? Le conflit nippo-américain est-il définitivement solutionné, et le Pacifique ne connaîtra-t-il pas les tragiques combats qui ont ensanglanté les mers de Chine (1) ? De pareilles questions intéressent toutes les puissances européennes, car toute guerre, si lointaine soit-elle, produit sur notre vieux continent d'immédiates répercussions. En Europe, qu'un conflit armé éclate entre l'Autriche et l'Italie, ces deux associés rivaux, et tout l'équilibre savamment construit qu'on admire aujourd'hui ne sera-t-il pas gravement compromis ? Mais surtout, sommes-nous définitivement à l'abri des fantaisies allemandes et des brusqueries impériales ? La France ne connaîtra-t-elle pas une nouvelle affaire du Maroc ? La Russie n'aura-t-elle pas à subir des pressions et des intimidations, du genre de celles que nous connûmes pendant près de trois ans, du genre de celles qu'elle connut elle-même récemment, et auxquelles elle céda, quand dans le conflit austro-serbe elle abandonna le point de vue qu'elle avait, depuis le début de l'affaire, défendu (2) ? L'Allemagne s'arrêtera-t elle dans la voie des armements navals, ou bien continuera-t-elle de construire de formidables *Dreadnought*, et de disputer à l'Angleterre l'empire des mers ? La concurrence économique faite à Londres par Berlin durera-t-elle ? Sur les terrains politiques où les deux gouvernements se rencontrent, les surfaces de friction augmenteront ou diminueront-elles ? L'Allemagne, en un mot, renoncera-t-elle définitivement à la conquête de l'hégémonie mondiale ? L'avenir répondra : si l'Alle-

(1) André Tardieu, *Notes sur les États-Unis* (Calmann-Lévy, 1908).
(2) V. *supra*, chap. XI.

magne accepte franchement et sans arrière-pensée, comme elle a semblé le faire dans l'accord marocain du 10 février 1909, l'état de choses actuel, si elle est disposée à collaborer loyalement avec les grandes puissances ses voisines, sans chercher à en étrangler aucune, alors l'équilibre d'aujourd'hui se maintiendra (1); mais si elle aspire de nouveau comme durant ces dernières années à la conquête du monde, si elle tente de rompre l'équilibre, un effroyable conflit s'ensuivra. Le 29 mars dernier, sir Edward Grey, tout pacifique qu'il est, l'a prévenue : « Toute tentative, a-t-il dit, de la part d'une grande puissance continentale pour dominer et dicter la politique du continent déchaînerait une guerre. »

Londres, Paris et Pétersbourg peuvent empêcher l'Allemagne de se lancer de nouveau à la conquête de l'hégémonie : ils peuvent l'obliger à respecter l'équilibre qu'ils ont par leur entente rétabli (2). Comme on l'a dit justement, pour ruiner le rêve de monarchie universelle, qui hante, quelque pacifique traité que signe le gouvernement de Berlin, des millions de cerveaux germaniques, il faut d'abord que les puissances de la Triple-Entente consolident par tous les moyens possibles les pactes qui les lient : l'alliance franco-russe, les ententes franco-anglaise et anglo-russe. Il faut ensuite qu'elles maintiennent et entretiennent leurs armements, car les chances de paix augmenteront en raison directe de la force militaire qu'elles pourront opposer aux forces tripliciennes (3).

Pour consolider l'alliance franco-russe, il est surtout

(1) V. André Tardieu. *La France et les alliances* (Alcan, 1909), *in fine*.

(2) « Nous sommes deux vieux grands peuples libres, civilisés et humains entre tous. Respectons-nous mutuellement... Les jeunes États semblent dédaigner nos vieilles mœurs : la politique nouvelle s'annonce très brutale. Pour la contenir et la tempérer, ce ne sera pas trop des efforts réunis de la France et de l'Angleterre. » Ernest Lavisse, *France et Angleterre* (*Revue de Paris*, 1er février 1899).

(3) Gaston Dru, le Péril allemand, *Écho de Paris*, 10 mai 1909.

utile que le parti socialiste en France, au Parlement et dans la presse, cesse de la critiquer, de la railler et de nuire à son crédit dans l'opinion. La Russie, en effet, malgré les « tours de valse », au surplus combien innocents, qu'elle exécuta parfois avec Berlin, est restée pour nous une alliée fidèle : elle est liée par une clause formelle, un traité écrit, et rien ne permet de supposer que l'heure venue elle se déroberait à ses engagements. Si Nicolas II a toujours pris conseil de l'empereur Guillaume, si Pétersbourg a entretenu avec Berlin des relations cordiales, qui lui étaient du reste permises, la Russie n'est jamais entrée dans l'orbite allemande, elle est restée à nos côtés malgré l'indifférence que nous lui avons trop souvent témoignée. Nous lui avons trop souvent rappelé, et avec trop d'insistance, et sans discrétion, les services d'argent que nous lui avons rendus, oublieux des torts que nous-mêmes avons pu avoir, de l'aventure mandchourienne où, par la note franco-russe, nous l'avons poussée, oublieux aussi de l'aide diplomatique qu'elle nous a maintes fois donnée, de son appui à Algésiras et dans la crise marocaine, pour ne citer que l'événement récent le plus topique. Nous avons en France ces dernières années trop peu parlé de l'alliance russe. Il eût été bon parfois de rappeler que, suivant le mot heureux de M. Paul Deschanel, « l'alliance russe est et doit rester la pierre d'angle de notre politique extérieure ». De son côté, Pétersbourg, pour être à la hauteur de la tâche qui lui incombe, doit s'efforcer de reconstituer au plus tôt ses armées de terre et de mer.

Est-il possible d'autre part de consolider l'entente franco-anglaise ? La question est singulièrement délicate. Il semble — actuellement — peu probable que, malgré les toasts qui ont été échangés à Londres en 1908 et où il était question de « resserrer l'entente (1) », celle-ci soit

(1) V. *supra*, chap. IX.

transformée en une alliance écrite. Au point de vue anglais, une alliance avec la France ne paraît pas à l'heure actuelle utile ; l'alliance nous a été offerte à la fin du ministère de M. Delcassé quand l'Allemagne menaçait de rompre l'équilibre européen et de franchir la trouée des Vosges ; elle ne nous sera vraisemblablement de nouveau offerte, que si pareille menace se reproduisait, ou demandée que si le territoire britannique était lui-même menacé d'une imminente invasion allemande. Mais actuellement, l'Angleterre craindrait d'aigrir les relations déjà difficiles qu'elle entretient avec l'Allemagne, si elle concluait avec nous un traité d'alliance ; au lieu de fortifier la paix, but de la politique britannique, une telle alliance augmenterait peut-être les risques de conflit entre Berlin et Londres.

Du côté français, maintenant que l'affaire du Maroc est réglée et que les chances de guerre avec l'Allemagne paraissent moins nombreuses, nous semblons enclins — non sans raison, — à trouver dans une alliance immédiate avec l'Angleterre plus d'inconvénients que de profits. Pour qu'une alliance soit désirable, il faut en effet que les deux contractants y aient des avantages équivalents : si nous signions à l'heure actuelle un traité d'alliance avec nos voisins d'outre-Manche, tous les profits ne seraient-ils pas pour nos alliés, et les risques pour nous-mêmes ? Nous donnerions en effet à l'Angleterre, au cas où elle serait attaquée, l'appui d'une armée forte, entraînée, nombreuse, solidement constituée et ardente. Mais si nous-mêmes étions attaqués, si c'étaient les troupes anglaises qui devaient passer le détroit et se porter à notre secours, quelle aide seraient-elles donc capables de nous apporter? Malgré la réorganisation due à M. Haldane, l'armée anglaise est à la fois trop peu nombreuse, et insuffisamment exercée.

Avant qu'une alliance anglo-française puisse être con-

clue, il faudrait que l'Angleterre refît son armée de terre et que celle-ci devînt suffisamment forte pour être en France d'un utile et efficace emploi (1).

Mais le jour où l'armée britannique serait capable de donner à notre armée un appui sérieux, ce jour-là, du côté français, aucune objection ne subsisterait à une alliance écrite avec l'Angleterre.

Aucune objection, disons-nous : car ce que se plaisent à répéter les anglophobes sur la versatilité et l'égoïsme du peuple anglais ne devrait point nous empêcher d'entrer résolument et avec confiance dans la voie qui nous serait ouverte. Certes, le peuple anglais a maints défauts qui justifient les réserves de certains dans la sympathie qu'ils éprouvent à son endroit. « Malgré les énormes différences de caractère qu'il présente d'un siècle à l'autre, écrit M. Boutmy à la fin de son bel ouvrage sur la psychologie du peuple anglais, le peuple anglais est resté et restera *individualiste*, *très peu capable de sympathies*, *très peu soucieux de celle des autres*, très orgueilleux jusque dans l'humilité d'une dévotion intense, *très dédaigneux des autres races*, et très impropre à se mélanger avec elles, *incapable de comprendre même de loin la solidarité du monde civilisé*, enclin à diviser les questions, à les morceler même, indifférent à l'idée de les réunir dans l'harmonie d'une

(1) Le correspondant militaire du *Times* écrivait dans *l'Out Look* du 30 janvier 1909 : « Pour que notre alliance soit de quelque utilité à la France ou à n'importe quelle autre puissance amie, il faut que tout régulier anglais puisse immédiatement être mobilisable et transportable sur le continent. Chose impossible avant que notre armée territoriale soit augmentée et exercée comme il convient.

« Il n'est pas d'autorité militaire qui, à l'heure actuelle, soutienne que nos volontaires puissent tenir contre des soldats étrangers, même dans la proportion de deux contre un. Ce qu'il nous faut, c'est recruter et entraîner des troupes qui suffisent à la défense de ce pays.

« Le volontariat n'a pas donné les résultats désirés, il faut avoir recours soit au service obligatoire, soit à un système d'offres plus avantageuses aux hommes susceptibles de s'enrôler. »

vaste synthèse (1). » Que le peuple anglais soit individualiste et peu capable de sympathies, versatile et changeant, qu'il ne soit, comme le disait Talleyrand, que « dirigé par ses intérêts », sont-ce là des raisons de nature à nous empêcher de nous entendre avec lui, si tel est notre intérêt? Le jour où l'armée anglaise serait solidement organisée, nous aurions sans conteste un intérêt primordial à transformer notre entente cordiale en une alliance écrite.

En attendant, pour fortifier et consolider l'entente cordiale, entendons-nous avec Londres sur toutes les questions qui pourront nous être communes. Et si nous voulons que Londres nous estime, sachons, comme l'a dit justement en 1904, M. Paul Deschanel, « en sériant les questions, bien défendre nos intérêts et voir clair dans les siens... »

Pour empêcher l'Allemagne de détruire l'équilibre européen, tel qu'il est à présent établi, pour réfréner ses appétits d'hégémonie mondiale, il semble que dans l'état actuel de l'Europe, il ne suffise pas à la Triple-Entente de resserrer les liens dont elle est formée (2) et de s'armer, il faut encore, et c'est le but auquel doivent tendre ses efforts quotidiens, qu'elle favorise de tout son pouvoir la formation d'une confédération balkanique, sinon hostile à la ligue austro-allemande, du moins ne dépendant pas d'elle. La Turquie, au cas où elle se remettrait rapidement de ses convulsions internes, la Bulgarie au cas contraire pourraient, semble-t-il, jouer dans cette confédération le premier rôle. Le devoir de la Triple-Entente est donc de les aider, dans la plus large mesure, à développer rapidement leurs forces militaires et économiques. Il semble en outre indispensable de donner à la Serbie les moyens de s'armer et de se relever, car une Serbie forte serait un

(1) Boutmy, *Psychologie du peuple anglais.*

(2) Il ne suffit pas de consolider l'alliance franco-russe et l'entente franco-anglaise. Il faut aussi encourager et fortifier par tous les moyens possibles l'entente anglo-russe.

poignard dans le flanc de l'Autriche (1). Cette politique, la Triple-Entente doit la suivre, si elle ne veut pas que l'Allemagne n'ait renoncé au Maroc que pour prendre, alliée à l'Autriche, l'Empire ottoman et la péninsule balkanique.

En pratiquant une telle politique, nul doute que la Triple-Entente ne parvienne à tenir l'Allemagne en respect, et à éviter que la paix européenne soit troublée et l'équilibre rompu. Ainsi la France, l'Angleterre et la Russie travailleront pour le bien de la communauté internationale, en même temps que pour sauvegarder leurs intérêts propres. Ainsi, l'Angleterre pourra, comme elle le souhaite, conserver la paix, éviter qu'aucun débat, si grave soit-il, ne dégénère en un conflit armé, maintenir intactes ses immenses possessions, garder, avec la maîtrise des mers, la situation politique et économique que les siècles passés lui ont assurée dans le monde.

(1) Gaston Dru, *loc. cit.*

INDEX ALPHABÉTIQUE

Abbas Hilmi, 300.
Abd el Aziz, 142, 236, 393, 401, 402, 404, 405.
Abd el Malek, 391, 392.
Abd ul Hamid, 172, 232, 233, 302, 303, 306, 461.
Abd ul Medjid, 306.
Abdurrhaman, 119, 175, 176, 437.
Abd yi yeung, 446.
Ærenthal (Baron), 308, 458, 461, 462, 471, 472, 473, 476, 477, 495.
Ahmed (Mohammed), 59, 95.
Alexandra d'Angleterre (Reine) 498.
Alexandre Ier, 11.
Alexandre II, 13, 38, 39, 40, 44, 125.
Alexandre III, 113, 114, 125, 126, 128.
Alexandre de Serbie, 67, 113, 114, 115, 209, 470.
Ali Fuad bey, 91.
Ali Nizami Pacha, 91.
Almodovar del Rio (duc d'), 398.
Alphonse XII, 410.
Alphonse XIII, 348, 394, 413, 414.
Alula (Ras), 73.
Amade (Général d'), 403.
Amadou, 102.
Andrassy, 38, 41, 42.
Anzer (Mgr), 204.
Appert (Général), 126.
Arabi pacha, 33, 90, 92, 93.
Ashley (Lady Victoria), 5.
Asquith. 269, 275, 276, 277, 279, 283, 284, 285, 313, 314, 331, 332, 356, 436, 440, 443, 464, 465, 498, 505, 506, 508, 509, 510, 511, 513.
Atchinof, 127.
Audeoud (Colonel), 158.
Auersperg (prince), 514.
Austin Lee, 318.
Avebury (Lord), 500.

Bacelli, 485.
Bacon (Capitaine), 513.
Baldissera (Général), 214.
Balfour, 53, 189, 269, 271, 272, 274, 276, 285, 313, 314, 330, 340, 350, 360, 367, 506, 508, 511, 513.
Ballot, 160.
Baratier (Lieutenant), 150.
Baratieri (Général), 214.
Barclay (Sir Thomas), 366.
Bardoux (Jacques), 18, 31, 53, 245, 272, 275, 278, 283, 285, 286, 312, 334, 525.
Barine (Madame Arvède), 58.
Barrère, 393, 397.
Barthélemy Saint-Hilaire, 91.
Bartlett (sir Ashmead), 148.
Battenberg (Prince Louis de), 300,
Battenberg (Princesse Ena de), 414.
Baud, 160.

Beaconsfield (Lord), 1, 2, 6, 8, 9, 10, 13, 14, 23, 25, 29, 30, 31, 32, 53, 56, 89, 118, 119, 136, 276.
Beau, 351.
Bebel, 327.
Bedford (Duc de), 343.
Behanzin, 83, 101, 158, 159.
Bennet Burleigh, 514.
Bérard (Victor), 21, 85, 153, 225, 245, 246, 247, 254, 255, 256, 257, 258, 275.
Berckheim (Baron de), 404.
Beresford (Amiral lord Ch.), 168, 263, 300, 317, 354, 509, 511.
Bernard (Lieutenant-colonel), 384.
Bertie (Sir F.), 353.
Besobrazof, 180.
Beust (De), 41.
Biard d'Aunet, 314.
Bihourd, 392, 393.
Billot (Général), 44, 49, 73, 74, 75, 126.
Bismarck, 2, 6, 8, 9, 13, 20, 21, 22, 23, 24, 33, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 55, 56, 57, 60, 61, 62, 63, 69, 70, 78, 79, 85, 88, 125, 185, 198, 259, 394, 475, 520.
Bismarck (Prince Herbert de), 64.
Blanc (Baron), 43, 183, 212, 213.
Blignières (De), 90, 91.
Blondel (Georges), 245, 256.
Blücher, 292.
Boado y Montès, 414.
Bœufvé, 313.
Boisdeffre (Général de) 129.
Boissonnas, 384.
Bonaparte. V. Napoléon Ier.
Bonnal (Général), 229.
Bordat (Gaston), 475, 476, 477.
Borgnis-Desbordes, 102.
Boris (Prince), 172.
Bourgeois (Emile), 13.
Bourgeois (Léon), 354, 388, 389, 393, 397, 398.
Boutmy, 18, 530, 531.
Botha (Général), 174.
Brabourne (lord), 7.
Branca, 78.
Brandt (Von), 203.
Brazza (De), 61, 62.
Brignon, 45.
Brisson, 152, 393.
Brodrick 155, 273, 288, 334.
Broglie (Duc de), 8.
Bronsart von Schelleidorf, 341.
Bruce, 7.
Bullwer, 290.
Bülow (Prince de), 183, 185, 189, 190, 192, 193, 194, 197, 219, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 238, 239, 269, 270, 287, 288, 289, 305, 327, 386, 387, 390, 393, 394, 403, 406, 408, 409, 461, 465, 475, 477, 489, 492, 493, 495, 496, 497, 498, 500, 502, 507, 514, 515.
Busch, 20.
Bushiri, 59.

Caballero (Perez), 398.
Caillard (Amiral, 354.
Caix (Robert de), 108, 413.
Calazami, 80.
Calchas, 432.
Calice (Baron), 456.
Cambon (Jules), 348, 398, 405, 413, 414, 495, 498.
Cambon (Paul), 347, 348, 349, 350, 351, 367, 378, 379, 393, 402.
Cambridge (Duc de), 130.
Campbell Bannermann (Sir Henry), 133, 134, 269, 275, 277, 278, 283, 284, 285, 331, 375, 388, 396, 409, 510.
Canning (Lord) 116.

Canrobert (Maréchal), 229.
Caprivi (Général de), 35, 36, 60, 61, 79, 183, 185, 259, 265.
Carlton, 402.
Carlyle, 7.
Carlyon Bellairs, 509.
Carnavon (Lord), 56.
Carnot (Président), 79, 128, 229.
Cartwright, 398, 472, 473.
Casimir Périer, 157.
Cassel (Sir Ernest) 305, 307.
Cassini, 165, 180, 433.
Castro (Président), 289.
Cavaguary (Lord), 119.
Cavalotti, 80.
Cawdor (Lord), 330.
Cetiwayo, 32, 56.
Chamberlain, 4, 35, 53, 133, 135, 136, 139, 184, 189, 190, 191, 192, 193, 216, 217, 219, 223, 224, 229, 236, 239, 242, 260, 261, 269, 271, 272, 274, 275, 276, 284, 285, 290, 349, 452, 481, 482, 483.
Chastenet, 484.
Chatham, 10, 83, 131.
Chaudordy (De) 91.
Cheradame (André), 65.
Cherif pacha, 90.
Cherisey (Comte de), 392.
Chessin (Serge de). V. Moulin (René).
Chiala (Luigi) 47, 73, 74, 75.
Chulalongkorn, 384.
Churchill (Lord Randolph), 53, 67.
Churchill (Sir Winston), 314, 334, 498.
Clanwilliam (Général), 130.
Clayton, 290.
Clemenceau, 355, 395, 402, 495.
Clive, 116.
Cochin (Denys), 377.
Cochrane, 8.
Coen (Gustave), 483.
Collin de Plancy, 384.
Colvin, 90.
Connaught (Duc de), 130, 358.
Constans, 128, 301, 308, 456.
Courcel (De), 151.
Court Rebington (Colonel), 343.
Cox, 261, 282.
Cranborne (Lord), 292.
Crewe (Lord), 343, 409.
Crispi, 43, 69, 70, 78, 79, 80, 214, 484.
Cruppi, 355.
Curzon (Lord), 116, 176, 417, 424.

Danef, 209.
Darcy (Jean), 52, 55, 62, 157, 189.
Daudet (Ernest), 126, 127, 128.
Davin (Commandant), 264, 265, 318.
Deakin, 54, 284.
Decœur, 160.
Defrance, 162.
Delcassé, 44, 124, 137, 140, 150, 151, 152, 153, 155, 162, 166, 167, 168, 196, 197, 215, 230, 234, 237, 297, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 354, 359, 366, 373, 374, 377, 389, 392, 393, 394, 395, 396, 411, 413, 484, 485, 529.
Depretis, 37, 70, 74, 78.
Derby (Lord), 9, 13, 89.
Deschanel (Paul), 123, 358, 366, 373, 374, 376, 377, 378, 528, 531.
Dewey (Amiral), 289.
Diederichs (Amiral von), 204.
Dilke (Sir Charles), 10, 14, 31.
Disraeli. V. Beaconsfield (lord).
Djorgieff, 177.
Donnersmarck (Prince Henckel de), 394, 395.
Dorobantz (Jacques), 472, 475.
Dost Mohammed, 118, 119.
Doumer (Paul), 162, 351.

Dru (Gaston), 481, 527, 532.
Drude (Général), 403.
Duchesne (Général), 156.
Dufferin (Lord), 105, 163.
Dyer (Commandant), 56.

Edouard VII, 116, 183, 211, 219, 220, 221, 222, 224, 239, 272, 288, 289, 294, 303, 337, 345, 347, 348, 350, 351, 355, 356, 405, 408, 413, 414, 417, 418, 440, 441, 442, 443, 451, 452, 455, 456, 458, 459, 466, 477, 478, 479, 480, 483, 486, 487, 488, 490, 491, 492, 494, 495, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 517, 524, 525.
Egerton, 397.
Eléonore de Bulgarie (Princesse), 463.
Elisabeth d'Angleterre, 3.
Ellena, 28.
Ellès, 98.
Emin. V. Hakim.
Escher (Lord), 337, 338.
Escott, 28.
Estournelles de Constant (D') 357, 358, 366.
Etienne, 358, 359, 366, 373, 377.

Fabri, 51.
Fallières (Président), 294, 355, 356, 357, 414, 468, 487, 490, 494.
Faure (Président Félix), 129, 229.
Favre (Colonel), 338.
Ferdinand de Bulgarie (Prince), 67, 114, 172, 463, 468.
Fergusson (Sir J.), 36, 74, 75, 77.
Ferid-Pacha, 303, 307.
Ferrari, 80.
Ferry (Jules), 50, 69, 85, 126.
Fife (Duc de), 337, 338.
Fischer (Docteur), 142.
Fisher (Général), 130.
Fisher (Sir John), 509.
Fitzmaurice (lord), 32.
Fleury-Ravarin, 268.
Flourens, 93, 127, 128.
Floquet, 99, 127.
Forgach (Comte), 471, 472.
Fournier (Amiral), 429.
François-Ferdinand d'Autriche (Archiduc), 476, 515.
François-Joseph, 13, 36, 37, 41, 43, 183, 209, 211, 451, 452, 453, 455, 456, 458, 462, 463, 476, 477, 478, 479, 480, 489, 495, 514.
Franzins, 203.
Frédéric (Impératrice), 222, 288.
Frédéric II, 40.
Frédéric III, 20.
Frédéric-Charles (Prince), 244.
Frédéric-Guillaume, 40
Freycinet (De), 91, 92, 126, 127.
Froude, 31.
Fry (Sir Edward), 329, 388, 389.

Gaedke (Colonel), 322, 339.
Gallieni (Général), 156,
Gambetta, 91, 102, 126, 136,
Garnet Wolseley, 92.
Gauvain, 463.
Gavard, 9, 89.
Gênes (Duc de), 484, 487, 490.
Georgis Berovitch pacha, 172.
Gervais (Amiral), 80, 128, 130.
Gibson Bowles, 143.
Giers (De), 126, 128.
Giorgis (Général de), 456.
Gironcourt (De), 402.
Gladstone, 1, 2, 5, 7, 8, 9, 20, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 49, 50, 53, 56, 57, 58, 94, 124, 131, 132, 133, 136, 148, 275
Glazebrook (Docteur), 513.
Goblet, 108, 127.

Gœring (Docteur), 56.
Goltz (Von der), 266, 307.
Goluchowski (comte), 171, 455, 461.
Gontaut Biron (De), 9.
Gordon, 59, 70, 83, 95.
Gorst, 53.
Gortschakoff (Prince), 12, 14, 126.
Goschen, 242, 263.
Granville (Lord), 2, 5, 6, 8, 9, 36, 56, 87, 91, 92.
Grevy, 126.
Grey (Lord), 123, 1 8.
Grey (Sir Edward), 148, 151, 275, 277, 285, 286, 304, 314, 330, 347, 350, 379, 434, 436, 438, 439. 440, 460, 464, 466, 491, 495, 506, 508, 512, 513, 515, 524, 527.
Grosgurin, 161.
Gruet, 252.
Grumbkow pacha, 173.
Guéchoff, 463.
Guernier, 378.
Guillaume Ier, 9, 37, 41, 43, 60, 265, 266, 410.
Guillaume II, 60, 79, 184, 185, 189, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 203, 204, 206, 220, 221, 222, 227, 228, 229, 230, 232, 233, 241, 247, 265, 269, 288, 289, 290, 291, 294, 302, 303, 328, 329, 330, 331, 337, 386, 390, 391, 392, 415, 419, 430, 444, 445, 453, 476, 489, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 498, 502, 521, 522, 524, 528.
Gwinnen (Arthur), 297.

Habiboullah, 176, 437.
Hadden (Major gén.), 513.
Hakim (Emin Effendi), 59, 60, 96.
Haldane, 201, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 342, 343, 344, 388, 513, 514, 529.
Hamilton (Lord), 130, 155, 242, 262, 263.
Hanotaux, 96, 97, 99, 103, 104, 124, 137, 138, 144, 145, 146, 149, 152, 153, 171, 212, 230, 348.
Harcourt (Sir William), 134.
Harden (Maximilien), 443, 444.
Harding (Vicomte), 343.
Hardinge (Sir Charles), 417, 432, 433, 442.
Harrington, 381.
Harris, 124, 141, 142, 143, 144, 201, 236.
Hart, 83, 105.
Hartington, 10.
Hasse (Docteur), 211.
Hastings (Warren), 115, 116.
Hatzfeldt (Comte de) 232, 233,
Haussmann, 157.
Hay, 290.
Henlé (Père), 204.
Henri de Prusse (Prince), 204, 241, 291, 324.
Henry (René), 211.
Herbette, 46.
Hewett, 55.
Hicks, 95.
Higginson, 110.
Hilmi-Pacha, 304, 306, 455, 456.
Hohenlohe (De), 183, 185.
Hollmann (Amiral), 266.
Holstein (De), 223, 391.
Hozier (D'), 5.
Huguenin, 297.
Humann (Amiral), 161.
Humbert, 37, 43, 78, 79.
Huret (Jules), 21.
Hussein (Général), 78.
Huygard, 83, 98.

Ibrahim, 88.
Ilg, 154.
Ismaïl, 89, 90.

Iovanovitch, 470.
Isvolski. 442, 444, 461, 464, 465, 468, 470, 471, 477, 495,
Ito (Marquis), 420, 421.

Jameson, 135, 198, 227, 284.
Jaray (Gabriel-Louis), 366, 375.
Jaurès (Amiral), 126.
Jaurès (Député), 395.
Johnston (Sir Henry), 143.
Jumel, 88.
Justin (Père), 486.

Kalnocky (Comte), 36, 47.
Kamaherrero, 57.
Karam Allah, 59.
Karatheodory Pacha, 172.
Karaveloff, 113.
Karel Kramar, 453.
Keim (Général), 324.
Kendell (De), 47, 48.
Ketteler (De), 205.
Khevenhueller Metsch (Comte), 462.
Kiamil Pacha, 304.
Kimberley (Lord), 144, 145.
Kingdon, 98.
Kitchener (Général), 150, 151, 193, 194, 213.
Klobukowski, 162, 382.
Knitsford, 108.
Komaroff (Général), 120.
Kœster (Amiral von), 324, 514.
Kozloff, 177.
Krantz (Amiral), 108.
Krapotkine (Prince), 126.
Krüger, 57, 194, 195, 227, 228.
Kühlmann (De), 392.

Labouchère, 74, 155.
Laboulaye (De), 126, 127, 128.
Lagarde, 149.
Lair (Maurice), 21, 245, 247, 248, 251, 253.
Lake, 116.
Lamsdorff (Comte), 455.
Lansdowne (Lord), 219, 225, 231, 236, 272, 275, 285, 286, 342, 347, 350, 360, 417, 431, 432, 433, 455, 482.
Larocque, 27, 28.
Launay (Comte de), 47.
Laurier (Sir W.), 283.
Lavisse (Ernest), 87, 98, 100, 103, 139, 146, 151, 159, 160, 164, 527.
Lebon (André), 256.
Le Myre de Villers, 98, 156.
Léon XIII, 64.
Leon y Castillo, 411.
Léopold II (Roi), 61, 62, 144, 145.
Léopold de Bavière (Prince), 514.
Leroy-Beaulieu (Pierre), 273.
Lesseps (De), 88, 89.
Lieber (Docteur), 266.
Liebermann, 239, 288.
Lieven (Princesse de), 123.
Liotard, 148.
Lister (Reginald), 407.
Lloyd George (Sir David), 275, 276, 277, 279, 284, 285, 496, 498.
Loftus (Lord), 8.
Lonsdale, 509.
Lorando, 233.
Lorin (Henri), 483.
Loubet (Président), 239, 351, 352, 353, 354, 393, 432, 484, 487, 494.
Louis XV, 376.
Louis XVIII, 11.
Louis-Philippe, 84.
Lowther (Sir Gerard), 469.
Lucas (Lord), 343.
Luderitz, 56.
Lüdwig de Bavière (Prince), 514.
Lützow (Comte François), 453.
Luygard, 96, 160.
Luzzati, 78.
Lyautey (Général), 403.
Lyons (Lord), 6, 87, 92.

Mac Kenna, 331, 506, 512, 513.
Mackenzie Wallace (Sir Donald), 433.
Mac Kinley, 192.
Mac Lean, 124, 141, 142, 143, 144, 201, 236, 402, 407.
Mac-Mahon, 84, 187, 229.
Mæterlinck, 287.
Mahan (Capitaine), 363.
Mahmoud Chefket pacha, 306.
Mahomet V, 306.
Maistre, 158.
Malcolm (John), 117.
Malo (Charles), 339.
Mancini, 37, 43, 70.
Mantoux (Paul) 15, 16, 17, 276, 278, 279, 525.
Marazzi, 80.
Marchand (Commandant), 149, 150, 151.
Marie-Christine (Reine), 410, 413.
Marschall (Baron), 266, 301, 302, 388, 389, 463, 464.
Martin, 496.
Marvaud (Angel), 308.
Mauchamps (Docteur), 402, 403.
May (Amiral), 317, 354.
Menelik, 76, 146, 148, 149, 212, 214, 381, 382.
Merry del Val, 407.
Messimy, 382.
Mévil (André), 152, 196, 198, 200, 391, 393, 394, 395, 446.
Middlore, 509.
Mikaïlovitch (Grand-duc Alexis), 180.
Milan (Roi), 67, 115, 209.
Millet (René), 163, 406.
Millevoye 127.
Milner (Lord), 314, 343.
Milovanovitch, 471.
Minto (Comte de), 116.
Mirabello (Amiral), 515.
Mitchell, 29.
Miquel (Von), 394.
Mizon, 103, 158.
Mohrenheim (De), 126, 127, 129.
Mokri (El), 142.
Mongelle, 88.
Monod (Gabriel), 17.
Monson (Sir E.), 150, 353.
Montecuculli (Amiral), 514.
Monteil (Commandant), 103, 148, 157.
Montesquieu, 16, 18.
Monts (Comte de), 265, 266.
Moor, 284.
Morley (Sir John), 133.
Mortimer-Durand, 175, 437.
Moubarek, 234, 235.
Mouktar Pacha, 93.
Moulaï Hafid, 404, 405, 407.
Moulay el Hassen, 141, 142.
Moulin (René), et Serge de Chessin, 304, 308, 387, 404, 446, 447, 448, 449, 458, 459, 477.
Mouravieff (Comte), 196, 197, 199, 229.
Mouzaffer ed Dine, 175, 419.
Munster (De), 32, 152, 153, 394.

Nachtigal, 55.
Napoléon Ier, 11, 19, 27, 40, 88, 117, 292.
Napoléon III, 84, 88, 376.
Natchevitch, 470.
Nelidow, 114, 432.
Newton (Lord), 278.
Nicholson (Sir Arthur), 396, 397, 433, 458.
Nicolas II, 229, 294, 417, 419, 431, 440, 441, 444, 495, 521, 528.
Nicolas (Prince), 67, 112.
Nies (Père), 204.
Nubar Pacha, 90.

O' Connor, 209, 300, 427, 470.
O' Grady, 440.

Ormanian (Mgr), 172.
Ormesson (Comte d'), 126.
Osman Pacha Rifki, 91.
Osten Sacken (Comte), 197, 198, 199.

Paasche, 322.
Paget (Sir Augustus), 65.
Paleologue, 468.
Palmerston, 8, 11, 89.
Parnell, 29.
Parrett, 98.
Pauncefote (Lord), 290, 292.
Pavie, 162.
Pelletan, 364, 365.
Penrose Fitzgerald (Amiral), 332, 401, 515.
Pensa (Henri), 72, 88, 94, 203, 213.
Percy (Comte), 438.
Peters (Docteur), 60, 96.
Pfeil (Comte), 58.
Phya Suryia, 162.
Picard, 366.
Pichon, 348, 356 379, 402, 464.
Pickersgill, 98.
Pierre Ier, 470.
Pingaud, 251.
Pinon (René), 11, 14, 138, 140, 170, 216, 300, 427, 456, 525.
Pitt, 4.
Popper (Siegfried), 515.
Pouilly Meyendorff (Comte), 462, 466.
Prendergast, 105.
Prinetti, 44, 215, 484.

Rabah, 158, 159.
Rachid (Sultan), 234.
Radolin (Prince), 237, 392, 393, 396.
Radowitz (De), 397.
Raissouli, 143, 402, 407.
Ranavalo, 156.
Rayleigh (Lord), 513.
Rechad (Prince). V. Mahomet V.
Recouly (Raymond), 387, 468, 469, 473.
Redcliffe (Lord Stratford), 89.
Redmond, 201.
Regnault, 405, 407.
Réjane (Madame), 198.
Reuss (Prince de), 36, 38.
Revoil, 396, 397, 398.
Rhodes (Cecil), 57, 135, 187, 188.
Rholfs (Gerhard), 58.
Ribot, 127, 129, 130.
Richthofen (De), 392.
Ritter (Amiral), 457.
Robert (Lieutenant), 325, 365.
Roberts (Général lord), 119, 193, 194, 200, 270, 288, 339, 342, 343, 344.
Robilant (Comte de), 36, 47, 48, 49, 71, 73, 74, 78.
Rocheverre (Pierre), 409, 437.
Rod (Edouard), 32.
Rodjestvensky (Amiral), 428, 429.
Roosevelt (Président), 291, 397.
Roosevelt (Miss Alice), 291.
Roseberry (Lord), 124, 132, 133, 134, 135, 136, 163, 192, 262, 275, 279, 342, 360, 375, 512, 513.
Rothschild (Lord), 338.
Rouire, 120, 123, 175, 438.
Rouvier, 127, 393, 394, 395, 396, 397.
Rowe (Sir Samuel), 55.
Ruchdi pacha, 301.
Rudini (Marquis di), 35, 36, 76, 77, 79, 80, 214.
Rumbold (Sir Horace), 453.
Ruprecht de Bavière (Prince), 324.
Russell (Lord), 6, 7, 9.

Saïd Bargasch, 58.
Saïd Pacha, 88, 303.
Saint-René Taillandier, 393.
Salisbury (Lord), 2, 8, 13, 14, 26, 33, 35, 36, 50, 52, 53,

54, 55, 74, 75, 86, 93, 94, 99, 103, 111, 123, 124, 130, 131, 133, 134, 135, 136, 147, 150, 151, 170, 171, 183, 190, 208, 225, 269, 271, 276, 349, 376, 426.
Salmé (Princesse), 58.
Samory, 102, 148, 158, 159.
Sarrien, 393.
Schnitzer (Edouard). V. Hakim (Emin Effendi).
Schnœbelé, 45, 127.
Schœn (De), 404, 405, 498.
Schœnerer, 211.
Schouvalof (Comte), 14, 426.
Seeley, 31.
Selborne (Lord), 273.
Selves (Colonel), 88.
Semellé (Comte de), 102.
Senden Bibran (Amiral von), 288.
Sergieff, 470.
Seymour (Amiral), 92, 205.
Shaftesbury (Lord), 5.
Shaw, 98.
Shere Ali, 118, 119, 176.
Si Ahmed, 141.
Simon (Jules), 227.
Sounino (Baron), 397.
Sorel, 7, 12.
Speck, 476.
Spencer (Lord), 242, 263, 360, 375.
Spender (Harold), 496.
Spuller, 93, 127.
Stamboulof, 114, 209, 470.
Stanley, 57, 59, 60, 61, 62, 95, 255.
Stead, 328, 329, 388.
Stein (Adolf), 196, 228.
Stosch (Von), 265.
Strobel, 384.

Talleyrand, 19, 413, 531.
Tardieu (André), 3, 169, 237, 306, 307, 308, 389, 396, 401, 402, 408, 411, 526, 527.
Tattenbach (Comte de), 396.
Tewfik pacha, 59, 90, 91, 306, 463.
Thibaw, 105.
Thiers, 6, 8.
Thomsen (Amiral), 332.
Thomson, 365.
Tirard, 127.
Tirpitz (Amiral de), 320, 325, 327, 497, 507.
Tittoni, 464, 488, 489, 495.
Trevelyan, 434.
Tschitshagow (Général), 11.
Tubini, 233
Turkhan Pacha, 172.
Tweedmouth (Lord), 270, 295, 329, 330, 331, 337, 510.

Urquhart, 3.

Vialatte, 245, 253.
Victor-Emmanuel Ier, 37, 43.
Victor-Emmanuel III, 451, 452, 486, 487, 488, 489, 490.
Victoria (Reine), 4, 9, 14, 20, 54, 62, 63, 116, 130, 134, 147, 193, 200, 219, 220, 221, 222, 263, 494, 522.
Viljoen (Général), 195.
Visconti Venosta (Marquis), 397.
Vitalien (Docteur), 382.
Vladimir (Grand-duc), 468.
Vorouzoff Dachkoff (Comte), 180.
Voyron (Général), 205.

Waddington, 86.
Waldersee (Maréchal de), 184, 205, 206.
Weber (Amiral), 514.
Weil, 7, 9.
Wekerlé, 471.
Wellington, 116, 292.
Wet (de), 192.
Whitehead, 470.
Willcocks (Général), 437.

Williams (Edwin), 254, 261.
Willoughby, 99.
Wilson, 90.
Wissmann (Major), 59.
Withvoï (Hendrick), 57.
Witte (De), 180.
Wolf, 211.
Wolff (Théodore), 189, 193, 223, 224.
Wolff (Sir Henry Dummond), 53, 93.
Wolff Metternich (Comte), 497.
Wortler (Stuart), 496.
Wolseley (Lord), 95.

Yakoub Khan, 119.
York (Duc d'), 481.
Younghusbaud (Colonel), 120, 417, 423, 424, 438.

Zander, 297.
Zehni pacha, 297.
Zinoviev, 300, 301, 433, 456.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface de M. Paul Deschanel I

Avant-propos VII

CHAPITRE PREMIER

La politique extérieure de la Grande-Bretagne en 1882.

Sommaire. — Les élections anglaises de 1880 : ministère Gladstone. — Les tendances traditionnelles de la politique extérieure britannique 2

I. — Hostilité de l'Angleterre et de la France. — Ses causes: l'empire de la mer et les colonies. — Les luttes des deux peuples. — L'attitude de l'Angleterre pendant la guerre de 1870-1871. — Les rares ententes cordiales. — Disraeli (1874-1880) hostile à la France comme ses prédécesseurs 3

II. — Hostilité de l'Angleterre et de la Russie. — Ses causes : l'Orient et l'Inde. — Les luttes des deux peuples : en Orient et en Asie. — Le traité de Paris (1856). — Le traité de Londres (1871). — Le Congrès de Berlin (1878). — La défaite russe. 10

III. — Les alliances de l'Angleterre, moyens de lutter contre la France et la Russie. — La politique britannique guidée seulement par l'intérêt. — Alliances éphémères et variables. — L'alliance prussienne. L'amitié succède à l'alliance : elle ne s'est jamais démentie. — Bismarck et l'Angleterre : son intérêt à l'amitié anglaise. — L'intérêt de l'Angleterre : Chypre et l'Égypte. — Amis mais pas alliés 15

IV. — Le ministère Gladstone (1880). — La politique intérieure : l'Irlande. — La politique extérieure : abandon des doctrines impérialistes de Disraeli ; Afghanistan et Transvaal. — Maintien de la politique traditionnelle contre la Russie et la France, et de l'amitié allemande : la Tunisie et l'Égypte 25

CHAPITRE II

La Triple-Alliance (1882). L'amitié anglo-triplicienne (1882-1891).

Sommaire. — La Triple-Alliance (20 mai 1882) ne modifie pas la politique britannique et n'altère pas l'amitié anglo-allemande 36

I. — La Triple-Alliance. — Ses origines, l'alliance des trois empereurs (1875), l'alliance austro-allemande (1879). — Son caractère. — Son but : l'hégémonie allemande et l'abaissement définitif de la France et de la Russie. — Skiernewice. — Le premier renouvellement de 1887. — La Triple-Alliance auxiliaire de la politique britannique 37

II. — Les relations de l'Angleterre et de l'Allemagne (1882-1891) 51

Ministère Salisbury-Chamberlain (1886-1892). — La Conférence coloniale de 1887. — L'impérialisme 52

Bismarck, puis M. de Caprivi (1890), chanceliers de l'Empire. 55

Politique coloniale. — Allemagne et Angleterre en Afrique : Togo, Cameroun et Côte-d'Or, Damaraland, Namaqualand, colonie du Cap et Béchuanaland, Transvaal, Est-Africain, Ouganda, Equatoria et Zanzibar. — Les traités de 1884, 1886, 1887, 1890, le traité relatif au Pacifique de 1886, preuves de l'entente continuelle et de la bonne volonté réciproque des deux gouvernements. — La Conférence de Berlin (1884). — Les échanges de visites. — M. de Caprivi succède à Bismarck (1890), son anglophilie rendra les relations plus cordiales encore . 55

III. — Les relations de l'Angleterre et de l'Autriche-Hon-

grie (1882-1891). — Amitié traditionnelle. Politique commune dans les Balkans contre la Russie 65
IV. — Les relations de l'Angleterre et de l'Italie (1882-1891). — L'entente anglo-italienne. — Ses causes : Skiernewice, la Tunisie, les aspirations coloniales. — Massouah (1885). — La Conférence de Paris (1885). — Dogali (1887). — Entente et non alliance : discours de Fergusson, Salisbury, Rudini 68
V. — Le second renouvellement de la Triple-Alliance (1891). Ses causes : la France et la Russie prêtes à s'aider. — La politique francophobe et germanophile de l'Italie prépare le renouvellement. — Crispi. — Rudini : sa politique vis-à-vis de la France. — La Triple-Alliance renouvelée. — Cronstadt. — La politique britannique reste hostile à la France et à la Russie 77

CHAPITRE III

L'inimitié anglo-française et anglo-russe (1882-1891).

Sommaire. — Après 1882 comme avant, hostilité de l'Angleterre contre la France et la Russie. — La politique coloniale française. — La politique orientale et asiatique de la Russie. 84
I. — Les relations de l'Angleterre et de la France (1882-1891). — Politique coloniale. — Angleterre et France en Afrique : Tunisie (la conquête, Bizerte). — Égypte (comment nous avons perdu le pays, les promesses faites par l'Angleterre d'évacuer). — Soudan (Gordon à Khartoum, les Pères Blancs français). — Djibouti (les projets anglo-italiens). — Madagascar (les missions protestantes anglaises, l'incident Huygard, traité franco-anglais du 5 août 1890). — Sénégal. — Dahomey (Behanzin, la Royal Niger, le traité du 5 août 1890). — Congo. — Incessante rivalité entre l'Angleterre et la France 85
Angleterre et France en Asie, même rivalité. — Tonkin (M. Hart). — Siam (Convention du 14 juillet 1884) . . 104

Terre-Neuve (arrangements franco-anglais de 1884 et 1885, le bait bill, le modus vivendi de 1890, le New Foundland French Treaties Act) 106
Nouvelles-Hébrides (condominium franco-anglais) . . . 108
II. — Les relations de l'Angleterre et de la Russie (1882-1891). — En Orient, les deux puissances poursuivent un but opposé : la crise bulgare de 1885, les guerres turco-serbe et turco-grecque. La Russie et l'Angleterre suivent une politique contraire 110
Politique asiatique : Angleterre et Russie en Perse, en Afghanistan et au Thibet. — Incessante rivalité . . . 115

CHAPITRE IV

La Double-Alliance (1891). L'inimitié anglo-française et anglo-russe (*suite*) (1891-1901).

Sommaire. — Après 1891, l'Angleterre continue la lutte contre la France et la Russie 124
I. — La Double-Alliance (22 août 1891). — Ses origines : l'isolement de la France et de la Russie. — Les hésitations et les craintes de la Russie, la diplomatie et la générosité françaises les dissipent. — Le caractère défensif de l'alliance. — Cronstadt et Portsmouth 125
II. — Les relations de l'Angleterre et de la France (1891-1901) 131
Ministères Gladstone, Roseberry, Salisbury. — Les conférences coloniales de 1894 et 1897. — L'impérialisme . 131
M. Hanotaux (1894-1898), puis M. Delcassé (1898-1905), ministres des Affaires Étrangères 136
Politique coloniale. — Angleterre et France en Afrique : la question tunisienne (traités de commerce). — Marocaine (l'influence anglaise avec Mac Lean et Harris). — Égyptienne (Fachoda). — Abyssine (protocole anglo-italien du 5 mai 1894, chemin de fer du Harrar). — L'incident de Mascate (1899). — Madagascar et les mis-

sions protestantes anglaises. — Le Sénégal et le traité anglo-allemand du 14 août 1893. — Le Dahomey (importation d'armes). — Le Niger et le traité franco-anglais du 14 juin 1898 137
Angleterre et France en Asie : la question siamoise (convention de Londres du 15 janvier 1896 inexécutée par l'Angleterre). — La rivalité franco-anglaise en Chine (guerre sino-japonaise de 1895, les cessions à bail, la concession de Shang-Haï) 160
III. — Les relations de l'Angleterre et de la Russie (1891-1901) 169
En Orient : les affaires d'Arménie (1895). — Les affaires de Crète (1897). — L'hostilité de Londres et de Pétersbourg 169
Politique asiatique. Angleterre et Russie en Perse et sur le Golfe Persique, — En Afghanistan. — Au Thibet (Taschi Lama de Chigatsé contre Dalaï Lama de Lhassa). — En Chine (la question de Mongolie, de Mandchourie et de Corée). — L'insurrection des Boxers (1900), l'occupation de la Mandchourie par les troupes russes, les protestations anglaises. 174

CHAPITRE V

L'amitié anglo-triplicienne (*suite*). (1891-1901).

Sommaire. — Après 1891, l'amitié de l'Angleterre pour les puissances tripliciennes reste aussi vive que par le passé. 184
I. — Les relations de l'Angleterre et de l'Allemagne (1891-1901). 185
M. de Caprivi (1890-1894), puis M. de Hohenlohe (1894-1900), puis M. de Bülow (1900-1909), chanceliers de l'Empire. 185
Politique coloniale. — L'entente anglo-allemande en Afrique. — Le traité anglo-allemand de 1893 sur l'Afrique occidentale. — Le projet de traité de 1898 relatif au Mozambique et à l'Est-Africain. — Le discours de M. Chamberlain

à Leicester (octobre 1899). — Guillaume II et la guerre du Transvaal. — Les affaires d'Égypte et du Maroc. . 185
L'entente anglo-allemande en Asie : Kiao-Tcheou. — La révolte des Boxers et le maréchal de Waldersee. — L'accord anglo-allemand d'octobre 1900. 203
L'accord anglo-allemand du 14 novembre 1899 sur les îles Fidji, sa portée et sa signification. 207
II. — Les relations de l'Angleterre et de l'Autriche-Hongrie (1891-1901). — Les affaires d'Arménie et de Crète (1895 et 1897). — Entente de l'Angleterre et de l'Autriche en Serbie et en Bulgarie. — L'accord austro-russe de 1897. — L'Angleterre continue de soutenir l'Autriche. — L'Angleterre et le pangermanisme. 208
III. — Les relations de l'Angleterre et de l'Italie (1891-1901). — Les traités anglo-italiens des 24 mars et 15 avril 1891 et le protocole de 1894 sur la vallée du Haut-Nil et l'Abyssinie. — L'Italie écartée du Nil, puis de l'Abyssinie. (Adoua, 1896). — La question de la Tripolitaine et de Malte menace de séparer Rome et Londres. . . . 212

CHAPITRE VI

L'inimitié anglo-allemande. Ses premiers symptômes (1901).

Sommaire. — Modification profonde dans l'orientation de la politique britannique : l'Angleterre se détache de l'Allemagne (1901). 219
Mort de la Reine Victoria. Avènement d'Edouard VII (22 janvier 1901). 220
La guerre du Transvaal désapprouvée par le peuple allemand irrite Berlin contre Londres. 222
Les différences d'interprétation entre le comte de Bülow et lord Lansdowne sur l'accord anglo-allemand de 1900, relatif à la Mandchourie, irritent Londres contre Berlin. 224
Le chemin de fer de Bagdad. — L'expansion allemande en Turquie et l'incident de Koweit. 231
L'affaire marocaine : l'entente entre Londres et Paris. — Le mécontentement de Berlin. 235

Les discours violents de M. Chamberlain à Edimbourg le 25 octobre 1901 et la réponse de M. de Bülow au Reichstag (8 janvier 1902). 238

CHAPITRE VII

L'inimitié anglo-allemande (*suite*). Ses causes (1901).

Sommaire. — L'inimitié anglo-allemande a eu pour causes le développement de la puissance commerciale et de la puissance navale de l'Allemagne. 242

I. — Le développement économique de l'Allemagne. — Les enquêtes des deux *Commissions of Depression of Trade* de 1885 et de 1896 sur la concurrence allemande. — Les progrès de la production allemande (houille, fonte, acier, etc., etc., céréales, élevage, betterave, etc.), les exportations et importations (notamment par mer). — La décadence de la production britannique (fer, acier, fils, coton, etc.) ; la crise porte sur toutes les branches de la production et sur tous les marchés du monde ; les importations en hausse et les exportations partout en baisse. 245

Les causes du succès allemand. — Libre-échange et protection. La campagne de M. Chamberlain en Angleterre en faveur du protectionnisme. — Les Conférences coloniales. 256

II. — Le développement maritime de l'Allemagne. — La puissance navale anglaise : les programmes Hamilton, Spencer, Goschen. — Le *two powers standard* et les budgets navals. — La composition de la flotte en 1901. 262

La puissance navale allemande, son prodigieux développement depuis Guillaume II. — La loi du 10 avril 1898, l'amendement du 14 juin 1900. — La composition de la flotte en 1901 et son avenir. 264

CHAPITRE VIII

L'inimitié anglo-allemande (*suite*) (1902-1909).

Sommaire. — Postérieurement à 1901, l'Angleterre et l'Allemagne ont été constamment adversaires, pratiquant sur toutes questions une politique différente. . 270

I. — La politique britannique et la politique allemande depuis 1902. 271

Ministères Salisbury et Balfour. — M. Chamberlain et la Conférence coloniale de 1902. — Chute du cabinet Balfour. — Ministère libéral Campbell Bannermann (décembre 1905). — Elections générales : succès des libéraux (1906). — La politique intérieure des cabinets Campbell Bannermann, puis Asquith (1908). — Les réformes sociales. La Chambre des Lords. — La politique extérieure. — La Conférence coloniale de 1907. — L'impérialisme et la paix. 271

La politique belliqueuse de Guillaume II et M. de Bülow. — L'impérialisme et la guerre. 286

Les amabilités diplomatiques échangées entre Londres et Berlin. 288

Incidents divers qui prouvent l'hostilité des deux gouvernements : l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis. — Le discours de Guillaume II à Hanovre (1902). — Les manœuvres de la Baltique (1905). — Les discours de Guillaume II à Dœberitz et Hambourg (1908), etc. 290

L'Angleterre et l'Allemagne suivent une politique différente en Extrême-Orient en Macédoin , dans les divers États de la péninsule balkanique, etc. — Le chemin de fer de Bagdad, et l'incident de Tabah (1906). — La révolution turque (1908). — Londres contre Berlin . . 295

II. — La rivalité commerciale anglo-allemande. — La reprise industrielle anglaise en 1902 : l'augmentation des exportations et la diminution des importations. — Un phénomène inverse s'est produit en Allemagne. — La lutte économique entre les deux puissances continue. 309

III. — La question navale sépare encore Londres et Berlin. — Les budgets navals anglais depuis 1902. — Les flottes anglaises, leur force et leur répartition. . . . 315
Les budgets navals allemands. — Les programmes navals allemands de 1906 et de 1908. — Les flottes allemandes : le présent et l'avenir. — L'incident Tweedmouth. — La rivalité anglo-allemande 318
IV. — La réforme de l'armée anglaise. — Les craintes de Londres relativement à une invasion du sol britannique. — L'irritation de Berlin. — La loi du 2 août 1907 : l'armée régulière et les volontaires. — Le discours de lord Roberts (1908). — La campagne en faveur du service militaire obligatoire 332

CHAPITRE IX

L'entente cordiale anglo-française (1903)

Sommaire. — Postérieurement à 1901, l'Angleterre et la France ont constamment suivi une politique commune. — L'entente cordiale et ses conséquences. 348
I. — L'entente cordiale. — M. Delcassé et M. Paul Cambon. — Le roi Édouard VII, lord Lansdowne et sir Edward Grey 349
Les symptômes du rapprochement anglo-français avant 1903. — Le roi d'Angleterre à Paris (1903). — Les manifestations nombreuses de l'entente après 1903 : échanges de visites, discours, etc. 349
Les éléments qui ont aidé à l'entente cordiale : les relations commerciales anglo-françaises. — La politique coloniale française. — La question navale. 360
Le rapprochement franco-anglais a été consacré surtout par la Convention d'arbitrage du 14 octobre 1903. — La Convention du 8 avril 1904. — Son objet et sa portée. 365
Les conséquences de la Convention de 1904. — Terre-Neuve. — Nouvelles-Hébrides (Convention du 27 février 1906). — Chemin de fer éthiopien (accord du 13 décembre 1906). — Siam (traité franco-siamois du 23 mai 1907 et traité anglo-siamois en préparation). — Les

accords méditerranéens et septentrionaux (Baltique et mer du Nord) de 1908. — La seconde Conférence de la Paix (juin-octobre 1907). — L'affaire marocaine (1901-1909) et l'accord franco-allemand du 10 février 1909. — Entente complète et constante de Londres et de Paris. 378
II. — Le rapprochement franco-anglo-espagnol (1904). — — L'Espagne et l'Allemagne. — La déclaration franco-espagnole du 6 octobre 1904 relative au Maroc, l'accord additionnel de septembre 1905. — L'accord méditerranéen du 16 mai 1907. — Les déclarations franco-espagnole et anglo-espagnole. — Édouard VII, Alphonse XIII et M. Jules Cambon. — Comme l'Angleterre, l'Espagne s'est depuis 1904 séparée de l'Allemagne et rapprochée de la France 410

CHAPITRE X

Le rapprochement anglo-russe (1907).

Sommaire. — Le rapprochement anglo-russe (1907), conséquence indirecte de l'entente anglo-française. 418
I. — L'hostilité anglo-russe en Asie après 1901. — Les menées russes en Mandchourie, en Perse, etc. — L'amitié russo-allemande. 418
La réponse anglaise : la note anglo-japonaise relative à la Mandchourie et l'alliance anglo-japonaise (janvier 1902). — L'expédition Younghusband au Thibet (1904). — Le voyage de lord Curzon sur le golfe Persique (fin 1903). 420
La guerre russo-japonaise (1904-1905) et la saisie du *Malacca* 425
L'incident des Détroits. — L'incident de Hull 425
Le second traité anglo-japonais (août 1905) 430
II. — Le rapprochement anglo-russe. — La lettre de lord Lansdowne à sir Charles Hardinge (1905). — Le traité de Portsmouth (1905). — L'incident de Tabah (1906). — La flotte russe en Angleterre (1907) 431
Le traité du 30 août 1907 relatif à la Perse, à l'Afghanistan, au Thibet et au golfe Persique. — Édouard VII à Reval (juin 1908) 435

La portée et le but anti-allemand du rapprochement anglo-russe. — L'entente de la Russie et de l'Angleterre non seulement en Asie, mais en Europe. . . . 443
III. — Les accords sino-japonais (1905), russo-japonais (1907), franco-japonais (1907), complètent l'accord anglo-russe et assurent avec lui l'équilibre asiatique. . 445

CHAPITRE XI

L'amitié anglo-autrichienne et anglo-italienne (1902-1909).

Sommaire. — Après 1902, l'Angleterre a entretenu des relations le plus souvent amicales avec l'Autriche-Hongrie et avec l'Italie. Quelques dissentiments se sont cependant produits. 452
I. — L'amitié anglo-autrichienne (1902-1909). — L'Angleterre s'est efforcée de faire respecter le *statu quo* territorial de la monarchie austro-hongroise et d'empêcher l'extension de l'Allemagne dans les Balkans. — L'Angleterre, l'Autriche et la Russie contre l'Allemagne à Constantinople et dans les divers États de la péninsule balkanique. 453
L'Angleterre et la question de Macédoine. — Le programme de Mürzsteg, programme anglais (1902). — L'exécution du programme. — La gendarmerie (1904). — La réforme financière: les conseillers européens (1905). — La réforme judiciaire (1908). — La crise orientale de 1908 interrompt les pourparlers sur la solution de la question macédonienne 454
La crise orientale de 1908. — Chemins de fer autrichiens. — Annexion de la Bosnie-Herzégovine. — Indépendance de la Bulgarie et de la Crète. — Les protestations des grandes puissances et les rivalités des puissances balkaniques. — Les compensations à accorder à la Turquie. — Le projet de la Conférence internationale. — Les conflits austro-turc, turco-bulgare et austro-serbe. — Les solutions adoptées 461
La politique de l'Angleterre a constamment tendu à l'apai-

sement : ses sentiments turcophiles. Elle a agi constamment d'accord avec la France et la Russie : le rôle de cette dernière puissance et de l'Allemagne dans le conflit austro-serbe 462
L'attitude intransigeante de l'Autriche soutenue par l'Allemagne a mécontenté l'Angleterre. Les relations anglo-autrichiennes sont actuellement un peu moins intimes : on peut prévoir qu'elles redeviendront cordiales. 474
Les visites d'Édouard VII à François-Joseph, 1903, 1905, 1907, 1908. — Toasts et télégrammes 477
III. — L'amitié anglo-italienne (1902-1909). — La question de Malte et celle de Tripoli amenèrent quelque tension momentanée dans les relations des deux pays. — Les décrets Chamberlain sur Malte et leur abrogation (1902). — Les vues supposées de l'Angleterre sur la Tripolitaine. — L'entente franco-italienne. La reconnaissance par Londres des droits de Rome sur Tripoli. . 481
Édouard VII en Italie, Victor-Emmanuel en Angleterre (1903). — L'entente étroite de l'Angleterre et de l'Italie. 486
L'Italie et la Triple-Alliance. — L'amitié anglo-italienne n'est plus dirigée comme jadis contre la France ; l'Italie et l'Allemagne 489

CHAPITRE XII

La tentative de rapprochement anglo-allemand. Son échec (1909).

Sommaire. — L'Angleterre et l'Allemagne ont tenté un rapprochement au début de 1909. Mais ce rapprochement, à raison de la méfiance réciproque des deux peuples et des causes mêmes de leur inimitié, a été sans lendemain. 492
I. — Le rapprochement anglo-allemand. — Le rôle d'Édouard VII. — Ses entrevues avec Guillaume II à Kiel (1904), Marienbad (1905), Friedrichshof (1906), Wilhelmshœhe (1907), Cronberg (1908). — Le séjour de Guillaume II à Londres et à l'île de Wight (1907). —

La « conversation » du *Daily Telegraph* (1908). — Déclarations du prince de Bülow à Norderney (1908). — Les deux gouvernements animés l'un vis-à-vis de l'autre de dispositions conciliantes. 493
Le voyage d'Édouard VII à Berlin (février 1909) . . . 497
II. — La question navale sépare actuellement (juin 1909) Londres de Berlin et empêche tout rapprochement durable. — L'échec des projets d'entente navale entre les deux gouvernements. — Les programmes navals anglais et allemand pour 1909. 502
En Angleterre, la question des quatre *Dreadnought* supplémentaires. — La question du double pavillon. — La campagne en faveur des armements navals à outrance. — L'aide navale demandée aux colonies. 506
En Allemagne, les premières tentatives faites en vue d'amender la loi navale de 1908, et d'augmenter la puissance de la flotte 513
L'hostilité anglo-allemande est actuellement fort vive . . 515

CHAPITRE XIII

L'Angleterre et la Paix. 517

Index alphabétique. 533

TABLE DES MATIÈRES. 543

MAYENNE, IMPRIMERIE DE CHARLES COLIN

27.42
.54e
cop. 2

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Ernest Lémonon

L'Europe et la Politique britannique

(1882-1909)

Préface de M. PAUL DESCHANEL, *député, membre de l'Académie française.*

Paris, FÉLIX ALCAN, éditeur, 1910.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-16 à 3 fr. 50. — Volumes in-8 à 5, 7, 10 et 12 fr.

EXTRAIT DU CATALOGUE

Pays étrangers.

ANGLETERRE

L'Europe et la politique britannique (1882-1909), par *E. Lémonon*. Préface de *P. Deschanel*. 1 vol. in-8. . . . 10 fr.

Histoire de l'Angleterre, depuis la reine Anne, par *B. Reynald*. In-12. 3 fr. 50

Le Socialisme en Angleterre, par *A. Métin*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

A travers l'Angleterre contemporaine, par *P. Mantoux*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

ALLEMAGNE

Histoire de la Prusse, de la mort de Frédéric II à la bataille de Sadowa, par *E. Véron* et *P. Bondois*. In-12. 6e éd. 3 fr. 50

Histoire de l'Allemagne, dep. la bataille de Sadowa, p. *Eug. Véron*. In-12. 3e éd. 3 fr. 50

Origines du socialisme d'État en Allemagne, par *Ch. Andler*. 1 vol. in-8. 7 fr.

La démocratie socialiste allemande, par *Edg. Milhaud*. 1 vol. in-8. 10 fr.

La Prusse et la Révolution de 1848, par *P. Matter*. 1 vol. in 12. . . 3 fr. 50

Bismarck et son temps, par *le même*. I. *La préparation (1815-1862)*. In-8, 10 fr.; II. *L'action (1862-1870)*. In-8, 10 fr.; III. *Triomphe, splendeur et déclin* (1870-1898). In-8. 10 fr.

Le Grand-Duché de Berg (1806-1813), par *Ch. Schmidt*. 1 vol. in-8. . . . 10 fr.

AUTRICHE-HONGRIE

Histoire de l'Autriche, depuis la mort de Marie-Thérèse, par *L. Asseline*. 3 fr. 50

Races et nationalités en Autriche-Hongrie, par *B. Auerbach*. 1 vol. in-8. 5 fr.

Les Tchèques et la Bohême contemporaine, par *J. Bourlier* 1 vol. in 12. 3 fr. 50

Le pays magyar, p. *R. Recouly*. In-12. 3 fr. 50

La Hongrie rurale sociale et politique, par le *Cte J. de Mailáth*. In-8o. . 5 fr.

La question sociale et le socialisme en Hongrie, par *G. Louis-Jaray*. In-8o. 7 fr.

POLOGNE

Napoléon et la Pologne (1806-1807), par *M. Handelsman*. In-8. . . . 5 fr.

ROUMANIE

Histoire de la Roumanie contemporaine (1822-1900), par *Fr. Damé*. 1 v. in-8. 7 fr.

ESPAGNE

Histoire de l'Espagne, depuis la mort de Charles III, par *B. Reynald*. In-12. 3 fr. 50

SUISSE

Histoire du peuple suisse, par *Daendliker*. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr.

ITALIE

Histoire de l'Italie, depuis 1815 jusqu'à la mort de V.-Emm., par *E. Sorin*. 3 fr. 50

Histoire de l'unité italienne (1814-1871), par *Bolton King*. 2 vol. in-8. . 15 fr.

TURQUIE

La Turquie et l'hellénisme contemporain, par *V. Bérard*. In-12. 5e éd. 3 fr. 50

ÉGYPTE

La transformation de l'Égypte, par *Alb. Métin*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

INDE

L'Inde contemporaine et le mouvement national, par *E. Piriou*. In-12. 3 fr. 50

CHINE et JAPON

La Chine et les puissances occidentales (1860-1902), p. *H. Cordier*. 3 v. in-8, chac. 10 f.

L'Expédition de Chine de 1857-58, par *le même* 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

L'Expédition de Chine de 1860, par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

En Chine, par *M. Courant*. 1 v. in 12. 3 fr. 50

Le protestantisme au Japon (1859-1870), par *Raoul Allier*. 1 vol. in-12 . 3 fr. 50

ÉTATS-UNIS

L'industrie américaine, par *Ach. Viallate*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

AMÉRIQUE

Histoire de l'Amérique du Sud, par *Deberle*. In-12 . . . . . 3 fr. 50

1229-09. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 10-09.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 063702408